

Projet de règlement grand-ducal du * modifiant le règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement**

I. Exposé des motifs

Suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement, et de l'application constante des modalités y prévues depuis presque un an dans les établissements de l'enseignement musical, il s'est avéré que certaines difficultés d'organisation des épreuves et de composition des jurys, transmises par les acteurs de l'enseignement musical et par la commission nationale des programmes de l'enseignement musical, nécessitent une adaptation du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement.

De plus, suite au déroulement de la procédure prévue à l'article 3 du règlement précité, il convient de procéder à l'inscription de trois nouvelles branches d'enseignement qui sont : l'harmonie, le chant grégorien et l'improvisation et de leurs programmes d'études au règlement précité, ainsi que de nouvelles annexes, ce qui a également pour effet d'adapter la numérotation de celles-ci.

Au vu des modifications apportées au règlement précité, l'intégralité des annexes a également été soumise à un toilettage de texte au vu de la quantité importantes d'informations y contenues afin d'assurer une homogénéité constante parmi toutes les branches d'enseignement y répertoriées.

Il a également été profité de l'occasion pour rectifier certaines erreurs matérielles, lesquelles s'étaient glissées dans le texte et les annexes.

II. Texte du projet de règlement grand-ducal du * modifiant le règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 28 avril 1998 portant a) harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ; b) modification de l'article 5 de la loi du 24 mai 1989 sur le contrat de travail ; c) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État, et notamment ses articles 2 et 4 ;

Vu l'avis de la commission nationale des programmes de l'enseignement musical ;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

À l'article 2, paragraphe 2, du règlement grand-ducal modifié du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement, le chiffre « 82 » est remplacé par celui de « 88 ».

Art. 2.

L'article 3 du même règlement est remplacé par le libellé suivant :

« Art. 3. (1) Pour toute branche ne figurant pas dans la liste des branches d'enseignement énumérées à l'annexe 1, l'établissement soumet au ministre une demande motivée comprenant l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études pour le 1^{er} avril précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction de ladite branche. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non l'enseignement de cette branche pendant deux années, sous la surveillance du commissaire.

Au cours de la deuxième année probatoire, la commission transmet l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études élaborés au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1^{er} avril précédant l'année scolaire prévue en vue d'inscrire la branche en question à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement.

(2) Pour tout projet-pilote envisagé par un établissement, ce dernier soumet au ministre une demande motivée avec un descriptif détaillé, comprenant l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études, pour le 1^{er} février précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction dudit projet-pilote. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non le projet-pilote pendant deux années, sous la surveillance du commissaire.

Après demande de l'établissement au cours de la deuxième année, et suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre peut autoriser un prolongement du projet-pilote

de deux années supplémentaires. Tout projet-pilote est limité à un maximum de quatre années.

Au cours de la dernière année d'autorisation, l'établissement soumet au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1^{er} février une demande motivée en vue d'inscrire le projet-pilote comme branche à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement, sur avis du commissaire et de la commission. »

Art. 3.

À l'article 7, paragraphe 1^{er}, alinéa 2, du même règlement, les mots « la direction de » sont insérés entre les mots « par » et « l'établissement ».

Art. 4.

À l'article 8, paragraphe 2, alinéa 3, du même règlement, les mots « la direction de » sont insérés entre les mots « par » et « l'établissement ».

Art. 5.

À la Partie II, Livre I^{er}, Titre II, l'intitulé du Chapitre I^{er} est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre I^{er} – Culture musicale – cours d'écoute ».

Art. 6.

À l'article 9 du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, les termes « Le cours d'écoute de culture musicale » sont remplacés par ceux de « Le cours de culture musicale – cours d'écoute » ;
- 2° Au paragraphe 2, alinéa 2, les mots « la direction de » sont insérés entre les mots « par » et « l'établissement » ;
- 3° Au paragraphe 3, les termes « la théorie et des écritures musicales » sont remplacés par ceux de « la théorie musicale et des écritures ».

Art. 7.

À l'article 10, paragraphe 2, alinéa 1^{er}, du même règlement, les termes « l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement » sont remplacés par ceux de « l'analyse d'œuvres définies par la direction de l'établissement ».

Art. 8.

À l'article 11, paragraphe 1^{er}, alinéa 3 et paragraphe 2, alinéa 2, point 1, du même règlement, les termes « l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement » sont remplacés par ceux de « l'analyse d'œuvres définies par la direction de l'établissement ».

Art. 9.

À l'article 12, paragraphe 2, alinéa 1^{er}, du même règlement, les termes « cours d'écoute de culture musicale » sont remplacés par ceux de « cours de culture musicale – cours d'écoute ».

Art. 10.

Le Titre II du même règlement est complété par un chapitre IV libellé comme suit :

« Chapitre IV – Harmonie »

Art. 13bis.

(1) Le cours d'harmonie comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en inférieur 3 et de soixante minutes en inférieur 4. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(6) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie sont fixés aux annexes 7 et 11.

Art. 13ter.

(1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au deuxième cycle de la division inférieure ainsi que dans les divisions moyenne et moyenne spécialisée, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1° « inférieur 5 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

2° « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure, à trois pour les divisions moyenne et moyenne spécialisée et à deux pour la division supérieure. »

Art. 11.

À l'article 15, paragraphe 3, alinéa 2, du même règlement, les chiffres « 11 et 12 » sont remplacés par ceux de « 12 et 13 ».

Art. 12.

À l'article 18, paragraphe 2, du même règlement, les chiffres « 11 à 43 » sont remplacés par ceux de « 12 à 45 ».

Art. 13.

À l'article 19, paragraphe 2, du même règlement, les chiffres « 44 et 45 » sont remplacés par ceux de « 46 et 47 ».

Art. 14.

À l'article 20 du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 2, alinéa 4, les termes « l'obtention de » sont supprimés ;
- 2° Au paragraphe 4, le chiffre « 43 » est remplacé par celui de « 45 ».

Art. 15.

À l'article 21 du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 2, alinéa 1^{er}, les termes « de premier » sont remplacés par ceux de « du premier ».
- 2° Le paragraphe 7 est remplacé par la disposition suivante :

« (6) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de lecture-déchiffage sont fixés aux annexes 48 et 49 ».

Art. 16.

À l'article 24, paragraphe 2, du même règlement, les chiffres « 48 et 49 » sont remplacés par ceux de « 50 et 51 ».

Art. 17.

À l'article 27, paragraphe 3, du même règlement, les chiffres « 50 et 51 » sont remplacés par ceux de « 52 et 53 ».

Art. 18.

À l'article 29, paragraphe 3, du même règlement, les chiffres « 50 et 52 » sont remplacés par ceux de « 52 et 54 ».

Art. 19.

Le Titre IV du même règlement est complété par un chapitre III libellé comme suit :

« Chapitre III – Chant grégorien »

Art. 29bis.

(1) Le cours de chant grégorien comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total. La durée hebdomadaire des cours de chant grégorien, toutes divisions et années confondues, est de cent vingt minutes, répartie en un cours théorique de soixante minutes et en un cours pratique de soixante minutes.

(2) Est admissible en degré inférieur tout élève ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement. Le degré inférieur comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention du certificat du degré inférieur du cours de chant grégorien.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) L'admission en degré supérieur est possible qu'après l'obtention du certificat du degré moyen du cours de chant grégorien.

Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 3 », soit « moyen 3 », soit « supérieur 3 » avec à chaque fois un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, réparti en un cours théorique de soixante minutes et en un cours pratique de soixante minutes.

(6) L'organigramme de la formation vocale – chant grégorien et le programme d'études détaillé de chant grégorien sont fixés aux annexes 52 et 55. »

Art. 20.

À la Partie II, Livre I^{er}, Titre IV, l'intitulé du Chapitre III est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre IV – Formation vocale pour adultes ».

Art. 21.

À l'article 30, paragraphe 3, du même règlement, le chiffre « 51 » est remplacé par celui de « 53 ».

Art. 22.

La Partie II du même règlement est complétée par un titre V libellé comme suit :

« Titre V – Improvisation »

Art. 30bis.

(1) Le cours d'improvisation comprend trois degrés d'une durée totale de sept années d'études.

(2) L'admission en degré inférieur est possible qu'après l'obtention du diplôme du premier cycle, soit en formation instrumentale, fixée à l'article 16, paragraphe 2, soit de chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, alinéa 2, point 1°. Le degré inférieur comprend trois années, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention de la première mention, soit en formation instrumentale, fixée à l'article 16, paragraphe 3, soit en chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, alinéa 2, point 2°.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 4 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, soit « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, soit « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

(6) L'organigramme de l'improvisation et le programme d'études détaillé de l'improvisation sont fixés aux annexes 56 et 57. »

Art. 23.

À la Partie II, Livre I^{er}, Titre IV, l'intitulé du Chapitre IV est remplacé par l'intitulé suivant : « Titre VI – Direction ».

Art. 24.

À l'article 32, paragraphe 2, du même règlement, le chiffre « 53 » est remplacé par celui de « 58 ».

Art. 25.

À la Partie II, Livre I^{er}, Titre IV, Chapitre IV, l'intitulé de la Section I^{ère} est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre I^{er} – Direction chorale ».

Art. 26.

À l'article 33, paragraphe 2, du même règlement, le chiffre « 54 » est remplacé par celui de « 59 ».

Art. 27.

À la Partie II, Livre I^{er}, Titre IV, Chapitre IV, l'intitulé de la Section II est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre II – Direction orchestre ».

Art. 28.

À l'article 34, paragraphe 2, du même règlement, le chiffre « 55 » est remplacé par celui de « 60 ».

Art. 29.

À l'article 37, paragraphe 3, du même règlement, les chiffres « 56 et 57 » sont remplacés par ceux de « 61 et 62 ».

Art. 30.

À l'article 38, alinéa 2, du même règlement, les chiffres « 56 et 58 » sont remplacés par ceux de « 61 et 63 ».

Art. 31.

À l'article 39, paragraphe 5, du même règlement, les chiffres « 56 et 59 » sont remplacés par ceux de « 61 et 64 ».

Art. 32.

À l'article 40, paragraphe 2, du même règlement, les chiffres « 56 et 60 » sont remplacés par ceux de « 61 et 65 ».

Art. 33.

À l'article 41, paragraphe 6, du même règlement, les chiffres « 56 et 61 » sont remplacés par ceux de « 61 et 66 ».

Art. 34.

À la Partie II, Livre III, Titre I^{er}, l'intitulé du Chapitre I^{er} est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre I^{er} – Diction allemande, française et luxembourgeoise ».

Art. 35.

À l'article 42, paragraphe 1^{er}, du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Les termes « diction allemande et française » sont remplacés par ceux de « diction allemande, française et luxembourgeoise ».
- 2° Le terme « huit » est remplacé par celui de « neuf ».

Art. 36.

À l'article 43 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, alinéa 1^{er} sont apportées les modifications suivantes :
 - a) Le terme « deux » est remplacé par celui de « trois » ;

- b) Les termes « « moyen 1 » et « moyen 2 » » sont remplacés par ceux de « « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 » ».
- 2° Au paragraphe 1^{er}, alinéa 2 sont apportées les modifications suivantes :
- a) Le terme « deux » est remplacé par celui de « trois » ;
 - b) Les termes « « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 » » sont remplacés par ceux de « « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 » ».
- 3° Au paragraphe 4, sont apportées les modifications suivantes :
- a) Les termes « diction allemande et française » sont remplacés par ceux de « diction allemande, française et luxembourgeoise » ;
 - b) Les chiffres « 62 à 64 » sont remplacés par ceux de « 67 à 70 ».

Art. 37.

À l'article 44, paragraphe 2, du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Les termes « diction allemande et française » sont remplacés par ceux de « diction allemande, française et luxembourgeoise » ;
- 2° Les chiffres « 63 et 64 » sont remplacés par ceux de « 68 à 70 ».

Art. 38.

À l'article 45 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, le terme « huit » est remplacé par celui de « neuf » ;
- 2° Au paragraphe 2, alinéa 2, points 1 et 2, le terme « individuel » est supprimé.

Art. 39.

À l'article 46 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, sont apportées les modifications suivantes :
 - a) Le terme « deux » est remplacé par celui de « trois » ;
 - b) Les termes « « moyen 1 » et « moyen 2 » » sont remplacés par ceux de « « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 » ».
- 2° Au paragraphe 2, sont apportées les modifications suivantes :
 - a) Le terme « deux » est remplacé par celui de « trois » ;
 - b) Les termes « « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 » » sont remplacés par ceux de « « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 » ».

Art. 40.

À l'article 47 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 2, sont apportées les modifications suivantes :
 - a) À l'alinéa 1^{er}, point 2, le terme « moyen 3 » est remplacé par celui de « moyen 4 » ;
 - b) À l'alinéa 1^{er}, point 3, le terme « moyen spécialisé 3 » est remplacé par celui de « moyen spécialisé 4 » ;
 - c) L'alinéa 2 est remplacé par l'alinéa suivant :

« Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure, à quatre pour les divisions moyenne et moyenne spécialisée et à trois pour la division supérieure. »

2° Au paragraphe 3, alinéa 1^{er}, les mots « dans la même langue » sont insérés entre les mots « études de diction » et « à un niveau ».

3° Au paragraphe 4, sont apportées les modifications suivantes :

a) Le terme « d'étude » est remplacé par celui « d'études » ;

b) Les chiffres « 62, 65 et 66 » sont remplacés par ceux de « 67, 71 et 72 ».

Art. 41.

À la Partie II, Livre IV, Titre I^{er}, l'intitulé du Chapitre III est remplacé par l'intitulé suivant : « Chapitre III – Danse classique, contemporaine et jazz des divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure ».

Art. 42.

À l'article 51, paragraphe 6, du même règlement, les chiffres « 67 à 70 » sont remplacés par ceux de « 73 à 76 ».

Art. 43.

À l'article 52, paragraphe 2, du même règlement, le chiffre « 70 » est remplacé par celui de « 76 ».

Art. 44.

À l'article 53 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Le paragraphe 3 est remplacé par la disposition suivante :

« (3) Le deuxième degré est clôturé par l'obtention du certificat de deuxième degré qui est obligatoire pour l'obtention du premier prix de danse. Le diplôme de la division moyenne de la formation musicale, prévu à l'article 7, paragraphe 1^{er}, et le premier prix de la formation musicale, prévu à l'article 7, paragraphe 2, sont équivalents au certificat de deuxième degré de la formation musicale pour danseurs. Le deuxième degré est facultatif pour l'élève inscrit en division moyenne de danse, visée à l'article 51. » ;

2° Au paragraphe 4, les chiffres « 67 et 71 » sont remplacés par ceux de « 73 et 77 ».

Art. 45.

À l'article 54 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 2, alinéa 2, les points 1° à 12° sont remplacés par les points 1° à 14° suivants :

«

1° formation musicale visée à l'annexe 4,

2° analyse musicale visée à l'annexe 9,

3° contrepoint visé à l'annexe 10,

4° harmonie visée à l'annexe 11

5° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 49,

6° musique de chambre visée à l'annexe 51,

- 7° art lyrique visé à l'annexe 54,
- 8° direction visée aux annexes 59 et 60,
- 9° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 10° déchiffrage jazz visé à l'annexe 65,
- 11° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
- 12° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
- 13° danse visée aux annexes 74 à 76,
- 14° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 77. » ;

2° Au paragraphe 3, alinéa 3, les points 1° à 6° sont remplacés par les points 1° à 7° suivants :

- «
- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
 - 2° contrepoint visé à l'annexe 10,
 - 3° harmonie visée à l'annexe 11,
 - 4° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 49,
 - 5° analyse jazz visée à l'annexe 64,
 - 6° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
 - 7° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 77. ».

Art. 46.

À l'article 55, paragraphe 2, du même règlement, l'alinéa 2 est complété comme suit :

« L'élève qui a réussi son année d'études respective, ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen. »

Art. 47.

À l'article 57 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 2, les points 1° à 9° sont remplacés par les points 1° à 11° suivants :

- «
- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
 - 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
 - 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
 - 4° harmonie visée à l'annexe 11,
 - 5° musique de chambre visée à l'annexe 51,
 - 6° art lyrique visé à l'annexe 54,
 - 7° direction visée aux annexes 59 et 60,
 - 8° analyse jazz visée à l'annexe 64,
 - 9° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
 - 10° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
 - 11° danse visée aux annexes 74 à 76. » ;

2° Au paragraphe 3, alinéa 3, les points 1° à 4° sont remplacés par les points 1° à 5° suivants :

- «
- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
 - 2° contrepoint visée à l'annexe 10,

- 3° harmonie visée à l'annexe 11,
- 4° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 5° harmonie jazz visée à l'annexe 66. ».

Art. 48.

À l'article 59, paragraphe 1^{er}, alinéa 1^{er}, du même règlement, les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 ».

Art. 49.

À l'article 60 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, sont apportées les modifications suivantes :
 - a) À l'alinéa 1^{er}, les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 » ;
 - b) À l'alinéa 3, sont apportées les modifications suivantes :
 - i) Les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 » ;
 - ii) Au point 2, les termes « la section formation musicale » sont remplacés par ceux de « la section théorie musicale et écritures ».
- 2° Au paragraphe 2, les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 ».

Art. 50.

À l'article 61 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Le paragraphe 1^{er} est complété par l'alinéa suivant :

« En attendant que l'élève de danse remplisse la condition énumérée à l'article 57 pour l'obtention du premier prix de danse, l'établissement certifie à l'élève la note finale obtenue à l'examen. » ;
- 2° Au paragraphe 2, les termes « peut décerner » sont remplacés par le terme de « décerne » ;
- 3° Au paragraphe 3, les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 ».

Art. 51.

À l'article 62 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Au paragraphe 1^{er}, sont apportées les modifications suivantes :
 - a) L'alinéa suivant est inséré entre les alinéas 2 et 3 :

« Pour l'élève visé à l'alinéa 2, point 2, le test d'entrée et l'admission en division supérieure est soumise aux conditions suivantes :

 - 1° l'élève doit présenter une certification attestant la réussite des branches secondaires prévues par le présent règlement pour l'obtention du premier prix d'un conservatoire, ou, à défaut, une équivalence ou un acquis de compétence, à valider par le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire ;
 - 2° l'élève n'est pas titulaire d'un diplôme de bachelor ou de master dans la branche dans laquelle l'élève souhaite être admis. » ;
 - b) L'alinéa 3, nouvel alinéa 4, est remplacé par l'alinéa suivant :

« Le test d'entrée est organisé dans le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire, suivant les modalités à fixer par le conservatoire concerné. ».
- 2° Au paragraphe 2, sont apportées les modifications suivantes :

- a) Les chiffres « 72 à 82 » sont remplacés par ceux de « 78 à 88 » ;
b) À l'alinéa 2, les points 1° à 8° sont remplacés par les points 1° à 9° suivants :

- «
1° formation musicale visée à l'annexe 4,
2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
3° contrepoint visé à l'annexe 10,
4° harmonie visée à l'annexe 11,
5° musique de chambre visée à l'annexe 51,
6° art lyrique visé à l'annexe 54,
7° diction visée aux annexes 68 à 70,
8° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
9° danse visée aux annexes 74 à 76. ».

Art. 52.

À l'article 63, paragraphe 2, alinéa 2, du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

- 1° Les mots « , un directeur adjoint » sont insérés entre les mots « un directeur » et « ou un enseignant ».
2° Le terme « autre » est supprimé.

Art. 53.

À l'article 64, paragraphe 1^{er}, du même règlement, les points 1° à 4° sont remplacés par les points 1° à 6° suivants :

- «
1° formation musicale visée à l'annexe 4,
2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
3° contrepoint visé à l'annexe 10,
4° harmonie visée à l'annexe 11,
5° analyse jazz visée à l'annexe 64,
6° harmonie jazz visée à l'annexe 66. ».

Art. 54.

À l'article 65 du même règlement, le paragraphe 1^{er} est complété comme suit :

« L'élève qui a réussi les études, ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen. ».

Art. 55.

Les annexes prévues à l'article 2, paragraphe 2, du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement sont remplacées par les annexes ajoutées au présent règlement.

Elles sont complétées par les annexes des branches d'enseignement d'harmonie, de chant grégorien et d'improvisation, selon les dispositions fixées à l'article 3, paragraphe 1^{er} du règlement précité, et ajoutées au présent règlement.

Art. 56. Pour l'admission en division supérieure de l'année scolaire 2020/2021 d'un l'élève qui s'est présenté à l'examen pour l'obtention du premier prix, pour lequel l'établissement lui certifie la note finale, sans pour autant que l'élève remplisse les conditions énumérées au présent règlement pour l'obtention du premier prix, l'établissement peut introduire une demande motivée auprès du ministre en vue de l'obtention d'une autorisation ministérielle pour l'admission en division supérieure.

L'admission en division supérieure est subordonnée à la réussite d'un test d'entrée pour l'élève ayant obtenu une note finale se situant entre 45 et 49 points, selon les dispositions fixées à l'article 62, paragraphe 1^{er} du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement.

Art. 57. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 58. Notre ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

III. Commentaire des articles

Ad Art. 1^{er}.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 2.

La procédure prévue est adaptée de manière à ce que l'établissement soumet sa demande comprenant tous les éléments (organigramme, durées de cours et programme d'études) qui sont nécessaires en vue d'inscrire la branche à la liste énumérée à l'annexe 1 au cours de la deuxième année probatoire, et non plus une esquisse de structure. Au cours de la deuxième année, il revient à la commission de transmettre au ministre tous les éléments nécessaires pour l'inscription à ladite liste. Les deux délais sont harmonisés et fixés au 1^{er} avril.

Au paragraphe 2, la possibilité de soumettre un projet-pilote par un établissement est également créée et les conditions y relatives sont énumérées.

Ad Art. 3. et 4.

Il y a lieu de préciser que la direction de l'établissement détermine les pondérations énoncées, respectivement adapte la durée totale de participation énoncée.

Ad Art. 5.

Il y a lieu de rectifier une erreur matérielle. Le titre du chapitre 1^{er} est adapté en fonction de la nouvelle dénomination adaptée de la branche.

Ad Art. 6.

Il y a lieu de préciser que la direction de l'établissement adapte la durée totale de participation énoncée.

Deux erreurs matérielles liées à la dénomination de la branche respective ont également été rectifiées.

Ad Art. 7. et 8.

Il y lieu de préciser que la direction de l'établissement définit les œuvres à analyser.

Ad Art. 9.

Il y a lieu de rectifier une erreur matérielle liée à la dénomination de la branche respective.

Ad Art. 10.

La nouvelle branche « harmonie » est insérée au Titre II sous un nouveau chapitre, suivant la procédure énumérée à l'article 2.

Ad Art. 11., 12. et 13.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 14. et 15.

Il y a lieu de rectifier des erreurs matérielles visant à rendre les articles plus lisibles.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 16., 17. et 18

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 19.

La nouvelle branche « chant grégorien » est insérée au Titre IV sous le chapitre III, suivant la procédure énumérée à l'article 2.

Ad Art. 20.

Il est nécessaire de modifier la numérotation du chapitre suite à l'introduction de la nouvelle branche « chant grégorien ».

Ad Art. 21.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 22.

La nouvelle branche « improvisation » est insérée sous le Titre V dans la Partie II suivant la procédure énumérée à l'article 2.

Ad Art. 23.

Il s'agit de rectifier une erreur d'intitulé de ce chapitre, afin d'harmoniser l'organisation des branches d'enseignement.

Ad Art. 24.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 25.

Cette modification découle de la rectification de l'intitulé prévu à l'article 23.

Ad Art. 26.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 27.

Cette modification découle de la rectification de l'intitulé prévu à l'article 23.

Ad Art. 28. à 33.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 34.

Il convient de modifier l'intitulé suite à l'ajout de la diction de langue luxembourgeoise.

Ad Art. 35.

La dénomination du cours est modifiée, suite à l'ajout de la diction de langue luxembourgeoise et il est ajouté une année d'études pour les cours de diction.

Ad Art. 36.

Il est ajouté une année d'études et sa dénomination pour les cours de diction en division moyenne et en division moyenne spécialisée.

La dénomination du cours est modifiée suite à l'ajout de la diction de langue luxembourgeoise. L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 37.

La dénomination du cours est modifiée suite à l'ajout de la diction de langue luxembourgeoise. L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 38.

Il est ajouté une année d'études pour les cours d'art dramatique.

Une erreur matérielle a également été rectifiée.

Ad Art. 39.

Il est ajouté une année d'études et sa dénomination pour les cours d'art dramatique en division moyenne et en division moyenne spécialisée.

Ad Art. 40.

Des modifications nécessaires sont dues à l'ajout d'une année d'études supplémentaire pour les cours d'art dramatique.

Il y a lieu de préciser que l'élève doit suivre le cours de diction dans la même langue que le cours d'art dramatique.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 41.

L'intitulé est modifié dans un souci d'assurer une meilleure compréhension des branches et dispositions y regroupées.

Ad Art. 42. et 43.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 44.

Des équivalences entre la formation musicale de la division moyenne et de la division moyenne spécialisée et la formation musicale pour danseurs de deuxième degré sont énumérées.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 45.

Suite à l'introduction de nouvelles branches d'enseignement, l'énumération de ces branches est adaptée.

Ad Art. 46.

Le libellé est ajouté pour éviter qu'un élève ayant réussi son année d'études respective puisse se réinscrire dans la même année d'études et se représenter à l'examen dans le seul but d'améliorer le résultat obtenu.

Ad Art. 47.

Suite à l'introduction de nouvelles branches d'enseignement, l'énumération de ces branches est adaptée.

Ad Art. 48.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 49.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

La dénomination de cette section a également été rectifiée.

Ad Art. 50.

L'ajout de cet alinéa a pour objectif de permettre à l'élève de se présenter à l'examen pour l'obtention du premier prix et avoir une certification de la note finale, sans remplir les conditions nécessaires pour se voir décerner le premier prix, à l'instar des élèves de la formation instrumentale et vocale.

Une erreur matérielle a également été rectifiée.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Ad Art. 51.

L'ajout de cet alinéa a pour objectifs de :

- 1° soumettre l'élève en question aux mêmes conditions que l'élève venant d'un établissement prévu à l'article 5 de la loi modifiée du 28 avril 1998 portant a) harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ; b) modification de l'article 5 de la loi du 24 mai 1989 sur le contrat de travail ; c) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État ;
- 2° préciser que l'élève n'est pas détenteur d'un diplôme de bachelor ou de master dans la branche dans laquelle il souhaite être admis, étant donné que les deux diplômes précités sont des finalités d'études supérieures, ce qui n'est pas le cas pour le diplôme supérieur de l'enseignement musical.

Il est également précisé que le lieu dans lequel se déroulera le test d'entrée est le conservatoire dans lequel l'élève veut s'inscrire, et non plus un des trois conservatoires du pays.

L'introduction de nouvelles branches d'enseignement a pour effet de devoir adapter la numérotation des annexes existantes.

Suite à l'introduction de nouvelles branches d'enseignement, l'énumération de ces branches est adaptée.

Ad Art. 53.

En prévision de la mise en œuvre des préparatifs relatifs à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur, il s'est avéré fort difficile de rassembler un jury selon la composition prévue à l'article 7, point 2 du règlement grand-ducal précité et de trouver un directeur ou un enseignant d'un autre conservatoire. C'est pour cette raison et au vu de simplifier la composition de ces jurys, que le présent article est modifié, afin d'élargir la nomination à celle d'un directeur, d'un directeur adjoint ou d'un enseignant d'un conservatoire, peu importe s'il s'agit du même conservatoire organisant cet examen ou d'un des deux autres du pays.

Cette modification a également été entreprise au règlement grand-ducal du 28 mai 2020 portant dérogation aux articles 6, 7, 10, 11, 54, 57, 63 et 64 du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement, afin d'assurer cette modalité pour l'année scolaire 2019/2020.

Ad Art. 54.

Le libellé est ajouté pour éviter qu'un élève ayant réussi son année d'études respective puisse se réinscrire dans la même année d'études et se représenter à l'examen dans le seul but d'améliorer le résultat obtenu.

Ad Art. 55.

Au vu des rectifications entreprises relatives aux diverses branches d'enseignement et de l'adaptation de la numérotation des annexes existantes au vu de l'introduction de nouvelles branches d'enseignement, il est nécessaire de remplacer les annexes existantes, afin d'assurer une certaine homogénéité.

Ad Art. 56.

Il s'agit de la première année scolaire après la mise en vigueur du règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement, lequel énumère les conditions à remplir par l'élève pour une admission en division supérieure.

Or, il s'avère qu'avant la mise en vigueur de ce règlement, les élèves pouvaient être admis en division supérieure sur base de la note finale obtenue à l'examen pour l'obtention du premier prix, sans pour autant que l'établissement ait décerné le premier prix selon les conditions énumérées au règlement.

Afin de ne pas léser un petit nombre d'élèves se trouvant dans le cas décrit et pour leur permettre l'admission en division supérieure, sans premier prix décerné et sur base de la certification de la note finale obtenue à l'examen pour l'obtention du premier prix, il est ajouté une dérogation pour l'année scolaire 2020/2021.

IV. Fiche financière

Le présent projet n'a pas d'incidence sur le budget de l'État.

Règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement

Texte coordonné

Partie I^{ère} – Définitions et branches d'enseignement

Art. 1^{er}. Au sens du présent règlement, on entend par :

1. « adulte » : toute personne âgée d'au moins dix-huit ans révolus avant le 1^{er} septembre et qui ne s'inscrit pas en formation musicale selon les conditions prévues aux articles 6 à 7, ni en formation instrumentale selon les conditions prévues aux articles 16 à 19, ni en formation vocale-chant selon les conditions prévues aux articles 25 à 27, ni en formation diction selon les conditions prévues aux articles 42 à 43, ni en formation danse jazz selon les conditions prévues aux articles 50 à 51 ;
2. « branche » : toute branche d'enseignement qui peut être enseignée par l'établissement ;
3. « clarinette » : tous les types de clarinettes à l'exception de la clarinette basse ;
4. « commissaire » : le commissaire à l'enseignement musical, tel que prévu à l'article 11 de la loi visée au point 19 ;
5. « commission » : la commission nationale des programmes, telle que prévue à l'article 10 de la loi visée au point 19 ;
6. « commune » : la commune ou le syndicat de communes respectif de l'établissement ;
7. « cordes » : le violon, le violon-alto, le violoncelle et la contrebasse à cordes ;
8. « danse » : la danse classique, la danse contemporaine et la danse jazz ;
9. « diction » : la diction allemande et la diction française ;
10. « direction » : la direction chorale et la direction orchestre ;
11. « élève » : toute personne inscrite dans un établissement ;
12. « enfant » : tout élève de jeune âge entre quatre et huit ans en éveil musical et en éveil instrumental inscrit dans un établissement ;
13. « enseignant » : l'enseignant d'un établissement d'enseignement musical du secteur communal ;
14. « établissement » : l'établissement d'enseignement musical de type « conservatoire », « école de musique » ou « cours de musique », tel que prévu à l'article 5 de la loi visée au point 19 ;
15. « examen » : les examens relatifs aux différentes branches d'enseignement qui sont organisés par l'établissement respectif, selon les dispositions prévues à l'article 5 de la loi ;
16. « formation jazz » : la formation instrumentale jazz et le chant jazz ;
17. « gros cuivres » : le baryton, l'euphonium, le tuba basse et la contrebasse ;
18. « instruments à vent » : le hautbois, le cor anglais, le basson, la flûte à bec, la flûte traversière, la clarinette, la clarinette basse, le saxophone, les petits cuivres, l'alto en mib, le cor en fa, le trombone, le trombone basse et les gros cuivres ;
19. « loi » : la loi modifiée du 28 avril 1998 portant a) harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ; b) modification de l'article 5 de la loi du 24 mai 1989 sur

le contrat de travail ; c) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État et les règlements grand-ducaux s'y rapportant ;

20. « ministre » : le ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions ;
21. « mise en loge » : la technique visant à isoler l'élève dans une salle de préparation le temps du déroulement d'un examen ;
22. « petits cuivres » : la trompette, le bugle et le cornet ;
23. « pool d'études » : le recueil d'études établi au niveau national ;
24. « saxophone » : les saxophones soprano, alto, ténor et baryton.

Art. 2. (1) Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche.

(2) La liste des différentes branches d'enseignement figure à l'annexe 1. Les différentes branches, les organigrammes, ainsi que les programmes d'études figurent aux annexes 2 à 8288.

(3) À l'intérieur des différentes divisions et des différents degrés, les passages d'une année à l'autre sont fixés et certifiés par l'établissement.

À l'intérieur des différentes divisions et des différents degrés, l'élève peut être autorisé à passer à un niveau supérieur sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, sans devoir suivre consécutivement toutes les années et sans passer les examens y relatifs.

Dans les cas où le passage d'une année à l'autre n'est pas prévu par le présent règlement, il est fixé et certifié par l'établissement compétent.

~~**Art. 3.** Pour toute branche ne figurant pas dans la liste des branches d'enseignement énumérées à l'annexe 1, l'établissement soumet au ministre une demande motivée comprenant une esquisse de structure, d'horaires et de programme d'études pour le 1^{er} mai précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction de ladite branche. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non l'enseignement de cette branche pendant deux années, sous la surveillance du commissaire, et en attendant que la commission ait élaboré un programme d'études correspondant.~~

~~Au cours de la deuxième année probatoire, l'organigramme et le programme d'études élaborés sont transmis au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1^{er} avril précédant l'année scolaire prévue en vue d'inscrire la branche en question à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement.~~

Art. 3. (1) Pour toute branche ne figurant pas dans la liste des branches d'enseignement énumérées à l'annexe 1, l'établissement soumet au ministre une demande motivée comprenant l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études pour le 1^{er} avril précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction de ladite branche. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non l'enseignement de cette branche pendant deux années, sous la surveillance du commissaire.

Au cours de la deuxième année probatoire, la commission transmet l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études élaborés au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1^{er} avril précédant l'année scolaire prévue en vue d'inscrire la branche en question à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement.

(2) Pour tout projet-pilote envisagé par un établissement, ce dernier soumet au ministre une demande motivée avec un descriptif détaillé, comprenant l'organigramme, les durées de cours et le programme d'études, pour le 1^{er} février précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction dudit projet-pilote. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non le projet-pilote pendant deux années, sous la surveillance du commissaire.

Après demande de l'établissement au cours de la deuxième année, et suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre peut autoriser un prolongement du projet-pilote de deux années supplémentaires. Tout projet-pilote est limité à un maximum de quatre années.

Au cours de la dernière année d'autorisation, l'établissement soumet au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1^{er} février une demande motivée en vue d'inscrire le projet-pilote comme branche à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement, suite aux avis du commissaire et de la commission.

Partie II – Les niveaux d'enseignement des différentes branches

Livre I^{er} – Musique classique

Titre I^{er} – Formation musicale

Art. 4. La formation musicale comprend quatre divisions, dont l'éveil musical, et s'étend sur une durée totale de onze années.

Chapitre I^{er} – Éveil musical

Art. 5. (1) L'éveil musical se déroule dans un cycle d'une durée totale de trois années d'études, dénommées « éveil musical 1 », « éveil musical 2 » et « éveil musical 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Les enfants âgés d'au moins quatre ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil musical 1, les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil musical 2 et les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil musical 3. Le passage à l'année suivante se fait exclusivement en fonction de l'âge de l'enfant.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'éveil musical sont fixés aux annexes 2 et 3.

Chapitre II – Formation musicale

Art. 6. (1) La division inférieure de la formation musicale comprend quatre années d'études, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° la « formation musicale 1 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

- 2° la « formation musicale 2 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement ;
- 3° la « formation musicale 3 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement ;
- 4° la « formation musicale 4 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement.

Les élèves âgés d'au moins sept ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en formation musicale 1.

Chaque établissement peut offrir en parallèle à la formation musicale 4 un cours supplémentaire, dénommé « formation musicale 4 renforcée », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes pour préparer les élèves à leur admission en division moyenne spécialisée.

(2) La division inférieure est clôturée par l'obtention du certificat de la division inférieure qui est décerné par l'établissement, après le passage de l'examen comportant l'épreuve en formation musicale 4 qui est regroupée en trois chapitres, l'oral, l'écoute et la théorie, avec des pondérations définies.

À l'intérieur des chapitres « oral » et « écoute », une subdivision est réalisée :

- 1° pour l'oral, le chant autonome entre en compte pour quatre douzièmes de la note finale et les autres exercices, tels que les chants imposés, exercices de lecture rythmique, chants populaires et chants polyphoniques, pour trois douzièmes de la note finale ;
- 2° pour l'écoute, la dictée mélodique entre en compte pour deux douzièmes de la note finale et les autres exercices, tels que les exercices de dépistage de fautes, des dictées rythmiques et des dictées à choix multiple et reconnaissance de couleurs instrumentales, pour deux douzièmes de la note finale.

Les éléments du chapitre « théorie » comptent pour un douzième dans la note finale.

(3) Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division inférieure de la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 16, soit la formation vocale visée à l'article 25, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 35.

Art. 7. (1) La division moyenne s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne qui est décerné par l'établissement.

L'examen écrit et oral pour l'obtention du diplôme sont regroupés en quatre chapitres dont les pondérations sont déterminées par la direction de l'établissement :

- 1° les chapitres - la théorie, la lecture à vue traditionnelle, la dictée – qui entrent chacun en compte pour au moins un sixième de la note finale ;
- 2° le chapitre - les autres parties – qui entre en compte pour au maximum trois sixièmes de la note finale.

Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division moyenne de la formation musicale jusqu'à l'obtention du diplôme de la division moyenne pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 17, soit la formation vocale visée à l'article 26, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 36.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jusqu'à l'obtention du premier prix pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 17, soit la formation vocale visée à l'article 26, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 36.

(3) La division supérieure s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale sont fixés aux annexes 2 et 4.

Chapitre III – Formation musicale pour adultes

Art. 8. (1) La formation musicale pour adultes se déroule en quatre années d'études, dénommées « Formation musicale adultes 1 », « Formation musicale adultes 2 », « Formation musicale adultes 3 » et « Formation musicale adultes 4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de soixante minutes.

Elle peut être organisée en deux années d'études, sur décision de l'établissement, dénommées, dans ce cas, « Formation musicale adultes 1/adultes2 » et « Formation musicale adultes 3/adultes4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de cent vingt minutes. Le passage d'une année à l'autre est fixé et certifié par l'établissement.

La formation musicale pour adultes est clôturée par une épreuve à définir et à certifier par l'établissement qui permet, en cas de réussite, d'être admis au cours de la formation musicale 4, définie à l'article 6.

(2) La formation musicale pour adultes peut avoir lieu en parallèle à la formation instrumentale pour adultes, définie à l'article 20, ou à la formation vocale pour adultes, définie à l'article 30.

Elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années, ou de deux années, selon les dispositions prévues au paragraphe 1^{er}, alinéas 1^{er} et 2.

Si la formation musicale pour adultes débute après un passage d'une ou de plusieurs années d'études en formation musicale prévue à l'article 6, ces années sont prises en compte et la durée totale de participation est adaptée en conséquence par la direction de l'établissement.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour adultes sont fixés aux annexes 5 et 6.

Titre II – Théorie musicale et écritures

Chapitre I^{er} — Culture musicale

Chapitre I^{er} – Culture musicale – cours d'écoute

Art. 9. (1) ~~Le cours d'écoute de culture musicale~~ Le cours de culture musicale – cours d'écoute se déroule sur une année d'études, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Est admissible tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.

(2) Le cours est clôturé par un contrôle des connaissances de l'élève et son orientation vers les différentes branches de la théorie musicale et des écritures.

Le contrôle de connaissances prend la forme d'un entretien entre l'élève, l'enseignant et un deuxième enseignant à désigner par la direction de l'établissement, portant sur l'analyse de deux œuvres ou de deux extraits d'œuvres. La première œuvre, d'une durée de cinq minutes, sera écoutée par l'élève mis en loge pendant quinze minutes et la deuxième, d'une durée de deux minutes, sera écoutée en audition directe lors de l'épreuve.

(3) L'organigramme de ~~la théorie et des écritures musicales~~ la théorie musicale et des écritures et le programme d'études détaillé de la culture musicale-cours d'écoute sont fixés aux annexes 7 et 8.

Chapitre II – Analyse musicale

Art. 10. (1) Le cours d'analyse musicale comprend trois divisions d'une durée totale de quatre années d'études, dont :

- 1° une année d'études, dénommée « inférieur », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en division inférieure ;
- 2° une année d'études, dénommée « moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en division moyenne spécialisée ;
- 3° deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en division supérieure.

Est admissible tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.

(2) L'examen en division inférieure pour l'obtention de la première mention comprend deux mises en loge de quatre heures, l'une après le premier semestre et l'autre en fin d'année scolaire, qui consistent, chacune, en ~~l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement~~ l'analyse d'œuvres définies par la direction de l'établissement avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué à l'élève qu'à la fin de l'année scolaire avec le résultat de la deuxième mise en loge. Chaque mise en loge compte pour la moitié de la note finale.

Art. 11. (1) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

L'examen pour l'obtention du premier prix comprend, en sus des modalités définies à l'article 57 les épreuves suivantes :

1. une mise en loge de cinq heures après le premier semestre qui compte pour un tiers de la note finale ;
2. une mise en loge de cinq heures en fin d'année scolaire qui compte pour la moitié de la note finale ;
3. une épreuve orale en fin d'année scolaire qui compte pour un sixième de la note finale. Le temps de préparation de l'élève pour cette épreuve est de trente minutes.

Les mises en loge prévues aux points 1° et 2° consistent chacune en ~~l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement~~ l'analyse d'œuvres définies par la direction de l'établissement, avec application des diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

(2) L'admission en division supérieure se fait selon les modalités définies à l'article 62.

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend, en sus des modalités définies aux articles 62 à 65, trois volets :

- 1° une mise en loge de cinq heures consistant en ~~l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement~~ l'analyse d'œuvres définies par la direction de l'établissement avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études et dont le résultat entre en compte pour un tiers de la note finale ;
- 2° une réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre au choix de l'élève, après concertation avec son enseignant, qui entre en compte pour la moitié de la note finale ;
- 3° une soutenance du dossier visé au point 2 qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

(3) L'organigramme de la théorie musicale et des écritures et le programme d'études détaillé de l'analyse musicale sont fixés aux annexes 7 et 9.

Chapitre III – Contrepoint

Art. 12. (1) Le cours de contrepoint comprend quatre divisions et se déroule sur une durée totale de huit années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant réussi le contrôle de connaissances prévu à l'article 9, paragraphe 2, du ~~cours d'écoute de culture musicale~~ cours de culture musicale – cours d'écoute.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes et est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle. L'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle comprend deux épreuves de création d'une pièce à deux voix ;
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes et est clôturé par l'obtention de la première mention.

L'examen pour l'obtention de la première mention comprend une mise en loge de six à huit heures pour chacune des deux épreuves de création musicale.

Art. 13. (1) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes et est clôturée par l'obtention du premier prix. L'examen pour l'obtention du premier prix comprend une mise en loge de huit heures pour chacune des deux épreuves, en sus des modalités définies aux articles 57 et 58.

(2) La division supérieure comprend deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes et est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend une mise en loge de huit heures pour chacune des deux épreuves en sus des modalités définies aux articles 62 à 65.

(3) L'organigramme de la théorie musicale et des écritures et le programme d'études détaillé du contrepoint sont fixés aux annexes 7 et 10.

Chapitre IV – Harmonie

Art. 13bis. (1) Le cours d'harmonie comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en inférieur 3 et de soixante minutes en inférieur 4. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(6) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie sont fixés aux annexes 7 et 11.

Art. 13ter. (1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au deuxième cycle de la division inférieure ainsi que dans les divisions moyenne et moyenne spécialisée, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 5 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 2° « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure, à trois pour les divisions moyenne et moyenne spécialisée et à deux pour la division supérieure.

Titre III – Formation instrumentale

Art. 14. La formation instrumentale comprend quatre divisions, dont l'éveil instrumental, et s'étend sur une durée totale de dix-sept années.

Chapitre I^{er} – Éveil instrumental

Art. 15. (1) L'éveil instrumental comprend trois années d'études au total avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de vingt minutes en première année, de vingt ou de trente minutes en deuxième année et de trente minutes en troisième année.

(2) Les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil instrumental 1, les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil instrumental 2 et les enfants âgés d'au moins sept ans révolus avant le 1^{er} septembre sont inscrits en éveil instrumental 3. Le passage à l'année suivante se fait en fonction de l'âge de l'enfant.

(3) L'éveil instrumental est possible dans toutes les branches qui figurent à l'annexe 1, sous le point 1.3.2. de la sous-section formation instrumentale, à l'exception des instruments pour lesquels des conditions d'admission spécifiques sont fixées dans les articles suivants et les programmes d'études respectifs.

L'organigramme de la formation instrumentale et le programme d'études détaillé de l'éveil instrumental sont fixés aux annexes ~~11 et 12~~ 12 et 13.

Chapitre II – Formation instrumentale

Art. 16. (1) La division inférieure de la formation instrumentale comprend deux cycles d'une durée totale de huit années. Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de huit ans révolus avant le 1^{er} septembre.

(2) Le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Le premier cycle est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.

(3) Le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, de la division inférieure comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente ou de quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou de soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Le deuxième cycle est clôturé par l'obtention de la première mention.

(4) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 2° « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 3° « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ou quarante-cinq minutes ;
- 4° « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

(5) Le nombre total d'années d'études pour la division inférieure est limité à neuf.

Art. 17. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}.

La division moyenne comprend deux cycles, dénommés « moyen 1 » et « moyen 2 », de quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée comprend deux cycles, dénommés « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », de quatre années d'études au total, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec des cours individuels hebdomadaires d'une durée de soixante minutes, peut être

accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

Art. 18. (1) La division supérieure comprend un cycle de deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de la formation instrumentale sont fixés aux annexes ~~41 à 43~~ 12 à 45.

Art. 19. (1) Le cours de pratique au clavier se déroule sur trois années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Est admissible tout élève ayant atteint au moins l'âge de quinze ans révolus avant le 1^{er} septembre, et ayant obtenu soit un premier prix en formation musicale, soit un diplôme de la division moyenne en formation musicale, soit une première mention en branche instrumentale. Une admission sur dossier avec une lettre de motivation à adresser au directeur ou chargé de la direction de l'établissement est possible.

Le cours de pratique au clavier est clôturé par l'obtention du certificat final.

(2) L'organigramme et le programme d'études de la pratique au clavier sont fixés aux annexes ~~44 et 45~~ 46 et 47.

Chapitre III – Formation instrumentale pour adultes

Art. 20. (1) La formation instrumentale pour adultes comprend soit la formation initiale, soit la formation qualifiante et s'applique aux branches figurant à l'annexe 1, sous le point 1.3.2. sous-section formation instrumentale.

(2) La formation initiale comprend sept années d'études au total, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 », « adultes 7 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente minutes. Elle se distingue de la formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19, dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation initiale se fait après un passage en formation instrumentale visée aux articles 16 à 19, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation initiale est adaptée en conséquence par l'établissement.

À la fin de la quatrième année a lieu une première épreuve pour pouvoir poursuivre la formation initiale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale au niveau de l'inférieur 2.2, visée à l'article 16.

La formation initiale se clôture par l'obtention de l'épreuve finale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale au niveau de l'inférieur 3.2, visée à l'article 16.

(3) La formation qualifiante a pour objectif d'aider l'adulte à regagner le niveau de compétences acquises antérieurement, afin d'intégrer la formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19, et de préparer soit la première mention, soit le diplôme de la division moyenne en fonction du niveau précité.

Un adulte peut accéder à la formation qualifiante sur décision de l'établissement aux conditions suivantes :

1. avoir quitté un établissement depuis au moins trois années ;
2. avoir suivi une formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19 ;
3. avoir acquis au moins un niveau d'études correspondant au niveau de l'inférieur 3.2, visé à l'article 16.

La formation qualifiante est limitée à deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

(4) L'organigramme de la formation instrumentale pour adultes se trouve à l'annexe 5. Les programmes d'études détaillés des branches de la formation instrumentale sont fixés aux annexes 13 à 43 45, lesquels sont adaptés par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

Chapitre IV – Lecture-déchiffrage

Art. 21. (1) Le cours de lecture-déchiffrage comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total.

(2) L'admission en degré inférieur est possible qu'après l'obtention du diplôme ~~de premier du~~ premier cycle de la formation instrumentale.

Le degré inférieur comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention de la première mention de la formation instrumentale et du certificat du degré inférieur du cours de lecture-déchiffrage.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) L'admission en degré supérieur est possible qu'après l'obtention du certificat du degré moyen du cours de lecture-déchiffrage.

Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il accompagne les études des divisions moyenne et moyenne spécialisée de la formation instrumentale et est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, soit « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, soit « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

~~(7) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de lecture-déchiffrage sont fixés aux annexes 46 et 47.~~

(6) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de lecture-déchiffrage sont fixés aux annexes 48 et 49.

Chapitre V – Musique de chambre

Art. 22. (1) Le cours de musique de chambre comprend trois divisions d'une durée totale de dix années d'études.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après l'obtention du diplôme du premier cycle dans la branche instrumentale correspondante.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes au premier cycle, dénommée « inférieur 2.1 » ou de soixante minutes au deuxième cycle, dénommée « inférieur 4.1 » peut être accordée. Le nombre total d'années d'études pour la division inférieure est limité à cinq.

Art. 23. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours

collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de la formation instrumentale.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

Art. 24. (1) La division supérieure, répartie en supérieur 1 et supérieur 2, comprend deux années d'études avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de musique de chambre sont fixés aux annexes ~~48 et 49~~ 50 et 51.

Titre IV – Formation vocale

Chapitre I^{er} – Chant

Art. 25. (1) Le cours de chant comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quinze ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi une épreuve d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

- 1° le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.
- 2° le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente ou quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1. « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
2. « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
3. « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente ou quarante-cinq minutes ;
4. « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

Le nombre total d'années d'études pour les deux premiers cycles est limité à neuf.

Art. 26. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'étude supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

Art. 27. (1) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées supérieur 1 et supérieur 2, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année d'étude supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée supérieur 3. Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(3) L'organigramme de la formation vocale – chant et le programme d'études détaillé de chant sont fixés aux annexes ~~50 et 51~~ 52 et 53.

Chapitre II – Art lyrique

Art. 28. (1) Le cours d'art lyrique comprend quatre divisions d'une durée totale de six années d'études. La durée hebdomadaire des cours d'art lyrique, toutes divisions confondues, est scindée, par l'établissement, en une moitié de cours individuel pour l'élève et une autre moitié de cours collectifs.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après l'obtention de la première mention de chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, et après la réussite du test d'admission à définir par l'établissement.

La division inférieure comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Elle est clôturée par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(4) L'admission en division moyenne spécialisée d'art lyrique est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de chant et si l'élève a obtenu la première mention d'art lyrique avec un minimum de cinquante points sur soixante.

La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

Art. 29. (1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division, tout en appliquant la répartition prévue à l'article 28, paragraphe 1^{er}, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1. « inférieur 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes ;
2. « moyen 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
3. « moyen spécialisé 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
4. « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études par division est limité à trois.

(2) Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études de chant à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint. Un premier prix de chant constitue une condition d'admissibilité à l'examen du premier prix d'art lyrique et un diplôme supérieur de chant constitue une condition d'admissibilité à l'examen du diplôme supérieur d'art lyrique.

(3) L'organigramme de la formation vocale - art lyrique et le programme d'études détaillé d'art lyrique sont fixés aux annexes 50-et-52 52 et 54.

Chapitre III – Chant grégorien

Art. 29bis. (1) Le cours de chant grégorien comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total. La durée hebdomadaire des cours de chant grégorien, toutes divisions et années confondues, est de cent vingt minutes, répartie en un cours théorique de soixante minutes et en un cours pratique de soixante minutes.

(2) Est admissible en degré inférieur tout élève ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement. Le degré inférieur comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention du certificat du degré inférieur du cours de chant grégorien.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) L'admission en degré supérieur est possible qu'après l'obtention du certificat du degré moyen du cours de chant grégorien.

Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 3 », soit « moyen 3 », soit « supérieur 3 » avec à chaque fois un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, réparti en un cours théorique de soixante minutes et en un cours pratique de soixante minutes.

(6) L'organigramme de la formation vocale – chant grégorien et le programme d'études détaillé de chant grégorien sont fixés aux annexes 52 et 55.

Chapitre III – Formation vocale pour adultes

Chapitre IV – Formation vocale pour adultes

Art. 30. (1) La formation vocale pour adultes comprend une formation initiale d'une durée totale de sept années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 », « adultes 7 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

La formation vocale pour adultes se distingue de la formation vocale - chant, visée aux articles 25 à 29, dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation vocale pour adultes se fait après un passage en formation vocale - chant visée aux articles 25 à 29, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation vocale pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement.

(2) À la fin de la quatrième année a lieu une épreuve intermédiaire pour pouvoir poursuivre la formation vocale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation vocale - chant au niveau de l'inférieur 2.2, visée à l'article 25.

À la fin de la septième année a lieu une épreuve finale à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation vocale - chant au niveau de l'inférieur 3.2, visée à l'article 25.

(3) L'organigramme de la formation vocale pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études détaillé de chant se trouve à l'annexe 54-53, lequel est adapté par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

Titre V – Improvisation

Art. 30bis. (1) Le cours d'improvisation comprend trois degrés d'une durée totale de sept années d'études.

(2) L'admission en degré inférieur est possible qu'après l'obtention du diplôme du premier cycle, soit en formation instrumentale, fixée à l'article 16, paragraphe 2, soit de chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, alinéa 2, point 1°. Le degré inférieur comprend trois années,

dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention de la première mention, soit en formation instrumentale, fixée à l'article 16, paragraphe 3, soit en chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, alinéa 2, point 2°.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 4 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, soit « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, soit « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

(6) L'organigramme de l'improvisation et le programme d'études détaillé de l'improvisation sont fixés aux annexes 56 et 57.

Chapitre IV – Direction

Titre VI – Direction

Art. 31. (1) Le cours de direction comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après la réussite d'un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire la première année d'une durée de quarante-cinq minutes et un cours hebdomadaire la deuxième année d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(4) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours

individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

Art. 32. (1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée par division, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 5 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 2° « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 4° « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

(2) L'organigramme de la direction chorale et orchestre se trouve à l'annexe 5358.

Section I^{ère} – Direction chorale

Chapitre I^{er} – Direction chorale

Art. 33. (1) Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction chorale, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale, ainsi que suivre ou avoir suivi les cours d'une branche instrumentale ou de la formation vocale - chant.

Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention de la direction chorale, l'élève doit être détenteur du premier prix en formation musicale et détenteur soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche instrumentale ou de chant.

(2) Le programme d'études détaillé de la direction chorale se trouve à l'annexe 5459.

Section II – Direction orchestre

Chapitre II – Direction orchestre

Art. 34. (1) Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction orchestre, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée de la formation musicale.

Pour être admis à l'examen d'obtention du diplôme du premier cycle, l'élève doit être détenteur de la première mention de la formation instrumentale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix de la formation musicale.

Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention, l'élève doit être détenteur du premier prix de la formation musicale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche de la formation instrumentale.

Pour être admis à la division moyenne spécialisée, l'élève doit être détenteur du premier prix d'une branche de la formation instrumentale et respecter les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

(2) Le programme d'études détaillé de la direction orchestre se trouve à l'annexe 5560.

Livre II – Musique jazz

Titre I^{er} – Formation instrumentale et vocale jazz

Art. 35. (1) La formation instrumentale et vocale jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études.

La participation au cours de la formation musicale, visée aux articles 6 et 7, est obligatoire pour l'élève admis à la présente formation.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de neuf ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

- 1° le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente ou quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 2° « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 3° « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ou quarante-cinq minutes ;
- 4° « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

Le nombre total d'années d'études pour les deux premiers cycles est limité à neuf.

Art. 36. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

Art. 37. (1) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(3) L'organigramme du département jazz et le programme d'études détaillé de la formation instrumentale et vocale jazz sont fixés aux annexes ~~56 et 57~~ 61 et 62.

Titre II – Théorie musicale

Chapitre I^{er} – Histoire du jazz

Art. 38. Le cours d'histoire du jazz comprend deux années d'études, dénommées « histoire du jazz 1 » et « histoire du jazz 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat final.

L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire du jazz sont fixés aux annexes ~~56 et 58~~ 61 et 63.

Chapitre II – Analyse jazz

Art. 39. (1) Le cours d'analyse jazz comprend trois divisions d'une durée totale de quatre années d'études.

(2) Pour être admis en division inférieure, l'élève doit être détenteur au moins du certificat de la division inférieure de la formation musicale et de la première mention du cours d'harmonie jazz.

La division inférieure comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes la première année et de quatre-vingt-dix minutes la deuxième année. Elle est clôturée par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend une année d'études, dénommée « moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) La division supérieure comprend une année d'études, dénommée « supérieur », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(5) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'analyse jazz sont fixés aux annexes ~~56 et 59~~ 61 et 64.

Chapitre III – Déchiffrage jazz

Art. 40. (1) Le cours de déchiffrage jazz comprend deux degrés d'une durée totale de deux années d'études, dénommées « déchiffrage jazz inférieur 1 » et « déchiffrage jazz moyen 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Le degré inférieur est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur. Le degré moyen est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire,

avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, peut être accordée par degré qui est dénommée « déchiffrage jazz inférieur 2 » et « déchiffrage jazz moyen 2 ».

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé du déchiffrage jazz sont fixés aux annexes ~~56 et 60~~ 61 et 65.

Chapitre IV – Harmonie jazz

Art. 41. (1) Le cours d'harmonie jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en inférieur 3 et de soixante minutes en inférieur 4. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(6) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie jazz sont fixés aux annexes ~~56 et 64~~ 61 et 66.

Livre III – Diction et art dramatique

Titre I^{er} – Diction

Chapitre I^{er} – Diction allemande et française

Chapitre I^{er} – Diction allemande, française et luxembourgeoise

Art. 42. (1) Le cours de ~~diction allemande et française~~ diction allemande, française et luxembourgeoise comprend quatre divisions d'une durée totale de ~~huit~~ neuf années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- a) le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- b) le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

Art. 43. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend ~~deux~~ trois années d'études, dénommées « ~~moyen 1~~ » et « ~~moyen 2~~ » « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend ~~deux~~ trois années d'études, dénommées « ~~moyen spécialisé 1~~ » et « ~~moyen spécialisé 2~~ » « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(2) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(3) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(4) L'organigramme et les programmes d'études détaillés de la ~~diction allemande et française~~ diction allemande, française et luxembourgeoise sont fixés aux annexes ~~62 à 64~~ 67 à 70.

Chapitre II – Diction pour adultes

Art. 44. (1) La formation diction pour adultes a une durée totale de quatre années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Elle comporte des épreuves intermédiaires et finales, ainsi que des tests adaptés aux niveaux inférieur 1 ou inférieur 2, afin de permettre à l'adulte d'intégrer et de poursuivre les cours de diction en inférieur 2 ou inférieur 3, prévus à l'article 42.

La formation de diction pour adultes se distingue de la formation de diction dans le choix des méthodes d'enseignement, dans le travail de la mémoire et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation de diction pour adultes se fait après un passage en formation de diction, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation de diction pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.

(2) L'organigramme de la formation de diction pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études est identique aux programmes d'études de la ~~diction allemande et française~~ diction allemande, française et luxembourgeoise qui sont fixés aux annexes ~~63 et 64~~ 68 à 70, lesquels sont adaptés par l'établissement en fonction des capacités de l'adulte.

Titre II – Art dramatique

Chapitre I^{er} – Art dramatique allemand et français

Art. 45. (1) Le cours d'art dramatique comprend quatre divisions d'une durée totale de ~~huit~~ neuf années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours ~~individuel~~ hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours ~~individuel~~ hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

Art. 46. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend ~~deux~~ trois années d'études, dénommées ~~« moyen 1 » et « moyen 2 »~~ « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée d'art dramatique est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de diction. La division moyenne spécialisée comprend ~~deux~~ trois années d'études, dénommées ~~« moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 »~~ « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(4) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

Art. 47. (1) Les cours d'art dramatique des divisions inférieure, moyenne, moyenne spécialisée et supérieure sont organisés par l'établissement comme suit :

- 1° une moitié de la durée hebdomadaire des cours en cours individuel pour l'élève ;
- 2° l'autre moitié de la durée hebdomadaire des cours en cours collectif.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division, tout en appliquant la répartition prévue au paragraphe 1^{er}, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 5 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes ;
- 2° ~~« moyen 3 »~~ « moyen 4 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 3° ~~« moyen spécialisé 3 »~~ « moyen spécialisé 4 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 4° « supérieur 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

~~Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure et à trois pour les divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure. Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure, à quatre pour les divisions moyenne et moyenne spécialisée et à trois pour la division supérieure.~~

(3) Les études d'art dramatique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études de diction dans la même langue à un niveau plus avancé que le niveau d'études d'art dramatique atteint.

Un premier prix de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du premier prix d'art dramatique et un diplôme supérieur de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du diplôme supérieur d'art dramatique.

(4) L'organigramme de la diction et de l'art dramatique et les programmes d'étude d'études détaillés de l'art dramatique allemand et français sont fixés aux annexes ~~62, 65 et 66~~ 67, 71 et 72.

Livre IV – Danse

Titre I^{er} – Danse

Art. 48. Chaque établissement décide de l'organisation ou non de cours d'entraînement facultatifs.

Chapitre I^{er} – Danse classique

Art. 49. (1) La danse classique comprend quatre divisions d'une durée totale de onze années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de sept ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de six années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.
- 2° le deuxième cycle qui comprend trois années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes :
 - 1° « inférieur 4 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
 - 2° « inférieur 5 » avec un cours de base d'une durée de cent cinquante minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
 - 3° « inférieur 6 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au premier ou au deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes en fonction du cycle :

- 1° « inférieur 3.1 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
- 2° « inférieur 6.1 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études par cycle est limité à quatre.

Chapitre II – Danse contemporaine et danse jazz

Art. 50. (1) Les danses contemporaine et jazz comprennent chacune quatre divisions d'une durée totale de neuf années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure de danse contemporaine tout élève ayant atteint au moins l'âge de dix ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement. Est admissible en division inférieure de danse jazz tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1^{er} septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

Les élèves ayant obtenu le diplôme du premier cycle de danse classique peuvent être admis dès l'âge de neuf ans en division inférieure de danse contemporaine et dès l'âge de dix ans en division inférieure de danse jazz.

(3) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

- 1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes :
 - 1° « inférieur 3 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
 - 2° « inférieur 4 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(4) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au premier ou au deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes en fonction du cycle :

- 1° « inférieur 2.1 » avec un cours de base d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes ;
- 2° « inférieur 4.1 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études par cycle est limité à trois.

Chapitre III – Danse classique, contemporaine et jazz

Chapitre III – Danse classique, contemporaine et jazz des divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure

Art. 51. (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1^{er}. La division moyenne comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(4) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée

de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(6) L'organigramme du département de la danse et les programmes d'études détaillés de la danse classique, contemporaine et jazz sont fixés aux annexes ~~67 à 70~~ 73 à 76.

Chapitre IV – Danse jazz pour adultes

Art. 52. (1) La formation danse jazz pour adultes a une durée totale de quatre années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle comporte des épreuves intermédiaires et finales, ainsi que des tests adaptés aux niveaux inférieur 1 ou inférieur 3, afin de permettre à l'adulte d'intégrer et de poursuivre les cours de danse jazz, visés aux articles 50 et 51.

Si l'inscription en formation danse jazz pour adultes se fait après un passage en formation danse jazz visée aux articles 50 et 51, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation danse jazz pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.

(2) L'organigramme de la formation danse jazz pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études est identique au programme d'études de la danse jazz à l'annexe ~~70~~76, lequel est adapté par l'établissement en fonction des capacités de l'adulte.

Titre II – Formation musicale pour danseurs

Art. 53. (1) La formation musicale pour danseurs est un cours collectif qui accompagne les cours de danse classique, contemporaine et jazz. À partir du niveau inférieur 2 de la division inférieure de danse, la formation musicale pour danseurs est obligatoire pour tous les élèves d'un cours de danse, à l'exception de ceux fréquentant un cours de formation musicale, visée aux articles 6 et 7.

La formation musicale pour danseurs comprend deux degrés, dénommés premier degré et deuxième degré d'une durée totale de cinq années d'études avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Le premier degré comprend trois années d'études, dénommées « Formation musicale danseurs 1 », « Formation musicale danseurs 2 » et « Formation musicale danseurs 3 », et le deuxième degré comprend deux années d'études, dénommées « Formation musicale danseurs 4 » et « Formation musicale danseurs 5 ».

(2) Le premier degré est clôturé par l'obtention du certificat de premier degré. L'élève inscrit au cours de formation musicale, visée aux articles 6 et 7, est dispensé du cours de formation musicale pour danseurs.

Le certificat de la division inférieure de la formation musicale, prévu à l'article 6, paragraphe 2, est équivalent au certificat de premier degré de la formation musicale pour danseurs.

L'obtention du certificat de premier degré est obligatoire pour tout élève qui veut se présenter à l'examen d'obtention de la première mention de danse.

~~(3) Le deuxième degré est clôturé par l'obtention du certificat de deuxième degré qui est obligatoire pour se présenter à l'examen d'obtention du premier prix de danse. Le deuxième degré est facultatif pour l'élève inscrit en division moyenne de danse, visée à l'article 51.~~

(3) Le deuxième degré est clôturé par l'obtention du certificat de deuxième degré qui est obligatoire pour l'obtention du premier prix de danse. Le diplôme de la division moyenne de la formation musicale, prévu à l'article 7, paragraphe 1^{er}, et le premier prix de la formation musicale, prévu à l'article 7, paragraphe 2, sont équivalents au certificat de deuxième degré de la formation musicale pour danseurs. Le deuxième degré est facultatif pour l'élève inscrit en division moyenne de danse, visée à l'article 51.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour danseurs sont fixés aux annexes ~~67 et 74~~ 73 et 77.

Partie III – Modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes de l'enseignement musical

Titre I^{er} – Diplôme du premier cycle, certificat de la division inférieure, certificat du degré inférieur, certificat de premier degré, première mention, diplôme de la division moyenne, certificat de deuxième degré, certificat du degré moyen et certificat du degré supérieur

Art. 54. (1) L'inscription de l'élève aux examens pour l'obtention du diplôme du premier cycle, du certificat de la division inférieure, du certificat du degré inférieur, du certificat de premier degré, de la première mention, du diplôme de la division moyenne, du certificat de deuxième degré, du certificat du degré moyen et du certificat du degré supérieur est faite par l'enseignant auprès de l'établissement dans un délai et selon les modalités à fixer par la commune concernée.

(2) Chaque examen comporte deux épreuves :

- 1° une épreuve technique à huis clos ;
- 2° une épreuve publique, dont le contenu est fixé pour chaque branche dans les programmes d'études respectifs ;

à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

- ~~1° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~2° contrepoint visé à l'annexe 10,~~
- ~~3° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 47,~~
- ~~4° musique de chambre visée à l'annexe 49,~~
- ~~5° art lyrique visé à l'annexe 52,~~
- ~~6° direction visée aux annexes 54 et 55,~~
- ~~7° analyse jazz visée à l'annexe 59,~~
- ~~8° déchiffrage jazz visé à l'annexe 60,~~
- ~~9° harmonie jazz visée à l'annexe 61,~~
- ~~10° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,~~

- ~~11° danse visée aux annexes 68 à 70,~~
- ~~12° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 71,~~
- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
- 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 4° harmonie visée à l'annexe 11,
- 5° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 49,
- 6° musique de chambre visée à l'annexe 51,
- 7° art lyrique visé à l'annexe 54,
- 8° direction visée aux annexes 59 et 60,
- 9° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 10° déchiffrage jazz visé à l'annexe 65,
- 11° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
- 12° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
- 13° danse visée aux annexes 74 à 76,
- 14° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 77.

(3) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, la note finale de l'examen se compose pour un tiers de la note de l'épreuve technique à huis clos et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

Par dérogation à l'alinéa 2, la note finale de l'examen se compose à part égale des notes des épreuves prévues pour les branches suivantes :

- ~~1° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~2° contrepoint visé à l'annexe 10,~~
- ~~3° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 47,~~
- ~~4° analyse jazz visée à l'annexe 59,~~
- ~~5° harmonie jazz visée à l'annexe 61,~~
- ~~6° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 71.~~
- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 2° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 3° harmonie visée à l'annexe 11,
- 4° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 49,
- 5° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 6° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
- 7° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 77.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale, l'examen comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos. La répartition des points pour la note finale est fixée dans le programme d'études de la formation musicale.

(4) Chaque épreuve a lieu devant un jury dont la composition, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

Art. 55. (1) L'élève a réussi les études de la division concernée et est admis à l'année suivante si la note finale est supérieure ou égale à trente points, sauf s'il s'agit d'une admission dans les divisions moyenne ou moyenne spécialisée pour lesquelles les conditions sont détaillées à l'article 56.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

1. « satisfaisant » si la note finale est supérieure ou égale à trente-six points ;
2. « assez bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante points ;
3. « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
4. « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
5. « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
6. « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois, sous réserve toutefois du respect de la durée maximale des études prévue dans la division de la branche concernée. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen, il est écarté pour une durée de cinq années pour la branche concernée et dans tous les établissements. L'élève qui a réussi son année d'études respective, ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen.

(3) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

Les diplômes du premier cycle, de la première mention et de la division moyenne, ainsi que les certificats de la division inférieure, des degrés inférieur, moyen et supérieur et des premier et deuxième degrés sont décernés à l'élève par la commune.

Titre II – Admission en division moyenne et division moyenne spécialisée

Art. 56. (1) Pour être admis en division moyenne, l'élève doit avoir obtenu sa première mention ou son certificat de la division inférieure avec une note finale supérieure ou égale à trente-six points.

(2) Pour être admis en division moyenne spécialisée, l'élève doit avoir obtenu sa première mention avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points.

L'admission en division moyenne spécialisée est également subordonnée à la réussite d'un test d'admission à fixer et à organiser par l'établissement dispensant la division moyenne spécialisée, auprès duquel s'est porté candidat :

- 1° l'élève ayant obtenu le diplôme de la division moyenne ;
- 2° l'élève ayant obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure avec une note finale se situant entre 45 et 49 points;
- 3° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 5 de la loi ;
- 4° l'élève ayant obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure dans un délai supérieur ou égal à six années.

Toutefois, pour être admis en division moyenne spécialisée de la formation musicale, il doit avoir obtenu le certificat de la division inférieure avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points et avoir fréquenté la formation musicale 4 renforcée, prévue à l'article 6, paragraphe 1^{er}, alinéa 3.

(3) L'élève admis en division moyenne spécialisée de la formation instrumentale ou vocale et qui a déjà obtenu le diplôme de la division moyenne correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du premier prix dans un délai maximal de trois années.

L'élève admis en division moyenne spécialisée de diction, art dramatique ou danse et qui a déjà obtenu le diplôme de la division moyenne correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du premier prix dans un délai maximal d'une année.

L'accès à la division moyenne spécialisée peut se faire dans un délai maximum de cinq années après avoir obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure.

(4) L'élève ayant commencé des études en division moyenne spécialisée peut, à tout moment, entrer en division moyenne. Ces années d'études sont prises en compte par l'établissement pour le calcul du nombre total d'années d'études autorisé.

Titre III – Le premier prix

Art. 57. (1) L'inscription à l'examen pour l'obtention du premier prix est faite par l'enseignant auprès du conservatoire dans un délai et selon des modalités à fixer par la commune concernée.

(2) L'examen comprend une épreuve technique à huis clos et une épreuve publique, à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

- ~~1° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~2° contrepoint visé à l'annexe 10,~~
- ~~3° musique de chambre visée à l'annexe 49,~~
- ~~4° art lyrique visé à l'annexe 52,~~
- ~~5° direction visée aux annexes 54 et 55,~~
- ~~6° analyse jazz visée à l'annexe 59,~~
- ~~7° harmonie jazz visée à l'annexe 61,~~
- ~~8° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,~~
- ~~9° danse visée aux annexes 68 à 70.~~
- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
- 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 4° harmonie visée à l'annexe 11,
- 5° musique de chambre visée à l'annexe 51,
- 6° art lyrique visé à l'annexe 54,
- 7° direction visée aux annexes 59 et 60,
- 8° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 9° harmonie jazz visée à l'annexe 66,
- 10° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
- 11° danse visée aux annexes 74 à 76.

(3) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, la note finale de l'examen se compose pour un tiers de la note de l'épreuve technique à huis clos et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

Par dérogation à l'alinéa 2, la note finale de l'examen se compose à parts égales des notes des épreuves prévues pour les branches suivantes :

- ~~1° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~2° contrepoint visée à l'annexe 10,~~

- ~~3° analyse jazz visée à l'annexe 59,~~
- ~~4° harmonie jazz visée à l'annexe 61,~~
- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 2° contrepoint visée à l'annexe 10,
- 3° harmonie visée à l'annexe 11,
- 4° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 5° harmonie jazz visée à l'annexe 66.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale, l'examen comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos. La composition de ces épreuves ainsi que de la note finale sont fixées dans le programme d'études de la formation musicale.

(4) Les épreuves ont lieu devant un jury dont la composition, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

Art. 58. (1) L'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division moyenne spécialisée.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

- 1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
- 2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
- 3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
- 4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève ayant obtenu une note finale inférieure à quarante-cinq points peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois, sous réserve toutefois du respect du nombre total d'années d'études autorisées dans la division de la branche concernée. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen, il est écarté pour une durée de cinq années pour la branche concernée et dans tous les établissements.

(3) Le premier prix est décerné à l'élève par la commune du conservatoire respectif suite à la certification nécessaire des unités de valeur requises, prévues aux articles 59 à 61.

La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

Titre IV – Curriculum de la division moyenne spécialisée et de la division supérieure

Art. 59. (1) Les études en division moyenne spécialisée et en division supérieure sont accompagnées de branches secondaires, dont la réussite est certifiée à l'élève par l'établissement en fonction d'un coefficient de valeur exprimé en unités de valeur pour toutes les branches prévues aux annexes ~~72 à 82~~ 78 à 88.

Les dispositions spécifiques à chaque branche, les branches secondaires au choix de l'élève, ainsi que les unités de valeur y relatives sont prévues aux annexes précitées.

(2) La certification par l'établissement des unités de valeur est obligatoire pour l'obtention des diplômes suivants par l'élève :

1. un total de cent soixante unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du premier prix ;
2. un total de deux cent unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du diplôme supérieur.

(3) La participation de l'élève et les résultats des épreuves des branches secondaires du premier prix ou du diplôme supérieur peuvent être certifiés par l'établissement, sans pour autant que le premier prix ou le diplôme supérieur ne soit décerné à l'élève, si ce dernier ne remplit pas les conditions prévues aux articles 57 et 58 et 62 à 65.

Art. 60. (1) Le curriculum de l'élève comprend trois séries de branches pour les branches prévues aux annexes 72 à 82-78 à 88 :

- 1° les branches principales telles que définies aux annexes 72 à 82-78 à 88 ;
- 2° les branches secondaires obligatoires ;
- 3° les branches secondaires au choix de l'élève lesquelles, selon leur importance pour la branche principale, sont classées en branches secondaires A, B ou C.

Une branche secondaire obligatoire désigne la branche de la formation musicale, obligatoire en tant que branche secondaire pour toute branche de la sous-section formation instrumentale, de la section formation vocale, de la section direction et du département musique jazz.

Les branches secondaires au choix de l'élève sont les suivantes :

- 1° la branche secondaire A désigne les branches secondaires, prévues aux annexes 72 à 82-78 à 88, ayant un rapport direct avec la branche principale et dont l'importance pour compléter les études de la branche principale est primordiale ;
- 2° la branche secondaire B désigne les branches secondaires de ~~la section formation musicale~~ la section théorie musicale et écritures prévue aux annexes 72 à 82-78 à 88 ;
- 3° la branche secondaire C désigne toutes les autres branches au choix de l'élève, non-énumérées aux annexes 72 à 82-78 à 88 et prévues à l'article 2.

(2) L'inscription aux branches secondaires obligatoires et aux branches secondaires au choix de l'élève est effectuée par l'élève suivant les modalités d'inscription prévues par l'établissement.

À chaque branche principale, ainsi qu'à la branche secondaire obligatoire correspond un coefficient de valeur exprimé en unités de valeur prévu aux annexes 72 à 82-78 à 88.

À chaque branche qui peut être choisie comme branche secondaire A, B ou C correspond un coefficient de valeur établi par rapport à la branche principale prévu aux annexes 72 à 82-78 à 88.

(3) Pour l'obtention du premier prix, un nombre minimal de cent soixante unités de valeur est requis par l'élève. Pour l'obtention du diplôme supérieur, un nombre minimal de deux cents unités de valeur est requis par l'élève.

Les unités de valeur obtenues pour le premier prix dans la branche secondaire obligatoire, ainsi que dans les branches secondaires au choix de l'élève sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

Parmi les branches secondaires A, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins vingt-cinq unités de valeur pour le premier prix et quarante-cinq unités de valeur pour le diplôme supérieur.

Parmi les branches secondaires B, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins dix unités de valeur pour le premier prix et vingt-cinq unités de valeur pour le diplôme supérieur.

Art. 61. (1) En attendant que l'élève remplisse toutes les conditions énumérées aux articles 57 et 62 pour l'obtention du premier prix ou du diplôme supérieur, l'établissement certifie à l'élève la note finale obtenue à l'examen de la branche principale d'une valeur de cent unités de valeur et les unités de valeur respectives des branches secondaires obligatoires, ainsi que des branches secondaires A, B ou C.

En attendant que l'élève de danse remplisse la condition énumérée à l'article 57 pour l'obtention du premier prix de danse, l'établissement certifie à l'élève la note finale obtenue à l'examen.

(2) Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du premier prix, la commune du conservatoire respectif ~~peut décerner~~ décerne le premier prix à l'élève. Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du diplôme supérieur, le conservatoire communique le curriculum complet au commissaire, pour contrôle, en vue de l'attribution du diplôme supérieur par le ministre.

(3) Les dispositions spécifiques de ces branches sont prévues aux annexes ~~72 à 82~~ 78 à 88.

Titre V – Le diplôme supérieur

Art. 62. (1) L'élève ayant obtenu le premier prix d'un conservatoire dans la branche choisie avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points est admis en division supérieure. Cette admission est valable pendant cinq années après l'obtention du premier prix.

L'admission en division supérieure est subordonnée à la réussite d'un test d'entrée pour :

1. l'élève ayant obtenu le premier prix d'un conservatoire dans la branche choisie avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points et dont le délai d'admission de cinq années est révolu ;
2. l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 5 de la loi ;
3. l'élève ayant obtenu le premier prix avec une note finale se situant entre 45 et 49 points.

Pour l'élève visé à l'alinéa 2, point 2, le test d'entrée et l'admission en division supérieure est soumise aux conditions suivantes :

- 1° l'élève doit présenter une certification attestant la réussite des branches secondaires prévues par le présent règlement pour l'obtention du premier prix d'un conservatoire, ou, à défaut, une équivalence ou un acquis de compétence, à valider par le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire ;
- 2° l'élève n'est pas titulaire d'un diplôme de bachelor ou de master dans la branche dans laquelle l'élève souhaite être admis.

~~Le test d'entrée est organisé dans un des conservatoires du pays au choix de l'élève, suivant les modalités à fixer par le conservatoire concerné.~~

Le test d'entrée est organisé dans le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire, suivant les modalités à fixer par le conservatoire concerné.

(2) L'obtention du diplôme supérieur est soumise aux conditions suivantes :

- 1° l'élève doit avoir réussi l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ;
- 2° l'élève doit se prévaloir des unités de valeur définies par le curriculum de la branche en question, telles que prévues dans les dispositions spécifiques aux annexes 72 à 82 78 à 88 et certifiées par l'établissement, selon les modalités fixées aux articles 59 à 61,

à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

- ~~1° formation musicale visée à l'annexe 4,~~
- ~~2° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~3° contrepoint visé à l'annexe 10,~~
- ~~4° musique de chambre visée à l'annexe 49,~~
- ~~5° art lyrique visé à l'annexe 52,~~
- ~~6° diction visée aux annexes 63 et 64,~~
- ~~7° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,~~
- ~~8° danse visée aux annexes 68 à 70.~~
- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
- 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 4° harmonie visée à l'annexe 11,
- 5° musique de chambre visée à l'annexe 51,
- 6° art lyrique visé à l'annexe 54,
- 7° diction visée aux annexes 68 à 70,
- 8° art dramatique visé aux annexes 71 et 72,
- 9° danse visée aux annexes 74 à 76.

La participation et les résultats obtenus lors des épreuves du diplôme supérieur peuvent être certifiés à l'élève par le conservatoire, sans pour autant qu'un diplôme supérieur soit décerné à l'élève.

Art. 63. (1) L'inscription pour les épreuves prévues se fait par l'enseignant auprès du conservatoire de l'élève avant le 1^{er} novembre pour l'épreuve ayant lieu en février ou mars de la même année scolaire et avant le 1^{er} avril pour l'épreuve ayant lieu en mai, juin ou juillet de la même année scolaire.

Les branches pour lesquelles sont prévues une épreuve d'admission et un examen sous forme de récital, l'élève peut choisir entre deux périodes pour les épreuves, soit au mois de février ou mars, soit au mois de mai, juin ou juillet, tout en respectant le nombre total d'années d'études autorisées en division supérieure.

L'inscription, accompagnée des diplômes ou certifications attestant les résultats obtenus des études accomplies de l'élève, est envoyée début novembre ou début avril en fonction des périodes choisies, par le conservatoire au commissaire pour contrôle et validation. En cas d'une irrégularité constatée par le commissaire, le conservatoire est informé, au plus tard, dans un délai d'un mois après la réception de l'inscription de l'élève.

(2) La date et le lieu de l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur sont fixés d'un commun accord entre les directeurs des conservatoires et le commissaire. La date et le lieu sont communiqués à l'élève par le directeur de son conservatoire, au plus tard, deux mois avant l'épreuve respective.

Le jury de l'examen est composé de cinq membres au plus, dont au moins un membre est un directeur, un directeur adjoint ou un enseignant d'un ~~autre~~ conservatoire et au moins deux membres sont des spécialistes de la branche concernée qui n'appartiennent pas au personnel enseignant d'un des conservatoires. Le directeur du conservatoire organisateur, ou son délégué, assure la présidence du jury.

Aucun membre du jury ne peut prendre part à l'examen d'un de ses élèves, de son conjoint ou partenaire au titre de la loi modifiée du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, ou encore d'un parent ou allié jusqu'au quatrième degré inclus.

La composition du jury, laquelle est à soumettre pour avis au commissaire, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune du conservatoire organisateur.

Art. 64. (1) L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend deux épreuves, à savoir l'épreuve d'admission et l'examen sous forme de récital, à l'exception des conditions prévues pour les branches suivantes :

- ~~1° analyse musicale visée à l'annexe 9,~~
- ~~2° contrepoint visé à l'annexe 10,~~
- ~~3° analyse jazz visée à l'annexe 59,~~
- ~~4° harmonie jazz visée à l'annexe 61.~~
- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
- 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 4° harmonie visée à l'annexe 11,
- 5° analyse jazz visée à l'annexe 64,
- 6° harmonie jazz visée à l'annexe 66.

Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points, à l'exception de la branche analyse musicale pour laquelle la composition de la note finale est définie à l'article 11, paragraphe 2.

(2) Pour les épreuves, l'élève présente un programme d'une durée prévue dans les programmes d'études respectifs.

Les directeurs des conservatoires fixent l'œuvre imposée au niveau national d'un commun accord et après avis du commissaire, si une telle œuvre est prévue dans les programmes d'études respectifs. L'œuvre imposée au niveau national est communiquée par le conservatoire à l'élève deux mois avant la date de l'épreuve.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

(3) Lors d'une épreuve pour laquelle la durée minimale prévue aux programmes d'études respectifs n'est pas respectée par l'élève, le président du jury peut proposer aux membres du jury le refus de l'élève, ce qui équivaut à un échec.

Lors d'une épreuve pour laquelle la durée maximale prévue aux programmes d'études respectifs n'est pas respectée par l'élève, il peut proposer d'interrompre l'élève et les membres du jury attribuent des points sur la partie jouée par l'élève.

Art. 65. (1) L'élève ayant obtenu à chaque épreuve une note supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division supérieure. L'élève qui a réussi les études, ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen.

(2) En cas d'échec, l'élève peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois au cours du délai d'admission prévu à l'article 62, paragraphe 1^{er}, sous réserve toutefois du respect du nombre total d'années d'études autorisé dans la division de la branche concernée.

(3) Le ministre décerne le diplôme supérieur à l'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points avec les mentions suivantes :

- 1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
- 2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
- 3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
- 4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

(4) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune du conservatoire organisateur dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

Partie IV – Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales

Art. 66. L'article 1^{er}, dernier tiret du règlement grand-ducal modifié du 3 août 1998 fixant la mission et les conditions de nomination du Commissaire à l'enseignement musical est remplacé par le tiret suivant, libellé comme suit :

« - de donner son avis au ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions quant à la demande d'introduction d'une nouvelle branche dans la liste des branches d'enseignement prévues aux annexes citées à l'article 2 du règlement grand-ducal du XX déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement. »

Art. 67. À l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 3 août 1998 fixant la mission et la composition de la Commission nationale des programmes de l'enseignement musical, il est inséré entre les points 2 et 3 un point 2*bis* nouveau, libellé comme suit :

« 2*bis*. La Commission est chargée de donner son avis au ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions et de rédiger un programme d'études quant à la demande d'introduction d'une nouvelle branche dans la liste des branches d'enseignement prévues aux annexes citées à l'article 2 du règlement grand-ducal du XX déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement. »

Art. 68. Le règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement est abrogé.

Art. 69. Pour l'admission en division moyenne spécialisée et division supérieure de l'année scolaire 2019/2020, les élèves ayant déjà introduit une demande d'admission avant l'entrée en vigueur du présent règlement sont le cas échéant autorisés à passer un test d'admission, fixé et certifié par l'établissement, auprès de ce dernier.

Art. 70. La référence au présent règlement se fait sous la forme suivante : « règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement ».

Art. 71. Le présent règlement produit ses effets au 16 septembre 2019.

Art. 72. Notre ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.



Liste des branches de l'enseignement musical

1. Département musique classique

1.1. Section formation musicale

1.1.1. Sous-section éveil musical

1.1.1.1. Branche éveil musical

1.1.2. Sous-section formation musicale

1.1.2.1. Branche formation musicale

1.1.3. Sous-section formation musicale pour adultes

1.1.3.1. Branche formation musicale pour adultes

1.2. Section théorie musicale et écritures

1.2.1. Sous-section culture musicale

1.2.1.1. Branche culture musicale-cours d'écoute

1.2.2. Sous-section analyse musicale

1.2.2.1. Branche analyse musicale

1.2.3. Sous-section contrepoint

1.2.3.1. Branche contrepoint

1.2.4. Sous-section harmonie

1.2.4.1. Branche harmonie

1.3. Section formation instrumentale

1.3.1. Sous-section éveil instrumental

1.3.1.1. Branche éveil instrumental

1.3.2. Sous-section formation instrumentale

1.3.2.1. Branche piano

1.3.2.2. Branche orgue

1.3.2.3. Branche clavecin

1.3.2.4. Branche keyboard

1.3.2.5. Branche carillon

1.3.2.6. Branche accordéon

1.3.2.7. Branche harpe

1.3.2.8. Branche violon

1.3.2.9. Branche violon-alto

1.3.2.10. Branche violoncelle

1.3.2.11. Branche contrebasse

1.3.2.12. Branche mandoline

1.3.2.13. Branche viole de gambe

1.3.2.14. Branche guitare classique

1.3.2.15. Branche guitare électrique

1.3.2.16. Branche guitare basse

- 1.3.2.17. Branche hautbois
- 1.3.2.18. Branche cor anglais
- 1.3.2.19. Branche basson
- 1.3.2.20. Branche flûte à bec
- 1.3.2.21. Branche flûte traversière
- 1.3.2.22. Branche clarinette
- 1.3.2.23. Branche clarinette basse
- 1.3.2.24. Branche saxophone
- 1.3.2.25. Branche petits cuivres (bugle, cornet, trompette)
- 1.3.2.26. Branche alto en mib
- 1.3.2.27. Branche cor en fa
- 1.3.2.28. Branche trombone
- 1.3.2.29. Branche trombone basse
- 1.3.2.30. Branche gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)
- 1.3.2.31. Branche percussion
- 1.3.2.32. Branche drumset
- 1.3.2.33. Branche pratique au clavier
- 1.3.3. Sous-section formation instrumentale pour adultes
 - 1.3.3.1. Branche formation instrumentale pour adultes
- 1.3.4. Sous-section Lecture - déchiffrage
 - 1.3.4.1. Branche lecture - déchiffrage piano
 - 1.3.4.2. Branche lecture - déchiffrage cordes et mandoline
 - 1.3.4.3. Branche lecture - déchiffrage guitare
 - 1.3.4.4. Branche lecture - déchiffrage percussion
 - 1.3.4.5. Branche lecture - déchiffrage et transposition instruments à vent
 - 1.3.4.6. Branche lecture - déchiffrage harpe
- 1.3.5. Sous-section musique de chambre
 - 1.3.5.1. Branche musique de chambre
- 1.4. Section formation vocale
 - 1.4.1. Branche chant
 - 1.4.2. Branche art lyrique
 - 1.4.3. Branche chant grégorien
 - 1.4.4. Branche formation vocale pour adultes
- 1.5. Section improvisation
 - 1.5.1. Branche improvisation
- 1.6. Section direction
 - 1.6.1. Branche direction chorale
 - 1.6.2. Branche direction orchestre

2. Département musique jazz

2.1. Section formation instrumentale et vocale jazz

2.1.1. Branches formation instrumentale et vocale jazz

2.2. Section théorie musicale

2.2.1. Branche histoire du jazz

2.2.2. Branche analyse jazz

2.2.3. Branche déchiffrage jazz

2.2.4. Branche harmonie jazz

3. Département diction et art dramatique

3.1. Section diction

3.1.1. Branche diction allemande

3.1.2. Branche diction française

3.1.3. Branche diction luxembourgeoise

3.1.4. Branche diction pour adultes

3.2. Section art dramatique

3.2.1. Branche art dramatique allemand

3.2.2. Branche art dramatique français

4. Département danse

4.1. Section danse

4.1.1. Branche danse classique

4.1.2. Branche danse contemporaine

4.1.3. Branche danse jazz

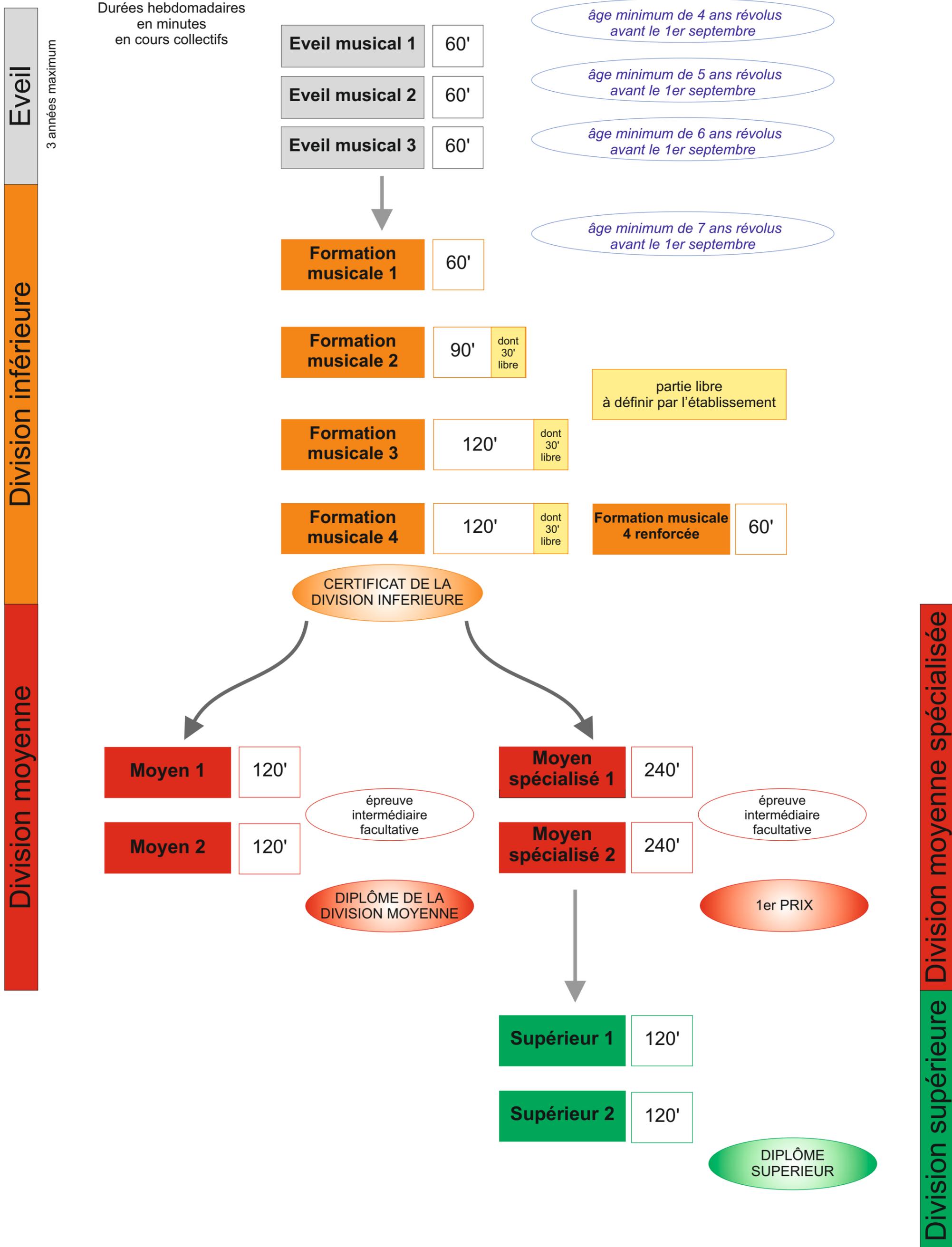
4.1.4. Branche danse jazz pour adultes

4.2. Section formation musicale pour danseurs

4.2.1. Branche formation musicale pour danseurs



Organigramme de l'éveil musical et de la formation musicale



Chaque année de formation musicale peut être doublée. La durée des études en division supérieure ne peut excéder 3 années. Un élève qui est refusé pour la deuxième fois est écarté pour une durée de cinq années.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Éveil musical

(Musikalische Früherziehung)

Table des matières

A. Objectifs	p. 2
B. Les domaines spécifiques	p. 3
1. La pratique musicale	
a) la parole et le chant	
b) le jeu instrumental élémentaire	
c) le mouvement et la danse	
2. L'écoute musicale	
3. La connaissance élémentaire des instruments de musique	
C. Le matériel didactique	p. 7
D. Réflexions pédagogiques	p. 7
E. La collaboration avec les parents	p. 8
F. Liste des instruments de musique de base	p. 9
G. Liste des ouvrages pédagogiques recommandés	p. 10

A. Objectifs

L'éveil musical a pour objectif principal d'éveiller, de développer et de cultiver d'une manière qualifiée déjà à partir de l'âge de 4 ans de l'enfant le goût et la joie de s'exprimer par la musique, tout en sachant qu'une approche musicale à cet âge contribuera largement au développement général et à l'épanouissement des aptitudes intellectuelles et manuelles et de la personnalité de l'enfant. A côté du développement musical spécifique de l'enfant seront créés des effets positifs au niveau de la perception affective, auditive, cognitive et corporelle ainsi qu'au niveau du comportement social. A l'école de musique, l'éveil musical a également pour objectif la préparation de l'apprentissage instrumental et vocal.

A partir de l'âge de 4 ans, l'enfant, avec toutes ses compétences générales, est capable d'aborder d'une manière adaptée la musique et de faire preuve de ses dons spécifiques.

Les objectifs pédagogiques généraux et musicaux seront réalisés par une application conjointe des contenus des domaines spécifiques ci-dessous :

1. La pratique musicale (parler et chanter, jeu instrumental, mouvement et danse)
2. L'écoute musicale
3. La connaissance élémentaire des instruments de musique

Dans l'enseignement pratique, ces domaines et contenus devront être appliqués d'une manière cohérente et se compléter réciproquement.

Les dispositions générales suivantes sont à observer :

- âge minimum de l'enfant 4 ans révolus avant le 1^{er} septembre (équivalent à l'entrée en cycle 1.1 de l'enseignement fondamental (1^{re} année préscolaire)) ;
- le cycle est d'une durée de 3 ans maximum à raison de 60 minutes/semaine ;
- la salle de classe devra correspondre aux besoins et exigences du cours tel que défini par le présent programme ;
- les parents des enfants seront impliqués (réunions d'information, entretiens individuels, leçons publiques, etc...) ;
- l'apprentissage d'un instrument de musique commence en général après l'éveil musical.

B. Les domaines spécifiques

1. La pratique musicale

a) La parole et le chant

La voix humaine est un moyen d'expression essentiel qu'il faut faire découvrir en commun et individuellement dans toutes ses variations et couleurs sonores en chantant des chants enfantins et populaires et en récitant des contes qui pourraient également être mis en scène. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- créativité et spontanéité dans la manipulation de la voix
 - en appliquant les diverses possibilités d'expression vocale (parler, chanter, rire, chuchoter, murmurer, etc...)
 - en réalisant d'une manière scénique des chants et des contes
 - en improvisant des mélodies et des rythmes sur des contes et images
 - en mettant dans un contenu musical les phénomènes acoustiques de la nature, du monde des animaux, de la technique et de l'environnement des enfants

- utilisation adaptée de la voix
 - en rendant conscient la manipulation de la respiration
 - en utilisant une articulation différenciée
 - en acquérant par la pratique vocale le sens de l'intonation

- découverte de l'ambitus
 - en réalisant les différents paramètres (hauteur, durée, force et couleur du son)
 - en développant l'ambitus et l'intonation ; première approche de la solmisation
 - en apprenant et en utilisant des éléments de l'architecture musicale (motif, mélodie, phrase, forme)
 - en réalisant et en apprenant les relations entre la notation musicale et l'image sonore

Remarque :

Les chansons devront absolument tenir compte de l'ambitus naturel de la voix de l'enfant à cet âge. Le degré de difficulté ainsi que les textes des chansons devront être adaptés à l'âge de l'enfant. Il est strictement à éviter de forcer la voix de l'enfant en demandant de chanter trop fort ou dans un ambitus non favorable. Il est possible d'intégrer des instruments de musique pour l'accompagnement des chansons. Aussi des enregistrements peuvent être utilisés pour l'accompagnement. Le plus important cependant est l'exemple de l'enseignant : bonne articulation, respiration et intonation.

b) Le jeu instrumental élémentaire

A cet âge, les activités instrumentales sont essentiellement liées à des expériences et contenus vécus. Ces activités, en groupe ou individuellement, sont stimulées par des contes, des actions, des situations, des textes, des images et les possibilités sonores des instruments de musique. Le jeu instrumental est pratiqué sous forme d'imitation, de reproduction, d'improvisation ou sous une forme bien définie. L'objectif principal du jeu instrumental est l'expérience active de la formation expressive du son en relation interactive avec l'émotion, l'imagination, la réalisation corporelle et le résultat sonore. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- découvrir et reconnaître des phénomènes musicaux :
 - différencier entre son, sonorité, bruit par l'intermédiaire des différents paramètres (hauteur, durée, force, timbre)
 - apprendre à connaître la manière de produire un son (battre, souffler, pincer, frotter) et la relation entre la matière de l'instrument et le son

- acquérir les techniques instrumentales fondamentales :
 - apprendre à connaître et à utiliser les instruments du corps et les instruments ORFF
 - savoir utiliser les instruments d'une manière variée : changer la sonorité et la dynamique (nuances)
 - savoir exprimer des situations et des images

- développer la mémoire musicale et la perception auditive :
 - reconnaître la sonorité des différents instruments de musique
 - reconnaître haut/bas et ascendant/descendant
 - reconnaître conjoint/disjoint
 - imiter le mouvement rythmo-mélodique
 - improviser (rythmiquement, mélodiquement)
 - créer des formes simples (par imitation, question et réponse, variation)
 - inventer et reproduire des ostinati rythmiques et mélodiques
 - comprendre la musique (transposition de contes et d'images sur instruments de musique, notation graphique d'un événement musical)

- découvrir le jeu d'ensemble :
 - apprendre à écouter et suivre le partenaire
 - apprendre de s'adapter (au tempo, aux nuances, etc...)

- découvrir les principes musicaux fondamentaux :
 - le temps (vite/lentement, long/court, accelerando/ritardando)
 - le son (haut/bas)
 - la notation (nuances, signes d'expression, signes de répétition, etc.)
 - la forme (p.ex. A-B-A, Lied, Rondo)

Remarque :

Lors du jeu instrumental, l'enseignant doit veiller à la bonne position des instruments de musique qui ainsi permettra aux enfants d'exercer le jeu instrumental en pleine souplesse.

c) Le mouvement et la danse

L'enfant à cet âge a un besoin naturel et très fort de se mouvoir. Ceci lui permet d'apprendre à connaître son entourage et la relation entre musique et mouvement. Le mouvement et le geste sont un moyen d'expression. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- percevoir des impressions musicales et les transposer en mouvement :
 - transposer en mouvement des structures rythmiques, mélodiques et dynamiques (hauteur, durée, intensité, tempo)
 - transposer le caractère et l'expression sonore (timbre) en mouvement
- découvrir et appliquer les différentes possibilités de mouvement :
 - apprendre à utiliser les différentes parties du corps, notamment les mains et les pieds
 - faire des jeux qui permettent la coordination du mouvement et l'indépendance des différentes parties du corps
 - apprendre la succession bien ordonnée de tensions et de détentes
 - apprendre à observer et à décrire le mouvement du corps pour l'utiliser à la suite comme moyen d'expression
- jouer avec musique, parole et mouvement
 - jeux du mouvement (donnés ou improvisés)
 - exprimer des contes et des images
 - danses et rondes pour apprendre la construction musicale (formes)

Remarque :

Le domaine du mouvement doit toujours être mis en relation avec les activités musicales et surtout avec le jeu instrumental élémentaire. Les matériaux utilisés jouent un rôle très important (p.ex. ballons, anneaux, tissus, cordons, baguettes) : ce sont des stimulants, des aides de coordination et des symboles concrets.

2. L'écoute musicale

Cette partie comprend :

- la formation et le développement de l'ouïe concernant les paramètres musicaux fondamentaux tels hauteur, durée, intensité, tempo, timbre et formes musicales
- la stimulation de l'écoute et de la compréhension de musique de divers styles et genres.

Les objectifs et contenus sont les suivants :

- rendre conscient, imiter (avec la voix et sur les instruments de musique), décrire et comprendre les bruits (trouver la source) de l'entourage de l'enfant
- reproduire par la voie orale et par la notation graphique les bruits et savoir reconnaître leurs caractéristiques sonores

Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)

- perception consciente des paramètres et formes musicales :
 - hauteur du son : haut/bas, ascendant/descendant, conjoint/disjoint
 - durée du son : long/court, silence
 - tempo : vite/lent, accelerando/ritardando
 - nuances : fort/doux, crescendo/decrescendo
 - timbre
 - forme musicale : répétition, variation, Lied, Rondo
 - modes majeur et mineur

- formation et développement de l'imagination sonore en chantant, en jouant et en notant (notation graphique) des intervalles, des cellules mélodiques et rythmiques faciles.

- écouter, suivre, décrire et reconnaître une musique
 - auditions comparatives en relation avec les paramètres musicaux
 - introduire et différencier progressivement les détails tels motif musical, forme musicale, instruments de musique, expressivité et émotions, images musicales

Remarque :

La formation de l'oreille pratique doit toujours se dérouler dans la cohérence des autres contenus pédagogiques. Elle ne doit jamais être isolée du contenu thématique de la leçon. La durée des exercices devra bien être adaptée à la capacité de concentration de l'enfant à cet âge.

3. La connaissance élémentaire des instruments de musique

Cette partie a pour objectif de faire connaître progressivement les instruments de musique qui peuvent être appris plus tard et de motiver ainsi les enfants à l'apprentissage d'un instrument de musique.

Les principes fondamentaux du fonctionnement et de l'émission du son d'un instrument de musique peuvent être appris et approfondis par la construction d'instruments avec des matériaux très simples. La pratique et le jeu sur ces instruments de musique permettent un approfondissement des contenus du cours. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- apprendre à connaître les principaux instruments de musique :
 - regarder, décrire et essayer les instruments présentés
 - apprendre leurs caractéristiques (matériel et construction, manière de jouer, sonorité et les grouper par familles)

C. Le matériel didactique

En ce qui concerne la salle, il est souhaitable qu'elle soit assez grande et divisée en deux parties, dont une est destinée aux activités en mouvement (danse, jeu scénique, etc.) et l'autre aux activités sur des chaises et tables (écrire, dessiner, etc.).

Remarque générale :

Concernant la transition de l'élève au cours instrumental et au cours de formation musicale, il est absolument à prendre en considération que les connaissances acquises au cours d'éveil musical ne sont pas disponibles entièrement en tant que savoir, mais qu'elles doivent être réactivées par un travail pratique et permanent. Ainsi le cours de formation musicale et le cours instrumental doivent nécessairement adapter, surtout au début, les méthodes pédagogiques et didactiques du cours d'éveil musical.

D. Réflexions pédagogiques

En général, il faut tenir compte du fait que pour les enfants de cet âge il est impossible de rester assis pour une durée plus longue. Les enfants apprennent par leur perception sensorielle, par leur curiosité et en faisant des essais innombrables. Le silence et la concentration ne peuvent être demandés que durant un temps très bref et doivent en tout cas alterner avec des phases intensives d'actions corporelles. Globalité (Ganzheitlichkeit), visibilité (Anschaulichkeit), l'espace pour sentiments, idées et fantaisies des enfants, et flexibilité sont les bases indispensables de l'éveil musical.

Au niveau des chansons à travailler, les critères suivants doivent être observés :

- la chanson en soi doit rendre du plaisir à l'enfant
- elle doit correspondre au niveau de difficulté (texte, diapason, etc.)
- elle doit être élaborée très soigneusement et approfondie d'une manière didactique très variée
- elle doit être accompagnée d'exercices de formation vocale et de respiration
- si la chanson est accompagnée, l'accompagnement ne doit dominer en aucun cas
- l'enseignant doit veiller que la voix de l'enfant ne sera jamais forcée

Au niveau du jeu instrumental, les critères suivants doivent être observés :

- le choix des instruments se fait selon les besoins et aptitudes mentales et corporelles des enfants
- le jeu instrumental sert avant tout à l'accompagnement des chansons et contribue au plaisir à la pratique musicale active et ainsi à la compréhension des contenus musicaux
- le jeu instrumental permet l'acquisition d'une motricité fine

Au niveau du mouvement et de la danse, les critères suivants doivent être observés :

- faire des expériences et des essais, des jeux et des danses
- les enfants plutôt timides doivent être encouragés à participer
- apprendre aux enfants de ressentir leur corps dans différents états de tension

Au niveau de l'écoute, les critères suivants doivent être observés :

- les enfants doivent apprendre à écouter chacun soi-même et à écouter les autres enfants
- le niveau de l'écoute doit être adapté au stade de développement de l'enfant

Au niveau du progrès général de l'élève, les critères sont les suivants :

- une appréciation est faite par l'enseignant sans passer par des devoirs et des tests et sans donner des points
- l'appréciation indique les progrès aux niveaux des compétences acquises dans les domaines du chant, de l'écoute et du rythme

Au niveau de la collaboration avec les parents d'élèves, les critères sont les suivants :

- organiser des leçons ouvertes et des auditions
- organiser des réunions d'information
- organiser des séances de présentation des instruments de musique

Au niveau du comportement social de l'enfant, l'enseignant doit veiller à ce que :

- l'enfant accepte les autres enfants de la communauté (respect)
- l'enfant entre en communication et ne s'exclue pas (intégration)
- l'enfant développe un esprit de communauté (égard)
- l'enfant accepte les règles de la communauté (discipline)

E. La collaboration avec les parents

L'intégration des parents est d'une importance éminente pour l'éveil musical. Ceci s'explique par le fait que de nombreux contenus de l'éveil musical se basent essentiellement sur les expériences des enfants vécues au foyer familial. L'enseignant et les parents doivent s'entendre notamment au sujet des contenus et des objectifs et surtout à l'intégration de ceux-ci dans la vie familiale.

Il est donc recommandé d'inviter les parents déjà avant la reprise des cours pour les informer des contenus, des objectifs et des méthodes. En général, les parents ne sont pas bien informés et posent souvent des questions comme les suivantes : Est-ce que mon enfant apprend les notes ? Est-ce que mon enfant apprend à jouer d'un instrument ? Souvent les parents attendent donc du cours d'éveil musical l'apprentissage des notes et même celui d'un instrument de musique.

Pour cette raison il est très important que toutes les informations concernant les contenus, les objectifs et les méthodes soient très claires et précises afin d'exclure tout malentendu.

Le but d'une collaboration planifiée, bien organisée et régulière avec les parents est de rendre vivant et intéressant les relations entre le foyer familial et le cours d'éveil musical et de pouvoir réaliser et atteindre les objectifs communs. Ainsi les parents vont acquérir progressivement de l'intérêt, de la confiance et de la responsabilité.

Les contacts très brefs directement avant ou après le cours souvent ne suffisent pas pour entretenir une communication durable et effective. La présence des parents au cours n'est à recommander que pour le premier cours. Une communication plus approfondie est obtenue en organisant soit des leçons où les parents peuvent participer activement (Mitmachstunde) et des réunions d'information pour les parents, sans la présence des enfants.

Par une telle communication vivante, les relations entre les parents sont développées et favorisées, effet qui souvent est sous-estimé.

F. Liste des instruments de musique de base recommandés

Handtrommel
Klanghölzer
Guiro
Schellenkranz
Triangel (klein)
Triangel (gross)
Cymbeln
Maracas
Rührtrommel
Kleine Cymbeln
Xylophon
Schlägel

G. Liste des ouvrages pédagogiques recommandés

Bildungsplan Musik für die Elementarstufe/Grundstufe. Bonn: VdM VERLAG 2010

Dartsch, Michael; Savage-Froll, Camille; Schmidt, Kitty; Steffen-Wittek, Marianne; Stiller, Barbara; Vogel, Corinna: timpano Konzept. Elementare Musikpraxis in Themenkreisen für Kinder von 0 bis 10. Kassel: BosseVerlag 2016

Funk, Jutta; Grüner, Micaela (Hg.); Nykrin, Rudolf (Hg.); Perchermeier, Christine; Schrott, Ulrike; Widmer, Manuela (Hg.): Musik und Tanz für Kinder. Mainz: Schott Music 2008

Kotziam, Rainer (Hg.); Nykrin, Rudolf (Hg.): Musik und Tanz für Kinder. Unterrichtswerk für Kinder von 6 bis 8 Jahren. Lehrerkommentar und Entdeckerbuch. Mainz: Schott Music 2013

Thein, Micky: E Buch voller Musek. Materialsammlung fir dat eischt Joer „Eveil Musical“. Luxembourg: Blueorange Music 2016

Zusatzmaterial:

Berger, Ulrike; Greiner, Jule; Pfaff, Franziska; Robie, Beate; Schilling-Sandvoß, Katharina; Schwabe, Matthias: Spiel und Klang – Die Musikalische Früherziehung mit dem Murmel. Kassel: BooseVerlag 2002

Dartsch, Michael: Mensch, Musik und Bildung. Grundlagen einer Didaktik der musikalischen Früherziehung. Wiesbaden: Breitkopf&Härtel, 2010

Dartsch, Michael (Hg.): Musikalische Bildung von Anfang an. Perspektiven aus Entwicklungspsychologie und Pädagogik. Bonn: VdM VERLAG 2007

Foltz-Zaun, Angelika: Spitz' die Ohren! Musikalische Früherziehung. Aachen: Leopold Verlag 2001

Gulden, Elke; Scheer, Bettina: Singzwerge & Krabbelmäuse. Frühkindliche Entwicklung musikalisch fördern mit Liedern, Reimen, Bewegungs- und Tanzspielen für zu Hause, für Eltern-Kind-Gruppen, Musikgarten und Krippe. Münster: Ökotopia 2004

Hering, Wolfgang: Kunterbunte Fingerspiele. Fantastisch viele Spielverse und Bewegungslieder für Finger und Hände. Münster: Ökotopia 2006

Heyge, Lorna Lutz; Jekic, Angelika: Musikkindergarten. www.musikkindergarten.info

Priesner, Vroni; Hamann, Doris: Unterricht gestalten. Wege zu phantasievollen Konzepten für die musikalische Früherziehung. Deutschland: Midoka Verlag 2002

Rebhahn, Maria: Das Musikschiff. Kreative Beiträge für Menschen von 0 bis 100. Regensburg: ConBrio 2008

Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)

Ribke, Juliane: Elementare Musikpädagogik. Persönlichkeitsbildung als musikerzieherisches Konzept. Regensburg: ConBrio 1995

Ribke, Juliane; Dartsch, Michael (Hg.): Facetten Elementarer Musikpädagogik. Erfahrungen – Verbindungen – Hintergründe. Regensburg: ConBrio 2002

Ribke, Juliane; Dartsch, Michael (Hg.): Gestaltungsprozesse. Erfahren – Lernen – Lehren. Texte und Materialien zur Elementaren Musikpädagogik. Regensburg: ConBrio 2004

Ritter, Irmhild; Schäfer, Christina: Klangstraße – Sing mit, tanz mit, spiel mit. Elementares Musizieren mit Kindern ab 4 Jahren. Mainz: Schott Music 1999

Sacher, Melanie Carolin: Musi-Maus & Friends – Das Unterrichtsprogramm für musikalische Früherziehung und Musiktherapie in Kindergruppen. www.musi-maus.de 2003

Schuh, Karin: Musik-Fantasie – Unterrichtsprogramm für Musikschulkinder von 0-6 Jahren. Gärtringen: Schuh-Verlag 2001

Schuh Karin; Richter, Iso; Katefidis, Sissi; Schuh, Uwe; Debschütz, Heidi; Müller, Karl; Schuh, Martin: Mein Musimo – Eine rhythmische Musikerziehung mit Vorschulförderung. Gärtringen: Schuh-Verlag 2006

Vogel, Corinna: Der erste Schritt. Einfache Tänze für Grundschule und Kindergarten. Kassel: BosseVerlag 2001

Zeitschriften:

Üben & Musizieren. Zeitschrift für Musikschule, Studium und Berufspraxis. Herausgeber: Schott Musik International

Musikpraxis. Musik und Bewegung in Kindergarten, Musik- und Grundschule. Herausgeber: Werner Beidinger. Fidula-Verlag

Französisch:

Allerme, Sophie; Villemin Sylvie: Dessine-moi une chanson (3 volumes). Paris: Ed.Lemoine 1995

Bustarret, Anne H., L'oreille tendre. Pour une première éducation auditive. Paris: Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières 1998

Chapgier-Laboisière, C.: Le son à la carte-pour une initiation à l'écoute active. Courlay: Ed.JM Fuzeau 1991

Delalande, François: La musique est un jeu d'enfant. Paris: Buchet/Chastel 1984

Martens Edith; Van Sull Vincent: Osez la musique! Eveil des enfants au plaisir de la musique. Bruxelles: Editions Labor 1992

Tremouroux-Kolp Odile: Le chemin des comptines. Bruxelles: Editions Labor 1997



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Formation musicale

Table des matières

Division inférieure

Buts et objectifs / Structure	p. 2
Formation musicale 1 ^{re} année.....	p. 3
Formation musicale 2 ^e année.....	p. 9
Formation musicale 3 ^e et 4 ^e année.....	p. 13
Division moyenne	p. 23
Division moyenne spécialisée	p. 40
Division supérieure.....	p. 56

Division inférieure

Buts et objectifs

Le cours de formation musicale s'adresse à tous les jeunes et a pour but général

- de développer le goût, le plaisir et l'intérêt à la musique
- d'acquérir une formation musicale de base
- d'accompagner les études instrumentales
- de permettre de participer activement à la vie culturelle (harmonies, fanfares, chorales)

en se basant sur les perceptions sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles dans le respect du développement et de la maturité des enfants.

Les différents éléments du programme mènent les enfants vers

- le développement des aptitudes vocales
- l'autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical
- le cheminement vers la créativité, l'imagination, l'émotion et l'improvisation
- le développement d'une écoute et d'une mémoire musicale active
- l'acquisition d'une culture musicale de base
- la découverte des représentations sur scène

Structure des années de formation musicale 1^{re} à 4^e année

A partir de la 2^e année, le cours de formation musicale comprend deux parties.

D'une part, un tronc commun avec un programme obligatoire défini dans ce document.

D'autre part, une partie qui est définie librement par chaque établissement suivant les buts et visions internes. Cette partie peut soit reprendre et renforcer des éléments de la formation musicale, soit proposer des pratiques collectives instrumentales ou vocales.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale

1^{re} année

Programme d'étude

1. Chant

- Etendue 
- Exercices de découverte et de mise en voix
- Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix
- Chants de solmisation sur 
Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés
- Mesures binaires et ternaires
- Formes simples (ABA, canon, chant couplet – refrain,...)
- Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- Approche sensorielle des articulations et des nuances

Le chant constitue la porte d'entrée principale à l'univers musical et permet aux enfants de s'exprimer musicalement. En effet, le chant touche – comme l'écoute – à la fois l'ouïe active, le chant intérieur, la voix et la mémorisation.

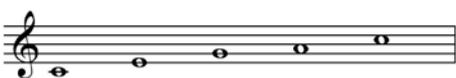
L'accent sera mis sur les chants populaires – binaires et ternaires – sur paroles, des canons faciles, et, si la situation le permet, sur des chants à plusieurs voix. Le chant par solmisation n'intervient que sur un

second plan, et ceci avec les notes 

La pratique et le respect des nuances, des signes et du phrasé permettent d'éveiller et de développer l'expression musicale et la conscience de l'interprétation. L'accompagnement, qui ne se limite pas au piano, constitue un support important, mais le chant sans accompagnement est également à entretenir.

2. Lecture de notes

- Découverte et application sur 
Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés

La lecture de notes se base sur des exercices avec les notes 
en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 3. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

3. Mesures, rythmes, pulsation

- Mesures binaires et ternaires sur pulsation
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion
- Valeurs rythmiques 
Les doubles croches sont uniquement utilisées par 4
- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles

Une approche sensorielle de la métrique et une sensibilisation aux temps et appuis constituent les bases pour aborder la pulsation. Les mesures binaires et ternaires sont ensuite découvertes, ceci avec une application parallèle d'une pulsation constante.

4. Improvisation

- Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique

Par le biais de l'improvisation, les élèves seront incités à une réaction par des réflexes de créations imaginaires voire spontanées, ceci dans le cadre d'une approche musicale sans partition, voire avec une partition qui ne fixe que des éléments cadres. L'improvisation a également pour but d'affiner la communication orale, la mémorisation et l'écoute et d'attirer les élèves à l'innovation créatrice.

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale 1^{re} année

A côté de son rôle créatif, l'improvisation peut, dans le cadre du cours de formation musicale, servir comme outil d'apprentissage et surtout d'intériorisation de l'appris, dans lequel se rejoignent les connaissances théoriques, le chant, les éléments rythmiques et l'écoute.

Cependant, l'enseignant doit bien encadrer et guider les élèves en proposant des exercices limpides, dans lesquels la partie improvisée est bien préparée et pas trop longue au départ. En progressant petit à petit, l'improvisation pourra ainsi tout naturellement devenir une compétence musicale acquise par l'élève.

Comment aborder l'improvisation dans la pratique

L'imitation est certainement un premier pas vers l'improvisation. Dans un premier temps, les réponses peuvent être identiques à la donnée, ceci dans un but de découverte de différents univers sonores et rythmiques. L'imitation ne doit cependant pas s'arrêter à la formule du perroquet « enseignant propose, l'élève reproduit » mais doit évoluer rapidement vers un échange ludique « élève / groupe d'élèves / enseignant » afin que les élèves deviennent à leur tour « inventeurs » de formules mélodiques ou rythmiques.

La création devient ensuite un élément clé dans l'approche de l'improvisation. En sortant du cadre de la réponse à l'identique, les élèves apprennent à découvrir leur créativité. A ce stade, il est important de guider les élèves par des consignes claires. A titre d'exemple, indiquons

- Le prolongement d'une formule avec des éléments définis (genre « Kettenmelodie »), aussi bien avec des éléments mélodiques que rythmiques

Exemple :  peut devenir  , puis

 , etc

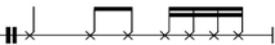
- La variation d'une formule avec des éléments définis

Ex 1 : Le rythme de la séquence est défini  , de même les notes

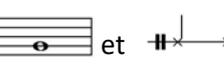
 . Un premier élève propose :  ,

un deuxième  , etc

Ex 2 : Les notes sont définies : 1^{er} temps :  , 2^e  , 3^e  , 4^e 

Les rythmes des trois premiers temps sont libres 

- Le texte à trous « Lückentext »

Ex : Une chanson de 4 mesures, avec  et  est proposée, la troisième mesure est vide. Aux élèves de remplir cette mesure à tour de rôle avec les éléments proposés.



Les exemples cités peuvent facilement être accompagnés par la classe ou un groupe d'élèves par des ostinati rythmiques ou mélodiques.

Des exercices avec paroles (définies ou imaginées) peuvent être intégrés, de même des exercices avec des formules suspensives et conclusives.

Tous ces exercices peuvent logiquement mener à une forme de notation afin de créer des « compositions » que la classe peut reproduire, sachant que l'improvisation et la composition proviennent d'un acte similaire de création.

5. Ecoute

- Exercices de découverte des directions et des hauteurs
- Exercices de dépistage de fautes, multiple choice, sans valeurs rythmiques
- Exercices rythmiques
- Exercices sur les sons

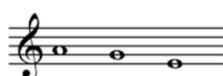


Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés

- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain,...)
- Exercices combinés avec blanches, noires, croches et soupirs

L'apprentissage d'une écoute correcte est un élément clé dans l'enseignement musical. L'écoute touche – comme le chant – à la fois l'ouïe active, le chant intérieur, la voix et la mémorisation. Il est d'une importance capitale d'aborder ce terrain par une multitude de jeux ludiques élémentaires (sans se limiter à l'écoute par le piano) afin d'ancrer solidement d'une manière positive et durable les éléments clés de l'écoute.

Au départ, les exercices peuvent se faire sur une grande étendue afin de faire découvrir clairement les distinctions des directions et des hauteurs.

Ensuite, les exercices tourneront progressivement autour des sons  pour aboutir finalement à . Les rythmes de base seront intégrés

afin de permettre également d'établir le lien avec le chant intérieur, la voix et la mémorisation. L'expression orale des exercices (imitation et reproduction à l'identique) est un élément capital à soigner dès le départ.

La véritable notation n'intervient qu'après avoir fixé solidement les bases, et ceci également par le biais d'éléments courts qui se situent dans des univers clairement définis.

6. Organologie

- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

7. Représentations

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

8. Notation musicale



La notation musicale est à intégrer dans le contexte des notes de la gamme de Do Majeur par des exercices ludiques.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

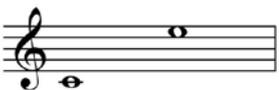
Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale

2^e année

Programme d'études

1. Chant

- Etendue 
- Exercices de découverte et de mise en voix, warm-ups
- Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix
- Chants de solmisation sur 
- Mesures binaires et ternaires
- Formes simples (ABA, canon, chant couplet – refrain,...)
- Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- Approche sensorielle des articulations et des nuances

2. Chant autonome

- Etendue 
- Mesures binaires
- Rythmes 
 - ¹ par deux
 - ² par 4, mvt conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

L'autonomie de l'élève est un défi majeur du cours de formation musicale.

Par le biais d'exercices préparatoires (lecture, intonation, rythme, figures ou modules mélodiques) arriver à la maîtrise relative d'un texte musical simple.

3. Lecture de notes

- Application sur



La lecture de notes se base sur des exercices avec les notes



en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 4. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

1^{ère} approche de la clé de Fa

4. Mesures, rythmes, pulsation

- Mesures binaires et ternaires : 2/4 ; 3/4 ; 4/4 ; 6/8 ; 3/8 (par temps)
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion
- Valeurs rythmiques ajoutées :



- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles

5. Improvisation

- *Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique*

6. Ecoute

- Exercices de découverte des directions et des hauteurs
- Exercices de dépistage de fautes, multiple choice
- Exercices rythmiques



- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain,...)

- Exercices combinés avec les rythmes suivants :



¹ par deux

² par 4, mvt conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

- Mesures : 2/4 ; 3/4 ; 4/4
- Reconnaissance des tonalités majeures et mineures
- Reconnaissance des mesures ternaires et binaires

7. Organologie

- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

8. Représentations

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires,...)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

9. Notation musicale / Connaissances théoriques



- Accord parfait (écrire sans qualification)
- Altérations : # et b
- 1^{ère} approche de la clé de Fa



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

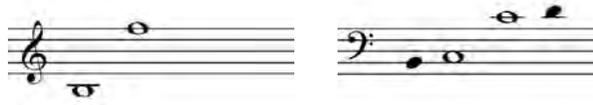
Formation musicale

3^e et 4^e année

Programme d'étude

1. Chant

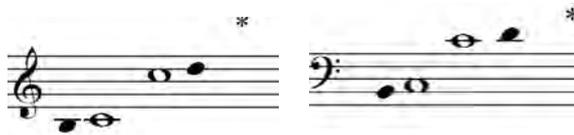
a. Etendue:



- b. Lectures préparées à changement de clés (par blocs)
- c. Exercices de découverte et de mise en voix, warm-ups
- d. Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix
- e. Mesures binaires et ternaires
- f. Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- g. Application des articulations et des nuances

2. Chant autonome

a. Etendue:



*le texte complet est proposé soit en clé de Sol, soit en clé de Fa, selon le choix de l'élève

- b. Tonalités: Do, Fa & Sol Majeur
- c. Mesures binaires

d. Rythmes :



*les double croches uniquement en mouvement conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

L'autonomie de l'élève est un défi majeur du cours de formation musicale.

Par le biais d'exercices préparatoires (lecture, intonation, rythme, figures ou modules mélodiques) arriver à la maîtrise relative d'un texte musical simple.

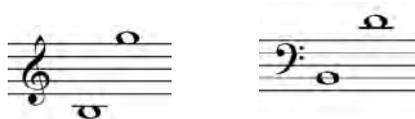
Le chant autonome est à mettre en relation avec les exercices d'écoute.

L'exécution pratique du chant autonome est prévue selon le schéma suivant :

- Lecture de notes sans rythme
- Chant de la même suite de notes
- Lecture de la même suite de notes en rajoutant le rythme
- Chant des notes avec rythme (avec accompagnement au piano)

3. Lecture de notes

a. Etendue:



La lecture de notes se base sur des exercices en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 4. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

4. Mesures, rythmes, pulsation

- Mesures binaires et ternaires : 2/4 ; 3/4 ; 4/4 ; 6/8 ; 3/8 (par temps)
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion
- Valeurs rythmiques :

○ Binaire : s'ajoutent en 3^e année :



○ Binaire : s'ajoute en 4^e année :



○ Ternaire : s'ajoutent en 3^e année :



○ Ternaire : s'ajoute en 4^e année :



- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles et les lectures préparées

5. Improvisation

- Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique. Des plages prévues à l'improvisation peuvent être insérés dans tout exercice.

6. Ecoute

- Exercices de dépiage de fautes, multiple choice
- Exercices rythmiques
- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain)
- Reconnaissance des tonalités majeures et mineures
- Reconnaissance des mesures ternaires et binaires
- Sensibilisation aux altérations accidentelles
- Exercices d'écoute combinés (dictées traditionnelles)

- Rythmes :



* les double croches uniquement en mouvement conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

- Tonalités : Do, Fa & Sol Majeur
- Mesures : 2/4 ; 3/4 ; 4/4
- Ambitus : 
- Longueur : 4 – 6 mesures (4/4)

L'écoute est à mettre en relation avec le chant autonome.

7. Organologie

- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

8. Représentations

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

9. Notation musicale / Connaissances théoriques

		Application	FM3	FM4
Signes et expressions	Les nuances, mouvements et articulations les plus courantes	Dans tous les textes oraux et écrits, dans un texte d'écoute	X	X
Formes musicales	Les plus courantes (ABA, Rondo, Canon,...)	Dans une écoute, dans un texte	X	X
Compositeurs et œuvres	Les plus importants et / ou selon les projets de la classe	Dans le contexte des textes traités, des concerts préparés ou visités	X	X
Gammes Majeures	1 altération	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons	X	
	2 altérations	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons		X
	3-4 altérations	A introduire comme notion dans le cadre général du cours		X

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale 3^e & 4^e année

Gammes mineures	1 altération, mode harmonique	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons	X	
	2 altérations, mode harmonique	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons		X
	3-4 altérations / Modes antique et mélodique	A introduire comme notion dans le cadre général du cours		X
Gammes	Relation Maj / min	Connaître la relation dans les 2 sens	X	X
Accords	APM, APm	Construire et spécifier à l'état fondamental, en relation avec les tonalités et les degrés étudiés	X	X
	7+	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X
Intervalles	Maj, min, juste jusqu'à la quinte & l'octave	Construire et spécifier, en relation avec les tonalités étudiées	X	X
	6 ^{es} & 7 ^{es} Maj, min 2 ^e augm, 4 ^e augm, 5 ^e dim	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X
Degrés	Tonique, Dominante, Sensible	Spécifier dans les tonalités étudiées	X	X
	Les autres degrés	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X

10. Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur:

L'épreuve d'examen en formation musicale 4, à organiser par l'établissement, est regroupée en trois chapitres, l'oral, l'écoute et la théorie, avec les pondérations définies ci-après.

À l'intérieur des chapitres oral et écoute, une subdivision est réalisée.

1. Pour l'oral, le chant autonome entre en compte pour quatre douzièmes de la note finale et les autres exercices à définir par l'établissement, comme par exemple chants imposés, exercices de lecture rythmique, chants populaires et chants polyphoniques, pour trois douzièmes de la note finale.
2. Pour l'écoute, la dictée mélodique entre en compte pour deux douzièmes de la note finale et les autres exercices à définir par l'établissement, comme par exemple des exercices de dépistage de fautes, des dictées rythmiques et des dictées à choix multiple et reconnaissance de couleurs instrumentales, pour deux douzièmes de la note finale.
3. Des éléments de théorie à définir par l'établissement comptent pour un douzième dans la note finale.

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale

Formation musicale : Liste d'œuvres de référence

Catégorie A : Méthodes

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Buron, Jean-Jacques	Solfège créatif	Dernoncourt	X	X	X	X	Plusieurs volumes
Crepin, Alain ; Houblon, Marie-Claire	Passeport pour la musique	Bayard-Nizet			X	X	
De Wolf, Koen	Vive les notes	Flandriarte	X	X	X	X	4 volumes
Frisch, Jean-Paul	Viva musica	Music Studio Piwa	X	X	X	X	Plusieurs volumes, ancien programme d'études
Keiser, Claude	Sol, Mi, Do & Co	Performers.lu	X	X			
Koob, Nadja	Solfi, Komplet Method fir d'Formation Musicale	Blueorangemusic	X	X	X	X	Nouveau programme d'études
Schaber, Félix	Nouten a Rythmus... ganz einfach	MUSIC ABC	X	X	X	X	Nouveau programme d'études
Schaber, Félix	Music ABC – Spillwiss	MUSIC ABC	X	X			Nouveau programme d'études
Truchot, Alain ; Meriot, Michel	Le guide de la formation musicale	Editions Combre	X	X	X	X	
Winandy, Léopold	Mir maache Musek	Music Studio Piwa	X	X	X	X	Ancien programme d'études
Werner, Romy	Legato	Rodluc – Music Publisher Luxembourg	X				Ancien programme d'études

Formation musicale : Liste d'œuvres de référence

Catégorie B : Matériel complémentaire

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Buron, Jean-Jacques	Chansons populaires	Dernoncourt	X	X	X	X	
Buron, Jean-Jacques	Leçons extraites du répertoire	Dernoncourt	X	X	X	X	Volumes 1 - 4
Cléo	J'aime la musique	Henri Lemoine	X	X			2 volumes, première initiation des tout petits
Colaci, Cosimo	Audition	Luxaudition	X	X	X	X	FM 1 > FM 5
Commissariat à l'enseignement musical; GT Chant choral	Recueil de chants		X	X			
Dartsch, Michael	Timpano	Bosse 2016	X				Elementare Musikpraxis in Themenkreisen
De Groot, Tinne; Plovie Ronnie	Amy Compleet	Golden River Music	X	X	X	X	
Dengler, Luc ; Eich, Nico ; Fischbach, Max ; Schumacher, Jean ; Weydert, Marc	Papageno – Ee Lidder buch fir d'Grondschoul	MEN	X	X	X	X	
Detterbeck, Markus	MusiX: Das Kursbuch Musik	Fidula	X	X	X	X	Schüler- und Lehrerbände
Divers	Si le rythme m'était compté 2 & 3	Billaudot			X	X	Exercices de rythme
Filz, Richard; Moritz, Ulrich	Body groove Kids 1 & 2	Helbling	X	X	X	X	Bodypercussions & rhythmicals
Führe, Uli	Stimmicals	Fidula	X	X	X	X	Spas beim Einsingen von Anfang an mit mehrstimmigen Ethno-, Pop- und Jazzklängern
Herrmann, Martin	Notenlernen mit Trommelspass	Mildenberger	X				Schüler- und Lehrerheft
Hubaut, Sylvie	Nous chantons la clé de Fa	Amadeus			X	X	Etude de la clé de Fa
Keiser, Claude; Mirkes, Caroline	Mol-Lidderbuch	Performers.lu	X				
Kindel, Unmada, Manfred	Wunderwasser: Singen kann doch jeder	Ökoptopia	X	X			Lieder, Tänze, Spiele und Geschichten aus dem Kinderwald
Klee, Tobias	Bumm! Klack! Tsch! – Rhythmus kreativ!	an der Ruhr	X	X	X	X	Methoden und Praxisübungen zum Musizieren mit Alltagsgegenständen
Koob, Nadja	Formation de l'oreille	Chez l'auteur	X	X	X	X	Différents volumes
Lamarque	Les sons vagabonds	Lemoine	X	X			2 volumes, initiation à la dictée

Formation musicale : Liste d'œuvres de référence

Catégorie B : Matériel complémentaire

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Maierhofer, Lorenz; Kern, Renate & Walter	SIM SALA SING, Das Liederbuch für die Volksschule	Helbling	X	X	X	X	Lieder zum Singen, Spielen und Tanzen
Maierhofer; Lorenz, Kern, Walter	Sing & Swing, Das Liederbuch	Helbling	X	X	X	X	
Meyerholz, Bernd; Herin, Wolfgang	Kinderlieder zum Einsteigen und Abfahren	Voggenreiter	X				
Mohr, Andreas	123 Lieder und Kanons	Schott, 2015					Mit praktischen Hinweisen für die Chorprobe
Nimax-Weirig, Marie-Reine	Musikoskop 1-3	Pré-Print 90	X	X	X	X	
Nykrin, Rudolf	Mit Musik kenn ich mich aus	Schott Music	X				Band 1: Musiklehre Band 2: Harmonielehre Band 3: Rätsel-Spiele...
Rehm, Angelika & Dieter	Hör mal zu	Donauwörth	X	X	X	X	Musikinstrumente konzentriert wahrnehmen
Smet, Luc de	Leçons de solfège	Muziekuitgeverij De Smet	X	X	X	X	Avec CD
Terhag, Jürgen	Warm-Ups	Schott Music 2009	X	X	X	X	Musikalische Übungen für Kinder, Jugendliche und Erwachsene
Terhag, Jürgen	Live-Arrangements	Schott Music 2011	X	X	X	X	Vom Pattern zur Performance
Terhag, Jürgen	Improvisation	Schott Music 2013	X	X	X	X	Elementare Arbeit mit Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen
Trüün, Friedhilde, Mohr, Andreas (Hg)	Kinderlieder	Carus	X	X			
Vacca, Maria	Le Solfège... en bandes dessinées	Carisch Musicom Paris	X	X	X		
Waignein, André	Nous apprenons la clé de Fa	Maurer			X	X	Etude de la clé de Fa
Waignein, André	Les joies du solfège 2	Amadeus			X	X	Approfondissement de la clé de Sol
Waignein, André	Solfège populaire 1&2	Amadeus			X	X	Clé de Sol & de Fa

Formation musicale : Liste d'œuvres de référence

Catégorie C : Pédagogie

Auteur	Titre	Editeur	Informations supplémentaires
Harris, P	Der virtuose Lehrer	Faber Music & Peters	
Hefele, Michaela, YemenDzakis, Mirka	Jedes Kind kann singen	Gustav Bosse, 2006	Stimmbildung im Kindergarten und Grundschule
Heygster, Malte	Relative Solmisation	Schott, 2014	Grundlagen, Materialien, Unterrichtsverfahren
Martenot, Maurice	Principes fondamentaux de formation musicale et leur application	Magnard	
Mohr, Andreas	Handbuch der Kinderstimmgebung	Schott, 2014	
Schullz, Axel Christian	Do, re, mi... - was ist das?	CNGP, 2008	Relative Solmisation kompakt
Terrien, Pascal	Réflexions didactiques sur l'enseignement musical	Delatour, 2016	



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale

Division moyenne

Table des matières

Les buts et objectifs

La structure de la division moyenne

Le programme d'étude

1. Chant et lecture
2. Intervalles
3. Gammes
4. Accords
5. Mesures
6. Rythmes
7. Ecoute
8. Lecture à vue
9. Transposition
10. Culture musicale
11. Le concours de la division moyenne
12. Les manuels d'études

Les buts et objectifs de la division moyenne

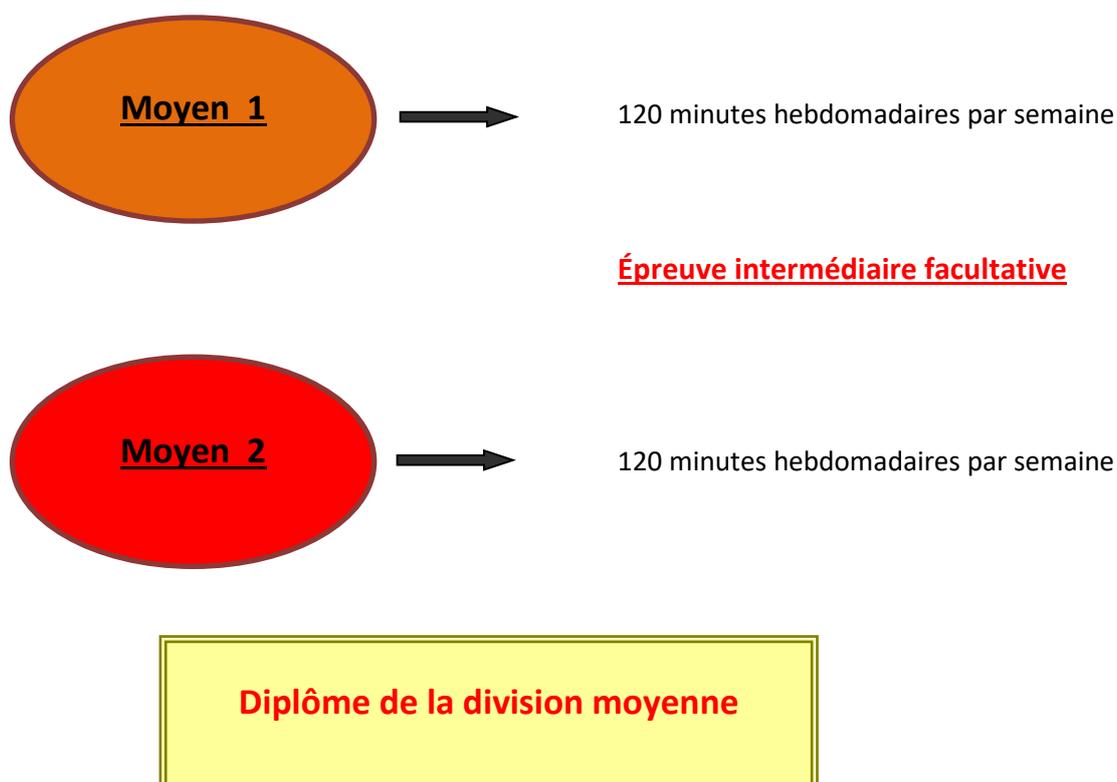
La formation musicale de la division moyenne s'adresse à tous les jeunes, adolescents et adultes et a pour but général

- d'approfondir le goût, le plaisir et l'intérêt à la musique,
- de développer la formation musicale acquise en division inférieure
- d'accompagner les études instrumentales et vocales
- de permettre de participer activement à la vie culturelle (harmonies, fanfares, chorales)

et a pour but spécifique

- de développer progressivement et simultanément les facultés humaines qui sont l'émotion, l'intelligence, l'imagination et la créativité,
- de développer les aptitudes vocales en tant que moyen d'expression,
- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle,
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles,
- d'acquérir une culture musicale générale de base,
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical.

La structure de la division moyenne



Programme d'étude

1. Chant et lecture

<p>MOYEN 1</p> <p>Clés de sol et fa</p> <p>Notion des différentes autres clés</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none">• à 1 ou plusieurs voix• à changement des clés de sol et fa• avec et sans accompagnement au piano• chants populaires avec et sans paroles <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>
<p>MOYEN 2</p> <p>Clés de sol et fa</p> <p>Notion des différentes autres clés</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none">• à 1 ou plusieurs voix• à changement des clés de sol et fa• avec et sans accompagnement au piano• chants populaires avec et sans paroles <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>

Commentaire pédagogique

Un des objectifs est d'approfondir la culture vocale (Stimmbildung). Des exercices de mise en voix (Einsingen) sont indispensables.

2. Intervalles

<p>MOYEN 1</p> <p>Chant/Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secondes, tierces, quartes, quintes, et octaves (juste, majeur, mineur) - septième mineure ascendante <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués - les renversements - les intervalles redoublés 	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>
<p>MOYEN 2</p> <p>Chant/Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secondes, tierces, quartes, quintes, et octaves (juste, majeur, mineur) - sixte majeure ascendante - sixte mineure descendante - septième mineure ascendante <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués - les renversements - les intervalles redoublés 	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>

3. Gammes

<p>Moyen 1</p> <p>Chant/Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none">- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique et mélodique <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none">- les gammes majeures et mineures harmonique, mélodique et antique jusqu'à 7 altérations- les degrés de la gamme (tonique, etc.)- les modulations aux tons voisins	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 4 altérations</i></p>
<p>Moyen 2</p> <p>Chant/Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none">- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique et mélodique- la gamme mineure antique seulement à l'écoute <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none">- les gammes majeures et mineures harmonique, mélodique et antique jusqu'à 7 altérations- les degrés de la gamme (tonique, etc.)- les modulations aux tons voisins	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 5 altérations</i></p>

4. Accords

<p>Moyen 1</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord parfait majeur et mineur, - l'accord de 7^e de dominante <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords parfaits majeurs et mineurs - les accords de 5^e diminuée et augmentée - les accords de 7^e de dominante et de 7^e diminuée 	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i> <i>renversements sans chiffrage</i> <i>construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p>Moyen 5</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord parfait (majeur et mineur) - l'accord de 7^e de dominante et l'accord de 7^e diminuée <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords parfaits majeurs et mineurs - les accords de 5^e diminuée et augmentée - les accords de 7^e de dominante et de 7^e diminuée et les accords de 7^e maj.et min. - l'accord de 7^e de sensible en gamme majeure ou l'accord de 7^e mineure et 5^e diminuée en gamme mineure 	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i> <i>renversements sans chiffrage</i> <i>construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p>

5. Mesures

<p>Moyen 1</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4 (C), 2/2 (jusqu'à la croche), 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 et 12/8 <p>Lecture à vue chantée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (à 2 temps) <p>Lecture à vue rythmique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires - mesures asymétriques (5/8, 5/4, 7/8, 7/4) 	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>
<p>Moyen 2</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4 (C), 2/2 (jusqu'à la croche), 3/8, 6/8, 9/8 et 12/8 (en 1, 2, 3 ou 4 et en décomposé), 5/8 <p>Lecture à vue chantée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (à 2 temps) <p>Lecture à vue rythmique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires - mesures asymétriques (5/8, 5/4, 7/8, 7/4) 	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>

6. Rythmes

Moyen 1

Approfondir les rythmes de la division inférieure :



en binaire



en ternaire



Ajouter les rythmes suivants :

Binaire



Ternaire



chant
lecture à vue mélodique
et rythmique
théorie
frapper
parler
jouer sur instruments de
percussion
improvisations
exercices rythmiques

Moyen 2

Ajouter les rythmes suivants :

Binaire



pas en dictée et en lecture à vue chantée



Ternaire



chant,
lecture à vue
mélodique et
rythmique,
théorie
frapper
parler
jouer sur
instruments de
percussion
improvisations
exercices
rythmiques

*nouveaux rythmes

7. Ecoute

<p>Moyen 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations - mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) - mesure de 6/8 (à deux temps) 	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p> <p><i>1^{ère} approche à l'écoute polyphonique : dictée à 2 voix</i></p>
<p>Moyen 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations - mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) - mesure de 6/8 (à deux temps et en décomposé) 	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée mélodique : ajouter les nouveaux rythmes prévus par le programme d'études</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p> <p><i>dictée à 2 voix</i></p>

Proposition d'exécution :

- dictée par mesure (dictée traditionnelle) :

chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement

la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées

- dictée par phrase :

chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté

la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées

- dictée rythmique :

par mesure ou par fragment

8. Lecture à vue

<p>Moyen 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture à vue chantée jusqu'à 2 altérations majeures et mineures - lecture à vue rythmique - mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (en 2) 	<p><i>clés de sol et fa mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue chantée et rythmique :</i></p> <p><i>tous les rythmes du programme</i></p>
<p>Moyen 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures - lecture à vue rythmique - mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (en 2) 	<p><i>clés de sol et fa mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue rythmique : tous les rythmes du programme</i></p> <p><i>lecture à vue chantée : ajouter les nouveaux rythmes prévus par le programme d'études</i></p>

Proposition d'exécution :

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

9. Transcription / transposition (fait part de la théorie)

Moyen 1 - transcription	<i>par intervalles (2^e, 3^e), en clé de sol</i>
Moyen 2 - transcription - notion de transposition	<i>par intervalles (2^e, 3^e), en clé de sol</i>

10. Cadences

Moyen 2 - Cadences : notion (cadence parfaite, demi-cadence)	<i>à reconnaître à l'écoute et en théorie</i>
---	---

11. Culture musicale

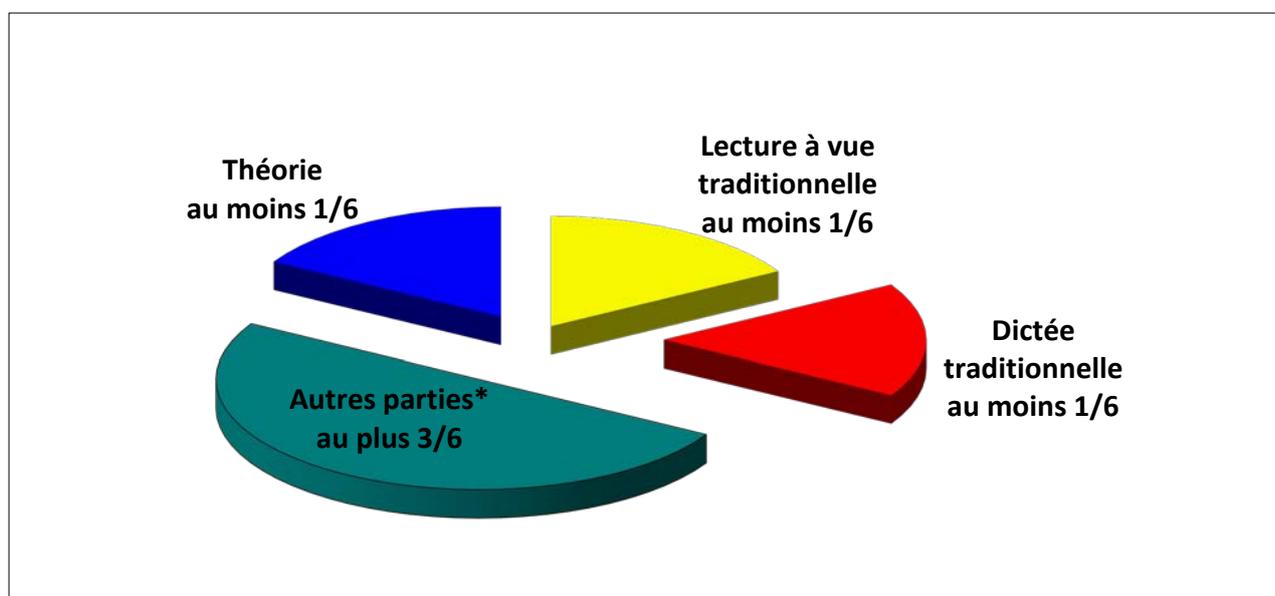
Proposition :

Moyen 1 - Époques : baroque et classique - Instruments : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i> <i>à connaître et à reconnaître</i>
Moyen 2 - Époques : romantique et 20 ^e siècle - Instruments : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i> <i>à connaître et à reconnaître</i>

11. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

L'examen de fin d'année à organiser par l'établissement comprend :

- A. La théorie (au moins 1/6 du total des points)
- B. La lecture à vue traditionnelle (au moins 1/6 du total des points)
- C. La dictée traditionnelle (au moins 1/6 du total des points)
- D. Les autres parties* (au plus 3/6 du total des points)



* Autres parties:

- ▶ Dictée d'intervalles, d'accords et de gammes, dictée rythmique, dictée facile à 2 voix (6^e année)
- ▶ Chants imposés par l'établissement, chant d'intervalles, chant d'accords, chant de gammes ;
- ▶ Lecture de notes, lecture rythmique
- ▶ Culture musicale

12. Les manuels d'études

Liste de méthodes et matériel didactique au choix de l'enseignant

PROGRAMME	TITRE/VOLUME	AUTEUR/EDITION
Méthodes	Si le rythme m'était compté, volumes 4 (Préparatoire) et 5 (Elémentaire 1) (sans accompagnement de piano)	V. Boige, D. Boudot, E. Brot, M.F. Carré, S. Chemin-Magnard, M. Dargaud, B. Forest, P. Maillard, M. Marfaing, E. Plochel Ed. Gérard Billaudot
	La Musique, tout simplement (1er cycle – 4e année) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Clément Jollet Ed. Gérard Billaudot
	Du solfège sur la F.M. 440.4, volume 4 : Préparatoire 2 (chant/audition/analyse) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allermé Ed. Gérard Billaudot
	Du solfège sur la F.M. 440.5, volume 5: Elémentaire 1 (chant/audition/analyse) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allermé Ed. Gérard Billaudot
	Solfier pour mieux jouer, volumes 4 – 1er cycle (4e année) - Livre de l'élève (avec fascicule du professeur)	Sylvie Baraud Ed. Gérard Billaudot
	"Viva musica" – 4e année - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Paul Frisch Ed. Music Studio Piwa
	Ecoutez voir! volumes 3 et 4 (avec CD)	Emmanuel Gauttier Ed. Gérard Billaudot
	Musicalement vôtre, volume 4 - Livre de l'élève - Cahier d'accompagnement au piano	Jean-Clément Jollet Ed. Gérard Billaudot
	La leçon de musique pour la 4e année de formation musicale	Jean-Jacques Petit Ed. Henry Lemoine
	Le guide de formation musicale, volumes 4 et 5	Alain Truchot et Michel Meriot Ed. Combre
Mir mache Musek (formation musicale 4) - Livre de l'élève - Livre du professeur (sans accompagnement de piano)	Léopold Winandy Ed. Music Studio Piwa	
Chants de divers auteurs	Solfège populaire à 2 clés, volume 3 - Livre de l'élève – Livre d'accompagnement de piano	André Waignein Ed. Amadeus Tournai
	Master Pieces, cours de solfège Livre de l'élève ; livre accompagnement de piano	Arr. Johan Delaere Ed. Press-Clusief, Belgique
	20 Lectures variées à 2 clés	André Waignein Ed. Amadeus Tournai
	40 Leçons de solfège, volume 2	Armand Bournonville Ed. Lemoine

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

division moyenne

Solfège d'initiation musicale , 1 ^{er} volume clé de sol, 2 ^e volume, clé de fa	Henri Bert Ed. Gras
Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (clé sol et fa) (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron Ed. Dérnoncourt
14 leçons de solfège dans des styles différents	Adrien Moreau Ed. Maurer
Solfège en vingt leçons	Noël Gallon Ed. Salabert, Paris
12 Leçons progressives	André Waignein Ed. J. Maurer, Bruxelles
24 Leçons de solfège à 2 clés mélangées, 2e partie	Albert Hallet
De Monteverdi à Debussy (80 mélodies adaptées), volume 2 (a et b)	Divers auteurs / adapt. Daniel Lefebvre Ed. J. Maurer, Bruxelles
Mélimélodies, volume 3 (Préparatoire) et 4 (Elémentaire)	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot
Livre des mélodies, volume 4	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot
Notenleerlessen, volume 3 et 4	Luc de Smet Ed. De Smet
Approche des grands Maîtres, volumes 1 et 2	Ed. J. Maurer, Bruxelles
Anthologie musicale, volumes 2 (26 aires) et 3 (12 mélodies)	Michel Meriot Ed. Combre
Cours de formation musicale 3 ^e et 4 ^e année	Marguerite Labrousse Ed. Henri Lemoine
Lectures chantées avec accompagnement de piano (avec CD), 2e cycle	Alain Voirpy – Jack Hurier Ed. Gérard Billaudot
Le solfège a rendez-vous avec le Jazz 19 Leçons de solfège chanté – Elémentaire - Moyen	Philippe Ribour Ed. Gérard Billaudot
Eveil et formation musicale en chantant (2e cycle) (préparatoire 2, élémentaire 1 et 2)	Roger Calmel Ed. Combre
Apprendre et comprendre en chantant MOZART, volumes 1 et 2	Ed. Alphonse Leduc
Apprendre et comprendre en chantant SCHUBERT, volume 1. 2 et 3	Ed. Alphonse Leduc
Du rythme à la mélodie IM3 (préparatoire) avec accompagnement au piano	Yves Klein Ed. Lemoine

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

division moyenne

PROGRAMME	TITRE/VOLUME	AUTEUR/EDITION
Lecture/rythme	Du solfège sur la F.M. 440.4, volume 4 : Préparatoire 2 (lecture/rythme)	Jean-Marc Allermé Ed. Gérard Billaudot
	- Livre de l'élève - Livre du professeur	
	Du solfège sur la F.M. 440.5, volume 5: Elémentaire 1 (lecture/rythme)	Jean-Marc Allermé Ed. Gérard Billaudot
	- Livre de l'élève - Livre du professeur	
	Jeux de Rythmes et Jeux de Clés, volumes 4 (Préparatoire) et 5 (élémentaire)	Jean-Clement Jollet Ed. Gérard Billaudot
	Etude du rythme, volume 2	Ass. Enseignants CNR Lyon Ed. Combre
Education de l'oreille (dictées musicales)	A l'écoute de la Musique	Elisabeth Lamarque et Marie-Josée Goudart
	Volume fin du 1 ^{er} cycle	Ed. Henry Lemoine
	Dictées musicales, volume 1: 1er cycle (I.M.3)	Divers auteurs
	(réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Ed. Gérard Billaudot
	30 Dictées pour la formation auditive (cahier de l'élève et corrigé) préparatoire I et II, élémentaire I	Dia Succari Ed Hamelle/Alphonse Leduc
	Dictées musicales, volume 2: 2e cycle A (Préparatoire) (réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot
Dictées musicales, volume 3: 2e cycle B (Elémentaire) (réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot	



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale

Division moyenne spécialisée

Table des matières

Les buts et objectifs

La structure de la division moyenne spécialisée

Le programme d'étude

1. Chant et lecture
2. Intervalles
3. Gammes
4. Accords
5. Mesures
6. Rythmes
7. Ecoute
8. Lecture à vue
9. Transposition
10. Cadences
11. Culture musicale
12. Programme d'examen : examen intermédiaire et concours du 1^{er} prix
13. Manuels d'études

Les buts et objectifs de la division moyenne spécialisée

La Formation Musicale de la division moyenne spécialisée a pour but général

- d’approfondir le goût, le plaisir et l’intérêt à la musique
- de développer une formation musicale et un solfège spécifique
- d’accompagner les études instrumentales et vocales
- de permettre de poursuivre des études musicales approfondies de niveau supérieur ou universitaire

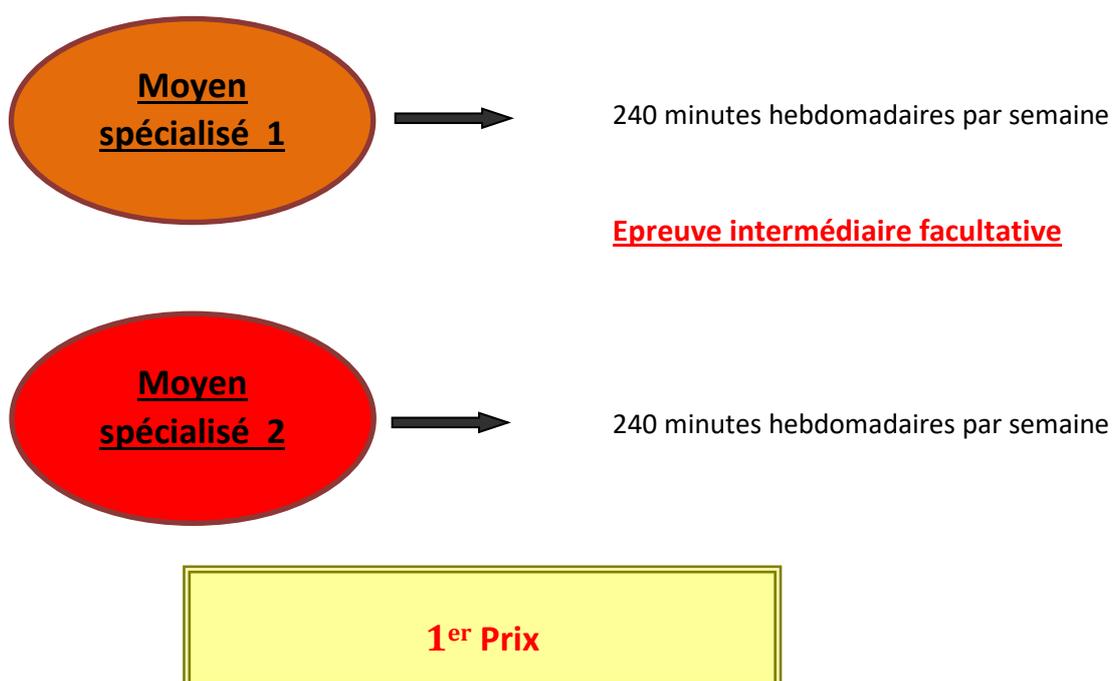
et a pour but spécifique

- de développer progressivement et simultanément les facultés humaines qui sont l’émotion, l’intelligence, l’imagination et la créativité,
- de développer les aptitudes vocales en tant que moyen d’expression,
- d’acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle,
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles,
- d’acquérir une culture musicale générale de base,
- d’acquérir une autonomie dans la réalisation et l’interprétation d’un texte musical

La structure de la division moyenne spécialisée

Conditions d’admission :

- 1) être détenteur du certificat de la division inférieure de formation musicale***
- 2) avoir suivi le cours renforcé en formation musicale 4 (dictée, lecture à vue)***



Le programme d'étude

1. Chant et lecture

<p>Moyen spécialisé 1</p> <p>Clés de sol, fa, ut 3^{ème} et 4^{ème} ligne</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none">• à 1 ou plusieurs voix• à changement de clés• avec et sans accompagnement au piano• chants populaires avec et sans paroles <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <p>Clés de sol, fa, ut 1^{ère}, 3^{ème} et 4^{ème} ligne</p> <p>Notion des autres clés en rapport avec la transposition</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none">• à 1 ou plusieurs voix• à changement de clés• avec et sans accompagnement au piano• chants populaires avec et sans paroles <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>

Commentaire pédagogique

Un des objectifs est d'approfondir la culture vocale (Stimmbildung). Des exercices de mise en voix (Einsingen) sont indispensables.

2. Intervalles

<p>Moyen spécialisé 1</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{de} majeure et mineure, 3^{ce} majeure et mineure, 4^{te} juste, 5^{te} juste, 8^{ve} juste, ascendant et descendant - 6^e majeure et 7^e mineure ascendante - 6^e mineure descendante <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués - les renversements - les intervalles redoublés 	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>mouvement descendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{de} majeure et mineure, 3^{ce} majeure et mineure, 4^{te} juste, 5^{te} juste, 6^{te} majeure et mineure, 8^{te} juste, ascendant et descendant - 7^e mineure ascendante - les intervalles plaqués (à l'écoute) <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués - les renversements - les intervalles redoublés 	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>

3. Gammes

<p>Moyen spécialisé 1</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gamme majeure et la gamme mineure harmonique, mélodique et antique <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique) jusqu'à 7 altérations - les modulations aux tons voisins 	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 4 altérations;</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <p>Chant/Écoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gamme majeure et la gamme mineure harmonique, mélodique et antique <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique) jusqu'à 7 altérations - les modulations aux tons voisins et éloignés 	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 5</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>

4. Accords

<p>Moyen spécialisé 1</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord parfait majeur et mineur, l'accord de 7^e de dominante et l'accord de 7^e diminuée <p>Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ajouter les accords de 5^e augmentée, de 5^e diminuée <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords parfaits majeurs et mineurs - les accords de 5^e diminuée et augmentée - les accords de 7^e de dominante et de 7^e diminuée 	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée avec chiffrage renversements sans chiffrage construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord parfait majeur et mineur - l'accord de 7^e de dominante et l'accord de 7^e diminuée <p>Ecoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ajouter les accords de 5^e augmentée, de 5^e diminuée - comparer : l'accord de 7^e majeure et l'accord de 7^e mineure <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords parfaits majeurs et mineurs - les accords de 5^e diminuée et augmentée - tous les accords de 7^e 	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée avec chiffrage renversements sans chiffrage construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>

5. Mesures

<p>Moyen spécialisé 1</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires, ternaires et asymétriques <p>Lecture à vue chantée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 (en 2) <p>Lecture à vue rythmique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires - mesures asymétriques 	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <p>Chant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires, ternaires et asymétriques <p>Lecture à vue chantée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 (en 3), 2/2 <p>Lecture à vue rythmique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires, ternaires et asymétriques <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures binaires et ternaires - mesures asymétriques 	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>

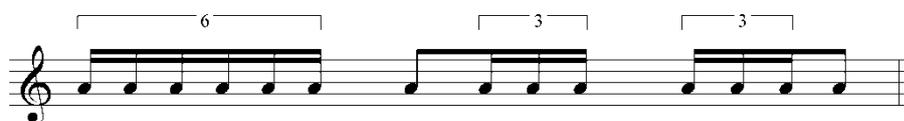
6. Rythmes

Moyen spécialisé 1

Approfondir les rythmes de la division inférieure

Ajouter les rythmes suivants :

Binaire



Ternaire



chant

*lecture à vue mélodique
et rythmique*

théorie

frapper

parler

*jouer sur instruments de
percussion*

improvisations

exercices rythmiques

Moyen spécialisé 2

Ajouter les rythmes suivants :

Binaire

Ternaire

chant

*lecture à vue
mélodique et
rythmique*

théorie

frapper

parler

*jouer sur instruments
de percussion*

improvisations

exercices rythmiques

7. Ecoute

<p>Moyen spécialisé 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - tonalités majeures et mineures jusqu'à 3 altérations - mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8 - dictées à 2 voix en 2/4, 3/4, 4/4 	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - tonalités majeures et mineures jusqu'à 3 altérations - mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8, 9/8 - dictées à 2 voix en 2/4, 3/4, 4/4 et 6/8 	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p>

Proposition d'exécution :

- dictée par mesure : chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée par phrase : chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée à 2 voix : chaque mesure est à répéter 6 fois au maximum, avec la note d'enchaînement
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée rythmique : par mesure ou par fragment

8. Lecture à vue

<p>Moyen spécialisé 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures - lecture à vue rythmique - mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 (en 2) 	<p><i>à 4 clés mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue chantée et rythmique : tous les rythmes du programme</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures - lecture à vue rythmique - mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 (en 3), 2/2 	<p><i>à 5 clés mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue chantée et rythmique : tous les rythmes du programme</i></p>

Proposition d'exécution :

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

9. Transposition

<p>Moyen spécialisé 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - transcription - transposition par les clés 	<p><i>par intervalles (2^e, 3^e, 4^e), en clé de sol</i></p> <p><i>clés de sol, fa, ut 3^e et 4^e ligne</i></p> <p><i>texte donné pour instrument en ut</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - transcription - les instruments de l'orchestre symphonique et de l'orchestre d'harmonie - transposition par les clés 	<p><i>par intervalles (2^e, 3^e, 4^e), en clé de sol</i></p> <p><i>instruments transpositeurs et non-transpositeurs</i></p> <p><i>clés de sol, fa, ut 1^{re}, 3^e et 4^e ligne</i></p> <p><i>texte donné pour instrument en ut, sans tenir compte du son réel</i></p>

10. Cadences

<p>Moyen spécialisé 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadence parfaite, demi-cadence 	<p><i>à reconnaître à l'écoute et dans un texte musical</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - ajouter cadence plagale, cadence rompue 	<p><i>à reconnaître à l'écoute et dans un texte musical</i></p>

11. Culture musicale

<p>Moyen spécialisé 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Époques : baroque et classique - Instruments : les instruments de musique 	<p><i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i></p> <p><i>à connaître et à reconnaître</i></p>
<p>Moyen spécialisé 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Époques : romantique et 20^e siècle - Instruments : les instruments de musique 	<p><i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i></p> <p><i>à connaître et à reconnaître</i></p>

12. Examen pour l'obtention du premier prix

A. Epreuve écrite

1. Théorie (20 points)

2. Dictées

Intervalles	}	(10 points)
Accords		
Rythmes		
Dictée à une voix (par mesure/phrase)	}	(30 points)
Dictée à deux voix (par mesure/phrase)		

Détails d'exécution des dictées :

- dictée par mesure :
chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée par phrase :
chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée à 2 voix :
chaque mesure est à répéter 6 fois au maximum, avec la note d'enchaînement
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée rythmique :
par mesure ou par fragment

Remarques :

- Il est possible de faire une dictée combinée qui comprend tous les éléments, à savoir une partie mélodique à 1 voix, une partie mélodique à 2 voix et une partie rythmique, alternativement par phrase ou par mesure.

B. Epreuve orale

1. Trois morceaux imposés (12 points)

2. Lectures à vue

Gammes	}	(8 points)
Intervalles		
Accords		

Lecture rythmique (15 points)

Lecture mélodique (25 points)

Détails d'exécution des lectures à vue :

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

Conditions pour obtenir le premier prix

- avoir au moins 75% des points au résultat final (90/120 ou 45/60)
- avoir au moins 50% des points en dictées à 1 voix et à 2 voix
- avoir au moins 50% des points en lecture à vue mélodique

Condition d'admission à la division supérieure

- avoir au moins 50/60 points au résultat final

13. Les manuels d'études**Liste de méthodes et matériel didactique au choix de l'enseignant**

Moyen/moyen spécialisé 1	TITRE/VOLUME	AUTEUR / EDITION
Manuels	Vingt leçons de solfège a) quatre clés mélangées	René Berthelot / Ed. Alphonse Leduc
	Dix-huit leçons de solfège A changement de clés sur 3 clés, avec accompagnement de piano	Jean-Michel Damase / Ed. Henry Lemoine
	Livre de solfège pour le cours élémentaire B 18 pièces musicales avec accompagnement de piano	Pierre Max Dubois / Ed. Rideau Rouge
	Musicalement vôtre, volume 6 - Livre de l'élève - Cahier d'accompagnement au piano	Jean-Clément Jollet / Ed. Gérard Billaudot
	D'une clé à l'autre Lecture sur des textes du répertoire pour les classes du 2 ^e cycle	Elisabeth Lamarque & Marie-José Goudart Ed. Henry Lemoine
	La lecture en clés de sol, fa et ut Avec corrigé	Annie Ledout / Ed. Henry Lemoine
	Solfèges dans le style Italien Volume 5 : Supérieur - Livre de l'élève - Livre du professeur	Nicole Philiba / Ed. Gérard Billaudot
	Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron / Ed. Dernoncourt
Moyen/moyen spécialisé 2	TITRE/VOLUME	AUTEUR / EDITION
Manuels	Solfège contemporain, volume 4, cinq clés mélangées	Albert Beaucamp / Ed. Gérard Billaudot
	Treize leçons de solfège sur des rythmes de danse, volume 4b à cinq clés	Georges Becker / Ed. Alphonse Leduc
	Vingt leçons de solfège à cinq clés mélangées	René Berthelot / Ed. Lemoine
	Treize leçons de solfège En 5 clés mélangées, avec accompagnement de piano	Marcel Bitsch / Ed. Alphonse Leduc
	Transition Jazz, 5 clés mélangées	Xavier Chapellier / Edition Paul Filansif / Maison Tyssens Liège
	21 leçons de solfège avec accompagnement de piano	Georges Dandelot / Ed. Henry Lemoine
	15 leçons de solfège – études à changements de clés	Noël-Gallon / Ed. Henry Lemoine
	14 leçons de solfège à chanter Cours moyen - Version en 4 clés sans accompagnement	O. Gartenlaub / Ed. Rideau Rouge
	La lecture en clés de sol, fa et ut Avec corrigé	Annie Ledout / Ed. Henry Lemoine
	Leçons de solfège à changement de clés	Guy Ph. Luypaerts / Ed. Edgar Tyssens
	21 leçons de solfège <i>imposées aux concours Bellan et à l'Ecole Normale de Musique de Paris</i> en 5 clés, avec accompagnement de piano	Christian Manen / Ed. Henry Lemoine
	Vingt leçons de solfège A changements de clés sur cinq clés, avec accompagnement de piano	Christian Manen / Ed. Henry Lemoine
	Vingt-cinq leçons de solfège élémentaire (sur 3, 4 et 5 clefs) (avec accompagnement de piano)	Lucien Niverd / Ed. Max Eschig
	12 leçons de solfège à changements de 5 clés	Fernand Quinet / Ed. Eschig
	Solfège 55 leçons progressives dans toutes les clés avec accompagnement de piano	François Rasse / Ed. Henry Lemoine
	10 lectures de Concours Accompagnement de piano	André Waignein / Ed. J. Maurer
	30 leçons de solfège, version à 5 clés	André Waignein / Ed. J. Maurer
	Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron Ed. Dernoncourt



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale

Division supérieure

2 années de cours à 120 minutes hebdomadaires par année

Table des matières :

1. Programme d'examen

1.1. Epreuve écrite

1.2. Epreuve orale

2. Répertoire recommandé

2.1. Traités de solfège

2.2. Etudes rythmiques

2.3 Formation de l'oreille

1. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

1.1. Epreuve écrite

- Dictée tonale 1 voix (20 points)

La tonalité et la note de rentrée sont indiquées. La dictée est jouée une fois intégralement au début et à la fin. Chaque mesure est jouée quatre fois avec la note de rentrée.

- Dictée tonale à 2 voix (20 points)

La tonalité et les notes de rentrée sont indiquées. La dictée est jouée une fois intégralement au début et deux fois intégralement à la fin. Chaque mesure est jouée six fois avec les notes de rentrée.

- Dictée atonale 1 voix (rythmes simples) (20 points)

La note de rentrée est indiquée. La dictée est jouée une fois intégralement au début et à la fin. Chaque mesure est jouée quatre fois avec la note de rentrée.

- Baladeuse : alternativement clés de sol et fa.

1.2. Epreuve orale

- Une leçon préparée au choix du jury parmi 5 leçons travaillées (10 points) 1)
- Une leçon imposée contemporaine (10 points) 2)
- Une lecture rythmique avec ou sans accompagnement au piano (10 points)
- Une lecture à vue chantée à sept clés (30 points)

1) Les 5 leçons à travailler sont fixées début avril par les titulaires des classes en concertation avec le commissaire

2) La leçon contemporaine est communiquée début mai

2. Répertoire recommandé

2.1. Traités de solfège

Waignein, A.	10 lectures de concours Editions J. Maurer
Waignein, A.	10 études de solfège à 2,5 ou 7 clés Editions J. Maurer
Schönberg, A.	Das Buch der hängenden Gärten op. 15
Pousseur, H.	12 leçons de solfège d'examens et de concours à 5 ou 7 clés mélangées Editions Bayard-Nizet
Pousseur, H.	9 leçons de solfège d'examens et de concours Editions Bayard-Nizet
Desportes, Y.	20 leçons de solfège (7 clés) Editions Eschig
Bitsch, M.	15 leçons de solfège (7 clés) Editions Leduc
Waignein, A.	10 lectures de solfège (2 ou 7 clés) Editions Choudens
Messiaen, O.	Poèmes pour Mi
Calmel, R.	Du tonal à l'atonal Editions Combre
Favre, G.	12 leçons de solfège Editions Durant et Cie
Jongen, J.	12 leçons de solfège (5 clés) Editions CeBeDeM
Jongen, J.	Solfège Manuscript Editions Schott
Vouillemin, S.	10 leçons aux 7 clés mélangées – mesures asymétriques de niveau des cours supérieurs des Conservatoires Royaux Editions P. Filansif
Gevaert, F.A.	25 leçons de solfège à changement de clés Editions H. Lemoine
Barraine, E.	15 leçons de solfège à changement des clés Editions H. Lemoine
Duclos, R.	23 leçons de solfège Editions A. Leduc

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Rueff, J.	Etudes d'intervalles Editions A. Leduc
Bitsch, M.	15 leçons de solfège Editions A. Leduc
Bitsch, M.	Solfège contemporain – volume 5 Editions Billaudot
Gallon, N.	25 leçons de solfège Editions H. Lemoine
Libert, H.	50 leçons de solfège – volume C Editions H. Lemoine
Damase, J.M.	Leçons de solfège 25 leçons de solfège
Niverd, L.	20 leçons de solfège Editions Eschig
Gewais, F.	30 leçons de solfège Editions H. Lemoine
Rueff, J.	22 leçons de solfège Editions A. Leduc
Magnon, D.	12 études mélodiques (style d'auteurs) Editions Chaudens
Poot, M.	10 leçons de solfège Editions Eschig
Gallon, N.	Solfège des concours – recueil 1-6 Editions Josert
Jollet, J.C.	Lire, entendre, analyser – volumes 6 et 7 Editions Billaudot
Lannoy, R.	15 leçons de solfège à changement de clés Editions H. Lemoine
Roussel, A.	9 exercices de lecture et 20 leçons de solfège Editions H. Lemoine
Soulage, M.	12 leçons de solfège Editions H. Lemoine
Quinet, F.	15 leçons de solfège Editions Schott
Lavignac, A.	Solfège des solfèges – volume 5A Editions H. Lemoine

2.2. Etudes rythmiques

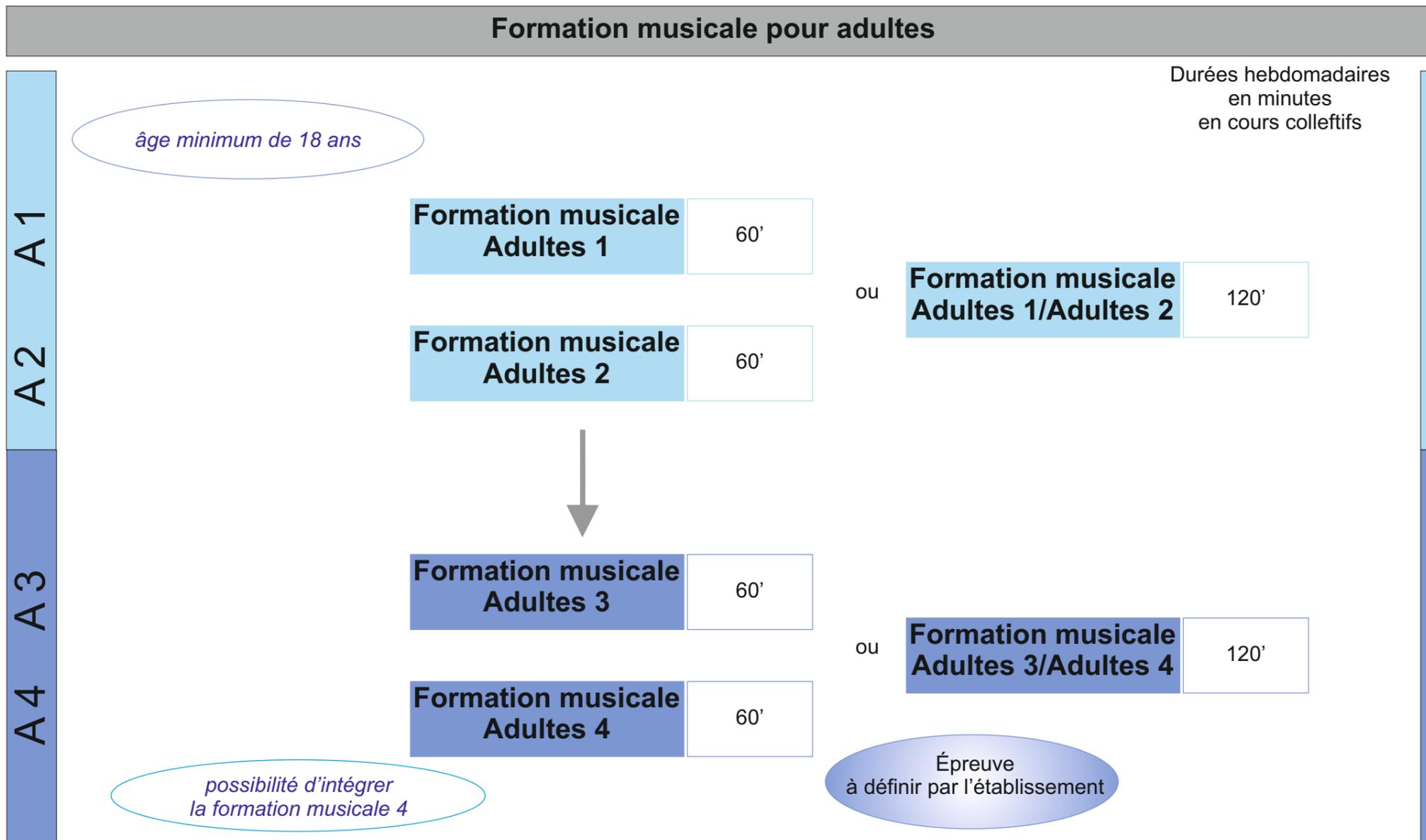
Gallon, N.	50 leçons de solfège rythmiques – volume 2 Editions Eschig
Jollet, J.C.	Jeux de rythme et jeux de clés – volumes 6, 7, 8 Editions Billaudot
Fontaine, F.	Etudes pratiques su rythme mesuré – volumes 1 et 2 Editions H. Lemoine
Lamarque, E./ Goudard, M.J.	D'un rythme à l'autre Editions H. Lemoine

2.3. Formation de l'oreille

Vachey, H.	60 dictées à 1 et 2 voix de moyenne difficulté Editions A. Leduc
Gallon, N.	60 dictées d'intervalles et d'accords Editions H. Lemoine
Rueff, J.	48 dictées musicales à 2 voix - moyenne force à difficile Editions A. Leduc
Gallon, N.	Cours complet de dictées musicales Editions Josert
Lefebvre, D.	Méthode acre de musiques enregistrées Editions Archets

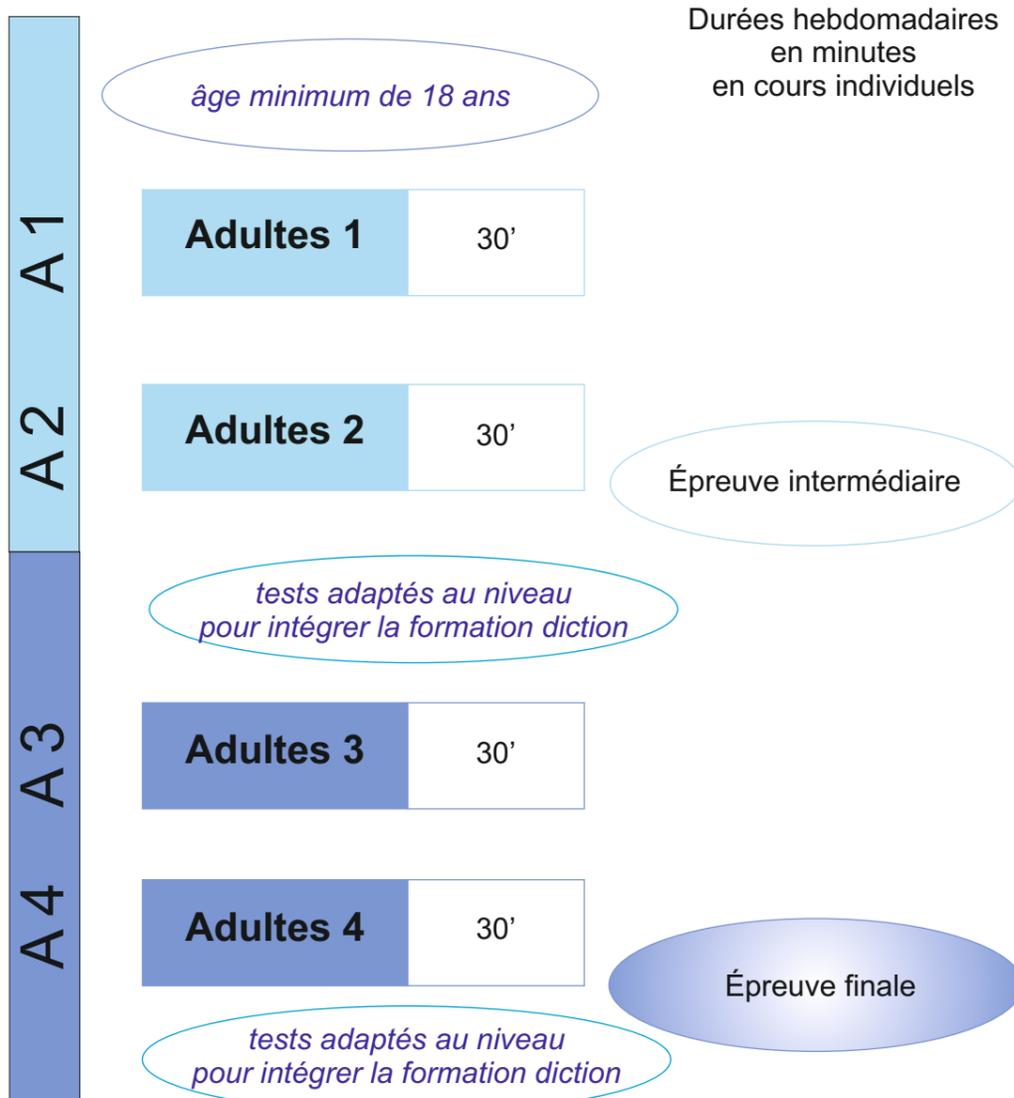


Organigramme de la formation pour adultes

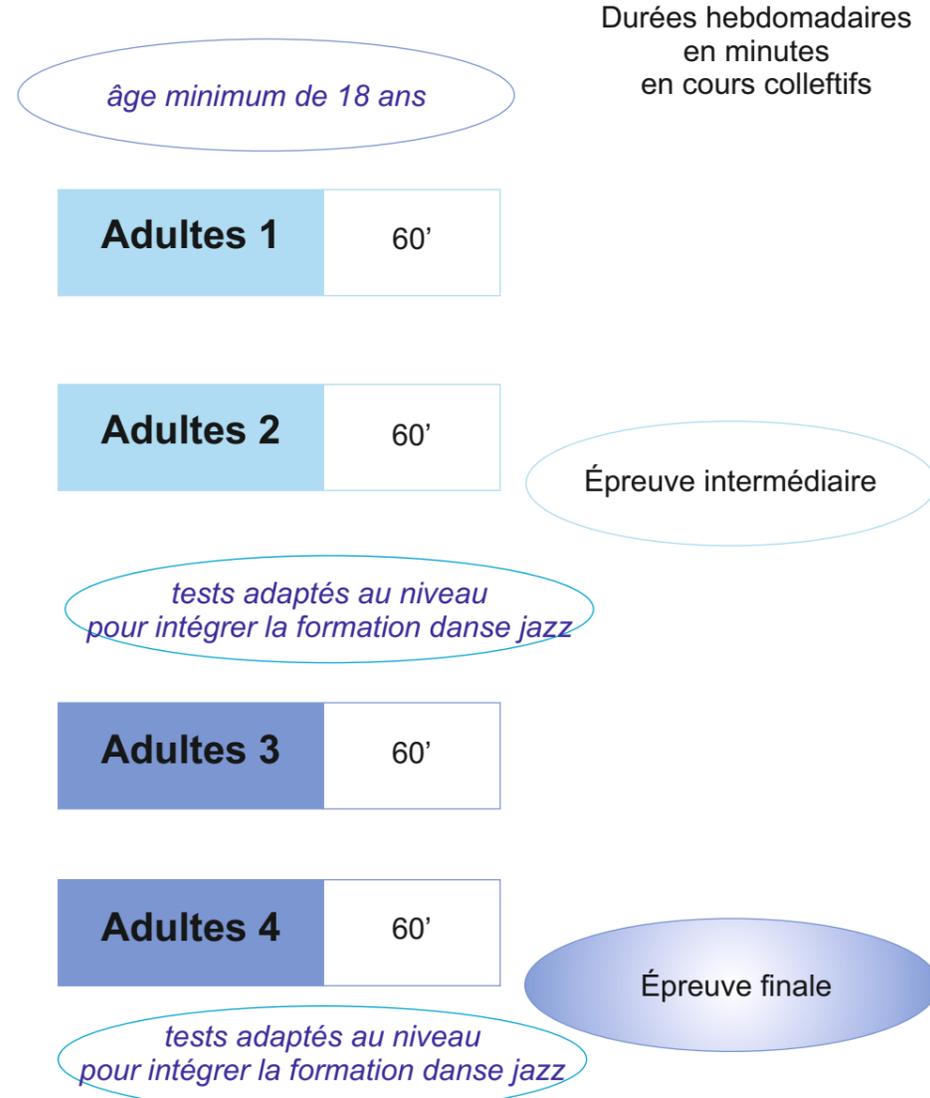


La formation musicale pour adultes (FMA 1 - FMA4) peut avoir lieu en parallèle avec la formation instrumentale et vocale (A 1-A4). La formation musicale pour adultes ne peut dépasser une durée totale de 4 années. Si le cours d'adultes est choisi après un passage à la formation musicale, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.

Diction pour adultes



Danse jazz pour adultes



La diction pour adultes et la danse jazz pour adultes ne peuvent dépasser une durée totale de 4 années. Si le cours d'adultes est choisi après un passage en diction ou en danse jazz, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.



Formation instrumentale et vocale pour adultes

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

âge minimum de 18 ans

âge minimum de 18 ans
conditions d'admission
voir * en bas de page

Formation initiale
de la formation instrumentale et vocale
pour adultes

Formation qualifiante
de la formation instrumentale
pour adultes

Adultes 1 30'

Adultes 1
qualifiante 30'

Adultes 2 30'

Adultes 2
qualifiante 30'

Adultes 3 30'

Adultes 4 30'

Épreuve intermédiaire
à définir par l'établissement

possibilité d'intégrer
après un test le niveau inférieur 2.2
de la formation instrumentale
ou vocale

Adultes 5 30'

Adultes 6 30'

Adultes 7 30'

Épreuve finale
à définir par l'établissement

possibilité d'intégrer
après un test le niveau inférieur 3.2
de la formation instrumentale
ou vocale

possibilité d'intégrer
la formation instrumentale en vue
de la 1ère mention ou du
diplôme de la division moyenne

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

* Conditions d'admission pour la formation qualifiante: L'admission se fait sur décision de l'établissement. L'adulte doit avoir quitté l'établissement depuis au moins 3 années, avoir suivi une formation instrumentale en division inférieure ou moyenne et avoir acquis au moins le niveau de l'inférieur 3.2 en formation instrumentale. La formation qualifiante est limitée à 2 années. La formation initiale ne peut dépasser une durée totale de 7 années. Si la formation initiale est choisie après un passage en formation instrumentale ou vocale, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Formation musicale pour adultes

Table des matières

Buts et objectifs p. 2

Compétences souhaitées..... p. 3

BUTS ET OBJECTIFS

Le cours de Formation Musicale pour adultes s'adresse à tous les adultes et a pour but général

- de développer le goût, le plaisir et l'intérêt pour la musique
- d'acquérir une formation musicale de base
- de préparer aux études de la formation musicale
- de préparer aux études instrumentales et de les accompagner

Le cursus a pour but spécifique

- de développer les aptitudes vocales
- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles
- d'acquérir une culture musicale générale de base
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical

Remarques générales :

La diversité et la variété de l'approche pédagogique ainsi que la méthodologie s'orientent largement aux objectifs et souhaits prononcés par les élèves. Pour ces raisons, un entretien préliminaire et personnel est recommandé afin de pouvoir au mieux détecter les ambitions et objectifs des élèves. Ceci demande notamment de l'enseignant(e) une certaine flexibilité dans l'élaboration du présent programme en mettant par exemple plus ou moins d'importance sur les différents domaines et contenus du programme d'études.

Ainsi ce cours permet un échange d'idées et le partage de plaisirs musicaux. Dans un esprit d'aide et de soutien collectif, le cours ouvre de nouvelles perspectives s'appuyant essentiellement sur la pratique musicale.

La créativité peut jouer un rôle important dans l'assimilation et l'exploitation des notions musicales.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Pratique

- lecture de notes en clés de sol et fa
- chant à 1 ou 2 voix, avec et sans accompagnement (extraits de la littérature classique, rock/pop, etc)
- étude des rythmes courants* sur base de blocs rythmiques (utiliser différentes méthodes : frapper, parler, marcher, instruments à percussion, body percussion, ostinato) ; utilisation du métronome ; travail des mesures courantes : 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 ; diriger une chanson ; exercices polyrythmiques
- jeu instrumental

Ecoute

- exercices avec le diapason (trouver les différents sons à partir du la)
- exercices d'intonation (voix et instruments)
- reconnaître des blocs mélodiques/rythmiques
- reconnaître majeur/mineur
- reconnaître ternaire/binaire
- reconnaître les instruments de musique
- reconnaître la forme d'un morceau
- utilisation de logiciels d'écoute (p.ex : Meludia)

Culture musicale

- théorie musicale en relation avec les textes (tonalités, altérations, nuances, désignations de tempo, signes et expressions, anacrouse, etc)
- histoire : les caractéristiques des musiques des grandes époques (Renaissance, baroque, classique, romantique, 20^e siècle, musique et notation contemporaine)
- formations instrumentales et vocales (orchestre symphonique, orchestre de chambre, quatuor à cordes, orchestre d'harmonie, quintette à vent, brass band, big band, combo jazz, chœurs mixtes, chœurs d'hommes, etc)
- harmonie : les accords, les cadences
- formes courantes
- préparation et visite de concerts

Remarque importante :

L'approche pédagogique des 3 domaines (pratique, écoute, culture musicale) est globale et interactive.

* Valeurs et rythmes à travailler :

binaire



ternaire





Organigramme de la théorie musicale et des écritures

Culture musicale - cours d'écoute

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours collectifs

*avoir des notions de tonalité et de cadences,
maîtriser la lecture des clés de sol et de fa*

**Culture musicale
- cours d'écoute**

60'

*contrôle de connaissances
+ orientation de l'élève*

Analyse musicale

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours collectifs

*avoir des notions de tonalité et de cadences,
maîtriser la lecture des clés de sol et de fa*

Division Inférieure

Inférieur

90'

1ère MENTION

**Moyen
spécialisé**

120'

1er PRIX

Supérieur 1

90'

Supérieur 2

90'

DIPLÔME
SUPERIEUR

Division moyenne spécialisée
Division supérieure



Organigramme de la théorie musicale et des écritures

Contrepoint

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

Division inférieure
1er CYCLE

Division inférieure
2e CYCLE

*cours de culture musicale - cours d'écoute
accompli*

Inférieur 1 30'

Inférieur 2 30'

DIPLÔME DU
1er CYCLE

Inférieur 3 45'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 4 45'

1ère MENTION

**Moyen
spécialisé 1** 60'

épreuve
intermédiaire
facultative

**Moyen
spécialisé 2** 60'

1er PRIX

Supérieur 1 60'

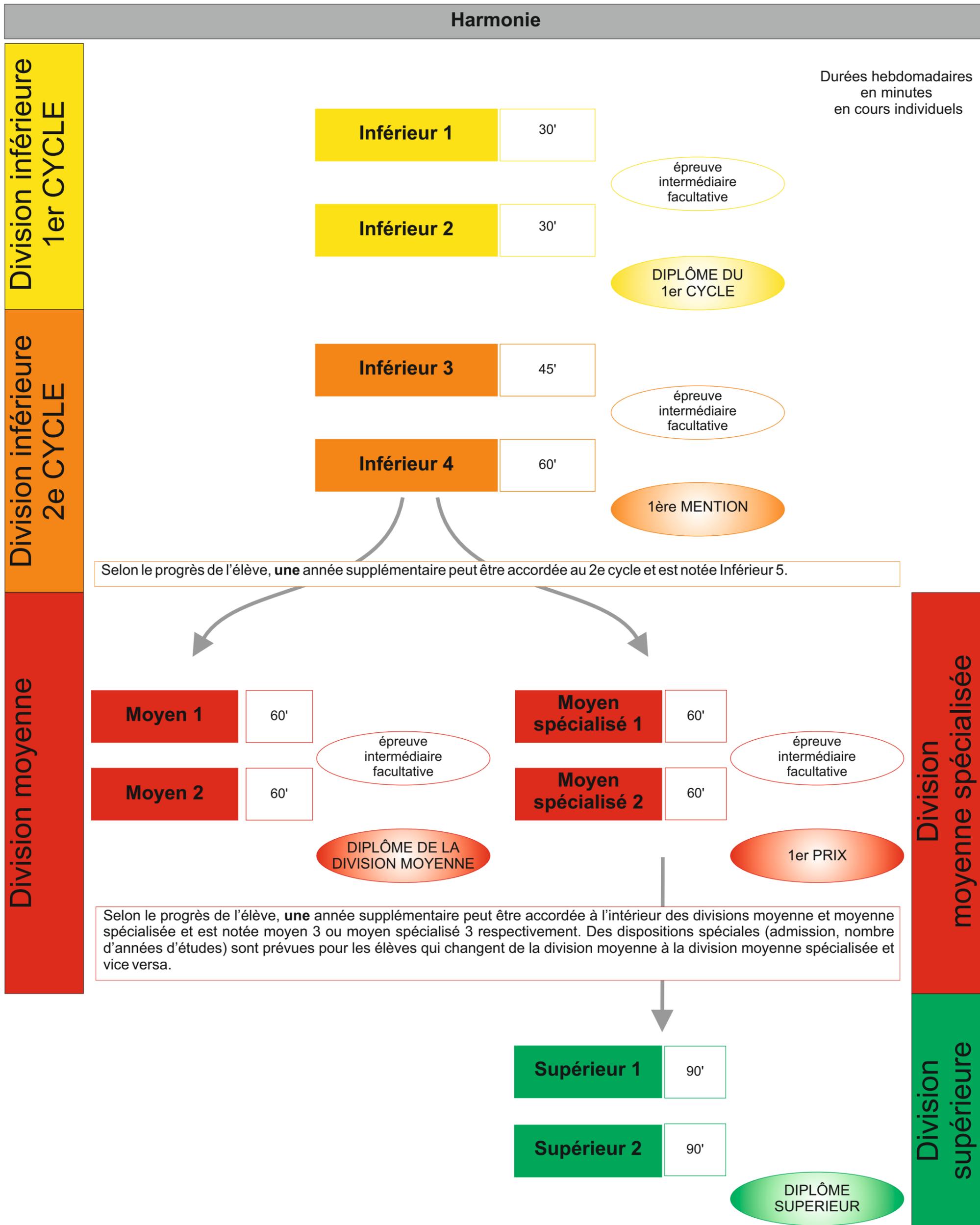
Supérieur 2 60'

DIPLÔME
SUPERIEUR

Division moyenne spécialisée
Division supérieure



Organigramme de la théorie musicale et des écritures





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Culture musicale-cours d'écoute

Annexe 8 (Branche 1.2.1.1. – culture musicale-cours d'écoute)

INTRODUCTION

Pour permettre une première approche aux branches des écritures, de l'analyse et de l'histoire de la musique, un cours de transition entre la formation musicale et les cours d'écritures est instauré. L'introduction de ce cours, cours d'une année, permet de regrouper les intérêts et de promouvoir les branches « théoriques » afin de leur donner la place qu'elles méritent au sein de notre enseignement. En plus ledit cours donne aux élèves les moyens de s'orienter dans le monde de l'expression musicale et aux adultes la chance d'élargir leur horizon musical.

OBJECTIFS

Permettre à tous les élèves ayant terminé la formation musicale d'avoir une ouverture sur les cours dits « théoriques », en commençant par une approche basée uniquement sur l'écoute.

Prise de conscience par l'écoute des phénomènes sonores et des éléments musicaux qui feront l'objet des cours d'écriture, d'analyse, d'histoire ou d'informatique musicale.

Il s'agit plus précisément de l'étude :

1. des paramètres fondamentaux (hauteur, durée, timbre, dynamique...)

(par exemple : écoute du Boléro de Ravel – reconnaissance des instruments par leur timbre)

2. des paramètres morphologiques (motif, phrase, cadence, période, forme, harmonie, rythme/métrique)

(par exemple : écoute d'une œuvre classique – définition de la phrase, carrure/cadence
écoute d'une Passacaglia – rythme ostinato)

3. des paramètres esthétiques (style, époque, fonction)

(par exemple : écoute d'une œuvre de Chopin – Valse ou Mazurka
écoute de « Alla Turca » de Mozart – Marche
écoute de la Suite Baroque – Danse)

Distinguer Musique Sacrée, Musique Sérieuse et Musique d'Ambiance, Musique de Film, Jazz, Folk etc (E-Musik, U-Musik)

A part l'élargissement de l'horizon musical obtenu par l'écoute analytique des œuvres proposées, cette approche devrait ôter les « tabous » relatifs aux cours d'écriture/analyse et favoriser un intérêt croissant, une meilleure participation et une progression plus rapide et plus efficace dans ces cours.

Annexe 8 (Branche 1.2.1.1. – culture musicale-cours d'écoute)

MÉTHODOLOGIE

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant coordonnera une approche systématique et historique :

L'approche systématique servira à introduire les élèves aux différents paramètres de la musique. Elle servira d'une part à les introduire à des concepts fondamentaux de théorie musicale et à les guider dans leur réflexion personnelle ; d'autre part, elle cherchera à approfondir l'écoute musicale en faisant découvrir aux élèves les multiples facettes des différents styles musicaux.

Dans un deuxième temps, une approche plus historique tentera d'approfondir les notions rencontrées jusque-là en les situant dans le contexte de l'histoire de la musique.

A cela s'ajoute le souci d'élargir l'horizon musical par la découverte de musiques de tous genres.

Contrôle des connaissances – examen de fin d'année

Un contrôle des connaissances est organisé à la fin de l'année par l'établissement. Ce contrôle, en présence d'un deuxième enseignant à désigner par le directeur, est dirigé par le titulaire de la classe et est accompagné d'une orientation de l'élève.

L'examen consiste en un entretien de l'élève avec le titulaire et la deuxième personne sur deux œuvres (ou extraits d'œuvres). Les œuvres sont d'époques et de styles différents dont une (d'une durée de 5 minutes) écoutée en loge (durée 15 minutes) et la deuxième (d'une durée de 2 minutes) en audition directe.

Remarque :

Il ne s'agit pas d'un cours où l'on doit voir un maximum de matière en un an, mais plutôt une instance de guidage vers les matières plus spécialisées ci-dessus, ou vers un cours de culture musicale générale (2^e année) qui en serait la continuation naturelle et qui engloberait les autres arts.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Analyse musicale

Conditions d'admission

Avoir des notions de tonalité, de cadences et maîtriser la lecture des clés de sol et de fa.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Division inférieure (1^{re} mention)

Le programme comprend :

Technique de l'analyse

- Notions d'harmonie
- Notions de contrepoint
- Analyse de thèmes
- Analyse de formes
- Reconnaissance de types d'écriture
- Notions de style

Analyse d'œuvres

Application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies. Les formes en usage à l'époque classique (forme Lied, Menuet, Variations, Rondo, forme Sonate) ainsi que la suite et la fugue baroque.

Division moyenne spécialisée (premier prix)

Le programme traitera deux sujets principaux à savoir la musique ancienne et les formes romantiques.

La musique ancienne comprendra le chant grégorien (modes), la musique polyphonique (ars antiqua, ars nova, Guillaume de Machault), la musique de la renaissance (madrigal, Josquin, Palestrina), le début du baroque (Monteverdi).

L'étude de la musique romantique aura comme sujet principal l'évolution des formes et du langage (sonate, lied, concerto, symphonie) au cours du 19^e siècle.

Division supérieure (diplôme supérieur)

Le programme permettra une vue générale sur les différents styles et mouvements de la musique du 20^e siècle. Impressionnisme (Debussy, Ravel, de Falla) : pentatonisme, gamme par tons, modes, cadences (accords de 9^e, 11^e, 13^e) ; Olivier Messiaen (modes, rythmes).

Expressionnisme (Schoenberg, Berg, Webern) : atonalité, dodécaphonisme.

Néo-classicisme (Stravinsky, Honegger, Prokofiev, Poulenc, Hindemith, Bartók).

Musique sérielle (Boulez, Stockhausen, Berio).

Musique aléatoire (Cage, Lutoslawski).

Minimal music (Reich, Glass).

Musique électronique (Schaeffer, Henry, Bayle, Stockhausen).

Musiktheater (Kagel).

Autres : Varèse, Rihm, Lachenmann, Nono, Ives, etc.

Équivalence

Le diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois en section F « musique » est reconnu équivalent, en ce qui concerne le cours d'analyse musicale, à la 1^{ère} mention d'analyse musicale d'un établissement d'enseignement musical.

Examen pour l'obtention de la première mention

L'évaluation des connaissances se fera par deux examens qui consisteront en une mise en loge de quatre heures en fin de chaque semestre. Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué qu'à la fin de l'année scolaire ensemble avec le résultat de la deuxième mise en loge.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

Examen pour l'obtention du premier prix

Un examen après le 1^{er} semestre consiste en une mise en loge de 5 heures et compte pour un tiers de la note finale.

L'examen en fin d'année scolaire comprend deux volets : une mise en loge de 5 heures qui entre pour la moitié dans le compte final et une épreuve orale qui compte pour un sixième. Le temps de préparation pour l'épreuve orale est de 30 minutes.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'épreuve finale pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en trois volets :

- une mise en loge de 5 heures dont le résultat compte pour un tiers de la note finale
- la réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre (au choix de l'élève après concertation avec son enseignant) qui entre en compte pour la moitié de la note finale
- une soutenance du dossier qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Contrepoint

Conditions d'admission :

- Avoir accompli une année de cours de culture musicale-cours d'écoute.
- Le cours de contrepoint est un cours de huit années.

Compétences souhaitées :

- Création musicale de pièces à deux ou plusieurs voix dans différents styles, avec et sans grilles harmoniques données
- Création musicale d'une partita sur motifs donnés en différentes formes
- Création musicale d'un bicinium dans différents styles sur textes donnés, avec et sans motifs donnés
- Création musicale d'un contrepoint rigoureux à deux ou plusieurs voix
- Création musicale d'une invention à deux ou plusieurs voix, avec et sans motifs donnés
- Création musicale d'un fleuri renversable à trois ou plusieurs voix
- Création musicale d'une variation de choral à trois ou plusieurs voix
- Création musicale d'un canon, avec ou sans plan tonal donné
- Création musicale d'un contrepoint dans différents styles à trois ou plusieurs voix, avec et sans sujets donnés
- Création musicale d'un double chœur à six voix dans différents styles avec texte
- Création musicale d'un motet à quatre voix dans différents styles, avec et sans textes et sujets donnés

Examen pour l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle

L'examen comporte deux épreuves.

Épreuve a) :

une pièce à deux voix dans le style baroque, avec grille harmonique donnée ;

ou bien

une partita sur un motif donné en forme bi-partite

Épreuve b) :

un bicinium dans le style renaissance tardif sur un texte allemand ou latin donné, éventuellement motifs donnés ;

ou bien

un exemple de contrepoint rigoureux à deux voix

Examen pour l'obtention de la première mention

L'examen comporte une mise en loge de 6 à 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

Épreuve a) :

une invention à deux voix de 24 à 36 mesures sur un motif donné par l'établissement

Épreuve b) :

un fleuri renversable à trois voix (A, B, C – B, C, A - C, A, B)

ou bien

un bicinium (style Palestrina)

Examen pour l'obtention du premier prix

L'examen comporte une mise en loge de 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

Épreuve a) :

une variation de choral à trois voix

ou bien

une invention à trois voix

Épreuve b) :

un canon (deux voix canoniques et basse libre / plan tonal donné)

ou bien

un contrepoint style renaissance à trois voix sur sujet donné

ou bien

un contrepoint rigoureux à quatre voix

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen comporte une mise en loge de 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

Épreuve a) :

un double chœur à six voix (style Gabrieli) avec texte

ou bien

un motet à quatre voix (style Palestrina) texte et sujet donnés

Épreuve b) :

une variation de choral à quatre voix



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Harmonie

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{ER} CYCLE

Programme d'études

1. Par écrit :
 - Accords parfaits avec tous les renversements
 - 7^e de dominante (résolutions naturelles)
 - Modulations simples
 - Marches harmoniques
 - Cadences
 - Notes étrangères (emplois courants)
2. Connaissances :
 - Ensemble des accords à 3 sons avec tous les renversements
 - Ensemble des accords à 4 sons (notion)
 - Modulations et emprunts
 - Marches harmoniques
 - Cadences
 - Notes étrangères

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve à huis clos en trois parties :

- 1) Harmonisation d'un ou de deux textes musicaux, à déterminer par l'établissement, soit alternés, soit préparés avec basse donnée ou chant donné ;
- 2) Analyse harmonique d'un morceau à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études ;
- 3) Partie libre à déterminer par l'établissement.

Évaluation / Pointage :

- Partie « 1 » 40/60 points
- Partie « 2 » 10/60 points
- Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{ÈRE} MENTION

Programme d'études

1. Par écrit :
 - 7^e de dominante
 - 7^{es} secondaires
 - 7^e diminuée (emplois courants)
 - 9^e de dominante (emplois courants)
 - Modulations
 - Emprunts
 - Notes étrangères

2. Connaissances :
- Ensemble des accords
 - Modulations
 - Emprunts
 - Notes étrangères

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve à huis clos en trois parties :

- 1) Harmonisation de deux textes musicaux, à déterminer par l'établissement, soit alternés, soit préparés avec basse donnée ou chant donné ;
- 2) Analyse harmonique d'un morceau à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études ;
- 3) Partie libre à déterminer par l'établissement.

Évaluation / Pointage :

- Partie « 1 » : 40/60 points
- Partie « 2 » : 10/60 points
- Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION MOYENNE

Programme d'études

1. Basse donnée style fugato
2. Choral à 4 voix
3. Quatuor à cordes de style classique
4. Texte libre de style romantique (jusque fin du 19^e siècle)
p. ex. quatuor à cordes, Klavierlied

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve à huis clos :

Harmonisation d'un texte musical et analyse harmonique d'un morceau, à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 1^{ER} PRIX

Programme d'études

1. Bloc 1 :
 - Basse donnée style fugato
 - Choral à 4 voix
2. Bloc 2 :
 - Quatuor à cordes de style classique
 - Texte libre de style romantique (jusque fin du 19^e siècle)
p. ex. quatuor à cordes, Klavierlied

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve à huis clos en trois parties :

- 1) Harmonisation d'un texte musical pour instruments, à déterminer par l'établissement, correspondant au bloc 1 du programme d'études
- 2) Harmonisation d'un texte musical pour instruments, à déterminer par l'établissement, correspondant au bloc 2 du programme d'études
- 3) Partie libre à déterminer par l'établissement

Évaluation / pointage :

- Partie « 1 » : 25/60 points
- Partie « 2 » : 25/60 points
- Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études

Étude de styles différents, à déterminer par l'enseignant, du début du 20^e siècle (p.ex. Debussy, Ravel, Bartók, Messiaen).

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

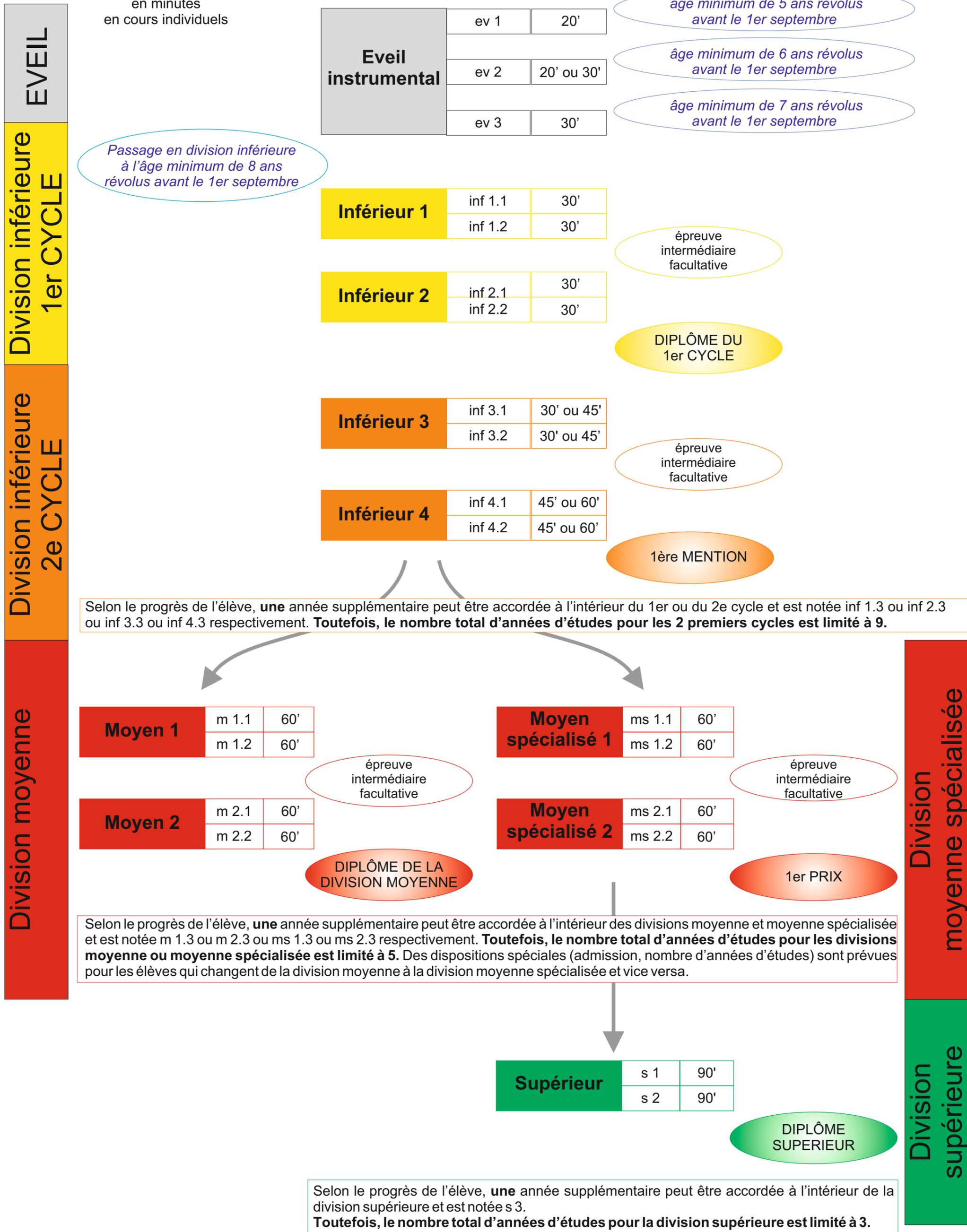
Épreuve à huis clos :

Harmonisation de deux textes musicaux, à déterminer par l'établissement, correspondant aux styles étudiés.



Organigramme de la formation instrumentale

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels



À l'intérieur d'un cycle, l'élève peut passer d'un niveau à un autre selon ses capacités, sans devoir passer une à une toutes les années prévues. Selon le cas, un élève peut donc passer l'examen du 1er cycle ou obtenir la 1ère mention après un nombre d'années inférieur à 4 ou 8 respectivement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Eveil instrumental

Table des matières

1. Les débuts de l'éveil instrumental	p. 2
2. Le choix de l'instrument	p. 3
3. L'horaire hebdomadaire et la forme de l'enseignement	p. 3
4. La collaboration des parents d'élèves	p. 3
5. La méthodologie	p. 4
6. Exemples de littérature	p. 4

1. Les débuts de l'éveil instrumental

Avant de commencer l'étude d'un instrument de musique, il est recommandé d'avoir fréquenté au moins une année d'éveil musical. Ceci pourra favoriser

- l'enchaînement plus facile de l'étude d'un instrument de musique
- la mise en pratique des connaissances acquises au cours d'éveil musical
- l'expression musicale sur l'instrument de musique choisi

Selon l'instrument choisi (p.ex. piano, violon, flûte à bec) il peut être possible d'entamer des études instrumentales parallèlement à l'éveil musical, ou, selon le cas, même avant.

Afin de pouvoir réaliser un enchaînement harmonieux de l'éveil musical à l'étude d'un instrument de musique il est important que les enseignants des cours d'éveil instrumental ne connaissent non seulement les contenus, les objectifs et la méthodologie du cours d'éveil musical, mais bien au-delà les résultats y obtenus par les élèves. Par l'adaptation de contenus y travaillés (p.ex. chansons), il est possible de créer une atmosphère confiante et agréable pour l'instrumentiste débutant. Un échange permanent entre les enseignants de l'éveil musical et de l'éveil instrumental est ainsi d'une très grande utilité.

2. Le choix de l'instrument

Pour le choix de l'instrument, il est indispensable de respecter le désir de l'enfant, qui est évidemment influencé par son entourage direct (parents, amis, télévision, etc.).

L'avantage remarquable de l'éveil musical est d'avoir eu la possibilité de présenter les divers instruments de musique et de pouvoir guider et conseiller les enfants dans leur choix. Dans l'intérêt d'une bonne orientation de l'élève, des concertations entre les enseignants instrumentaux et ceux de l'éveil musical sont absolument nécessaires.

Il appartient finalement à l'enseignant de l'instrument d'examiner très soigneusement les aptitudes physiques de l'enfant par rapport à l'instrument choisi.

Le cas où les aptitudes physiques seraient insuffisantes, la flûte à bec pourrait être une solution intermédiaire.

3. L'horaire hebdomadaire et la forme de l'enseignement

Afin de garantir un contrôle régulier de l'évolution et de la progression de l'élève, il est souhaitable de voir l'enfant une (ou si possible deux) fois par semaine :

- un cours individuel hebdomadaire d'une durée de 20 à 30 minutes en fonction du niveau ou
- un cours d'ensemble (3 à 4 enfants regroupés) d'une durée adaptée en fonction du nombre d'enfants et en fonction du niveau.

Le cours instrumental collectif permet à l'enfant une certaine protection et permet un développement en détente et sans contraintes.

Le cours individuel de son côté permet une adaptation du rythme de travail, de l'évolution et de la progression de l'enfant.

Une combinaison équilibrée de ces deux formes d'enseignement contribuera à soutenir et à maintenir la motivation et le plaisir à la musique et au jeu instrumental.

4. La collaboration des parents d'élèves

Une collaboration intensive avec les parents d'élèves et une implication permanente sont absolument indispensables.

Afin de garantir à l'enfant un certain succès, les parents doivent être conseillés aux sujets suivants :

- aptitudes physiques de l'enfant par rapport à l'instrument choisi
- aptitudes intellectuelles (mémoire, concentration, perception, compréhension) et manuelles (coordination des mouvements).

L'intérêt des parents est le moteur principal de la motivation de l'enfant. Il est donc un devoir essentiel des parents d'écouter les enfants, de les louer et de se réjouir à chaque progression réalisée, et de l'autre côté, de les encourager au moindre problème qui se pose.

Il est également du devoir des parents de veiller à un travail quotidien de l'instrument de 10 à 20 minutes à répartir sur toute la journée. Un instrument toujours visible et disponible invite mieux au travail qu'un instrument enfermé quelque part dans l'armoire.

A côté des entretiens réguliers avec les parents au sujet de l'évolution et de la progression de l'enfant, il est très important d'inviter les parents régulièrement aux cours et à des auditions publiques.

5. La méthodologie

Pour le travail avec les enfants de cet âge, il est fortement recommandé de soigner sérieusement

- le jeu par cœur
- la transmission de la lecture de notes à l'instrument
- la pratique instrumentale collective
- le chant et l'écoute
- la respiration
- la tenue du corps, des mains et des doigts

6. Exemples de littérature

Piano

Michael Aaron
Anfängerkurs für ganz kleine Leute

James Bastien
Bastien's Piano Party
(3 livres: Piano Party, Performance Party, Theorie und Gehörtraining Party)
Joh. Siebenhüner Musikverlag

James Bastien
Bastien's Basis Klavierschule: Grundstufe
Joh. Siebenhüner Musikverlag

Hans Bodenmann
Kleine Finger am Klavier : Band 1
Melodie Edition

Rosemarie Wohleben-Rudloff
Reise ins Klaraffiland: Band 1
Reise ins Klaraffiland: Band 2
Bosworth Edition

Hans-Günther Heumann
Das Zauberklavier
(Für kleine Klavierspieler in Begleitung des Lehrers)
Bosworth Edition

Violon

K. A. Fortunatow
Der junge Geiger
Verlag Neue Musik Berlin

Jean Lenert

Annexe 13 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)

L'ABC du jeune violoniste
Gérard Billaudot

Clotilde Münch
La Méthode des petits violonistes
Delrieu

Françoise Granier-Beaucour
Mon violon
Henry Lemoine

Jaap van Elst, Wim Meuris, Gunter Van Rompaey
Je joue du violon
De Haske

Garlej-Gonzalès
Méthode du violon
Henry Lemoine

Chastang-Hammani
Pousse-tire
Henry Lemoine

Ernest Van de Velde
Le petit Paganini (volume I)
Van de Velde

Francis-Paul Demillac
Le violoniste, Méthode illustrée pour débutants
Combre

Sheila M. Nelson
The essential String Method (volume I)
Boosey & Hawkes

Thierry Masson
Mes premiers pas (volume I)
Henry Lemoine

Livres

Darek Kurowski
d'Anne am Lidderbesch + 2 CD's
Imprimerie Centrale

Hubert Pausinger
Das Geheimnis der Wundergeige + 1 CD
Musicosophia

Serena Romanelli – Hans de Beer

Annexe 13 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)

Kleiner Dodo, was spielst du?
Nordsüd

Marko Simsa / Doris Eisenburger
Die vier Jahreszeiten + CD
Annette Betz

Constanze Breckoff / Brigit Antoni
Mozart für Kinder + CD
Haydn für Kinder + CD
Annette Betz

Marlène Jobert
Des histoires pour faire connaître la musique de: Mozart, Beethoven,
J.S. Bach, Tchaïkovski, Vivaldi
Atlas

Yehudi Menuhin et Christopher Hope
De koning, de kat en de viool
Ploegsma Amsterdam

Flûte à bec

Richard Voss
Meine lustige Blockflöte 1
Flötenschule für den Schulbeginn
Ricordi

Elke Dürhager
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 1
Kunerbund Edition

Elke Dürhager
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 2
Kunerbund Edition

Elke Dürhager
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 3
Kunerbund Edition

Elke Dürhager
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 4
Kunerbund Edition

Flûte traversière

Schule für Querflöte
Hören, lesen, spielen 1
De Haske

Schule für Querflöte
Hören, lesen, spielen 1 - Liederspielbuch
De Haske

Horst Rapp
Querflöte lernen macht Spaß
150 Lieder und Duette für Anfänger
Rapp-Verlag

Horst Rapp und Francine Kabiri
Bläser-Team – Querflöte
Eine Instrumentalschule für den Unterricht und das Zusammenspiel im Orchester
Rapp-Verlag

Gerhard Engel
Die Flötenmaus
Eine Querflötenschule für den frühen Anfang
Bärenreiter

Anna Tzankova
Die Kinder-Querflöte - Eine Schule für die Jüngsten
Holzschuh VHR 3630

Barbara Metzger/Michaela Papenberg
Querflöte spielen und lernen 1
Schott

Basson

Albrecht Holder/Bodo Koenigsbeck
Das heitere Fagott Vol. 1
Accolade Musikverlag ACC.1219a

Oliver Hasenzahl
Meister Lampes Fagottinoschule - Band 1
Accolade Musikverlag ACC.1193a

Fabien Boichard
L'apprenti bassoniste - Méthode pour débutant
Billaudot

Clarinete

Rudolf Mauz
Die Fröhliche Klarinette Spielbuch 1
Schott

Horst Rapp
Klarinette lernen mit Spass Band 1
Horst Rapp Verlag

Joop Boerstoel & Jaap Kastelein
Hören Lesen Spielen 1
De Haske

Michiel Oldenkamp & Jaap Kastelein
Hören Lesen Spielen liedbuch 1
De Haske

Michael Loos & Horst Rapp
Fröhliche Weihnacht mit der Klarinette
Horst Rapp Verlag

Jean-Louis Margo
La clarinette à l'école de musique 1
Editions H. Cube

Philip Spark
Starter Solos for clarinet
Anglo Music

Philip Spark
Starter Duets for clarinets
Anglo Music

Kids Play solo
De Haske

James Curnow
Great Composers
Curnow Music

Guy Dangain
L'invitation musicale au voyage
Gerard Billaudot

Saxophone

Claude Delangle/Christophe Bois
Méthode de saxophone – débutants
Henry Lemoine

Schule für Altsaxophon
Hören, lesen, spielen 1
De Haske

Schule für Saxophon
Hören, lesen, spielen 1 - Liederspielbuch
De Haske

Kids Play – Alto Saxophone
Solo
De Haske

Amy Adam/Mike Hannickel
Tons of Tunes
For the Beginner
Curnow Music

Rik Elings
Take it easy – Alto Saxophone
De Haske

Peter Wastall
Learn as you play saxophone
Boosey & Hawkes

Horst Rapp
Saxophon lernen macht Spaß
150 Lieder und Duette für Anfänger
Rapp Verlag

John Davies/Paul Harris
80 Graded Studies for Saxophone
Faber Music

Johann van der Linden/André Arens
Arno Bornkamp/Willem van Merwijk
Aurelia Saxofoonmethode – Deel 1
Edition Bergez

Annexe 13 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)

Philip Sparke
Starter Studies
65 Progressive Studies for Saxophone
Anglo Music

Jan van Beekum
Saxologie – Deel 1
Edition Harmonia

Herman Vincent/Fred Weber
Tunes for Alto Saxophone Technic – level one
Edition Belwin

Willis Coggins/Fred Weber
Studies and Melodious Etudes for Alto Saxophone – level one
Edition Belwin

Willis Coggins/Fred Weber
Alto Saxophone Soloist – level one
Edition Belwin

Fred Weber/Willis Coggins
Alto Saxophone Student – level one
Edition Belwin

Jean-Yves Fourmeau/Gilles Martin
Saxo tempo 1
Billaudot

Michel Mériot
Le Saxophoniste
Méthode pratique et progressive
Editions Combre



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Piano

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 8
Division moyenne.....	p. 13
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 18
Division supérieure.....	p. 24



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Piano

Division inférieure

1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire-type

Catalogue d'œuvres baroques

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Jeu legato et non legato
4. Notion du staccato
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Emploi de la pédale
8. Notions de la polyphonie
9. Acquérir une méthode de travail
10. Jeu de mémoire
11. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc.)
12. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
13. Se présenter en public (participation aux auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du premier cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement ;
2. Une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une œuvre des « Petits Préludes » (à l'exception des « Petits Préludes » BWV 939 en do majeur et BWV 929 en sol mineur), une invention à deux voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ou une œuvre au choix extraite du catalogue d'œuvres baroques figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

Détails d'exécution :

Gammes :

- 1 gamme majeure et sa relative mineure ;
- 4 octaves ;
- en mouvement parallèle ;
- Tempo : noire = 63 (en doubles croches) minimum.

Arpèges :

- 4 octaves en état fondamental ;
- Tempo : noire = 50 (en doubles croches) minimum.

Épreuve publique :

1. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
2. Une œuvre polyphonique baroque à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Berens, Hermann	Etude op. 88 no. 6 en la mineur (Ed. Peters 3374)
Berens, Hermann	Etude op. 88 no. 10 en la mineur (Ed. Peters 3374)
Burgmüller, Friedrich	Etude op. 100 no. 15 « Ballade » In : 25 Leichte Etüden (Ed. Peters)
Burgmüller, Friedrich	Etude op. 100 no. 21 « Harmonie des anges » In : 25 Leichte Etüden (Ed. Peters)
Heller, Stephen	Etude op. 47 no. 12 en ré majeur (Universal Edition)
Lack, Théodore	Etude op. 41 no. 8 « Tarentelle » In : Extrait des « Petites études romantiques » (Ed. Henry Lemoine, 8286HL)
Lemoine, Antoine Henri	Etude op. 37 no. 23 en sol majeur In : Kinder-Etüden (Ed. Peters 2213)
Pozzoli, Ettore	Etude no. 3 en la mineur In : 16 Studi di agilita (Ed. Ricordi)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Bach, C.P.E.	Solfeggio en do mineur
Clementi, Muzio	Sonatines op. 36
Beethoven, Ludwig van	Sonatine en fa majeur
Diabelli, Anton	Sonatine op. 151 en sol (1 ^{er} ou 3 ^e mvt.)
Chopin, Frédéric	Valse en la mineur op. posthume
Schumann, Robert	Knecht Ruprecht op. 68 no.12
Gade, Niels Wilhelm	Boy's Merry-Go-Round In: Piu forte (Editions H. Lemoine)
Tchaïkovski, Peter	Süsser Traum aus « Kinderstücke » Valse op. 39
Debussy, Claude	Le petit nègre
Goedicke, Alexander	Petite Pièce op. 6 no.14
Bartók, Béla	Variations (Mikrokosmos vol. 3 no. 87)
Prokofiev, Serge	Marche op. 65 no.10
Khatchaturian, Aram	2 plappernde Tantchen (Klänge der Kindheit)
Kabalevski, Dimitri	Variations op. 40 et op. 51

CATALOGUE GÉNÉRAL (ŒUVRES BAROQUES)

Bach, Johann Sebastian	Bourrée en la mineur (Edition Ricordi no.2541)
Bach, W.F.	Scherzo en fa majeur (De Bach à nos jours, Editions Henry Lemoine)
Barrett, John	The St. Catherine (Early English Keyboard Music Vol.II Schott Music London)
Corelli, Arcangelo	Sarabande en mi mineur (Edition Könemann Music Budapest)
Händel, Georg Friedrich	Fughette en do majeur (The Joy of Baroque, Yorktown Music Press)
Händel, Georg Friedrich	Prélude en sol majeur (Henle Verlag)
Zipoli, Domenico	Verso no.4 en fa majeur (Les Editions Outremontaises)
Zipoli, Domenico	Verso no.4 en ré mineur (Les Editions Outremontaises)
Bach, Wilhelm Friedemann	Allegro en sol mineur (Edition Schwann)
Tischer, Johann Niklaus	Prélude en do mineur (Yorktown Music Press)
Händel, Georg Friedrich	Canzone en la mineur (Yorktown Music Press)
Bach, Johann Sebastian	Menuet en do mineur (extrait de la suite française nr.2) Henle Verlag



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Piano

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Vélocité et indépendance des doigts
2. Technique du staccato (doigt et poignet)
3. Approche du jeu de double notes et d’octaves, passages en accords (legato, staccato)
4. Emploi correct des différentes pédales (légato, mélodique et harmonique) et de la sourdine
5. Travail de la polyphonie et de la polyrythmique (p.ex. 3 contre 2)
6. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
7. Perfectionnement de la méthode de travail (recherche des doigtés, utilisation des pédales, déchiffrage, analyse d’un morceau)
8. Notions d’harmonie
9. Analyse (forme : ABA, sonate, rondo etc.)
10. Travail de la sonorité
11. Travail de l’expression (p.ex. phrasé, rubato, tension et détente)
12. Encourager l’élève à jouer ensemble avec d’autres élèves ou avec son professeur
13. Jeu en public (participation aux auditions)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire des gammes de la première mention (do, sol, ré, la, mi, fa, si b, mi b, la b) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement.
2. Deux études à déterminer par l'enseignant, dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une invention à trois voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

Pour les détails d'exécution des gammes et arpèges, l'enseignant peut choisir entre les deux modèles suivants :

Modèle 1

Gammes :

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte ;

Gamme chromatique jouée à l'octave ;

en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 84 (en doubles croches) (minimum).

Arpèges :

Arpège et renversements ;

7^{es} de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental ;

en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 72 (en doubles croches) (minimum).

Modèle 2

Gammes :

Gamme jouée à l'octave sur 4 octaves, en mouvement parallèle et contraire

Gamme chromatique jouée à l'octave, en mouvement parallèle;

Tempo : noire = 84 (en doubles croches) (minimum).

Arpèges :

Arpège et renversements, en mouvement parallèle et contraire

7^{es} de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental ;

en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 72 (en doubles croches) (minimum).

Épreuve publique :

1. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
2. Une œuvre polyphonique baroque de la difficulté des inventions à 3 voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Burgmüller, Friedrich	Etude op. 105 no. 8 en la majeur In : Etudes op.105 (Ed. Peters)
Burgmüller, Friedrich	Etude op. 105 no. 10 en la mineur In : Etudes op.105 (Ed. Peters)
Cramer-Bülow	Etude no. 17 en ré majeur In : 60 Etudes Choies (nouv. Éd. de J.V. Wöss) (Ed. Universal)
Moszkovski, Moritz	Etude op. 91 no. 17 en mib majeur In : 20 Petites Etudes (Ed. Alphonse Leduc)
Moszkovski, Moritz	Etude op. 91 no. 18 en la mineur In : 20 Petites Etudes (Ed. Alphonse Leduc)
Sibelius, Jean	Etude op. 76 no. 2 en la mineur In : Etudes « Step by Step » (Ed. Musica Budapest)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Haydn, Joseph	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 (1 ^{er} mvt) Sonate en mi mineur Hob.XVI.34 (1 ^{er} mvt)
Mozart, Wolfgang Amadeus	Sonate en sol majeur KV.283 (1 ^{er} mvt) Fantaisie en ré mineur KV.397
Beethoven, Ludwig van	Sonate op.2 n. 1 en fa mineur (1 ^{er} mvt) Sonate op.79 en sol majeur (1 ^{er} mvt)
Mendelssohn, Felix	Lied ohne Worte op.53 n. 2 Lied ohne Worte « Duetto » op.38 n. 6
Schubert, Franz	Impromptu en la b majeur op.142 n. 2
Chopin, Frédéric	Nocturne en mi b majeur op.9 n. 2 Nocturne en mi mineur op.72 n. 1 Valse en do # mineur op.64 n. 2
Schumann, Robert	Arabesque op.18
Tschaikowsky, Peter Iljitsch	Les saisons op.37 bis (mai, juin, décembre)
Grieg, Edvard	Papillon op.43 n. 1 (extr. des Pièces lyriques)
Debussy, Claude	1 ^{ère} Arabesque Doctor Gradus ad Parnassum (extr. de Children's Corner) Golliwogg's Cake Walk (extr. de Children's Corner)
Jongen, Joseph	Sonatine (1 ^{er} et 3 ^{ème} mvt)
Prokofiev, Serge	Prélude en do majeur op.12 n. 7
Bartók, Béla	Six danses populaires roumaines



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Piano

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, ensemble vocal). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts ...)
11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la division moyenne (toutes les gammes) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen ;
2. Une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une étude au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Une prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

Détails d'exécution :

Gammes :

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte en mouvement parallèle sur 4 octaves ;
Gamme chromatique jouée à l'octave en mouvement parallèle sur 4 octaves ;
Tempo : noire = 100 (en doubles croches) minimum.

Arpèges :

A l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves ;
7^{es} de dominante et diminuée à l'état fondamental en mouvement parallèle sur 4 octaves ;
Tempo : noire = 88 (en doubles croches) minimum.

Épreuve publique :

1. Un mouvement de sonate classique à déterminer par l'enseignant ;
2. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Chopin, Frédéric	3 Etudes « für die « Méthodes des Méthodes » » : No 1 Andantino KK IIb/3 Nr. 1 G. Henle Verlag, Urtext 1983
Chopin, Frédéric	Etude op. 25 n. 2 en fa mineur G. Henle Verlag, Urtext 1983
Dahl, Adrian	Etude Mélodique Swedish Musical Heritage, Stockholm 2015
Lack, Théodore	Etudes Élégantes op. 30: Etude No. 7 en si majeur A. O'Kelly, Éditeur, rue du Faubg. Poissonnière, Paris
Moszkowski, Moritz	Etude op. 72 n. 6 en fa majeur G. Schirmer's Library (ISBN 0-7935-5202-8)
Prokofiev, Sergej	Etude op. 2 No. 4 en do mineur Rob. Forberg Musikverlag

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenneMouvement de sonate classique

Haydn, Josef	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 (1 ^{er} mvt)
Mozart, Wolfgang Amadeus	Sonate en fa majeur KV 332 (1 ^{er} mvt)
Beethoven, Ludwig van	Sonate en sol majeur op.14 n. 2 (1 ^{er} mvt)
Schubert, Franz	Sonate en la majeur op.120 (1 ^{er} mvt)

Morceau au choix

Scarlatti, Domenico	Toccatà en ré mineur
Schubert, Franz	Impromptu en la b majeur op.90 n. 4
Chopin, Frédéric	Polonaises n. 1 en do # mineur n. 3 en la majeur Nocturne n. 1 en si b mineur Valse en mi mineur op.posthume
Schumann, Robert	Fantasiestücke op.12 « Aufschwung » Novelette n. 1 en fa majeur
Brahms, Johannes	Rhapsodie en sol mineur op.79 n. 2
Grieg, Edvard	Hochzeitstag auf Trolldhaugen
Albéniz, Isaac	Sevilla (Suite espagnole op.47)
Debussy, Claude	Suite bergamasque
Granados, Enrique	Danses espagnoles
Rachmaninov, Sergej	Prélude op.3 n. 2 en do # mineur
Bartók, Béla	Allegro barbaro
Poulenc, Francis	Mouvements perpétuels



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Piano

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionnement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, chorale). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts ...)
11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Emploi correct des différentes pédales (legato, mélodique et harmonique), de la sourdine et de la pédale tenuto
13. Pratique de la lecture à vue
14. Approche de la notation contemporaine
15. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

1. Trois gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire des gammes de la division moyenne spécialisée (toutes les gammes) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen ;
2. Une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une étude au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Un prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

Détails d'exécution

Gammes :

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte en mouvement parallèle sur 4 octaves

Gamme chromatique jouée à l'octave en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : noire = 120 (en doubles croches) minimum

Arpèges :

A l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves

7^{es} de dominante et diminuée à l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : noire = 100 (en doubles croches) minimum

Ensuite choix entre 3 alternatives :

- a) En octave
 - Gamme en mouvement parallèle sur 3 octaves
 - Gamme chromatique en mouvement parallèle sur 3 octaves (en doubles croches = 80)
 - Arpège à l'état fondamental sur 2 octaves
 - 7^{ème} dom/dim à l'état fondamental sur 2 octaves
- b) En mouvement contraire (selon schéma **1** ci-après)
- c) 3 contre 2 (selon schéma **2** ci-après)

Épreuve publique :

1. Une sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ;
2. Un mouvement rapide de sonate classique à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

Schéma 1

The image displays three systems of musical notation for piano, arranged vertically. Each system consists of two staves: a treble clef staff on top and a bass clef staff on the bottom. The notation is highly rhythmic and complex, featuring numerous beamed notes, slurs, and dynamic markings. The first system begins with a treble clef, a key signature of two sharps (F# and C#), and a 2/4 time signature. The second system begins with a bass clef, a key signature of two sharps, and a 2/4 time signature. The third system begins with a treble clef, a key signature of two sharps, and a 2/4 time signature. The notation is dense and intricate, typical of advanced piano repertoire.

Schéma 2

The image displays four systems of musical notation for piano, arranged vertically. Each system consists of two staves: a treble clef staff on top and a bass clef staff on the bottom. The music is written in a key signature of one sharp (F#) and a 2/4 time signature. The notation is highly rhythmic, featuring numerous eighth and sixteenth notes, often grouped into triplets. The first two systems are written in a standard staff layout. The third and fourth systems include a brace at the bottom of the bass staff, with a key signature change to two sharps (F# and C#) and a 2/4 time signature indicated below the brace. The overall structure suggests a technical exercise or a short piece focusing on complex rhythmic patterns and articulation.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Chopin, Frédéric	Etude op.10 n. 5 en sol b majeur Etude op.10 n.12 en do mineur Etude op.25 n. 1 en la b majeur Etude op.25 n. 12 en do mineur
Rachmaninov, Serge	Etude-tableau op.33 nr.5 (4) en re mineur (Moderato) (Henle Verlag, nr.1202, Annexe) Etude-tableau op.33 nr.5 (8) en sol mineur (Moderato) (Henle Verlag, nr.1202)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Mouvement de sonate classique

Haydn, Josef	Sonate n. 62 en mi b majeur Hob.XVI.52 1 ^{er} ou 3 ^e mouvement
Mozart, Wolfgang Amadeus	Sonate en la mineur KV 310 1 ^{er} mouvement
Beethoven, Ludwig van	Sonate op.31 en ré mineur n. 2 « La Tempête » 1 ^{er} ou 3 ^e mouvement
Schubert, Franz	Sonate en la majeur op.120 3 ^e mouvement

Morceau au choix

Scarlatti, Domenico	Sonate en mi majeur K 531 ou L 430 Sonate en la majeur K 113 ou L 345
Chopin, Frédéric	1 ^{ère} Ballade en sol mineur op.23 2 ^e Scherzo en si b mineur op.31
Schumann, Robert	Carnaval de Vienne (1 ^{er} mouvement)
Liszt, Franz	Sonetto 104 del Petrarca
Brahms, Johannes	Rhapsodie op.79 n. 1 en si mineur
Debussy, Claude	Feux d'artifice (Préludes 2 ^e livre) Reflets dans l'eau (Images 1 ^{er} livre)
Rachmaninov, Sergej	Prélude op.23 n. 5 en sol mineur
Schoenberg, Arnold	Drei Klavierstücke op.11 (n. 1 ou 2)
Ravel, Maurice	Sonatine
Bartók, Béla	Suite op.14
Webern, Anton	Variations op.27 (n. 1 ou 3)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Piano

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur, l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres au choix, dont une œuvre à caractère technique (étude), une œuvre importante de l'époque baroque et une œuvre au choix de l'élève.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire.

Examen :

L'examen, qui se déroule sous forme de récital, a une durée entre 40 et 60 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époques et de styles différents, dont une sonate classique au choix de l'élève.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Orgue

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 6
Division moyenne.....	p. 10
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 14
Division supérieure.....	p. 18



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Orgue

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
2. Application des principes fondamentaux de la régression
3. Position correcte du corps favorisant un jeu en souplesse
4. Indépendance des mains
5. Développement de la technique de pédale (pointes et talons)
6. Synchronisation des mains et des pieds
7. Développer le sens du toucher particulier à l'orgue
8. Initiation à l'articulation
9. Acquisition d'une méthode de travail intelligente et efficace
10. Compréhension de la structure d'un texte musical
11. Approche du jeu de mémoire
12. Soigner l'interprétation (phrasé, respirations etc.)
13. Se présenter en public ; participation aux auditions

Examen pour l’obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 solos de pédale traitant des difficultés techniques différentes à déterminer par l’enseignant
- 1 œuvre pedaliter à déterminer par l’enseignant
- 1 œuvre à choisir par l’enseignant obligatoirement du pool d’études déterminé au niveau national
- 1 œuvre pedaliter

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix à déterminer par l’enseignant
- 1 œuvre imposée par l’établissement avec pédale à donner à l’élève six cours avant l’examen

POOL D’ÉTUDES pour l’examen pour l’obtention du diplôme du premier cycle

Petits Préludes pour orgue attribués à Jean-Sébastien BACH :

- | | | |
|---|-------------------------|---------|
| - | Prélude en do majeur, | BWV 553 |
| - | Prélude en ré mineur, | BWV 554 |
| - | Prélude en fa majeur, | BWV 556 |
| - | Prélude en sol majeur, | BWV 557 |
| - | Prélude en sol mineur, | BWV 558 |
| - | Prélude en la mineur, | BWV 559 |
| - | Prélude en si b majeur, | BWV 560 |

Dubois, Théodore

Marche-Sortie

(extr. des « Sept morceaux pour Grand-Orgue »,
Dr. Butz-Musikverlag Nr :1672)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Bach, Johann Sebastian	Chorals faciles de l'Orgelbüchlein
Bach, Johann Sebastian	Huit petits préludes et fugues BWV 553-560
Bach, Johann Sebastian	Fugue en ré majeur BWV 580
Bach, Johann Sebastian	Inventions à deux voix
Pachelbel, Johann	Partitas et préludes de chorals
Pachelbel, Johann	Pièces libres
Walther, Johann Gottfried	Préludes de chorals
Krebs, Johann Ludwig; Fischer, Johann Caspar Ferdinand; Umbreit, Karl; Vierling, Johann Gottfried	Préludes
Anthologie	Old english music for manuels Oxford
Franck, César; Boëllmann, Léon; Dubois, Théodore	Pièces faciles
Vierne, Louis; Langlais, Jean; Alain, Jehan	Œuvres faciles



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Orgue

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des différents jeux de l'orgue
3. Développement des sens de la registration et de l'articulation
4. Indépendance des mains et des pieds
5. Différenciation du toucher
6. Connaissance des principales formes musicales
7. Application du jeu de mémoire
8. Travail de l'expression musicale (rubato, agogique)
9. Notions de l'histoire de l'orgue
10. Initiation à l'accompagnement
11. Initiation à l'harmonisation et à l'improvisation
12. Se produire en public
13. Participation aux manifestations autour de l'orgue : auditions, concerts, visites, etc.

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 études de pédale traitant des difficultés techniques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre en trio à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool officiel déterminé au niveau national
- 1 œuvre à caractère d'étude à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

BACH, Johann Sebastian	Sonata III, BWV 527 : Adagio e dolce (2. Satz)
BACH, Johann Sebastian	"Herr Gott, nun schleuss den Himmel auf", BWV 617 (Orgelbüchlein N.19)
KREBS, Johann Ludwig	Trio in C, Lento Sämtliche Orgelwerke, Band 2 Nr. 21
RICHTER, Ernst Friedrich	"Jesu meine Freude" 6 Trios op. 20 Nr.4, (Bärenreiter Verlag BA 6564)
REMBT, Johann Ernst	Trio Nr. 4 in Es-Dur, Moderato 12 Trios für die Orgel, (Musikverlag Alfred Coppenrath - Altgötting)
GERBER, Heinrich Nikolaus	Inventio in C-Dur, 4 Inventionen für Orgel, Nr. 3, (Les Éditions Outremontaises 2009)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Echo Fantasie in a
Scheidt, S. (1587-1654)	Curant in G SSWV 110
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Tres glossas sobre el canto llano de la Inmaculada Conception
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Canzon dopo l'epistola (Messa della domenica)
Couperin, F. (1668-1733)	Offertoire (Messe des couvents)
Buxtehude, D. (1637-1707)	Praeludium in C BuxWV 137
Bruhns, N. (1665-1697)	Praeludium in g
Bach, J.S. (1685-1750)	Herr Gott, nun schleuß den Himmel auf BWV 617 Fuge in g BWV 578
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Thema mit Variationen in D-Dur
Reger, M. (1873-1916)	Postludium d-moll (ohne Opuszahl)
Franck, C. (1822-1890)	Prélude, Fugue et Variation
Widor, Ch.-M. (1844-1937)	Prélude (2 ^e symphonie)
Vierne, L. (1870-1937)	Allegretto en si mineur
Dupré, M. (1886-1971)	Entrée op.62 no1
Alain, J. (1911-1940)	Le jardin suspendu
Messiaen, O. (1908-1992)	Les bergers (La Nativité)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Orgue

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des pratiques de registration selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
 - des caractéristiques données d'un instrument
 - de l'espace sonore
 - du type d'écriture
 - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
 - de la méthode de travail
 - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions proposées
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude de pédale à déterminer par l'enseignant
- 1 trio de mouvement rapide de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre à caractère technique à choisir par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national

Épreuve publique :

- 3 œuvres d'époques différentes au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Boëly, Alexandre	Fantaisie et fugue en si b majeur
Dupré, Marcel	Placare Christe servulis (Le tombeau de Titelouze)
Gigout, Eugène	Toccata en si mineur
Alain, Jehan	Litanies
Schumann, Robert	Canon en si mineur
Vierne, Louis	Allegro vivace (1 ^{ère} symphonie)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Ballo del Granduca
Scheidt, S. (1587-1654)	Echo (SSWV 128)
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Tiento de quinto tono (V)
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Bergamasca (Fiori musicali)
Guilain, J.A.	Suite du 2 ^e ton
Buxtehude, D. (1637-1707)	Praeludium in a (BuxWV 152)
Bruhns, N. (1665-1697)	Praeludium in e (petit)
Bach, J.S. (1685-1750)	Schmücke dich , o liebe Seele (BWV 652) Praeludium & Fuge in C (BVW 545)
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Sonate No 2 in c-moll
Reger, M. (1873-1916)	Tokkata d-moll op.59 No 5
Franck, C. (1822-1890)	Pièce héroïque
Widor, Ch.-M. (1844-1937)	Andante cantabile
Vierne, L. (1870-1937)	Hymne au soleil (Pièces de fantaisie)
Dupré, M. (1886-1971)	Ave Maris Stella (15 pièces op.18)
Alain, J. (1911-1940)	Variations sur un thème de Clément Janequin
Messiaen, O. (1908-1992)	Les enfants de Dieu (La Nativité)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Orgue

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
 - des caractéristiques données d'un instrument
 - de l'espace sonore
 - du type d'écriture
 - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
 - de la méthode de travail
 - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude de pédale à déterminer par l'enseignant
- 1 mouvement rapide d'une sonate en trio de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre à caractère technique à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national
- une œuvre polyphonique du XVII^{ème} siècle à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

- 3 œuvres d'époques différentes au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Mulet, Henri	Carillon
Guilmant, Alexandre	Tempo di marcia Sonate VII en fa majeur
Gigout, Eugène	Scherzo en mi majeur
Brahms Johannes	Präludium in g-moll
Reger, Max	Tokkata in D Dur (10 Stücke op.69)
Vierne, Louis	Impromptu (Pièces de Fantaisie)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Mein junges Leben hat ein End
Scheidt, S. (1587-1654)	Variationen über eine Gagliarda von John Dowland
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Segundo tiento de quarto tono (XVI)
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Toccata quinta (2 ^e livre)
Titelouze, J. (1563-1633)	Ave Maris Stella
Marchand, L. (1669-1732)	Premier livre d'orgue
Buxtehude, D. (1637-1707)	Magnificat primi toni (BuxWV 203)
Bruhns, N. (1665-1697)	Praeludium in e (grand)
Bach, J.S. (1685-1750)	Allein Gott in der Höh sei Ehr (BWV 662) Präludium & Fuge in G (BWV 541)
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Sonate Nr.3 in A-Dur
Reger, M. (1873-1916)	Introduktion und Passacaglia in d-moll
Franck, C. (1822-1890)	2 ^e Choral en si mineur
Widor, Ch.-M. (1844-1937)	Final de la 3 ^e Symphonie
Vierne, L. (1870-1937)	Final de la 1 ^{ère} Symphonie
Dupré, M. (1886-1971)	Cortège et Litanie op.19 no.2
Alain, J. (1911-1940)	2 ^e Fantaisie
Messiaen, O. (1908-1992)	Joie et clarté des corps glorieux (Les corps glorieux)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Orgue

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPETENCES SOUHAITEES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.¹⁾

2. Connaissance de l'histoire de l'orgue et du répertoire
3. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
4. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
 - a. des caractéristiques données d'un instrument
 - b. de l'espace sonore
 - c. du type d'écriture
 - d. des différents styles et époques
5. Connaissance des différents styles du répertoire et de leurs formes musicales
6. Application du jeu de mémoire
7. Développement de l'autonomie de l'élève sur le plan
 - de la méthode de travail
 - de l'expression musicale
 - de la registration
 - d'une interprétation personnelle
8. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
9. Se produire en public
10. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 30 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres de styles et de caractères différents dont une œuvre à caractère technique, une sonate en trio intégrale et une œuvre au choix.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée entre 40 et 60 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'élève.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur

Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Fantasia chromatica
Scheidt, S. (1587-1654)	Toccata super "In te Domine"
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Tiento de medio registro de tiple de octavo tono (XL VII)
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Capriccio sopra la bassa fiamenga
De Grigny, N. (1672-1703)	Veni creator
Buxtehude, D. (1637-1707)	Toccata in F
Bruhns, N. (1665-1697)	Nun komm, der Heiden Heiland
Bach, J.S. (1685-1750)	Christ unser Herr zum Jordan kam BWV 684 Toccata, Adagio & Fuge in C BWV 564
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Sonate No 4 in B-Dur
Reger, M. (1873-1916)	Fantasia und Fuge d-moll op.135b
Franck, C. (1822-1890)	Fantaisie en la
Widor, Ch. M. (1844-1937)	Allegro vivace (5 ^e symphonie)
Vierne, L. (1870-1937)	Feux follets (pièces de fantaisie)
Dupré, M. (1886-1971)	Prélude et fugue en sol mineur op.7 no 3
Alain, J. (1911-1940)	Suite
Messiaen, O. (1908-1992)	Communion et Sortie (Messe de la Pentecôte)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Clavecin

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 8
Division moyenne.....	p. 15
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 20
Division supérieure.....	p. 26



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clavecin

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
 - a. production du son
 - b. mécanique
 - c. registration
2. Attitude physique à l'instrument
 - a. position correct et détendue du corps
 - b. s'orienter au clavier
 - c. repérer la forme de la main pour l'octave (principalement la main gauche)
3. Attitude mentale
 - a. acquérir une méthode de travail
 - b. travail de la concentration
 - c. travail du jeu de mémoire
 - d. aborder l'analyse (forme, accords)
4. Motricité
 - a. coordination et indépendance des deux mains
 - b. ornements simples comme le pincé, le port de voix, le tremblement simple
 - c. doigtés anciens : première approche
5. Attitude affective
 - a. initiation à l'articulation, au phrasé, à la respiration
 - b. hémioles
6. Jeu d'ensemble
 - a. encourager le jeu d'ensemble : à 2 clavecins, à 4 mains ou avec d'autres instruments
7. Basso continuo
 - aborder les enchaînements d'accords par le jeu de cadences en position serrée (3 positions différentes), dans les tonalités maj. et min. jusqu'à 2 altérations

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 1)
- 2 accords brisés (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 2)
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix de style et d'époques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

Cadences I^e cycle

exemple 1

Handwritten musical notation for 'Cadences I^e cycle exemple 1'. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains three measures of chords, and the bass staff contains three measures of single notes. The first measure shows a C major chord in the treble and a C note in the bass. The second measure shows an F major chord in the treble and an F note in the bass. The third measure shows a C major chord in the treble and a C note in the bass.

Accords brisés I^e cycle exemple 2

Handwritten musical notation for 'Accords brisés I^e cycle exemple 2'. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains six measures of broken chords, and the bass staff contains six measures of broken chords. The first measure is marked with a 'd. = 66' and a '+' sign. The notes are scattered across the staves, creating a broken chord effect.

Handwritten musical notation for 'Accords brisés I^e cycle exemple 2' (continued). It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains five measures of broken chords, and the bass staff contains five measures of broken chords. The notes are scattered across the staves, creating a broken chord effect.

Handwritten musical notation for 'Accords brisés I^e cycle exemple 2' (continued). It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains three measures of broken chords, and the bass staff contains three measures of broken chords. The notes are scattered across the staves, creating a broken chord effect.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Arne, Th. A.	Gigue In: Sonata no. 6
Bull, J	A Gigge : Doctors Bulls my Selfe
Byrd, W.	La Volta
Corette, M.	La Furstemberg – Thema + 1. Variation
Haydn, J.	Allegro (1. Satz) In : Sonate no. 10 HOB. XVI/1 en do majeur
Scarlatti,	Sonate K 35 en sol mineur
Scarlatti,	Sonate K 63 en sol majeur
Seixas, C.	Sonata no. 1 en do majeur

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Bach, J.S.	« Kleine Präludien und Fughetten » BWV 933, 935, 938 « Notenbüchlein für Anna Magdalena » BWV Anhang III 183
Bartók, B	Mikrokosmos (2 et 3)
Böhm, G.	Suite no.1 en do mineur (Ed. Breitkopf) ou Allemande de la suite no. 7 en fa majeur (éd. Ferguson)
Bull, J.	« Why ask you ? » (éd. Rosenhardt II p.60)
Byrd, W.	« Callino Casturame » (éd. Ferguson ou FWVB II p.217) « La Volta » (éd. FWB II p.180 ou Rosenhardt II p.36)
Couperin, F.	« Le Moucheron » (VI ordre) « Les Petits Moulins à Vent » (XVIIe ordre)
Frescobaldi, G.	Balletto, Corrente e Passaglia
Scarlatti, D.	K 59 en fa maj K 80 en sol maj K 94 en fa maj K 408 en si min
Tajcevic, M.	« Erste Suite »
Telemann, G.-F.	Fantasia en mi min no. 9, 2 ^{ème} douzaine ; en sol min no. 5, 3 ^{ème} douzaine



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clavecin

Division inférieure
2^e cycle
1^{re} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissances du fonctionnement de l'instrument
 - a. accorder à l'oreille des quintes, quarts, octaves pures et compléter l'accord avec une aide (professeur ou accordeur)
2. Attitude physique à l'instrument
 - a. exploitation de l'étendue du clavier
 - b. position correcte et détendue du corps
 - c. inclure le petit clavier
3. Attitude mentale
 - a. travail du déchiffrage
 - b. favoriser le travail autonome : doigtés, analyse formelle et harmonique, interprétation
 - c. développer l'écoute critique
 - d. approche de la lecture de facsimile
4. Motricité
 - a. indépendance des doigts (extraits de Dohnányi Fingerübungen, Hanon)
 - b. doigtés anciens dans le répertoire du XVII^e siècle (système des virginalistes)
 - c. ornementation : pincé, tremblement, tremblement lié, port de voix, coulé de tierce, cadence
5. Attitude affective
 - a. travail des ressources sonores : legato, surlegato, non legato, staccato...
 - b. interprétation des différents types de danses
6. Jeu d'ensemble
 - a. approfondissement du jeu d'ensemble
7. Basso continuo
 - connaissance des accords (tonique, sous-dominante, dominante, sus-dominante) et leur intégration dans des formules harmoniques (voir exemple 4) (Méthodes proposées : Dandrieu, Bourmayans/Frisch (éd. Les Cahiers du Tourdion), E. Wolf, Generalbassübungen (éd Breitkopf))
 - approche de la basse obstinée, variations et transpositions, par ex. passamezzo en sol min (transposition en ré, do) (voir exemple 3)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 accords brisés (majeur et relatif mineur) jusqu'à 4 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 4)
- 2 cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 4 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 5)
- 1 œuvre polyphonique à trois voix à déterminer par l'enseignant (p.ex. sinfonia de J.-S. Bach)
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix de style et d'époques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

Passamezzo

2^e cycle

exemple 3

Handwritten musical score for Passamezzo, 2nd cycle, example 3, measures 1-8. The score is written on two staves (treble and bass clefs) in a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The time signature is 3/4. The notation includes chords and single notes with stems, and some notes are marked with 'p' (piano) or 'pp' (pianissimo). The piece concludes with a double bar line and repeat dots.

Handwritten musical score for Passamezzo, 2nd cycle, example 3, measures 9-16. The score continues on two staves in the same key signature and time signature. It features similar chordal and melodic patterns to the first system, with some notes marked with 'p' or 'pp'. The piece ends with a double bar line and repeat dots.

Cadences

2^e cycle

exemple 4

Handwritten musical score for Cadences, 2nd cycle, example 4. The score is written on two staves (treble and bass clefs) in a key signature of two sharps (F-sharp and C-sharp). The time signature is 3/4. The notation consists of chords and single notes with stems. The piece concludes with a double bar line and repeat dots.

2^e cycle

exemple 5

$\text{♩} = 138$

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Scarlatti	Sonates K 1 en ré min K 65 en la maj
Byrd	Callino Casturame
Byrd	Rowland
Duphly	La De La Tour
Rameau	Gavotte + 3 Var. (freier Wahl)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Couperin, L.	Préludes non mesurés (les plus faciles)
Dandrieu, J.-F.	Préludes non mesurés (les plus faciles)
Bach, J.S.	Sinfonien
Böhm, G.	Suite no 7
Frescobaldi, G.	Toccatà no. 9 (1 ^{er} livre) ou no. 1 (2 ^{ème} livre)
Byrd, W.	« The Queenes Alman » (FWVB 11-p. 217)
Munday, J.	« Robin » (FWVB 1-p. 66)
Sweelinck, J.-P.	Toccatà en la min (FWVB 1-p. 378)
Couperin, F.	« L'art de toucher le clavecin » (préludes en la maj et sib maj) La Superbe ou La Forqueray (XVIIe ordre) L'Épineuse (XXVIe ordre) La Ténébreuse (IIIe ordre)
Dieupart, F.	Ouverture en fa maj
Duphly, J.	« La Pothoüin »
Scarlatti, D.	Sonates : K 3 en la min K 425 en sol maj
Haydn, J.	Sonate en fa maj no 38 (Hob XVI/23), Finale Sonate en si min no. 47 (Hob XVI/32), Allegro moderato
Kerstens, W.	6 tweestemmige Inventionen op 16 (p.ex. no. 6 en fa./si) (éd. Maurer)
Tanaka, K.	Jardin des Herbes, IIe mvt « Sweet Violet » (Chester Music London)
<u>Pour 2 clavecins :</u>	
Händel, G.-F.	Suite en do min pour 2 clavecins
Tomkins, Th.	A fancy for two to play



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clavecin

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance de l'instrument :
 - accorder les différents tempéraments avec une aide (professeur ou accordeur)
 - tailler des nouveaux becs
2. Attitude physique :
 - changements de claviers
3. Attitude mentale :
 - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)
 - réaliser des œuvres sur facsimilé
4. Attitude affective :
 - connaissance dans les grandes lignes du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
5. Motricité :
 - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation
 - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
 - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Basso continuo
 - le jeu de la basse chiffrée (des sonates avec des basses simples, de préférence du XVIII^{ème} siècle)
 - le jeu de basse continue au sein de l'orchestre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national
- 2 mouvements d'une sonate pour instrument(s) ou/et voix et basse continue ou avec clavecin obligé

Épreuve publique :

- 1 œuvre de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une du XVII^{ème} siècle
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

SCARLATTI, D.

Sonates

K 39 en la maj

K 43 en sol min

K 133 en do maj

K 209 en la maj

K 239 en fa min

SOLER, A.

Sonate no. 84 en ré maj

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

BACH, J.S.	Le clavier bien tempéré : 1 ^{er} vol. : mi maj BWV 854 fa maj BWV 856 2 ^{ème} vol. : re min BWV 875 sol maj BWV 884 extraits de la Suite Française VI en mi maj, BWV 817 : Allemande, Courante, Sarabande extrait de la Suite Anglaise III en sol min, BWV 808 : Prélude
HANDEL, G.F.	Chaconne en do (éd. Bärenreiter 4223)
STORACE, B.	«Monica» (éd. CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) Hänsler Verlag, vol 7)
FRESCOBALDI, W.	Partite sopra l'Aria di Monica (éd. Bärenreiter 2203)
BYRD, W.	Fantasia en do maj (FWVB II p. 408) Pavana, Galiarda (FWVB II p. 200,202)
FROBERGER, J.J.	Toccata III en sol maj (livre de 1649) Suite no. III en sol min (livre de 1656)
COUPERIN, L.	Suite II en la min La Piémontaise (éd. Heugel)
DE LA GUERRE, E.J.	Prélude en la min, extrait de la III ^{ème} Suite (éd. Heugel)
COUPERIN, F.	XVII ^{ème} ordre, XXVI ^{ème} ordre (éd. Heugel)
RAMEAU, J.P.	Suite en la min (éd. Heugel)
SCARLATTI, D.	Sonate K 97 en sol min
BACH, C.P.E.	extrait de la Sonate Prussienne no. 4 en do min W48/4, H 27 : Allegro (éd. Konemann)
HAYDN, J.	Sonate en mi maj Hob XVI/13 (éd. Wiener, UT 50026)

VOORMOLEN, A. «Toccatina» extrait de la suite de clavecin
(éd. XYZ)

Pour deux clavecins :

KREBS, J.L. Concerto en la min (cembalo 1)
(éd. DVFM)

Pour clavecin obligé :

BACH, C.P.E. extrait de la Sonate en sol min pour flûte traversière et clavecin obligé
(Allegro), Adagio
(éd. Amadeus BP 717)

Pour la basse continue :

SAMMARTINI, G. extraits des « Zwölf Sonaten für zwei Altblockflöten (Violinen) und Basso Continuo »
Sonate II en fa maj : Allegro, Adagio
Sonate IX en sol maj : Andante, Allegro
(éd. Schott OFB 81, OFB 83)

CIRRI, G. extraits des « Drei Sonaten für Violoncello und Basso Continuo »
Sonate I en do maj : Allegro, Adagio
(éd. Heinrichshofen N 1283)

DE FESCH, W. extraits de la Sonata en sol maj pour violon ou flûte et basse continue
Largo, Allemanda
(éd. Bärenreiter HM 128, no. 4)

SIMPSON, Ch. Ground en mi min pour viole de gambe et basso continuo

PURCELL, H. Chacony (Chaconne) en sol min pour orchestre et b.c.
(éd. Eulenburg Nr. 1381)

CORELLI, A. extraits du Concerto grosso opus 6, no. 8 en sol min, « fatto per la notte di natale » Vivace-Grave (les deux premiers mouvements), et Pastorale (dernier mouvement), de préférence à deux clavecins (concertino, ripieno)

VIVALDI, A. Concerto en sol maj pour orchestre et b.c. « alla rustica »
Tomo 49, F. XI no. 11
(éd. Ricordi (Malipiero))



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clavecin

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance de l'instrument :
 - accorder l'instrument à l'oreille
 - savoir faire de légères réparations : régler, tailler de nouveaux becs, tendre de nouvelles cordes
2. Attitude physique :
 - changements de claviers
3. Attitude mentale :
 - interprétation de différentes grandes œuvres (ex. suites, concertos, etc.)
 - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)
 - réaliser des œuvres sur facsimilé
4. Attitude affective :
 - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
5. Motricité :
 - approfondissement au niveau des doigtés anciens et de l'ornementation
 - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
 - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Basso continuo :
 - le jeu de la basse chiffrée : des basses du XVII^{ème} siècle en musique de chambre, de la musique du XVIII^{ème} siècle
 - le jeu en basse continue au sein de l'orchestre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 œuvre pour instrument(s) ou/et voix et basse continue

Épreuve publique :

- 1 œuvre de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre du XVII^{ème} siècle
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

SCARLATTI, D.

Sonates

K 10 en ré min

K 105 en sol maj

K 216 en mi maj

K 517 en ré min

K 535 en ré maj

SOLER, A.

Sonate no. 88 en ré b maj

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

BACH, J.S.	Le clavier bien tempéré : 1 ^{er} vol. : sol maj BWV 860 la b maj BWV 862 2 ^{ème} vol. : mi b maj BWV 876 fa min BWV 881 Suite Anglaise II en la min BWV 807 (complète) Tocatta en mi min BWV 914, en sol maj BWV 916
BACH, C.P.E.,	Sonate wurtembergienne I en la min W49/1 H30 Sonate prussienne IV en do min (complète) W48/4 H27 (éd. Könemann)
STORACE, B.	Ciacona en do maj (éd. CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) Hänsler Verlag, vol 7)
FRESCOBALDI, G.	Toccata prima (2 ^{ème} livre) (éd. Bärenreiter 2204) Toccata nona (1 ^{er} livre) (éd. Bärenreiter 2203 ou éd. Zerboni)
SWEELINCK, J.P.	« Mein junges Leben hat ein End » (éd. NVM)
BYRD, W.	Fantasia en ré min (Ferguson I no.10)
BULL, J.	Pavana of my Lord Lumley (FWVB I p.149)
D'ANGLEBERT, J.H.	extraits de la 1 ^{ère} suite : Prélude, Allemande, Courante
FORQUERAY, A.	Suite no. 1 (éd. Heugel)
COUPERIN, F.	le XIII ^{ème} ordre (éd. Heugel)
BOEHM, G.	Prélude, Fugue et Postlude en sol min (éd. Breitkopf 6634)
SCARLATTI, D.	Sonate K 523 en sol maj, K 542 en fa maj
HAYDN, J.	Sonate Hob XVI/33 en ré maj (éd. Wiener, UT 50027)

TAKEMITSU, T. Rain Dreaming
(éd. Schott, SJ 1032)

LIGETI, G. Passacaglia ungherese
(éd. Schott, ED 6843)

Pour deux clavecins :

COUPERIN, F. Les Concerts Royaux
(éd. Fuzeau 2225)

BACH, J.S. Concerto en do maj, BWV 1061
(éd. Breitkopf)

Pour clavecin obligé :

G.PH. TELEMANN Sonate en trio en sib maj pour flûte à bec (flûte traversière, violon), clavecin obligé et basse continue
(éd. Bärenreiter HM 36)

C.P.E. BACH Sonate no. 4 en sol maj pour flûte et clavecin, Wq 86
(éd. Breitkopf)

Pour la basse continue :

TELEMANN, G.PH Sonate en fa maj pour flûte à bec et basse continue TWV 41 : F2
(éd. Bärenreiter)

FRESCOBALDI, G. « Canzona detta la Bernardinia » pour flûte à bec soprano ou tenor (ou d'autres instruments mélodiques) et basse continue
(éd. Schott OFB 122)

PURCELL, H. « Sweeter than roses » air pour soprano et basse continue
(éd. Oxford University Press)

« The Complaint », air pour soprano, violon et basse continue, extrait de « Fairy Queen »
(éd. Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12)
ou Kings Music (Cl. Bartlett)

BACH, J.S. « Höchster was ich habe », air pour soprano, deux flûtes à bec (à l'unisson) et basse continue, BWV 39,5
(éd. Bärenreiter)

Concerto pour violon et orchestre en mi maj, BWV 1042

Annexe 16 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Clavecin division moyenne spécialisée 1^{er} prix

- MOREL, J.** Suite en ré min pour viole de gambe
- SAMMARTINI, G.** Concerto en fa maj pour flûte à bec et orchestre
(éd. Schott OFB 1021)
- VIVALDI, A.** Concerto op. 10 no. 2 « La Notte » RV 439 en sol min pour flûte, orchestre et basse continue
(éd. Schott ANT 126)
- CORELLI, A.** Concerto grosso op. 6 no. 8 en sol min « fatto per la notte di natale » (complet), de préférence à deux clavecins
- MONTEVERDI, C.** Extraits d' « Orfeo » : Prologo (Toccatà, Ritornello - La Musica)
basse continue : clavecin, orgue, théorbe, harpe
(éd. Kings Music (Cl. Bartlett), KM 65)
- BIBER, H.I.F.** Sonate I en si min pour 2 violons, 2 altos, violoncelle, violone et basse continue (Fidicinium Sacro-Profanum)
Basse continue : clavecin et théorbe
(éd. DTÖ)
- MUFFAT, G.** Sonate V en sol maj, extraite d' « Armonico tributo, Sonate di Camera commodissime a pocchi, o a molto stromenti »
(éd. Musedita, A. Bares)

Pour clavecin avec orchestre :

- BACH, J.S.** Concerto en la maj, BWV 1055
(éd. Breitkopf)
- SAMMARTINI, G.** Concerto I en la maj pour clavecin (orgue), deux violons et basse continue
(éd. Bärenreiter HM 196)
- DITTERSDORF, K.** Concerto en la maj pour clavecin, 2 violons et violoncelle
(éd. Bärenreiter, Nagels Music Archiv, 41)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clavecin

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance de l'instrument :
 - approfondir la connaissance de l'instrument par une visite ou un stage dans un atelier de facture de clavecins

3. Attitude mentale :
 - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques) et faire une improvisation dessus
 - savoir s'adapter à différents types d'instruments au niveau du toucher
 - réaliser une œuvre sur facsimilé

4. Attitude affective :
 - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
 - incorporer le tempérament mésotonique dans l'interprétation d'une œuvre des 16^e et 17^e siècles

5. Motricité :
 - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation notamment les diminutions
 - croisements des mains, grands déplacements

6. Jeu d'ensemble :
 - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)

8. Basso continuo :
 - le jeu de basse continue dans le style (allemand, français, italien)
 - le jeu de basse continue double, avec un autre instrument de b.c., p. ex. le théorbe
 - le jeu de basse continue à l'orchestre, de préférence avec 2 clavecins, ou clavecin / théorbe

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach au choix
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes au choix
- 1 œuvre du XVII^{ème} siècle au choix

Examen :

- 1 œuvre de J.S. Bach au choix
- 2 œuvres au choix
- 1 œuvre imposée
- 1 œuvre baroque pour instrument(s) et basse continue ou clavecin obligé ou pour deux clavecins au choix

REPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur

BACH, J.S.	Le clavier bien tempéré: 1 ^{er} vol : mi b min, BWV 853 ; 2 ^{ème} vol. ré maj, BWV 874 ; sol min, BWV 885 Chromatische Fantasie und Fuge, BWV 903 Concerto Italien, BWV 971 Toccatà en ré maj, BWV 912 Partita no. 3 en la min, BWV 827 Suite Anglaise no. 5 en mi min, BWV 810
BACH, C.P.E.	Sonate wurtembergienne V en mi b maj W 49/5 H34 (éd. Könnemann)
BYRD, W.	Fantasia en la min (FWVB I, p. 188)
COUPERIN, F.	Suites complètes (p.ex. VIII ^{ème} ordre) (éd. Heugel)
COUPERIN, L.	Suite en ré min (éd. Heugel)
D'ANGLEBERTJ.H.	Première Suite (éd. Heugel)
FRESCOBALDI, G.	Toccatà decima (2 ^{ème} livre) (éd. Bärenreiter 2204 ou Zerboni)
HAYDN, J.	Sonate Hob XVI/46 en la b maj (éd. Wiener, UT 50027)
LIGETI, G.	Continuum (éd. Schott 6111)
LÜBECK, V.	Prélude et Fugue en la min (éd. Peters 4478)
MUFFAT, G.	Passacaille en sol min (éd. A. Coppenrath ou Doblinger)
PHILIPS, P.	Passamezzo Pavana, Passamezzo Galiarda (FWVB I, p.299)
RAMEAU, J.P.	« Les Niais de Sologne » (éd. Heugel)

SCARLATTI, D. Sonates
K 24 en la maj
K 29 en ré maj
K 115 en do min
K 119 en ré maj
K 175 en la min
K 492 en ré maj

SOLER, A. Sonate no. 23 en ré b maj

SWEELINCK, J.P. Fantasia Chromatica
(éd. VNM)

Pour deux clavecins :

BACH, W.F. Concerto a due cembali concertati en fa maj
(éd. Schott no. 10159, H. Brandts Buys)

Pour clavecin obligé :

BACH, C.P.E. Sonate pour violon et clavecin obligé en do min Wq 78
(éd. Schott VLB 50)

BACH, J.S. Sonate pour viole de gambe et clavecin obligé en ré maj, BWV 1028
(éd. Bärenreiter)

Pour la basse continue :

BACH, J.S. Cantate burlesque « Mer hahn en neue Oberkeet » (Bauernkantate) BWV 212
(éd. Breitkopf 4712)

Concerto brandenbourgeois no. 2 en fa maj, BWV 1047
(éd. Bärenreiter 5109 ou Breitkopf 4064)

CASTELLO, D. Sonata prima
(éd. Doblinger)

CORELLI, A. La Follia pour flûte à bec (ou violon) et basse continue op. 5 no. 12
(éd. Schott OFB 121)
Sonate en fa maj, op. 5 no. 4 pour flûte à bec (ou violon) et basse continue
(Hargail Music Press, New York, H 101)

HAENDEL, G. F. Concerto pour orgue, op. 4 no. 1 en sol min
(éd. Bärenreiter)

- MARAIS, M.** Suite en mi min, comprenant le « Tombeau de Ste Colombe » (2^{ème} Livre de Pièces de Violes) pour viole de gambe et basse continue (clavecin et théorbe)
- MONTEVERDI, C.** Extraits d' « Orfeo », Prologo (Toccatà, Ritornello-La Musica) et Atto primo : In questo lieto (Pastore, Coro, Ninfa), Lasciate i monti (Coro, Pastore), Rosa del ciel (Orfeo, Euridice, Coro), Vieni, Idomeneo (Coro di Ninfe e Pastori, Pastore), Alcun non sia che disperato in preda (Ritornello, Coro di Ninfe e Pastori)
Basse continue : clavecin, orgue, harpe, théorbe
(éd. Kings music (Cl. Bertlett), KM 65
ou facsimile (éd. SPES, Firenze)
- PURCELL, H.** Extrait de « Fairy Queen » : Scene of the Drunken Poet, pour soprano I et II, basse, chœur, orchestre et basse continue
(éd. Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12, p. 18-33)
- TELEMANN, G.P.** 6^{ème} Quatuor (Nouveaux Quatuors) en mi min (12. Pariser Quartett) pour flûte, violon, viole de gambe (ou violoncelle) et basse continue
(éd. Amadeus BP 842 ou éd. Fuzeau 5730)
- VIVALDI, A.** L'Hiver extrait des « Quatre saisons », Concerto en fa min pour violon, orchestre et basse continue, op.8 no. 4
(éd. Eulenburg 1223)

Pour clavecin avec orchestre :

- J.S. BACH** Concerto en fa min pour clavecin et orchestre, BWV 1056
(éd. Breitkopf)
- F. POULENC** Concert Champêtre
(éd. Salabert)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Keyboard

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 8



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Keyboard

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtrise des fonctions suivantes d'un keyboard : sélection fine des « styles », des « tones » des « Intro », « Ending » et « fade in/out » et réglage des tempi et du « split point » et du mode « fingering » (fingered et full upper) *
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Maîtrise des différentes articulations
 - a) legato, non legato et staccato
 - b) phrasé des musiques latines
 - c) technique du swing : jouer en ternaire une partition écrite en binaire
5. Synchronisation et indépendance des mains
6. Emploi de la pédale de « sustain »
7. Acquérir une méthode de travail
8. Connaissance des accords suivants :
 - a) Accords majeurs : A – Bb – C – D – E – F – G
 - b) Accords mineurs : Am – Bm – Cm – Dm – Em – Fm – Gm
 - c) Accords de septièmes de dominante : A 7 – C7 – D7 – E7 – F7 – G7
 - d) Accords mineurs septième : Am7 – Cm7 – Dm7 – Em7 – Fm7
9. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop – Swing – Latin (Tango, Samba, Bossa Nova) – Musette – Musique de Film – Musique Classique
10. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
11. Encourager l'élève à jouer dans un ensemble
12. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

* Les élèves ne sont pas obligés d'actionner eux-mêmes les break, les variations et les changements de sonorité pendant l'exécution du morceau. Comme la majorité des élèves ne disposent pas, à la maison, du même clavier qu'au cours, il est souvent difficile de maîtriser le jeu des fonctions.

N.B. : Les élèves peuvent présenter les examens sur leur propre clavier s'ils le désirent.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 exercices (grooves) à déterminer par l'enseignant dans les styles suivants : Pop/Rock – Latin – Swing
Présenter 1 exercice par style

Exemples de références :

- « Das Groove Piano Buch » par Philipp MOEHRKE
Editions : Advance Music pages : 46,47,62,63,78,79
- « 1001 Jazz Licks (A complete Jazz Vocabulary for the Improvising Musician) »
by Jack SHNEIDMAN
Editions : Cherry Lane : pages 32,33
- 1 étude à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

- a) sur 2 octaves (en croches) en mouvements parallèles
- b) sur 2 octaves (en croches) avec accompagnements d'accords automatiques main gauche

Exemple de référence :

- « Festi Gammes ! » par Christian GERARD aux Editions Marine
Tempo : noire = 63 minimum

Arpèges :

- sur 2 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles
Tempo : noire = 50 minimum

Accords plaqués :

- C – F – G : état fondamental + les 2 renversements sur 2 octaves en mouvements parallèles

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Morceaux avec accompagnement

Peyronnin, Jean	Chiquita	Editions Paul Beuscher
Huard, Albert	Accordéon Musette	Editions Paul Beuscher
Gérard, Christian	Eurodance	Editions Marine
Gérard, Christian	Etude romantique	Editions Marine

Morceaux à 2 mains

Jobim, Antinio Carlos	The girl from Ipanema	MCA Music Limited
Le Coz, Michel (arrangement)	Oh ! Happy Day *	Editions Lemoine
Faltermeyer, Harold	Beverly Hills Cop (Axel F)	Famous Music Corporation
Le Coz, Michel	Ostinato Cha Cha **	Editions Lemoine

* du livre « Original Piano Gospel »

** du livre « Original Piano Latin »

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Pop/Rock

Knopfler, Mark

Private Dancer

In : It's easy to play pops 3 (pages 18-20)

(Wise Publications)

Hetfield, James/Ulrich, Lars

The Unforgiven

In : Keyboard Special Rock Ballads (pages 23-26)

(Edition B.Schott's Söhne)

Lennon, John & Mc Cartney, Paul

If I Fell

In : It's easy to play Beatles 2 (pages 24-25)

(Wise Publications)

Parton, Dolly

I will always love you

In : Keyboard Special Whitney Houston (pages 30-32)

(Edition B.Schott's Söhne)

Swing

Carmichael, Hoagy

Skylark

In : Jazz classics for Keyboard (pages 40-41)

(Edition Barnes Music Engraving)

Washington, Ned

Smoke Rings

(Dorses Bros Music)

Ellington, Duke

In : A sentimental mood

(Mills Music inc.)

Gérard, Christian

Mais où est donc passée la lune ?

(Editions Marine)

Musiques Latines

Laroche, Philippe

Habanera Boogie

In : Le Piano Latin (pages 5-8)

(Editions Joseph Behar)

Bercovitz, Marc

La Cucaracha

In : Le Piano Latin (pages 17-20)

(Editions Joseph Behar)

Keil, Armin (Tradit.)

Que te pasa

(Verlag Armin Keil)

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1^{er} cycle

Musiques de film / séries T.V.

Cosma, Vladimir	Reality (Editions Larghetto Music BV)
Cosma, Vladimir	Your Eyes (Editions Larghetto Music BV)
John, Elton	Can you feel the love tonight (Wonderland Music Company, Inc)
Menken, Alan	Beauty and the Beast (Walt Disney Company and Wonderland Music Company, Inc)
Karas, Anton	The Harry Lime Theme (Chapelle & Co, Ltd.)
Rinker, Al	Tout le monde veut devenir un chat (Walt Disney Company)
<u>Musette</u>	
Marceau, V.	Volupta In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 204-205) (Editions Paul Beuscher)
Crosio, J.	Clair de Lune Tyrolien In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 140-141) (Editions Paul Beuscher)
Dumas, Roger	Dédé de Montmartre In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.1 (pages 164-165) (Editions Paul Beuscher)
Privat, Jo & Pozzoli, Jo	Dorina In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 144-145) (Editions Paul Beuscher)
Huard, Albert & Depléchin, S.	Radio Valse In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.1 (pages 207) (Editions Paul Beuscher)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Keyboard

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Bonne connaissance générale de son keyboard :
 - Maîtrise des fonctions suivantes :
 - sélection fine des « styles », des « tones » (pouvoir changer de sons en cours d'exécution du morceau)
 - des « Break/Fill » - « Intro / Ending » - « fade in/out », réglage des tempis, du « split point », du mode « fingering » (fingered et full upper)
 - effets sonores (reverb, sustain, chorus)
 - mixer/balance
 - Utilisation basique d'un « Sequencer »
 - Connectique : assignation de pédales, Line Out,
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Maîtrise des différentes articulations dans les différents styles musicaux
5. Synchronisation et indépendance des mains
6. Maîtrise de la pédale de « sustain »
7. Connaissance, dans tous les tons, des accords (état fondamental + renversements) suivants : M, m , 7, m7, M7, #5, b5, sus2, sus4, dim.7, add9
8. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop – Swing – Latin (Tango, Samba, Bossa Nova) – Musette – Musique de Film – Musique Classique
9. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
10. Encourager l'élève à jouer dans un/des ensemble(s)
11. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

N.B. : Les élèves peuvent présenter les examens sur leur propre clavier s'ils le désirent.

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire de la 1^{ère} mention (do, sol, ré, la mi, fa, sib, mib, lab) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 exercices (grooves) à déterminer par l'enseignant dans les styles suivants : Pop/Rock – Latin – Swing (voir exemples joints). Un de ces trois exercices peut être aussi de lire une partition mélodie + accords en jouant le rythme spécifique du style choisi
- 2 études à choisir obligatoirement par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

a) sur 3 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles

b) exercices (sur 3 octaves) avec accompagnements d'accords automatiques main gauche

Exemple de référence :

- « FestiGammes ! » (N° 71,142,158,213,216,249,...) par Christian GERARD aux Editions Marine

Tempo :  = 72 minimum

Arpèges :

sur 3 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles

Tempo :  = 63 minimum

Accords plaqués :

Les accords majeurs et mineurs (état fondamental + renversements) sur 3 octaves en mouvements parallèles.

Les élèves joueront ces accords avec 3 ou 4 notes en fonction de l'étendue de leur clavier.

Épreuve publique :

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1^{re} mention

142.

Chords: B^b, Gm7, Cm7, E^b/F, F7, B^b, B^b, Gm7, Cm7, E^b/F, F7, B^b

Fingerings: 3 1 1 4, 3 1 1 4, 3 1 4 2 1 4, 2 1 4 2 1 3, 5 2 1 1 4 1 2 4, 3 1 1 4 2 1 4, 5 2 1 1 4 1 1 4 2 1 4, 2 1 3

71.

♩ = 54

Chords: D, A/C[#], D, A7/E, D/F[#], G, D/F[#], Em7, A7sus4, F[#]/A[#], Bm, A/C[#], D, D/C, G/B, D/A, G/A, A7, D, D, A/C[#], D, A7/E, D/F[#], G, D/F[#], Em7(b5), A7, A[#]dim7, Bm, Em7(b5)/B^b, D/A, A7/E, D/F[#], D7/F[#], G, G[#]dim, D/A, A7sus4, A7, D

Fingerings: 1, 1, 5, 1, 5, 3, 1, 1, 5, 1, 1, 5, 3, 1, 1, 5, 3, 2, 1

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1^{re} mention

JAZZ WALTZ

♩ = 160-180

158.

B^b D m7 E^bM7 F7

B^b D m7 E^bM7 F7

B^b D m7 E^bM7 F7

B^b A m7(b5) D7/F# G m C m7 F7

♩ = 100-110

213.

1. Détaché
2. Lié

B m F# / A#

B m / A E m6 / G F#7

B m F# / A#

B m / A E m6 / G F#7

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1^{re} mention

GUAGUANCO

♩ = 110-120

216.

Bm Em F#7

Bm Em F#7

G C#m7(b5)

F#7sus4 F#7 Accpt. STOP

249.

Gm Cm D7 D7/F# Gsus4 Gm/F

Eb Eb/D Cm6 Am7(b5) Gm/D D7 Gsus2 Gm

Gm Cm D7 D7/F# Gsus2 Gm/F

Eb Eb/D Cm7 A7/C# D7sus4 D7 Gsus2.sus4 Gm

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Morceaux avec accompagnement

Boots, Randolph/ Rich, James	Yakety Sax	Musikverlag Hage (EH 3617)
Gérard, Christian	Dance with me !	Editions Marine
Gérard, Christian	La petite Havanaise	Editions Marine
Gérard, Christian	Freedom	Editions Marine
Blot, André	Samba Rusticana	Editions Paul Beuscher

Morceaux à 2 mains

Williams, John	March of the slave children	Bantha Music & Ensign Music Corporation
Williams, John	Raiders March	Bantha Music & Ensign Music Corporation
Benthien, Alex	Stompin' at the Funk	Schott Music

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Pop/Rock

Benthien, Alex

Autumn Blue
(Schott Music)

Wonder, Stevie

Sir Duke
(Jobete Music CO. Inc. & Black Bull Music , Inc.)

Swing/jazz

Graper, G.M./ Moore K.R.

Perpetual blues machine
(Playin Possum Music/Keb Mo Music/
Warner-Tmaerlane Publ. Corp.)

Bordier, Dominique

Boogie-Rama
(Hit Diffusion)

Joplin, Scott

The Sycamore
(Yorktown Music Press)

Grabbe, Lee B.

Calico Rag
(Yorktown Music Press)

Ellington, D/ Mills, I/Bigard,A.

Mood Indigo
(Editions Salabert)

Musiques Latines

Jobim, A./ Peterson, Oscar

The girl from Ipanema (Garota De Ipanema)
(Duchess Music Corporation
/New Thunder Music Company/Universal)

Musette

Peyronnin, Julien/ Vendeville

Printemps d'oiseaux
(Editions Musicales Arpège)

Trognée, Robert/ Pandéra

Souvenir de Bonifacio
(Editions Paul Beuscher)

Annexe 17 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1^{re} mention

Musiques de film / Séries T.V.

Telson, Bob	Calling you (Editions Paul Beuscher)
Sainte-Marie, Buffy/Nitzsche Jack	Up where we belong (Ensign Music Corporation)
Post, Mike/Carpenter, Pete	Les têtes brulées (Leeds Music Corporation)
Post, Mike/Carpenter, Pete	Magnum (Leeds Music Corporation)
Williams, John	Born on the fourth july (Universal (BMI))
Williams, John	Jaws Theme (MCA Music Limited)
Tiersen, Jan	La valse d'Amélie (Amélie Poulain) (Ici d'ailleurs/BMG)
Nelson, Oliver	L'homme qui valait 3 milliards (Six million dollar man) (Duchesse Music Corporation)
Cosma, Vladimir	L'as des as (Larghetto Music Editions transatlantiques)

Classique

Bach, J.S. /Arrgt.: Gérard, Ch.	Prélude N°2 (Editions Marine)
Smetana, Bedrich. /Arrgt.: Gérard, Ch.	La Moldau (Editions Marine)
Brahms, J.	Hungarian Dance N°5 (Cramer Music Ltd 1994)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 18 (Branche 1.3.2.5. – carillon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Carillon

Table des matières

Table des matières, introduction et objectifs.....	p. 1
Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 5
Division moyenne.....	p. 8

1. Introduction

Le carillon est un instrument composé de cloches en bronze accordées (minimum 23, généralement de 47 à 51) et pouvant être joué au moyen d'un clavier à carillon (le clavier à manche). Sous cette forme, nous connaissons l'instrument depuis environ 500 ans.

Il appartient aux carillonneurs de garder l'histoire du carillon vivante, il est nécessaire de guider correctement les élèves dans l'étude de l'instrument. De nos jours, les carillonneurs jouent en solo et jouent sur des carillons de tous types.

2. Objectifs

Les élèves apprennent la technique de jeu du carillon et l'appliquent à des carillons de taille, de tonalité et de caractère différents. Au programme d'études figure un répertoire varié, alliant des compositions originales pour carillon et des arrangements baroques, classiques et romantiques, ainsi que des compositions contemporaines et des arrangements de genre léger.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtriser la technique de base du jeu de carillon.
 - jouer une mélodie sur le clavier et jouer une mélodie simple, combinée à un simple jeu de pédale.
2. Attitude corporelle ; l'élève connaît les principes de base suivants pour une posture de relaxation et peut les appliquer dans la pratique :
 - pas de tension inutile sur les muscles qui ne sont pas (ou moins) importants pour le jeu de carillon,
 - utilisation dosée de la force musculaire,
 - relaxation comme réponse automatique à l'effort
3. Jeu manuel ; l'élève connaît les différentes méthodes de jeu: poing à demi fermé et le bout des doigts. Développer les habiletés motrices nécessaires :
 - appuyer déjà sur une touche avant de devoir la jouer (= technique de préparation)
 - jouer une autre note avec la même main
 - jouer alternativement avec la main gauche et la main droite, avec ou sans transfert
 - jouer une note répétée avec la main en alternance
 - jouer 2 notes simultanément avec 2 mains
 - jouer simplement un accord brisé
4. Jeu de pédales ; l'élève joue les pédales avec la pointe du pied et de la cheville et développe les habiletés motrices nécessaires :
 - préparer autant que possible des notes de pédale (= technique de préparation)
 - jeu de pédale très simple et simple en combinaison avec le jeu manuel
5. Dynamique ; l'élève apprend à faire des différentes dynamiques, y compris à travers la technique de préparation
6. Articulation ; l'élève est attentif aux éléments suivants : accents dynamiques et points de repos
7. Motricité rythmique ; développer la motricité nécessaire pour un rythme régulier. L'élève peut jouer 2 notes répétitives alternativement avec les deux mains, à rythme régulier, avec ou sans accord simultané à l'ouverture ou à la fermeture : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
8. Signature temporelle ; rythmique, métrique, tempo : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
9. Musicalité ; deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
10. Notation ; notes de c1 à c3 (clé de sol) quelques notes de basse de la pédale (clé de sol)
11. Entraînement de l'ouïe, dans la mesure du possible : jouer différents carillons et acquérir de l'expérience avec les différentes transpositions de ces instruments. Prêter attention à la formation du son.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

1. Exercices rythmiques en dehors d'un clavier (par exemple sur table) à déterminer par l'enseignant
2. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant dont une au moins du pool d'études

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée à déterminer par l'établissement
2. Une œuvre sur le manuel (sans jeu de pédale) à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre avec une combinaison de jeu manuel simple et jeu de pédale simple à déterminer par l'enseignant

L'épreuve technique est présentée sur un carillon d'étude de l'établissement d'enseignement musical.

L'épreuve publique est présentée sur un carillon d'église/basilique/cathédrale sous forme de concert public.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

W. Créman	Ritmische Studie
J. Haazen	Studie in C
J. Kaiser	Studie in C
J. Kayser	Studie in B
S. Nees	Studie in G
A. Van Oik	Preludium in F

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

R. Barbier	Sonatine
E. De Vos	Petite Elegie
W.A. Mozart/Arr. J. Haazen	Aria of Papageno
I. Pleyel/Arr. J. Haazen	Sonatine in G
P. Rodrigue	Prélude
P. Rodrigue	Prélude en Canon



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 18 (Branche 1.3.2.5. – carillon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Jouer des mélodies plus difficiles, avec ou sans simple jeu de pédale, associer le jeu manuel à un jeu de pédale de difficulté moyenne
2. Approfondissement de l'attitude corporelle
3. Jeu manuel : approfondissement de la motricité, utilisation de la double poignée, incitation à rechercher de manière indépendante l'affichage, jouer des arpèges
4. Jeu de pédales : niveau de difficulté moyenne du jeu de la pédale avec des notes de double pédale, incitation à rechercher indépendamment le jeu de pieds
5. Approfondissement de la dynamique et de l'articulation (arcs musicaux, accents agogiques)
6. Motricité rythmique : rythmique régulière, jouer 2 notes répétitives en alternance avec les deux mains en rythme uniforme, avec ou sans accord simultané d'ouverture ou de fermeture (2 fois, avec des accents, longues séquences, incitation au trémolo, avec dynamique dans la séquence)
7. Signature temporelle moins commune, rythmes plus complexes, vitesse de développement, établissement d'un lien entre le tempo et le caractère de la musique à jouer
8. Ornaments: l'étude des trémolos (rythmiques: courts/avec et sans accents), différence entre un trémolo et un mordant, appliquer ces ornements dans le style d'une œuvre
9. Musicalité : appliquer intensément la dynamique et l'articulation, l'attention nécessaire pour l'arrivée musicale, initiation à différents styles de musique
10. Approfondissement de la connaissance du carillon et de cloches de différentes ambiances

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant
2. Une étude du pool d'études à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée à déterminer par l'établissement
2. Une œuvre avec un jeu manuel difficile (avec ou sans jeu de pédale) à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre dans laquelle l'élève combine le jeu manuel avec un jeu de pédale de difficulté moyenne à déterminer par l'enseignant
4. Une composition originale pour carillon à déterminer par l'enseignant

L'épreuve technique est présentée sur un carillon d'étude de l'établissement d'enseignement musical.

L'épreuve publique est présentée sur un carillon d'église/basilique/cathédrale sous forme de concert public.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

W. Créman	Étude no. 1 pour clavier
W. Créman	Étude no. 2 pour manuel – Toccata
W. Créman	Étude no. 3 Réminiscence de J.S. Bach
J. Dont	Étude op. 37 no.14
S. Joris	Ode pour le carillon

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

P. Froisebise	Berceuse
J. Haydn/Arr. J. Haazen	Sérénade
A. Klens	No War Blues
F. Snyers	Suite naïve miniature op.154
E. De Vos	Sur le Pont
E. De Vos	Solang der Alte Peter – Variations pour Carillon op.84
B. Bartók	Six danses populaires roumaines



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 18 (Branche 1.3.2.5. – carillon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Jouer des mélodies difficiles, combinées à un jeu de pédale de difficulté moyenne ; combiner un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale difficile
2. Répertoire varié
3. Jeu manuel : détermination indépendante du doigté
4. Jeu de pédale : niveau élevé de difficulté de la pédale, jouant également avec des accords brisés (3 à 4 notes) et une alternance de pieds pour les passages rapides, détermination indépendante du jeu de pied
5. Motricité rythmique : l'élève peut jouer alternativement deux notes répétitives (ou plus) à deux mains, à rythme régulier, avec ou sans accord de début ou de fin simultané :
 - deux fois et trois fois
 - avec des accents
 - longues séquences à rythme et accents fixes (= trémolo rythmique)
 - longues séquences à rythme régulier mais au tempo libre (= trémolo libre)
 - avec dynamique dans les séquences
6. Ornaments : approfondissement des trémolos (trémolos longs avec référence avant et / ou arrière, trémolos libres, notion de trilles à une main), utilisation de notes de passage, élargir la gamme d'ornements pour embellir une mélodie avec style
7. Musicalité : encourager l'interprétation personnelle, bien connaître les différents styles de musique, afficher clairement différentes lignes de mélodie les unes sur les autres.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant
2. Une étude du pool d'études à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée par l'établissement
2. Une œuvre dans laquelle l'élève combine un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale de difficulté modérée à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre avec quelques trémolos à déterminer par l'enseignant
4. Deux compositions originales pour carillon à déterminer par l'enseignant

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

E. De Vos

Études en tierces op.126

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

F. Renard

Trilogie campanaire, 1. Gare de Liège Guillemens Calatrava

E. De Vos

Printemps op.80

T. Zelianko

Ballades d'Echternach



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Accordéon

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 17
Division supérieure.....	p. 22



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Accordéon

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Connaissance de la logique des claviers
4. Jeu staccato, legato, non legato, tenuto
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Notions du Bellow-Shake
8. Acquérir une méthode de travail
9. Notions de temps fort et simples
10. Utilisation du soufflet pour phrasé expressif
11. Caractères contrastés simples
12. Analyse simple (phrase, refrain, question-réponse etc)
13. Aborder l'écriture contemporaine
14. Pratiquer le déchiffrage
15. S'initier à l'improvisation simple
16. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
17. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc.)
18. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
19. Se présenter en public (participation aux auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études de styles différents à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure sur 1 et 2 octaves en mouvement parallèle
Tempo : noire = 63 minimum

Arpèges :

Sur 1 et 2 octaves à l'état fondamental
Tempo : noire = 63 minimum

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Fugazza, Felice	Etude no.1 - 2 ^{ème} volume (Ed. Bèrben)
Luck, Hans	Etude no. 2 (Ed. HMV)
Zander, Hans	Etude no.1 (Ed. Hohner)
Bloch, Waldemar	Etude no. 43 (Ed Hohner)
Scappini, Sergio	Etude no. 20 (Ed. Bèrben)
Wilson, James	Etude no. 4 - Book one (Ed. Waterloo)
Fugazza, Felice	Etude no. 198 – 1 ^{er} volume (Ed. Bèrben)
Anzaghi, L.O.	Automne (Ed. Ricordi)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Boccosi, Bio

Gavottina

(Ed. Bèrben)

Holm, Lars

Kamarinskaja

(Ed.Trio-Förlaget)

Lundquist, Torbjörn

Allerlei

(Ed. Hohner)

Espitalier, Georg

Zehn Russische Motive

(Ed. Eres)

Jehn, Wolfgang

Zyklus für Akkordeon

(E. Eres)

Przybylski, Bronislaw

Vögel

(Ed. Klaus Werner)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Accordéon

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Vitesse et indépendance des doigts
2. Approche du jeu de doubles notes et octaves
3. Technique du staccato (doigt et poignet)
4. Travail approfondi du Bellow-Shake, vibrato par la main et genoux
5. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
6. Perfectionnement de la méthode de travail
7. Travail de la sonorité
8. Polyphonie (textes à 2 et 3 voix)
9. Suites d'accords à 3 et 4 sons
10. Indépendance rythmique (2 : 3 ; 2 : 5 ; 3 : 4 ; etc)
11. Aborder tous les styles et toutes les époques
12. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
13. Analyse plus détaillée des œuvres étudiées
14. Approfondir l'étude de la notation contemporaine
15. Poursuivre le déchiffrement et l'improvisation
16. Recherche de la qualité sonore
17. Apprendre à s'écouter soi-même
18. Travail de l'expression (p. ex. phrasé, rubato, tension et détente)
19. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
20. Jeu en public (participation aux auditions)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (do, sol, ré, la mi, fa, sib, mi b, la b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Accordéon basses standards

- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Accordéon basses chromatiques

- 2 études de styles différents dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

Gamme jouée à l'octave sur 1, 2 et 3 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 84 minimum

Arpèges :

Arpège sur 1, 2 et 3 octaves à l'état fondamental

7^{èmes} de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental sur 1, 2 et 3 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 84 minimum

Épreuve publique :

Accordéon basses standards

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Accordéon basses chromatiques

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Wilson, James Etude no. 6 – Book one
(Ed. Waterloo)

Espitalier, Georg Etude no. 1
(Ed. Hohner)

Przybylski, Bronislaw Etude no. 4
(Ed. Ralf Jung)

Löchter, Jürgen Etude no. 10
(Ed. Hohner)

Luck, Hans Etude no. 11
(Ed. HMV)

Werner, Erik Etude no. 1
(Ed. Samfundet)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Dobler, Fritz

Mosaic
(Ed. Hohner)

Valpola, Heikki

Clowns
(Ed. Hohner)

Boccosi, Bio

Scherzando Col mantice
(Ed. Bèrben)

Hovhanness, Alan

Suite pour accordéon
(Ed. Peters)

Repnikow, Albin

Kindersuite no.1
(Ed. Schmülling)

Tixier, Eric

Cinq mélodies pour une journée d'hiver
(Ed. Henry Lemoine)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Accordéon

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato...
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles
6. Se produire en public (auditions, concerts,...)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos:

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies du répertoire des gammes de la division moyenne (toutes les gammes) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement

Accordéon basses standards

- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Accordéon basses chromatiques

- 2 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

Gamme jouée à l'octave sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 100 minimum

Arpèges :

Arpège sur 1, 2, 3 et 4 octaves à l'état fondamental en mouvement parallèle

7^{èmes} de dominante et diminuée à l'état fondamental en mouvement parallèle sur 1, 2, 3 et 4 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 100 minimum

Épreuve publique :

Accordéon basses standards

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Accordéon basses chromatiques

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Hurt, Jaroslav	Etude no. 6 (Ed. Supraphon)
Hurt, Jaroslav	Etude no. 9 (Ed. Supraphon)
Espitalier, Georg	Etude no. 4 (Ed. Hohner)
Hundziak, Andrzej	6 études (3 études au choix) (Ed. PWM)
Schwaen, Kurt	Etude no. 2 « Bulgarische Impression » (Ed. Hohner)
Przybylski, Bronislaw	Capriccios (au choix) (Ed. Astra)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Luck, Hans	Aphorismen (Ed. HMV)
Luck, Hans	Variationen (Ed. HMV)
Gart, John	Scherzo (Ed. Bèrben)
Melocchi, Vittorio	Toccata (Ed. Bèrben)
Fiala, Petr	Balada (Ed. Schmülling)
Fancelli, Luciano	Tre impressioni (Ed. Bèrben)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Accordéon

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato...
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles
6. Se produire en public (auditions, concerts,...)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos:

- 3 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies dans le répertoire des gammes de la division moyenne spécialisée (toutes les gammes) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

Gamme jouée à l'octave, sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : noire = 120 minimum

Arpèges :

A l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

7^{èmes} de dominante et diminuée à l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : noire = 120 minimum

Épreuve publique :

- 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre contemporaine à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Condition d'obtention du premier prix

Pour la division moyenne spécialisée, un accordéon de concert à basses chromatiques est obligatoire.

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Accordéon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Brehme, Hans	Paganiniana Bd1 - (3 études au choix) (Ed. Hohner)
Brehme, Hans	Paganiniana Bd2 - Etude no.18 (Ed. Hohner)
Ligeti, György	Musica ricercata – Etude no. 1+2+5 (Ed. Schott)
Przybylski, Bronislaw	Capriccios (au choix) (Ed. Astra)
Espitalier, Georg	Etude no. 3 (Ed. Hohner)
Kobiliansky, Albin	Etude en ré majeur (Ed. Musyka Bajana)

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Accordéon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Brehme, Hans	Elégie d'automne et capriccio (Ed. Hohner)
Nordheim, Arne	Flashing (Ed. Wilhelm Hansen)
Fiala, Petr	Aphorisms (Ed. Trio-Förlaget)
Jacobi, Wolfgang	Divertissement (Ed. Hohner)
Lundquist, Torbjörn	Partita piccola (Ed. Hohner)
Subitzki, Wladimir	Kindersuite (Ed. Schmülling)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 19 (Branche 1.3.2.6. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Accordéon

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres dont une œuvre à caractère technique (étude) et une œuvre importante cyclique (sonate, suite, partita).

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 60 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époque et de styles différents, dont une sonate de D. Scarlatti et une œuvre importante cyclique (sonate, suite, partita...).

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Harpe

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 17
Division supérieure.....	p. 22



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 20 (Branche 1.3.2.7. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Harpe

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaissances du fonctionnement de l'instrument
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Synchronisation et indépendance des mains
5. Maîtrise des pédales ou des clapets
6. Accord et entretien de l'instrument
7. Jeu de mémoire
8. Propreté du jeu
9. Interprétation musicale
10. Présentation correcte en public
11. Pratique du jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (do, sol, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure

3 octaves en triolets en mouvement parallèle

Tempo : noire = 76 minimum

- Exercices Ed. Larivière no.14

Arpèges :

7^{ème} de dominante plus renversements d'après Larivière no 20

Tempo : croche = 100 minimum

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**Harpe celtique**

Pozzoli, Ettore	Etude no 29 en do majeur	(E.R.2200)
	Etude no 30 en do majeur	(E.R.2200)
Capelier, Michel	Etude no 1 en do majeur	(HSA 11407)
Challan, Annie	Glissades	(Ed. Leduc AL 28777)
	Mouvement Perpétuel	(Ed. Leduc AL 28776)
	Etude gammes	(Ed. Leduc AL 28776)
	A deux mains	(Ed. Leduc AL 28777)
Kastner, Alfred	Etude no VIII en mib majeur	(Zimmermann 5599a)

Harpe à pédales

Bochsa, Nicolas Ch.	Etude no II en sol majeur	(AL 20029)
	Etude no IV en mib majeur	(AL 20029)
	Etude no XVII en fa majeur	(AL 20029)
Challan, Annie	Etude gammes	(Ed. Leduc AL 28776)
	A deux mains	(Ed. Leduc AL 28777)
Pozzoli, Ettore	Etude no 29 en do majeur	(E.R.2200)
	Etude no 1 en do majeur	(E.R.2250)
	Etude no 2 en la mineur	(AL 2250)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Andrés, Bernard

Aquatintes

Les Petits Pas

Automates : Tambourin, Rigaudon, Marche

Galais, Bernard

Carillon

Romance

Bouchaud, Dominig

Thème et Variations

Blues

Vergnault, Michel

Ballade et Rondo

Grandjany, Marcel

Barcarolle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 20 (Branche 1.3.2.7. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Harpe

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales ou clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise du doigté croisé, les sons harmoniques, les étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces (p.ex. phrasé, nuances)
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Approche du jeu contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure

Harpe celtique : 3 octaves en triolets en mouvement parallèle
Tempo : noire = 100

Harpe à pédales : 3 octaves en triolets et 4 octaves en double-croches en mouvement parallèle
Tempo : noire = 80

Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17
Tempo : noire = 80

Arpèges :

Exercices de Ed. Larivière no 20, 22, 24 et 31
Tempo : noire = 66

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Harpe celtique

Alberti, Freddy	Etude no. IX (E.M.H. 502 éd. Musicales Hortensia)
Galais, Bernard	Etude mélodique no.11 Controverse (G 6736 B éd. Billaudot)
Andrés, Bernard	Etude no. 11 (E.M.H – 762 éd. Hortensia)
Damase, Jean-Michel	Fileuse (R 303 R éd. Rideau Rouge)
Capelier, Michel	Etude no. IV (HSA 11407 éd. Harposphère)
Nadermann	Collection Annie Challan no. VII (AZ 1315 éd. Aug. Zurflua)

Harpe à pédales

Pozzoli, Ettore	Etude no. 23 (E.R. 2250 éd. Ricordi)
Pozzoli, Ettore	Etude no. 22 (E.R. 2250 éd. Ricordi)
Bochsa, N.C.	Etude no. 13 (A.L. 21148 éd. Alphonse Leduc)
Naderman-Schuëcker	Prélude no. 13 (G 3122 B éd. Billaudot)
Naderman-Schuëcker	Etude no. 22 (G 3121 B éd. Billaudot)
Larivière, Ed	Etude no. 2 (L.R. 320 éd. Alphonse Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Harpe celtique

Mégevand, Denise	Ballade Celtique (EFM 1614 éd. Françaises de Musique)
Damase, Jean-Michel	Menuet Boiteux (EMT 1371 éd. Musicales Transatlantiques)
Pollet, Benoît	Deuxième Sonate (G 3378 B éd. Billaudot)
Andrès, Bernard	Amarantes 1 (EMH 648 éd. Hortensia)
Pratt, Samuel O.	Sonata in Classic Style (éd. New Sounds in Modern Music)

Harpe à pédales

Godefroid, Félix	Quand tu me vois souffrir (G 2336 B éd. Billaudot)
Naderman, J.F.	Sonatina no.2 (éd. Alphonse Leduc)
Andrès, Bernard	Epices no. 1 Muscade (EMH – 750 éd. Hortensia)
Haendel, G.F.	Passacaille (A.L. 20.028 éd. Alphonse Leduc)
Dussek, J.L.	Sonata no. 2 (E.O. 840 Les Editions Ouvrières)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 20 (Branche 1.3.2.7. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Harpe

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales / clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate ou une pièce classique à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure
Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17, 18
Tempo : noire = 100

Arpèges :

Exercices de Ed. Larivière no 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 33
Tempo : noire = 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Harpe celtique

Andrès, Bernard	Etude no. 8 Jonchets (EMH – 762 éd. Hortensia)
Anonyme XVIII-XIV	Variations sur un thème de Mozart (Thème + 3 des 6 variations) (G 3163 B, éd. Billaudot)
Bochsa, N. Ch.	Rondo In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)
Scarlatti, D.	Sonate en sol majeur In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)
Bach, J. Chr.	Presto In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)

Harpe à pédales

Bochsa, R.N.Ch.	Etude no. 11 (G3175 B, éd. Billaudot)
Bochsa, R.N.Ch.	Etude no. XLIII (L. R. 207, éd. Alphonse Leduc)
Damase, J-M	Etude no. 13 (24.553 Cl., éd. H. Lemoine)
Naderman-Schuëcker	Etude no. 2 (G 3123 B éd. Billaudot)
Naderman-Schuëcker	Etude no. 6 (G 3123 B, éd. Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Harpe celtique

De Braal, Andries	Triptiek I, II ou III (Editions Donemus, Amsterdam)
Johnson, L.	Historical Suite (HSA 11477, Harposphère)
Larc'hantec, M.	Fantasmagories (HSA 11434, Harposphère)
Succari, D.	Sur l'Etang (HSA 11400, Harposphère)

Harpe à pédales

Ibert, J.	Scherzetto (AL. 18087, éd. A. Leduc)
Ibert, J.	Ballade (AL. A 263G, éd. A. Leduc)
Hasselmans, A.	Gitana (G.3517 B, éd. Billaudot)
Hasselmans, A.	Elégie (D&F 6351, éd. Durand)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 20 (Branche 1.3.2.7. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Harpe

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales / clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble (orchestre)
12. Participation aux auditions

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études de style différent à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
- 1 pièce classique à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

1 Gamme ascendante et descendante en double-croches sur 4 octaves :

A l'octave, à la sixte et à la dixième Tempo : noire = 120

1 Gamme chromatique en octaves parallèles ascendante et descendante sur 1 octave

Tempo : croche = 120 (uniquement harpe à pédales)

Salzedo C. : The harpist's daily dozen : Exercice II sur 1 octave ascendant et descendant

Tempo : croche = 120 (uniquement harpe celtique)

Arpèges :

Exercices Ed. Larivière : Exercices no. 71, 73 Tempo : noire = 110

Exercices no. 76, 78 Tempo : noire = 110

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 pièce classique ou 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain (morceau au choix ou imposé)

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Harpe celtique

Haendel, G.Fr.	Air et variations de « L'harmonieux forgeron » (G5635 B, éd. Billaudot)
Larc'hantec, M.	2 mvts de la « Suite du Ponant » (HSA 11473, Harposphère)
Scarlatti, D.	Sonate en la mineur K.61 (G 5635 B, éd. Billaudot)
Scarlatti, D.	Sonate en sib majeur K.66 In : Pièces classiques (G 5635 B, éd. Billaudot)

Harpe à pédales

Damase, J-M	Etude no. 9 (24.553 I., éd. H. Lemoine)
Dizi, J. Fr.	Etude no.1 (20525, éd. H. Lemoine)
Naderman-Schuëcker, F. J.	Etude no. 2 (G 3123 B éd. Billaudot)
Naderman-Schuëcker, F. J.	Etude no. 6 (G 3123 B, éd. Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Harpe celtique

Abbott, A. Zinzoline « Cinq Couteurs »
(éd. Hortensia)

Bouchaud, P. Discorde
(HSA 11471, Harposphère)

Johnson, L. Historical Suite
(HSA 11477, Harposphère)

Mabboux, P. Ilia...
(HSA 11471, Harposphère)

Harpe à pédales

Godefroid, F. La Jeune et la Vieille
(HSA 11421, Harposphère)

Grandjany, M. Fantaisie sur un thème de J. Haydn
(AL 23442, Alphonse Leduc)

Parry, J. Sonata in D major
Anthology of English Music for the Harp vol III
(David Watkins / Stainer & Bell Galaxy Music Corp.)

Tournier, M. Etude de Concert « Au matin »
(AL 20 007, Alphonse Leduc)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 20 (Branche 1.3.2.7. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Harpe

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présente un programme d'une durée de 25 à 35 minutes comprenant au moins quatre œuvres au choix de l'élève dont deux œuvres à caractère technique (étude), un mouvement de sonate et une pièce classique.

Le programme est présenté en entier et de mémoire.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend un morceau imposé au niveau national, un morceau au choix, une pièce classique, un mouvement de sonate, un mouvement de concerto ou un morceau de musique de chambre.

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur

Harpe à pédales

Hindemith, P.

Sonate
B.S.S. 36123

Fauré, G.

Impromptu op.86
D.& F. 6428

Spohr. L.

Fantasie c-moll op.35
Salvi Publications 100120

Caplet, A.

Divertissement à la française
D.&F. 10726

Houdy, P.

Sonate
A.L. 21596



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Violon

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 19
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 28
Division supérieure.....	p. 37



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
 - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
 - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
 - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
 - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
 - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
 - initiation au jeu des nuances
 - articulations de base : détaché, legato,
 - le jeu au talon et à la pointe
 - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - une compréhension du texte musical
 - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc),le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : sol, la, sib, do, ré; mineures : sol, la, si) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ;
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national.

Détails d'exécution :

Gammes :

2 octaves

Tempo : noire = 60

grand archet

détaché en croches (Sevcik, etc)

lié par 4 en croches

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen ;

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Coenen, Frans	Etude no.10 In: 60 Viool Etudes (Edition G. Alsbach & Co. Amsterdam)
Cohen, Mary	Heidi Hi! (Tempo di Ländler) In: Superstudies, Book 2 (Ed. Faber Music)
Cohen, Mary	Magic Carpet Ride (With an air of mystery) In: Superstudies, Book 2 (Ed. Faber Music)
Curci, Alberto Maria	No. 23 (noire = 80) In: Etudes op.23 (Edition Curci, www.edizionicurci.it , info@edizionicurci.it)
Komarowski, Anatoli	Etude no.66 (Allegro molto) In: Peters-Violinschulwerk Etüden, Band 1 (Ed. Peters)
Laoureux, Nicolas	Etude no. 24 (Moderato energico) In: Selected Studies (Volume 1) arr. Nico Dezaire & Gunter Van Rompaey (Edition de Haske)
Wichtl, Georg	Etude en ré (Allegro moderato) In: For the developing violonist Selected Studies (Volume 2) arr. Nico Dezaire & Gunter Van Rompaey (Edition de Haske)
Wohlfahrt, Franz	No. 34 In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition Musica Budapest)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Concertos

Küchler, Ferdinand	Concertino op. 12
Küchler, Ferdinand	Concertino op. 15
Seitz, Friedrich	Concerto no 2 op. 22 1 ^{er} ou 3 ^e mouvement In: Suzuki, volume 4 (Edition Heinrichshoven)
Vivaldi, Antonio	Concerto la mineur op 3/6 (Edition Schott)
Vivaldi, Antonio	Concerto sol majeur op 3/3 (Edition Hug ; Editio Musica Budapest)

Morceaux avec piano

Kabalewski, Dimitri	Clowns In : Albumstücke (Edition Peters)
Kreisler, Fritz	Rondino version simplifiée en ut (Edition Schott)
Kreisler, Fritz	Aucassin et Nicolette (Edition Foley ; Edition Schott)
Schubert, Franz	Valse In : Le nouveau violon classique, volume F (Edition Combre)
Tschaikowski, Piotr	Blumenwalzer In : Universal Geigen-Album II (Edition Universal)

CATALOGUE GÉNÉRAL

répartition suivant cycle 1, 2, 3
 1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé

Ouvrages techniques

Bruce Renate	Die fröhliche Violine	Schott	1
Cohen M.	Technique takes off, intermediate studies	Faber	1,2
Crickboom M.	Méthode de violon	Schott/Bruce	1
Curci M.	24 Études en 1re position op. 23	Curci	1
Dancla Ch.	15 Etudes faciles	Combre	1
	36 Etudes mélodiques op.84	Combre	1
	School of velocity op.74	Fischer	1
Daniel R.	L'art du démanché	Combre	1
Dont J.	Grados ad parnassum op.38	EMB	1,2
Doukan P.	L'Ecole du violon (Vol 1)	Billaudot	1
Doukan P.	L'ABC du jeune violoniste III	Billaudot	1
	L'Ecole du violon	Billaudot	1
Hauchard M.	Enseignement élémentaire du violon	Leduc	1
Kayser H.E.	36 Etudes op.20	Peters	1,2
Krier Cl.	Etudes des positions	Auteur	1,2
Lenert J.	L'ABC du jeune violoniste	Billaudot	1
Metz L.	The positions Vol III	Broekmanns	2
Sandor/Jardanyi/Szervansky	Méthode de violon	EMB	1,2
Sevcik O.	Technique du violon op.1	Bosworth	1,2,3
	Technique de l'archet op.2	Bosworth	1,2,3
	40 Variations op.3	Bosworth	1,2
Wahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	VEB Hofmeister	1,2
Wohlfahrt F.	60 Etudes op. 45	Peters	1,2
	40 Etudes op. 74	Peters	1

Littérature musicale

Bartok B.	Pour les enfants	Musica	1
Bartok B.	10 slowakische Volkslieder	Musica	1
Brahms J.	Wiegenlied op.49,4	Schott	1,2

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division inférieure 1^{er} cycle*

Espejo C.	Tyrolienne	Lemoine	1
Händel G.F.	Menuet de la cantate Ste Cécile/Catherine class.vl.No 160	Leduc	1,2
Joplin S.	Let's rag... 10 Ragtimes	Noetzel	1,2
Kabalevski D.	Albumstücke	Peters	1,2
Kreisler F.	Album version simplifiée de pièces choisies	Foley	1,2
Kreisler F.	Aucassin et Nicolette	Schott	1
Kreisler F.	Marche miniature	Schott	1,2
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vers. simplifiée	Schott	1
Küchler F.	Concertino en ré majeur op. 12	Bosworth	1
Küchler F.	Concertino en sol majeur op. 2	Bosworth	1
Küchler F.	Concerto ré maj. op. 12	Bosworth 3560	2
Küchler F.	Concerto ré maj. op. 15 dans le style de Vivaldi	Bosworth 3502	2
Mozart W.A.	Kleines Konzert	Peters	1,2
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE 17 578	1,2
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE 17 579	1,2
Portnoff	Concertino op. 14 la mineur	Bosworth	1
Purcell H.	Leichte Stücke für Violine und Klavier	UE 17585	1
Reinecke Carl	10 kleine Stücke für Violine und Klavier	Amadeus	1
Rieding O.	Concertino en ré majeur op. 36	Bosworth	1
Rieding O.	Concertino en si mineur op. 35	Bosworth	1
Seitz F.	Concertino op. 13	Bosworth	1
Sitt H.	Concertino en la mineur op.93	Eulenburg	1
Suzuki Sh.	Violin School Vol . I-IV	Summy-Birchard	1
Sugar R.	Concertino	EMB	1,2
Vivaldi A.	Concerto pour violon la mineur	IMC, Amadeus	1
Vivaldi A.	Concerto pour violon ré majeur	Eschig	1
Vivaldi A.	Concerto pour violon sol majeur	Peters, Amadeus	1

Recueils

A First Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
A Second Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
Le nouveau violon classique (Classens) Vol. A-F	Combre	1
Le violon classique Vol A-C	Billaudot	1
Le violon contemporain vol I	Billaudot	1,2
Musik für Violine	EMB 1	
Universal Geigen Album I-III	Universal	1,2
Violinmusik für Anfänger	EMB 1	

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3

voir sections suivantes: 1; 2&3

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1

voir sections suivantes: Unterstufe I; Unterstufe II;

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IA, IB, IC; Trap IIA



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon

Division inférieure
2^e cycle
1^{re} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. Acquérir une aisance dans les changements de position
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. Travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. Acquérir une méthode de travail
12. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
14. Monter seul une œuvre simple
15. Retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. Jouer de mémoire un morceau de musique
17. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'initiative, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : sol, la ♭, la, si ♭, si, do, ré ♭, ré, mi ♭; mineures : sol, la, si ♭, si, do, do#, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

3 octaves

Tempo : noire = 72

grand martelé

lié par 4, 8

lié toute montée, lié toute descente

détaché en triolets, en double-croches

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3 , lié toute montée

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix (p.ex. mouvement vif d'un concerto) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Blumenstengel, Albrecht	Etude no. 16 (Allegretto scherzando) In: 24 Exercices op.33 (Preparatory Studies to Kreutzer) (Ed. Carl Fischer Inc.)
David, Ferdinand	Etude no. 50 en la mineur (Allegro) In : Studies in the Changes of Positions for Violin (Ed. Konstantin Fortunatow PWM Edition)
Dont, Jacob	Etude no. 6 In: 24 Vorübungen op.37 (zu Kreutzer und Rode)
Fiorillo, Federico	Etude no. 9 In: 36 Etudes ou Caprices
Mazas, Jacques Féréol	Etude no. 28 In : Etudes spéciales op.36, cahier 1
Mazas, Jacques Féréol	Etude no. 18 In : Etudes spéciales op.36, cahier 1

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Concertos

Accolay, Jean-Baptiste	Concerto en la mineur
Viotti, Jean-Baptiste	Concerto no. 23 en sol majeur (1 ^{er} mvt, 1 ^{er} solo)
Viotti, Jean-Baptiste	Concerto no. 12 en si \flat majeur (1 ^{er} mvt, 1 ^{er} solo)
Bach, Jean-Sébastien	Concerto en la mineur, 1 ^{er} mvt
Seitz, Friedrich	Concerto en ré majeur, op.7

Sonates

Händel, Georg Friederich	Sonaten für Violine und BC op.1
Corelli, Arcangelo	Sonate op.5, 9 en la majeur

Morceaux avec piano

Dancla, Charles	Six airs variés op.89
Shostakovitch, Dimitri	Frühlingswalzer extr. de 'Albumstücke' (blanche pointée= 60)

Gammes

Majeures : do, ré, mi \flat
Mineures : la, si, do

CATALOGUE GÉNÉRAL

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

Ouvrages techniques

Bloch J.	Fingerübungen für Violine op. 16	EMB	2
Cohen M.	Technique takes off, intermediate studies	Faber	1,2
Conius J.	Doppelgriff-Etüden	EMB	2,3
Crickboom M.	Études	Schott/BruX	2,3
Dancla Ch.	School of velocity op. 74	C.Fischer	2,3
Daniel Raoul	L'Art du démanché	Combre	2,3
Dont J.	Etudes op.37	IMC, EMB	2,3
Dont J.	Gradus ad parnassum op.38	EMB	1,2
Doukan P.	L'Ecole du violon (Vol 2-5), Etudes	Billaudot	2
Eberhardt G.	Lagenschule op. 100	Heinrichshofen	2,3
Eberhardt S.	Absolute Treffsicherheit auf der Violine	Oertel J.	2,3
Fiorillo F.	Etudes	Peters	2,3
Flesch C.	Gammes	Ries & Erler, C.Fischer	2,3,4
Kahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	Hofmeister	1,2,3
Hofmann R.	Melodische Doppelgriff-Etüden op. 96	Zimmermann	2,3
Kayser H.E.	Etudes	Peters	1,2
Kreutzer R.	Etudes	Peters, IMC, EMB, Hug	2,3,4
Krier Cl.	Etudes des positions	Ed. Auteur	1,2
Krier. Cl.	Gammes et arpèges, Systèmes Galamian, Rodionov, Conservatoire de Luxembourg	Ed. Auteur	2,3
Mazas J.F.	Etudes spéciales op.36,1	Peters, IMC	2,3
Mazas J.F	Etudes brillantes op.36,2	Peters, IMC	2,3
Metz L.	The positions Vol I – V	Broekmanns	2
Metz L.	24 Studies	Broekmanns	2
Polo E.	30 Studi a corde doppia	Ricordi	2,3
Sandor-Jardanyi	Méthode de violon	EMB	1,2
Schradieck H.	Schule der Violintechnik I	Cranz, C.Fischer	2,3
Sevcik O.	Bogentechnik Op. 2 Vol 1-2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op.8	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Triller-Vorstudien op.7	Bosworth	2,3
Suzuki	Violinschool vol 4--6	Summy-Birchard	2

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division inférieure 1^{re} mention*

Sitt H.	100 Etüden Vol 1-6	Schott	2
Sitt H.	50 tägliche Uebungen f. die linke Hand op. 98	Peters	2
Wohlfahrt Fr.	60 Etüden op. 45	Peters	1,2

Littérature musicale

Accolay J.B.	Concertino la mineur	Schott, IMC	2
Ameller A.	Prélude et danse	Billaudot	2
Bach J.S.	Concerto pour violon la mineur	Bärenreiter Urtext, Peters	2
Brahms J.	Wiegenlied op. 49,4	Schott	1,2
Brahms J.	Ungarische Tänze arr. Klengel	Peters	2,3
Clérembault N.	Prélude et allegro en sol, arr. Dandelot	Eschig	2
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd I	Schott	2,3
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd II	Schott	2
Corelli A.	Sarabande et allegretto, arr. Kreisler	Schott	2
Dall'Abaco E.F.	6 Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Dancla Ch.	Airs variés op. 118	Schott	2
Dancla Ch.	Airs variés op. 89	C.Fischer, Schott	2
Dancla Ch.	Solos de concertos, rév. R.Daniel	Combre	2
Drdla F.	Concertino op. 225	Bosworth	2
Dvorak A.	Two Waltzes op. 54 Nos 1,4	Masters Music Publ.	2
Dvorak A.	Humoreske	Schott	2,3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano	IMC, Henle, B&H,	2,3
Dvorak A.	Slowakische Volkslieder op. 46, 1-4	Bärenreiter/Supraphone	2,3
Elgar E.	Salut d'amour	Schott	2,3
Espejo C.	2 pièces dans le style ancien	Lemoine	2
De Fesch W.	3 leichte Sonaten	Schott	1,2
Fiocco J.H.	Allegro	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	1er solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	3e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	4e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	5e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	2,3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	2,3
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Bass	Bärenreiter	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon sol majeur	Peters, Henle	2,3
Jansa L.	Concertino en ré majeur op. 54	Eulenburg	2

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division inférieure 1^{re} mention*

Jolivet A.	Grave et gigue	Leduc	2
Joplin S. arr. Heger	Let's rag... 10 Ragtimes	Ed. Noetzel	1,2
Kabalevski D.	Albumstücke	Peters	1,2
Kreisler F.	Album version simplifiée de pièces choisies	Foley	1,2
Kreisler F.	Marche miniature	Schott	1,2
Kreisler F.	Chanson Louis XIII et pavane	Schott	2
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven	Schott	2,3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon dans le style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tempo di Menuetto	Schott	2
Kreisler F.	Menuett dans le style d' A. Porpora	Schott	2
Kreisler F.	Grave dans le style de W.F. Bach	Schott	2,3
Kreisler F.	Pregiera dans le style de Martini	Schott	2,3
Kreisler F.	Scherzo dans le style de Dittersdorf	Schott	2
Kreisler F.	Andantino dans le style de Martini	Schott	2
Kreisler F.	Allegretto dans le style de Bocherini	Schott	2
Kreutzer R.	Concerto No 1 sol majeur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 7 La majeur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 9 mi mineur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré majeur	Peters	2,3
Martini B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2
Mozart W.A.	Jugendsonaten	Bärenreiter	2,3
Mozart W.A.	Kleines Konzert	Peters	1,2
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
Nardini P.	Concerto en mi mineur	Ricordi	2
Pepusch J.C.	6 Kammersonaten für Violine und BC	Schott	2
Rieding O.	Concertino en la mineur op. 21 "In ungarischer Weise"	Bosworth	2
Rieding O.	Concertino en sol majeur op. 24	Bosworth	2
Rieding O.	Concertino en ré majeur op. 25	Bosworth	2
Seitz F.	Concerto en ré majeur op. 15	Bosworth	2
Seitz F.	Concerto en sol mineur op. 12	Bosworth	2
Shostakovich D.	Albumstücke / Pieces for medium and advanced level arr. Fotunatov	Peters/Masters M. Publ.	2,3
Stamitz A.	Violinkonzert in G-Dur	Hug	2
Sugar R.	Concertino	EMB	1,2

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Violon division inférieure 1^{re} mention

Tchaikovsky P.	Andante cantabile, arr. Kreisler	Schott	2
Telemann G.Ph.	Concerto pour violon sol majeur	Amadeus	2
Telemann G.Ph.	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Telemann G.Ph.	Sonatinen für Violine und BC	Schott	2
Tessarini C.	Concerto pour violon ré majeur	Kunzelmann	2
Vanhal J.	3 Sonaten op. 30	Doblinger	2
Viotti G.B.	Concerto No 12 si b majeur, arr. Catherine	Leduc	2
Viotti G.B.	Concerto No 13 la majeur, arr. Catherine	Leduc	2
Viotti G.B.	Concerto No 23 sol majeur	Leduc/Catherine, Peters	2
Viotti G.B.	Concerto No 24 si mineur, arr. Catherine	Leduc	2
Vivaldi A.	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Vivaldi A.	Concerto pour violon sol mineur	Schott	2

Recueils

Baroque Violin Pieces	ABRSM publ.	2
Le violon contemporain vol I -II	Billaudot	1,2
Universal Geigen Album II -III	UE	1,2
Celebri pezzi classici, transcriptions faciles de 12 pièces célèbres	Ricordi	2
Le violon classique vol 4	Billaudot	2
Leichte Sonaten altfranzösischer Meister	Schott	2
Musik für Violine	EMB	1,2

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 4 & 5; 6

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe I

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IIA, IIB, IIC; Trap III



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch-Skalensystem) ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude peut être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une fantaisie pour violon seul de Georg Philip Telemann

Détails d'exécution :

Gammes :

- Etendue: trois octaves
Tempo: noire = 76
Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches
Lié: par 8, toute montée, toute descente
Spiccato: sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 9

5 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure

Épreuve publique :

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Fiorillo, Federico	Etude no. 11 ré maj.	noire = 92
Fiorillo, Federico	Etude no. 28 ré maj.	noire = 108
Kreutzer, Rodolphe	Etude no. 12 la min.	noire = 108
Kreutzer, Rodolphe	Etude no. 13 la maj.	noire = 92
Mazas, Jacques Féréol	Etude no 29, spiccato In : Etudes spéciales op. 36	noire = 108
Vieuxtemps, Henri	Etude no. 14 mi maj. In : 32 Etudes op.48	noire = 72

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Concertos

Bach, Johann Sebastian	Concerto no. 2 mi maj. 1 ^{er} mvt
De Bériot, Charles	Concerto no. 9 la min. 1 ^{er} mvt
Kabalevsky, Dimitri	Concerto pour violon, 1 ^{er} mvt
Viotti, Giovanni Battista	Concerto no. 22 la min. 1 ^{er} mvt

Sonates

Dvorak, Antonin	Sonatine
Händel, Georg Friedrich	Sonate no. 4 ré maj.
Schubert, Franz	Sonatine no. 3 sol min.
Veracini, Francesco Maria	Sonate mi min.

Gammes

Gammes simples:	Majeures: mi, fa, si Mineures : do#, ré, sol # (mélodique)
-----------------	---

CATALOGUE GÉNÉRAL

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

Ouvrages techniques

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'Ecole du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4
Galamian I / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martini B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppie corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H.	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Étüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Étüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

Littérature musicale

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulangier Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne*

Dvorak A.	Humoreske	Schott	3
Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espanole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne*

Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges" op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erlcr	3,4
Rimsky-Korsakov N /Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne*

Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatinen vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich /Fortunatov	Albumstücke/Pieces for medium and advanced level Peters/Masters M. Publ.		2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G.Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 (S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3); Oberstufe (3,4)

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978
voir sections suivantes: Trap III C (3); IV A (3); IV B, C (3,4)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch-Skalensystem) ;
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire.
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos:

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national, 2 mouvements (lent, vif) dont un en double-cordes d'une sonate ou partita de J.S.Bach.

Détails d'exécution :

Gammes

- Étendue: trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves): deux octaves
Tempo: noire = 80
Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de double-croches,
Lié: par 8, lié toute montée, toute descente
Spiccato: sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
Staccato: en double-croches
Gamme en double-cordes: lié par 2, 4

Arpèges

Détaché, liaisons par 3, 9

7 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième dominante, accord de septième diminuée

Epreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif), la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Kreutzer, Rodolphe	No. 14 la majeur	noire = 100
	No. 34 ré majeur	noire = 88
	No. 37 fa mineur	noire = 92
Rode, Pierre	No. 2 la mineur	noire pointée = 76
	No. 5 ré majeur	noire = 72
	No. 24 ré mineur	noire = 104

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Concertos

Barber, Samuel	Concerto pour violon, 1er mvt.
Bruch, Max	Concerto no. 1 en sol mineur 1er mvt.
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur, 1er mvt.
Kabalevsky, Dimitri	Concerto pour violon, 1er mvt.
Mendelssohn, Felix	Concerto en mi mineur op. 64, 1er mvt.

Sonates

Beethoven, Ludwig van	Sonate no. 4 en la mineur
Martinu, Bohuslav	Sonate no. 2
Schumann-Dietrich-Brahms	Sonate FAE
Schubert, Franz	Sonatine no. 2 en la mineur

Gammes

Gammes simples :	Majeures: mi, si, fa, la b, ré b, sol b
	Mineures: fa#, do#, sol#, re, fa, sib (mélodique)
Gammes en double-cordes	Majeures: do, sol, ré, la, si b, mi b

CATALOGUE GÉNÉRAL

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

Ouvrages techniques

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'Ecole du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4
Galamian I / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martini B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppia corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H.	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

Littérature musicale

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulangier Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3
Dvorak A.	Humoreske	Schott	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix*

Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espanole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix*

Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges" op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erlcr	3,4
Rimsky-Korsakov N /Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division moyenne spécialisée 1^{er} Prix*

Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatinen vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich /Fortunatov	Albumstücke/Pieces for medium and advanced level Peters/Masters M. Publ.		2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaïkovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G.Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 (S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3); Oberstufe (3,4)

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap III C (3); IV A (3); IV B, C (3,4)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- Un caprice de Paganini ou une étude de difficulté similaire au choix.
- Deux mouvements (lent, vif) extraits d'une sonate ou partita pour violon seul de J.S. Bach, dont un mouvement en double-cordes au choix.
- Une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- Une œuvre imposée au niveau national des 20^e ou 21^e siècles, de préférence après 1950,
- Une sonate pour violon et piano au choix (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue.
- Une ou deux œuvres au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation.

Le programme est présenté en entier.

Remarques:

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- Le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.

CATALOGUE D'ŒUVRES

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4
1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

Ouvrages techniques

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'Ecole du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4
Galamian I. / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martini B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppie corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division supérieure*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

Littérature musicale

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulanger Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division supérieure*

Dvorak A.	Humoreske	Schott	3
Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orphée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division supérieure*

Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro:	UE	2,3
	nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte:		
	nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./ Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges"op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erlcr	3,4
Rimsky-Korsakov N / Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3

Annexe 21 (Branche 1.3.2.8. – violon)*Violon division supérieure*

Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatines vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich/ Fortunatov	Albumstücke/ Pieces for medium and advanced level	Peters/Masters M. Publ.	2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G. Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 (S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3, 4); Oberstufe (3, 4)

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: IVA; IVB, C



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Violon-alto

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 16
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 23
Division supérieure.....	p. 30



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon-alto

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
 - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
 - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
 - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
 - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
 - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
 - initiation au jeu des nuances
 - articulations de base : détaché, legato,
 - le jeu au talon et à la pointe
 - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - une compréhension du texte musical
 - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc),
 - le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, ré, mi, fa, sol; mineures : do, ré, mi) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croches (Sevcik, etc)

lié par 4 en croches

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Cavallini, Eugenio	Etude no. 5 In : Guido per lo studio elementare e progressivo della viola (Edition Ricordi)	
Kayser, Heinrich Ernst	Etude no. 3 In : 36 Etudes op. 20 (Edition Hofmeister; Edition MC)	(noire = 80)
Kayser, Heinrich Ernst	Etude no. 13 In : 36 Etudes op. 20 (Edition Hofmeister; Edition IMC)	(noire = 72)
Komarowski, Alexander	Study in g minor In : Selected Studies for the beginner viola player, position 1 (Edition de Haske)	(noire = 80)
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 33 In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)	(noire = 104)
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 34 In : 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)	(noire = 72)
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 36 In : 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)	
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 42 In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)	

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

CONCERTOS

Köchler, Ferdinand	Concertino op. 15
Telemann, Georg Ph.	Concerto en sol majeur (Edition Bärenreiter, IMC)
Vivaldi, Antonio	Concerto sol mineur RV 417 (Editio Musica Budapest)

MORCEAUX AVEC PIANO

Benedetto, Marcello	Sonate en do majeur In: 2 Sonatas (Edition IMC)
Divers auteurs	Pièces classiques pour alto, vol. 3, édition Frédéric Lainé (Edition Billaudot)
Händel, Georg Fr.	Sonate en do majeur (Edition Schott)
Suzuki, Shinicki	Suzuki, vol 4 (Edition Summy-Birchard)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon-alto

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. développer et différencier le vibrato
5. contrôler la justesse
6. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. acquérir une aisance dans les changements de position
8. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. acquérir une méthode de travail
12. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
14. monter seul une œuvre simple
15. retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public, éventuellement prendre en charge l'initiative, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. s'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, mi, fa, sol, la b, la ; mineures : do, ré, mi, fa, fa #, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

3 octaves

Tempo noire = 72

grand martelé

lié par 4, 8

lié toute montée, lié toute descente

détaché en triolets, en double-croches

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3 , lié toute montée

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix (p.ex. mouvement vif d'un concerto) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Mazas, Jacques Féréol	No. 28	noire pointée = 63
	In : Etudes spéciales op.36, cahier 1	
Mazas, Jacques Féréol	No. 18	croche= 72
	In : Etudes spéciales op.36, cahier 1	
Mazas, Jacques Féréol	No. 8	noire = 72
	In : Etudes spéciales op.36, cahier 1	
Palaschko, Johannes	No. 4	noire pointée = 120
	In : Etudes op. 55	
Palaschko, Johannes	No. 8	noire = 96
	In : Etudes op.55	
Dont, Jacob	No. 2	noire = 88
	In : 24 Vorübungen op.37	

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

CONCERTOS

Bach, Johann-Christian	Concerto en do mineur
Zelter, Karl Friedrich	Concerto en mi b majeur
Druschetzky, Georg	Concerto en ré majeur
Schubert, Franz	Concerto en do majeur

SONATES

Boccherini, Luigi	Sonate en do mineur
Koczvara, Franz	Sonate en do majeur op.2, no.2
Marcello, Benedetto	Sonate en mi mineur
Vivaldi, Antonio	Sonates

MORCEAUX AVEC PIANO

Glasunow, Alexander	Elégie op.44 (Belaieff Musikverlag)
Kalliwoda, Johann	Six nocturnes op.186 (Edit. C.F.Peters)
Marais, Marin	5 Old French dances (Edit. J.& W. Chester)

CATALOGUE D'ŒUVRES

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

Ouvrages techniques

Volmer B.	Etüden für Viola	Schott	2
Volmer B.	Bratschenschule Band 1	Schott	1
Volmer B.	Bratschenschule Band 2	Schott	1
Wohlfahrt F.	60 Etüden op. 45	Peters	1
Forbes W.	A first year classical album for viola players	Oxford	1
Meyer	Alte Meister der Viola	Peters	1
--	Alte Meister für junger Spieler ED 1338	Schott	1,2
Hart K.	First repertoire vol.2 for viola and piano	Faber	1,2
Classens H.	L'alto classique vol.A pour alto et piano	Combre	1
May H.	Leichte Originalsätze für Viola und Klavier	Schott	1
--	Pièces classiques vol.1 pour alto et piano	Billaudot	1
--	Play it again – easy pieces for viola/piano	Faber	1
Dezaire N.	Selected studies for beginners	De Haske	1
Eicker G.	Start zu zweit : leichte Spielliteratur für Viola u. Klavier	Zimmermann	1
Wilkinson M.	Viva Viola. 20 entertaining easy pieces	Faber	1
--	Was ich gerne spiele Band 1 Viola u. Klavier sehr leichte Bearbeitungen	Universal	1

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)*Violon-alto division inférieure 1^{re} mention***Littérature musicale**

Bach J.S./Leyden	3 Sonaten für Viola und Klavier	Peters	2,3
Beethoven L.v./Primrose	Notturmo op.42	Schott	2
Bloch E.	Meditation and processional for vla.,/piano	Schirmer	2,3
Bloch E.	Suite hébraïque	Schirmer	2,3
Boccherini L.	Sonate c-moll	Schott	3
Brahms J.	Allegro (Scherzo) c-moll aus der FAE- Sonate für Viola und Klavier	Doblinger	3
Brahms J./Katims	Sonata E-Flat major	IMC	3
Brahms J.	Sonate f-moll op.120,1	Breitkopf	3
Bridge F.	2 Pieces	Stainer & Bell	3
Bridge F.	There is a willow grows alant a brook	Thames publ.	3
Britten B.	Lachrymae op.48	Boosey & Hawkes	3
Bruch M.	Romanze F-Dur op.85	Henle	3
Bruch M.	Kol Nidre op.47	Fischer	2,3
Clarke R.	Passacaglia on an old english tune	Schirmer	3
Clarke R.	Sonata	Chester	3
Corelli / David	Sonata 'La Folia'	IMC	3
David G.	Konzert für Viola und Klavier	Musica Budapest 3	
Druschetzky G.	Conerto D-Dur für Viola und Klavier	A.J. Benjamin GMBH	2,3
Elgar E.	6 Very easy pieces in the 1st pos.	Bosworth	1
Enescu G.	Konzertstück	Enoch & Cie	3
Fauré G.	Pièce pour alto et piano	Leduc	3
Ferguson H.	5 Irish folk tunes	Associated Board 2	
Franck C.	Sonata A-maj	IMC	3
Glasunow A.	Elégie op.44	Belaieff	2,3
Glinka M.	Sonata d-minor	Musica Rara	2,3
Haendel G.F.	Concerto	Oxford	2,3
Haendel G.F.	Sonata g-minor	IMC	2
Hindemith P.	Der Schwanendreher	Schott	3
Hindemith P.	Sonate F-Dur op.11,4	Schott	3
Hindemith P.	Sonate op.25,4	Schott	3
Hindemith P.	Trauermusik	Schott	3

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)*Violon-alto division inférieure 1^{re} mention*

Hoffmeister F.	Concerto D-maj	IMC / Peters	3
Hummel J.N.	Sonate Es-Dur op.5,3	Doblinger	2
Hummel J.N.	Fantaisie pour alto et piano	Transatlantiques	3
Kalliwoda J.	6 Nocturnes op.186	Peters	2,3
Kuechler F.	Conertino G-Dur op.15	Bosworth	1
Leclair J.M.	Sonate 'Le tombeau'	IMC	3
Liszt F./ Schmidtner	Romance oubliée	Sikorski	2
Marais M./Addis	5 Old french dances	Chester	2
Marcello B.	Sonata in e-minor	Galaxy MC	2
Marcello B./Katims	Sonata no.1 in F-major	IMC	2
Marcello B./Katims	Sonata no.4 in g-minor	IMC	2
Marcello B./Piatti	Sonata sol minore op.11,4	Ricordi	2
Marcello B./Veiland	Sonata C-major	IMC	1,2
Martinu B.	Rhapsody- Concerto	Bärenreiter	3
Mendelssohn F./Paeuler	Sonate in c-moll	Amadeus Vertr.	3
Milhaud D.	4 Visages no.1 'la californienne'pour alto et piano	Hengel & Cie	3
Nelson Sh.	Right from the start-20 tunes for young string players	Boosey & Hawkes	1
Pepusch J. Chr./Dinn	Sonata in d-minor	Schott	2
Pleyel I.	Konzert D-Dur op.31	Hans Lothar Grahl MV	2
Ravel M.	Pièce en forme de Habanera	Leduc	3
Rieding O.	Concertino in D op.36	Bosworth	1
Rolla A.	Concerto in fa maggiore	De Santis ed.	2,3
Rubinstein A./Paeuler	Sonate f-moll op.49	Amadeus Vertr.	3
Schostakowitch D.	Sonate op.147	Sikorski	3
Schubert F.	Sonate Arpeggione D 821	Henle	3
Schubert F.	Konzert C-Dur	Schott	2
Schumann R./Davis	Adagio und Allegro op.70	IMC	3
Schumann R.	Märchenbilder op.113	Breitkopf	3
Stamitz J.A.	Konzert B-dur	Schott	3
Suzuki Sh.	Suzuki viola school vol.1-4	Summy-Birchard	1
Takemitus T.	A bird came down the walk	Schott/Japan Cie	3
Telemann G.Ph.	Concerto G-major	IMC	1
Telemann G.Ph.	Sonate in D for viola and basso continuo	Broekmans	1,2
Vanhal J.B.	Concerto in C-major	IMC	2
Vieuxtemps H.	Elégie op.30	Amadeus Vertr.	3

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Violon-alto division inférieure 1^{re} mention

Vieuxtemps H.	Sonate B-Dur op.36	Kunzelmann	3
Vieuxtemps H.	Capriccio op. posthum für viola solo	Schott	3
Vitali T.	Chaconne für Viola und Klavier	Breitkopf	3
Vivaldi A./Primrose	6 Sonatas	Schott	2
Wagner R.	Orchesterstudien für Viola	Zimmermann	3
Wagner R./Vieland	Orchestral excerpts for viola	IMC	3
Walton W.	Viola- concerto	Oxford	3
Weber C.M.v./Primrose	Andante and Rondo ongarese op.35	IMC	3
Zelter K.F.	Konzert Es-Dur	Kunzelmann	2

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC L'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991 ; ISBN 2-906460-17-6
voir sections suivantes: 4 & 5; 6

* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3512-X.
voir sections suivantes: Mittelstufe I

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978
voir sections suivantes: Trap IIA, IIB, IIC; Trap IIIA, IIIB, IIIC



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon-alto

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch - Skalensystem) ;
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes

- Etendue: trois octaves
- Tempo: noire = 76
- Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches
- Lié: par 8, toute montée, toute descente
- Spiccato: sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)

Arpèges

Détaché, liaisons par 3, 9

5 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure

Epreuve publique :

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception)

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Campagnoli, Bartolomeo	2 ^{ème} Caprice op.22	noire = 104
Kreutzer, Rodolphe	Etude no.8	noire pointée = 66
Mazas, Jacques Féréol	Etude no.25 op.36	noire = 116
Mazas, Jacques Féréol	Etude no.26 op.36	noire = 108
Palaschko, Johannes	Etude no.10 op.55	noire = 80
Palaschko, Johannes	Etude no.1 op.36	noire = 138

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

CONCERTOS

Bach, Johann Christian Concerto en do mineur 1^{er} mvt.

Händel, Georg Friedrich Concerto en si mineur 1^{er} mvt.

Schmitt, Joseph Concerto en do majeur 1^{er} mvt.

Schubert, Joseph Concerto en do majeur 1^{er} mvt.

SONATES

Glinka, Mikhael Sonate en ré mineur

Sonates de Händel, Vivaldi, Telemann, Boccherini

CATALOGUE D'ŒUVRES**OUVRAGES TECHNIQUES**

Campagnoli, Bartolomeo	41 Caprices pour alto op.22	Ed. Durand
Dont, Jacob	Etudes – Caprices pour violon op.35 (transposition pour alto de Max Rostal)	Schott
Flesch, Carl	Das Skalensystem	
Fuchs, Lillian	16 Fantasy Etudes for viola	IMC
Hermann, Friedrich	Etudes de concert pour alto op.18	Ed.Breitkopf & Härtel
Palaschko, Johannes	10 Künstler-Etüden für Viola op.44	Zimmermann
Reger, Max	Trois suites pour alto seul op.131d	Peters
Reutter, Hermann	Cinco Caprichos sobre Cervantes per viola solo	Schott
Rode, Pierre	24 Caprices (transcription pour alto de Louis Pagels)	IMC
Rolla, Alessandro	Tre Pezzi per Viola solo	Suvini Zerboni
Wieniawski, Henryk	Huit Etudes-Caprices pour violon	Hofmeister

LITTÉRATURE MUSICALE

Bach, Johann Sebastian	Sonates pour violon seul, transcrit pour alto	Ricordi, transcr.Bennici
Bloch, Ernest	Suite pour alto et piano ou orchestre	Schirmer
Bruch, Max	Romanze für Viola und Orchester op.85	Schott
Enesco, Georges	Concertstück pour alto et piano	Enoch
Hahn, Reynaldo	Soliloque et Forlane pour alto et piano	Eschig
Hoffmeister, Franz Anton	Concerto en ré majeur	Eschig
Hindemith, Paul	Sonate für Bratsche allein op.25 no.1	Schott
Hindemith, Paul	Der Schwanendreher	Schott
Hindemith, Paul	Sonate op.11 no.4 für Bratsche und Klavier	Schott
Hummel, Johann Nepomuk	Sonate en mi b majeur pour alto et piano	Schott
Martinù, Bohuslav	Rhapsody – Concerto pour alto et orchestre	Bärenreiter
Schubert, Franz	Sonate für Arpeggione alto und Klavier	Schott
Schumann, Robert	Märchenbilder op.113, alto et piano	Breitkopf & Härtel

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Violon-alto division moyenne

Schumann, Robert	Adagio et Allegro op.70 pour piano et cor, (transcrit pour alto et piano)	Peters
Stamitz, Carl	Concerto no.4 en ré majeur	Breitkopf & Härtel
Strawinsky, Igor	Elégie pour alto seul	Schott
Vaughan Williams, Ralph	Romance pour alto et piano	
Vieuxtemps, Henri	Elégie op.30 pour alto et piano	Schott

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC L'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991; ISBN 2-906460-17-6.

voir sections suivantes: 6 & 7 (cycle 3); 8 & 9 (cycles 3, 4)

* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1979; ISBN 3 7649 3512 X.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (cycle 3); Oberstufe (cycles 3 ; 4)

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IV A (cycle 3), IV B (cycles 3, 4)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon-alto

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch - Skalensystem) ;
 - a. Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
 - b. Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire.
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national, 2 mouvements (lent, vif) d'une sonate, partita ou suite de J.S.Bach.

Détails d'exécution :

Gammes

- Étendue: trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves)
 deux octaves
- Tempo: noire = 80
- Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de
 double-croches,
- Lié: par 8, lié toute montée, toute descente
- Spiccato: sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
- Staccato: en double-croches
- Gamme en double-cordes: lié par 2, 4

Arpèges

Détaché, liaisons par 3, 9

7 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième de dominante, accord de septième diminuée

Epreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Campagnoli, Bartolomeo	Caprice no.10 op.22	noire = 66
	Caprice no.17 op.22	noire = 88
Kreutzer, Rodolphe	Etude no.14	noire = 88 - 92
	Etude no.35	noire = 120
Rode, Pierre	Etude-Caprice no.2	noire pointée = 80
	Etude-Caprice no.10	noire pointée = 96-104

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

CONCERTOS

Hoffmeister, Franz Anton	Concerto en ré majeur (Ed. Eschig)
Hummel, Johann Nepomuk	Fantaisie
Stamitz, Carl	Concerto no.4 en ré majeur (Ed. Breitkopf & Härtel)
Weber, Carl Maria von	Andante et Rondo alla ungarese

SONATES

Bloch, Ernest	Suite hébraïque
Bruch, Max	Romance
Clarke, Rebecca	Sonate
Leclair, Jean-Marie	Sonate "Le Tombeau"
Milhaud, Darius	4 visages pour alto et piano
Rubinstein, Anton	Sonate en fa mineur op.49
Veracini, Francesco Maria	Sonate en mi mineur

CATALOGUE D'ŒUVRES**OUVRAGES TECHNIQUES**

Campagnoli, Bartolomeo	41 Caprices pour alto op.22	Ed. Durand
Dont, Jacob	Etudes – Caprices pour violon op.35 (transposition pour alto de Max Rostal)	Schott
Flesch, Carl	Das Skalensystem	
Fuchs, Lillian	16 Fantasy Etudes for viola	IMC
Hermann, Friedrich	Etudes de concert pour alto op.18	Ed.Breitkopf & Härtel
Palaschko, Johannes	10 Künstler-Etüden für Viola op.44	Zimmermann
Reger, Max	Trois suites pour alto seul op.131d	Peters
Reutter, Hermann	Cinco Caprichos sobre Cervantes per viola solo	Schott
Rode, Pierre	24 Caprices (transcription pour alto de Louis Pagels)	IMC
Rolla, Alessandro	Tre Pezzi per Viola solo	Suvini Zerboni
Wieniawski, Henryk	Huit Etudes-Caprices pour violon	Hofmeister

LITTÉRATURE MUSICALE

Bach, Johann Sebastian	Sonates pour violon seul, transcrit pour alto	Ricordi, transcr.Bennici
Bloch, Ernest	Suite pour alto et piano ou orchestre	Schirmer
Bruch, Max	Romanze für Viola und Orchester op.85	Schott
Enesco, Georges	Concertstück pour alto et piano	Enoch
Hahn, Reynaldo	Soliloque et Forlane pour alto et piano	Eschig
Hoffmeister, Franz Anton	Concerto en ré majeur	Eschig
Hindemith, Paul	Sonate für Bratsche allein op.25 no.1	Schott
Hindemith, Paul	Der Schwanendreher	Schott
Hindemith, Paul	Sonate op.11 no.4 für Bratsche und Klavier	Schott
Hummel, Johann Nepomuk	Sonate en mi b majeur pour alto et piano	Schott
Martinù, Bohuslav	Rhapsody – Concerto pour alto et orchestre	Bärenreiter
Schubert, Franz	Sonate für Arpeggione alto und Klavier	Schott
Schumann, Robert	Märchenbilder op.113, alto et piano	Breitkopf & Härtel

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Violon-alto division moyenne spécialisée

Schumann, Robert	Adagio et Allegro op.70 pour piano et cor, (transcrit pour alto et piano)	Peters
Stamitz, Carl	Concerto no.4 en ré majeur	Breitkopf & Härtel
Strawinsky, Igor	Elégie pour alto seul	Schott
Vaughan Williams, Ralph	Romance pour alto et piano	
Vieuxtemps, Henri	Elégie op.30 pour alto et piano	Schott

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC l'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991; ISBN 2-906460-17-6.

voir sections suivantes: 6 & 7 (cycle 3); 8 & 9 (cycles 3, 4)

* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1979; ISBN 3 7649 3512 X.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (cycle 3); Oberstufe (cycles 3 ; 4)

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IV A (cycle 3), IV B (cycles 3, 4)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 22 (Branche 1.3.2.9. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violon-alto

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. 1)
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- Un caprice de Rode ou de Dont ou une étude de difficulté similaire
- Deux mouvements (lent, vif) extraits d'une sonate ou partita pour violon seul, ou d'une suite pour violoncelle seul de J.S. Bach, dont un mouvement en double-cordes
- Une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- Une œuvre imposée des 20^e ou 21^e siècles, de préférence après 1950
- Une sonate pour alto et piano (en entier ou 2 mouvements, lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue
- Une ou deux œuvres au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

Remarques:

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Violoncelle

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 20
Division supérieure.....	p. 28



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violoncelle

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
 - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts
 - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
 - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position
 - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
 - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
 - initiation au jeu des nuances
 - articulations de base : détaché, legato,
 - le jeu au talon et à la pointe
 - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - une compréhension du texte musical
 - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc.),le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, mi b ; mineures : do, ré, mi) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croche (Sevcik, etc)

lié par 4 en croche

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Caix d'Hervelois, Louis de	Prélude (Moderato) (noire = +/- 66) In : Méthode du jeune violoncelliste de L.R.Feuillard (Edition Delrieu)
Dotzauer, Justus Johann Friedrich,	No.177, Andante con moto (noire = +/- 90) In : Violoncello-Schule, Band II (Edition Peters)
Dotzauer, Justus Johann Friedrich	No.13 (noire = +/- 72) In : 113 Etüden für Violoncello (Editions Peters no.5956)
Dotzauer, Justus Johann Friedrich	No.20 (noire = +/- 66) In : 113 Etüden für Violoncello (Editions Peters no.5956)
De Bériot, Charles	No. 33, Adagio en sol majeur (noire = +/- 68) In : La technique du violoncelle vol.2 Feuillard, page 15 (Edition Delrieu)
Grützmacher, Friedrich	No.67, Allegro marciale en fa maj. (noire = +/- 80) In: Clara Somló, Tanulmányok gordonkara, Studienwerke für Violoncello (Edition Musica Budapest)
Lee, Sebastian	No. 1, Andante (noire = +/- 100) In: Melodische und progressive Etüden op.31 (Edition Schott)
Werner, Joseph	Allegro en do majeur (noire = +/- 80) In : Praktische Violoncelloschule Bd.I, page 63 (Edition Sikorski)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Hindemith, Paul	Drei leichte Stücke (Edition Schott)
Romberg, Bernard – Ruysen, Pierre	1er Concerto (Edition Delrieu)
Matz, Rudolph	Sonatina en sol mineur (Edition Dominis Music)
Matz, Rudolph	Suite en sol mineur (Edition Dominis Music)

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Violoncelle division inférieure 1^{er} cycle

CATALOGUE GÉNÉRAL

Oeuvres

Hindemith Paul	Drei leichte Stücke	Ed. Schott
Romberg-Ruyssen R.	1er Concerto	Ed. Delrieu
Matz Rudolph	Sonatina en sol mineur	Ed. Dominis Music
Matz Rudolph	Suite en sol mineur	Ed. Dominis Music
Kummer	Concertino en do majeur pour violoncelle et piano	Ed. Delrieu
Matz Rudolph	Sonatina en sol mineur pour violoncelle et piano	Ed. Dominis Music
Romberg B.	1 ^{er} Concertino en mi mineur pour violoncelle et piano op.38	Ed. Delrieu
Romberg B.	2 ^e Concertino en sol majeur pour violoncelle et piano op. 38	Ed. Delrieu
Delune Louis	Concerto en la mineur pour violoncelle et piano	Ed. Aphonse Leduc
Kodaly	Fünfzehn Duos für 2 Celli	Ed. Musica Budapest (Z.7426)
Squire William Henry	Tarantelle op-23 pour violoncelle et piano	Ed. Carl Fischer Music (New York)
Shostakovich	Romance (from "The Gadfly") pour violoncelle et piano	Ed. Fentane (F 628)
Bréval J.B.	1er Concerto en fa majeur	Ed. Delrieu
Squire W.H.	Danse rustique pour violoncelle	Ed. Stainer + Bell
Matz Rudolf	Suite en sol majeur (violoncelle et piano)	Ed. Dominis Music (Ottawa Montréal)
	Kleine Vortragsstücke russischer Komponisten für Cello und Klavier, Heft I + II	Ed. Sikorski
Hindemith Paul	Drei kleine Stücke (violoncelle et piano)	Ed. Schott
	9 Sonate facile del barocco italiano per violoncello e basso continuo o due violoncelli	Ed. Musica Budapest (Z.14110)
Hindemith Paul	Duett für zwei Violoncelli	Ed. Schott
Piatti A.C.	Method for Cello, Book II	Ed. Stainer + Bell
Popper D.	15 Etüden op. 76 I	Ed. Hofheim, Leipzig
Dotzauer	Etüden, Buch 1+2:	Ed. Peters
Lee S.	Etüden Buch 1	Ed. Peters
Feuillard	La technique du violoncelle vol.I+II	Ed. Delrieu
Feuillard C.R.	Méthode du jeune violoncelliste	Ed. Delrieu
Carl Schröder	Zehn leichte Etüden für Violoncello op.48	Ed. Leipzig u. Winterthur, J. Rieter-Biedermann
Susanne Hirzel	Violoncello Schule Band I+II	Bärenreiter



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violoncelle

**Division inférieure
2^e cycle
1^{re} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. développer et différencier le vibrato
5. contrôler la justesse
6. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions et débiter l'emploi du pouce
7. acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. travailler le jeu des doubles cordes
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé)
11. développer la lecture musicale
12. acquérir une méthode de travail
13. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. monter seul une œuvre simple
15. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. s'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (gammes majeures : do, ré, mi♭, mi, fa, sol, la, si♭; mineures : do, ré, mi, fa, fa#, sol, la, do#) et communiquées 6 cours avant la date de l'examen ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

3 octaves

Tempo noire = 72

grand martelé

lié par octaves

lié toute montée, toute descente (en triolets)

détaché en triolets, doubles-croches (en répétant la tonique)

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3

lié toute montée

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Dotzauer, J.J.F	Etude no. 73 en la mineur (noire = ~ 50) In : 113 Violoncelloetüden, Heft III (Edition Peters)
Duport, JL	Etude no. 4 (noire = ~ 120) In : Allegro moderato e marcato en do mineur (Edition Peters)
Franchomme, Aug.	Etude no. I (noire = ~ 92) (Edition Peters)
Lee, Sebastian	Etude no. 21 (noire = ~ 112) In : Melodische Etüden op.31 Heft I (Edition Peters)
Lee, Sebastian	Etude no. 4 Pastorale (allegretto) en sol mineur (noire = ~ 60) In : 3 ^{ème} livre de la méthode de Piatti (Edition Stainer + Bell))
Prokofieff, Serge	March (noire = ~ 108) In : Music for Children op.65 Transcrit pour violoncelle par Gregor Piatigorsky (Edition International Music Company I.M.C)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Accolay, Jean Baptiste	1 ^{er} Concertino en la mineur (Edition Schott)
Romberg, B.	Concertino op.51 (Edition A. Durand & Fils)
Jongen, J.	Valse pour violoncelle (Edition A. Durand & Fils)
Hindemith, Paul	Capriccio für Violoncello und Klavier, op.8, no. 1 (Edition Schott)
Vivaldi, Antonio	6 ^{ème} Sonate en si ♭ majeur (Edition Schott)

CATALOGUE GÉNÉRAL**Études et méthodes**

Dotzauer	Etudes livres II + III	Edition Peters
Dotzauer	Schule Band I + II	
Lee, Sébastien	Melodische und progressive Etuden op. 31, Heft	Edition Schott
Lefebvre, Victor	12 études pour l'exercice du pouce op.2 1 ^{ère} et 2 ^{ème} suite	Edition Billaudot
Merk	20 Studien op. 11 (Stutschewsky)	Edition Peters
Piatti, A. C	Methode für Cello, Buch III	Edition Stainer + Bell

Œuvres

Ameller, A	Suite Florentine pour violoncelle solo	Edition Max Eschig
Barrière	Sonate en sol majeur pour deux violoncelles	Edition International Music
Bréval, JB	Concerto N. 1 en sol majeur	Edition Delrieu
Bridge, Frank	Four pieces for cello and piano	Edition Faber Music
Bridge, Frank	Scherzo et mélodie	Edition Julian Lloyd Webber
Couperin	Pièces en concert : I. Prélude, II. Sicilienne, III. La Tromba, IV. Plainte, V. Air de Diable	Edition Leduc
Duport, JL	Sonate I pour violoncelle et piano	Edition Delrieu
Golterman	Concerto N. 4 en sol majeur	Edition Schott
Romberg	Concertino op. 51 pour violoncelle et piano	Edition Durand et Cie
Sammartini	Sonate en sol majeur	Edition Delrieu
Seitz, F	Concerto in D op.22	Edition Bosworth
Vivaldi, A	Sonates I – VI	Edition Schott



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violoncelle

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vitesse de la main gauche dans toutes les positions
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures sur 4 octaves choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude pourra être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une suite pour violoncelle seul de Johann Sebastian Bach à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

Étendue : quatre octaves

Tempo : noire = 72

Détaché et lié : noires, croches, double-croches
lié par 8, 16,

Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

Épreuve publique :

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Dotzauer, Justus Johann Fr.	Etude no. 78 en la majeur Poco allegro noire = ~ 78 Allegro noire = ~ 112 In : 113 Violoncello Etüden, Heft III, no.63-85 (Edition Peters)
Duport, Jean-Louis	Etude no. 6 en sol majeur noire = ~ 112 In : 21 Etüden für Violoncello (Grützmacher-Schulz) (Edition Peters)
Franchomme, Auguste	Caprice no. 11 en sol mineur noire = ~ 84 In : Douze caprices - études pour violoncelle seul avec accompagnement d'un second violoncelle (ad.lib.) Second livre (Edition Billaudot)
Lee, Sébastien	Etude caractéristique no. 34 en mi mineur noire = ~104 In : Etudes mélodiques et progressives op.31 (Becker) Heft II (deuxième cahier), (Edition Schott)
Merk, Joseph 90	Etude no. 11 en do mineur op.11 blanche pointée = ~ In : 20 Studien op.11 für Violoncello (Stutschewsky) (Edition Peters)
Popper, David	Etude no. 10 en fa majeur, op.76 noire = ~ 100 In : 10 mittelschwere, grosse Etüden für Violoncello op.76 II. (Edition Friedrich Hofmeister)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Concertos

Danzi, Franz	Variationen 'Reich mir die Hand' aus der Oper 'Don Giovanni' von Mozart (Edition Breitkopf 6522 KA)
Davidoff, Charles	Concerto no.1 en si mineur (2 ^e mvt.) (Edition Billaudot)
Ibert, Jacques	Concerto (1 ^{er} et 2 ^e mvts.) (Edition Heugel Paris HE 29263)
Saint-Saëns, Camille	Concerto no.1 en la mineur op.33 (1 ^{er} mvt.) (Edition Durand Paris)

Sonates

Beethoven, Ludwig Van	Sonate in F-Dur op. 5 Nr. 1 (Edition Henle)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38 (Edition Breitkopf 6041)
Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil (Edition Universal UE 7931)
Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue (Edition Fuzeau-Facsimiles 5254)

Violoncelle solo

Bach, Jean-Sébastien	Suites 1-3 (Editions : Bärenreiter ; Peters...)
Britten, Benjamin	Tema „Sacher“ (Edition Faber 0-571-51107-4)
Ibert, Jacques	Ghirlarzana (Edition Leduc AI 20951)

Œuvres avec piano

Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23 (Edition Durand)
Bridge, Frank	Scherzo et Mélodie (Edition Faber 0-571-56432-1)
Dvořák, Antonin	Le calme (klid) – Rondo (Edition Supraphon H-1532)
Fauré, Gabriel	Après un rêve (Edition Leduc 26453)
Fauré, Gabriel	Elégie op.24 (Edition Leduc 26559 ou Edition Peters 7385)
Glazunow, Alexander	Chant du ménestrel op.71 (Edition Peters Bel 205 KA ou Edition Belaieff 205)
Klengel, Julius	Caprice op 27 en ré mineur (Edition Breitkopf & Härtel EB 8548)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op.11 (Edition Universal UE 7577)

CATALOGUE GÉNÉRAL**Violoncelle solo**

Bach Jean-Sébastien	Suites 1-3	éditions : Bärenreiter ; Peters...
Berio, Luciano	les mots sont allés...« recitativo »	édition Universal (UE 18399)
Britten, Benjamin	Tema Sacher	édition Faber (0-571-51107-4)
Goubaïdoulina	10 Préludes (1974)	édition ZEN-ON (932003)
Ibert Jacques	Ghirlarzana	édition Leduc (Al 20951)

Œuvres avec piano

Bloch, Ernest	Méditation hébraïque	édition Fischer
Bloch, Ernest	Prayer	édition Fischer (32566-6)
Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23	édition Durand
Bridge Frank	Scherzo et Mélodie	édition Faber (0-571-56432-1)
Bruch, Max	Kol Nidrei	édition Simrouk (8227)
Dvořak, Antonin	Le calme (klid) – Rondo	édition Supraphon (H-1532)(H-1487)
Fauré Gabriel	Élégie (1 ^{er} mvnt.)	édition Peters (7385)
Fauré Gabriel	Après un rêve	édition Leduc (26453)
Glasunow Alexander	Chant du ménestrel op.71	édition Peters (Bel 205 Ka)
Klengel, Julius	Caprice op. 27 (en ré mineur)	édition Breitkopf & Härtel (EB 8548)
Martinu, Bohuslav	Variat. über ein slowakisches Thema	édition Bärenreiter (Ba 3969)
Schumann, Robert	Fantasiestücke op. 73	édition Henle (422)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op. 11	édition Universal (UE 7577)

Sonates

Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil	édition Universal (UE 7931)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	édition Breitkopf (6041)
Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5	édition Henle
Kodaly, Zoltan	Sonate op.4	édition Universal (UE 7130)
Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue	édition Fuzeau-Facsimiles (5254)

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Violoncelle division moyenne

Concertos

Boccherini, Luigi	Concerto Nr. 3 (en sol majeur) Version Maurice Gendron	édition Delrieu (GD 1423)
Danzi, Franz	Variationen « Reich mir die Hand » aus der Oper « Don Giovanni » von Mozart	édition Breitkopf (6522 KA)
Davidoff, Charles	Concerto no. 1 en si mineur op.5 Concerto no. 2 en la mineur op.14 Concerto no. 3 en ré majeur op.18 Concerto no. 4 en mi mineur op.31	édition Billaudot (CC 3027) édition Billaudot (CC 3025) édition Billaudot (CC 3062) édition Billaudot (CC 2222)
Elgar, Edward	Concerto op. 85	édition Novello (120082)
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Hob. VIIb :1	édition Henle
Honegger, Arthur	Concerto (1924)	édition Salabert (EMS 8247)
Ibert, Jacques	Concerto (1925)	édition Heugel Paris (HE 29263)
Jolivet, André	1 ^{er} concerto pour violoncelle	édition Boosey & Hawkes
Kabalewski, Dimitri	Concerto no. 1 en sol mineur op. 49	édition Chant du monde (VC 540)
Milhaud, Darius	Concerto	édition Salabert
Prokofiev, Serguey	Symphonie concertante (en mi min) op. 125	édition Boosey & Hawkes
Sains-Saëns, Camille	Concerto no. 1 en la mineur op. 33	édition Durant Paris (DF 1594)
Servais, Adrien François	Concerto op. 5 en si majeur (1 ^{er} mvt.)	édition Breitkopf
Shostakovich, Dmitri	Concerto no 1 op.107 (1 ^{er} mvt.)	édition Peters (4743)

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLONCELLE, catalogue publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette - Paris, ISBN 2 – 914147 – 15 - 5.

* LEHRPLAN VIOLONCELLO, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg, ISBN 3 – 7649 – 3513 - 8.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violoncelle

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet)
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines
8. Jouer de mémoire
9. Interpréter à première vue
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre)
11. Analyser le répertoire étudié
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles
13. S'exprimer et se produire en public
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national, 2 mouvements (lent et vif) d'une suite pour violoncelle seul de Johann Sebastian Bach

Détails d'exécution :

Gammes :

- Étendue : 4 octaves ;
gamme en double-cordes (tierces, sixtes, octaves): 3 octaves
- Tempo : noire = 80
- Détaché et lié : Noires, croches, double-croches
liaisons par 8, 16
- Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale
- Gamme en double-cordes : lié par 2, 4

Arpèges :

- Détaché, liaisons par 3, 6

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Dotzauer, Justus Johann Fr.	Etude no.83 en sol majeur	noire = ~ 72
	In : 113 Violoncello-Etüden (Heft III no.63-85) (Edition Peters)	
Duport, Jean-Louis	Etude no.8 en ré majeur	noire = ~ 60
	In : 21 Etüden für Violoncello von J.L. Duport (Grützmacher- Schutz), (Edition Peters)	
Grützmacher, Friedrich	Etude no.16 en do majeur	noire = ~ 116
	In: Etudes op.38 (Volume II of the Technology of CelloPlaying) (Edition I.M.C.)	
Piatti, Alfredo	Caprice no.4 en ré mineur	noire = ~ 52
	In : 12 Caprices pour violoncelle op.25/J. Stutschewski (Edition Peters)	
Popper, David.	Etude no.22 en sol majeur	noire = ~ 88
	In : (High School of cello playing, 40 études op.73) (Edition I.M.C.)	
Servais, François	Caprices no.4 en la majeur	noire = ~ 104
	In : Six caprices pour violoncelle avec accompagnement d'un violoncello II ad.lib. op. 11 (Edition Schott)	

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Concertos

Davidoff, Charles	Concerto no.1 en si mineur (1 ^{er} ou 3 ^{mt.}) (Edition d. Billaudot)
Ibert, Jacques	Concerto (1 ^{er} et 2 ^e mvts. ou 3 ^e mvt.) (Edition Heugel Paris HE 29263)
Milhaud, Darius	Concerto (1 ^{er} mvt.) (Edition Salabert)
Servais, Adrien François	Concerto op.5 en si majeur (1 ^{er} mvt.) (Edition Breitkopf)
Shostakovitch, Dimitri	Concerto No.1 op.107 (1 ^{er} mvt.) (Edition Peters 4743)

Sonates

Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5 (deux mvts.) (Edition Henle)
Boccherini, Luigi	Sonates 1-6
Kodaly, Zoltàn	Sonate op. 4 (Edition Universal UE 7130)

Violoncelle solo

Bach, Jean-Sébastien	Suites no. 1-6 (Edition : Bärenreiter (BA 5216))
Berio, Luciano	les mots sont allés...« recitativo » (Edition Universal UE 18399)
Goubaïdoulina, Sofia	10 Préludes (1974) (Edition ZEN-ON (932003))

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Violoncelle division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Œuvres avec piano

Bloch, Ernest

Méditation hébraïque
(Edition Fischer)

Bloch, Ernest

Prayer
Edition Fischer 32566-6)

Bruch, Max

Kol Nidrei
(Edition Simrouk 8227)

Martinu, Bohuslav

Variationen über ein slowakisches Thema
Edition Bärenreiter (Ba 3969)

Schumann, Robert

Fantasiestücke op. 73
(Edition Henle 422)

CATALOGUE GÉNÉRAL**Violoncelle solo**

Bach, Jean-Sébastien	Suites 1-3	éditions : Bärenreiter ; Peters...
Ibert, Jacques	Ghirlarzana	édition Leduc (AI 20951)
Britten, Benjamin	Tema Sacher	édition Faber (0-571-51107-4)
Berio, Luciano	les mots sont allés...« recitativo »	édition Universal (UE 18399)
Goubaïdouline, Sofia	10 Préludes (1974)	édition ZEN-ON (932003)

Œuvres avec piano

Bloch, Ernest	Méditation hébraïque	édition Fischer
Bloch, Ernest	Prayer	édition Fischer (32566-6)
Bruch, Max	Kol Nidrei	édition Simrouk (8227)
Martini, Bohuslav	Variationen über ein slowakisches Thema	édition Bärenreiter (Ba 3969)
Schumann, Robert	Fantasiestücke op. 73	édition Henle (422)
Fauré, Gabriel	Elégie	édition Peters (7385)
Fauré, Gabriel	Après un rêve	édition Leduc (26453)
Glasunow, Alexander	Chant du ménestrel op.71	édition Peters (Bel 205 Ka)
Bridge, Frank	Scherzo et Mélodie	édition Faber (0-571-56432-1)
Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23	édition Durand
Dvořak, Antonin	Le calme (klid) – Rondo	édition Supraphon (H-1532)
Klengel, Julius	Caprice op. 27 (en re mineur)	édition Breitkopf & Härtel (EB 8548)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op. 11	édition Universal (UE 7577)

Sonates

Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue	édition Fuzeau-Facsimiles (5254)
Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil	édition Universal UE7931)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	édition Breitkopf (6041)
Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5	édition Henle
Kodaly, Zoltan	Sonate op.4	édition Universal (UE 7130)

Annexe 23 (Branche 1.3.2.10. – violoncelle)

Violoncelle division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Concertos

Boccherini, Luigi	Concerto Nr. 3 (en sol majeur) Version Maurice Gendron	édition Delrieu (GD 1423)
Danzi, Franz	Variationen « Reich mir die Hand » aus der Oper « Don Giovanni » von Mozart	édition Breitkopf (6522 KA)
Davidoff, Charles	Concerto no. 1 en si mineur op.5 Concerto no. 2 en la mineur op.14 Concerto no. 3 en ré majeur op.18 Concerto no. 4 en mi mineur op.31	édition Billaudot (CC 3027) édition Billaudot (CC 3025) édition Billaudot (CC 3062) édition Billaudot (CC 2222)
Elgar, Edward	Concerto op. 85	édition Novello (120082)
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Hob. VIIb :1	édition Henle
Honegger, Arthur	Concerto (1924)	édition Salabert (EMS 8247)
Ibert, Jacques	Concerto (1925)	édition Heugel Paris (HE 29263)
Jolivet, André	1 ^{er} concerto pour violoncelle	édition Boosey & Hawkes
Kabalewski, Dimitri	Concerto no. 1 en sol mineur op. 49	édition Chant du monde (VC 540)
Milhaud, Darius	Concerto	édition Salabert
Prokofiev, Serguey	Symphonie concertante (en mi min) op. 125	édition Boosey & Hawkes
Saint-Saëns, Camille	Concerto no. 1 en la mineur op. 33	édition Durant Paris (DF 1594)
Servais, Adrien François	Concerto op. 5 en si majeur (1 ^{er} mvt.)	édition Breitkopf
Shostakovich, Dimitri	Concerto no 1 op.107 (1 ^{er} mvt.)	édition Peters (4743)

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLONCELLE, catalogue publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette - Paris, ISBN 2 – 914147 – 15 - 5.

* LEHRPLAN VIOLONCELLO, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg, ISBN 3 – 7649 – 3513 - 8.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Violoncelle

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission à huis clos :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- une pièce de virtuosité au choix
- deux mouvements (lent, vif) extraits d'une suite pour violoncelle de J.S.Bach au choix, dont un mouvement en double-cordes
- une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- une œuvre imposée au niveau national des 20^e et 21^e siècles, de préférence après 1950
- une sonate pour violoncelle et piano au choix (en entier ou 2 mouvements, lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue
- une ou deux œuvres au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation

Le programme sera présenté en entier.

Remarques:

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents
- L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Contrebasse

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 17
Division supérieure.....	p. 22



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Contrebasse

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
 - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
 - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
 - mécanismes fondamentaux des sept premières positions et des changements de position et initiation à la position de pouce.
 - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
 - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
 - initiation au jeu des nuances
 - articulations de base : détaché, legato,
 - le jeu au talon et à la pointe
 - initiation au doubles cordes
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - une compréhension du texte musical
 - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc)
9. Le répertoire devrait être aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Se produire en public
12. Jeux et exercices d'improvisation
13. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : mi, fa, sol, la, si ♭ ; mineures : mi, fa, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croche (Sevcik, etc)

lié par 4 en croche

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Lee, Sebastian	Etude no. 1 (noire = 80) In: 12 Etudes (Edition IMC)
Schneikart, Heinrich	Etude no. 3 , Heft 1 (noire = 72) In : Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 (Verlag: Doblinger 03906)
Schneikart, Heinrich	Etude no. 5 (noire = 72) In : Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 (Verlag: Doblinger 03906)
Simandl, Franz	Etude no. 8 (noire = 80) In: 30 Etudes (Edition IMC)
Simandl, Franz	Etude no. 11 (croche = 138) In: 30 Etudes (Edition IMC)
Simandl, Franz	Etude no. 16 (noire = 92) In: 30 Etudes (Edition IMC)
Sturm, Wilhelm	Etude no. 59 (noire = 88) In: 110 Etudes (Edition IMC)
Sturm, Wilhelm	Etude no. 62 (noire = 120) In: 110 Etudes (Edition IMC)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Morceaux avec piano

Dare, Marie	Menuet (Edition Yorke)
Krol, Bernard	Piano contra Bass (Edition Bote & Bock)
Marcello, Benedetto	Sonate en sol maj. 3 ^e et 4 ^e mvt. (Edition G.Schirmer)
Pitfield, Thomas	Sonata (Edition Yorke)
Smith-Masters, Anthony	All Mimsy (Edition Yorke)
Saint-Saëns,Camille	L'Éléphant (Edition Henle)

CATALOGUE GÉNÉRAL

L'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants :

10 ANS AVEC LA CONTREBASSE publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique
2 & 3 année, 4 & 5 année

LEHRPROGRAMM KONTRABASS proposé par le Verband deutscher Musikschulen e.v.
Unterstufe 1+2



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Contrebasse

**Division inférieure
2^e cycle
1^{re} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche jusqu'à la VII position, introduction et développement de la position du pouce
7. Acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en deux et progressivement trois octaves
9. Travailler le jeu des doubles cordes
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé, spiccato)
11. Développer la lecture musicale
12. Acquérir une méthode de travail
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. Monter seul une œuvre simple
15. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. Jouer de mémoire un morceau de musique
17. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies et de construction d'une ligne de basse ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, combo de jazz, ensemble vocal)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : mi, fa, fa #, sol, la ♭, la, si ♭, do, ré ; mineures : mi, fa, fa #, sol, la, si ♭, si, do, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

A jouer sur 2 octaves :

Les gammes majeures : fa #, sol, la ♭, la, si ♭, do, ré

Les gammes mineures : fa #, sol, la, si ♭, si, do, ré

Peuvent être jouées sur 3 octaves :

Les gammes majeures : mi, fa

Les gammes mineures : mi, fa

Tempo noire = 66

grand martelé

lié par 4, 6, 8

détaché en double croches, spiccato

exercices en double croches lié par 4 (do, ré, mi, fa, - ré, mi, fa, sol, etc)

Arpèges :

lié par 3, 6

tempo : q = 66

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Contrebasse division inférieure 1^{re} mention

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Storch, Josef Emanuel	Etude no. 23 (croche = +/- 126) In: 57 Etudes (Edition I.M.C. ou Friedrich Hofmeister, 1 ^{er} vol.)
Storch, Josef Emanuel	Etude no. 20 (croche = 100) In: 57 Etudes (Edition I.M.C. ou Friedrich Hofmeister, 1 ^{er} vol.)
Lee, Sebastian	Etude no. 12 (noire = +/- 104) In: 12 Etudes (Edition I.M.C.)
Lee, Sebastian	Etude no. 11 (blanche = 50, noire = 108) In: 12 Etudes (Edition I.M.C.)
Montanari, Carlo	Etude no. 2 (noire = 92) In : 14 Etudes (Edition I.M.C.)
Kreutzer	Etude no. 2 (noire = 100) (Edition Lemoine)

REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Morceaux avec piano

Marcello, Benedetto	6 sonates
Faure, Gabriel	Après un rêve
Fontaine, Fernand Marcel	Prélude et Allegro Vivace
Scarlatti, Alessandro	3 sonates
Farkas, Ferenc	Quattro Pezzi
Marais, Marin	L'Agréable, La Musette (voir 5 Old French Dances)
Ameller, André	Belle Province
Fesch, Wilhelm de	Sonate en sol majeur
Ratez, Emile	6 pièces caractéristiques
Rachmaninoff, Sergei	Vocalise
Fenigstein, Victor	3 Esquisses pour contrebasse
Cappuzzi, Antonio	Concerto en ré majeur
Jacob, Gordon	A Little Concerto
Keyper, Franz	Romance et Rondo



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Contrebasse

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures mélodiques choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude pourra être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une Suite pour violoncelle seul de J.S.Bach (transcription pour contrebasse Sterling) à déterminer par l'enseignant.

Détails d'exécution :

Gammes :

Étendue : 3 octaves

Tempo noire = 70

Détaché et lié: Noires, croches, triolets de croches, double-croches
liaisons par 8

Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

arpège brisée liée par 4

Épreuve publique :

- 2 morceaux de style et caractère différents (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Bozza, Eugène	Etude no. 5 (croche = 168) In : 8 études pour contrebasse Edition Leduc (AL 25422)
Kreutzer, Rodolphe / Fiorillo, Federico	Etude no.19 (noire = 84) In : Etudes de Kreutzer et de Fiorillo Edition Leduc (AL 16219)
Kreutzer, Rodolphe / Fiorillo, Federico	Etude no. 20 (noire = 84) In : Etudes de Kreutzer et de Fiorillo Edition Leduc (AL 16219)
Montanari, Carlo	Etude no. 9 (noire = 92) In : Etudes IMC
Nanny, Edouard	Etude no.1 (noire = 92) In : 20 études de virtuosité Edition Leduc (AL 16219)
Nanny, Edouard	Etude no.3 (noire = 66) In : 20 études de virtuosité Edition Leduc (AL 16219)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Concertos

Cimador, Giovanni B.	Concerto en G major
Dragonetti, Domenico (Nanny)	Concerto en sol majeur (1er mvt.) (Edition Liben Music Publisher ou Leduc)
Larsson, Lars Erik	Concertino op.45, no.11 (Edition Gehrmanns, Boosey & Hawkes (solo tuning))

Sonates

Ecclès, Henry	1er et 2e mvts. IMC (Edition Alphonse Leduc Al 25563)
Skorzeny, Fritz	Sonate no.1 (1er mvt.) ou no.2 (Doblinger)

Contrebasse seule

Bach, Johann Sebastian	6 Suites pour violoncelle, transcription pour contrebasse Sterling (Peters) 3e suite, Bourrée I et II
-------------------------------	---

Morceaux avec piano

Bottesini, Giovanni	Mélodie Doblinger (solo tuning)
Busser, Henri	Pièce en ut op.45 (Edition Leduc (AL2745))
Fontaine, Fernand Marcel	Aria et Scherzando Éd. Leduc
Misek, Adolf	Légende op.3 C.F.Schmidt (solo tuning)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Contrebasse

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures mélodiques, 1 gamme majeure en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national et deux mouvements (lent et vif) d'une Suite pour violoncelle seul de J.S.Bach (transcription pour contrebasse Sterling) à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes :

Étendue : trois octaves ; gamme en double-cordes: deux octaves

Tempo noire = 80

Détaché et lié : Noires, croches, triolets de croches, double-croches
liaisons par 8 et 16
Lié toute montée, toute descente

Spiccato: sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Gamme par tierces liées par 4

Gamme majeure en double-cordes : détachée en noires

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

accord parfait, arpège brisé lié par 4

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 morceau rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Bozza, Eugène	Etude no. 6 (noire = 66) In : 8 études pour contrebasse (Edition Leduc AL 25422)
Bozza, Eugène	Etude no. 7 (croche = 182) In : 8 études pour contrebasse (Edition Leduc AL 25422)
Findeisen, Theodor	Etude no. 1 (croche = 182) In : 25 Etudes (Edition IMC)
Nanny, Edouard	Etude no. 2 (noire = 90) In : Dix Etudes Caprices (Edition Leduc AL17928)
Simandl, Franz	Etude no. 9 (croche = 72) In : Gradus ad Parnassum (Edition IMC)
Simandl, Franz	Etude no. 16 (blanche = 80) In : Gradus ad Parnassum (Edition IMC)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Concertos

Dittersdorf, Karl von	Concerto en ré majeur 1 ^{er} mvt. et cadence de Gruber Heinz Doblinger (Edition Lemur Music Publishers)
Hoffmeister, Franz Anton	Concerto no.1 (1 ^{er} mvt.) (Edition Henle)
Koussevitsky, Sergei	Concerto op.3 (1 ^{er} mvt.) (Edition IMC)

Sonates

Ecclès, Henry	Sonate en sol mineur 3 ^e et 4 ^e mvts. (Edition Leduc AL 25563)
----------------------	--

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Contrebasse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Micek, Adolf

Sonate no.1 en la majeur op.5
1^{er} mvt. (solo tuning)
(Edition Doblinger)

Micek, Adolf

Sonate no.2 en mi mineur op.6
4^e mvt. (solo tuning)
(Edition Doblinger)

Contrebasse seule

Bach, Johann Sebastian

5^e suite , Gavotte I et II
In : 6 suites pour violoncelle
(Edition Peters)

Morceaux avec piano

Bottesini, Giovanni

Elegy en ré (solo tuning)
Doblinger,
Liben Music Publishers

Bozza, Eugène

Pièce sur le nom d'Edouard Nanny
(Edition Leduc)

Dragonetti, D.

Andante et Rondo en D-Dur
Doblinger

Higué, Nestor

Fantaisie
Edition Leduc
M. Baron Comp.

Koussevitzky, Serguey

Chanson triste
Humoresque
Valse miniature
Lemur Music Publ.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Contrebasse

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Annexe 24 (Branche 1.3.2.11. – contrebasse)

- ¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Contrebasse division supérieure

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le candidat présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- une étude du degré de difficulté des Etudes Caprices de Nanny, ou une œuvre de difficulté similaire
- deux mouvements (lent, vif) extraits d'une suite pour contrebasse seul de J.S.Bach
- une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- une œuvre imposée au niveau national des 20^e et 21^e siècles, de préférence après 1950
- une sonate pour contrebasse et piano au choix (en entier ou 2 mouvements (lent et vif)). Sont exclues les sonates avec basse continue
- une ou deux œuvres au choix du candidat, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

Remarques:

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Mandoline

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 17
Division supérieure.....	p. 22



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Mandoline

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello etc.)
6. Technique de la main droite :
 - Tenue correcte de la main
 - L'attaque butée ou « apoyando » avec position du plectre à 45 degrés
 - Elaborer différents sons sur la table d'harmonie (registres), sons metalico, naturelle et sul tasto, travail des nuances
 - Exercices pour étouffer les basses et les cordes hautes
 - Attaque sur deux cordes en descendant (coup de plume en bas) et attaque sur une corde en haut : coup de plume alterné, 2 :1
 - Apprentissage des différentes techniques de main droite, numéros : 3, 6, 7, ...
 - Initiation à la technique tirando afin de pouvoir jouer sur une corde
 - Etude du trémolo sur une corde
 - Travailler le jeu sur deux et trois cordes
 - Techniques simples d'arpèges
 - Travailler la qualité sonore
 - Jeu à deux voix
 - Initiation du contre-plume 2 : 2 avec le plectre droit à 90 degrés
7. Technique de la main gauche :
 - Tenue correcte de la main
 - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
 - Exercices de changements de position
 - Synchronisation des deux mains et de la souplesse
 - Initiation à la technique du barré
 - Initiation aux ornements simples
 - Initiation au jeu des harmoniques naturelles
 - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
 - Etude de la deuxième position ainsi que de la troisième
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, des duos, trios ou quatuors, choisies de telle façon que soient possibles :
 - La compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
 - Le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc.)
9. Elaborer un répertoire original (composé pour la mandoline) et aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public seul ou en groupe
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : ré, mi et la - 2 octaves ; gammes mineures : do, ré, fa# - 2 octaves) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 3 fois en buté, en contre-plume 2 :1 et en contre-plume 2 : 2

Tempo approximatif : croche = 80

Arpèges :

Arpège sur 2 octaves en croches et en triolets.

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : doigtés au choix et joués en buté, plectre à 45 degrés

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Durée globale du programme : 5 minutes

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Paulsen-Bahnsen, Ralph	Reconquista In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag, Hamburg)
Paulsen-Bahnsen, Ralph	Take Seven In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag)
Strauss, Marlo	Danza In: Aphorismen (Vogt & Fritz, Schweinfurt)
Strauss, Marlo	Ballade In: Burlesken (Vogt & Fritz, Schweinfurt)
Strauss, Marlo	Prélude Nr. 3 In: Préludes (Vogt & Fritz)
Strauss, Marlo	Troubadour In: 6 Préludes (Vogt & Fritz Ed.)
Verpoest, Marianne	The vlinder In: Vakantie (Grenzland Theo Hüsgen Verlag, Aachen)
Vogt, Gerhard	Danza Mora In: Internationale Lieder (Vogt & Fritz, Schweinfurt)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Schindler, Klaus	Blues In: Suite Popular (Trekel Verlag, Hamburg)
Schindler, Klaus	Scarborough Fair In: Evergreens (Trekel Verlag)
Strauss, Marlo	Spanischer Tanz In: Burlesken (Vogt & Fritz)
Strauss, Marlo	Maikäfer In: Burlesken (Vogt & Fritz)
Reichenbach, Michael	Happy Ragtime In: Pick it fast! (Trekel Verlag)
Strauss, Marlo	Vier Episoden (Theo Hüsgen Verlag)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Mandoline

Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques d'interprétation :
 - Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les registres, l'ornementation
4. Développer le jeu de la main gauche
 - Acquérir une aisance dans les changements de positions
 - Etude des positions 4 et 5
 - Initiation au vibrato
 - Travailler les coulés et les trilles
 - Développer le jeu du barré et des croisements
 - Etude des sons harmoniques artificiels
5. Développer le jeu de la main droite
 - Développer et travailler les techniques de la main droite (pizzicato, tambora, contre-plume 2:2)
 - Initiation au trémolo sur deux cordes
 - Développer les formules d'arpèges et intégrer les arpèges de style baroque et romantique
 - Développer le trémolo
6. Travailler la vélocité et la synchronisation
7. Initiation à la musique contemporaine
8. Jeu à 3 voix
9. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
10. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
11. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
 - analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
 - introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement spécialement dans le répertoire baroque
12. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
13. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, quatuors, quintettes, ensemble à plectre, musique de chambre avec instruments divers)
14. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la mandoline dans les différents styles de musique (classique, folk, bluegrass, jazz, ...) et inciter l'élève à écouter de la musique et visiter des concerts

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : mi, fa, la, mib ; gammes mineures : mi, ré, fa #, do) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 à choisir du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Trois octaves (la)
Deux octaves (mi, fa)
Doigtés au choix

Les gammes doivent être exécutées comme suit :

- attaque butée 2:1
- en contre-plume 2:2, doubles croches
- et en octaves
- Tempo : entre 80 et 90 la noire

Arpèges :

Valeurs rythmiques : triolets de croche et en double croches 2:2
Tempo : entre 80 et 90 la noire

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Seybold, Arthur

Etude 20 de Harry Schloming

Elite Edition 131

In : Heft III

Strauss, Marlo

Milonga

In: Aphorismen

(Vogt & Fritz)

Strauss, Marlo

Meditation

In: Aphorismen

(Vogt & Fritz)

Calace, Raffaele

Etude 89

In : Schule Heft 2

(Trekkel Verlag)

Zambrano, José Antonio

Preludio Nr.6

In : Preludios Concertantes Heft 1

(Theo Hüsgen Verlag)

Muñoz, Juan Carlos

Quintessence

In : Estampes

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Calace, Raffaele

Bolero
(Calace Edizioni)

Muñoz, Juan Carlos

Daisen-In
In Estampes
(Theo Hüsgen Verlag)

Denis, Pietro

Capriccio
(Theo Hüsgen Verlag)

Calace, Raffaele

Piccola Gavotta
(Theo Hüsgen Verlag)

Poncin, Emile

Giocoso
In Classic or Not
(Theo Hüsgen Verlag)

Ambrosius, Hermann

Suite galante
(Trekell Verlag)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 25 (Branche 1.3.2.12. – mandoline)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Mandoline

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis techniques et musicaux des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante (travail du vibrato et du tremolo-staccato notamment)
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles musicaux (trilles et coulés, ornementation, arpèges, glissando ...)
4. Connaître et utiliser les techniques instrumentales contemporaines et nouvelles
5. Analyser le répertoire étudié
6. Jouer de mémoire
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre)
8. Interpréter à première vue
9. S'exprimer et se produire en public
10. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style, ...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles)
11. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures, 2 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Doigtés au choix

Jouer la gamme 3 fois en contre-plume 2 : 1, en 2 : 2 (doubles croches), et en octaves en « croches » et avec la technique numéro 3 (voir Technikheft von Marga Wilden-Hüsgen)

Sur 2 ou 3 octaves

Arpèges :

Doigtés au choix

Arpèges sur 2 ou 3 octaves (correspondant aux gammes)

En attaque butée les triolets et en 2 : 2 les doubles croches

Tempo pour les gammes et arpèges : entre 84 et 100 à la noire

Épreuve publique :

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Calace, Raffaele

Etude no. 94

In: Schule, Heft 2
(Trekel Verlag)

Lecce, Francesco

Sonata 3

In: 69 Sonates
(Edition Santabarbara)

Munier, Carlo

Caprice 2

In: 12 Caprici
(Edizioni Maurri, Firenze)

Tröster, Gertrud

Tears of the Mandolin

In: Technique on Eight strings, Heft 2
(Edition Vogt & Fritz)

Tröster, Gertrud

Bells of Night de Luigi Paparello

In: Technique on Eight Strings, Heft 2
(Edition Vogt & Fritz)

Zambrano, José Antonio

Preludio no. 15

In: Preludios Concertantes, Heft 2
(Grenzland Verlag)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Calace, Raffaele	Notturmo-Cielo Stellato (Theo Hüsgen Verlag)
Cordero, Ernesto	Improvisation no.1 (Plucked String Edition, Virginia)
Denis, Pietro	Sonata no. 1 (Theo Hüsgen Verlag)
Hansen, Anton	Skammelson-Variationen (Trekkel Verlag)
Di Majo, Francesco	Sonata per mandolino e basso (Vogt & Fritz)
Leone, Gabriele	Sonata 2, op.1 (Vogt & Fritz)
Nakano, Jiro	Serenade (Vogt & Fritz)
Fauth, Ulrich	2 Capricen (Trekkel Verlag)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 25 (Branche 1.3.2.12. – mandoline)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Mandoline

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division moyenne spécialisée est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès à la division moyenne spécialisée est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée.
2. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance
4. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles (techniques baroques et romantiques)
5. Etude des concertos les plus importants
6. Développer les techniques instrumentales du 2^e cycle; travailler particulièrement l'endurance et la vélocité des deux mains (techniques d'arpèges à vitesse élevée ; trémolo-staccato et trémolo sur 3 et 4 cordes, notamment)
7. Se familiariser avec la musique contemporaine
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre, ...)
9. Jouer de mémoire
10. S'exprimer et se produire en public
11. Se familiariser avec l'improvisation
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, ...)
13. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients
14. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée, pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 3 gammes majeures, 3 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 3 fois en 2 :1, en 2 :2 et en octaves en croches et en triolets avec la technique d'arpèges numéro 3 (voir livre « Technikheft de Marga Wilden-Hüsgen », Ed.Vogt & Fritz)

Arpèges :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : en attaque butée les triolets et en 2 :2, contre-plume les doubles croches

Tempo pour les gammes et les arpèges : entre 90 et 110 la noire

Épreuve publique :

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Calace, Raffaele	Preludio XVI (Edition Santabarbara)
Cordero, Ernesto	Improvisation no. 2 (Plucked String Edition, Virginia)
Lecce, Francesco	Sonatas 21 & 22 In : 69 Sonatas (Edition Santabarbara)
Munier, Carlo	Preludio 2, cadence et exercice 4 en mi mineur In : La Scioglidita vol dièzes (Edition Maurri)
Muñoz, Juan Carlos	El Duende In : Estampes (Grenzland Verlag)
Zambrano, José Antonio	Preludio 13 In: Preludios Concertantes, Heft 2 (Grenzland Verlag)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Calace, Raffaele	Danza Spagnuola (Edition Calace, Trekel)
Denis, Pietro	Sonate no.1 (Theo Hüsgen Verlag)
Graf Schmidt, Christopher	Aproximação (Trekel Verlag, Hamburg)
Kälberer, Oliver	Kleine Suite no.1 (Edition Vogt & Fritz)
Leone, Gabriele	Sonata no.3, op.1 (Edition Vogt & Fritz)
Nawata, Seiji	Sakura Variations (Edition Susheia, Japon)
Sauli, Filippo	Partita no. 1 (Edition Santabarbara)
Vivaldi, Antonio	Sonata en do majeur (Edition Vogt & Fritz)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Mandoline

Division supérieure

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission:

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix et notamment deux études ou œuvres à caractère technique.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles et d'époques différents. L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

Remarque:

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Viole de gambe

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 8
Division moyenne - Viole de Gambe Basse.....	p. 15
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix - Viole de Gambe Basse	p. 19



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Viole de gambe

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de l'instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes
4. Evaluer la qualité et la justesse du son
5. Elaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau Instrumental. Sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation
6. Technique main gauche :
 - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts
 - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges.
 - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position
7. Technique d'archet :
 - le jeu à la pointe et au talon
 - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
 - initiation au jeu des nuances fort, doux
 - articulations de base : détaché, legato
 - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - une compréhension du texte musical
 - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.)
9. Pratique du jeu d'ensemble (duo, consort)
10. Jeux et exercices d'improvisation
11. Se produire en public
12. Jouer de mémoire un morceau de musique sans accompagnement

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sib, la, sol, fa ; mineures : do, la, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

2 octaves
grand archet
détaché en 
lié par 2, 4 en 

Arpèges :

grand archet et lié par 3 en triolets

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe division inférieure 1^{er} cycle

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe basse

De Caix d'Hervelois, Louis	La Tranquardine second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
Ortiz, Diego	Recercada primera (el Violon con el Cymbalo que es sobre Canto llano) Tratado de Glosas
Ortiz, Diego	Recercada terza (quando se sonara un Violon solo) Tratado de Glosas
Playford, John	Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music
Simpson, Christopher	Division 14 (on John come kiss me now) Mr. Simpson in another Book 19 Divisions for Bass Viol CAP 001

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe dessus

Anon.	Prelude Manchester Lyra Viol MS. Ca. 1650
Dalla Casa, Girolamo	Passi & Cadenze Cantai un tempo di Filippo di Monte Il vero modo di diminuir, libro primo p.15 Fuzeau Vol 1
Marini, Biaggio	Il Monteverde Balletto Alemano Affetti Musicali SPES
Playford, John	A Preludium Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music
Telemann, Georg-Philipp	Vivace Sonata VI Canons mélodieux

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe division inférieure 1^{er} cycle

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe basse

De Caix d'Hervelois, Louis	Gavotte en Rondeau Vaudeville second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
Marais, Marin	Menuet 7 du 5 ^e livre (Editions Fuzeau)
Marais, Marin	Menuet 103 du 3 ^e livre (Editions Fuzeau)
Ortiz, Diego	Recercada primera sobre Canto llano (Bärenreiter)
Telemann, Georg-Philipp	Sonata (en sol) (Amadeus Verlag)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe dessus

Abel, Carl Friedrich	Sonata 1 C dur (hortus Musicus 40 ou Edition Güntersberg)
De Caix d'Hervelois, Louis	Gavotte en Rondeau Vaudeville second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
Ortiz, Diego	Recercada primera sobre Canto llano (Bärenreiter)
Telemann, Georg-Philipp	Sonata (en sol) 1 ^{er} et 2 ^{ème} mvts.

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe division inférieure 1^{er} cycle

CATALOGUE D'ŒUVRES

Collection	Viola da gamba 1er cycle Volume 1 J. Hantai	Fac-similé enseignement Fuzeau
Collection	Marin Marais Pièces faciles	Editions Scylla
Charbonnier, Jean-Louis	Découverte de la Viole de gambe	Zurfluh
Charbonnier, Jean-Louis	La Viole de gambe pour les commençants	Zurfluh
Biordi Paolo, Ghielmi Vittorio	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1	Ut Orpheus Edizioni
Collection	'T Uitnement Kabinet 1649	Muziekuitgeverij Saul B. Groen
Crum Alison	First solos for treble viol	Corda music publications



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Viole de gambe

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. contrôler la justesse
5. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
6. acquérir une aisance dans les changements de position
7. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures et d'exercices chromatiques
8. développer et différencier les ornements; le tremblement, le battement, le doublé, les traits de notes liées, le pincé ou flattement, la plaint
9. travailler le jeu des doubles cordes et accords
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato) et des coups d'archet particuliers (marqué, petites notes, jeté, enflé ...)
11. développer la lecture musicale
12. acquérir une méthode de travail
13. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. monter seul une œuvre simple
15. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public
18. apprendre à connaître les spécificités du répertoire
19. s'initier aux principes d'ornementation de mélodies
20. s'initier à la lecture de la tablature
21. pratiquer le jeu d'ensemble (consort de violes, musique de chambre, basse continue)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : do, ré, mi, fa, sol, la, si; mineures : do, ré, mi, fa, fa#, sol, la, do#) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

2/3 octaves

lié par octaves

détaché en triolets, doubles-croches (en répétant la tonique)

« batterie », chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3

lié (toute la montée, toute la descente)

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe basse

Abel, Karl Friedrich	Ré majeur Manuscrit de Cracovie (Minkoff)
Anonyme allemand XVII	Praeludium Pieces pour viole seul Les cahiers du Tourdion, Strasbourg
De Caix d'Hervelois, Louis	Tambourin I et II 4e livre (Minkoff)
De Caix d'Hervelois, Louis	Les petits doigts Premier livre de pièces de viole (Minkoff)
Marais, Marin	Rondeau Nr.7 Pieces de viole du 4 ^e livre Fuzeau
Ortiz, Diego	Recercada ottava sopra tenores (Bärenreiter)
Simpson, Christopher	Ground 1 (Sol majeur) The Division Viol (Kings Music)
Young, William	Prélude Extrait de 15 Stücke für Gambe solo (Seicento Edition)

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe dessus division inférieure 1^{re} mention

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe dessus

Abel, Karl Friedrich	Ré majeur Manuscrit de Cracovie (Minkoff)
Anonymus	A Division (Musica Britannica)
Dalla Casa, Girolamo	Diverses œuvres p.ex. Alix avoit au dens le malerage (London Pro musica)
Dalla Casa, Girolamo	Passi & Cadenze Di Tempo in Tempo di Cipriano Il vero modo di diminuir, libro primo p.19 Fuzeau Vol 1
Finger, Godfrey	A Division by Mr. Finger
Ortiz, Diego	Recercada ottava sopra tenores (Bärenreiter)
Schop, Johan	Diverses œuvres p.ex. Courant Nr. 5 Het Uitnement Kabinet (Muziekuitgeverij Saul B. Groen)

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe basse division inférieure 1^{re} mention

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe basse

De Caix d'Hervelois, Louis	Troisième suite troisième œuvre (Edition Minkoff)
De Caix d'Hervelois, Louis	La Tourterelle 2 ^e livre p.129 (Edition Minkoff)
Marais, Marin	Suite en la mineur (extraits) 5e livre (Editions Fuzeau)
Telemann, Georg Philipp	Sonate en mi mineur (Peters)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe dessus

Dalla Casa, Girolamo	Frais et gaillard alio modo Il vero modo di diminuir, libro secondo p.6 Fuzeau Vol 1
Fontana, Giovanni Battista	Sonata Prima
Lawes, William	Fantasie no 7. in D for treble and bass
Marini, Biagio	La Orlandina extrait de Affetti Musicali
Schop, Johann	Pavane Lachrimae
Telemann, Georg Philipp	Sonate en sol majeur Siciliano & Allegro (Peters)

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe division inférieure 1^{re} mention

CATALOGUE GÉNÉRAL

Méthodes et pièces

Biordi, Paolo & Ghielmi, Vittorio	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1 et 2	Ut Orpheus Edizioni
Charbonnier, Jean-Louis & Jacquier, Pierre	L'art de jouer la basse de viole Vol. 1	Heugel
Crum, Alison	Intermediate solos for the tenor viol Intermediate solos for the treble viol	Corda music publications
Simpson, Christopher	The Division Viol	Kings Music

Œuvres

Abel, Karl Friedrich	Solos	Dovehouse
De Caix d'Hervelois, Louis	Pièces de Viole, Premier livre	Minkoff
Marais, Marin	Pièces de viole, 5e livre	Fuzeau Fac-similé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Viole de gambe

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Développer et utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.
Développer la technique d'archet.
5. Interpréter en lecture à vue.
6. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort, basse continue, musique de chambre).
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Se produire en public.
9. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
10. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole)
11. Improviser suivant un style donné.
12. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
13. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Noires, croches, triolets de croches: Détachés et liés

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à choisir par l'enseignant
- 1 morceau du répertoire de concert à choisir par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe basse division moyenne

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Simpson, Christopher	divers Grounds pour viole solo divers Grounds a 2
Bach, Johann Sebastian	Es ist vollbracht (extr. Johannes Passion)
Abel, Karl Friedrich	divers solos
Marais, Marin	Diversitez sur un sujet de basse (extraits) 1 ^{er} livre Edition Fuzeau
Hume, Tobias	A Humorous Pavan
Kühnel, August	Variations sur « Herr Jesu Christ du höchstes Gut » Sonate ô partite ad una ô due viole da gamba (Editions Fuzeau)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Suites & Sonates (bc)

Marais, Marin	Le jeu du volant (Editions Fuzeau)
Forqueray, Antoine	La Laborde 1 ^e suite (Editions Fuzeau)
Riehmman, Jakob	Sonata II
Marais, Roland	Rondeau Le Balalud 2 ^e livre p.30 (Minkoff)
Schenk, Johann	Sonata V L'Echo du Danube (Minkoff)

Sonates (obligato)

Bach, Johann Sebastian	Sonate no.1 (Peters, L. Dreyfus)
-------------------------------	-------------------------------------

Pièces concertantes

Marais, Marin	Sonnerie de Sainte Geneviève du Mont de Paris (Fuzeau)
Simpson, Christopher	Winter Extrait des « Seasons » (Minkoff)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Viole de gambe

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne spécialisée, peut être une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et doit préparer à l'enseignement supérieur.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer des répertoires demandés pour l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et endurance.
4. Utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.
Développer la technique d'archet.
7. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
8. Interpréter en lecture à vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble (Consort, basse continue, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole, lyra viol, viola bastarda).
14. Se familiariser avec l'improvisation, suivant différents styles.
15. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
16. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix judicieux.

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 pièces à caractère d'étude (ground, diminutions) à choisir par l'enseignant dont une obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Détachées et liées : noires, croches, triolets de croches, doubles-croches

Arpèges :

Détaché et différentes liaisons

Épreuve publique :

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à choisir par l'enseignant
- 1 morceau virtuose à choisir par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Simpson, Christopher	Ground in e The Division Viol (Kings music)
Simpson, Christopher	Grounds a 2
Abel, Karl Friedrich	Allegro, Adagio (Dovehouse)
Marais, Marin	Diversitez sur un sujet de basse (extraits) 1er livre (Editions Fuzeau)
Bach, Johann Sebastian	Obligato de l'Aria "Komm Süßes Kreuz" (extr.Matthäus Passion)
Couperin, François	Extrait de la Française en 6/8 (à partir de la mesure 133) Les Nations (Editions Fuzeau)
Bonnizzi, Vincenzo	Jouissance
Rognono, Richardo	Ancor che col partir

Annexe 26 (Branche 1.3.2.13. – viole de gambe)

Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Suites

Marais, Marin	Charivari Editions Fuzeau
Forqueray, Antoine	1re Suite La Laborde, La Cottin 2 ^e suite La DuBuisson Editions Fuzeau
Schenck, Johann	Ouverture Scherzi Musicali op.6
Bach, Carl Philipp	Sonate en Do
Telemann, Georg Philipp	Fünfzehnte & Sechzehnte Lection des Musicmeisters

Sonates

Bach, Johann Sebastian	Sonates 1-3 (Peters, L. Dreyfus)
-------------------------------	-------------------------------------



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Guitare classique

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 9
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 29
Division supérieure.....	p. 42



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare classique

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello etc.)
6. Technique de la main droite :
 - Tenue correcte de la main
 - Connaissances des attaques élémentaires (buté et pincé) avec les doigts i, m et a
 - Développer ces 2 formes d'attaque afin de garantir le legato du jeu
 - Jeu monodique, à 2 et à 3 voix
 - Attaque mixte pour le jeu à deux voix (mélodie butée, basse pincée)
 - L'attaque de trois et quatre cordes (accords et formules d'arpèges)
 - Connaissances des articulations de base (legato, portato, staccato)
 - Travailler la qualité sonore
 - Initiation au jeu des nuances sonores (sul tasto et sul ponticello) et dynamiques
 - Initiation aux éteintes
7. Technique de la main gauche :
 - Tenue correcte de la main
 - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
 - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
 - Exercices de changements de position
 - Initiation à la technique des barrés
 - Initiation à la technique des liés ascendants et descendants
 - Initiation aux ornements simples
 - Initiation aux éteintes
 - Initiation au jeu des harmoniques naturelles
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
 - Une compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
 - Le contrôle de sa prestation (départs, tempis, etc.)
9. Elaborer un répertoire aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes sur 2 octaves : do majeur et la mineur (harmonique ou mélodique)
- 6 Formules d'arpèges sur une suite d'accords selon le modèle figurant dans le programme d'étude (v. annexe)
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : m-i ou i-m (au choix) en buté et en pincé

L'élève doit jouer les 2 gammes, l'une en buté et l'autre en pincé

Arpèges :

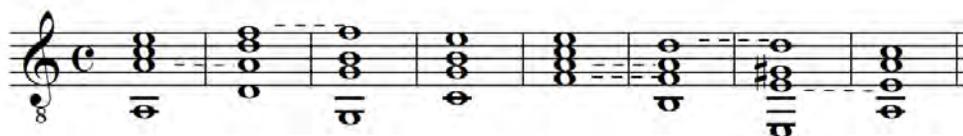
Exécution de 2 formules d'arpèges prévu au programme d'études, au choix du jury

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception). Il pourra, en cas de besoin, consulter sur partition les formules d'arpèges demandées par le jury.

Formules d'Arpèges



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Brouwer, Leo: Estudio no.1



In: Nuevos Estudios Sencillos (Ed. Chester Music)

Carlevaro, Abel: Estudio



In: Modern Times, vol.1, p.12 (Ed. Chanterelle)

Carulli, Ferdinando: Allegretto



In: Metodo completo, op.27

Ferrer, José: Colección 12a de Ejercicios: Ejercicio no.9



In: Bridges – Guitar Repertoire and Studies 3 (Ed. Frederick Harris Music)

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division inférieure 1^{er} cycle

Lester, Bryan: Sun Song



In: Essential Guitar Skill, The Barré (Ed. G.Ricordi & Co)

Muro, Juan Antonio: Study



In: Basic Pieces, vol.2, p.28 (Ed. Chanterelle)

Sagreras, Julio: Leccion no. 11



In: Las segundas lecciones, (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

Sor, Fernando: Leçon, op.35 no. 14



In: The Complete Studies (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Negri, Cesare

Spagnoletto

In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1
(Edition Lemoine, Paris)

Carcassi, Matteo

Rondo, op.21 no.22

In : N.Alfonso, La guitare, vol.1
(Edition Schott, Bruxelles)

Meissonnier, Antoine

Sicilienne

In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.2
(Edition Lemoine, Paris)

Leclerc, Norbert

Pourpre

In : Six couleurs
(Edition Schott, Bruxelles)

Kleynjans, Francis

Menuet

In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1
(Edition Lemoine, Paris)

York, Andrew

Sherry's Waltz

In : 8 Discernments
(Edition Guitar Solo, Publications, San Francisco)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare classique

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques de l'interprétation :
 - Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances dynamiques et sonores, l'ornementation
4. Développer le jeu de la main gauche
 - Acquérir une aisance dans les changements de positions (jusqu'à la XII pos.)
 - Développer et différencier le vibrato et le glissando
 - Travailler et développer les coulés
 - Travailler et développer toutes les formes du barré
 - Exercices d'extensions
5. Développer le jeu de la main droite
 - Travailler et développer les techniques de la main droite (tambora, pizzicato, pizz. Bartòk)
 - Initiation au rasgueado et au tremolo
 - Travailler et développer les formules d'arpèges
 - Initiation aux harmoniques artificielles
6. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'arpèges et de gammes
7. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
8. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
9. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
 - Analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
 - Introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement
10. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
11. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, ensembles de guitare, musique de chambre avec instruments divers)
12. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la guitare dans les différents styles de musique (classique, pop, rock, jazz, folk, etc.)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos

2 Modèles au choix à déterminer par l'enseignant :

MODÈLE A

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (gammes majeures : do, do #, ré, mi, mi ♭, fa, fa #, sol ; mineures : do, do #, ré, mi ♭, mi, fa, fa #, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
gammes-type : majeures : fa #, sol mineures : fa #, sol
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement **OU** 6 formules d'arpèges (Exercice PR14 de Fernandez-Lavie) choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

MODÈLE B

- 4 traits de gammes choisis par l'établissement du pool des traits de gammes extraits de la littérature guitaristique et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 6 formules d'arpèges choisies (Exercice PR14 de Fernandez-Lavie) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

Trois octaves (mi, fa, fa #, sol) - Deux octaves (do, do #, ré, mi ♭)

Doigtés main droite : i-m (ou m-i) et i-a (ou a-i)

Attaques main droite : tirando et apoyando

Valeurs rythmiques : double-croches

Tempo noire = 72

Arpèges correspondant aux gammes :

Valeurs rythmiques : triolets de croche

Tempo noire pointée = 72

Formules d'arpèges :

Formules à développer sur l'exercice PR14 – formules A à D

(F. Fernandez-Lavie : Méthode de guitare, Editions Max Eschig)

Épreuve publique :

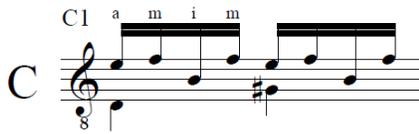
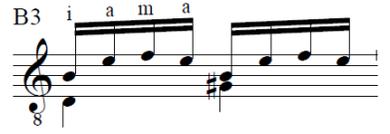
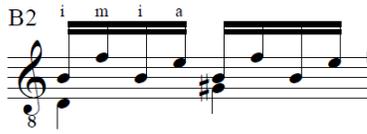
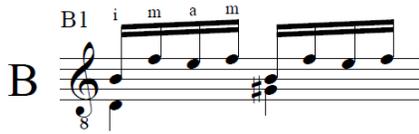
- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges sur partition, demandées par le jury.

Formules d'Arpèges

Fernando Fernandez-Lavie



Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique

(Modèle B)

A Aus: Fernando Sor, "Andante" op.44 No.15 In: 24 Pièces progressives, op.44

Andante

Aus: Antonio Lauro, "Vals Venezolano No.2" In: Quatro Valses venezolanos (Ed. Broekmans & Van Poppel)

B

Allegro

Aus: Joaquin Malats, "Serenata espagnola" (Ed. Suvini Zerboni)

C

Allegretto

Aus: Guido Santorsola, "Giga" In: Three Airs of Court (Ed. Columbia Music Co.)

D

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division inférieure 1^{ère} mention

E Aus: Brian Lester, "Tanz in einer Moll-Tonleiter" In: Essential Guitar Skill - The Scale (Ed. Ricordi)

Vivo



Aus: José Ferrer, "Nostalgia" In: Charme de la Nuit (Ed. Faber Music)

F **Andantino**



Aus: Ferdinando Carulli, "Rondo" In: Méthode complète, op.241

G **poco Allegretto**



Aus: Matteo Carcassi, "Etude No.1" In: 25 Etudes, op.60

H **Allegro**



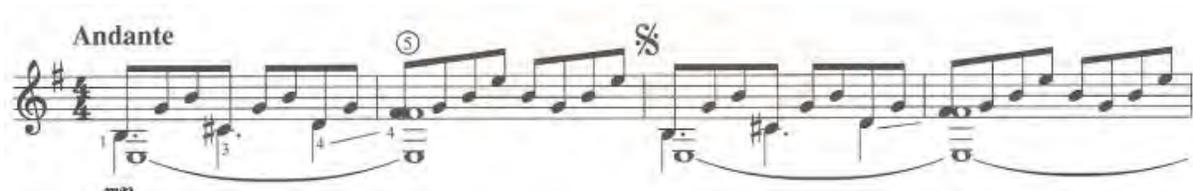
POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Brouwer, Leo: Estudio no.11



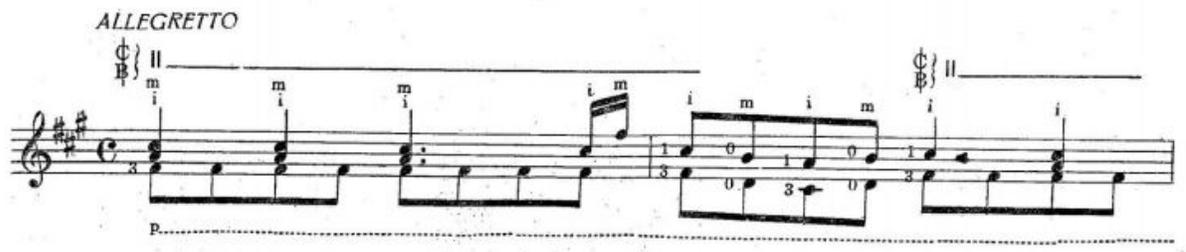
In: Estudios sencillos, vol.3
(Ed. Max Eschig)

Pujol, Diego Maximo: Estudio No.5



In: 14 Etudes, 1er cahier
(Ed. Henry Lemoine)

Pujol, Emilio: Estudio No.10



In: Escuela Razonada de la Guitarra, Libro II
(Ed. Ricordi)

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division inférieure 1^{ère} mention

Coste, Napoleon: Etude op.38 No.8



In: 25 Etudes de Genre, op.38

Carcassi, Matteo: Etude op.60 No.23



In: 25 Etudes, op.60

Sor, Fernando: Etude op.31 No.16



In: 24 Leçons progressives, op.31

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division inférieure 1^{ère} mention

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

BACH, Johann Sebastian	Prélude, BWV 999
SOR, Fernando	Grande Sonate, op.22 : Menuet
LLOBET, Miguel	Cancion del Lladre
VILLA-LOBOS, Heitor	Cinq Préludes : No.4
CARDOSO, Jorge	Milonga
BROUWER, Leo	Dos temas populares cubanos : Berceuse "Cancion de Cuna"



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare classique

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis techniques et musicaux des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
4. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines et nouvelles.
5. Analyser le répertoire étudié.
6. Jouer de mémoire.
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
8. Interpréter à première vue.
9. S'exprimer et se produire en public.
10. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
11. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
12. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos

2 modèles au choix à déterminer par l'enseignant :

MODÈLE A

- 2 gammes majeures ; 2 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement. Les tons de *lab*, *la*, *sib*, *si*, *do*, *réb*, *ré* et *mib* sur 2 octaves ; les tons de *mi*, *fa*, *fa #*, *sol* sur 3 octaves
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement **OU** 6 formules d'arpèges choisies par l'établissement communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 gamme en tierces, sixtes et octaves. Ton : sol majeur (v. annexe A)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une à choisir du pool de 6 études déterminées au niveau national

MODÈLE B

- 4 traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (v. annexe B) choisis par l'établissement et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (v. annexe C) choisis par l'établissement et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 6 formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes diatoniques :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé : *mi* (ou *im*), *ai* (ou *ia*)

Tempo approximatif : noire = 88 (en double-croches)

Arpèges correspondant aux gammes :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : doigtés au choix et jouées en pincé uniquement

Tempo approximatif : noire = 88 (en triolets de croches)

Formules d'arpèges :

Emilio Pujol : Escuela razonada, vol.4 :

Exercice 434 avec les formules a, b, c, d, e et f

6 formules sont à préparer dont deux seront choisies par le jury

Gamme en tierces, sixtes et octaves, sur 2 octaves:

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : 6 formules sont à préparer (v. annexe A) dont une sera choisie par le jury

Tempo approximatif : noire = 88

Épreuve publique :

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition. Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges sur partition, demandées par le jury.

ANNEXE A

Gammes en tierces, sixtes et octaves

Three musical staves showing guitar exercises in G major. The first staff shows a sequence of chords: G, A, B, C, D, E, F#, G, A, B, C, D, E, F#, G. The second and third staves show ascending and descending scales of chords in thirds, sixths, and octaves.

Détails d'exécution

Six musical staves (a-f) showing detailed execution patterns for the exercises. a) p i p i, b) i p i p, c) p i p i, d) i p i p, e) p m i p m i, f) m i p m i p.

Main droite : le pouce doit être joué à la note grave; par contre le doigté des notes aiguës est au libre choix du candidat.

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe B)

EXTRAIT A: Miguel Llobet – Scherzo-Vals

The musical score for Miguel Llobet's Scherzo-Vals consists of two staves. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two sharps (F# and C#), and a 3/4 time signature. It starts with a dynamic marking of *fff* and a *P* (piano) instruction. The melody is marked with *imim* and includes fingerings (1, 2, 3, 4) and accents. The tempo is marked *cresc.* and *rápido*. The second staff continues the piece, marked *Tempo primo*, and features a series of chords and arpeggios with fingerings (1, 2, 3, 4, 5) and accents. The score includes various performance instructions such as *cresc.*, *rápido*, and *Tempo primo*.

EXTRAIT B: Alexander Ivanov-Kramskoi – Valse triste

The musical score for Alexander Ivanov-Kramskoi's Valse triste is a single staff in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a 3/4 time signature. The piece begins with a dynamic marking of *f* and includes fingerings (1, 2, 3, 4). The tempo markings are *rit.*, *a tempo*, and *accelerando [ускоряя]*. The score includes various performance instructions such as *rit.*, *a tempo*, and *accelerando [ускоряя]*.

EXTRAIT C: Jacques Ibert – Française

The musical score for Jacques Ibert's Française consists of two staves. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 4/4 time signature. It starts with a dynamic marking of *f* and includes fingerings (1, 2, 3, 4). The second staff continues the piece, marked *Poco riten.* and *f*, and includes fingerings (1, 2, 3, 4). The tempo is marked *Tempo 1^o*. The score includes various performance instructions such as *f*, *Poco riten.*, and *Tempo 1^o*.

EXTRAIT D: Federico Moreno-Torroba – Serenata burlesca

Allegretto

p

EXTRAIT E: Manuel M. Ponce – Suite en La

165

171

EXTRAIT F: Anton Diabelli – Sonate

f

sf

p

sfz

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne

EXTRAIT G: Carulli – Andante op. 320 no. 4

Musical score for Carulli's Andante op. 320 no. 4. The score consists of two staves of guitar notation. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. It features a series of sixteenth-note patterns and a dynamic marking of *f*. The second staff continues the piece, marked *mf*, and includes the instruction *sur le si* with a dashed line. It also contains a section labeled *C.VII* and various fingering numbers (1, 2, 3, 4, 5, 0) and circled numbers (1, 2, 3, 4, 5) indicating specific techniques or fingerings.

EXTRAIT H: Joaquín Rodrigo – Pequeña Sevillana

Musical score for Joaquín Rodrigo's Pequeña Sevillana. The score consists of five staves of guitar notation. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two sharps, and a 3/4 time signature. It features a series of sixteenth-note patterns and a dynamic marking of *f*. The second staff continues the piece, marked *mf*, and includes the instruction *sur le si* with a dashed line. It also contains a section labeled *C.VII* and various fingering numbers (1, 2, 3, 4, 5, 0) and circled numbers (1, 2, 3, 4, 5) indicating specific techniques or fingerings.

Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (Annexe C)

EXTRAIT A: Blas Sanchez – Complainte funèbre

The image shows a musical score for Blas Sanchez's 'Complainte funèbre'. It consists of four staves of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The music features a series of eighth notes, followed by a section marked 'pizzicato' and 'espressivo' with a triplet of eighth notes. The second staff continues with a 'pizzicato' section and a 'rubato' section. The third staff shows a sequence of chords and single notes. The fourth staff includes a section marked 'harm.7' and ends with a double bar line. The score includes various musical notations such as clefs, key signatures, time signatures, and performance instructions.

EXTRAIT B: Fernando Sor – Les Folies d'Espagne variés, op.15

The image shows a musical score for Fernando Sor's 'Les Folies d'Espagne variés, op.15'. It consists of three staves of music. The first staff starts at measure 17 and features a complex rhythmic pattern with many sixteenth notes. The second staff starts at measure 20 and continues the rhythmic pattern. The third staff starts at measure 27 and concludes the excerpt. The score includes various musical notations such as clefs, key signatures, time signatures, and performance instructions.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne

EXTRAIT C: Agustín Barrios – Vals op.8, no.3

Musical score for Agustín Barrios' Vals op.8, no.3, guitar arrangement. The score is written for a single melodic line on a guitar. It features a key signature of one flat (B-flat) and a 3/4 time signature. The piece is marked with a tempo of 'moderato'. The score is divided into two systems. The first system begins with a bracketed section labeled 'B'. The second system contains a bracketed section labeled 'C.IX' and another labeled 'CV'. The score includes various musical notations such as slurs, ties, and fingering indications (e.g., 'arm.VI').

EXTRAIT D: Ferdinando Carulli – Sonate sentimentale, op.42

Musical score for Ferdinando Carulli's Sonate sentimentale, op.42, guitar arrangement. The score is written for a single melodic line on a guitar. It features a key signature of one flat (B-flat) and a 3/4 time signature. The piece is marked with a tempo of 'moderato'. The score is divided into three systems. The first system begins with a bracketed section labeled 'C.III'. The second system contains a bracketed section labeled 'C.VI'. The score includes various musical notations such as slurs, ties, and fingering indications (e.g., 'dol:').

EXTRAIT E: Mauro Giuliani – Etude op.48, no.18

Con brio

No. 18

f *sf* *f*

IX VII IV II I

II I 4 2 4 2 IV II I

IV VII II I II

II

mf

...

This musical score is for Etude op.48, no.18 by Mauro Giuliani. It is written for guitar in G major (one sharp) and 2/4 time. The tempo is 'Con brio'. The piece begins with a forte (*f*) dynamic. The first system contains the first two staves, with the first staff starting with a sforzando (*sf*) dynamic. The second system contains the next two staves, with the first staff starting with a forte (*f*) dynamic. The third system contains the final two staves, with the first staff starting with a mezzo-forte (*mf*) dynamic. The score includes various fingering numbers (1-4) and guitar-specific markings such as 'IX', 'VII', 'IV', and 'II' above the notes, indicating barre positions. The piece concludes with a repeat sign and a final chord.

EXTRAIT F: Mauro Giuliani – Etude op.48, no.24

XIV XIII XI IX VII VI IV II I

f

sf

This musical score is for Etude op.48, no.24 by Mauro Giuliani. It is written for guitar in G major (one sharp) and 2/4 time. The piece begins with a forte (*f*) dynamic. The first system contains the first two staves, with the first staff starting with a sforzando (*sf*) dynamic. The second system contains the next two staves, with the first staff starting with a forte (*f*) dynamic. The score includes various fingering numbers (1-4) and guitar-specific markings such as 'XIV', 'XIII', 'XI', 'IX', 'VII', 'VI', 'IV', and 'II' above the notes, indicating barre positions. The piece concludes with a repeat sign and a final chord.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Barrios, Agustín	Estudio no.3 (éd. ZEN-ON, vol.1 p.ex.)
Coste, Napoléon	Etude op.38, no.11
Gnattali, Radamés	Etude IV (IN: 10 Studies for Guitar. Ed. Chanterelle)
Pujol, Emilio	Etude XXIII (IN: Escuela Razonada, Libro tercero)
Sor, Fernando	Etude op.6, no.11
Villa-Lobos, Heitor	Etude no.8

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Bach, Johann Sebastian	Suite pour le luth, BWV 995 : Allemande et Courante ou Allemande et Gigue ou Gavotte I et Gavotte II
Brouwer, Leo	Danza caracteristica
Garoto	Inspiração
Giuliani, Mauro	Variazioni sul tema della Follia di Spagna, op.45
Moreno-Torroba, Federico	Nocturno
Mudarra, Alonso	Fantasia X « que contrahaze la harpa en la manera de Luduvico »
Sor, Fernando	Sonata op.15(b)
Villa-Lobos, Heitor	Valsa-Chôro (Suite populaire brésilienne)
Weiss, Silvius Leopold	Passacaglia



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare classique

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPETENCES SOUHAITEES

1. Pour certains élèves, le 3^e cycle moyen spécialisé est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au 3^e cycle moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du 3^e cycle moyen spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
5. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
6. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
7. Développer les techniques instrumentales du 2^e cycle ; travailler particulièrement l'endurance et la vitesse des deux mains.
8. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Jouer de mémoire.
11. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
12. Interpréter à première vue.
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

2 modèles au choix de l'enseignant :

MODÈLE A

- 3 gammes majeures ; 3 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement. Les tons de sib, si, do, réb, ré et mib sur 2 octaves ; les tons de mi, fa, fa#, sol, lab, la sur 3 octaves
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement OU formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (v. annexe A)
- 1 gamme en tierces, sixtes et octaves. Ton : sol majeur (v. annexe B)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

MODÈLE B

- 4 traits de gammes extraits de la littérature guitaristique choisis par l'établissement (v. annexe C) et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique choisis par l'établissement et communiqués 6 cours avant la date de l'examen (v. annexe D)
- 6 Formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (v. annexe A)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes diatoniques :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé: mi (ou im), ai (ou ia)

Tempo approximatif : noire = 100 (en double-croches)

Arpèges correspondant aux gammes :

Main gauche: doigtés au choix

Main droite: doigtés au choix et jouées en pincé uniquement

Tempo approximatif : noire = 100 (en triolets de croches)

Formules d'arpèges :

Extrait de l'Etude no.1 (mesures 1 – 11) de Heitor Villa-Lobos

6 formules sont à préparer (v. annexe A) dont deux seront choisies par le jury

Gamme en tierces, sixtes et octaves :

Gamme sur 2 octaves

Main gauche: doigtés au choix

Main droite : 6 formules sont à préparer (v. annexe B) dont une sera choisie par le jury.

Tempo approximatif : noire = 88

Épreuve publique :

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

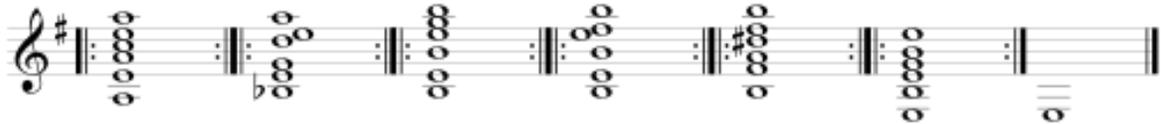
Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition. Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges sur partition, demandées par le jury.

ANNEXE A

Formules d'Arpèges

Heitor Villa-Lobos: Etude No.1



ANNEXE B

Gammes en tierces, sixtes et octaves



Détails d'exécution



Main droite : le pouce doit être joué à la note grave ; par contre le doigté des notes aiguës est au libre choix de l'élève.

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe C)

EXTRAIT A: Heitor Villa-Lobos – Etude no.7

Très animé
mf
rit.

EXTRAIT B: Joaquín Rodrigo – Fantasia para un Gentilhombre, Canarias

pos. IX
pos. VII
pos. VII

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

EXTRAIT C: Agustin Barrios – Vals op.8, no.4

Musical score for Agustin Barrios' Vals op.8, no.4. The score is in G major and 3/4 time. It features a melodic line with various ornaments and a bass line with chords. The tempo is marked 'rit.' and 'veloz'.

EXTRAIT D: Leo Brouwer – Concerto elegiaco, Finale

Musical score for Leo Brouwer's Concerto elegiaco, Finale. The score is in G major and 3/4 time. It features a melodic line with various ornaments and a bass line with chords. The tempo is marked 'Tempo giusto' and 'leggero e vivace'. The dynamics are marked 'ff molto'.

EXTRAIT E: Miguel Llobet – Scherzo-Vals

Musical score for Miguel Llobet's Scherzo-Vals. The score is in G major and 3/4 time. It features a melodic line with various ornaments and a bass line with chords. The tempo is marked 'rapido' and 'sempre f'. The dynamics are marked 'f' and 'p'.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

EXTRAIT F: Johann Sebastian Bach – Chaconne, BWV 1004

Musical score for Johann Sebastian Bach's Chaconne, BWV 1004, measures 72-75. The score is written in G major and 3/4 time. It features complex rhythmic patterns and fingerings. Measure 72 includes a trill (tr) and a dynamic marking of *p*. Measure 74 includes a dynamic marking of *p* and a *m* marking. Measure 75 includes a dynamic marking of *p* and a *m* marking. The score is annotated with various fingerings and articulations.

EXTRAIT G: Joaquín Turina – Fandangullo

Musical score for Joaquín Turina's Fandangullo, measures 72-75. The score is written in G major and 3/4 time. It features complex rhythmic patterns and fingerings. Measure 72 includes a *Raspeado* marking and a dynamic marking of *p*. Measure 74 includes a dynamic marking of *p* and a *rapido* marking. Measure 75 includes a dynamic marking of *ff* and a *Raspeado* marking. The score is annotated with various fingerings and articulations.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

EXTRAIT H: John Dowland – Fantaisie no.7

The image displays a musical score for a guitar arrangement of John Dowland's Fantaisie no. 7. The score is written in G major (one sharp) and 7/8 time. It consists of six systems of music, each with a treble and bass staff. The notation includes various rhythmic values, including eighth and sixteenth notes, and rests. Fingerings are indicated by numbers 1-4. Dynamic markings such as *mf* and *p* are present. Specific measures are circled and numbered: measure 60 at the start of the first system, measure 65 in the third system, and measure 70 at the start of the sixth system. The instruction "CII" is written above the staff in the third, fifth, and sixth systems, likely indicating a change in fingering or a specific technique. The score concludes with a double bar line and repeat signs.

Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (Annexe D)

EXTRAIT A: Fernando Sor – Fantaisie, op.40

Musical score for Extrait A: Fernando Sor – Fantaisie, op.40. The score consists of three staves of music in G major, starting at measure 41. The first staff (measures 41-42) features a melodic line with triplets and a bass line with chords. The second staff (measures 43-44) continues the melodic line with triplets and includes a grace note. The third staff (measures 45-46) shows the melodic line with triplets and a bass line with chords, ending with a fermata.

EXTRAIT B: Francisco Tárrega – Jota sobre motivos populares

Musical score for Extrait B: Francisco Tárrega – Jota sobre motivos populares. The score consists of three staves of music in G major, starting at measure 253. The first staff (measures 253-254) features a melodic line with chords and a bass line with chords. The second staff (measures 254-255) features a melodic line with triplets and a bass line with chords. The third staff (measures 256-257) features a melodic line with triplets and a bass line with chords, ending with a fermata.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

EXTRAIT C: Emilio Pujol – Estudio XLVIII (IN: Escuela Razonada, vol.4)

Musical score for Extrait C: Emilio Pujol – Estudio XLVIII. The score is in 2/4 time and features a complex rhythmic pattern with many sixteenth notes. It includes four measures with guitar chord diagrams above the staff: C major (C) and B minor (B) in the first measure, C major (C) and B minor (B) in the second, C major (C) and B minor (B) in the third, and C major (C) and B minor (B) in the fourth. A circled '25' is written above the staff in the third measure. The piece concludes with a final chord.

EXTRAIT D: José Viñas – La Loca (IN: Collected Guitar Works, Ed. Chanterelle)

Musical score for Extrait D: José Viñas – La Loca. The score is in 3/8 time and consists of six staves of music. The first staff is marked "con arrebatato" and features a triplet of eighth notes. The second staff is marked "PP" and includes a circled "2" and "5" above the staff. The third staff is also marked "PP". The fourth staff contains a triplet of eighth notes. The fifth staff contains two triplet markings. The sixth staff contains a triplet marking. The piece concludes with a final chord.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

EXTRAIT E: Mauro Giuliani – Rossiniana op.119, no.1

Musical score for Mauro Giuliani's Rossiniana op.119, no.1, measures 203-214. The score is written for guitar in treble clef with a key signature of two sharps (F# and C#). It features a complex rhythmic pattern with many sixteenth and thirty-second notes. Fingerings are indicated by numbers 1-4 and 0. Dynamics include *p* (piano) and *f* (forte). Performance instructions include *cresc poco a poco* and *f diminuendo e slargandosi a poco a poco*. Measure numbers 203, 207, 210, and 214 are marked at the beginning of their respective staves.

EXTRAIT F: Fernando Sor – Etude op.6, no.10

Musical score for Fernando Sor's Etude op.6, no.10, measures 1-7. The score is written for guitar in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). It is marked *Moderato*. The piece features a complex rhythmic pattern with many sixteenth and thirty-second notes. Fingerings are indicated by numbers 1-4 and 0. Measure numbers 1, 4, and 7 are marked at the beginning of their respective staves.

Annexe 27 (Branche 1.3.2.14. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

BARRIOS, Augustin	Estudio de Concierto No.1 (éd. Zen-on, vol.2 p.ex.)
BROUWER, Leo	Etudes simples nos. 19 et 20
GNATTALI, Radamés	Etude no. IX (IN: 10 Studies for guitar, Ed. Chanterelle)
REGONDI, Giulio	Etude No.1 (IN: 10 Studies for Guitar, Ed. Orphée)
SOR, Fernando	Etude op.29, no.17
VILLA-LOBOS, Heitor	Etude no.11

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

ALBENIZ, Isaac	Mallorca
BACH, Johann Sebastian	Suite pour le luth, BWV 997: Prélude ou Gigue et Double
BROUWER, Leo	Canticum
DOWLAND, John	Fantaisie no.7, en mi majeur (p.ex. Sadanowsky, M.: John Dowland Sélection de 26 pièces pour luth, vol. 3, Ed. Billaudot, Paris)
FALLA, Manuel de	Homenaje
KOSHKIN, Nikita	The Doll with Blinking Eyes (Suite – The Prince's Toys)
PIAZZOLLA, Astor	Verano Porteno (Four Pieces, arr. Benitez) Ed. Chanterelle
SOR, Fernando	Introduction et variations sur l'air Marlborough, op.28
TÁRRAGA, Francisco	Capricho arabe, serenata
VILLA-LOBOS, Heitor	Schottisch-Chôro (Suite populaire brésilienne)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare classique

Division supérieure

Compétences souhaitées
Programme d'examen

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.¹⁾
2. L'objectif porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix, et notamment deux études ou œuvres à caractère technique.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles et d'époques différents. En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

Remarque :

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Guitare électrique

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 7
Division moyenne.....	p. 12
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 16
Division supérieure.....	p. 22



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare électrique

Division inférieure

1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, ...).
5. Techniques de base de la main droite :
 - Tenue correcte du plectre par la main droite
 - Jeu d'accords avec le plectre
 - Connaissance des articulations de base (legato, staccato, palm mute)
6. Techniques de base de la main gauche :
 - Tenue correcte de la main gauche
 - Initiation aux techniques de base : vibrato, bending, slide, pull off, hammer on
 - Articulations de base (legato, staccato)
 - Initiation aux éteintes
 - Initiation à la technique des barrés.
 - Exercices de changement de position
 - Initiation au jeu des harmoniques
7. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique. Connaître les accords majeurs et mineurs, de septième de dominante en 1^{ère} position ainsi que les power chords
8. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
9. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
10. Introduction à l'improvisation
11. Participer aux ensembles
12. Savoir manipuler en jouant les fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures, la gamme blues et 1 gamme mineure pentatonique, sur les six cordes sans cordes vides et selon une formule mélodique et rythmique au choix. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, la, ré ; mineures pentatonique et blues : la, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Epreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Les pièces peuvent être jouées en version originale, ou en version adaptée/simplifiée qui toutefois présente les caractéristiques principales de la pièce (riff, accompagnement, solo ...)

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

A) Morceaux / Études mélodiques

Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Ganapes, John	Recueil : Blues you can use
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

B) Accompagnements rythmiques

Beatles, The	Here, There, Everywhere
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Beatles, The	Get Back
Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Berry, Chuck	Johnny B Goode
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Hendrix, Jimmy	Hey Joe
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Oasis	Don't look back in anger
Queen	Crazy little thing called love

CATALOGUE D'OEUVRES

ACDC	Highway to hell
Adams, Bryan	Summer of ' 69
Adams, Bryan	It's only love
Beatles, The	Get back
Beatles, The	Here, There, Everywhere
Beatles, The	While my guitar gently weeps
Beatles, The	For no one
Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Beatstakes, The	Hand in hand
Berry, Chuck	Johnny B Goode
Cale, J.J.	Cocaine
CCR	Proud Mary
Clapton, Eric	Wonderful tonight
Clapton, Eric	I shot the sheriff
Cocker & Sebastian	Summer in the city
Deep Purple	Smoke on the water
Ganapes, John	Recueil: Blues you can use
Guns 'n Roses	Patience
Guns 'n Roses	Sweet child of mine
Hendrix, Jimmy	Hey Joe
Jet	Are you gonna be my girl
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Kravitz, Lenny	Always on the run
Leavitt, William G.	A modern method for guitar, Book 1
Metallica	Nothing else matters
Moore, Gary	Walking by myself
Nirvana	Smells like teen spirit
Nirvana	The man who sold the world
Oasis	Don't look back in anger
Pink Floyd	Another brick in the wall part 2
Pink Floyd	Wish you were here
Queen	Crazy little thing called love
REM	Losing my religion
Steppenwolf	Born to be wild
Van Halen	Runnin' with the Devil
Young, Neil	Heart of gold
ZZ Top	Give me all your lovin'



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare électrique

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, ...)
5. Développer le jeu de la main droite
 - Perfectionner l'attaque
 - Travailler et développer les techniques de la main droite (mute, harmoniques naturelles et artificielles, ...)
 - Initier
 - au jeu combiné plectre et doigts (hybrid picking)
 - au tapping
 - à l'utilisation du vibrato (whammy bar)
6. Développer le jeu de la main gauche
 - Acquérir une aisance dans les changements de position
 - Développer et différencier le vibrato et le glissando
 - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide et bending
 - Travailler et développer les formes du barré
 - Exercices d'extensions
 - Perfectionnement des éteintes
7. Travailler la vitesse en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes.
8.
 - Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
 - Introduire aux sept modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique
 - Connaître les accords à 3 et à 4 sons ainsi que les power chords
9. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
10. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
11. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
12. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures (en 5 positions) et 2 gammes mineures naturelles à développer sur les 6 cordes et sur tout le manche. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 2^e cycle (gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si ; mineures : sib, si, do, do#) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- Arpèges des 2 gammes imposées à jouer sur deux octaves ; les arpèges choisies par l'établissement peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V⁷ – I, II – V⁷ – I ...)
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national.

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail porte sur un morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

Les morceaux présentés aux deux épreuves doivent être accompagnés, soit par l'enseignant, un combo ou un accompagnement enregistré.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

A) Morceaux / Études mélodiques

Ganapes, John	Recueil : More Blues you can use
Santana	Black magic woman
Snidero, Jim	Easy jazz conception

B) Accompagnements rythmiques

Cream	Sunshine of your love
Dire Straits	Sultans of swing
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 2
Red Hot Chili Peppers	Under the bridge

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Boston	More than a feeling
Clapton, Eric	Layla
Metheny, Pat	Phase Dance
Moore, Gary	Still got the blues
Ram Jam	Black Betty
Red Hot Chili Peppers	Under the bridge
Santana	Samba Pa Ti
Snidero, Jim	Easy jazz conception
Van Halen	Ain't talking about love

CATALOGUE D'OEUVRES

ACDC	Rock'n Roll Ain't Noise Pollution
Beatles, The	Blackbird
Beatles, The	Penny Lane
Beck, Jeff	Cause we've ended as lovers
Beck, Jeff	Freeway Jam
Boston	More than a feeling
Clapton, Eric	After midnight
Clapton, Eric	Layla
Cream	Sunshine of your love
Deep Purple	Smoke on the water
Dire Straits	Sultans of swing
Eagles, The	Hotel California
Ganapes, John	Recueil: More blues you can use
Hendrix, Jimi	Hey Joe
Hotei, Tomayasu	Battle beyond honour and humanity
Jackson, Michael	Black or White
Jackson, Michael	Smooth criminel
Knack, The	My Sharona
Kravitz, Lenny	Always on the run
Leavitt, W.G.	Recueil: Etudes de "A modern method for guitar 1 and 2"
Leavitt, W.G.	Recueil: Melodic Rythms for guitar (Berklee)
Mc.Cartney, Paul	Live & let die
Metheny, Pat	Phase dance
Moore, Gary	Still got the blues
Police	Every breath you take
Police	Roxanne
Prince	Alphabet Street
Queen	Killer Queen
Queen	We are the champions
Ram Jam	Black Betty
Red Hot Chili Peppers	Under the bridge
Santana	Europa
Santana	Samba Pa Ti
Scorpions	Wind of change
Snidero, Jim	Recueil: Easy jazz conception
Steely Dan	Hey nineteen
Vai, Steve	Sisters
Van Halen	Ain't talking about love
Vaughan, Stevie Ray	Pride and Joy
ZZ Top	Rough Boy



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare électrique

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
 - Jeu combiné plectre et doigts
 - tapping
 - vibrato (whammy bar)
 - bending, jeu combiné tapping / bending
 - harmoniques naturelles et artificielles
 - perfectionnement des éteintes
 - initier et développer le « sweep picking »
 - open tuning
 - initiation au slide
2. Exercices d'improvisation sur des différents modes
3. Initiation à l'improvisation jazz
4. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, ...) en tant que soliste et accompagnateur
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
 - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
 - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
 - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation
6. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large
8. S'exprimer et se produire en public
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos:

- 1 étude au choix de l'enseignant avec gammes et arpèges (par exemple : William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 2 accompagnements rythmiques de styles différents au choix de l'enseignant

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 ou plusieurs morceaux au choix d'une durée totale de 10 minutes

Il est souhaitable que les œuvres choisies pour le programme d'examen soient de styles différents.

Détails d'exécution :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'imposé il peut se servir de la partition.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Pop & Rock

Dire Straits	Sultans of Swing
Hendrix, Jimi	Little Wing (original version)
Satriani, Joe	Always With Me Always With You
Satriani, Joe	Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't Stand The Weather
Vaughan, Stevie Ray	Riviera Paradise

Jazz

Latin

Dorham, Kenny Blue bossa

Funk/binaire

Zawinul, Joe Mercy, mercy, mercy

Modal

Hancock, Herbie Maiden Voyage



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare électrique

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division moyenne spécialisée, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3^e cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante, perfectionner les techniques entamées au cours du 2^e cycle :
 - Jeu combiné plectre et doigts
 - tapping
 - vibrato (whammy bar)
 - bending, jeu combiné tapping / bending
 - harmoniques naturelles et artificielles
 - perfectionnement des éteintes
 - initier et développer le "sweep picking"
 - open tuning
 - initiation au slide
5. Exercices d'improvisation sur des différents modes.
6. Initiation à l'improvisation jazz
7. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, ...) en tant que soliste et accompagnateur.
8. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
 - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
 - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
 - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation
9. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large.
11. Interpréter à première vue.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
15. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude avec gammes et arpèges au choix de l'enseignant
(par exemple: William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)
- 1 étude d'accords sous forme d'une mélodie harmonisée
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique au choix de l'enseignant

Un des morceaux doit être choisi obligatoirement d'un pool de 6 pièces déterminées au niveau national.

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 morceaux au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront dans des styles différents.

Détails d'exécution :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'une des études à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

Annexe 28 (Branche 1.3.2.15. – guitare électrique)

Guitare électrique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Giebels, Ron	Far away
Govan, Guthric	Sevens
Lage, Julian	Guitar Etude 1
Metheny, Pat	Have you heard
Timmons, Andy	Electric Gypsy
Vaughan, Stevie Ray	Hideaway

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Pop & Rock

Dire Straits	Sultans of Swing
Dream Theater	Die meisten Songs
Hendrix, Jimi	Little Wing (version Stevie Ray Vaughan)
Metheny, Pat	Have you heard
Petrucci, John	Damage Control
Petrucci, John	Lost without you
Petrucci, John	Glasgow Kiss
Satriani, Joe	Always With Me Always With You
Satriani, Joe	Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't Stand The Weather
Vaughan, Stevie Ray	Riviera Paradise

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III

The Real Easy Book Vol I, II

Annexe 28 (Branche 1.3.2.15. – guitare électrique)

Guitare électrique division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Standards

Gershwin, George	Summertime
Rodgers, Richard	Blue Moon
Simons, Seymour	All of me
Young, Victor	A weaver of dreams

Latin

Dorham, Kenny	Blue bossa
Henderson, Joe	Recordame
Jobim, Antonio Carlos	So danco samba
Jobim, Antonio Carlos	Look to the sky

Funk/binaire

Hancock, Herbie	Cantaloupe Island
Hebb, Bobby	Sunny
Silver, Horace	Song for my father
Zawinul, Joe	Mercy, mercy, mercy

Modal

Davis, Miles	So what
Hancock, Herbie	Maiden voyage
Hubbard, Freddie	Little Sunflower
Shorter, Wayne	Footprints



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare électrique

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
5. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
6. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
7. Analyser et comparer des interprétations différentes.
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Lectures et interprétations à première vue.
10. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

1) Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 25 à 35 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix. Une œuvre en trio (guitare, basse et drums) et une œuvre incorporant une partie improvisée doivent être intégrées dans le programme d'examen.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et des œuvres de styles et d'époques différents au choix, ainsi qu'un morceau composé par l'étudiant.

Le programme est accompagné par un combo.

En principe l'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

Remarque :

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Guitare basse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Hautbois

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 15
Division moyenne.....	p. 28
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 40
Division supérieure.....	p. 53



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances de base du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vitesse et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissance de base des doigtés auxiliaires et de certains doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- pratique de base du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrement correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances , tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix des respirations dans un contexte simple

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : "la musique est une activité sociale"

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- apprendre donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes majeures :

- les gammes avec 2 octaves complètes (do et ré) sont jouées de la tonique à la tonique sur 2 octaves
- les gammes qui n'ont pas 2 octaves complètes (sol et fa) montent jusqu'à la dominante, descendent jusqu'à la dominante en dessous et remontent vers la tonique (système logique et pareil pour toutes les gammes)

Gammes mineures :

- étendues sur une octave

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

les tierces et l'arpège brisé ne font pas partie du programme d'examen du 1^{er} cycle

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

programme de l'épreuve technique hautbois 1er cycle

schéma 1 pour les gammes de do majeur et ré majeur

tempo = 60-66

version janvier 2014

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

2



chromatique sur Do / chromatisch auf C



ou chromatique sur Do à l'octave / chromatisch auf C- obere Oktave



la mineur / a-moll



la mineur / a-moll



schéma 2 pour les gammes de fa majeur et sol majeur

Fa majeur / F-Dur

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

4

chromatique sur Fa / chromatisch auf F

A musical staff in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). It contains a chromatic scale starting on F4, moving up and then down. The notes are: F4, F#4, G4, G#4, A4, A#4, B4, Bb4, Ab4, Gb4, Fb4, E4, D4, C4. The scale is marked with a slur and an accent (^) over the final note. A breath mark (V) is placed above the staff at the end.

ré mineur / d-moll

A musical staff in treble clef with a key signature of two flats (B-flat, E-flat). It contains a chromatic scale starting on D4, moving up and then down. The notes are: D4, D#4, E4, E#4, F4, F#4, G4, G#4, Ab4, A#4, Bb4, B#4, C4, B4, A4, G4, F4, E4, D4. The scale is marked with a slur and an accent (^) over the final note. A breath mark (V) is placed above the staff at the end.

ré mineur / d-moll

A musical staff in treble clef with a key signature of two flats (B-flat, E-flat). It contains a chromatic scale starting on D4, moving up and then down. The notes are: D4, D#4, E4, E#4, F4, F#4, G4, G#4, Ab4, A#4, Bb4, B#4, C4, B4, A4, G4, F4, E4, D4. The scale is marked with a slur and an accent (^) over the final note. A breath mark (V) is placed above the staff at the end.

A musical staff in treble clef with a key signature of two flats (B-flat, E-flat). It contains a triplet exercise. The notes are: D4, E4, F4, G4, A4, B4, A4, G4, F4, E4, D4. The first four notes (D4, E4, F4, G4) are grouped as a triplet, and the last four notes (A4, B4, A4, G4) are grouped as a triplet. The exercise is marked with a slur and a breath mark (V) above the staff at the end.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Études mélodiques :

- Barret, A.** Etude n°2 Moderato en do majeur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
- Lacour, Guy** Etude n°15 Andantino en mi mineur
In : 50 Etudes faciles et progressives
Ed. Gérard Billaudot
- Wiedemann, Ludwig** Etude n°7 Andantino en sol mineur
In : 45 Etüden für Oboe
Ed. Breitkopf
- Kernen, Roland** Etude n°11 Himmelblau
In : Hören, Lesen & Spielen 2 : Solospielbuch ,
Ed. De Haske
- Brod, H.** Etude n° 3 Allegro en la mineur
In : Etudes et sonates pour hautbois
Ed. A. Leduc

Études techniques :

- Doemens, Bettina** Etude n°30 Allegro en do majeur
In : Oboenschule, Band 2
Ed. Schott
- Verroust, Stanislas** Etude n°8 Allegro en la mineur
In : 24 études mélodiques
Ed. Gérard Billaudot
- Harris, Paul** Etude n°22 Tango en la mineur
In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,
Faber Music

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

Hinke, Gustav

Etude n°43 Allegro con brio en ré majeur

In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,
Faber Music

Études de détaché :

Sous, Alfred

Etude n°4 Allegretto en ré majeur

In : Etüden für Oboe
Edition Peters

Van Beekum, Jan

Etude n°58 Scherzando en fa majeur

In : schalmei vol.2
Harmonia Hilversum

Pietzsch, Georg

Etude n°66 Andante con moto

In : G. Joppig : 100 leichte klassische Etüden für Oboe
Universal Edition

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Boyce, William	Gavotte et gigue Ed. Chester Music
Cui, César	« Orientale » In : Time Pieces for Oboe, vol 2 The Associated Board of the Royal Schools of Music
Dubois, Pierre-Max	Promenons nous dans l'hautbois Ed. Billaudot
Gabelles, Gustave	Aubade Ed. Billaudot
Grieg, Edouard	Solveig's Lied In : Let's play classic and folk Ed. Noetzedition
Pergolesi, Giovanni Battista	« Sicilienne » en mi mineur In : Oboe Music for Beginners Edito Musica Budapest ou « Sicilienne » en ré mineur (même morceau) In : Spielbuch 2 de B. Doemens / U.Maiwald Ed. Schott
Proust, Pascal	« Musardise » Ed. Billaudot
Telemann, Georg Philipp	« Sicilienne » en la majeur In : Dances of the baroque Era Edito Musica Budapest
Proust, Pascal	« Jardin d'automne » In : Amoroceaux , Ed Robert Martin

CATALOGUE GÉNÉRAL

Aerts, Hans	Badinage	Ed. Digital Music Print, Antwerpen
Albinoni, Tomaso	Concerto n°7 opus 6 en ré majeur	Ed. Boosey & Hawkes
Andriessen, Hendrik	Kleine Suite	Ed. Harmonia – Uitgave, Hilversum
Auric, Georges	Impromptu	Ed. Billaudot
Bach, Johann Sebastian	Gavotte	
	Oboe Music for Beginners	Edito Musica Budapest
Bartok, Béla	Ein Abend am Lande	EMB
Benedetto, Marcello	Largo et allegretto	Chester Music
Berthelot, René	Air pastoral	Editions Leduc
Bozza, Eugène	Air de vieille	Ed. Alphonse Leduc
Campra, André	Gavotte des bergers	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Chopin, Frédéric	Mazurka C-Dur	Stretta Music
Claude, Pascal	Reflets	Ed. M. Combre
Corbeel, Raymond	Alcanar	Editions Maurer
Corelli, Arcangelo/ Barbirolli, John	Concerto pour Hautbois et Cordes	Ed. Boosey & Hawkes
Cui, César	Orientale	The Associated Board of the Royal Schools of Musik
	Time Pieces for Oboe, vol 2	Metropolis
D'Hayer	Pastorale	Combre
Damase, J.M	Conte d'Hiver	Ed. J&W Chester London
Danzi, Franz	Larghetto	Leduc
Dautremer, Marcel	Air lointain	Les éditions ouvrières
Delalande, Michel-Richard	Symphonies pour les soupers du roi (extraits)	
	Danses du châle	Ed. Combre
Depelsenaire, J.M.	Scherzo	Ed. Boosey & Hawkes
Dillon, Robert	Berceuse	Editions Billaudot
Dournel, Roger	Promenons-nous dans l'hautbois	Billaudot
Dubois, Pierre-Max	Largo de la 9 ^e Symphonie	
Dvorak, Antonin	Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien
	Sonatine	Ed. Robert Martin
Emonet, Pierre	Marche et Menuet	Stretta Music
Fischer, Johann Gaspar Ferdinand	Pièce V	Ed. Alphonse Leduc
Franck, César	Aubade	Editions Billaudot
Gabelles, Gustave	Air d'Orphée	
Gluck, Christoph Willibald	Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien
	Nine Norwegian Folk-Songs	Oxford University Press
Grieg, Edward	Petite suite écossaise	Editions Maurer
Grillaert, O.	Concerto en sol mineur	Edition Molenaar
Hasse, Johann	Ten little studies	Oxford University Press
Jacob, Gordon		

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

Jacob, Gordon	Interludes (1,2,3)	Emerson
Jollet, Jean-Clément	Deux petits moments musicaux	Ed. Gérard Billaudot
Joubert, Claude-Henry	Dans mon grenier (10 pièces)	Zurfluh
Lacour, Guy	« Abel » le hautbois dormant	Ed. Gérard Billaudot
Ladrière, Alain	Tritos	Ed. Gérard Billaudot
Marcelin Emile	Andante et Musette	Ed. Alphonse Leduc
Mozart, Wolfgang Amadeus	La ci darem la mano	
	Second book (Craxton-Richardson)	Editions Faber Music
Mozart, Wolfgang Amadeus	Marche Turque	
	Let's play classic and folk	Noetzeledition
Mussorgsky, Modest	Prélude to Khovanshchina	MSM Music Publishers
Paubon, Pierre	Schalmey	Ed. Combre
Pergolesi, Giovanni Battista	Sicilienne en sol mineur,	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Pierné, Gabriel	Pièce en sol mineur	Ed. Voxman
Planel, Robert	Chanson romantique	Leduc
Purcell, Henry	Rondeau	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Rameau, Jean-Philippe	Danse des Sauvages R 2530 M	Ed. Robert Martin
Schubert, Franz	Gretchen am Spinnrade	
	Pièces classiques, vol 1	Ed. Gérard Billaudot
Strauss, Johann	Ouverture de la Chauve Souris	
	réf 5676 (extraits musicaux pour le solfège)	Ed. Gérard Billaudot
Vito-Delvaux, Berthe di	Chant d'automne	Bayard-Nizet
Wurmser, Lucien	Barcarolle	Andrieu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »

- l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la première mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- Trois études de caractère différent dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas ci-après.

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : si ♭ majeur, do majeur, ré majeur, mi ♭ majeur, mi majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : fa majeur, sol majeur, la ♭ majeur, la majeur

Gammes majeures :

doubles-croches détachées et liées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets : noire = 80

tierces liées par deux ou liées ; tempo : noire = 80

gamme chromatique en lié et en groupes de six (les doubles croches gardent même tempo) ; noire pointée = 53

Gammes mineures :

gamme mineure relative harmonique ; tempo : noire = 80

double-croches liées et détachées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets ; tempo : noire = 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix dont un mouvement rapide de concerto ou de sonate (répertoire baroque ou classique)
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1

programme de l'examen d'admission de la 1^{ère} mention en hautbois

♩ = 80

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato



Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows four groups of eighth notes, each marked with a '3' and a slur. The second staff shows two groups of eighth notes, each marked with a '3' and a slur. The piece ends with a fermata and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (V).

Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

Musical notation for tied thirds. The first staff shows eighth notes in pairs, with slurs connecting pairs across measures. The second staff shows sixteenth notes in pairs, also with slurs connecting pairs across measures. The piece ends with a fermata and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (V).

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows an ascending chromatic scale in groups of six notes, with slurs connecting groups across measures. The second staff shows a descending chromatic scale in groups of six notes, with slurs connecting groups across measures. The piece ends with a fermata and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (V).

la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato

♩ = 80

Musical notation for the A minor scale. The first staff shows the scale in a staccato style, with notes separated by slurs. The second staff shows the scale in a legato style, with notes connected by a long slur. The piece ends with a fermata and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (V).

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows four groups of eighth notes, each marked with a '3' and a slur. The second staff shows two groups of eighth notes, each marked with a '3' and a slur. The piece ends with a fermata and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (V).

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

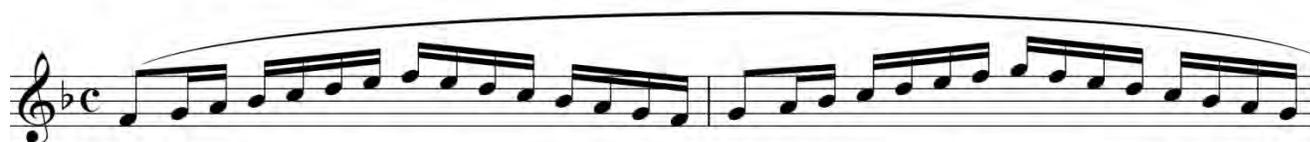
Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

Fa majeur / F-Dur

♩ = 80



Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

arpèges Fa majeur / F-Dur Arpeggien

Musical notation for F major arpeggios. The first staff shows a sequence of eighth-note triplets in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of eighth-note triplets in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Tierces / Terzen

Musical notation for tierces (thirds). The first staff shows a sequence of eighth-note pairs in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of eighth-note pairs in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = triton / Richtungswechsel auf dem Tritonus

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows a sequence of eighth-note groups in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of eighth-note groups in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows a sequence of eighth-note groups in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of eighth-note groups in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

ré mineur / d-moll

♩ = 80

Musical notation for D minor arpeggios. The first staff shows a sequence of eighth-note triplets in the right hand, starting on D4 and moving up to D5. The second staff shows a sequence of eighth-note triplets in the left hand, starting on D3 and moving up to D4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Musical notation for D minor arpeggios. The first staff shows a sequence of eighth-note triplets in the right hand, starting on D4 and moving up to D5. The second staff shows a sequence of eighth-note triplets in the left hand, starting on D3 and moving up to D4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triads. The first staff shows a sequence of eighth-note triplets in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of eighth-note triplets in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

annexe spéciale : la gamme chromatique de sib majeur

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in
schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

The image displays two staves of musical notation for a chromatic scale exercise. The first staff is in treble clef with a key signature of one flat (B-flat major). It shows an ascending chromatic scale from B-flat to B-natural, followed by a descending chromatic scale from B-natural to B-flat. The notes are grouped in six-note segments, and a large fermata is placed over the final notes of both the ascending and descending runs. The second staff continues the descending chromatic scale from B-flat down to B-flat two octaves lower. It also features a large fermata over the final notes, with a lambda symbol (Λ) and a v symbol (v) positioned above the final note. The tempo is indicated as ♩ = 53.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Études mélodiques :

Bach, J.S. Sinfonia de la cantate BWV 156 en fa majeur
In : Die schönsten Oboensoli aus den Kirchenkantaten
Ed. Bärenreiter BA 8153

Ferling, F.W. Etude no 11 en ré mineur
In : F.W.Ferling : 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

Roy, C. Eugène Etude no 30 en do majeur
In : 100 leichte klassische Etüden
Hrsg : Joppig / Universal Edition UE 17507

Sparke, Philippe Study No 12 Variatiions for cantabile playing
In : Superstudies 26 progressive studies
Anglo Music Press

Études techniques :

Blatt, F. Th. Etude No 10 en do majeur
In : 50 klassische Studien für Oboe Hrsg : Joppig
Universal Edition UE 17508

Lacour, G. Etude no 40 en ré majeur / Allegro moderato
In : Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2
Ed. Gérard Billaudot

Mazas, J. F. Etude no 64 en sol majeur / Polonaise
In : 80 Graded Studies for Oboe / Book Two
edited by John Davies and Paul Harris
Faber Music London

Verroust, S. Etude no 23 en sol majeur / Allegretto
In : S.Verroust : 24 études melodiques pour hautbois op.65, 2ième volume
Ed. Gérard Billaudot

Études de détaché :

- | | |
|----------------------|--|
| Ferling, F.W. | Etude no 14 en si mineur / Allegrissimo
In : F.W. Ferling : 18 Übungen für Oboe op.12
Universal Edition UE 17518 |
| Sous, Alfred | Etude no 24 en ré majeur / Presto
In : Alfred Sous , Etüden für Oboe
Ed. Peters EP8202 |
| Tulou, J.L | Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato
In: 80 Graded Studies for Oboe / Book Two
edited by John Davies and Paul Harris
Faber Music London |
| Wiedeman, L. | Etude no 39 en sol mineur / Allegretto quasi moderato
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel |

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

- | | |
|------------------------------|---|
| Nielsen, Carl | Two Fantasy Pieces for oboe and piano
Wilhem Hansen |
| Berthelot, René | Complainte et Salterelle
Henry Lemoine |
| Rowley, Alec | Pavan and Dance
Boosey & Hawkes |
| Hurd, Michael | Concerto da camera
Ed. Novello |
| Joubert, Claude Henri | Andante mafioso et Allegro pizzaiolo
Ed. Lafitan |
| Benoit, Peter | In de Welden
Ed . Peter Benoit Fonds Antwerpen / ISMLP |
| Clérisse, Robert | Pièce de concours
Billaudot |

CATALOGUE GÉNÉRAL**Concertos et sonates baroques et classiques**

Cimarosa, Domenico	Concerto	Boosey & Hawkes
Albinoni, Tomaso	Concerto en sol mineur op, 9 No 8 :Adagio - Allegro	musica rara
Albinoni, Tomaso	Concerto en ré mineur op 9 No 2 : Allegro e non presto (1er et 2ième mvts)	Edition Kneusslin
Marcello, Benedetto	Concerto en do mineur	Rob.Forberg
Marcello, Alessandro	Concerto en ré mineur	Schott
Besozzi, A.	Sonate en do majeur : Andante – Allegro	Chester
Fasch, J.	Concerto en sol mineur : Largo - Allegro	Sikorski
Donizetti, G	Sonate pour hautbois et piano	Edition Peters
Händel, G.F.	Sonate II en sol mineur	Alphonse Leduc
Händel, G.F.	Concerto no 3 en sol mineur : Grave - Allegro	Boosey & Hawkes
Händel, G.F.	Concerto no 1 en sib majeur	Boosey & Hawkes
Schaffrath	sonate en ré mineur (mouvements 1 et 2)	Heinrichshofen
Telemann, G. Ph.	Concerto en mi mineur : Allegro molto	Sikorski
Telemann, G. Ph.	Concerto en fa mineur Sicilienne - Allegro moderato	Molenaar
Telemann, G. Ph.	Sonate en mi mineur	Schott
Telemann, G. Ph.	Sonate en la mineur	Amadeus oder Bärenreiter
Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur Affetuoso - Allegro	Heinrichshofen
Klughardt, A.	Concertino op.18	Universal Edition Wien
Vivaldi , A.	Concerto en sib majeur RV 464	Ricordi
Alwyn, William	Sonata	Boosey & Hawkes
Bartok, B.	Ein Abend am Lande	Editio Musica Budapest
Bartok, B.	Drei Volkslieder	Editio Musica Budapest
Beethoven, L. van	Variationen über sur "La ci darem la mano"	Breitkopf
Cherubini, L.	Andantino in Oboe solos vol. 2	Chester
Damase, J.-M.	Interlude	Billaudot
Fargues, Ch.	Thème et variations (in : Oboe solos vol. 2)	Chester
Foret, Felicien	Grave et Allegro Giocoso	Billaudot
Gabriel-Marie	La Cinquantaine (in : Oboe solos)	Amsco music
Godard, Benjamin	Légende pastorale op.138	Amsco music
Head, Michael	Elegiac Dance	Boosey & Hawkes
Head, Michael	Rondo	Boosey & Hawkes

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)*Hautbois division inférieure 1^{ère} mention*

Labate, Bruno	Zephyrs	Amsco music
Luybaerts	Prologue et rythmes	Tyssens, Liège
Lysight	Sanguine extrait de 3 croquis	Van Kerckhoven
Nielsen, Carl	Two Fantasy Pieces for oboe and piano	Wilhem Hansen
Niverd, Lucien	Elegie	Bill.
Niverd, Lucien	Musette et tambourin	Andrieu
Niverd, Lucien	Musette et Tambourin	Billaudot
Piazolla, A.	Oblivion	Tonos Musikverlag
Walmisley, Th. A.	Allegro moderato de la sonatine pour htbs et piano	Schott
Arrieu, Claude	Impromptu	Alphonse Leduc



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :

- stabilité des jambes et du corps
- position correcte du buste, des épaules et des bras
- position correcte des poignets, mains et doigts

2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires :

- maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : **respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : **volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir

- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « master classes »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

arpèges de septième de dominante : noire = 80

tierces en double-croches : noire = 80

gamme chromatique en sextolets de double-croches liées : noire = 66

gamme en développée : noire = 92

Gammes mineures (harmonique):

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mi majeur, fa majeur

- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur : octave jusqu'à fa mineur ; quinte pour fa#, sol, sol# et la mineur

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1

par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato

♩ = 92



Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 92



Arpèges de 7^{ème} de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes

♩ = 80



Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

♩ = 80



chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 66

The musical notation consists of two staves. The first staff is in 2/4 time and features a chromatic scale starting on G4, moving up to G5. It is marked with a tempo of ♩ = 66 and includes fingerings (6) for the first, second, and third measures. The second staff continues the chromatic scale from G5 down to G3, also marked with fingerings (6) for the first, second, third, and fourth measures. A long slur covers the entire piece, indicating it should be played legato.

gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato
schéma : note de tourne = quinte

♩ = 92

The musical notation is on a single staff in common time (C). It shows a minor scale starting on G4, moving up to G5. The first four measures are marked with a tempo of ♩ = 92 and are played in a staccato style. The final two measures are played in a legato style. The notation includes various note values and accidentals to form the minor scale.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

The musical notation is on a single staff in common time (C). It features a series of broken arpeggios, each consisting of a triad of notes (root, third, fifth) played in a specific sequence. The arpeggios are broken across four measures, with each measure containing one or more groups of notes. The notes are beamed together to show their rhythmic relationship within each group.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 92



simile



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 66

The first system of music shows a chromatic scale in 2/4 time, starting on G4 and ending on G5. It is marked with a tempo of ♩ = 66. The scale is written in a single line with a slur over the entire passage. The notes are: G4, A4, B4, C5, D5, E5, F5, G5. The second system continues the scale from G5 down to G4, also with a slur. The notes are: G5, F5, E5, D5, C5, B4, A4, G4. The number '6' is written below the first note of each measure in both systems.

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

♩ = 92

The second system of music shows the F# minor scale in 2/4 time, starting on F#4 and ending on F#5. It is marked with a tempo of ♩ = 92. The scale is written in a single line with a slur over the entire passage. The notes are: F#4, G4, A4, B4, C5, D5, E5, F#5. The number '6' is written below the first note of each measure.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

The third system of music shows broken arpeggios in 2/4 time, starting on F#4 and ending on F#5. The notes are: F#4, G4, A4, B4, C5, D5, E5, F#5. The number '6' is written below the first note of each measure.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

La majeur / A -Dur gamme développée

♩ = 92



simile



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Études mélodiques :

- Bach, J.S.** Andante en do mineur de la passion selon St Matthieu BWV 244
« Ich will bei meinem Jesu wachen »
In : Bach-Studien für Oboe
Edition Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 5 en sol majeur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 19 en sol mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Wiedemann, L.** Etude / Romanze no 10 en do mineur
In : Wiedemann: 45 Etüden für Oboe
Edition Breitkopf

Études techniques :

- Blatt, F.Th.** Etude no 7 en sol majeur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Ferling, F.W.** Etude no 4 en la mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 28 en do mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Luft, Julius** Etude no 12 en sib mineur
In : Luft , Etüden
Edition Peters

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Arnold, Malcolm	Sonatina Ed. Lengnick
Bellini, Vincenzo	Concerto pour Hautbois en mib majeur Ed. Ricordi
Cimarosa, Domenico	Concerto pour Hautbois et cordes Boosey & Hawkes
Donizetti, G.	Sonate pour Hautbois et piano Ed. Peters
Duijck, Guy	Caprice op. 8 Ed. Andel
Grovez, Gabriel	Sarabande et Allegro Ed. Alphonse Leduc
Richter, Fr X	Concerto in F major Ed. N. Simrock
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur F VII No 10 Ed. Ricordi

CATALOGUE GÉNÉRAL

Albinoni, Tomaso	Concerto en sib majeur op. VII no.3	Boosey & Hawkes
Arnold, Malcolm	Sonatina	Lengnick
Bartock, Béla	Bagpipers-Three Folksongs- An evening in the village	EMB
Bellini, Vincenzo	Concerto mib majeur	Ricordi
Bozza, Eugène	Pastorale	Leduc
Britten, Benjamin	6 metamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Cimarosa, Domenico	Concerto en ut	Boosey & Hawkes
Dallier, H.	Fantaisie Caprice	Belwin Mills
Donizetti, G.	Sonate pour hautbois et piano	Peters
Duijck, Guy	Caprice pour hautbois et piano	Andel
Eichner, E.	Concerto in C Major	Oxford University Press
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Allegro	Alphonse Leduc
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur	Breitkopf
Hidas, Frigyes	Concerto en ré majeur	Ed. mus. Budapest
Hummel, J.N.	Adagio et variations op.102	Eulenburg/ Musica Rara
Jacob, Gordon	Sonatina	OUP
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Klughardt, August F.M.	Concertino op.18	Universal Edition
Krommer, Franz	Concerto in F major op. 52	Musica Rara
Lebrun, L. A.	Konzert no.1 d-moll	Schott
Lefebvre, Charles	Deux pièces pour hautbois	Durand
Malipiero, Francesco G.	Impromptu Pastoral	Alphonse Leduc
Paladilhhe, E.	Solo pour hautbois et piano	Ed. Molenaar
Pedrollo, A.	Concertino	Zanibon
Reicha, J.	Oboenkonzert F-dur	Eulenburg Zurich
Richter, Franz Xaver	Concerto in F major	N. Simrock
Rimsky-Korsakoff, N.	Variations	Boosey Hawkes
Rosetti, A.	Concerto do majeur	Peters
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Stamitz, C.	Concerto in C	Hans Sikorski Hamburg
Telemann, G. Ph	Sonate pour hautbois et piano en sol mineur	Breitkopf
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Wolf-Ferrari, E.	Idillio concertino opus 15	Ricordi



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

- a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
- 1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
 - stabilité des jambes et du corps
 - position correcte du buste, des épaules et des bras
 - position correcte des poignets, mains et doigts
 - 2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires
 - maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
 - approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase
- b. Développement de la technique propre à l'instrument :
- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
 - synchronisation entre la main gauche et la main droite
 - synchronisation de la langue et des doigts
 - connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
 - pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
 - recherche de la qualité sonore
 - travail conséquent de l'aigu et du suraigu
 - travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
 - travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
 - développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
 - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse
 - initiation aux techniques de musique contemporaines (Flutterzunge, sons multiples, bisbigliandi, glissandi, etc....)

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : **respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : **volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir

- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- intégration du savoir acquis dans d'autres branches (harmonie, histoire de la musique, analyse..)
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre
- l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté
- savoir mener une répétition d'un groupe d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

- doubles-croches liées et détachées : noire = 104
- arpèges brisés : noire = 104
- arpèges de septième de dominante : noire = 92
- tierces en double-croches : noire = 92
- gamme chromatique en sextolets de double-croches liées : noire = 72
- gamme en développée : noire = 104

Gammes mineures (harmonique) :

- doubles-croches liées et détachées : noire = 104
- arpèges brisés : noire = 104

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : lab majeur, la majeur
- schéma 1 ou 2 au choix : applicable à : fa# majeur, sol majeur
- note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
 - octave jusqu'à fa mineur
 - octave ou quinte jusqu'à sol mineur
 - quinte pour sol# mineur et la mineur

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1*par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato*

♩ = 104

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

♩ = 104

*Arpèges de 7ième de dominante / version : note de tourne = quinte*

♩ = 92

*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

♩ = 92



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 72

Two staves of music in 2/4 time. The first staff shows an ascending chromatic scale from G4 to D5, with six sixteenth-note groups marked with a '6' and a slur. The second staff shows a descending chromatic scale from D5 to G4, also with six sixteenth-note groups marked with a '6' and a slur. The entire exercise is marked with a large slur and a crescendo hairpin.

gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato
schéma : note de tourne = quinte

♩ = 104

One staff of music in common time. It features a minor scale exercise with eighth notes. The first half is marked with a slur and a hairpin, indicating a legato section. The second half is marked with a hairpin, indicating a staccato section. The exercise concludes with a final note marked with a fermata.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104

One staff of music in common time. It features a broken arpeggio exercise with eighth notes. The exercise is marked with a hairpin, indicating a crescendo. The notes are grouped in pairs with slurs, and the exercise concludes with a final note marked with a fermata.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 104

The musical score consists of eight staves of music. The first two staves show the scale in eighth notes, with slurs under the first four and last four measures. The third and fourth staves show the scale in sixteenth notes, also with slurs. The fifth staff continues with sixteenth notes and includes the instruction "simile" below it. The sixth and seventh staves continue the sixteenth-note pattern. The eighth staff concludes the exercise with a final cadence in C major, marked with a double sharp sign (##) at the end of the line.

schéma 2

par exemple : La majeur en détaché et en lié / A-Dur staccato und legato

♩ = 104



Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104



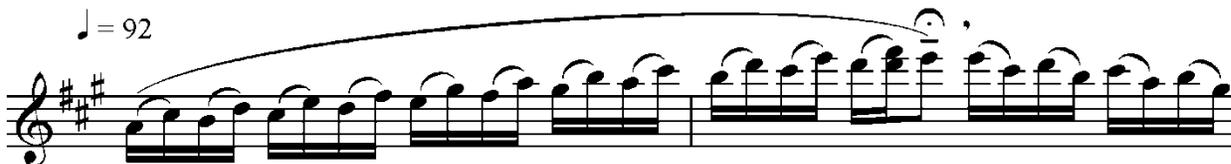
Arpège de 7^{ème} de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes

♩ = 92



Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

♩ = 92



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 72

Two staves of music in 2/4 time, marked *chromatique en lié / chromatisch im legato* with a tempo of ♩ = 72. The first staff contains two measures of sixteenth-note chromatic runs, each marked with a '6' below the staff. The second staff contains four measures of similar runs, also marked with '6', followed by a whole rest and a key signature change to three sharps (F#, C#, G#).

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

♩ = 104

One staff of music in 2/4 time, marked *fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato* with a tempo of ♩ = 104. The piece is in F# minor (three sharps). It consists of a single measure of sixteenth-note runs, alternating between staccato and legato articulation.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104

One staff of music in 2/4 time, marked *Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien* with a tempo of ♩ = 104. The piece is in F# minor. It consists of a single measure of broken arpeggios, alternating between staccato and legato articulation.

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

One staff of music in 2/4 time, marked *fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato*. The piece is in F# minor. It consists of a single measure of sixteenth-note runs, alternating between staccato and legato articulation.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

One staff of music in 2/4 time, marked *Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*. The piece is in F# minor. It consists of a single measure of broken arpeggios, alternating between staccato and legato articulation.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

La majeur / A -Dur gamme développée

♩ = 104



simile



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Études mélodiques :

- Bach, J.S.** Adagio et Allegretto de la cantate BWV 202 en fa majeur
"Weichet nur , betrübte Schatten"
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Bach, J.S.** Adagio assai et Andante de la cantate BWV 21
"Ich hatte viel Bekümmernis"
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 1 en do majeur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 27 en do mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

Études techniques :

- Ferling, F.W.** Etude no 27 en mi mineur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Schmitt , Hans** Etude no 50 en fa majeur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Luft, Julius** Etude no 6 en sol mineur
In : Luft , Etüden
Ed. Peters
- Besozzi, Carl** Etude no 13 en do mineur
In 28 études pour le hautbois
édités par Jaap Stotijn / Ed. Molenaar

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Bach, Johann Sebastian	Concerto en fa majeur Ed. Sikorski
Britten, Benjamin	6 Métarmorphoses pour hautbois solo Boosey & Hawkes
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Ed. Breitkopf
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur Opus 52 Musica Rara
Lebrun, August	Concerto en ré mineur Ed. Schott
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate op.21 pour hautbois et piano Ed. Durand
Schumann, Robert	Trois Romances op.94 Ed. Breitkopf, Henle

CATALOGUE GÉNÉRAL

Bach, Carl Philipp E.	Concerto en mib majeur	Sikorski
Bach, Johann Sebastian	Concerto en ré mineur	Kunzelmann
Bach, Johann Sebastian	Concerto en sol mineur	Breitkopf
Bach, Johann Sebastian	Concerto en fa majeur	Schott
Bitsch, Marcel	Suite Française	Leduc
Britten, Benjamin	Temporal Variations	Faber
Britten, Benjamin	6 Métamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Damase, Jean-Michel	Rhapsodie/ Méandres	Henry Lemoine
Dittersdorf	Concerto en do majeur	Breitkopf
Eben, Petr	Sonate pour hautbois et piano	Ed. Panton, Prag
Eder, Helmut	Tre Pezzi espressivi	Bärenreiter
Fischer, J.C.	Concerto no 2 en mib majeur	Breitkopf
Francaix, Jean	L'horloge de flore	Ed. Mus. Transatlant.
Goossens, Eugène	Concerto	Leduc
Händel, Georg Friedrich	Trois Sonates	Nova
Haydn, Joseph	Concerto	Breitkopf
Hindemith, Paul	Sonate pour hautbois et piano	Schott
Hummel, J.N.	Introduction, thème et variations	Musica Rara/Eulenburg
Ibert, J.	Symphonie concertante	Alphonse Leduc
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Kalliwoda, J.W.	Morceau de salon	Nova Music
Kalliwoda, J.W.	Concertino op.110	Musica Rara
Kirnberger, J.Ph.	Sonate B-dur	Sikorski
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op. 52	Musica Rara
Lacour, Guy	Résonnez Musette	Billaudot
Le Boucher, Maurice	Fantaisie concertante	Alphonse Leduc
Lebrun, L.A.	Concerto en ré mineur	Schott
Maugüé, J.M.L.	Pastorale	Billaudot
Molique, Bernard	Concertino	Breitkopf & Härtel
Mozart, W.A. (attrib.)	Concerto en mib majeur	Schmidt Heilbronn
Pierné, Paul	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Ponchielli	Capriccio	Amadeus
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano	Chester Music
Raynal, Gilles	Sonate op.21	Billaudot
Rietz, Julius	Concert piece op. 33	Musica Rara
Rivier, Jean	Concerto	Ed. Mus. Transatlant.
Ropartz, Guy	Pastorale et Danses	Edwin Kalmus
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Saint-Saëns, Camille	Sonate pour hautbois et piano	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Sehlabach, Erich	Kammermusik op.105	Möseler
Semler-Collery, Jules	Cantilène et petit divertissement	Max Eschig
Takács, Jenő	Sonata missoulana	Doblinger
Tiêt, Ton-That	Cinq pièces	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Sonate en do mineur	Schott
Vivaldi, Antonio	Concerto no.5 en fa majeur	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Williams, R. Vaughan	Concerto	Oxford University Press



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroulera sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Bozza, Eugène	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Bréville, P. de	Sonatine	Salabert
Crusell, B.H.	Divertimento C-Dur op.9	Sikorski
Dutilleux, Henri	Sonate pour hautbois et piano	Alphonse Leduc
Kalliwoda, J.W.	Morceau de Salon op.228	Nova Music
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op 52	Musica Rara
Lebrun, L.A.	Konzert n°1 d-moll	Schott
Poulenc, Francis	Sonata	Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf, Henle
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Musica Rara
Williams, R.Vaughan	Concerto	Oxford University Press

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 6
Division moyenne.....	p. 10
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 14
Division supérieure.....	p. 18



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare basse

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool de pièces
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off ...)
5. Savoir exécuter correctement un "groove" du point de vue rythmique et dynamique.
6. a. Techniques de base de la main droite :
 - Tenue correcte de la main
 - Connaissance des attaques élémentaires avec les doigts i, m et m, i
 - Connaissance des articulations de base (legato, portato, staccato)
 - Initiation aux « dead notes »
- b. Techniques de base de la main gauche :
 - Tenue correcte de la main gauche
 - Initiation aux techniques de base : slide, pull off, hammer on.
 - Articulations de base (legato, staccato)
 - Initiation aux éteintes
 - Exercices de changement de position
 - Initiation au jeu des harmoniques
 - Initiation aux « dead notes »
7. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique
8. Connaître la structure des accords de base et savoir suivre une grille d'accords simple
9. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
10. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
11. Introduction à l'improvisation
12. Participer aux ensembles

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures, la gamme blues et 1 gamme mineure pentatonique, sur les quatre cordes sans cordes vides et selon une formule mélodique et rythmique au choix. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, la, ré ; mineures pentatonique et blues : la, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool de pièces déterminé au niveau national.

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

Remarque :

Les pièces peuvent être jouées en version originale, si possible, ou en version adaptée / simplifiée qui toutefois présente les caractéristiques principales de la pièce (riff, accompagnement, solo ...)

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

POOL DE PIÈCES pour l'examen de fin de cycle

Beatles, The	Drive my car
Beatles, The	Penny Lane
Black Crowes, The	Hard to handle
Dire Straits	Sultans of swing
Hendrix, Jimi	Fire
Lewis, Jerry Lee	Great balls of fire
Queen	Under Pressure
Red Hot Chili Peppers	Californication

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Beatles, The	Day tripper
Eagles, The	Hotel California
Lewis, Jerry Lee	Great balls of fire
Queen	Under Pressure
Red Hot Chili Peppers	Californication
Rolling Stones, The	Brown Sugar

CATALOGUE D'OEUVRES

Beatles, The	Drive my car
Beatles, The	Penny Lane
Black Crowes, The	Hard to handle
Dire Straits	Sultans of swing
Dylan, Bob	Like a rolling stone
Hendrix, Jimi	Fire
Hendrix, Jimi	Manic depression
Morissette, Alanis	You oughta know
Berry, Chuck	Surfin` U.S.A
Oasis	Don`t look back in anger
Queen	Kind of magic
Red Hot Chili Peppers	Scar tissue
Red Hot Chili Peppers	Apache Rose Peacock
Red Hot Chili Peppers	Californication
Stevens, Cat	Wild world
Who, The	I can see for miles



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare basse

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, slap, pop...)
5. Développer le jeu de la main droite
 - Perfectionner l'attaque.
 - Jeu avec plectre
 - Initier à
 - double stops
 - slapping et popping
 - tapping
 - accords plaqués avec p, i et m
6. Développer le jeu de la main gauche
 - Acquérir une aisance dans les changements de position
 - Développer et différencier le vibrato et le glissando
 - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide
 - Exercices d'extensions
 - Perfectionnement des éteintes et des "dead notes"
 - Travailler et développer le jeu des harmoniques
 - Introduire à la basse à cinq cordes
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes
8.
 - Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
 - Introduire aux modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique.
9. Développer les facultés de déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
10. Savoir développer une ligne de basse préparée ou improvisée.
11. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
12. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
13. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble
14. Prendre conscience du rôle spécifique de la basse dans un ensemble

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures (en 5 positions) et 2 gammes mineures naturelles à développer sur les 4 cordes et sur tout le manche. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la première mention (gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si ; mineures : sib, si, do, do#) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Arpèges des 2 gammes imposées par l'établissement à jouer sur deux octaves ; les arpèges peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V⁷ – I, II – V⁷ – I ...)
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement (bass comping) à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool de pièces déterminé au niveau national.

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail portera sur un morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

Les morceaux présentés aux deux épreuves doivent être accompagnés, soit par l'enseignant, un combo ou un accompagnement enregistré.

POOL DE PIÈCES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Brown, James	I feel good
Chic	Freak out
Metallica	Master of puppets
Skynyrd, Lynyrd	Free Bird
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't stand the weather
Who, The	My Generation

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Bowie, David	Space Oddity
Gang, James	Funk Nr 49
Hendrix, Jimi	Spanish Castle Magic
No Doubt	Don't Speak
Red Hot Chili Peppers	Naked In The Rain
Skynyrd, Lynyrd	Free Bird
Wonder, Stevie	Sir Duke

CATALOGUE D'OEUVRES

Chic	Freak out, Everybody Dance, Good Times
Brown, James	Sex Machine, Cold Sweat, I Feel Good
Bruce, Jack	Recueil: The Blues Bass
Groce, David C.	Recueil: Improvising Rock Bass
Dömling, Norbert	Recueil: E Bass Flagoletts
Hal, Leonard	Recueil: Bass TAB White Pages
Hendrix, Jimi	All Along The Watchtower
Metallica	Master of Puppets
Queen	Staying Power
Red Hot Chili Peppers	Blood, Sugar, Sex, Magic (double stops)
Red Hot Chili Peppers	By the way (cinq cordes)
Red Hot Chili Peppers	Backwoods (Slap pop)
Snidero, Jim	Recueil: Easy jazz conception (for bass)
Steely, Dan	Bodhishattva
Steely, Dan	Peg
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't stand the weather
Vaughan, Stevie Ray	Pride and Joy
Tower of Power	Soul with a capital S
Weigert, Dave	Recueil: Workshop for drum & bass
Who, The	My Generation
Wolk, Tom	Recueil: Rock Riffs für Bass



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare basse

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. La division moyenne approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
 - jeu avancé de la main droite (slap, tapping, ...)
 - harmoniques naturelles et artificielles
 - perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
 - étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Patituci, Richard Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCartney, Rocco Prestia, Bootsy Collins, James Jamerson...
2. Exercices d'improvisation sur différents modes.
3. Initiation à l'improvisation dans différents styles.
4. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires en général) en tant qu'accompagnateur et soliste.
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos étudiés :
 - connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que de tous les modes ecclésiastiques
 - connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
 - connaissance de grilles d'accompagnement avancées
 - connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
6. Développement des facultés de déchiffrage et de la mémorisation.
7. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.
8. S'exprimer et se produire en public.
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude avec gammes et arpèges (p. ex. extrait des suites pour violoncelle seul de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse) au choix de l'enseignant
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 2 accompagnements improvisés sur des grilles d'accords, dans des styles différents au choix de l'enseignant

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'étude à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Pop & Rock

Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)
Cream	Crossroads (bs. : Jack Bruce)
Beatles	Something (bs. :Paul McCartney)

Funk

Red Hot Chili Peppers	Higher Ground (version des RHCP) (bs. : Flea)
Tower of Power	Soul Vaccination (bs.: Rocco Prestia)
The Chicken	Jaco Pastorius (bs.)

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III

The Real Easy Book Vol I, II

George Gerschwin	Summertime
S. Simons, Gerald Marks	All of me
Joe Henderson	Recordame

Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)

Honk	
Brass Machine	
Tiger of San Pedro	
Toto Greatest Hits	(arrangement spécifique)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 29 (Branche 1.3.2.16. – guitare basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare basse

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division moyenne spécialisée, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Perfectionnement du jeu des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondissement des techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante, perfectionnement des techniques entamées au cours du 2^e cycle :
5. Jeu avancé de la main droite (slap, tapping, double thumbing, ...)
6. Harmoniques naturelles et artificielles
7. Perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
8. Étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Patituci, Richard Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCartney, Rocco Prestia, Bootsy Collins, James Jamerson...
9. Exercices d'improvisation sur différents modes.
10. Initiation à l'improvisation (accompagnement avancé, solos).
11. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires en général) en tant qu'accompagnateur et soliste.
12. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos étudiés :
13. Connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques
14. Connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
15. Connaissance de grilles d'accompagnement avancées
16. Connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
17. Développement des facultés de déchiffrage et de mémorisation.
18. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.
19. Interprétation à première vue.
20. S'exprimer et se produire en public.
21. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
22. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
23. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée.
24. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude avec gammes et arpèges (p. ex. un extrait des suites pour violoncelle de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse) au choix de l'enseignant
- 1 étude incluant des éléments de jeu de « double stops », d'accords et d'harmoniques sous forme d'une mélodie harmonisée (p. ex. Portrait of Tracy, Teen Town de J. Pastorius ; Bass Extremes de V. Wooten et de S. Bailey)
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 1 accompagnement improvisé sur une grille d'accords

Un des morceaux doit être choisi obligatoirement du pool de pièces déterminées au niveau national

Epreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 morceaux au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'étude à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

POOL DE PIÈCES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Börgmann, Matthias	Night Visit
Miller, Marcus	Power
Pastorius, Jaco	Portrait of Tracy
Pastorius, Jaco	Teen Town
Red Hot Chili Pepper	Around the World
Tower of Power	What is hip

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Pop & Rock

Porcupine Tree	Blackest Eyes (bassiste : Colin Edwin)
Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Dream Theater	Erotomania (bs. :John Myung)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)

Funk

Red Hot Chili Peppers	Aeroplane (entre autres) (bs. : Flea)
Tower of Power	What is hip (ou Soul Vaccination) (bs.: Rocco Prestia)
Jaco Pastorius	Come on come over (bs. Jaco Pastorius)
Marvin Gaye	What's going on ? (bs. : James Jamerson)
Brecker Brothers	Some Skunk funk (bs. Neil Jason)

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III

The Real Easy Book Vol I, II

Davis, Miles	So what
Shorter, Wayne	Footprints
Chick Corea	Spain

Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)

Honk	
Brass Machine	
Tiger of San Pedro	
"Toto Greatest Hits"	(arrangement spécifique)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Guitare basse

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
5. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
6. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
7. Analyser et comparer des interprétations différentes.
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Lectures et interprétations à première vue.
10. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 25 à 35 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix. Une œuvre en formation réduite (p.ex. en trio avec guitare, basse et drums) ainsi qu'une partie d'accompagnement improvisé et un solo de basse accompagné doivent être intégrés dans le programme d'examen.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend des œuvres imposées au niveau national et de styles et d'époques différents, ainsi qu'un morceau composé par l'étudiant.

Le programme est accompagné par un combo.

L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

Remarque :

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Hautbois

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 15
Division moyenne.....	p. 28
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 40
Division supérieure.....	p. 53



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances de base du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vitesse et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissance de base des doigtés auxiliaires et de certains doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- pratique de base du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrement correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances , tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix des respirations dans un contexte simple

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : "la musique est une activité sociale"

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- apprendre donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes majeures :

- les gammes avec 2 octaves complètes (do et ré) sont jouées de la tonique à la tonique sur 2 octaves
- les gammes qui n'ont pas 2 octaves complètes (sol et fa) montent jusqu'à la dominante, descendent jusqu'à la dominante en dessous et remontent vers la tonique (système logique et pareil pour toutes les gammes)

Gammes mineures :

- étendues sur une octave

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

les tierces et l'arpège brisé ne font pas partie du programme d'examen du 1^{er} cycle

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

programme de l'épreuve technique hautbois 1er cycle

schéma 1 pour les gammes de do majeur et ré majeur

tempo = 60-66

version janvier 2014

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

2



chromatique sur Do / chromatisch auf C



ou chromatique sur Do à l'octave / chromatisch auf C- obere Oktave



la mineur / a-moll



la mineur / a-moll



schéma 2 pour les gammes de fa majeur et sol majeur

Fa majeur / F-Dur

Two staves of musical notation in F major (one flat). The first staff shows a sequence of eighth-note patterns with slurs and accents. The second staff continues the sequence with a long slur over the entire line and accents at the end.

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Two staves of musical notation featuring triplet arpeggios. The first staff has four groups of triplets, each marked with a '3' and a slur. The second staff continues with two more groups of triplets, also marked with '3' and slurs. Accents and breath marks are present.

Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter

Five staves of musical notation for the 'Fa majeur en développée' exercise. The first two staves show a continuous eighth-note scale. The third staff includes a breath mark and an accent. The fourth and fifth staves continue the eighth-note scale with various slurs and accents.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

4

chromatique sur Fa / chromatisch auf F

Musical staff showing a chromatic scale exercise in treble clef, starting on F4 and ending on F5. The scale is marked with a slur and includes dynamic markings ^ and v.

ré mineur / d-moll

Musical staff showing a chromatic scale exercise in D minor (ré mineur / d-moll) in treble clef, starting on D4 and ending on D5. The scale is marked with a slur and includes dynamic markings ^ and v.

ré mineur / d-moll

Musical staff showing a chromatic scale exercise in D minor (ré mineur / d-moll) in treble clef, starting on D4 and ending on D5. The scale is marked with a slur and includes dynamic markings ^ and v.

Musical staff showing a triplet exercise in D minor (ré mineur / d-moll) in treble clef, starting on D4 and ending on D5. The exercise consists of four groups of three eighth notes, each marked with a '3' and a slur.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Études mélodiques :

- Barret, A.** Etude n°2 Moderato en do majeur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
- Lacour, Guy** Etude n°15 Andantino en mi mineur
In : 50 Etudes faciles et progressives
Ed. Gérard Billaudot
- Wiedemann, Ludwig** Etude n°7 Andantino en sol mineur
In : 45 Etüden für Oboe
Ed. Breitkopf
- Kernen, Roland** Etude n°11 Himmelblau
In : Hören, Lesen & Spielen 2 : Solospielbuch ,
Ed. De Haske
- Brod, H.** Etude n° 3 Allegro en la mineur
In : Etudes et sonates pour hautbois
Ed. A. Leduc

Études techniques :

- Doemens, Bettina** Etude n°30 Allegro en do majeur
In : Oboenschule, Band 2
Ed. Schott
- Verroust, Stanislas** Etude n°8 Allegro en la mineur
In : 24 études mélodiques
Ed. Gérard Billaudot
- Harris, Paul** Etude n°22 Tango en la mineur
In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,
Faber Music

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

Hinke, Gustav

Etude n°43 Allegro con brio en ré majeur

In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,
Faber Music

Études de détaché :

Sous, Alfred

Etude n°4 Allegretto en ré majeur

In : Etüden für Oboe
Edition Peters

Van Beekum, Jan

Etude n°58 Scherzando en fa majeur

In : schalmei vol.2
Harmonia Hilversum

Pietzsch, Georg

Etude n°66 Andante con moto

In : G. Joppig : 100 leichte klassische Etüden für Oboe
Universal Edition

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Boyce, William	Gavotte et gigue Ed. Chester Music
Cui, César	« Orientale » In : Time Pieces for Oboe, vol 2 The Associated Board of the Royal Schools of Music
Dubois, Pierre-Max	Promenons nous dans l'hautbois Ed. Billaudot
Gabelles, Gustave	Aubade Ed. Billaudot
Grieg, Edouard	Solveig's Lied In : Let's play classic and folk Ed. Noetzedition
Pergolesi, Giovanni Battista	« Sicilienne » en mi mineur In : Oboe Music for Beginners Edito Musica Budapest ou « Sicilienne » en ré mineur (même morceau) In : Spielbuch 2 de B. Doemens / U.Maiwald Ed. Schott
Proust, Pascal	« Musardise » Ed. Billaudot
Telemann, Georg Philipp	« Sicilienne » en la majeur In : Dances of the baroque Era Edito Musica Budapest
Proust, Pascal	« Jardin d'automne » In : Amoroceaux , Ed Robert Martin

CATALOGUE GÉNÉRAL

Aerts, Hans	Badinage	Ed. Digital Music Print, Antwerpen
Albinoni, Tomaso Andriessen, Hendrik	Concerto n°7 opus 6 en ré majeur Kleine Suite	Ed. Boosey & Hawkes Ed. Harmonia – Uitgave, Hilversum Ed. Billaudot
Auric, Georges Bach, Johann Sebastian	Impromptu Gavotte Oboe Music for Beginners	Edito Musica Budapest EMB Chester Music Editions Leduc Ed. Alphonse Leduc
Bartok, Béla Benedetto, Marcello Berthelot, René Bozza, Eugène Campra, André	Ein Abend am Lande Largo et allegretto Air pastoral Air de vielle Gavotte des bergers Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest Stretta Music Ed. M. Combre Editions Maurer Ed. Boosey & Hawkes The Associated Board of the Royal Schools of Musik Metropolis Combre Ed. J&W Chester London Leduc Les éditions ouvrières
Chopin, Frédéric Claude, Pascal Corbeel, Raymond Corelli, Arcangelo/ Barbirolli, John Cui, César	Mazurka C-Dur Reflets Alcanar Concerto pour Hautbois et Cordes Orientale Time Pieces for Oboe, vol 2	Edito Musica Budapest Stretta Music Ed. M. Combre Editions Maurer Ed. Boosey & Hawkes The Associated Board of the Royal Schools of Musik Metropolis Combre Ed. J&W Chester London Leduc Les éditions ouvrières
D'Hayer Damase, J.M Danzi, Franz Dautremer, Marcel Delalande, Michel-Richard	Pastorale Conte d'Hiver Larghetto Air lointain Symphonies pour les soupers du roi (extraits)	Ed. Combre Ed. Boosey & Hawkes Editions Billaudot Billaudot
Depelsenaire, J.M. Dillon, Robert Dournel, Roger Dubois, Pierre-Max Dvorak, Antonin	Danses du châle Scherzo Berceuse Promenons-nous dans l'hautbois Largo de la 9 ^e Symphonie Universal Oboen Album Sonatine	Ed. Combre Ed. Boosey & Hawkes Editions Billaudot Billaudot
Emonet, Pierre Fischer, Johann Gaspar Ferdinand Franck, César Gabelles, Gustave Gluck, Christoph Willibald	Marche et Menuet Pièce V Aubade Air d'Orphée Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien Ed. Robert Martin Stretta Music Ed. Alphonse Leduc Editions Billaudot
Grieg, Edward Grillaert, O. Hasse, Johann Jacob, Gordon	Nine Norwegian Folk-Songs Petite suite écossaise Concerto en sol mineur Ten little studies	Universal Edition A.G. Wien Oxford University Press Editions Maurer Edition Molenaar Oxford University Press

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{er} cycle

Jacob, Gordon	Interludes (1,2,3)	Emerson
Jollet, Jean-Clément	Deux petits moments musicaux	Ed. Gérard Billaudot
Joubert, Claude-Henry	Dans mon grenier (10 pièces)	Zurfluh
Lacour, Guy	« Abel » le hautbois dormant	Ed. Gérard Billaudot
Ladrière, Alain	Tritos	Ed. Gérard Billaudot
Marcelin Emile	Andante et Musette	Ed. Alphonse Leduc
Mozart, Wolfgang Amadeus	La ci darem la mano	
	Second book (Craxton-Richardson)	Editions Faber Music
Mozart, Wolfgang Amadeus	Marche Turque	
	Let's play classic and folk	Noetzeledition
Mussorgsky, Modest	Prélude to Khovanshchina	MSM Music Publishers
Paubon, Pierre	Schalmey	Ed. Combre
Pergolesi, Giovanni Battista	Sicilienne en sol mineur,	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Pierné, Gabriel	Pièce en sol mineur	Ed. Voxman
Planel, Robert	Chanson romantique	Leduc
Purcell, Henry	Rondeau	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Rameau, Jean-Philippe	Danse des Sauvages R 2530 M	Ed. Robert Martin
Schubert, Franz	Gretchen am Spinnrade	
	Pièces classiques, vol 1	Ed. Gérard Billaudot
Strauss, Johann	Ouverture de la Chauve Souris	
	réf 5676 (extraits musicaux pour le solfège)	Ed. Gérard Billaudot
Vito-Delvaux, Berthe di	Chant d'automne	Bayard-Nizet
Wurmser, Lucien	Barcarolle	Andrieu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »

- l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la première mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- Trois études de caractère différent dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas ci-après.

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : si ♭ majeur, do majeur, ré majeur, mi ♭ majeur, mi majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : fa majeur, sol majeur, la ♭ majeur, la majeur

Gammes majeures :

doubles-croches détachées et liées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets : noire = 80

tierces liées par deux ou liées ; tempo : noire = 80

gamme chromatique en lié et en groupes de six (les doubles croches gardent même tempo) ; noire pointée = 53

Gammes mineures :

gamme mineure relative harmonique ; tempo : noire = 80

double-croches liées et détachées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets ; tempo : noire = 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix dont un mouvement rapide de concerto ou de sonate (répertoire baroque ou classique)
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1

programme de l'examen d'admission de la 1^{ère} mention en hautbois

♩ = 80

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato



Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows a sequence of four triplet eighth notes ascending and then descending. The second staff shows a triplet of eighth notes followed by a triplet of quarter notes, both ascending and then descending. The piece ends with a fermata and a final note.

Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

Musical notation for tied thirds. The first staff shows eighth notes in pairs, with the second note of each pair tied to the first, creating a legato effect. The second staff shows a similar pattern with quarter notes. The piece ends with a fermata and a final note.

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows an ascending chromatic scale in groups of six eighth notes. The second staff shows a descending chromatic scale in groups of six eighth notes. The piece ends with a fermata and a final note.

la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato

♩ = 80

Musical notation for the A minor scale. The first staff shows the scale in a staccato style. The second staff shows the scale in a legato style. The piece ends with a fermata and a final note.

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows a sequence of four triplet eighth notes ascending and then descending. The second staff shows a triplet of eighth notes followed by a triplet of quarter notes, both ascending and then descending. The piece ends with a fermata and a final note.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

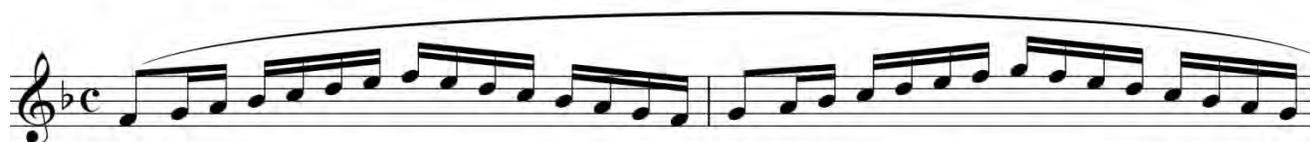
Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

Fa majeur / F-Dur

♩ = 80



Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

arpèges Fa majeur / F-Dur Arpeggien

Musical notation for F major arpeggios. The first staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Tierces / Terzen

Musical notation for tierces (thirds). The first staff shows a sequence of sixteenth-note pairs in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note pairs in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = triton / Richtungswechsel auf dem Tritonus

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows a sequence of sixteenth-note groups in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note groups in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows a sequence of sixteenth-note groups in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note groups in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

ré mineur / d-moll

♩ = 80

Musical notation for D minor arpeggios. The first staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the right hand, starting on D4 and moving up to D5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the left hand, starting on D3 and moving up to D4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Musical notation for D minor arpeggios. The first staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the right hand, starting on D4 and moving up to D5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the left hand, starting on D3 and moving up to D4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triads. The first staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the right hand, starting on F4 and moving up to F5. The second staff shows a sequence of sixteenth-note triplets in the left hand, starting on F3 and moving up to F4. Both staves end with a fermata and a breath mark (Λ V).

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1^{ère} mention

annexe spéciale : la gamme chromatique de sib majeur

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in
schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

The image displays a musical score for the chromatic scale of B-flat major, presented in two staves. The first staff shows the ascending scale from B-flat to G, and the second staff shows the descending scale from G to B-flat. The notes are beamed in groups of six, with a fermata over the final note of each line. The tempo is marked as ♩ = 53. The score is written in 6/8 time and includes a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The first staff begins with a treble clef and a key signature of two flats. The second staff begins with a treble clef and a key signature of two flats. The notes are beamed in groups of six, with a fermata over the final note of each line. The tempo is marked as ♩ = 53. The score is written in 6/8 time and includes a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The first staff begins with a treble clef and a key signature of two flats. The second staff begins with a treble clef and a key signature of two flats. The notes are beamed in groups of six, with a fermata over the final note of each line. The tempo is marked as ♩ = 53.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Études mélodiques :

Bach, J.S. Sinfonia de la cantate BWV 156 en fa majeur
In : Die schönsten Oboensoli aus den Kirchenkantaten
Ed. Bärenreiter BA 8153

Ferling, F.W. Etude no 11 en ré mineur
In : F.W.Ferling : 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

Roy, C. Eugène Etude no 30 en do majeur
In : 100 leichte klassische Etüden
Hrsg : Joppig / Universal Edition UE 17507

Sparke, Philippe Study No 12 Variatiions for cantabile playing
In : Superstudies 26 progressive studies
Anglo Music Press

Études techniques :

Blatt, F. Th. Etude No 10 en do majeur
In : 50 klassische Studien für Oboe Hrsg : Joppig
Universal Edition UE 17508

Lacour, G. Etude no 40 en ré majeur / Allegro moderato
In : Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2
Ed. Gérard Billaudot

Mazas, J. F. Etude no 64 en sol majeur / Polonaise
In : 80 Graded Studies for Oboe / Book Two
edited by John Davies and Paul Harris
Faber Music London

Verroust, S. Etude no 23 en sol majeur / Allegretto
In : S.Verroust : 24 études melodiques pour hautbois op.65, 2ième volume
Ed. Gérard Billaudot

Études de détaché :

- | | |
|----------------------|--|
| Ferling, F.W. | Etude no 14 en si mineur / Allegrissimo
In : F.W. Ferling : 18 Übungen für Oboe op.12
Universal Edition UE 17518 |
| Sous, Alfred | Etude no 24 en ré majeur / Presto
In : Alfred Sous , Etüden für Oboe
Ed. Peters EP8202 |
| Tulou, J.L | Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato
In: 80 Graded Studies for Oboe / Book Two
edited by John Davies and Paul Harris
Faber Music London |
| Wiedeman, L. | Etude no 39 en sol mineur / Allegretto quasi moderato
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel |

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

- | | |
|------------------------------|---|
| Nielsen, Carl | Two Fantasy Pieces for oboe and piano
Wilhem Hansen |
| Berthelot, René | Complainte et Salterelle
Henry Lemoine |
| Rowley, Alec | Pavan and Dance
Boosey & Hawkes |
| Hurd, Michael | Concerto da camera
Ed. Novello |
| Joubert, Claude Henri | Andante mafioso et Allegro pizzaiolo
Ed. Lafitan |
| Benoit, Peter | In de Welden
Ed . Peter Benoit Fonds Antwerpen / ISMLP |
| Clérisse, Robert | Pièce de concours
Billaudot |

CATALOGUE GÉNÉRAL**Concertos et sonates baroques et classiques**

Cimarosa, Domenico	Concerto	Boosey & Hawkes
Albinoni, Tomaso	Concerto en sol mineur op, 9 No 8 :Adagio - Allegro	musica rara
Albinoni, Tomaso	Concerto en ré mineur op 9 No 2 : Allegro e non presto (1er et 2ième mvts)	Edition Kneusslin
Marcello, Benedetto	Concerto en do mineur	Rob.Forberg
Marcello, Alessandro	Concerto en ré mineur	Schott
Besozzi, A.	Sonate en do majeur : Andante – Allegro	Chester
Fasch, J.	Concerto en sol mineur : Largo - Allegro	Sikorski
Donizetti, G	Sonate pour hautbois et piano	Edition Peters
Händel, G.F.	Sonate II en sol mineur	Alphonse Leduc
Händel, G.F.	Concerto no 3 en sol mineur : Grave - Allegro	Boosey & Hawkes
Händel, G.F.	Concerto no 1 en sib majeur	Boosey & Hawkes
Schaffrath	sonate en ré mineur (mouvements 1 et 2)	Heinrichshofen
Telemann, G. Ph.	Concerto en mi mineur : Allegro molto	Sikorski
Telemann, G. Ph.	Concerto en fa mineur Sicilienne - Allegro moderato	Molenaar
Telemann, G. Ph.	Sonate en mi mineur	Schott
Telemann, G. Ph.	Sonate en la mineur	Amadeus oder Bärenreiter
Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur Affetuoso - Allegro	Heinrichshofen
Klughardt, A.	Concertino op.18	Universal Edition Wien
Vivaldi , A.	Concerto en sib majeur RV 464	Ricordi
Alwyn, William	Sonata	Boosey & Hawkes
Bartok, B.	Ein Abend am Lande	Editio Musica Budapest
Bartok, B.	Drei Volkslieder	Editio Musica Budapest
Beethoven, L. van	Variationen über sur "La ci darem la mano"	Breitkopf
Cherubini, L.	Andantino in Oboe solos vol. 2	Chester
Damase, J.-M.	Interlude	Billaudot
Fargues, Ch.	Thème et variations (in : Oboe solos vol. 2)	Chester
Foret, Felicien	Grave et Allegro Giocoso	Billaudot
Gabriel-Marie	La Cinquantaine (in : Oboe solos)	Amsco music
Godard, Benjamin	Légende pastorale op.138	Amsco music
Head, Michael	Elegiac Dance	Boosey & Hawkes
Head, Michael	Rondo	Boosey & Hawkes

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)*Hautbois division inférieure 1^{ère} mention*

Labate, Bruno	Zephyrs	Amsco music
Luybaerts	Prologue et rythmes	Tyssens, Liège
Lysight	Sanguine extrait de 3 croquis	Van Kerckhoven
Nielsen, Carl	Two Fantasy Pieces for oboe and piano	Wilhem Hansen
Niverd, Lucien	Elegie	Bill.
Niverd, Lucien	Musette et tambourin	Andrieu
Niverd, Lucien	Musette et Tambourin	Billaudot
Piazolla, A.	Oblivion	Tonos Musikverlag
Walmisley, Th. A.	Allegro moderato de la sonatine pour htbs et piano	Schott
Arrieu, Claude	Impromptu	Alphonse Leduc



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :

- stabilité des jambes et du corps
- position correcte du buste, des épaules et des bras
- position correcte des poignets, mains et doigts

2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires :

- maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : **respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : **volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir

- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « master classes »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

arpèges de septième de dominante : noire = 80

tierces en double-croches : noire = 80

gamme chromatique en sextolets de double-croches liées : noire = 66

gamme en développée : noire = 92

Gammes mineures (harmonique):

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur

- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur : octave jusqu'à fa mineur ; quinte pour fa#, sol, sol# et la mineur

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1

par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato

♩ = 92



Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 92



Arpèges de 7^{ème} de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes

♩ = 80



Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

♩ = 80



chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 66

The musical notation consists of two staves. The first staff is in 2/4 time and features a chromatic scale starting on G4, moving up to G5. It is marked with a tempo of ♩ = 66 and includes fingerings '6' under the first and second measures. The second staff continues the chromatic scale from G5 down to G3, also marked with fingerings '6' under the first and second measures. A long slur covers the entire piece.

gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato
schéma : note de tourne = quinte

♩ = 92

The musical notation is on a single staff in common time (C). It shows a minor scale starting on G4, moving up to G5. The first four measures are marked with a tempo of ♩ = 92 and are played in a staccato style. The final two measures are played in a legato style. The notation includes various accidentals and slurs.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

The musical notation is on a single staff in common time (C). It features a series of broken arpeggios, starting with a G4 chord and moving through various chords. Each arpeggio is marked with a slur and a fermata, and the notes are connected by slurs.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 92



simile



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 66

The first exercise is a chromatic scale in 2/4 time, marked with a tempo of 66. It consists of two lines of music. The first line contains an ascending chromatic scale from G4 to G5, divided into three measures, each marked with a '6' below the staff. The second line contains a descending chromatic scale from G5 to G4, also divided into three measures, each marked with a '6'. A long slur covers the entire piece, and a fermata is placed over the final G4 note.

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

♩ = 92

The second exercise is a scale in F# minor (3 sharps) in common time, marked with a tempo of 92. It consists of a single line of music. The first half is an ascending scale from F#4 to F#5, and the second half is a descending scale from F#5 to F#4. The notes are marked with accents, indicating a staccato articulation. The piece ends with a double bar line and a key signature change to C major.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

The third exercise is a broken arpeggio exercise in F# minor (3 sharps) in common time. It consists of a single line of music. The first half shows ascending broken arpeggios for the chords F#m, Gm, Am, Bm, and C#m. The second half shows descending broken arpeggios for the chords Bm, Am, Gm, F#m, and C#m. Each arpeggio is marked with an accent.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne

La majeur / A -Dur gamme développée

♩ = 92



simile



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Études mélodiques :

- Bach, J.S.** Andante en do mineur de la passion selon St Matthieu BWV 244
« Ich will bei meinem Jesu wachen »
In : Bach-Studien für Oboe
Edition Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 5 en sol majeur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 19 en sol mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Wiedemann, L.** Etude / Romanze no 10 en do mineur
In : Wiedemann: 45 Etüden für Oboe
Edition Breitkopf

Études techniques :

- Blatt, F.Th.** Etude no 7 en sol majeur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Ferling, F.W.** Etude no 4 en la mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 28 en do mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Luft, Julius** Etude no 12 en sib mineur
In : Luft , Etüden
Edition Peters

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Arnold, Malcolm	Sonatina Ed. Lengnick
Bellini, Vincenzo	Concerto pour Hautbois en mib majeur Ed. Ricordi
Cimarosa, Domenico	Concerto pour Hautbois et cordes Boosey & Hawkes
Donizetti, G.	Sonate pour Hautbois et piano Ed. Peters
Duijck, Guy	Caprice op. 8 Ed. Andel
Grovez, Gabriel	Sarabande et Allegro Ed. Alphonse Leduc
Richter, Fr X	Concerto in F major Ed. N. Simrock
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur F VII No 10 Ed. Ricordi

CATALOGUE GÉNÉRAL

Albinoni, Tomaso	Concerto en sib majeur op. VII no.3	Boosey & Hawkes
Arnold, Malcolm	Sonatina	Lengnick
Bartock, Béla	Bagpipers-Three Folksongs- An evening in the village	EMB
Bellini, Vincenzo	Concerto mib majeur	Ricordi
Bozza, Eugène	Pastorale	Leduc
Britten, Benjamin	6 metamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Cimarosa, Domenico	Concerto en ut	Boosey & Hawkes
Dallier, H.	Fantaisie Caprice	Belwin Mills
Donizetti, G.	Sonate pour hautbois et piano	Peters
Duijck, Guy	Caprice pour hautbois et piano	Andel
Eichner, E.	Concerto in C Major	Oxford University Press
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Allegro	Alphonse Leduc
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur	Breitkopf
Hidas, Frigyes	Concerto en ré majeur	Ed. mus. Budapest
Hummel, J.N.	Adagio et variations op.102	Eulenburg/ Musica Rara
Jacob, Gordon	Sonatina	OUP
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Klughardt, August F.M.	Concertino op.18	Universal Edition
Krommer, Franz	Concerto in F major op. 52	Musica Rara
Lebrun, L. A.	Konzert no.1 d-moll	Schott
Lefebvre, Charles	Deux pièces pour hautbois	Durand
Malipiero, Francesco G.	Impromptu Pastoral	Alphonse Leduc
Paladilhhe, E.	Solo pour hautbois et piano	Ed. Molenaar
Pedrollo, A.	Concertino	Zanibon
Reicha, J.	Oboenkonzert F-dur	Eulenburg Zurich
Richter, Franz Xaver	Concerto in F major	N. Simrock
Rimsky-Korsakoff, N.	Variations	Boosey Hawkes
Rosetti, A.	Concerto do majeur	Peters
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Stamitz, C.	Concerto in C	Hans Sikorski Hamburg
Telemann, G. Ph	Sonate pour hautbois et piano en sol mineur	Breitkopf
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Wolf-Ferrari, E.	Idillio concertino opus 15	Ricordi



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

- a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
- 1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
 - stabilité des jambes et du corps
 - position correcte du buste, des épaules et des bras
 - position correcte des poignets, mains et doigts
 - 2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires
 - maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
 - approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase
- b. Développement de la technique propre à l'instrument :
- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
 - synchronisation entre la main gauche et la main droite
 - synchronisation de la langue et des doigts
 - connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
 - pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
 - recherche de la qualité sonore
 - travail conséquent de l'aigu et du suraigu
 - travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
 - travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
 - développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
 - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse
 - initiation aux techniques de musique contemporaines (Flutterzunge, sons multiples, bisbigliandi, glissandi, etc....)

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : **respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : **volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir

- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- intégration du savoir acquis dans d'autres branches (harmonie, histoire de la musique, analyse..)
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre
- l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté
- savoir mener une répétition d'un groupe d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

- doubles-croches liées et détachées : noire = 104
- arpèges brisés : noire = 104
- arpèges de septième de dominante : noire = 92
- tierces en double-croches : noire = 92
- gamme chromatique en sextolets de double-croches liées : noire = 72
- gamme en développée : noire = 104

Gammes mineures (harmonique) :

- doubles-croches liées et détachées : noire = 104
- arpèges brisés : noire = 104

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : lab majeur, la majeur
- schéma 1 ou 2 au choix : applicable à : fa# majeur, sol majeur
- note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
 - octave jusqu'à fa mineur
 - octave ou quinte jusqu'à sol mineur
 - quinte pour sol# mineur et la mineur

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

schéma 1*par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato*

♩ = 104

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

♩ = 104

*Arpèges de 7ième de dominante / version : note de tourne = quinte*

♩ = 92

*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

♩ = 92



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 72

Two staves of music in 2/4 time. The first staff contains an ascending chromatic scale from G4 to D5, marked with a slur and six groups of sixteenth notes, each labeled with a '6'. The second staff contains a descending chromatic scale from D5 to G4, also marked with a slur and six groups of sixteenth notes, each labeled with a '6'. The piece concludes with a final quarter note G4.

gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato
schéma : note de tourne = quinte

♩ = 104

A single staff of music in common time (C). It features a minor scale starting on G4, with the first half in staccato and the second half in legato. The scale includes a tritone (D#5) and ends on G4. The tempo is marked as ♩ = 104.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104

A single staff of music in common time (C). It consists of a series of broken arpeggios for the first six chords of a minor scale: G minor, A minor, B minor, C minor, D minor, and E minor. Each arpeggio is marked with a slur and a fermata. The tempo is marked as ♩ = 104.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 104



simile



schéma 2

par exemple : La majeur en détaché et en lié / A-Dur staccato und legato

♩ = 104



Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104



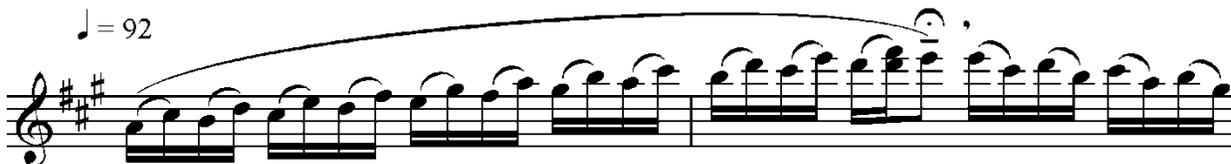
Arpège de 7^{ème} de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes

♩ = 92



Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

♩ = 92



Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

chromatique en lié / chromatisch im legato

♩ = 72

Two staves of music in 2/4 time. The first staff contains a chromatic scale from G4 to G5, divided into four groups of six notes each, with a '6' written below each group. The second staff contains a chromatic scale from G5 down to G4, also divided into four groups of six notes each, with a '6' written below each group. The piece concludes with a key signature change to two sharps (F# and C#).

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

♩ = 104

A single staff of music in 4/4 time, key of F# minor. It features a series of eighth-note patterns, some staccato and some legato, moving up and down the scale.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 104

A single staff of music in 4/4 time, key of F# minor. It features broken arpeggios (triads) moving up and down the scale, with a final quarter rest.

fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato

A single staff of music in 4/4 time, key of F# minor. It features a series of eighth-note patterns, some staccato and some legato, moving up and down the scale.

Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

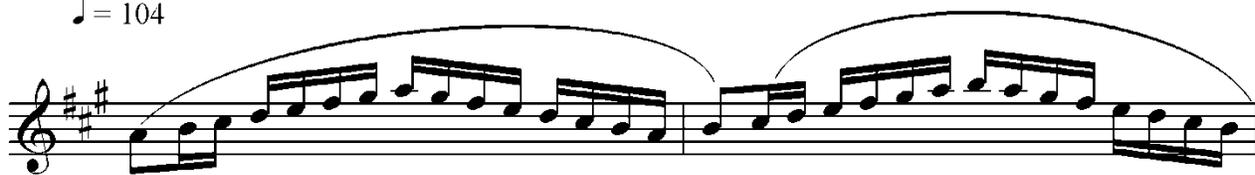
A single staff of music in 4/4 time, key of F# minor. It features broken arpeggios (triads) moving up and down the scale, with a final quarter rest.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.17. – hautbois)

Hautbois division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

La majeur / A -Dur gamme développée

♩ = 104



simile



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Études mélodiques :

- Bach, J.S.** Adagio et Allegretto de la cantate BWV 202 en fa majeur
"Weichet nur , betrübte Schatten"
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Bach, J.S.** Adagio assai et Andante de la cantate BWV 21
"Ich hatte viel Bekümmernis"
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 1 en do majeur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 27 en do mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

Études techniques :

- Ferling, F.W.** Etude no 27 en mi mineur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Schmitt , Hans** Etude no 50 en fa majeur
In : 50 klassische Etüden
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Luft, Julius** Etude no 6 en sol mineur
In : Luft , Etüden
Ed. Peters
- Besozzi, Carl** Etude no 13 en do mineur
In 28 études pour le hautbois
édités par Jaap Stotijn / Ed. Molenaar

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Bach, Johann Sebastian	Concerto en fa majeur Ed. Sikorski
Britten, Benjamin	6 Métarmorphoses pour hautbois solo Boosey & Hawkes
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Ed. Breitkopf
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur Opus 52 Musica Rara
Lebrun, August	Concerto en ré mineur Ed. Schott
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate op.21 pour hautbois et piano Ed. Durand
Schumann, Robert	Trois Romances op.94 Ed. Breitkopf, Henle

CATALOGUE GÉNÉRAL

Bach, Carl Philipp E.	Concerto en mib majeur	Sikorski
Bach, Johann Sebastian	Concerto en ré mineur	Kunzelmann
Bach, Johann Sebastian	Concerto en sol mineur	Breitkopf
Bach, Johann Sebastian	Concerto en fa majeur	Schott
Bitsch, Marcel	Suite Française	Leduc
Britten, Benjamin	Temporal Variations	Faber
Britten, Benjamin	6 Métamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Damase, Jean-Michel	Rhapsodie/ Méandres	Henry Lemoine
Dittersdorf	Concerto en do majeur	Breitkopf
Eben, Petr	Sonate pour hautbois et piano	Ed. Panton, Prag
Eder, Helmut	Tre Pezzi espressivi	Bärenreiter
Fischer, J.C.	Concerto no 2 en mib majeur	Breitkopf
Francaix, Jean	L'horloge de flore	Ed. Mus. Transatlant.
Goossens, Eugène	Concerto	Leduc
Händel, Georg Friedrich	Trois Sonates	Nova
Haydn, Joseph	Concerto	Breitkopf
Hindemith, Paul	Sonate pour hautbois et piano	Schott
Hummel, J.N.	Introduction, thème et variations	Musica Rara/Eulenburg
Ibert, J.	Symphonie concertante	Alphonse Leduc
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Kalliwoda, J.W.	Morceau de salon	Nova Music
Kalliwoda, J.W.	Concertino op.110	Musica Rara
Kirnberger, J.Ph.	Sonate B-dur	Sikorski
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op. 52	Musica Rara
Lacour, Guy	Résonnez Musette	Billaudot
Le Boucher, Maurice	Fantaisie concertante	Alphonse Leduc
Lebrun, L.A.	Concerto en ré mineur	Schott
Maugüé, J.M.L.	Pastorale	Billaudot
Molique, Bernard	Concertino	Breitkopf & Härtel
Mozart, W.A. (attrib.)	Concerto en mib majeur	Schmidt Heilbronn
Pierné, Paul	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Ponchielli	Capriccio	Amadeus
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano	Chester Music
Raynal, Gilles	Sonate op.21	Billaudot
Rietz, Julius	Concert piece op. 33	Musica Rara
Rivier, Jean	Concerto	Ed. Mus. Transatlant.
Ropartz, Guy	Pastorale et Danses	Edwin Kalmus
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Saint-Saëns, Camille	Sonate pour hautbois et piano	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Sehlbach, Erich	Kammermusik op.105	Möseler
Semler-Collery, Jules	Cantilène et petit divertissement	Max Eschig
Takàcs, Jenö	Sonata missoulana	Doblinger
Tiêt, Ton-That	Cinq pièces	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Sonate en do mineur	Schott
Vivaldi, Antonio	Concerto no.5 en fa majeur	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Williams, R. Vaughan	Concerto	Oxford University Press



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Hautbois

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroulera sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Bozza, Eugène	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Bréville, P. de	Sonatine	Salabert
Crusell, B.H.	Divertimento C-Dur op.9	Sikorski
Dutilleux, Henri	Sonate pour hautbois et piano	Alphonse Leduc
Kalliwoda, J.W.	Morceau de Salon op.228	Nova Music
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op 52	Musica Rara
Lebrun, L.A.	Konzert n°1 d-moll	Schott
Poulenc, Francis	Sonata	Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf, Henle
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Musica Rara
Williams, R.Vaughan	Concerto	Oxford University Press



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Cor anglais

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 19



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor anglais

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument en comparaison avec le hautbois
- utilisation de la cordelière
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés spécifiques du cor anglais
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »

L'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex. auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, fa, ré, sib) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution (voir le schéma ci-après)

Gammes majeures : doubles-croches liées et détachées

tempo (minimum) : noire = 66

- les gammes avec 2 octaves complètes (do et ré) sont jouées sur 2 octaves
- la gamme de sib majeur est un cas spécial au cor anglais, vu qu'il n'y a pas de sib grave / voir schéma complet
- les gammes qui n'ont pas 2 octaves complètes (sol et fa) montent jusqu'à la dominante, descendent jusqu'à la dominante en dessous et remontent vers la tonique

Arpèges en triolets

une fois détaché et une fois lié (voir schéma)

tempo (minimum) : noire = 66

Gamme chromatique : doubles croches liées

tempo (minimum) : noire = 66

- détails voir schéma complet
- parfois deux versions sont au choix du candidat dépendant de la tessiture de la gamme en question

Gammes mineures : doubles-croches liées et détachées

tempo (minimum) : noire = 66

- détails voir schéma complet
- parfois deux versions sont au choix du candidat dépendant de la tessiture de la gamme en question

arpèges en triolets des gammes mineures liés et détachés

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas en annexe

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

programme technique de l'examen d'admission du 1^{er} cycle cor anglais

tempo minimum ♩ = 80

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato

Two staves of musical notation. The first staff shows a sequence of eighth notes in C major, starting with a detached articulation (Λ) and ending with a breath mark (V). The second staff shows the same sequence of eighth notes but with a slur over the entire phrase, indicating a legato performance. It also starts with a detached articulation (Λ) and ends with a breath mark (V).

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Two staves of musical notation. The first staff features three eighth-note triplets in C major, each marked with a '3' and a slur. It begins with a detached articulation (Λ) and ends with a breath mark (V). The second staff shows a triplet of eighth notes followed by a triplet of sixteenth notes, also marked with '3' and slurs. It also begins with a detached articulation (Λ) and ends with a breath mark (V).

chromatique en lié sur 2 octaves / chromatisch im legato

Two staves of musical notation. The first staff shows a chromatic scale starting on middle C and ascending two octaves, marked with a slur. The second staff shows a chromatic scale starting on middle C and descending two octaves, also marked with a slur.

ou chromatique sur Do / chromatisch auf C

Two staves of musical notation. The first staff shows a chromatic scale starting on middle C and ascending, marked with a slur. The second staff shows a chromatic scale starting on middle C and descending, marked with a slur. Both staves begin with a detached articulation (Λ) and end with a breath mark (V).

et chromatique sur Do à l'octave / chromatisch auf C- obere Oktave

Two staves of musical notation. The first staff shows a chromatic scale starting on the C above middle C and ascending, marked with a slur. The second staff shows a chromatic scale starting on the C above middle C and descending, marked with a slur. Both staves begin with a detached articulation (Λ) and end with a breath mark (V).

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato
schéma : note de tourne = quinte



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



ou la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

Fa majeur / F-Dur



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



chromatique en lié / chromatisch im legato

schéma : note de tourne = quinte



ou chromatique sur Fa / chromatisch auf F



Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

ré mineur / d-moll

^ v

ré mineur / d-moll

^ v

Arpèges / Arpeggien

^ v

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

Sol majeur / G-Dur



Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen



chromatique en lié / chromatisch im legato
schéma : note de tourne = quinte



ou chromatique sur Sol / chromatisch auf G



Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

mi mineur / e -moll

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a melodic line of eighth notes. The notes are: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. There is a breath mark (^) and a dynamic marking (V) at the end of the staff.

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a melodic line of eighth notes under a slur. The notes are: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. There is a breath mark (^) and a dynamic marking (V) at the end of the staff.

Arpèges / Arpeggien

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a sequence of four triplet eighth notes. The notes are: G4, A4, B4, C5. This is followed by a whole rest, then another sequence of four triplet eighth notes: G4, A4, B4, C5. There are breath marks (^) and dynamic markings (V) before and after the rests.

ou mi mineur / e -moll

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a melodic line of eighth notes. The notes are: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. There is a breath mark (^) and a dynamic marking (V) at the end of the staff.

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a melodic line of eighth notes under a slur. The notes are: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. There is a breath mark (^) and a dynamic marking (V) at the end of the staff.

Arpèges / Arpeggien

Musical staff with treble clef, key signature of one sharp (F#), and a sequence of four triplet eighth notes. The notes are: G4, A4, B4, C5. This is followed by a whole rest, then another sequence of four triplet eighth notes: G4, A4, B4, C5. There are breath marks (^) and dynamic markings (V) before and after the rests.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

Sib majeur / B-Dur

Musical staff showing a sequence of eighth notes in B major, starting with a half note B4 and ending with a half note B4. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

Musical staff showing a sequence of eighth notes in B major, starting with a half note B4 and ending with a half note B4. A slur covers the entire sequence. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

chromatique sur sib / chromatisch auf B

Musical staff showing a chromatic scale starting on B4, moving up and then down, ending with a half note B4. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

sol mineur / g-moll en détaché - staccato

Musical staff showing a sequence of eighth notes in G minor, starting with a half note G3 and ending with a half note G3. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

sol mineur / g-moll en lié - legato

Musical staff showing a sequence of eighth notes in G minor, starting with a half note G3 and ending with a half note G3. A slur covers the entire sequence. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

Arpèges / Arpeggien

Musical staff showing a sequence of eighth notes in G minor, starting with a half note G3 and ending with a half note G3. The sequence consists of three eighth notes per beat, with a '3' above each group. A slur covers the entire sequence. A breath mark (Λ) and a dynamic marking (V) are present at the end.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

Ré majeur / D -Dur

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff contains a series of eighth-note runs, with a slur over the first two measures and a final note marked with an accent (^) and a breath mark (v). The second staff continues the eighth-note runs with a slur over the entire phrase, also ending with an accent (^) and a breath mark (v).

Arpèges / Arpeggien

One staff of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It features four groups of eighth notes, each marked with a '3' above it, indicating triplets. The first group is followed by an accent (^) and a breath mark (v). The second group is also followed by an accent (^) and a breath mark (v). The piece ends with a double bar line.

chromatique en lié sur 2 octaves / chromatisch im legato

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff shows a chromatic scale starting on D4 and ascending to D5, with a slur over the entire phrase. The second staff shows a chromatic scale starting on D5 and descending to D4, also with a slur over the entire phrase. The piece ends with an accent (^) and a breath mark (v).

ou chromatique sur ré / chromatisch auf D

One staff of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It features a chromatic scale starting on D4 and ascending to D5, with a slur over the entire phrase. The piece ends with an accent (^) and a breath mark (v).

et chromatique sur ré à l'octave / chromatisch auf D obere Oktave

One staff of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It features a chromatic scale starting on D5 and descending to D4, with a slur over the entire phrase. The piece ends with an accent (^) and a breath mark (v).

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

si mineur / h -moll



Arpèges / Arpeggien



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Études mélodiques :

- Barret, A.** Etude n°8 Moderato en sol mineur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
- Barret, A.** Etude n°3 Moderato en la mineur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
- Blatt, F.** Etude n° 7 Andantino en sib majeur
In : BLATT 20 exercices pour hautbois
Ed. Billaudot
- Blatt, F.** Etude n° 8 Allegretto en sol mineur
In : BLATT 20 exercices pour hautbois
Ed. Billaudot
- Brod, H.** Etude n° 9 Andante en sol majeur
In : Etudes et sonates pour hautbois
Ed. A. Leduc
- Wiedemann, Ludwig** Etude n°7 Andantino en sol mineur
In : 45 Etüden für Oboe
Ed. Breitkopf
- Wiedemann, Ludwig** Etude n°10 Andantino en do mineur
In : 45 Etüden für Oboe
Ed. Breitkopf

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{er} cycle

Études techniques :

Barret, A. Etude n°14 Moderato en fa majeur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring

Proust, Pascal : Variations sérieuses
Editions Fertile Plaine

Van Beekum, Jan Etude Scala Polka en ré majeur
In : Ornamental Oboes
Ed. Harmonia Hilversum

Études de détaché :

Barret, A. Etude n°16 Leggiero en sol majeur
In : 40 Mélodies progressives – (.....)
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring

Van Beekum, Jan Etude Russian dance Presto en la mineur
In : Ornamental Oboes
Ed. Harmonia Hilversum

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Béon, A.	Air lointain (H. Lemoine)
Corelli, A.	Adagio (Western international music)
Lancen, S.	Champêtre (Lido Mélodies)
Mozart, W.A	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier (Befoco Verlag Rödenthal)
Saens, C.	Le cygne (Solos for the english horn player chez G. Schirmer)
Satie, E.	Gymnopédie n°2 (Solos for the english horn player chez G. Schirmer)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Béon, Alexandre	Air lointain	Ed. H. Lemoine
De Roeck, Gustave	Aria pour cor anglais en ré mineur	Ed. H. Lemoine
Haydn, J.	Sonate No 6 für Englischhorn & Klavier	Egge Verlag
Händel, G.F.	Hallenser Sonate No 3 für Englisch-Horn und B.C	Verlag Gebr. Schottstädt
Gershwin, G. /arr: Leykam	An American in Paris	Editions Marcel Reift
Corelli, A.	Adagio	Western International Music INC.
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte pour cor anglais et piano	Eschig
Harris, Paul	Sonatina for cor anglais & piano	Queen's Temple Publications
Telemann, G.Ph.	Sonata in F In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Marcello, B.	Sonata in F In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Mozart, W.A.	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier	Befoco Verlag Rödenthal
Moore, T.	Andante for Cor Anglais and piano	Ed Schott
Dubois	La leçon de danse	Editions le rideau rouge
St Saens, C.	Le cygne In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Faure	Sicilienne In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Granados	Intermezzo In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Grieg-Strauwen	Soir dans les montagnes	Ed. Schott
Williams, Vaughn	6 studies In : English folk song	Stainer & Bell
Fladt	Concertino	Rödental
Lancen	Champêtre	Lido Mélodies
Satie, E.	Gymnopédie n°2 i In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor anglais

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés auxiliaires, doigtés de trilles et doigtés spécifiques du cor anglais
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

L'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »

L'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex. auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (gammes majeures : do, fa, sol, si b, ré, mi b, la, la b, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études de caractère différent au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas ci-après

schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : do majeur, ré majeur, mi b majeur et mi majeur

schéma 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte applicable à : fa majeur, sol majeur, la b majeur, la majeur

schéma 3 : sib majeur

Gammes majeures :

doubles-croches détachées et liées tempo : noire = 80

arpège en triolets noire = 80

tierces liées par deux ou liées tempo : noire = 80

gamme chromatique en lié et en groupes de six (les doubles croches gardent même tempo)

noire pointée = 53

Gammes mineures :

gamme mineure relative harmonique : noire = 80

double-croches liées et détachées tempo : noire = 80

arpège en triolets noire = 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

programme de l'examen

schéma 1

d'admission de la 1^{ière} mention cor anglais

♩ = 80

Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato



Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter



Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{re} mention

2

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows a sequence of eighth notes grouped in triplets, moving up and then down. The second staff shows a similar sequence with a slur over the first two triplets. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

Musical notation for tied thirds. The first staff shows eighth notes in pairs, with a slur over the first two pairs. The second staff shows a similar sequence with a slur over the first two pairs. The piece ends with a fermata and a double bar line.

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The first staff shows an ascending chromatic scale in groups of six notes. The second staff shows a descending chromatic scale in groups of six notes. The piece ends with a fermata and a double bar line.

la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato

♩ = 80

Musical notation for a minor scale in staccato and legato. The first staff shows an ascending minor scale in staccato. The second staff shows a descending minor scale in legato. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for arpeggios in triplets. The first staff shows a sequence of eighth notes grouped in triplets, moving up and then down. The second staff shows a similar sequence with a slur over the first two triplets. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{re} mention

3

schéma 2

Fa majeur / F-Dur

♩ = 80

Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{re} mention

4

arpèges Fa majeur / F-Dur Arpeggien

Musical notation for F major arpeggios. The staff is in treble clef with a key signature of one flat (Bb). The piece consists of two measures of eighth-note triplets, followed by two measures of eighth-note triplets with a slur over them. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Tierces / Terzen

Musical notation for thirds. The staff is in treble clef with a key signature of one flat (Bb). The piece consists of two measures of eighth-note pairs with a slur over them, followed by two measures of eighth-note pairs with a slur over them. The piece ends with a fermata and a double bar line.

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = triton / Richtungswechsel auf dem Tritonus

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The staff is in treble clef with a 6/8 time signature. The piece consists of two measures of eighth-note groups of six, followed by two measures of eighth-note groups of six. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Musical notation for a chromatic scale in groups of six. The staff is in treble clef with a 6/8 time signature. The piece consists of two measures of eighth-note groups of six, followed by two measures of eighth-note groups of six. The piece ends with a fermata and a double bar line.

ré mineur / d-moll

♩ = 80

Musical notation for D minor arpeggios. The staff is in treble clef with a key signature of two flats (Bb, Eb). The piece consists of two measures of eighth-note triplets, followed by two measures of eighth-note triplets with a slur over them. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Musical notation for D minor arpeggios. The staff is in treble clef with a key signature of two flats (Bb, Eb). The piece consists of two measures of eighth-note triplets, followed by two measures of eighth-note triplets with a slur over them. The piece ends with a fermata and a double bar line.

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Musical notation for triplet arpeggios. The staff is in treble clef with a key signature of one flat (Bb). The piece consists of two measures of eighth-note triplets, followed by two measures of eighth-note triplets with a slur over them. The piece ends with a fermata and a double bar line.

version spéciale

Sib majeur / B-Dur

sib majeur en développée / B-Dur Kettentonleiter

Annexe 31 (Branche 1.3.2.18. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1^{re} mention

6

Arpèges / Arpeggien



version 2 Arpèges / Arpeggien



gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in
schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53



sol mineur / g-moll en détaché - staccato



sol mineur / g-moll en lié - legato



Arpèges / Arpeggien



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Études mélodiques :

- Brod, H.** Adagio en sol mineur de la 3e sonate
In : Brod, H. : Etudes et sonates pour hautbois
Ed. A. Leduc
- Brod, H.** Andante en ré majeur de la 2e sonate
In : Brod, H. : Etudes et sonates pour hautbois
Ed. A. Leduc
- Ferling, F.W.** Etude no 11 en ré mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 23 en fa# mineur / Andante
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Lacour, G.** Etude no 41 en mi mineur / Moderato
In: Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2
Ed. Gérard Billaudot
- Wiedeman, L..** Etude no 10 en do mineur / Romanze - Andantino
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

Études techniques :

- Besozzi, C.** Etude no 2 en Fa mineur
In : Besozzi, C. 28 Etudes pour hautbois
Ed. Molenaar
- Ferling, F.W.** Etude no 20 en sol mineur
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

- Sparke, Philippe** Study no 2 Flexible Variations
In: Superstudies 26 progressive studies
Anglo Music Press
- Tulou, J.L** Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato
In: 80 Graded Studies for Oboe / Book Two
edited by John Davies and Paul Harris
Faber Music London
- Van Beekum, Jan** Mini concert sol mineur Allegro moderato
In : Ornamental Oboes Harmonia Hilversum
- Wiedeman, L.** Etude no 38 en la mineur / Allegretto
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

- Fauré, G.** Sicilienne
In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy:
Ed. Schirmer
- Mozart, W.A** Adagio K580A
In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy:
Ed. Schirmer
- Piazzola, A.** Oblivion / oboe or cor anglais and piano
Tonos Edition
- Richardson, A.** Three Pieces Op.22 for English Horn and piano
Emerson Edition

CATALOGUE GÉNÉRAL

Telemann, G.PH	Sonata	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Marcello, B.	Sonata	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Mozart, W.A.	Adagio K580A	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Borodin, A.	Notturmo	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Fauré, G.	Sicilienne	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Bozza, Eu.	Lied		(A. Leduc)
Carlo, Yvon	Sonate f-moll		(Hänssler-Edition 16.028)
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischh.op.71		(Ed. Wilhelm Hansen)
Moore, Timothy	Andante for cor anglais and piano		(Ed. Schott)
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte Cor anglais et piano		(Eschig)
Händel, G.F.	Hallenser Sonate Nr.3 für Englisch-Horn und basso continuo		(GBR Schottstädt)
Mozart, W.A.	Andante in C KV 315		(GBR Schottstädt)
Grandval	Prélude et Valse Lente (facile)	English Horn und piano	
Marais, Marin	Les Folies d'Espagne	English Horn solo (Variations choisies)	(Bärenreiter)
Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8		(Heinrichshofen)
Cossart, Leland A.	Nachtstück für Englischhorn und Klavier op.23 No 2		(Heinrichshofen)
Milling, Anton	Concerto in Es-Dur / Englischhorn und Klavier		(Ed. Molinari)
Williams, Ralph Vaughan			
	Six Studies on English Folksong	English Horn and piano	(Stainer & Bell)
Reicha, Anton	Scène für Englischhorn und Orchester / Klavier		(Amadeus)
Harris, Paul	Sonatina For Cor Anglais And Piano		(Queen's Temple Publications)
Richardson, Alan	Three Pieces Op.22~ Score cor anglais and piano		(Emerson edition)
Rubbra, Edmund	Duo op.156 for cor anglais & piano		(Lengnick)
Haydn, J.	Sonate 6 für Englisch-Horn und Klavier		(Egge Verlag)

Traits d'orchestre :

Stacy, Thomas	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer Inc.)
Browne, Geoffrey	The art of cor anglais	(Sycamore Publications London)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Basson

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 8
Division moyenne.....	p. 14
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 22
Division supérieure.....	p. 30



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Basson

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vitesse des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures sur 2 octaves choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (Gammes majeures : do, ré, fa, sib) (la mineur à jouer que sur une octave plus une quinte) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes:

- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, la présentation de la gamme en développé est facultative

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

1er cycle (gamme majeure)



Gamme mineure harmonique



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Koester, Erwin	Etude no. 15 In : Band 1
Koester, Erwin	Etude no. 16 In : Band 1
Koester, Erwin	Etude no. 20 In : Band 1
Paine, Henry	Etude n. 2 In : Level Two Melody-Like Studies
Paine, Henry	Etude n. 4 In : Level Two Melody-Like Studies
Paine, Henry	Etude n. 8 In : Level Two Melody-Like Studies
Weissenborn, Julius	Etude n. 4 In : Fagott-Studien Vol.1 f. Fortgeschrittene
Weissenborn, Julius	Etude n. 8 In : Fagott-Studien Vol.1 f. Fortgeschrittene

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Hammer, Ronald Four Pieces for Beginners
Ed. Emerson

Hughes, Eric Six Low Solos
Ed. Emerson

Jacob, Gordon Four Sketches
Ed. Emerson

Duchant, Albert Plaintif
Ed. Leduc

Seguin, J.P. 6 Petites Pièces
Ed. V. Massot

Max-Dubois, Pierre Ballade des Pingouins
Ed. Leduc



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Basson

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle
 - vibrato
 - détaché
 - sonorité
 - justesse
 - souplesse
 - colonne d'air
 - régularité
 - articulations
 - nuance
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Pratique du jeu d'ensemble
 - accompagnement piano
 - musique de chambre
 - orchestre
6. Se produire en public
7. Participer à des stages
8. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes de do, sol, ré, fa, si b, mi b, la b majeures et gammes mineures harmoniques relatives

À présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

La présentation de la gamme en développé (pour les gammes majeures) est obligatoire

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Gamme Majeure (1^{ère} mention)

The image displays a musical score for the Bassoon Major Scale (1^{ère} mention) in 2/4 time. The score is organized into ten staves, each representing a different fingering system. The first staff is labeled 'Bassoon' and shows the initial scale. The second staff, labeled 'Bsn.', starts at measure 5 and features a slur over the notes. The third staff, also 'Bsn.', starts at measure 9 and is labeled 'développée'. The fourth staff, 'Bsn.', starts at measure 14. The fifth staff, 'Bsn.', starts at measure 19. The sixth staff, 'Bsn.', starts at measure 24 and includes slurs. The seventh staff, 'Bsn.', starts at measure 29 and includes slurs. The eighth staff, 'Bsn.', starts at measure 34 and includes slurs. The ninth staff, 'Bsn.', starts at measure 40 and is labeled 'arpèges'. The tenth staff, 'Bsn.', starts at measure 44 and features a slur over the notes. The final staff, 'Bsn.', starts at measure 48 and includes slurs. The score concludes with a double bar line and a common time signature.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Weissenborn, Julius	Etude no. 15 In : Heft 2 für Fortgeschrittene
Köster, Erwin	Etude no. 42 In : Band 2
Paine, Henry	Etude no. 25 In : Level 3
Milde, Ludwig	Etude no. 1 In : Konzertstudien 1
Bourdeau, Emile	Etude no. 18 In : Trente Etudes
Ozi, Etienne	Etude no. 14 In : 42 Caprices
Pivonka, Karel	Etude no. 2 In : Etudes Caractéristiques
Oubradous, Fernand	Etude no. 7 In : Préludes - Etudes

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

Clérisse, Robert	Notturmo Ed. A. Leduc
Gabaye, Pierre	Toccatina Ed. A. Leduc
Vanhal, J.B.	Concerto 1 ^{er} mouv. Ed. N. Simrock
Wilder, Alec	Sonata f. Bassoon Ed. Wilder/Music
Elgar, Edward	Romance f. Bassoon Ed. Novello
Di Domenico, O.	Sonatina f. Bassoon Ed. A. Leduc
Jancourt, Emile	Romance sans Paroles Ed. Castallat
Farkas, Ferenc	Sonatine Ed. Vallat



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Basson

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^{ème} cycle
 - vibrato
 - détaché
 - sonorité
 - justesse
 - souplesse
 - colonne d'air
 - régularité
 - articulations
 - nuances
2. Aisance d'enchaînement des doigts sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
7. Pratique du jeu d'ensemble
8. Savoir mener un ensemble, une répétition
9. Se produire en public
10. Participer à des stages
11. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes :

Gammes sur 2 octaves

Gammes majeures :

Tempo noire = 92

doubles croches liées et détachées

gamme en développée

arpèges en triolets

arpèges brisés

tierces noire = 92 en double-croches

gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (harmonique) :

Tempo noire = 92

double-croches liées et détachées

arpèges brisés

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)

Basson division moyenne

Division moyenne et moyenne spécialisée version / avril 2009

♩ = 108 niveau moyen spécialisé

♩ = 92 niveau moyen

Do majeur

The musical score consists of nine staves of music in bass clef with a common time signature (C). The key signature is one sharp (F#), indicating C major. The piece is divided into two tempo sections: a faster section at 108 bpm (niveau moyen spécialisé) and a slower section at 92 bpm (niveau moyen). The score includes a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and features several trills marked with the number '3'. The music is characterized by long, sweeping phrases that span across multiple staves, connected by large, curved lines. The final staff concludes with a double bar line and a common time signature.

Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)

Basson division moyenne



Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)

Basson division moyenne



la mineur



Arpèges brisés



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Bourdeau, E.	Etude no 3 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
Bourdeau, E.	Etude no 8 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
Bourdeau, E.	Etude no 21 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
Köster, E.	Etude no 56 In : Etuden Heft 2 (Ed. Braach)
Köster, E.	Etude no 59 In : Etuden Heft 2 (Ed. Braach)
Pivonka, K.	Etude no 1 In : Etudes caractéristiques (Ed. Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Danzi, Fr.	Concerto en fa majeur Ed. Leuckart
Devienne, Fr.	Concerto en do majeur Ed. Hofmeister
Hertel, J. W.	Concerto en la mineur Ed. Noetzel
Hurlstone, W.	Sonate en fa majeur Ed. Emerson
Pierné, G.	Prélude de Concert Ed. Salabert
Ravel, M.	Pièce en Forme de Habanera Ed. Leduc
Tansman, A.	Suite Ed. Eschig



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Basson

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionnement des acquis du 2^e cycle
 - vibrato
 - détaché
 - sonorité
 - justesse
 - souplesse
 - colonne d'air
 - régularité
 - articulations
 - nuances
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives, etc.)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (Flatterzunge / sons multiples)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et de reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes:

Gammes majeures :

Tempo noire = 108

doubles-croches liées et détachées

gamme en développée

arpèges en triolets

arpèges brisés

tierces en doubles-croches

gamme chromatique en doubles-croches liées

Gamme mineures (harmonique) :

Tempo noire = 108

doubles-croches liées et détachées

arpèges brisés

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)
Basson division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Division moyenne et moyenne spécialisée version / avril 2009

♩ = 108 niveau moyen spécialisé

♩ = 92 niveau moyen

Do majeur

The musical score consists of ten staves of music in bass clef and common time (C). The key signature is one sharp (F#), indicating C major. The piece is divided into two tempo levels: a faster section (♩ = 108) and a slower section (♩ = 92). The notation includes various rhythmic figures such as eighth and sixteenth notes, triplets, and slurs. The first staff begins with a slur over a series of eighth notes. The second and third staves continue with similar rhythmic patterns. The fourth staff features a triplet of eighth notes. The fifth and sixth staves show more complex rhythmic patterns with slurs. The seventh and eighth staves continue with eighth and sixteenth note patterns. The ninth staff introduces a key change to C minor, indicated by the appearance of F# and C# notes. The final staff concludes the piece with a double bar line and a common time signature.

Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)

Basson division moyenne spécialisée 1^{er} Prix



Annexe 32 (Branche 1.3.2.19. – basson)

Basson division moyenne spécialisée 1^{er} Prix



la mineur



Arpèges brisés



POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Bianchi, V.	Etude no 8 In : 12 Etudes
Bourdeau, E.	Etude no 10 In : 30 Etudes
Milde, L.	Etude no 7 In : Tonleiter und Akkordstudien
Milde, L.	Etude no 10 In : Konzertstudien
Oremszegi, O.	Etude no 6 In : 20 Advanced Studies
Oubradous, F.	Etude no 7 In : Préludes-études d'après Cokken
Pivonka, K.	Etude no 6 In : Etudes caractéristiques

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix

Dutilleux, H.	Sarabande et Cortège Ed. Leduc
Fasch, J. Fr.	Sonate en do majeur Ed. Noetzel
Jacobi, C.	Introduction et Polonaise Ed. Musica Rara
Pierné, G.	Solo de Concert Ed. Leduc
Saint-Saëns, C.	Sonate op 168 Ed. Peters
Tansman, A.	Sonatine Ed. Eschig
Vivaldi, A.	Concerto en do majeur Ed. Ricordi
Weber, C.M.	Andante et Rondo Ungarese Ed. IMC
Zbinden, J. Fr.	Ballade Ed. Breitkopf



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Basson

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Hummel, J.N.	Bassoon Concerto in F	Boosey&Hawkes
Vivaldi, A.	Concerto en la mineur (F VIII , 2)	Ricordi
Bitsch, M.	Concertino	Leduc
Bozza, E.	Nocturne – Danse	Leduc
Tansman, A.	Sonatine	Eschig
Kalliwoda, J.W.	Variation et Rondo	Kunzelmann
Elgar, E.	Romance	Novello
Dubois, P.M.	Sérénades	Leduc
Milde, L.	Tarentella op. 20	IMC
Lancen, S.	Sonatine	Billaudot
Berwald, F.	Konzertstück	Bärenreiter
Dutilleux, H.	Sarabande et Cortège	Leduc
Glinka, M.	Sonatensatz	Belaieff



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Flûte à bec

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 22
Division moyenne.....	p. 47
Division moyenne spécialisée - 1 ^{er} Prix.....	p. 54
Division supérieure.....	p. 61



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte à bec

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Instrument

- a) Connaître la flûte à bec aux doigtés baroques (« barocke Griffweise »), son fonctionnement et son entretien
- b) Reconnaître les différents instruments de la famille de la flûte à bec : soprano, soprano, alto, ténor, basse
- c) Savoir distinguer les doigtés des flûtes en ut et en fa

2. Flûtes en ut et en fa

- a) Savoir jouer les flûtes en ut et en fa
- b) Savoir adapter la respiration de la flûte soprano à la flûte alto (ou soprano)
- c) Acquérir une flexibilité de changement entre les flûtes en ut et en fa

3. Corps

- a) Montrer une tenue convenable du corps, debout et assis
- b) Montrer un bon équilibre corps et instrument favorisant une bonne respiration et une bonne disponibilité motrice (tête, nuque, épaules, bras, mains et doigts détendus)

4. Technique du pouce

- a) Assimilation d'une technique de base
- b) Adaptation aux différents modèles d'instruments

5. Respiration

- a) Respiration abdominale
- b) Conscience de la « soufflerie » par exercices du diaphragme

6. Articulations

- a) Distinguer les articulations de base (d,t)
- b) Savoir réaliser staccato, portato, legato, accents
- c) Structurer le son (début, tenue et fin du son)
- d) Analyser, comprendre et interpréter une phrase musicale simple

7. Sonorité

- a) Sensibilité pour la sonorité de l'instrument (« Klangvorstellung »)
- b) Oreille fine pour l'intonation et la justesse

8. Étendue

- a) Soprano : 1 et ½ - 2 octaves
- b) Alto : 1 et ½ - 2 octaves
- c) Alto : doigtés et lecture des notes aiguës selon la capacité de l'élève

9. Ornaments

- a) Connaître les ornaments élémentaires (mordants ascendant et descendant, trilles)
- b) Savoir appliquer les ornaments élémentaires (doigtés simples)

10. Autonomie de travail et de perfectionnement

- a) Méthode de préparation, de mise au point d'une pièce musicale ou étude de niveau approprié
- b) Travail indépendant à domicile

RECOMMANDATIONS

11. Jeu en groupe, jeu d'ensemble

- a) Lecture et déchiffrement de partition
- b) Première approche des flûtes ténor et basse

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes à choisir par l'établissement et à communiquer à l'élève 6 cours avant l'épreuve parmi les quatre gammes à préparer (pour soprano : do, ré, fa et sol majeur - pour alto : fa, sol, si bémol et do majeur), à présenter de mémoire et suivant les schémas ci-après
- 2 études au choix de l'enseignant de préférence de caractère différent et pour flûtes différentes (soprano et alto) dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant pour deux flûtes différentes (soprano et alto)
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

Arpège

Sopranoblockflöte

♩ = 60-...



♩ = 40-...



♩ = 40-...



Fa majeur

Gamme

Sopranoblockflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Fa majeur

Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Sol majeur

Gamme

Sopranblockflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Sol majeur

Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...



♩ = 40-...



♩ = 40-...



Re majeur

Gamme

Sopranblockflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Re majeur

Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Fa majeur

Altblockflöte

Gamme

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Fa majeur

Arpège

Altblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Sib majeur

Gamme

Altbloekflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Sib majeur

Arpège

Altbloekflöte

♩ = 60-...

A single musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4. The piece ends with a double bar line and a whole note G4.

♩ = 40-...

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The piece ends with a double bar line and a whole note G4.

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The notes are grouped with slurs.

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The notes are grouped with slurs.

♩ = 40-...

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The piece ends with a double bar line and a whole note G4.

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The notes are grouped with slurs.

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The notes are grouped with slurs.

A musical staff in G major (one flat) showing a sequence of eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The notes are grouped with slurs.

Do majeur

Gamme

Altbloekflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Do majeur

Arpège

Alfblockflöte



Sol majeur

Gamme

Altbloekflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Sol majeur

Arpège

Altoflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**SOPRANO**

- Anonymus** Trotto
In: Mittelalterliche Spielmannstänze
(Edition Moeck)
In: Medieval Songs and Dances
Lieder und Tänze aus dem Mittelalter
(Universal Edition UE 17 132)
- Fortin, Viktor** 12. Ständchen
In: 14 pieces
(Edition Doblinger, D.16 568)
- Greensleeves + 2, 3, 4, 6, 7, 10 12**
- Johow, Joachim** The Irish Washerwoman
In: Irish Melodies,
(Edition de Haske 1627-09-400 DHI)
- Lechner, Konrad** Traum und Tag
12 Impressionen für Sopranblockflöte allein
(Edition Moeck Z.f.S. 436)
- Van Eyck, J.J.** Bravade + 1 Variation
Van Eyck, J.J. Onder de Linde groene + Variation 1
Van Eyck, J.J. Prins Robberts Masco

ALTO

- Aubert, Jacque** La Musette & La Bergère
In : Mein 1. Konzert auf der Sopranblockflöte
(Edition Schott ED 7212)
- Greensleeves + 2, 3, 4, 6, 7, 10, 12**
- Jacquet, Yves** Etude N°VII
In: 12 études rythmiques pour la flûte à bec alto
à tempo plus modéré qu'indiqué: noire = 72 (épuisé)
- Linde, Hans-Martin** Etude n.5
In: Neuzeitliche Übungsstücke
(Edition Schott)
- Medek, Tilo** 1. Melodie « aus einer Hirtentasche »
(Edition Wilhelm Hansen, Frankfurt/Main EHF 1019)
- Pepusch, J. Chr.** Etude n. 4
In: The Division Flute, 1706 / Sololiteratur des Hochbarock für
Altblockflöte
(Edition Bärenreiter BA 8259)
- Pepusch, J. Chr.** Etude n. 29
In: Sololiteratur des Hochbarock für Altblockflöte
(Edition Bärenreiter BA 8259)
- Quantz, Johann Joachim** Menuet « L'inconnue » : Thema + Variation
(Edition Bärenreiter 8259)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte à bec

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Compétences techniques : instrument / relation instrument & corps

- acquisition d'une bonne position du corps
- respiration abdominale
- recherche d'une idée distincte de la sonorité, capacité à gérer les différentes intensités de souffle en fonction des registres de l'instrument
- contrôle et ajustement de l'intonation (unissons / octaves / flûte et accompagnement)
- aisance de changement entre les flûtes en ut et en fa
- lecture des différentes notations, transposée et réelle (« chorische Notation »)
- jeu des flûtes à bec sopranino, ténor et basse
- connaissance et utilisation de tous les doigtés des flûtes en ut (do'' - do'''' et ré''''') et en fa (fa' - fa'''' et sol''')
- jeu de passages chromatiques
- jeu de mémoire d'enchaînements de tierces et motifs de secondes
- maîtrise de la technique du pouce plié permettant une transition aisée entre les registres grave et aigu
- première approche des doigtés alternatifs simples (nuances forte / piano) et trilles avec doigtés de fourche
- utilisation d'ornements simples (appoggiatures, trilles, mordants)
- techniques modernes simples (glissando, tremolo, frullato / « Flatterzunge »)
- affinité et accélération des coups de langue simple (legato, non legato, portato, staccato, sforzato, accentuato)
- double coup de langue

Compétences musicales / interprétation

- analyse, phrasé musical, interprétation, formes musicales (menuet, sarabande, pavane, allemande, bourrée, gavotte, gigue, chaconne, folie etc.)
- pratique du jeu d'ensemble (avec accompagnement, en duo, ensemble de flûtes à bec, broken consort, musique de chambre)
- lecture à vue
- improvisation, ornements, diminutions et cadences faciles
- reproduction d'oreille de phrases musicales
- jeu de mémoire
- transpositions faciles
- assimilation de la musique du XVII^e siècle (recercars, grounds, sonates et canzoni de Fontana, Frescobladi, Riccio etc.)
- concerts en public

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure (pour flûte alto) suivant schémas en annexe à choisir par l'établissement parmi les gammes majeures de Do, Fa, Sol, Si b, Ré, Mi b et les gammes mineures la, ré, sol, do et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 morceaux au choix de l'enseignant de style différent
- 1 étude à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant de style différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

Gamme

Altblockflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Do majeur

Arpège

Aliblockflöte

The musical score consists of ten staves of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The first measure contains a sequence of eighth notes: D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4. This is followed by a repeat sign and a whole note D4. The subsequent nine staves each contain a series of arpeggiated chords, starting with a D4 chord and moving through the scale in both ascending and descending directions. Each staff concludes with a whole note D4. The notation includes various articulations such as slurs and accents.

Fa majeur

Gamme

Alfblockflöte

The musical score consists of two systems of four staves each, all in the key of F major (one flat). The first system contains four staves of a sixteenth-note scale, with various phrasing and articulation marks such as slurs and accents. The second system contains four staves of a quarter-note scale, also with various phrasing and articulation marks. The notation is clear and professional, suitable for a first-mention student.

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1^{ère} mention

The first system of the musical score consists of four staves. The top staff is a single melodic line in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). It begins with a half note G4, followed by quarter notes A4, Bb4, and C5, then eighth notes D5, E5, F5, and G5, and finally a dotted quarter note G5. The second and third staves are accompaniment lines, each starting with a half note G4 and followed by eighth notes A4, Bb4, and C5. The fourth staff continues the accompaniment with eighth notes D5, E5, F5, and G5, ending with a dotted quarter note G5. The system concludes with a double bar line.

The second system of the musical score consists of four staves, identical in notation to the first system. It features a single melodic line on the top staff and three accompaniment staves below it, all in treble clef with a key signature of one flat. The notation includes a half note G4, quarter notes A4, Bb4, and C5, eighth notes D5, E5, F5, and G5, and a dotted quarter note G5. The system ends with a double bar line.

Fa majeur

Arpège

Altbloekflöte

The musical score is written for the Altbloekflöte in F major. It begins with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The first staff contains a simple melodic line: F4 (quarter), G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), A4 (quarter), G4 (quarter), F4 (quarter), followed by a repeat sign and a whole note F4. The subsequent staves are more complex, featuring sixteenth-note runs and slurs. The second staff has a single slur over the first sixteenth-note run. The third, fourth, fifth, sixth, seventh, and eighth staves each have a slur over the first sixteenth-note run, with the slurs overlapping between adjacent staves. The piece concludes with a whole note F4 on the eighth staff.

Sol majeur

Gamme

Altbloekflöte

♩ = 48-...



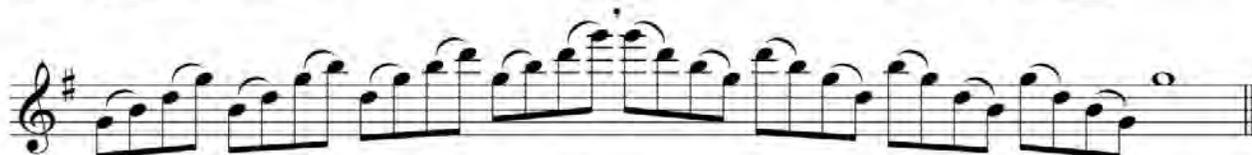
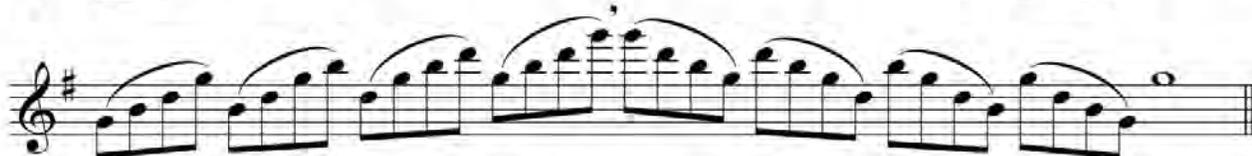
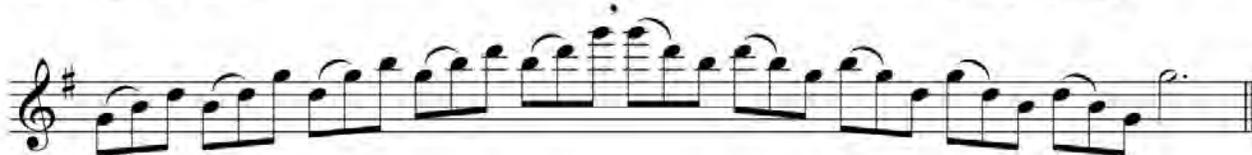
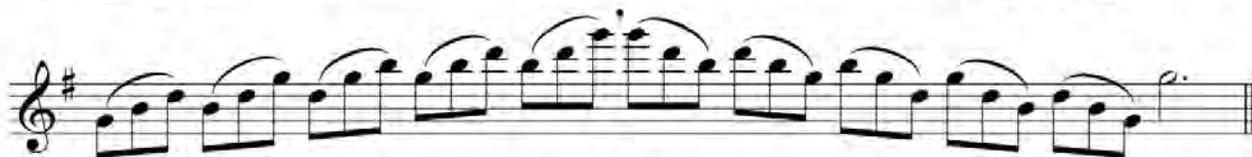
♩ = 50-...



Sol majeur

Arpège

Altblockflöte



Sib majeur

Gamme

Altblockflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Sib majeur

Arpège

Aliblockflöte



Re majeur

Gamme

Altoflöte



Re majeur

Arpège

Altblockflöte

The musical score for 'Arpège' on the Altblockflöte is written in D major. It begins with a simple scale: D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4. The following staves elaborate on this scale with various articulations: accents, slurs, and phrasing marks to create an arpeggiated texture. The piece ends with a final double bar line on the eighth staff.

Mi♭ majeur

Gamme

Altblockflöte



Mi^b majeur

Arpège

Aliblockflöte



La mineur

Gamme

Altblockflöte

The image displays a musical score for the scale of La mineur (A minor) on the Altblockflöte. It consists of four staves of music, each representing a different fingering or articulation of the scale. The scale is written in treble clef and begins with a natural sign on the A line. The notes are A, B, C, D, E, F, G, A, B, C, D, E, F, G, A. The first staff shows a simple eighth-note scale. The second staff uses slurs and accents. The third staff uses slurs and accents with a sharp sign on the F note. The fourth staff uses a long slur over the entire scale. Each staff ends with a repeat sign and a final A note.

La mineur

Arpège

Aliblockflöte



Re mineur

Gamme

Altblockflöte

The image displays the Re minor scale for the Altblockflöte (Alto Flute) in four staves. The scale is written in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). The notes are: B-flat, C, D, E-flat, F, G, A, B-flat. The first staff shows the scale with slurs and a repeat sign. The second staff adds slurs to the descending half notes. The third staff adds slurs to the ascending half notes. The fourth staff shows the scale with a long slur covering the entire ascending and descending sequence, and a repeat sign at the end.

Re mineur

Arpège

Altblockflöte

Sol mineur

Gamme

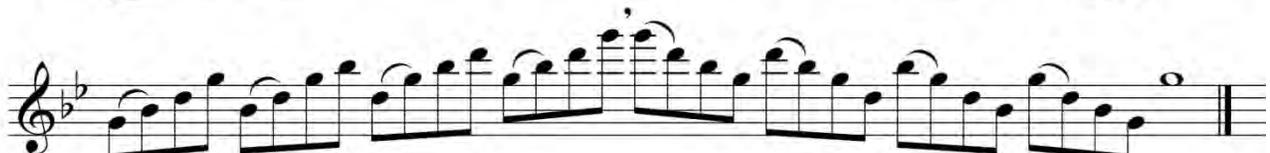
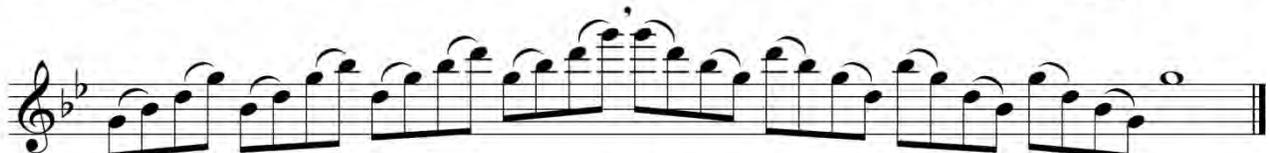
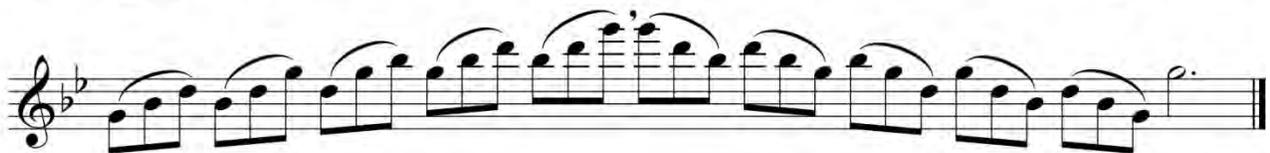
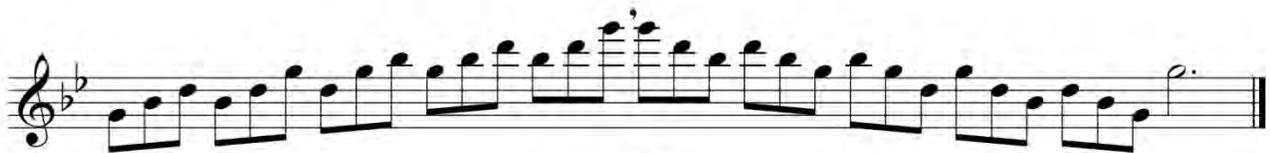
Altblockflöte

The image displays four staves of musical notation for the Sol mineur scale on the Altblockflöte. Each staff begins with a treble clef and a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The scale consists of the following notes: G4, A4, B-flat4, C5, D5, E-flat5, F5, G5. The first staff shows the scale with a dotted quarter note followed by eighth notes. The second staff uses slurs over the eighth notes. The third staff uses slurs over the quarter notes. The fourth staff uses a slur over the entire scale. Each staff concludes with a repeat sign and a whole note G4.

Sol mineur

Arpège

Altblockflöte



Do mineur

Gamme

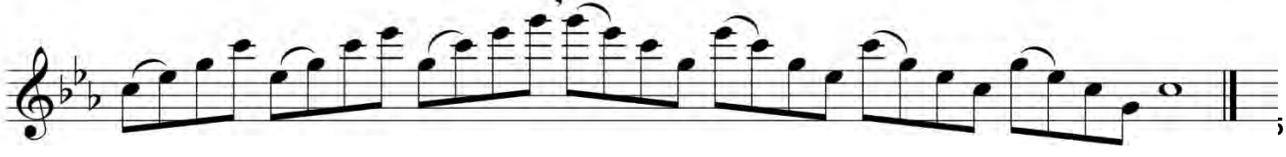
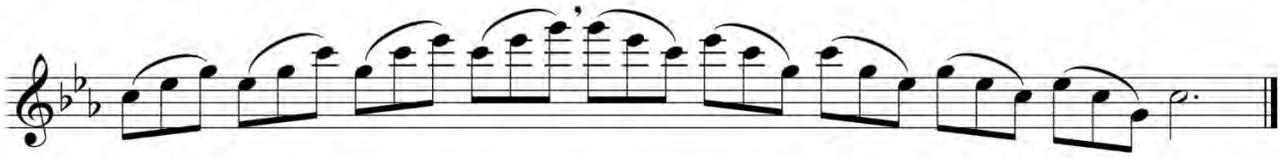
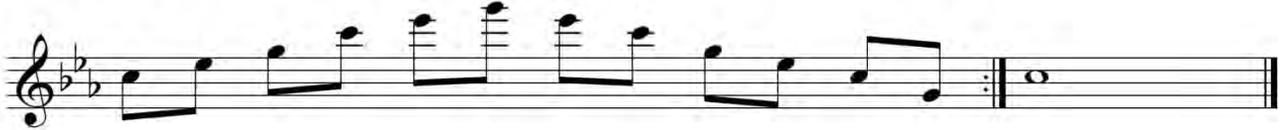
Alfblockflöte

The image displays a musical score for the D minor scale on the alto flute. It consists of four staves, each representing a different fingering technique for the scale. The key signature is D minor (two flats: Bb and F), and the time signature is common time (C). The first staff shows a standard eighth-note scale with a repeat sign and a final whole note. The second staff uses slurs for the first two measures. The third staff uses slurs for the first and last measures. The fourth staff uses a single slur for the entire scale. Each staff concludes with a repeat sign and a final whole note.

Do mineur

Arpège

Alfblockflöte



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

SOPRANO

Bigaglia, Diogenio	Sonate en la mineur Allegro (dernier mouvement)
Dorward, Agnes	Gezwitscher In: Vogelstücke
Haverkate, Guus	10. Turkish Dance In: Twelve Advanced Studies in Recorder Technique, Book 2 (Edition Broekmans en Van Poppel-Amsterdam 1085)
Heberle, Anton	A la Menuetto In: Sonate brillante (Hänssler-Verlag, HE 11.212)
Fortin, Viktor.	Madly (D.18.005)
Van Eyck, J.J.	De Lof-zangh Marie

ALTO

Bach, J.S.	Bourrée (aus Partita III) BWV1006
Bellinzani	La Follia (+ Varia 1,2,3,6,7,8)
Braun, Jean Daniel	12 Capricio : Allegro In: Pièces extraites des « Pièces sans Basse » (1740) (Sololiteratur des Hochbarok) (Bärenreiter BA 8259)
Blavet, Michel/ Quantz, J.J	Menuet „L'inconnue“ :Thème plus 4 variations (à choisir parmi variations 2 à 10)
Linde, Hans-Martin	Etude n. 10 In: Neuzeitliche Übungsstücke
Linde, Hans-Martin	Music for a bird (au moins 4 parties)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte à bec

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Compétences techniques

- Approfondissement des techniques de la 1^{ère} mention
- Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
- Contrôle de l'intonation
- Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
- Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flatterment, « frullato », « glissando »
- Connaissance des doigtés de fa#, la et lab aigus de la flûte alto
- Articulation : 1. vélocité avec et sans double coup de langue
2. connaissance des articulations historiques
- Ornaments du baroque naissant (Frühbarock)
- Ornaments de la musique baroque (Hochbarock)

Compétences musicales

- Connaissance de styles différents :
 - Renaissance
 - Baroque naissant (Frühbarock)
 - Baroque (Hochbarock)
 - Contemporain / Avant-garde

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à choisir par l'établissement parmi les gammes Do, Fa, Sol, Si, Ré, Mi, La majeures et la, ré, sol, do mineurs harmoniques à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve
- 3 études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 80

noire pointée = 100

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant de style différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Alto

Do majeur - C Dur

$\text{♩} = \text{ca. } 80$

$\text{♩} = \text{ca. } 120$

Alto

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Flûte à bec division moyenne

2

Do majeur - C Dur

$\text{♩} = \text{ca. } 80$

The first system consists of two staves. The upper staff contains four measures of eighth-note runs: C4-D4-E4-F4, G4-A4-B4-C5, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The lower staff contains four measures of eighth-note runs: C5-B4-A4-G4, F4-E4-D4-C4, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The system concludes with a double bar line.

The second system consists of two staves. The upper staff contains four measures of eighth-note runs: C4-D4-E4-F4, G4-A4-B4-C5, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The lower staff contains four measures of eighth-note runs: C5-B4-A4-G4, F4-E4-D4-C4, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The system concludes with a double bar line.

The third system consists of two staves. The upper staff contains four measures of eighth-note runs: C4-D4-E4-F4, G4-A4-B4-C5, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The lower staff contains four measures of eighth-note runs: C5-B4-A4-G4, F4-E4-D4-C4, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The system concludes with a double bar line.

$\text{♩} = \text{ca. } 120$

The fourth system consists of two staves. The upper staff contains four measures of eighth-note runs: C4-D4-E4-F4, G4-A4-B4-C5, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The lower staff contains four measures of eighth-note runs: C5-B4-A4-G4, F4-E4-D4-C4, B4-A4-G4-F4, and E4-D4-C4. The system concludes with a double bar line.

Alto do mineur (harmonique) - c Moll (harmonisch)

$\text{♩} = \text{ca. } 80$

First system of musical notation, consisting of three staves. The first staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes. The second and third staves contain a harmonic accompaniment with eighth notes and rests.

$\text{♩} = \text{ca. } 80$

Second system of musical notation, consisting of three staves. The first staff contains a melodic line with eighth notes. The second and third staves contain a harmonic accompaniment with eighth notes and rests.

$\text{♩} = \text{ca. } 100$

Third system of musical notation, consisting of two staves. The first staff contains a melodic line with eighth notes. The second staff contains a harmonic accompaniment with eighth notes and rests.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

ALTO

- Brüggen, F.** Etude N°1: Broekmanns & van Poppel
- Michel, W.** Das Haschmich, op 32/7 : 7 Vortrags-Etüden,
Ed Mieroprint EM 1000
- Quantz, J. J.** Sarabande + Variation 3: Amadeus, Bornmann,
Bärenreiter : Plaisir musical, Sololiteratur des Hochbarock
für Altblockflöte
- Telemann, G. Ph.** Fantasie N°1, Amadeus, Bärenreiter, Leduc
- Bach, J.S.** Bourrée (Partita en do mineur),
Bärenreiter : Plaisir musical
- Blavet, M.** Rondo en sol mineur: Recueil de pièces 2, Amadeus BP 772

SOPRANO / TÉNOR

- Van Eyck, J.J.** Pavaen Lachrimae: N° 8, Amadeus (recueil 1)
- Spadi, G.B.** Anchor che col partire (d'après Cipriano de Rore), London
Pro Musica Edition LPM REP11
- Sammartini, G.** Concerto en fa majeur : Allegro (1ier mouvement)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte à bec

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Compétences techniques

- Approfondissement des techniques de la 1^{ère} mention
- Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
- Contrôle de l'intonation
- Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
- Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flattement, « frullato », « glissando »
- Connaissance des doigtés de fa#, la et lab aigus de la flûte alto
- Articulation: 1. vélocité avec et sans double coup de langue
2. connaissance des articulations historiques
- Ornaments du baroque naissant (Frühbarock)
- Ornaments de la musique baroque (Hochbarock)
- Pratique des flûtes à bec de types différents (Ganassi, Voice Flute)

Compétences musicales

- Connaissance de styles différents:
 - Renaissance
 - Baroque naissant (Frühbarock)
 - Baroque (Hochbarock)
 - Contemporain / Avant-garde
 - Baroque français

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à choisir par l'établissement parmi les gammes Do, Fa, Sol, Si, Ré, Mi, La majeures et la, ré, sol, do fa, mi, si mineures harmoniques et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve
- 4 études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes :

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 80

 blanche pointée = 100

Épreuve publique :

- 3 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)
Flûte à bec division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Alto

Do majeur - C Dur

$\text{♩} = \text{ca. } 80$

$\text{♩} = \text{ca. } 120$

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

2

♩ = ca. 80

Do majeur - C Dur

The first system consists of two staves. The top staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and ascending to G5. The bottom staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and descending to G3, ending with a double bar line.

The second system consists of two staves. The top staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and ascending to G5, with slurs over pairs of notes. The bottom staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and descending to G3, with slurs over pairs of notes, ending with a double bar line.

The third system consists of two staves. The top staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and ascending to G5. The bottom staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and descending to G3, ending with a double bar line.

♩ = ca. 120

The fourth system consists of two staves. The top staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and ascending to G5. The bottom staff contains a sequence of eighth notes starting on G4 and descending to G3, ending with a double bar line.

Annexe 33 (Branche 1.3.2.20. – flûte à bec)

Flûte à bec division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Alto do mineur (harmonique) - c Moll (harmonisch)



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

ALTO

Telemann, G. Ph.	Fantaisie N°8 en sol mineur
Bach, J.S.	1ier mouvement extrait de la Partita en do mineur
Yun, I.	Der Eremit am Wasser, Boosey & Hawkes
Rose, Pete	Lunch extrait de « I'd rather be in Philadelphia », Universal Edition
Vivaldi, A.	1 ^{er} mouvement du concerto en ut majeur pour alto ou soprano

SOPRANO / TÉNOR

Van Eyck, J. J.	Derde doen Daphne (1, 3, 5), Amadeus (recueil 2)
Sammartini, G.	Concerto en fa majeur (3e mouvement)
Vivaldi, A.	1ier mouvement extrait du Concerto en sol majeur
Bassano, G.	Susanne un jour (d'après Roland de Lassus) LPM REP7



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte à bec

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 à 45 minutes comprenant des œuvres de différents styles et époques dont de préférence une œuvre de style baroque français (p. ex. Hotteterre, Couperin, Philidor) et une œuvre contemporaine avant-gardiste.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital aura une durée de 30 à 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de différents styles et époques.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Flûte traversière

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 12
Division moyenne.....	p. 22
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 32
Division supérieure.....	p. 41



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte traversière

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves, jeux d'harmoniques)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vélocité des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos:

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures sur 2 octaves choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (Gammes majeures : do, sol, ré, mi b, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes:

- Gamme harmonique ou mélodique mineure au choix
- Articulations au choix de l'enseignant
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après (sauf si mineur jusqu'au fa # aigu), la présentation de la gamme en développé est facultative

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Gammes 1er cycle Sol majeur

$\text{♩} = 60 - 72$

The musical score consists of seven staves of music in G major (one sharp, F#). The first six staves are in 4/4 time, and the seventh staff is in 3/4 time. The tempo is marked as quarter note = 60-72. The first staff begins with a tempo marking $\text{♩} = 60 - 72$. The first six staves show an ascending scale followed by a descending scale. The seventh staff shows a descending scale. The notes are: G4, A4, B4, C5, D5, E5, F#5, G5, F#5, E5, D5, C5, B4, A4, G4.

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{er} cycle

Mi mineur

♩ = 60 - 72

The musical score is written for a flute in G minor. It consists of seven staves of music. The first six staves are in 4/4 time, and the seventh staff is in 3/4 time. The key signature is one sharp (F#). The music features various melodic lines, including eighth and sixteenth note patterns, and is marked with slurs and accents. The tempo is indicated as ♩ = 60 - 72.

Gammes 1er cycle

Sol majeur

$\text{♩} = 60 - 72$

The musical score consists of 12 staves of music in G major (one sharp). The first staff begins with a tempo marking of quarter note = 60-72. The first six staves show an ascending scale in G major, starting on G4 and ending on G5. The last six staves show a descending scale in G major, starting on G5 and ending on G4. The notation includes various rhythmic patterns such as eighth and sixteenth notes, and some staves feature slurs over groups of notes.

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{er} cycle

Mi mineur

$\text{♩} = 60 - 72$

The musical score is written for a flute in G minor (one sharp, F#). It consists of seven staves of music. The first four staves are in 4/4 time, and the last three are in 2/4 time. The tempo is marked as quarter note = 60-72. The music features various melodic lines with slurs and accents.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

KÖHLER, Ernesto

Étude no. 1, en do majeur Op.33

(Zimmermann ZM1090)

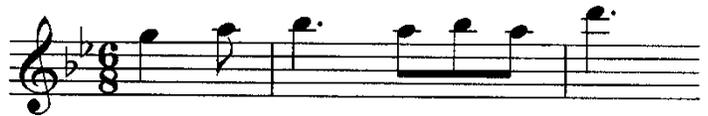


GARIBOLDI, Giuseppe

Etude no.10, en sol mineur

In : Etudes mignonnes

(Broekmans & van Poppel N°1248)



GARIBOLDI, Giuseppe

Etude no.6 en ré mineur

In : 20 Etudes chantantes

(Leduc AL 3433)



TULOU, Jean Louis

Etude no. 13, en mi mineur

(U.E. 12992 L)



DAMASE, Jean Michel

Etude no.18, en sol majeur

In : 50 Etudes faciles et progressives (vol.1)

(Billaudot G6094B)



STOKES, Russell

Etude no. 3, en sol majeur

In : Etudes pour flûte

(Hunt Edition HE32)



SEARLE, Leslie

Flute is Fun

Flute Fun Book 1. 15 easy Solos

(Schott ED7911)



GARIBOLDI, Giuseppe

Etude no. 4 en mi mineur

In: 20 Caprices-Etudes op.333

(Lemoine 24.644)



RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

ALWYN, William

Three easy pieces

(Edition Stainer and Bell)

ANDRIESSEN, Hendrik

Little suite

(Edition Harmonia H.U. 1266a)

BOZZA, Eugène

Quatre pièces faciles

(Edition Alphonse Leduc 25.323)

KUHLAU, Friedrich

Menuet

(Rubank)

MEUNIER, Gérard

Vivaldi

(Edition Henry Lemoine 25417 H.L.)

PROUST, Pascal

Divertissement

(Edition Billaudot G.5259 B.)

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{er} cycle

CATALOGUE GÉNÉRAL

Alwyn	W.	Three easy pieces	Stainer & Bell	
Andriessen	H.	Little Suite	Harmonia	H.U. 1266a
Aubert	J.	Air	Schirmer	
Bartók	B.	Ein Abend am Lande	EMB	Z8317
Beney	A.	Petits Concerts Récréatifs	Leduc	AL25703
Berthomieu	M.	Bagatelle	H. Lemoine	24342H.L.
Bozza	E.	4 pièces faciles	Leduc	AL25323
Brenet	T.	Le faune	M. Combre	P.3199
Charpentier	J.	Pour Syrinx	Leduc	AL23172
Crépin	A.	Poire Belle-Hélène	Andel	
Damase	J.M.	4 divertissements		
Dautremer	M.	A petits pas	Leduc	AL20821
Debussy	C.	Le petit nègre	Leduc	AL 19019
Demersseman	J.	Simplicité op.28	Billaudot	
Dillon	R.	Petite Etude	Boosey & Hawkes	BWI 220
Elgar	E.	Salut d'amour	Fentone	F284
Ferrari-Trecate	L.	Ariette	Leduc	AL21645
Finger	G.	Sonate en sol	Rudall	R.C.& Co 713
Finger	G.	Sonate en re	Schott	
Ibert	J.	Le petit poney	Leduc	AL 18127
Ibert	J.	La meneuse de tortues d'or	Leduc	AL 18126
Jollet	J-C.	Aria	Billaudot	G 5072 B
Joubert	C.H.	Pauvre petite pomme	Robert Martin	R2723M
Joubert	C.H.	Thème et variations	Combre	C4758
Koepke	P.	Bergamask	Rubank	
Lancen	S.	Week-end	Braun/Billaudot	MR 1117 B
Marc	E.	Bergers d'Arcadie	H. Lemoine	23746H.L.
Mason	T.	Medley go round	Cramer Music	
McDowell	C.	Soundtracks	Hunt	
Meunier	G.	Vivaldi	H. Lemoine	25417HL
Meunier/Diot		Majdovalse	H. Lemoine	27371 H.L.
Mignon	R.	Idylle printanière	Billaudot	G2016B
Mihalovici	M.	Mélodie	Leduc	AL22230
Mortier	W.	3 Pièces brèves pour flûte et piano	Maurer	
Moyse	L.	Trois pièces faciles: Sarabande	Leduc	AL 19748
Moyse	L.	Trois pièces faciles: Menuet	Leduc	AL 19749
Pepusch		6 Sonaten für Querflöte und B.C.	Amadeus	BP 2481/BP 2482
Pepusch		Sonaten (d-moll, c-moll)	Schott	
Proust	P.	Divertissement	Billaudot	G 5259 B
Rota	N.	5 Pezzi facili	Ricordi	133175
Shekow	Y.	Fünf kleine Märchen	Fritz Schulz	989
Tanaka	A.	Deux romances sans paroles	H. Lemoine	24658H.L.
Thiry	A.	Pont du Gard	Molenaar	
Tomasi	H.	Le petit chevrier corse	Leduc	AL21072
von Paradis	M.T.	Sicilienne	Billaudot	G 3126 B
Voxman	H.	Soloist folio for Flute and Piano	Rubank	198
Wurmser	L.	Barcarolle	Billaudot	
Wye	T.	A first latin-american flute album	Novello	NOV120634



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte traversière

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Avoir des notions de technique d'embouchure (souplesse, flexibilité)
2. Approfondir la technique de la respiration (soutien)
3. Développer la technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
4. Apprendre à différencier le phrasé, les articulations, les nuances
5. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
6. Première approche du vibrato
7. Apprendre à s'accorder
8. Apprendre à contrôler la justesse (prise de conscience des intervalles)
9. Savoir s'écouter soi-même
10. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
11. Savoir analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
12. Savoir déchiffrer ses partitions
13. Préparer seul une œuvre simple
14. Lectures à vue
15. Cultiver le jeu de mémoire
16. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
17. Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
19. Se produire en public le plus souvent possible

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études pour flûte seule au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

- exécution en doubles croches
- choix de la gamme mineur harmonique ou mélodique
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{ère} mention

Sol majeur

25

$\text{♩} = \pm 84$



Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{ère} mention



Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1^{ère} mention

Mi mineur

27



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Taffanel, Paul / Gaubert, Philippe

Etude progressive no. 9 en la \flat majeur
In : Méthode complète
(Ed. Leduc AL 16588)



Köhler, Ernesto

Etude en fa majeur
In : H. Voxman: Selected Studies
(Rubank 1035-76)



Köhler, Ernesto

Russischer Tanz
In: romantische Etüden op.66
(Zimmermann ZM 1224)



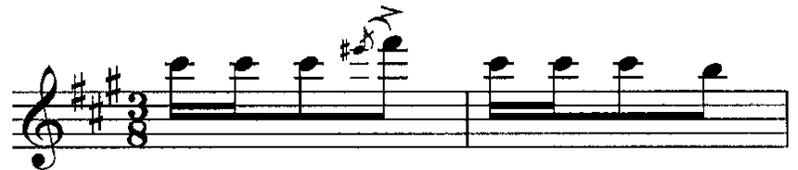
Genzmer, Harald

Etude no. IV en ré majeur
In: neuzeitliche Etüden Band 1
(Schott FTR 87)



Köhler, Ernesto

Etude en fa mineur
In: H. Voxman: Selected Studies
(Rubank 1035-76)



Berbiguier, Benoît-Tranquille

Etude no. 4 en ré mineur
In : 18 Etudes
(IMC 1626 Leduc AL20309)



RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Busser, Henri	Petite Suite	
	Durand	DF5436
Blavet, Michel	Sonate « La Vibray »	
	Schott	
Gaubert, Philippe	Sicilienne	
	Masters Mu. Publ.	
Powning, Graham	Vegetables Suite	
	Chester	CH55864
Köhler, Ernesto	Souvenir russe	
	Zimmermann	ZM20960
Popp, Wilhelm	Russisches Zigeunerlied	
	Kunzelmann	GM903a

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)*Flûte traversière division inférieure 1^{ère} mention***CATALOGUE GÉNÉRAL**

Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott	5552
Bach,	Sonate en do majeur	Schott	FTR120
Bach,	Sonate en ré majeur	Schott	5553
Blavet, M.	Sonates	Billaudot/Schott	
Blavet, M.	Sonate « La Vibray »	Schott	
Bozza, Emile	Aria	Leduc	AL20208
Bozza, Emile	Dialogue	Billaudot	MR1396B
Busser, Henri	Petite Suite	Durand	F5436
Crooke, S.	Novelette	Simrock	
Defossez, R.	Les arpèges en congé	Leduc	AL21754
Descenyi, J.	Sonatina pastorale	EMB	Z2953
Fürstenau, A.B.	Salon-Stücke Heft 3:3 pièces(1 et 2)	Kunzelmann	GM903c
Gabaye , P.	Etude pour rire	Leduc	AL21758
Gallois-Montbrun, R.	Ballade	Combre	C5028
Gaubert, Philippe	Sicilienne	Masters Mu.Pub	
Girnatís, W.	Nocturnes	Zimmermann	ZM1950
Gluck, C.W.	Orphée: Scène des Champs Elysées	Leduc	AL1989
Godart, B.	Allegretto	Durand	DS4144(1)
Godard, B.	Ydille	Durand	DS4144(2)
Guillemain, L.	Sonate en sol majeur	Schott	5570
Hasse, J.A.	Concerto en la majeur	Willy Muller	WM1875 SM
Hlavac, M.	2 Pastorales	Supraphon	H7149
Jadassohn, S.	Salon-Stücke Heft3: Notturmo	Kunzelmann	GM903c
Koehler, Ernesto	Souvenir russe op. 60	Zimmermann	ZM20960
Lancen, Serge	Vahinée	Molenaar	06.0619.60
Lannoy, R.	Pastourelle et Rigaudon	Leduc	AL20650
Leroux, X.	Première Romance	Leduc	AL9848

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)*Flûte traversière division inférieure 1^{ère} mention*

Loeillet, J.B.	Sonate en sol majeur	Schott	
Mériot, M.	Interlude (pour flûte seule)	Combre	C.4782
Meunier, G.	Air classique	H. Lemoine	24712 HL
Meunier, G.	L'Apache	H. Lemoine	24714HL
Mozart, Wolfgang A.	Andante KV315	Bärenreiter	BA6817
Pergolesi, G.B.	Concerto en sol majeur	Boosey & Hawkes	B&H17502
Poot, M.	Fantasietta	Leduc	AL25469
Popp, Wilhelm	Salon-Stücke Heft1: Russisches Zigeunerlied	Kunzelmann	GM903a
Porret, J.	1er solo de concours	Molenaar	
Powning, Graham	Vegetable Suite	Chester Music	CH55846
Quantz, J.	Sonate N. 1	IMC	
Roussel, A.	Aria	Leduc	AL17876
Ruiz, F.	Sonata breve	Sibelius Music	
Shervansky, E.	Sonatina	EMB	Z1372
Skroup, D.J.	Concerto en sol majeur	Supraphon	H7088
Stanley, J.	4 Sonates	Schott	FTR70/FTR71
Telemann	Suite en la mineur	Hinrichsen/Peters	N882a
Webber, W.L.	Sonatina	Peters	7482
Wiltshire, C.	Romance	Sibelius Music	
Wye, T.	A second Latin-American Flute Album	Novelle	Nov120635
Zach, J.	Concerto en re majeur	Panton	P2375
Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott	5552
Bach,	Sonate en do majeur	Schott	FTR120



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte traversière

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle
 - 1.1. Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
 - 1.2. Technique de la respiration (soutien)
 - 1.3. Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
 - 1.4. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
 - 1.5. Développer le vibrato
 - 1.6. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
 - 1.7. Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
 - 2.1. Flatterzunge, suraigu
 - 2.2. Approche de la musique contemporaine
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
7. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
8. Se produire en public
9. Participations à des stages
10. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études pour flûte seule au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes :

- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Division moyenne ♩ = 100

Gamme Majeure

sol majeur



Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division moyenne



Gamme Mineure



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Böhm, Theobald

Etude n. 2 en la mineur

In: 24 Caprices

(Schott FTR 117)



Donjon, Johannès

Etude n. 7 en sol majeur

In : 8 études de salon

(Billaudot G2993B)

Allegro vivace



Casterède, Jacques

Etude n. II

In: Douze Etudes pour flûte

(Leduc AL.23139)

Scherzando



Köhler, Ernesto

Etude n. 7 en ré majeur

Op.33/2

(EMB Z.8514 Zimmermann ZM 10910)



Köhler, Ernesto

Étude n. 10 en la mineur

Op.33/2

(EMB Z. 8514 Zimmermann ZM10910)



Mower, Mike

N. 12 Struttit

In :20 Commandements

(Itchy Fingers Publications IFP 033)



RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Bach, Johann Sebastian	Sonate en sol mineur BWV1020
Devienne, François	Concerto en sol majeur
Hindemith, Paul	Sonate
Reinecke, Carl	Ballade Zimmermann
Roussel, Albert	Joueurs de flûte
Taffanel, Paul	Andante pastoral et Scherzettino Enoch

CATALOGUE GÉNÉRAL

Aubain	Air baroque	Leduc	21937
Bach, C.P.E.	Concerto en ré mineur	Leuckart	
Bach, C.P.E.	Hamburger Sonate	Schott	
Bach, J.S.	Sonates	Henle	
Benda, F.	Sonata	Supraphon	
Benda, F.	Concerto en mi mineur	Schott	
Berkeley, L.	Sonatina	Schott	
Blodek, W.	Concerto	Supraphon	
Boccherini	Concerto en ré majeur	Leuckart	10126
Böhm, T.	Elegie	Schott	
Cagnard, G.	Récitatif et Danse obsessionnelle	Lemoine	25109
Chopin, Frédéric	Variations sur un thème de Rossini	Schott	FTR136
Debussy, Cl.	Syrinx	Jobert	
Devienne, F.	Concerto IV en sol majeur	EMB	
Dubois, P.M.	Slowly and Swingy	Durand	
Dvorák, A.	Sonatina	Broekmans	
Eben, P.	Sonatina semplice	Supraphon	
Farkas, F.	Bihari Roman Tncok	Vallalat (Budapest)	Z958
Felix, V.	Sonata Capricciosa	Supraphon	
Fukushima	Requiem	Zerboni	
Gaubert, Philippe	Romance	Leduc	AL11197
Génin/Verdi	Fantaisie sur un Bal masqué	Billaudot	
Golovine, A.	Deux Pièces	Leduc	26179
Graener, P.	Suite	Zimmermann	346
Grétry, A.E.M.	Concerto en do majeur	IMC	
Guiot, R.	Rhapsodie	R.Martin	
Henze, H.W.	Sonatine	Schott	FTR90
Hidas, F.	Concerto	EMB	
Hindemith, P.	Sonate	Schott	2522
Hindemith, P.	8 Stücke	Schott	
Honegger, A.	Danse de la chèvre	Sénert	

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)*Flûte traversière division moyenne*

Hüe, Georges	Fantaisie	Castallat	
Jirasek	Alfabetico provvisorio	Tempo (Prag)	
Jolivet, A.	Fantaisie-Caprice	Leduc	21332
Kahl, J.J.	Tryptik		
Kalabis	3 Stücke	Panton	
Lamb, P.	Sonata	Boosey & Hawkes	
Pergolesi	Concerto en sol majeur	Sikorsky	
Quantz, J.J.	Concerto en sol majeur	Breitkopf	
Rhené-Baton	Bourrée	Durand	
Rhené-Baton	Passacaille	Durand	
Roussel, Albert	Joueurs de flûte	Durand	10702
Taffanel, Paul	Andante Pastoral et Scherzettino	Enoch	6624
Weber, A.	Scherzetto	Leduc	21279
Zbinden, J.	Sonatine	Schott	ED4110



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte traversière

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner les compétences acquises en 2^e cycle
 - 1.1. Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
 - 1.2. Technique de la respiration (soutien)
 - 1.3. Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
 - 1.4. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
 - 1.5. Développer le vibrato
 - 1.6. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
 - 1.7. Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
 - 2.1. Flatterzunge, suraigu
 - 2.2. Acquérir des notions de la musique contemporaine (p.ex. doigtés spéciaux, harmoniques, multi phoniques, whistle tones, percussions de clefs, chanter et jouer, lecture d'autres notations musicales, etc.)
 - 2.3. Apprendre à varier la couleur et le timbre du son sur l'étendue de la flûte
 - 2.4. Savoir varier le caractère du vibrato selon les exigences du style musical
 - 2.5. Savoir adapter le phrasé, les articulations, les nuances selon les styles musicaux
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. L'autonomie dans l'organisation du travail
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
8. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
9. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
10. Se produire en public
11. Participations à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études pour flûte seule au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes:

- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux d'époques différentes au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Division moyenne spécialisée ♩ = 120

Gamme Majeure

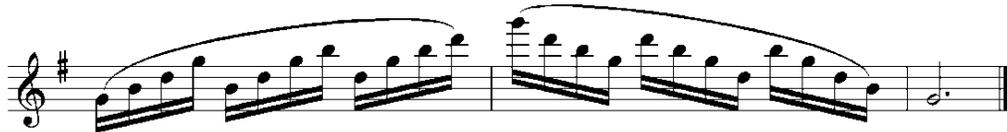
sol majeur

The musical score is written on seven staves in treble clef, G major (one sharp), and 4/4 time. It begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 4/4 time signature. The first staff shows the beginning of the scale with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 4/4 time signature. The subsequent staves show the scale ascending and then descending, with various articulations and slurs. The final staff ends with a whole note G5.

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

7



Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division moyenne spécialisée 1^{er} Prix



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bozza, E.

Etude no. 4

In : Etudes arabesques (Schott FTR88)



Casterède, J.

Etude no. 11

In : 12 Etudes (Leduc AL23139)



De Michelis, V.

Etude no. 7

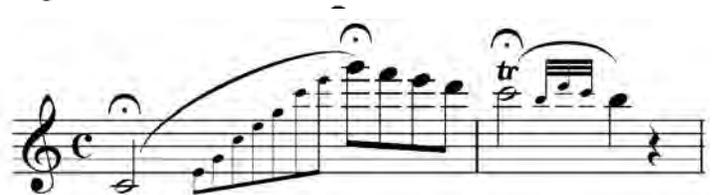
In : 24 Etudes (Ricordi E.R.2435)



Fürstenau, A.B.

Etude no. 1

In : Bouquet des Tons op125



Genzmer, H.

Etude no. XIV

In : Neuzeitliche Etüden (II)



Taffanel-Gaubert

Etude no.12

In : 24 Etudes progressives



RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Bach, J.S.	Sonate en mi majeur
Bozza, E.	Fantaisie Italienne
Enesco, G.	Cantabile et Presto
Fauré, G.	Fantaisie
Gaubert, Ph.	Fantaisie
Ibert, J.	Pièce pour flûte seule
Mozart, W.A.	Concert en sol majeur KV313
Mozart, W.A.	Concert en ré majeur KV314
Offermans, W.	Honami

CATALOGUE GÉNÉRAL

Aubin	T.	Concertino dell'Amicizia
Bach	C.P.E.	Sonate en la min
Bach	J.S.	Sonates
Benda	F.	Concerto en mi min
Bozza	E.	Fantaisie italienne
Busoni	F.	Divertimento
Casella	A.	Sicilienne et Burlesque
Dick	R.	Look out
Enesco	G.	Cantabile et Presto
Fauré	G.	Fantaisie
Gaubert	P.	Fantaisie
Génin/Verdi		Fantaisie sur Rigoletto
Génin/Verdi		Fantaisie sur Un bal masqué
Génin/Verdi		Fantaisie sur La Traviata
Haug	H.	Prélude et Rondeau
Hindemith	P.	8 Stücke
Hoffmeister	F.A.	Concerto en ré maj
Ibert	J.	Pièce
Lamb	P.	Sonata
Mortier	W.	Jazz Sonata
Mower	M.	Opus di Jazz
Mower	M.	Sonata latino
Mozart	W.A.	Concerto en sol maj
Mozart	W.A.	Concerto en ré maj
Offermans	Will	Honami
Reinecke	C.	Undine
Roy	A.	Divertissement
Tomasi	H.	Les cyclades
Varèse	E.	Densité 21,5
Veretti	A.	Concertino
Weber	A.	Scherzetto



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 34 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Flûte traversière

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et plusieurs œuvres au choix de styles différents. Une des œuvres présentées doit être une œuvre pour flûte seule.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix d'époques et de styles différents.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Clarinette

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 27
Division supérieure.....	p. 36



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, debout et assis, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires jusqu'au do aigu (entre autre par le travail de la gamme en développé)
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si ♭) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

- 2 octaves
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, la présentation de la gamme en développé est facultative

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

Clarinete
1^{er} cycle

The musical score is written for a clarinet in C major, 1st cycle. It consists of six staves of music. The first four staves show ascending and descending scales. The fifth staff shows a chromatic scale with sharps. The sixth staff shows a chromatic scale with flats. Each staff ends with a double bar line.

La mineur

Clarinete
1^{er} cycle

The musical score is written for a clarinet in the first cycle, in the key of La minor. It consists of four staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The melody starts on a half note G4, followed by quarter notes A4, Bb4, and C5. The second staff continues the melody with eighth notes and includes a sixteenth-note triplet. The third staff continues the melodic line with quarter and eighth notes. The fourth staff features a more complex rhythmic pattern with sixteenth and thirty-second notes, ending with a double bar line.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Delécluse, Ulysse	Etude no. 4 In: 20 Etudes (Edition Leduc)
Delécluse, Ulysse	Etude no. 9 In: 20 Etudes (Edition Leduc)
Endresen, R.M.	Etude no. 26 In: Supplementary Studies (Rubank Publications)
Lancelot, Jacques	Etude no. 7 In: 21 Etudes (Editions Billaudot)
Lancelot, Jacques	Etude no. 9 In: 21 Etudes (Editions Billaudot)
Lancelot, Jacques	Etude no. 7 In: 25 Etudes (Editions Transatlantiques)
Lancelot, Jacques	Etude no. 10 In: 25 Etudes (Editions Transatlantiques)
Mauz, Rudolf	Bärmann: Etude no. 78 In: Step by Step (Edition Schott)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Beaucamp, Albert	Complainte (Edition Leduc)
Boumans, Ivan	Claire et nette (Edition Billaudot)
Clérisse, Robert	Vieille chanson (Edition Leduc)
Dubois, Pierre Max	Romance (Edition Leduc)
Faillenot, Maurice	Valsinella (Edition Billaudot)
Frisch, Jean-Paul	Complainte (Edition Musica Mundana)
Joubert, Claude-Henri	Le Bal de Léocadieo (Editions Pierre Lafitan)
Proust, Pascal	Après la nuit (Edition Martin)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Absil Jean	Cinq pièces faciles	Ed. Lemoine
Absil Jean	Sicilienne	Ed. Andel
Arrieu Claude	Un Jour d'été	Ed. Billaudot
Bartok Bela	Ein Abend am Lande / Tanz der Slowaken	Ed. EMBudapest
Beaucamp Albert	Complainte	Ed. Leduc
Boumans, Ivan	Sea Episodes	Ed. Billaudot
Chebrou Michel	Ruedo	Ed. Lafitan
Clérisse Robert	Promenade	Ed. Leduc
Clérisse Robert	Sylphide	Ed. Combres
Clérisse Robert	Vieille chanson	Ed. Leduc
Coiteux François	Trois Aquarelles	Ed. Lemoine
Coiteux	François Trois miniatures	Ed. Lemoine
Cowles C.	Locomotive suite	Ed. Fentone Music
Dautremer Marcel	Page en contraste	Ed. Lemoine
Del Giudice F.	Chanson exotique	Ed. Billaudot
Del Giudice F.	Pastourelle	Ed. Leduc
Dorselaer Willi van	Invocation et Danse	Ed. Billaudot
Dubois Pierre Max	Romance	Ed. Leduc
Faillenot Maurice	Valsinella	Ed. Billaudot
Fiche M.	Ballade pour un Martien	Ed. Combres
Frisch Jean-Paul	Complainte	Ed. Musica Mundana
Frison	Sérénité	Ed. Leduc
Jay Charles	Romance et Sicilienne	Ed. Lemoine
Lancen S.	Introduction et rondo	Ed. Billaudot
Lancen S.	Vacances	Ed. Billaudot
Mignon René	En forêt	Ed. Billaudot
Mignon René	Méditation et pastorale	Ed. Billaudot
Morley Th.	Four characters	Ed. Novello
Pierné G.	Pièce en sol mineur	Ed. Leduc
Proust Pascal	Après la nuit	Ed. Martin
Proust Pascal	Vallée de trèfle	Ed. Martin
Proust Pascal	Fable	Ed. Billaudot
Rungis R.	Élégie	Ed. Lemoine
Semler-Collery J.	Cantabile et Allegro	Ed. Billaudot
Vergnault M.	Premiers bourgeons	Ed. Philippi



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette

Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires
3. Travail et recherche du détaché (Souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
4. Souplesse dans les changements de registre
5. Maîtrise de la régularité technique
6. Différencier l'articulation et les nuances
7. Être capable de faire un phrasé correct
8. Développer la qualité sonore
9. Recherche d'une justesse appropriée
10. Savoir s'écouter soi-même
11. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
12. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
13. Savoir déchiffrer sa partition
14. Monter seul une œuvre simple
15. Lecture à vue
16. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
17. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
18. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
19. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
20. Se produire en public le plus souvent possible

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, sol, ré, la, sib, mi b, la b
- 3 octaves pour les gammes majeures : fa, mi
- 2 octaves pour les gammes mineures : do, la, ré, sol, si, do #
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa #,
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

Clarinete
1^{ère} mention



Annexe 35 (Branche 1.3.2.22. – clarinette)

Clarinete division inférieure 1^{ère} mention



La mineur

Clarinete
1^{ère} mention



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Costes, Louis

Etude no. 11

In : 60 Etudes Volume 1
(Edition Billaudot)

Gambaro, V

Etude no. 8 = Etude no. 6

In : 20 Caprices
(Edition Leduc)

In: 20 Caprices
(Edition Ricordi)

Jeanjean, Paul

Etude no. 7

In : 20 Etudes progressives et mélodiques
(Edition Alphonse Leduc)

Rose, C

Etude no. 4

In: 32 Etudes
(Edition Billaudot)

Rose, C

Etude no. 9
In : 32 Etudes
(Edition Billaudot)

Rose, C

Etude no. 11
In : 32 Etudes
(Edition Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Baermann, H.	Adagio (Edition Breitkopf)
Faillenot	Romance et Variations (Edition Martin)
Ferguson, H.	Four Short Pieces (Edition Boosey & Hawkes)
Finzi, G.	Five Bagatelles (Edition Boosey & Hawkes)
Frisch,	Golden Twenties (Edition Bronsheim)
Naulais, J.	Prise de Bec (Edition L.M.D)
Stamitz, C.	Konzert no. 3 in B-Dur (Edition Peters)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Baermann, H	Adagio	Ed. Breitkopf
Barat, J. Ed.	Chant Slave	Ed. Leduc
Barraine, E	Sérénade	Ed. Gras
Bernaud, A	Romance	Ed. Rideau Rouge
Böhner, J. L.	Fantasia op. 68	Ed. Universal
Cerfontaine, M. J.	Andante et allegro de concert	Ed. Molenaar
Collis, J	Tom Sawyer Suite	Ed. Boosey & Hawkes
Dancla, H	Petite Etude et Polonaise	Ed. Molenaar
Dartevielle, O	Marjolaine et Victoria	Ed. Martin
Dartevielle, O	Printemps	Ed. Martin
Delmas, M	Promenade	Ed. Andrieu
Dervaux, P	Badinerie	Ed. Leduc
Dondeyne D	Ritournelle	Ed. Billaudot
Dondeyne, D	Romance	Ed. Leduc
Dondeyne, D	Sonatina	Ed. Combre
Dunhill, F	Phantasy Suite	Ed. Boosey & Hawkes
Escoffier, L	Rhapsodie provençale	Ed. Philippo
Ferguson, H	Four short pieces	Ed. Boosey & Hawkes
Finzi, G	Five Bagatelles	Ed. Boosey & Hawkes
Frith, J.	A Garland for the Queen	Ed. Camden Music
Gaubert, Ph	Allegretto	Ed. Leduc
Gaubert, Ph	Andante	Ed. Leduc
Glick, S. I.	Suite Hebraique	Ed. Boosey & Hawkes
Grethen, Luc	Le Guignol	Accolade Musikverlag
Hunt, R	Meditation	Ed. Boosey & Hawkes
Hurlstone, W	Four characteristic pieces	Ed. Emerson
Jeanjean, P	Clair matin	Ed. Billaudot
Laparra, R	Prélude valsé et Irish reel	Ed. Leduc
Lelouch, E	En musardant	Ed. Martin
Loewe, C	Schottische Bilder op. 112	Ed. Lienau
Mahy, R	Sérénade	Ed. Molenaar
Mendelssohn, F	Sonate	Ed. Bärenreiter
Mignon, R	Les chants du berger	Ed. Billaudot
Mozart, W. A.	Andante cantabile	Ed. Billaudot
Naulais, J	Prise de bec	Ed. L. M. D.
Poot, M	Arabesque	Ed. Leduc
Ravel, M	Pièce en forme de Habanera	Ed. Leduc
Reger, M	Albumblatt & Tarantella	Ed. IMC
Rimsky-Korsakov, N	Concerto	Ed. Boosey & Hawkes
Sporck,	Chanson d'Antan	Ed. Andrieu
Stamitz, C	Konzert in B-Dur (2. Darmstädter)	Ed. Schott
Tartini, G.	Concertino	Ed. Boosey & Hawkes
Vachey, H	Elegie et Danse	Ed. Leduc
Waignein, A	Introduction et danse	Ed. Scherzando
Weiner, L	Zwei Sätze	Ed. Musica
Wilson, Th	Sonatina	Ed. Schott



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle
2. Colonne d'air
3. Détaché
4. Souplesse
5. Régularité technique
6. Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
7. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
8. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
9. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
12. Pratique collective :
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
 - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
13. Se produire en public
14. La participation à des stages est à recommander

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes :

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, la b, la, si b, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, sol b, sol
- 2 octaves pour les gammes mineures : la, si, si b, do, do #, ré, mi b, sol#
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol
- articulations au choix de l'enseignant
- tempo : noire = 104
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

Clarinette
Division moyenne

The image displays a musical score for a clarinet in C major, specifically for the 'Division moyenne' (middle register). The score is written on ten staves, each beginning with a treble clef. The first staff contains a simple melodic line with quarter and eighth notes. The second through seventh staves feature increasingly complex rhythmic patterns, including sixteenth and thirty-second notes, and slurs. The eighth staff returns to a simpler melodic line. The ninth and tenth staves continue with rhythmic patterns similar to the middle staves. The piece concludes with a final note on the tenth staff.

Annexe 35 (Branche 1.3.2.22. – clarinette)

Clarinete division moyenne



La mineur

Clarinette
Division moyenne

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays a musical score for the A minor scale on clarinet, divided into two parts: the harmonic scale and the melodic scale. Each part is presented in two different registers, indicated by a sharp sign (#) at the beginning of the first staff of each pair. The harmonic scale is shown in the first four staves, and the melodic scale is shown in the last four staves. The notes are written in treble clef with a key signature of one flat (Bb). The harmonic scale consists of a sequence of notes: A, Bb, C, D, Eb, F, G, Ab, Bb, C, D, Eb, F, G, Ab, Bb, C. The melodic scale consists of a sequence of notes: A, Bb, C, D, Eb, F, G, Ab, Bb, C, D, Eb, F, G, Ab, Bb, C. The score is written in a standard musical notation style with a treble clef and a key signature of one flat.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Berr, Frédéric

Etude n. 2

In: 6 Etudes
(Edition Leduc)

Cavallini, Ernesto

Caprice n. 13

In: 30 Caprices
(Edition Ricordi)

Jeanjean, Paul

Etude no.15

In: 20 Etudes progressives et mélodiques
(Edition Alphonse Leduc)

Lancelot, Jacques

Etude n. 4

In: 23 Etudes
(Edition Billaudot)

Mauz, Rudolf

Etude en fa mineur p. 42 et 43

In: Die schönsten Etüden
(Edition Schott)

Rose, Cyril

Etude n. 18

In: 32 Etudes
(Edition Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Donizetti, G.	Concertino (Edition Peters)
Gaubert, Ph.	Fantaisie (Edition Heugel)
Harvey, P.	Contest Solo n.3 (Edition Studio Music)
Patrick, A.	Première Rhapsodie (Edition Billaudot)
Rabaud, H.	Solo de concours (Edition Leduc)
Weber, C.M.	Concertino (Edition Breitkopf)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Berr F.	1er Concerto	Billaudot
Busoni F.	Elegie	Breitkopf
Busser H.	Pastorale	Leduc
Cahuzac L.	Fantaisie sur un vieil air champêtre	Billaudot
Cahuzac L.	Variations sur un air du pays d'Oc	Billaudot
Cavallini E.	Adagio et tarantella	Ricordi
Challon R.	Pièce de concours op.56	Choudens
Chausson E.	Andante & Allegro	Billaudot
Cimarosa D.	Concerto en ut mineur	Billaudot
Crusell B. H.	Introduction et Variations sur une Chanson suédoise	Sikorski
Dautremer M.	Récit et impromptu	Leduc
Duvernoy Ch.	Concerto N° 3	Eulenburg
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Gotkovsky I.	Images de Norvège	Billaudot
Grovez G.	Lamento et tarantelle	Leduc
Grovez G.	Sarabande et Allegro	Leduc
Hindemith P.	Sonate	Schott
Hoffmann N.	Rhapsodie champêtre	Scherzando
Hoffmann N.	Suite	Scherzando
Kalous J.	Concerto mib Majeur	Panton
Klosé H.	Carnaval de Venise	Leduc
Klosé H.	Fantaisie sur le Freyschütz	Billaudot
Krumlovsky Kl.	Introduktion und Scherzo	UGDA
Laparra R.	Prélude valsé et Irish Reel	Leduc
Maugüé J. M.	Bucolique	Billaudot
Mouquet J.	Solo de concours	Leduc
Mueller I.	Le rêve	Fentone
Patrick A.	Première Rhapsodie	Billaudot
Pierné G.	Canzonetta	Leduc
Richardson N.	Sonatina	Boosey & Hawkes
Riotte P.J.	Konzert in B-Dur	Sikorski
Semler-Colléry J.	Rêverie et Scherzo	Leduc
Stamitz K.	Concerto en mib Maj	Sikorsky
Vassilenko S.	Rhapsodie orientale	Musicus New York
Weber C.M. v	Concertino	Henle
Weber C.M. v	Fantaisie et rondo (extr. du quintette)	Leduc
Weber C.M. v / Küffner	Introduktion, Thema & Variationen	Lienau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Consolidation des acquis du 2^e cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
3. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
4. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
5. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
6. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
7. Notions des techniques nouvelles
8. L'autonomie dans l'organisation du travail
9. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective :
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
 - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
14. Se produire en public
15. La participation à des stages est à recommander

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes:

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, la, si b, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, sol b, sol, la b
- 2 octaves pour les gammes mineures : la, si, si b, do, do#, ré, mi b
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, sol#
- articulations au choix de l'enseignant
- tempo : noire = 104
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 35 (Branche 1.3.2.22. – clarinette)

Clarinete division moyenne spécialisée 1^{er} prix



La mineur

Clarinete

Division moyenne spécialisée

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The musical score for 'La mineur' is presented in eight staves. The first staff shows the harmonic scale (half notes). The second and third staves show the melodic scale (quarter notes). The fourth and fifth staves show the harmonic scale (quarter notes). The sixth and seventh staves show the melodic scale (quarter notes). The eighth staff shows the harmonic scale (quarter notes). The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 4/4.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bach / Delécluse

Etude no. 1

In : 15 Etudes
(Edition Leduc)

Cavallini, Ernesto

Etude no. 16

In : 30 Caprices
(Edition Ricordi)

Costes, Louis

Etude no. 23

In : 60 Etudes (tome 2)
(Edition Billaudot)

Kovács, Béla

Hommage à Kodaly

In : Hommages
(Edition Darok)

Jeanjean, Paul

Etude no. 10

In : 18 Etudes de perfectionnement
(Edition Billaudot)

Kroll, Karl

Etüde no. 5

In : 30 Etüden
(Edition Schott)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Danzi, F.	Konzertstück n. 2 (Edition Musica rara)
Frisch, J.P.	Sonatina in Fa (Edition Bronsheim)
Martinu, B.	Sonatina (Edition Leduc)
Messenger, A.	Solo de concours (Edition Leduc)
Milhaud, D.	Duo concertant (Edition Heugel)
Weber, Carl Maria von	Concerto n. 1 (Edition Henle)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Bassi L.	Il trovatore (Verdi)	Ricordi
Bassi L.	Fantaisie from the opera Rigoletto	Fischer
Bozza Eug.	Fantaisie italienne	Billaudot
Cahuzac L.	Variations sur un air du Pays d'Oc	Leduc
Cahuzac L.	Cantilène	Billaudot
Chausson E.	Andante et allegro	Billaudot
Civitareale W.	Sonatine	Luxembourg Music Publishers
Crusell B.H.	Concerto en fa mineur Op.5	Sikorsky
Delmas M.	Fantaisie italienne	Billaudot
D'Ollone M.	Fantaisie orientale	Leduc
Dondeyne D.	Concertino	Leduc
Frisch J.P.	Sonatina in Fa	Bronshheim
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Giampieri A.	Il Carnevale di Venezia	Ricordi
Hahn R.	Sarabande et thème varié	Heugel
Hoffmann N.	Suite	Scherzando
Hoffmeister F. A.	Concerto en sib Majeur	Eulenburg
Holmes A.	Fantaisie	Leduc
Honegger A.	Sonatine	Salabert
Jongen J.	Récitativo et airs de ballet	Gervan
Krommer F.	Concerto en mib op.36	Supraphon
Leclerc M.	Contrastes	Maurer
Lonque G.	Idoles	Scherzando
Lutoslawsky W.	Dance Preludes	Chester
Lysight M.	Réflexion	Billaudot
Malcolm A.	Sonatina	Faber Music
Martini B.	Sonatina	Leduc
Marty G.	Fantaisie	Leduc
Milhaud D.	Duo concertant	Heugel
Milhaud D.	Sonate	Heugel
Mirouze M.	Humoresque	Leduc
Muellenbach A.	Fluidum	Doblinger
Pleyel I.	Concerto	Sikorsky
Rabaud H.	Solo de concours	Leduc
Raphael G.	Sonatine	Breitkopf
Rawsthorne A.	Concerto	Oxford
Reissiger C.G.	Concertino op.63	Schmidt Heilbronn
Saint-Saëns C.	Sonate	Durand
Schumann R.	Fantasiestücke	Henle
Seiber M.	Concertino	Schott
Tomasi H.	Sonatine Attique	Leduc
Waignein A.	Progressions	Scherzando
Weber C.M.v	Concertino	Henle
Weber C.M.v	Concerto No 1	Henle
Weber C.M.v	Grand duo concertant	Peters
Weber C.M.v	Variations d'après Sylvana	Lienau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 50 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE

Bernstein, L.	Sonate	Boosey-Hawkes
Copland, A.	Concerto	Boosey-Hawkes
Debussy, C.	Rhapsodie	Durand
Denissow, E.	Sonate	Breitkopf
Mozart, W.A.	Konzert in A Dur	Peters
Muczynsky, R.	Time Pieces	TI Press
Poulenc, F.	Sonate	Chester
Schumann, R.	Fantasiestücke	Henle
Spohr, L.	1er Concerto	Peters
Stravinsky, I.	3 Pièces	Chester
Tomasi, H.	Concerto	Leduc
Weber, C.M. v.	2 ^e Concerto	Peters
Weber, C.M. v.	Duo Concertant	Peters



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Clarinette basse

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 26
Division supérieure.....	p. 34



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette basse

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires jusqu'au do aigu
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si ♭) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes selon schéma ci-après :

- 2 octaves

Épreuve publique :

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Ré majeur

Clarinete basse
Diplôme du 1^{er} cycle

The musical score consists of six staves of music in D major (one sharp, F#). The first five staves are in treble clef, and the sixth staff is in bass clef. The music is a technical exercise featuring a variety of rhythmic patterns and intervals. The first staff begins with a series of eighth notes, followed by a sequence of quarter notes and eighth notes. The second staff continues with eighth notes and quarter notes. The third staff features a mix of quarter and eighth notes. The fourth staff is dominated by sixteenth notes. The fifth staff includes quarter notes with sharp signs (#) above them, indicating chromatic alterations. The sixth staff, in bass clef, continues with quarter notes, some with flat signs (b) below them, and ends with a double bar line.

Ré mineur

Clarinette basse

Diplôme du 1^{er} cycle

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays four staves of musical notation for the Ré mineur (D minor) scale on the bass clarinet. The notation is written in a single system with four staves, each beginning with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The first staff shows the harmonic scale, consisting of quarter notes and half notes. The second staff shows the melodic scale, consisting of eighth notes and sixteenth notes. The third staff shows the harmonic scale, consisting of quarter notes and half notes. The fourth staff shows the melodic scale, consisting of eighth notes and sixteenth notes. The scales are written in a single system with four staves, each beginning with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The first staff shows the harmonic scale, consisting of quarter notes and half notes. The second staff shows the melodic scale, consisting of eighth notes and sixteenth notes. The third staff shows the harmonic scale, consisting of quarter notes and half notes. The fourth staff shows the melodic scale, consisting of eighth notes and sixteenth notes.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Calmel, Jean	Etude no. 11 In: 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse) (Ed. Combre)
Porter, Neal/Lowry, Robert	Etude no. 7 In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
Porter, Neal/Lowry, Robert	Etude no. 11 In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
Porter, Neal/Lowry, Robert	Etude no. 18 In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
Rhoads, William E.	Etude no. 1 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 2 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Clarinete basse et piano

Benedetto, Marcello

Sonata in A minor

(Edition Southern Music Company)

Graham, Otto

Neptune

(Edition Carl Fischer)

Klughardt, August

Romanze

(Edition C.F. Schmidt)

Ostransky, Leroy

Autumn Song

(Edition Rubank)

CATALOGUE GÉNÉRALClarinete basse et piano

Brown, Rayner	Prelude and Fughetta	Wester International Music	
Burger, Jan	Meditation Follow me	Muziekuitgeverij XYZ	
Elbert, Jo	Follow me	Golden River Music	
German, Edward	Pastorale and Bourrée	Rubank	
Goddaer, Nobert	Ballad	Andel	
Gounod, Charles (arr. Walters)	March of a Marionette	Rubank	
Graham, Otto	Neptune	Carl Fischer	Rép.-type
Karel, Leon	Aquamarine	Boosey & Hawkes	
Klughardt, August	Romanze	C. F. Schmidt	Rép.-type
Koepke, Paul	The Buffoon	Rubank	
Koepke, Paul	Vignette	Rubank	
Benedetto, Marcello	Sonata in A minor	Southern Music Company	Rép.-type
Ostransky, Leroy	Autumn Song	Rubank	Rép.-type
Phillips, Gordon	Recitative and Slow Dance	Schott & Co. LTD	
Presser, William	Song of Sweet Sorrow	Tenuto Publications	
Rachmaninov, Sergeï	Vocalise	Alea Publishing	
Skolnik, Walter	Nocturne	Tenuto Publications	
Solomon, Edward	Gypsy Song	Southern Music Company	

Études conseillées**1^{er} et 2^e cycles :**

Porter Neal/Lowry Robert : Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Belwin Mills)

Calmel Jean : 16 Etudes pour clarinette ou clarinette basse (Combre)

Rhoads William : 21 Foundation Studies (Southern Music Company)

Rhoads William : : 35 Technical Studies (Southern Music Company)

Gabriel Wolfgang : Etudes op.85, Volume 1+2 (ALEA Publishing)

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette basse

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires
3. Bonne maîtrise des leviers d'auriculaires (registre de l'extrême grave)
4. Travail et recherche du détaché (souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
5. Lecture de la clé en fa
6. Souplesse dans les changements de registre
7. Maîtrise de la régularité technique
8. Différencier l'articulation et les nuances
9. Être capable de faire un phrasé correct
10. Obtenir une sonorité adéquate et propre à la clarinette basse
11. Recherche d'une justesse appropriée
12. Savoir s'écouter soi-même
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
15. Savoir déchiffrer sa partition
16. Monter seul une œuvre simple
17. Lecture à vue
18. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
20. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
22. Se produire en public le plus souvent possible

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (gammes majeures : do, fa, sol, si b, ré, mi b, la, la b, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes selon schéma ci-après.

Etendue:

- 2 octaves pour les gammes majeures : mi, mi b, fa, sol, la b, la si b
- 2 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, la, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : do, ré
- 3 octaves pour les gammes mineures : do, do#, ré

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Ré majeur

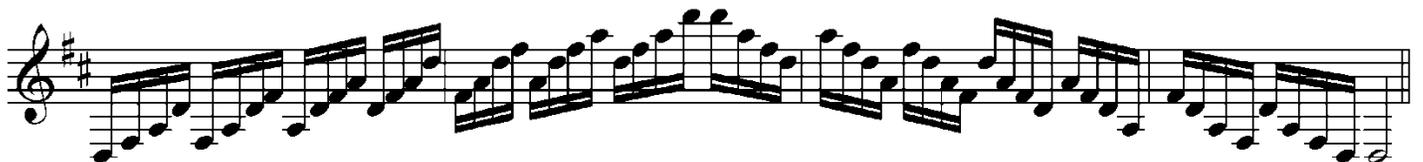
Clarinete basse

Diplôme de la 1^{ère} mention



Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Clarinete basse division inférieure 1^{ère} mention



Ré mineur

Clarinete basse
Diplôme de la 1^{ère} mention

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays six staves of musical notation for the Ré mineur (D minor) scale on the bass clarinet. The notation is written in treble clef with a key signature of one flat (Bb). The first five staves represent the ascending and descending scales in both harmonic and melodic forms, with various articulations and slurs. The sixth staff shows a simplified, step-by-step version of the scale. The piece concludes with a double bar line.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Calmel, Jean Etude no. 7
In : 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse)
(Ed. Combret)

Calmel, Jean Etude no. 10
In : 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse)
(Ed. Combret)

Rhoads, William E. Etude no. 9
In : 21 Foundation Studies
(Ed. Southern Music Company)

Rhoads, William E. Etude no. 10
In : 21 Foundation Studies
(Ed. Southern Music Company)

Rhoads, William E. Etude no. 24
In : 35 Technical Studies
(Ed. Southern Music Company)

Rhoads, William E. Etude no. 32
In : 35 Technical Studies
(Ed. Southern Music Company)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Clarinete basse et piano

Davis, William	Variations on a Theme of Robert Schumann (Edition Southern Music Company)
Desportes, Yvonne	Andante et Allegro (Edition Southern Music Company)
Favoreel, Johan	Zebus (Edition Metropolis)
Rasse, François	Lied (Edition Evette & Schaeffer)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Clarinete basse et piano

Amos, Keith	Briza Maxima (cl. basse solo)	CMA Publications
Bennett, David	Deepwood	Carl Fisher
Bergh, Haakon	Praeludium	Western International Music
Davis, William	Variations on a Theme of Robert Schumann	Southern Music Company
Desportes, Yvonne	Andante et Allegro	Southern Music Company
Erdmann, Dietrich	Monolog (cl. basse solo)	Breitkopf
Fauré, Gabriel	Elégie	Alea
Favoreel, Johan	Zebus	Metropolis
Long, Newell	Undercurrent, Theme and Variations	Rubank
Nedbal, Manfred	Sonatine	Doblinger
Pillin, Boris	Scherzo Barbaro	Western International Music
Rasse, François	Lied	Evette & Schaeffer
Semler-Collery, Jules	Cantabile	Maurice Decruck
Tauno Marttinen	Der Gnom (cl. basse solo)	Finnish Music
Verrall, John	Nocturne	Fema Music Publications

Études conseillées

1^{er} et 2^e cycles :

Porter Neal-Lowry Robert : Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Belwin Mills)

Carmel Jean : 16 Etudes pour clarinete ou clarinete basse (Combre)

Rhoads William : 21 Foundation Studies (Southern Music Company)

Rhoads William : : 35 Technical Studies (Southern Music Company)

Gabriel Wolfgang : Etudes op.85, Volume 1+2 (ALEA Publishing)

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinete basse (International Music Diffusion)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette basse

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle
 - Colonne d'air
 - Détaché
 - Souplesse
 - Régularité technique
 - Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de FA
4. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
5. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
6. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
7. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
8. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
9. Pratique collective :
 - Accompagnement piano
 - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
10. Se produire en public
11. La participation à des stages est à recommander

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes selon le schéma ci-après.

Etendue:

- 2 octaves pour les gammes majeures : mi^b, mi, fa, fa[#], sol, lab, la, sib, si
- 2 octaves pour les gammes mineures : re[#], mi, fa, fa[#], sol, sol[#], la, sib, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : do, do[#], re
- 3 octaves pour les gammes mineures : do, do[#], re

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Ré majeur

Clarinete basse
Division moyenne

The musical score is presented on ten staves. Each staff begins with a treble clef and a key signature of two sharps (F# and C#). The notation is a single melodic line for the clarinet. The first staff starts with a quarter rest followed by a series of eighth notes. The subsequent staves contain more complex rhythmic patterns, including sixteenth and thirty-second notes, often beamed together. The piece ends with a double bar line and a final note on the tenth staff.

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Clarinete basse division moyenne

The image displays a musical score for a Clarinet Bass, specifically for the 'Division Moyenne' (middle division). The score is written on eight staves, each beginning with a treble clef and a key signature of two sharps (F# and C#). The music is characterized by a complex, rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes, often beamed together in groups. The notation includes various accidentals, such as sharps and naturals, and some notes are marked with slurs. The overall texture is dense and technically demanding, typical of a clarinet solo or a section in a larger ensemble.

Ré mineur

Clarinette basse

Division moyenne

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique et la gamme mélodique

The musical score is presented in six staves, all using a treble clef. The first five staves contain complex, fast-paced passages with many slurs and accents, likely representing the harmonic and melodic scales mentioned in the text. The sixth staff contains a simpler, more melodic line with fewer notes and slurs, possibly representing a different variation or a simplified version of the scale.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bach/Davenport	Suite I : Gigue In: 6 Suites (Ed. ALEA)
Reddie, Bill	Etude no. 7 In: Eight Etudes (Ed. Southern Music Company)
Reddie, Bill	Etude no. 8 In: Eight Etudes (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 14 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 21 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 34 In: 35 Technical Studies (Ed. Southern Music Company)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycleClarinete basse et piano

Bozza, Eugène	Ballade (Edition Southern Music Company)
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit (Edition Robert Martin)
Krol, Bernhard	Fantasiestücke op. 108 (Edition Bote & Bock)
Semler-Collerey, Jules	Légende et Divertissement (Edition Maurice Decruck)

CATALOGUE GÉNÉRALClarinete basse et piano

Bozza, Eugène	Ballade	Southern Music Company	Répertoire Type
Cardon, Roland	Introduction and Dance	Andel	
Desportes, Yvonne	L'Homme des Cavernes		
Dubois, Pierre-Max	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot	
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit	Robert Martin	Répertoire Type
Hoffmann, Adolf	Sérénade basque	Belwin	
Krol Bernhard	Fantasiestücke op.108	Bote & Bock	Répertoire Type
LaSalle, Rick	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag	
Semler-Collery, Jules	Légende et Divertissement	Maurice Decruck	Répertoire Type
Thilman, Johannes Paul	Gestalten	Peters	

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinete basse (International Music Diffusion)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette basse

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Consolidation des acquis du 2^e cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de FA
4. Connaissance et maîtrise des deux modes de lecture (française et allemande)
5. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
6. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
7. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
8. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
9. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
10. Notions des techniques nouvelles
11. L'autonomie dans l'organisation du travail
12. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
13. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
14. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
15. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
16. Pratique collective :
 - Accompagnement piano
 - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
17. Se produire en public
18. La participation à des stages est à recommander

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes selon le schéma ci-après.

Etendue:

2 octaves pour les gammes majeures : mi^b, mi, fa, fa[#], sol, lab, la, sib, si

2 octaves pour les gammes mineures : re[#], mi, fa, fa[#], sol, la, sib, si

3 octaves pour les gammes majeures : do, do[#], re

3 octaves pour les gammes mineures : do, do[#], re

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Ré majeur

Clarinette basse

Division moyenne spécialisée

The musical score is written for Clarinet Bass in D major (two sharps: F# and C#). It consists of ten staves of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of two sharps. The music is a technical exercise featuring a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests. The piece is in 2/4 time and spans ten staves.

Annexe 36 (Branche 1.3.2.23. – clarinette basse)

Clarinete basse division moyenne spécialisée 1^{er} prix



Ré mineur

Clarinette basse

Division moyenne spécialisée

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The musical score is written for Clarinet Bass in D minor. It consists of eight staves of music. The first four staves show ascending and descending scales with various intervals and accidentals. The fifth staff is a simple descending scale. The sixth and seventh staves show more complex rhythmic patterns with slurs. The eighth staff is a descending scale with a key signature change to one sharp (F#) at the end.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bach/Davenport	Suite I : Prelude In: 6 Suites (Ed. ALEA)
Bach/Davenport	Suite VI : Courante In: 6 Suites (Ed. ALEA)
Bach/Davenport	Suite III : Prelude In: 6 Suites (Ed. ALEA)
Rhoads, William E.	Etude no. 4 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 8 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
Rhoads, William E.	Etude no. 17 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycleClarinete basse et piano

Bozza, Eugène	Ballade (Edition Southern Music Company)
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit (Edition Robert Martin)
Krol, Bernhard	Fantasiestücke op. 108 (Edition Bote & Bock)
Semler-Collerey, Jules	Légende et Divertissement (Edition Maurice Decruck)

CATALOGUE GÉNÉRALClarinete basse et piano

Bozza, Eugène	Ballade	Southern Music Company	Répertoire Type
Cardon, Roland	Introduction and Dance	Andel	
Desportes, Yvonne	L'Homme des Cavernes		
Dubois, Pierre-Max	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot	
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit	Robert Martin	Répertoire Type
Hoffmann, Adolf	Sérénade basque	Belwin	
Krol Bernhard	Fantasiestücke op.108	Bote & Bock	Répertoire Type
LaSalle, Rick	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag	
Semler-Collery, Jules	Légende et Divertissement	Maurice Decruck	Répertoire Type
Thilman, Johannes Paul	Gestalten	Peters	



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Clarinette basse

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 50 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE**Clarinete basse solo**

Berio, Luciano	Sequenza IX c	Universal
Civitareale, Walter	5 Fantasiestücke	
Genzmer, Harald	Sonate für Bassklarinete	Breitkopf
Lehmann, Hans Ulrich	"El Mar" für Kontrabassklarinete oder Bassklarinete	Hug Musikverlag
Loevendie, Theo	Duo für Bassklarinete Solo	Peer
Siortino, Patrice	Le Semainier	International Music Diffusion
Stockhausen, Karlheinz	In Freundschaft, Version für Bassklarinete	Universal
Yun, Isang	Monolog	Boosey & Hawkes

Clarinete basse et piano

Erdmann, Dietrich	Konzert	Ries & Erler
Fritz, Johny	Rhapsodie	
Heim, Norman	Incantations of Mephistopheles op.39	Dorn Publications
Linde, Bo	Pezzo Concertante	Hans Busch Musikförlag
Martinsson, Rolf	Triptyk	Hans Busch Musikförlag
Petit, Jean-Louis	Solipse I	International Music Diffusion
Prinz, Alfred	Nachtstück	Woodwindiana
Sciortino, Patrice	Calamus	Billaudot
Sciortino, Patrice	As-If	International Music Diffusion
Zander, Heinz-Joachim	Ballade	Simrock



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Saxophone

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 25
Division supérieure.....	p. 32



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Saxophone

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigts auxiliaires jusqu'au fa-fa# aigu (entre autres par le travail de la gamme en développée)
8. Respecter les articulations
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les nuances
11. Recherche de la qualité sonore
12. Souplesse dans le changement de registre
13. Travail de la base du détaché
14. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
15. Apprendre à s'écouter soi-même
16. Savoir faire des lectures à vue faciles
17. Encourager le jeu de mémoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble
19. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Deux études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution :

Gammes majeures :

croches liées
doubles-croches liées et détachées
gamme en développée facultative
arpège en triolets
gamme chromatique en croches liées
tempo : noire = 60

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique) :

étendue sur une octave
croches liées
doubles-croches liées et détachées
arpège en triolets
tempo : noire = 60

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

la présentation de la gamme en développé est facultative

les tierces et l'arpège brisé ne font pas partie du programme d'examen du 1^{er} cycle

Épreuve publique :

- Un morceau au choix de l'enseignant
- Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Saxophone division inférieure 1^{er} cycle

Do majeur

The musical score is written in C major and common time (4/4). It consists of 12 staves of music. The first staff begins with a melodic line in C major. The second and third staves feature a rhythmic pattern of eighth notes. The fourth staff contains four triplet markings over eighth notes. The fifth staff continues the melodic line with sharps. The sixth staff features a descending melodic line with flats. The seventh staff begins a 'simile' section with a complex rhythmic pattern of sixteenth notes. The eighth, ninth, and tenth staves continue this 'simile' section with similar rhythmic patterns. The eleventh and twelfth staves conclude the piece with a final melodic line.

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Saxophone division inférieure 1^{er} cycle

Sol majeur

3 3 3 3 3 3 3

simile

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Beekum, Jan v.	Scala polka In: Super Saxophones 35 Studies for sax (Edition Harmonia)
Lacour, Guy	Etude no. 23 In: 50 études faciles et progressives (Volume 1) (Edition Billaudot)
Lacour, Guy	Etude no. 38 In: 50 études faciles et progressives (Volume 2) (Edition Billaudot)
Lacour, Guy	Etude no. 11 In: 56 études récréatives (Edition Billaudot)
Mériot, Michel	Etude no. 21 In: 32 pièces variées en différentes tonalités (Edition M. Combre)
Mériot, Michel	Scherzo In : 15 petites pièces en forme d'études (Edition M. Combre)
Proust, Pascal	Etude no. 13 Ragtime In : 24 Stylétudes pour saxophone (Edition M. Combre)
Prost, Nicolas	Etude no. 2 In : 14 Etudes extrêmes pour saxophone (Edition J.M. Fuzeau)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Absil, Jean	Cinq pièces faciles (mi b et si b) (Edition Lemoine)
Naulais, Jérôme	Marie-Caramel (mi b et si b) (Edition Martin)
Delguidice, Michel	Phrygienne (mi b et si b) (Edition Leduc)
Hanmer, Ronald	Saxophone Samples (mi b et si b) (Edition Studio Music.)
Tomme, Frank	Summer memory (mi b et si b) (Edition Golden River)
Mériot, Michel	Valse romantique (mi b et si b) (Edition Billaudot)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Antonini Felix	Divertissement Tzigane (mi b)	Billaudot
Avignon Jean	Spiritual et Danse exotique (mi b et si b)	Billaudot
Bauweraerts Willy	Sunday afternoon (mi b et si b)	Gold. River
Bouvard Jean	Chant élégiaque et final (mi b)	Billaudot
Camidge M.	Sonatine in Bes (si b)	Molenaar
Crépin Alain	Céline Mandarine (mi b)	Lemoine
Crépin Alain	Green Apple (mi b)	Andel
Crépin Alain	Les jeux de Panda (mi b)	Martin
Crépin Alain	Silhouette (mi b et si b)	Martin
Crépin Alain	Un petit chinois à Dinant (mi b et si b)	Martin
Crousier Claude	Mon 1 ^{er} cycle, ça démarre (mi b)	Fuzeau
Decancq Raymond	A Story for Alto/Tenor Saxophone (mi b et si b)	Gold River
Delguidice Michel	Badinage (mi b et si b)	Leduc
Delguidice Michel	Complainte et Divertissement (mi b et si b)	Billaudot
Delguidice Michel	Jeune Sax (mi b et si b)	Billaudot
Dervaux André	Saxophonissimo (mi b)	Billaudot
Dubois Pierre-Max	Dix Figures à Danser (mi b)	Leduc
Gallet Jean	Berceuse et Promenade (mi b)	Billaudot
Gaudron René	Andante et Allegretto (mi b)	Billaudot
Ghidoni Armando	Mélodie en Miniature (mi b et si b)	Leduc
Guicherd Yves	Chanson pour Maman (mi b)	Billaudot
Hoffmann Norbert	Capriola (mi b)	Scherzando
Lacour Guy	Cantilude (mi b et si b)	Billaudot
Lacour Guy	Chanson Modale (mi b et si b)	Billaudot
Lacour Guy	Noctilène (mi b et si b)	Billaudot
Lancen Serge	Légende heureuse (mi b)	Billaudot
Lancen Serge	Saxophonie (mi b)	Billaudot
Lemaire	Mon premier récital (mi b)	Billaudot
Lepage	Aventures de Saxo (mi b)	Combre
Lesieur Emile	Prélude et Rondo (mi b)	Billaudot
Lesieur Emile	Rêverie et Danse (mi b)	Billaudot
Lesieur Emile	Sarabande et Menuet (mi b)	Billaudot
Martin Gilles	Le vieux Clown (mi b)	Billaudot
Meneyrol	Bazasax (si b)	Billaudot
Mériot Michel	A l'ombre du Micocoulier (mi b et si b)	Combre
Mériot Michel	Evasion (mi b et si b)	Combre
Mériot Michel	Solitude (mi b et si b)	Combre
Mignon René	Colombine et Pierrot (mi b)	Billaudot
Mignon René	Elégie et Pastorale (mi b)	Billaudot
Mignon René	Primerose (si b)	Billaudot
Mignon René	Santa Marie-Lou (mi b)	Billaudot
Mondonville	Tambourin (mi b)	Leduc
Picheureau Claude	Saximini (mi b et si b)	Billaudot
Proust Pascal	Prélude et Larghetto (mi b et si b)	Billaudot
Proust Pascal	Romance et Badinerie (mi b)	Billaudot
Rucquois Jean	Andantino et chanson gaie (mi b et si b)	Billaudot
Soldh Anders	Bourrée Scandinave (mi b)	Billaudot
Waignein André	Feelings (mi b)	De Haske



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Saxophone

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Savoir manier et choisir ses anches
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation et les nuances
4. Développer, différencier et faire usage fréquent du vibrato
5. Commencer à contrôler la justesse (p.ex. avec l'accompagnement du piano) et à savoir s'accorder avec le piano
6. Travail de la vélocité des doigts et connaissance des doigtés alternatifs (p.ex. pour les trilles)
7. Augmenter la rapidité du détaché
8. Comprendre le mécanisme respiratoire et son utilisation pour le jeu du saxophone (ceinture abdominale, diaphragme, cage thoracique)
9. Développer l'autonomie dans le travail :
 - savoir analyser, comprendre et travailler les difficultés d'une étude ou de toute autre pièce musicale
 - travailler l'interprétation : tempi, dynamisme-nuances, ornements, phrasé musical, reconnaître le style
10. Travail conscient dans plusieurs styles de musique (classique, postromantique, moderne, contemporain, swing/blues/jazz)
11. Encourager à mémoriser et reproduire une phrase une mélodie, une courte séquence ou même un morceau de musique

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Trois études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- Une lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes majeures :

tempo : noire = 80
croches liées
doubles-croches liées et détachées
gamme en développée
arpège en triolets
arpège brisé
tierces : tempo : noire = 60
gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

croches liées
double-croches liées et détachées
arpège en triolets
tempo : noire = 80
à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- Deux morceaux au choix de l'enseignant
- Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur

♩ = 80

The musical score consists of ten staves of music in C major, 4/4 time. The tempo is marked as ♩ = 80. The first staff begins with a half note G4, followed by quarter notes A4, B4, C5, B4, A4, G4. The second staff contains eighth notes: G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The third staff continues with eighth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The fourth staff features sixteenth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The fifth staff has eighth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The sixth staff contains sixteenth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The seventh staff has eighth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The eighth staff features sixteenth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The ninth staff contains eighth notes: C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The tenth staff concludes with a half note G4, followed by quarter notes A4, B4, C5, B4, A4, G4.

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Saxophone division inférieure 1^{ère} mention

$\text{♩} = 60$



$\text{♩} = 80$



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Daneels, François

Etude no. 14

In: 14 études pour saxophone
(Edition Schott)

Ferling, Wilhelm

Etude no. 28

In: 48 études pour saxophone
(Edition Billaudot)

Prost, Nicolas

Etude no. IX

In : 14 études extrêmes pour saxophone
(Edition J.M. Fuzeau)

Rossari, Gustavo

Etude no. 37

In: 53 melodious etudes (book 2)
(Edition Southern music comp.)

Senon, Gilles

Etude no. 14

In: 32 études mélodiques et techniques
(Edition Billaudot)

Senon, Gilles

Etude no. 2

In: 16 études rythmo-techniques
(Edition Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Chailleux, André	Andante et Allegro (mi b) (Edition Leduc)
Naulais, Jérôme	Petite Suite Latine (mi b) (Edition Lemoine)
Singlée, J.B.	4 ^{ème} Solo de Concert (si b) (Edition Leduc)
Crepin, Alain	Nuits Blanches (mi b et si b) (Edition Billaudot.)
Lepage, Jean-Luc	Saxclaviats! (mi b et si b) (Edition Combre)
Feld, Jindrich	Tre Pezzi (mi b et si b) (Edition P. Tonger)

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)*Saxophone division inférieure 1^{ère} mention***CATALOGUE GÉNÉRAL**

Ackermans, H.	Petite Fantaisie Italienne (mi b)	Leduc
Babayan, Vahram	Mantra quasi Sonata (si b)	Leduc
Bauwaerts, Willy	Tango Burlesque (mi b)	Gold. River
Beck, Gerold	Rondo "Ich liebe dich" (si b)	Tonger
Bennett, David	Concerto in G Minor (si b)	Carl Fischer
Berthelot, René	Adage et Arabesque (mi b)	Leduc
Berthomieu, Marc	Suite Brève (mi b)	Lemoine
Chailleux, André	Andante et Allegro (mi b)	Leduc
Cowles, Colin	The Legends of Avalon (mi b et si b)	Ricordi
Crépin, Alain	Nuits Blanches (mi b et si b)	Billaudot
Crépin, Alain	Strong Breeze (mi b et si b)	De Hasse
Duclos, René	Pièce Brève (mi b)	Leduc
Duha, Isabelle	Scherzo (mi b)	Billaudot
Ellerby, Martin	Charismatic Cats (mi b)	Brass Wind
Feld, Jindrich	Elégie (si b)	Leduc
Feld, Jindrich	Tre Pezzi (mi b et si b)	Tonger P.
Fenigstein	3 Esquisses (mi b)	Kunzelmann
Finzi, Graciane	De l'un à l'autre (mi b)	Leduc
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Menuet (mi b)	Leduc
Guilhaud, Georges	First Concertino (mi b)	Voxman
Harvey, Paul	Contest Solo n.1 (si b)	Studio Music
Harvey, Paul	Contest Solo n.2 (mi b)	Studio Music
Harvey, Paul	Contest Solo n.4 (si b)	Studio Music
Host, Martial	Petite Valse et Cadence (mi b)	Billaudot
Ibert, Jacques	Histoires (mi b)	Leduc
Kips, René	Esquisse orientale (mi b)	Andel
Lejet, E.	3 Petits Préludes (mi b)	Lemoine
Lepage, Jean-Luc	Saxclaviats ! (mi b et si b)	Combre
Loche, Henri	Humoresque (mi b)	Billaudot
Lully	Aire tendre et courante (mi b)	Leduc
Martin, Gilles	Danse du Sax (mi b)	Billaudot
Montbrun, Gallois	Complainte (mi b)	Combre
Muller, Thierry	Tango Ballade (mi b)	Martin
Naulais, Jérôme	Petite Suite Latine (mi b)	Lemoine
Ostransky, Leroy	Introduction et Rondo (mi b)	Rubank
Ostransky, Leroy	Prelude and Rondo (si b)	Rubank
Ostransky, Leroy	Suite for Alto Saxophone	Rubank
Presser, William	Prelude and Rondo (mi b)	Tenuto
Proust, Pascal	Soir (mi b et si b)	Billaudot
Reuter, Marcel	Notturmo (mi b et si b)	Cont. Music ed. (edition 21)
Rueff, Jeanine	Chanson et Passepied (mi b)	Leduc
Senon, Gilles	La tragédie de Melpomène (mi b)	Billaudot
Singelée, J.B.	3 ^{ème} Solo de concert (mi b)	Lemoine
Singelée, J.B.	4 ^e Solo de Concert (si b)	Lemoine
Singelée, J.B.	5 ^e Solo de Concert (mi b)	Lemoine



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Saxophone

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle
 - vibrato
 - détaché
 - sonorité
 - justesse
 - souplesse
 - colonne d'air
 - régularité
 - articulations
 - nuances
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche à la musique contemporaine
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
8. Compréhension et application du vocabulaire descriptif et analytique
9. Pratique du jeu d'ensemble
 - accompagnement piano
 - musique de chambre
 - ensemble de saxophones
 - orchestre
 - savoir mener un ensemble, une répétition
10. Se produire en public
11. Participer à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Trois études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- Une lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes majeures :

tempo : noire = 100
doubles-croches liées et détachées
gamme en développée
arpège en triolets
arpèges brisés
tierces : noire = 80 en double-croches
gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

tempo : noire = 100
double-croches liées et détachées
arpèges en triolets
arpèges brisés

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- Deux morceaux au choix de l'enseignant
- Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do majeur - division moyenne

The musical score is written for a saxophone in D major, medium division. It consists of eight staves of music. The first staff begins with a tempo marking of quarter note = 100. The second and third staves are continuous eighth-note runs. The fourth staff features triplet markings. The fifth staff continues the eighth-note runs. The sixth staff has a tempo marking of quarter note = 80. The seventh staff has a tempo marking of quarter note = 100. The eighth staff continues the eighth-note runs.

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Saxophone division moyenne

The image displays a musical score for a saxophone, consisting of eight staves of music. The notation is written in treble clef and includes various rhythmic patterns, such as eighth and sixteenth notes, often grouped with beams. Phrasing is indicated by curved lines (slurs) above the notes. The first six staves feature complex, fast-moving passages with many beamed notes. The seventh staff shows a more melodic line with fewer notes and a long slur. The eighth staff continues with a melodic line, ending with a double bar line. The overall style is characteristic of a technical exercise or a specific section of a larger piece.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Glass, Philip	Etude no. 2 In: Melodies for saxophone (Edition Chester Music)
Karg-Elert, Sigfrid	Etude no. 1 In: 25 Capricen und Sonate (Heft 1) (Edition Zimmermann)
Koechlin, Charles	Etude no. 2 In: Etudes pour saxophone alto et piano (Edition Billaudot)
Lacour, Guy	Etude no. 8 In: 28 études (Edition Billaudot)
Senon, Gilles	Etude no. 3 In: 16 Etudes rythmo-techniques (Edition Billaudot)
Senon, Gilles	Etude no. 8 In: 16 Etudes rythmo-techniques (Edition Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Bedard, Denis	Fantaisie (si b) (Edition Billaudot)
Bonneau, Paul	Suite (mi b) (Edition Leduc)
Durand, Pierre	Saxovéloce (mi b et si b) (Edition Combre)
Joly, Denis	Cantilène et Danse (mi b) (Edition Leduc)
Naulais, Jérôme	Métamorphoses (mi b) (Edition Billaudot)
Putz, Marco	3 Pièces caractéristiques (mi b et si b) (Edition Bronsheim)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Bedard, Denis	Fantaisie (sax si b)	Billaudot
Busser, Henri	Asturias (sax alto)	Leduc
Denisov, Edison	Deux pièces (sax alto)	Leduc
Durand, Pierre	Saxovéloce (sax mi b et si b)	Combre
Escaich, Thierry	Amelie's Dream (sax. alto)	Lemoine
Eychenne, Marc	Sonate (sax alto et piano)	Billaudot
Gilson, Paul	1 ^{er} Concerto (sax alto)	Gervan
Guillaume, Georges	Humeurs (sax alto)	Billaudot
Holstein, Jean-Paul	Suite irrévérencieuse (sax mi b)	Lemoine
Iturralde, Pedro	Suite hellénique (sax mi b et si b)	Lemoine
Levecq, Alain	2 Séquences (sax mi b et si b)	Maurer
Luybaerts, Guy	Un bon petit diable (sax alto)	Billaudot
Pauwels, Maurice	Sérénade (sax mi b et si b)	Andel
Pellecyn, de J.	Athena Parthenos (sax alto)	Axion
Reutter, Hermann	Pièce Concertante (sax alto)	Schott



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Saxophone

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionnement des acquis du 2^e cycle
 - vibrato
 - détaché
 - sonorité
 - justesse
 - souplesse
 - colonne d'air
 - régularité
 - articulations
 - nuances
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives, à l'intérieur d'une phrase, etc...)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (slaps, flutterzunge, sons multiples, quarts de tons, micro-intervalles, bisbigliando, glissandi, etc...)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble
 - accompagnement piano
 - musique de chambre
 - ensemble de saxophones
 - orchestre
 - savoir mener un ensemble, une répétition
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Quatre études au choix de l'enseignant dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- Une lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution :

Gammes majeures :

tempo : noire = 112
doubles-croches liées et détachées
gamme en développée
arpèges en triolets
arpèges brisés
tierces : tempo noire = 92 en doubles croches
gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

tempo : noire = 112
double-croches liées et détachées
arpèges en triolets
arpèges brisés

À présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- Deux morceaux au choix de l'enseignant
- Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)
Saxophone division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Do majeur - division moyenne spécialisée

The musical score is written in C major and consists of eight staves of music. The first staff begins with a tempo marking of ♩ = 112. The second and third staves continue the melodic line with eighth-note patterns. The fourth staff introduces triplet exercises, with the number '3' written above and below groups of three notes. The fifth staff features a more complex rhythmic pattern with eighth and sixteenth notes. The sixth staff has a tempo marking of ♩ = 92 and continues the melodic development. The seventh staff returns to the tempo of ♩ = 112 and introduces chromaticism with sharps and flats. The eighth staff concludes the piece with a final melodic phrase.

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Saxophone division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

The image displays a musical score for saxophone, consisting of seven staves of music. The notation is written in treble clef and includes various rhythmic patterns, such as eighth and sixteenth notes, often grouped with slurs. The music is complex and technical, typical of a specialized division piece. The first six staves contain continuous melodic lines, while the seventh staff concludes with a final phrase and a double bar line.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bozza, Eugène	Etude no. 2 In: Etudes caprices (Edition Leduc)
Karg-Elert, Sigfrid	Etude no. 9 Arlecchino In: 25 Capricen und Sonate (Heft 1) (Edition Zimmermann)
Lacour, Guy	Etude no. 23 In: 28 études (Edition Billaudot)
Piazzolla, Astor	Etude no. 3 In: Tango-Etudes (Edition H. Lemoine)
Ruggiero, Giuseppe	Etude no. 5 In: 16 études de perfectionnement (Edition Leduc)
Semler-Collery, Jules	Etude no. 3 In: Etudes concertantes (Edition Eschig)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Absil, Jean	Fantaisie Caprice (mi b) (Edition Billaudot)
Harvey, Paul	Concertino for soprano (Edition Maurer)
Maurice, Paule	Tableaux de Provence (mi b) (Edition Lemoine)
Milhaud, Darius	Scaramouche (mi b) (Edition Salabert)
Planel, Robert	Prélude et Saltarelle (mi b) (Edition Leduc)
Reutter, Hermann	Pièce Concertante (mi b) (Edition Schott)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Absil, Jean	Fantaisie caprice (sax alto)	Lemoine
Binge, Ronald	Concerto for alto saxophone & orchestra	Weinberger
Bozza, Eugène	Concertino (sax alto)	Leduc
Constant, Franz	Fantasia op. 41 (sax alto)	Billaudot
Francaix, J.	5 Danses exotiques (sax alto)	Schott
Harvey, Paul	Concertino for soprano sax & orchestra	Maurer
Harvey, Paul	Concertino for tenor sax & orchestra	Maurer
Hasquenoph, Pierre	Concertino (sax alto)	Heugel
Heiden, Bernard	Sonata for E flat Saxophone and piano	Schott
Hindemith, Paul	Sonate (sax alto)	Schott
Krumlovski, Klaus	Sonate (sax alto et piano)	Tritonus
Legley, Vic	Concert d'automne (sax alto)	Billaudot
Martin, Frank	Ballade (sax ténor)	Universal Edition
Maurice, Paule	Tableaux de Provence (sax alto)	Lemoine
Milhaud, Darius	Scaramouche (sax alto)	Salabert
Noda, Ryo	Improvisation 1 (sax solo)	Leduc
Philiba, Nicole	Concerto (sax alto)	Billaudot
Planel, Robert	Prélude et Saltarelle (sax alto)	Leduc



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 37 (Branche 1.3.2.24. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Saxophone

Division supérieure

Programme d'examen

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Petits cuivres

(trompette, bugle, cornet)

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 13
Division moyenne.....	p. 25
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 37
Division supérieure.....	p. 49



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Petits cuivres

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure, sourdine)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation...)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse, entre autre corriger à l'aide des coulisses mobiles du 1^{er} et 3^e piston
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- L'élève peut choisir entre 2 modèles de gammes prévues au programme d'études.
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Modèles et détails d'exécution des gammes :

Modèle A :

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1er cycle (do, sol, ré, fa, sib) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma A en annexe, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique
- noire = 120 Les indications des tempi sont à respecter

Modèle B :

- 6 gammes majeures (do, sol, ré, fa, sib, mib), les relatives mineures harmoniques avec les arpèges correspondants, en outre la gamme chromatique.
- 2 gammes sont présentées à l'épreuve, dont une au choix du candidat. Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma B en annexe.
- noire = 120 Les indications des tempi sont à respecter

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Gammes 1er cycle
Modèle A

$\text{♩} = 120$

The musical score consists of eight staves of music. The first staff begins with a tempo marking of $\text{♩} = 120$ and a 4/4 time signature. The music is written in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). The first seven staves show ascending and descending scales in various registers. The eighth staff shows a final ascending scale followed by a whole rest. The music is written in treble clef with a key signature of one flat (B-flat).

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division inférieure 1^{er} cycle



Arpèges 1er cycle
Modèle A

arpèges de la tonique

septième de dominante

arpèges de la tonique

septième de dominante

arpèges de la tonique

septième de dominante

arpège de la tonique

septième de dominante

arpèges de la tonique

septième de dominante

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division inférieure 1^{er} cycle

Gammes 1er cycle
Modèle B

♩ = 120

The musical score consists of eight staves of music in 4/4 time, with a tempo marking of ♩ = 120. The first two staves show an ascending and descending scale in C major. The third staff shows a descending scale in C major. The fourth and fifth staves show an ascending and descending scale in D major. The sixth staff shows a descending scale in D major. The seventh and eighth staves show an ascending and descending scale in E major. The tempo is marked as quarter note = 120.

Gammes 1er cycle

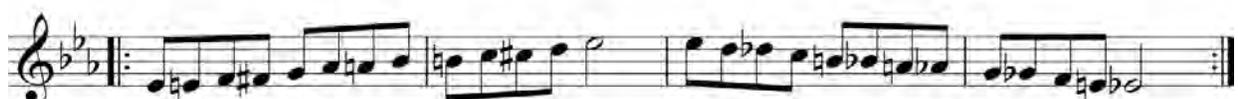
Modèle B

♩ = 120



Gammes 1er cycle
Modèle B

♩ = 120



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bouché / Robert	Etude no. 18 en fa majeur In : 20 études mélodiques (Ed. Combre)
Bourgeois, Derek	Etude no. 6 Ace of Trumpets In : 20 Graduated Studies (Ed. Brass Wind Publications)
Caens, Thierry	Etude no. 4 Czardas de Pique, en mi mineur In : Petites Etudes sur les Tonalités (Ed. J. Hamelle C ^{ie} éditeurs)
Kanefzky, Franz	Fashionweek en fa majeur In : Dies und das Etüdenspaß 2 (Edition Diewa)
Mair, Joseph	Etude no. 36 en sol majeur In : 44 Etüden für Trompete (Leicht – Fortgeschritten) Zusammenstellung Erich Rinner (Koch - Musikverlage)
Soyka, Georges	Etude no. 3 en do majeur In : 30 études pour le débutant trompettiste (www.blueorangemusic.com)
Vannetelbosch, LJ	Etude no. 8 en mi b majeur In : 23 études de Concours (Ed. Schott)
Waignein, André	Etude no. 4 en ré mineur In : 15 studies (Ed. Andel)

Pas de différence d'études entre trompette, bugle et cornet.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Derongé, Roger	On Stage (Golden River)
Frisch, Jean-Paul	Domino (Ed. Andel)
Ghidoni, Armando	Evocation (niveau préparatoire) (Ed. Alphonse Leduc)
Thiry, Albert	Caprice (Ed. Molenaar)
Waignein, André	First contest (Ed. Andel)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Petits cuivres

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Rôle de la main gauche (port de l'instrument et coulisses mobiles)
2. Connaître les différentes sourdines
3. Embouchure - Langue (liaisons, bending, détaché simple, binaire et ternaire, Flatterzunge, glissando)
4. Développer la vélocité des doigts (trémolo, trilles, glissando)
5. Approfondir et appliquer les différentes sortes de respiration (abdominale, costale)
6. Développer la qualité du son, de l'endurance et de l'étendue
7. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
8. Notions des harmoniques (doigtés alternatifs)
9. Contrôler l'intonation et la justesse
10. Apprendre à s'accorder seul (sourdine)
11. Savoir s'écouter soi-même
12. Première approche du vibrato
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
15. Savoir déchiffrer ses partitions
16. Préparer seul une œuvre simple
17. Lectures à vue
18. Cultiver le jeu de mémoire
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire (visite de concerts, écoute d'enregistrements)
20. Connaissance de la famille des trompettes et des saxhorns (cornets, bugles) et de leur histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens le plus large (piano, ensemble de cuivres, orchestre d'harmonie, fanfare, brass band, matériel audio...)
22. Se produire en public

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique et septième de dominante

Gammes mineures non développées avec arpèges mineurs et septième diminuée

Tempo : blanche = 80

Les indications de tempi sont à respecter

Épreuve publique :

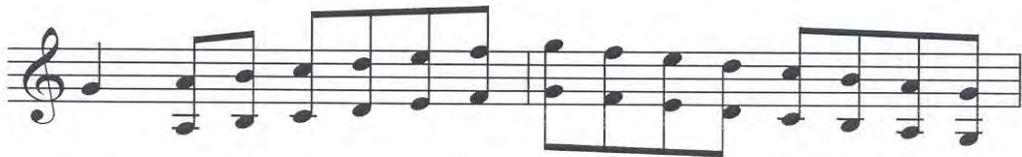
- 2 morceaux au choix de l'enseignant de caractère différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque

Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

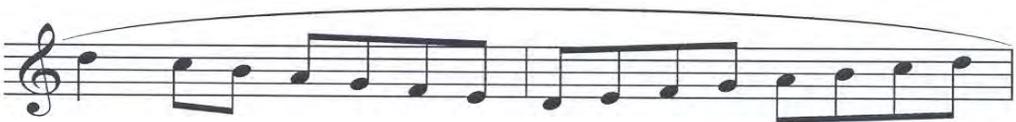
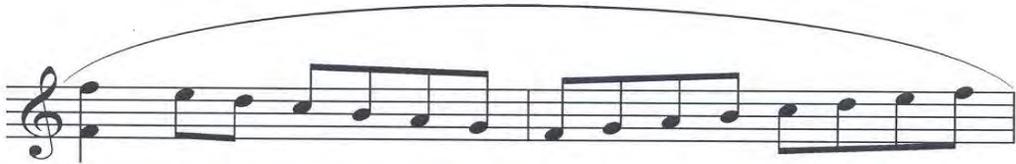
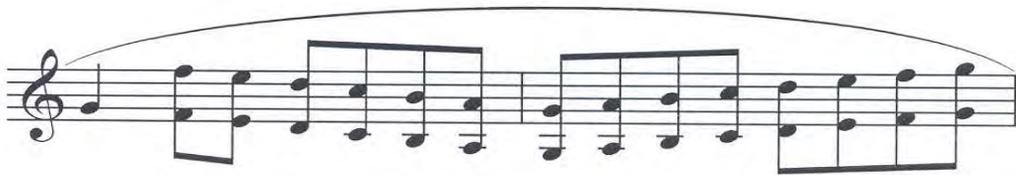
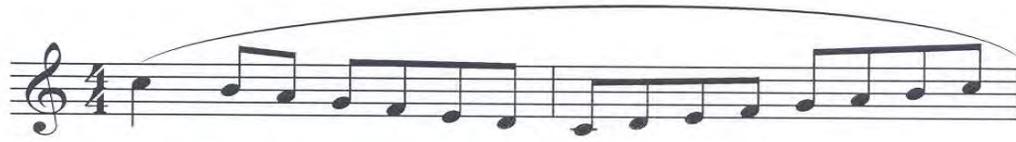
Gammes

Cycle II



Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division inférieure 1^{ère} mention



Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



Gammes mineures

Naturel

Harmonique

Mélodique

Accords

Parfait mineur

7^{ème} dim.

Parfait mineur

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bugle

Naulais, Jérôme	Etude no. 12 en mi mineur In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves (Edition Billaudot)
Telman, André	Détresse d'un clown (Edition Robert Martin)
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 1 en ré mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 9 en sol mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
Waignein, André	Etude no. 8 In : 15 Studies (Edition Schott)
Waignein, André	Etude no. 14 In : 15 Studies (Edition Schott)

Cornet

Besançon, André	Etude no. 12 en do majeur In : Etudes éclectiques (Edition Billaudot)
Faillenot, Maurice	Etude no. 12 en do mineur In : 19 Etudes Elementaires (Edition Billaudot)
Herbillon, Gilles	Etude no. 14 en fa majeur In : 21 Etudes rythmiques vol 4 (Edition Billaudot)

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division inférieure 1^{ère} mention

Hering, Sigmund	Etude no. 26 In : 38 Recreational Studies (Edition Carl Fischer)
Telman, André	Détresse d'un clown (Edition Robert Martin)
Waignein, André	Etude no. 9 In: 15 Studies (Edition Schott)
<u>Trompette</u>	
Damase, J.M.	Etude no. 9 en do mineur In: Etudes supérieures (Edition Billaudot)
Telman, André	Détresse d'un clown (Edition Robert Martin)
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 9 en sol mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 1 en ré mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
Voisin, Roger	Etude no. 6 en fa majeur In : 11 Studies (Edition IMC)
Waignein, André	Etude no. 7 en sol majeur In : 15 Etudes (Edition Andel)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Bugle**

Balay, Guillaume	Petite Pièce concertante	Rubank
Lancen, Serge	Pile ou Face	Molenaar
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
Proust, Pascal	Le Bicorné	Editions Combre
Rossignol, Bruno	Au père lapin	Editions Lemoine
Uber, David	Romance	Kendor Music

Cornet

Balay, Guillaume	Petite Pièce concertante	Rubank
Harris, Floyd O.	Brass Bangles	Ludwig Music
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
Parent, Alain	Fantaisie	Editions Robert Martin
Proust, Pascal	Le Bicorné	Editions Combre
Waignein, André	Le Guilleret	Scherzando

Trompette

Brouquières, Jean	Trompettaria	Editions Billaudot
Deprez, Fernand	Petite Pièce	Editions Maurer
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
Parent, Alain	Fantaisie	Editions Robert Martin
Waignein, André	Le Guilleret	Editions Scherzando
Waignein, André	Ballade insolite	Editions Maurer

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)*Petits cuivres division inférieure 1^{ère} mention***CATALOGUE GÉNÉRAL**

ALBRESPIC J.	Lied et Scherzo	Trompette	Editions Leduc
ALLARY Guillaume	Morceau de Concours op57	Cornet Trompette	Rubank
BALAY Guillaume	Petite Pièce Concertante	Cornet Trompette	Rubank
BALAY Guillaume	Petite Pièce concertante	Cornet	Editions Salabert
BALAY Guillaume	Andante et Allegro	Bugle ou Cornet	Editions Leduc
BARAT Jean Ed.	Orientale	Cornet Trompette	Rubank
BARAT Jean Ed.	Orientale	Cornet Trompette	Editions Leduc
BARAT Jean Ed.	Andante et Scherzo	Trompette	Editions Leduc
BAUDRIER Emile	Suite	Trompette	Editions Leduc
BERLIOZ G. P.	Air Gai	Cornet Trompette	Rubank compiled and edited by H.Voxman
BERNSTEIN Leonard	Rondo for Life	Trompette	Jalni Publications Boosey
BERTHELOT René	Trois pas de danse	Cornet Trompette	Editions Lemoine
BOEHM Carl	Calm as the night	Cornet Trompette	Rubank
BOEME Oscar	Sérénade op 22 No 1	Cornet Trompette	Rubank
BRUN F. J.	Promenade	Trompette	Editions Leduc
BULLA Steven	Declaration for trumpet	Trompette	Curnow Music
CLERISSE Robert	Andante et Allegro	Trompette sib	Rubank
CLERISSE Robert	Introduction et Divertissement	Cornet Trompette	Editions Billaudot
CORELLI A	Sarabanda and Gavotta	Bugle et Trompette	Rubank
DALLIER Henri	Fête Joyeuse	Cornet Trompette	Editions Leduc
DAMASE Jean Michel	Arlequin	Trompette	Combre
DAMASE Jean Michel	Prologue	Trompette	Editions Lemoine
DE BOURGUIGNON F.	Morceau de Concours	Cornet trompette	Editions Gervan Bruxelles
DEPREZ Fernand	Fantaisie Concertante	Trompette	Editions Maurer
DEPREZ Fernand	Petite Pièce	Trompette	Editions Maurer
DIABELLI	Sonatina	Trompette	Musica Budapest
DUQUESNE Alex. J.	Elégie	Trompette sib	Rubank
GIBBONS O.	Keyboard Suite	Cornet Trompette	Stainer/Bell
GOSSEC F.J.	Sonata	Trompette sib	Molenaar
GOYENS Alphonse	Introduction et Scherzo	Inst.vents si b	Editions Tierolff
GOYENS Alphonse	Thème Varié	Trompette	Edition Andel
GOYENS Fernand	Hymne	Trompette	Editions Brogneaux
GRUNDMAN C	Conversation for Cornet	Trompette	Boosey & Hawkes
HARRIS Floyd O.	Brass Bangles	Cornet	Ludwig Music
HAYDN Joseph	Andante from Concerto in E flat	Cornet trompette	Rubank
KELLY Robert	Tune for the toy trumpet	Cornet Trompette	Tritone Press
KOEPKE Paul	Allegro	Trompette	Rubank
LANCEN Serge	Pile ou Face	Cornet Trompette	Molenaar
LLEWELLYN Edward	My Regards	Bugle Cornet Trompette	Rubank
MANIET René	2 e Concertino	Cornet Trompette	Brogneaux
MANIET René	Concerto Miniature	Trompette	Brogneaux Bruxelles
MANIET René	Premier Solo de concours	Trompette	Rubank
MEREAUX Max	Incantation	Cornet Trompette	Editions Billaudot
MICHEL Jean-François	Soirée à Budapest	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division inférieure 1^{ère} mention

MILHALOVICI Marcel	Scherzo - Valse	Trompette	Editions Leduc
NAULAIS Jérôme	A la belle époque	Trompette	Editions Robert Martin
OSTRANSKY Leroy	Concertino	Cornet Trompette	Rubank
OSTRANSKY Leroy	Romance in E b	Cornet Trompette	Rubank
PARENT Alain	Fantaisie	Cornet Trumpet	Editions Robert Martin
PARFREY Raymond	Caprice	Trompette	Emerson Edition
PROUST Pascal	Aubade	Trompette	Editions Robert Martin
REED Alfred	Ode for Trumpet	Trompette	Southern Music c
RUELLE-MANIET	Allegro in Blue	Trompette	Editions Maurer
SCHARRES Ch.	3 Danses	Trompette	Editions Maurer
SCHMIDHÄUSLER Pierre	Aire et Courante	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music
STALMEIR P.	Solo de Concours	Trompette	Editions Molenaar
STOKER Richard	Festival Suite	Trompette	Chappell Music
STRAUSS Richard	Dedication	Bugle Cornet Trompette	Rubank
TARTINI G.	Largo et Allegro	Trompette	IMC
TELMAN André	Contrapuntus	Trompette	Robert Martin
UBER David	Romance	Cornet Trompette	Kendor Music
WAIGNEIN André	Evasion	Trompette sib	De Haske
WAIGNEIN André	Ballade Insolite	Trompette sib	Editions Maurer
WAIGNEIN André	Concertino	Trompette	Editions Maurer
WAIGNEIN André	Structures	Trompette	Editions Maurer
WAIGNEIN André	Le Guilleret	Trompette	Scherzando
WAIGNEIN André	Humoresque	Bugle Cornet Trompette	Editions Maurer
WAIGNEIN André	Trumpetina	Trompette sib	Editions Maurer
WENS F.	Concertino de Concours	Trompette sib	Editions Maurer
WURMSER Lucien	Petit Solo de Concours	Trompette sib	Andrieu Frères



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Petits cuivres

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^{ème} cycle :
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
 - liaisons,
 - technique des doigts,
 - coordination langue – doigts,
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
 - colonne d'air,
 - caractériser les nuances...
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc...)
10. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (parmi les études au choix : 1 œuvre pour trompette seule et une étude accompagnée)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes majeures:

- à jouer développée avec arpège et arpège de 7^e de dominante
- Tempo : blanche = 84
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Gammes mineures:

- A jouer non développée avec arpège mineur et 7^e diminuée
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarques

- Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.
- Pausés adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

Gammes



Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne

The image displays seven staves of musical notation, each beginning with a treble clef and a common time signature (C). The notation is organized into two systems of four staves each, with a single staff at the bottom. The first system consists of the first four staves, and the second system consists of the next three staves. Each staff contains a melodic line with various rhythmic values, including eighth and sixteenth notes, and rests. The notation is written in a clear, professional style, typical of a musical score for a specific instrument or section.

Arpèges

arpèges de la tonique



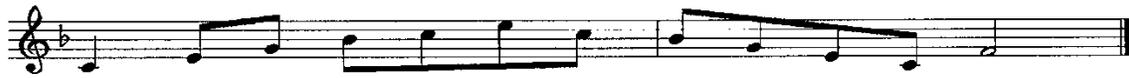
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



Gammes mineures

Naturel

Harmonique

Méloblique

Accords

Parfait mineur

7ème dim.

Parfait mineur

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bugle

Ameller, André

Etude no 7

In : Arban Moderne
(Ed. A. Leduc)

Arban, J.B.

Etude no 2

In : Etudes caractéristiques
(Ed. A. Leduc)

Barnes, James

Etude no 8 « Poem »

In : Concert Studies by Philip Smith
(Ed. Curnow Music Press)

Faillenot, Maurice

Etude no 5

In : Eglogue « Six Pièces »
(Ed. G. Billaudot)

Trognée, Emile Joseph

Etude no 4

In : Etudes mélodiques
(Ed. Bim)

Vannetelbosch, J.L.

Etude no 16

In : 20 Etudes
(Ed. A. Leduc)

Cornet

Ameller, André

Etude no 7

In : Arban Moderne
(Ed. A. Leduc)

Arban, J.B.

Etude no 2

In : Etudes caractéristiques
(Ed. A. Leduc)

Barnes, James

Etude no 8 « Poem »

In : Concert Studies by Philip Smith
(Ed. Curnow Music Press)

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne

Bitsch, Marcel

Etude no 3

In : Arban Moderne
(Ed. A. Leduc)

Bulla, Stephen

Etude Fantasy

In : Advanced Concert Studies by Philip Smith
(Ed. Curnow Music Press)

Vannetelbosch, J.L.

Etude no 13

In : 20 Etudes
(Ed. A. Leduc)

Trompette

Arban, J.B.

Etude no 2

In : Etudes caractéristiques
(Ed. A. Leduc)

Bitsch, Marcel

Etude no 3

In : Arban Moderne
(Ed. A. Leduc)

Charlier, Théo

Etude no 3

In : 36 Etudes Transcendantes ré majeur
(Ed. A. Leduc)

Damrow, Frits

Etude no 20 « Élégie »

In : Multistyle Studies
(Ed. De Haske Publications)

Proust, Pascal

Etude no 7

In : 15 Pièces en forme d'études
(Ed. Combret)

Trognée, Emile Joseph

Etude no 15

In : Etudes mélodiques mi b majeur
(Ed. Bim)

Vannetelbosch, J.L.

Etude no 15 do majeur

(Ed. A. Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Bugle**

Balyay, Guillaume	Prélude et Ballade	Leduc
Cardon, Roland	Last Contest	Andel
Emmanuel, M.	Sonate	Leduc
Langlois, L.	Air varié	Tierolff
Ridout, Alan	Concertino for Flugel	Emerson
Waignein, André	Rhapsody	De Haske

Cornet

Busser, Henri	Variations in D Flat	Cundy & Bettoney
Luigini, Alexandre	Caprice	Billaudot
Perrier, Marius	Prélude et Allegro	Andrieu
Proust, Pascal	Fantasia	Billaudot
Sparke, Philippe	Song and Dance	G&M Brand

Trompette

Böhme, Oskar	Russischer Tanz	Benjamin
Bozza, Eugène	Badinage	Leduc
Genzmer, Harald	Zweite Sonate	Peeters
Goedicke, Alexandre	Concert Etude	MCA
Porrino, Ennio	Préludio, Aria et Scherzo	Zerboni
Takács, Jenö	Sonata Brève	Doblinger

CATALOGUE GÉNÉRAL

Arban Jean Baptiste	Fantaisie sur la force du destin	Trompette ut et sib	Gérard Billaudot
Balay Guillaume	Prélude et Ballade	Bugle	Alphonse Leduc
Balissat Jean	Introduction et Marche	Trompette ut	Henn Geneve
Barat Jean Edouard	Fantaisie en Mi Bémol	Cornet sib et trompette sib	Alphonse Leduc
Berghmans Jose	La Chenille	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Bitsch Marcel	Fantasietta	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Bourguignon de Francis	Recitatif et Ronde	Trompette ut et sib	Metropolis
Bozza Eugen	Badinage	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Bozza Eugène	Caprice no 2	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Bozza Eugène	Frigariana	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Böhme Oskar	Russischer Tanz	Trompette sib	Benjami
Busser Henri	Variations in D Flat	Cornet	Cundy&Bettoney
Cardon Roland	Last Contest	Bugle	Andel
Dallier Henri	Fête joyeuse	Trompette sib et ut	Alphonse Leduc
Debons Eddy	Divertimento	Trompette sib ut	Marc Reift
Donato A	Prelude et Allegro	Trompette ut et sib	Leduc
Douliez Victor	Pièce concertante	Trompette ut	Brogneaux Bruss
Emmanuel M	Sonate	Bugle	Alphonse Leduc
Forestier Jean	Solo pour	Cornet,Trompette et Bugle	Molenaar
Gabaye Pierre	Feu d'Artifice	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Genzmer Harald	Sonatine	Trompete in B	Peeters
Genzmer Harald	Zweite Sonate	Trompete in B	Peeters
Goedicke Alexander	Concert Study	Trompette sib	MCA
Goeyens Alphonse	Andante et Scherzando	Trompette ut et sib	Brogneaux
Goeyens Alphonse	Solo dans le style ancien	Trompette sib	Le Metronome
Goeyens Alphonse	Fantaisie dramatique	Trompette,Cornet et Bugle	Le Metronome Tierolff
Kerr André	Trompettissimo	Trompette ut et sib	Gérard Billaudot
Kreutzer Conradin	Variationen in G	Bugle et trompette sib	Bim
Langlois L	Air varié	Bugle	Tierolff
Luigini Alexandre	Caprice	Cornet	Gérard Billaudot
Massias Gérard	Choral et Menuet obstiné	Trompette ut et sib	Braun Paris
Naulais Jerome	Canicule	Trompette sib et ut	Robert Martin
Niverd Raymond	Aria et Toccata	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
Peaslee Richard	Nightsongs	Bugle	Morgum
Peeters William	Incantation	Trompette ut et sib	De Haske
Perrier Marius	Prélude et Allegro	Cornet	Andrieu
Poot Marcel	Impromptu	Trompette sib et ut, Cor en Fa, Trombone et Euphonium	Andel
Porrino Ennio	Preludio, Aria et Scherzo	Trompette sib	Zerboni
Ridout Alan	Concertino for Flugelhorn	Bugle	Emerson
Ruelle Fernand	Prélude et Danse Guerrière	Trumpet, Horn or trombone	Andel
Savard A.	Morceau de Concours	Cornet sib	Alphonse Leduc
Semler-Collery J	Romance et Tarantelle	Bugle	Eschig

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne

Semler-Collery J	Rondo et Nocturne	Cornet	Eschig
Sparke Philip	Song and Dance	Cornet(Trumpet)	R.Smith & Co
Stalmeier Pieter	Solo de concours	Trompette sib	Molenaar
Takács Jenő	Sonata Breve op 67	Trompette sib	Doblinger
Thilman Johannes Paul	Concertino op 66	Trompette und Kammerorchester	Hofmeister
Turrin Joseph	2 Portaits	Bugle	Bim
Vachey Henri	Aria et Marcato	Trompette ut et sib, Cornet sib	Alphonse Leduc
Vachey Henri	Ostinati	Cornet sib(trompette ut)	Alphonse Leduc
Vachey Henri	Sonatine	Trompette ut et sib	Georges Delrieu
Vachey Henri	Sonatine	Trompette ut et sib	Georges Delrieu
Waignein André	Rhapsody	Bugle	De Haske
Wright Denis	Concerto	Cornet	Warner Chappell Music



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Petits cuivres

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2^e cycle
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
 - liaisons
 - technique des doigts
 - coordination langue – doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
 - caractériser les nuances...
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes majeures:

- A jouer développée avec arpège et arpège de 7^e de dominante suivant le schéma ci-après
- Tempo : blanche = minimum 96

Gammes mineures:

- A jouer non développée avec arpège mineur et 7^e diminuée suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

Remarque

Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

Gammes

The image displays seven musical staves, each containing a scale exercise in treble clef, C major, and 2/4 time signature. The scales are as follows:

- Staff 1: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 2: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 3: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 4: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 5: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 6: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.
- Staff 7: C4 quarter, D4 quarter, E4 quarter, F4 quarter, G4 quarter, A4 quarter, B4 quarter, C5 quarter, B4 quarter, A4 quarter, G4 quarter, F4 quarter, E4 quarter, D4 quarter, C4 quarter.

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

The image displays seven staves of musical notation, each representing a different part of a piccolo trumpet section. The notation is written in treble clef with a common time signature (C). Each staff begins with a long, sweeping slur that encompasses the entire melodic line. The music consists of a series of eighth and sixteenth notes, often beamed together, creating a rhythmic and melodic pattern. The notes generally move in an upward or downward sequence across the staves, with some variations in the fourth and fifth staves that include more complex rhythmic groupings and lower register notes. The notation is clean and professional, typical of a formal music score.

Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



Gammes mineures

Naturel

Harmonique

Mélodique

Accords

Parfait mineur

7^{ème} dim.

Parfait mineur

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bugle

Arban, J.B.	Etude no 7 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
Bitsch, Marcel	Etude no 12 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
Charlier, Théo	Etude no 2 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
Maxime-Alphonse	Etude no 16 In : 20 Etudes très difficiles (Ed. A.Leduc)
Thull, Fisher	Etude no I (1 + 2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
Sabarich, Raymond	Etude no 1 In : 10 Etudes (Ed. Selmer)

Cornet

Arban, J.B.	Etude no 6 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
Bitsch, Marcel	Etude no 4 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Charlier, Théo	Etude no 20 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
Thull, Fisher	Etude no VII (1 + 2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
Sparke, Philip	Etude no 16 « Street Scene » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press copyright by Anglo Music Press)
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 19 In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Ed. A. Leduc)
<u>Trompette</u>	
Arban, J.B.	Etude no 9 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
Bitsch, Marcel	Etude no 1 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
Charlier, Théo	Etude no 10 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
Curnow, James	Etude no 7 « Fanfare, Cadenza and Scherzo » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press)
Thull, Fisher	Etude no VIII (2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 17 In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Ed. A. Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**BUGLE**

Frisch, Jean-Paul	Air et Caprice (Bugle)	Bronsheim
Himes, William	Concertino	Studio Music Com
Peaslee, Richard	Nightsongs	Margun Music
Semler-Collery, Jules	Romance et Tarantelle	Eschig
Turrin, Joseph	2 Portraits	BIM

CORNET

Clergue, Jean	Sarabande et Rigaudon	Lemoine
Hansen, Thorvald	Sonate Tarr	Brass Collection
Nicholas, Jeremy	Blaythorne Suite	Studio Music Com
Porrino, Ennio	Concertino	Ricord
Saint-Saëns, Camille	Fantaisie en mi b	Leduc
Semler-Collery, Jules	Nocturne et Rondo	Eschig

TROMPETTE

Boutry, Roger	Trompetunia	Leduc
Bozza, Eugène	Caprice no. 2	Leduc
Frisch, Jean-Paul	Air et Caprice (Trompette)	Bronsheim
Goedicke, Alexander	Konzert	F. Hofmeister
Jaeger, Karl-Heinz	Concertino	Billaudot
Naulais, Jérôme	Canicule	Robert Martin

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

CATALOGUE GÉNÉRAL

Asafief Boris	Sonata	Trompette sib	Robert King
Balay Guillaume	Prélude et Ballade	Bugle	Leduc
Balissat Jean	Introduction et Marche	Trompette ut	Henn Geneve
Bartsch Chr	Concert	Trompette ut	Maurer
Beck Conrad	Facetten	Trompette ut et sib	Schott
Böhme Oscar	Russischer Tanz	Trompette sib	Benjamin London
Bonneau Paul	Fantaisie Concertante	Trompette ut et sib	Leduc
Bonneau Paul	Suite	Trompette ut	Leduc
Boutry Roger	Trompetunia	Trompette ut et sib	Leduc
Bozza Eugène	Caprice	Trompette sib et ut	Leduc
Bozza Eugène	Cornettina	Cornet et trompette ut	Leduc
Bozza Eugène	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
Bozza Eugène	Rustiques	Cornet trompette ut	Leduc
Bozza Eugène	Caprice no 2	Trompette ut et sib	Leduc
Bozza Eugène	Badinage	Trompette ut et sib	Leduc
Brouquières Jean	Mélodie et Scherzo	Trompette ut et sib	Billaudot
Busser Henri	Variations in D flat	Cornet	Cundy Bettoney
Busser Henri	Andante et Scherzo	Trompette ut et sib	Leduc
Cabus P	Twee Bewegingen	Trompette ut	Maurer
Cardon Roland	Last Contest	Bugle	Andel
Charlier Théo	2 ^{me} Solo de concours	Trompette sib	Henry Lemoine
Clergue Jean	Sarabande et Rigaudon	Cornet	Lemoine
Code Percy	Lucille	Cornet	Boosey & Hawkes
Copland Aaron	Quiet City	Trompette sib(English Horn)	Boosey & Hawkes
De Herve A.	2 ^e Morveau de concert	Trompette sib	Schott
Defay Jean Michel	Sonatine	Trompette Cornet sib	Leduc
Defossez René	Recitativo	Trompette ut et sib	Andel
Delerue Georges	Concertino	Trompette ut et sib	Leduc
Desportes Yvonne	Introduction et Allegro	Cornet	Leduc
Douliez Victor	1 ^{er} Concerto	Trompette ut	Metropolis
Durand Pierre	Moment Musical	Cornet	Leduc
Dvoracek Jiri	Sonata	Trompette ut	Panton
Emmanuel M	Sonate	Bugle	Leduc
Fitzgerald Bernard	Concertino	Trompette sib	Medic Music Press
Francaix Jean	Sonatine	Trompette ut	Eschig
Frisch Jean Paul	Air et Caprice	Bugle	Bronsheim
Gallois Montbrun Raymond	Sarabande et final	Trompette ut	Leduc
Genzmer Harald	Sonatine	Trompette sib	Peters
Genzmer Harald	Zweite Sonatine	Trompette sib	Peetes
Georges Alex	Légende de larmor	Trompette ut	Leduc
Goedicke Alexander	Konzert	Trompette sib	Hofmeister
Goedicke Alexander	Concert Etude	Trompette sib	MCA
Golob Jani	Balad	Trompette ut,sib Bugle	Drustva
Gotkovsky Ida	Ritournelle	Trompette ut	Martin
Hansen Thorvald	Sonata op 18	Cornet	Danish Brass-Ed Tarr
Himes William	Concertino	Bugle	Studio M
Hoffmann Norbert	Intrada pomposo	Trompette sib et ut	Scherzando
Hoffmann Norbert	Concertino en la	Trompette sib	Scherzando

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Hubeau Jean	Sonate	Trompette sib	Durand Paris
Jaeger Karl-Heinz	Concertino	Trompette sib et ut	Billaudot
Jeremy Nicholas	Blaythorne Suite	Cornet	Studio Mus
Jolivet André	Air de bravoure	Trompette ut	IMC
Jongen Joseph	Concertino	Trompette sib	Brogneaux
Jongen Léon	Air et Danse	Trompette ut	Henry Lemoine
Kreutzer Conradin	Variationen in G	Bugle, Trompette sib	Bim
Langlois Lucien	Air Varié	Bugle	Tierolff
Le Boucher Maurice	Scherzo Appassionato	Trompette ut	Leduc
Legley Victor	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
Luigini Alexandre	Caprice	Cornet	Billaudot
Martin Jean	Sonatine	Trompette ut et sib	Leduc
Naulais Jérôme	Canicule	Trompette ut et sib	Robert Martin
Niverd Raymond	Air et Toccata	Trompette sib et ut, Bugle	Leduc
Nussio Otmar	Impromptu	Trompette ut	Ahn&Simrock
Pascucci Gregory	Variants on three Hymn tunes	Bugle	PP Music
Pauer Jiri	Trompetina	Trompette sib	Panton
Peaslee Richard	Nightsongs	Bugle	Margun Music
Peeters Flor	Sonate	Trompette sib	Gervan Brux.
Perrier Marius	Prélude et Allegro	Cornet	Andrieu
Peters William	Incantation	Trompette ut et sib	De Haske
Petit Alexandre Serge	Gouttes d'eau	Cornet	Billaudot
Porrino Ennio	Preludio, Aria et Scherzo	Trompette sib	Zerboni
Porrino Ennio	Concertino	Trompette Cornet sib	Ricordi
Ridout Alan	Concertino	Bugle	Emerson
Riisager Knudage	Concertino	Trompette sib	Hansen Wilhelm
Rueff Jaenine	Fantaisie Concertante	Cornet	Leduc
Saint-Saëns Camille	Fantaisie en mib	Cornet	Leduc
Semler-Collery Jules	Romance et Tarentelle	Bugle	Eschig
Semler-Collery Jules	Rondo et Nocturne	Cornet	Eschig
Shinohara Makoto	Trois Pièces concertantes	Trompette ut et sib	Leduc
Sparke Philipp	Song and Dance	Cornet	G&M Brand
Stevens Halsey	Sonata	Trompette sib	Peters
Taeye de Alexandre	Pièce concertante	Trompette ut et sib, Cornet, Bugle	Henry Lemoine
Takács Jenő	Sonata Breve	Trompette sib	Doblinger
Turrin Joseph	2 Portraits	Bugle	Bim
Vachey Jenri	Sonatine	Trompette ut	Delrieu
Vreuls Victor	Morceau de concert	Trompette sib	Edit art belge
Waignein André	Rhapsody	Bugle	De Haske
Waignein André	Megalopolis	Trompette ut et sib	De Haske
Waignein André	Galejade	Bugle, Cornet et Trompette sib	Andel
Wright Denis	Concerto	Cornet	Warner Chappell



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Petits cuivres

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Remarque

Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

RÉPERTOIRE-TYPE avec accompagnement orchestre**(existe aussi avec réduction piano)****Bugle**

Golland, John	Concerto for Flugelhorn	John Golland / Brass Band
Neruda, J.B.G.	Concerto in Es dur	Mc Naughten / Orch. symph. et orch. d'harm.
Pascuzzi, Gregory	Variants on Three Hymn Tunes	Manduca Music / Orchestre d'harmonie
Ponchielli, Amilcare	Concerto en fa	Bim / Orch. d'harm. et Brass Band
Sperger, J.M.	Concerto en mib majeur	Bim / Orchestre de chambre

Cornet

Gregson, Edward	Prélude and Capriccio for Cornet	R.Smith & Co / Brass Band
Himes, William	Jubilance	Salvation Army WC1H9NN London Judd
Langford, Gordon	Rhapsody for Cornet	Chandos Music Limited / Brass Band
Snell, Howard	Fantasy for Cornet	Rakeway Music- Kirkless Music / Brass Band
Sparke, Philip	Concerto for Trumpet or Cornet	Studio Music / Brass Band et Orch. d' harm.
Wright, Denis	Concerto for Cornet	Street Kings Cross / Brass Band

Trompette

Arutunian, Alexander	Konzert	Sikorsky / Orch. d'harm. /Orch. symph.
Ewazen, Eric	Concerto for trumpet and strings	Southern Music Company
Fasch, J. Friedrich	Konzert D-dur	Reichling / Orch. d'harm. / Orch. de chambre
Haydn, Josef	Konzert in Es dur	Molenaar / Orch. d'harm.et Orch.symph. orig.
Hummel Joh. Nep.	Konzert in Es dur	King / Orch. d'harm. et Orch. symph. orig
Jolivet, André	Concertino	Reichling / Orch. d'harmonie

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)*Petits cuivres division supérieure***CATALOGUE GÉNÉRAL**

Absil Jean	Contes	Trompette ut et sib	Scherzando/De Haske
Arutounian Alex.	Konzert	Trompette sib	Sikorsky
Baily Jean	Dialogue	Trompette ut et sib	Hebra
Bitsch Marcel	Variations sur un thème de Scarlatti	Cornet	Leduc
Boehme Oscar	Konzert F Moll	Trompette sib	Elite Edt
Boutry Roger	Alektos	Trompette ut et sib (+picc)	Billaudot
Boutry Roger	Préludes	Trompette ut	Salabert
Boutry Roger	Concertino	Cornet	Leduc
Bozza Eugène	Frigariana	Trompette ut et sib	Leduc
Bozza Eugène	Concertino	Trompette ut	Leduc
Brandt Wassily	Concert Piece	Trompette sib	IMC
Brown Charles	Pulcino	Trompette Cornet Bugle	Max Eschig
Casterède Jacques	Brèves rencontres	Trompette ut et sib	Leduc
Charlier Théo	Solo de Concours	Trompette sib	Bellwin Mills
Chaynes Charles	Concerto	Trompette ut (orch)	Leduc
Constant Franz	Divertimento	Trompette ut et sib	Billaudot
Cosma Edgar	Concerto	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Billaudot
Delerue Georges	Concertino	Trompette ut et sib (orch)	Leduc
Desenclos André	Incantation, Thrène et Danse	Trompette ut (orch)	Leduc
Dubois Pierre Max	Concertino	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Leduc
Dubois Pierre Max	Fantaisie	Cornet - Trompette ut et sib	Leduc
Enesco Eugène	Légende	Trompette ut	Enoch/IMC
Ewazen Eric	Sonata	Trompette sib	Southern Music Comp.
Faillenot Maurice	Concertino	Trompette ut et sib	Robert Martin
Fenigstein Viktor	Passages	Trompette ut et sib (orch)	Kunzelman
Fontyn Jacqueline	Agami	Trompette ut	Choudens
Francaix Jean	Sonatine	Trompette ut et sib	Max Eschig
Francaix Jean	Prélude, Sarabande et Gigue	Trompette	Max Eschig
Gallois-Montbrun	Sarabande et Final	Trompette ut	Leduc
Golland John	Concerto for Flügelhorn	Bugle	Kirklees Music
Gotkovsky Ida	Concertino	Cornet	Salabert
Gregson Edward	Trumpet Concerto	Trompette sib	Novello
Hagerup-Bull Edvard	Premier Concerto	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Billaudot
Haydn Josef	Konzert	Trompette et orchestre – réduction piano	Hofmeister
Herrmann Gottfried	Andante et Polacca	Trompette sib et ut	Bim
Hilmes Paul	Sonata	Trompette sib	Shawnee Press
Hindemith Paul	Sonate	Trompette sib	Schott
Honegger Arthur	Intrada	Trompette ut	Salabert
Hubeau Jean	Sonate	Trompette sib	Durand
Hummel Johann	Konzert	Trompette et orchestre – réduction piano	Hofmeister...
Nepumuk			

Annexe 38 (Branche 1.3.2.25. – petits cuivres)

Petits cuivres division supérieure

Jevtic Ivan	2 ^e Concerto	Trompette ut et sib (orch)	Billaudot
Jolivet André	Concertino	Trompette ut Orchestre à cordes – réduction piano	Leduc
Jolivet André	2e Concerto	Trompette ut	Heugel et Cie
Jongen Joseph	Air et Danse	Trompette ut	Lemoine
Kaminski Joseph	Concertino	Trompette	Universal Music
Kennan Kent	Sonata	Trompette sib	Warner Bros.
Koetsier Jan	Sonatina	Trompette sib	Dovemus
Langford Gordon	Rhapsody	Cornet	Chandos
Lantier Pierre	Concert	Trompette ut (orch)	Lemoine
Loucheur Raymond	Concertino	Trompette ut	Salabert
Naulais Jérôme	Horizons	Trompette ut et sib	Billaudot
Nyman Michael	Flügelhorn and Piano	Bugle	Chester
Ohana Maurice	Concertino	Trompette ut (orch)	Billaudot
Petrovics Emile	Concertino	Trompette ut	Ed. Musica Budapest
Pierre - Petit	Jericho	Trompette ut	Billaudot
Planel Robert	Concerto	Trompette ut (orch)	Transatlantiques
Rauber Francois	Concerto	Trompette ut (orch.cham.)	Bim
Rueff Jeannine	Mobiles	Trompette ut	Leduc
Rueff Jeannine	Fantaisie Concertante	Cornet	Leduc
Sancan Pierre	Rhapsodie	Trompette ut	Rideau
Schelokov Vjacheslav	Konzert No 1	Trompette sib	Marc Reift
Schlaepfer Jean-Claude	Ascensus	Trompette ut	Bim
Snell Howard	Fantasy	Cornet	Rakeway
Sparke Philipp	Mace	Cornet	Studio Music
Sparke Philipp	Concerto	Cornet	Studio music
Sperger J.M.	Concerto en mib Maj	Bugle	Bim
Tamberg Eino	Konzert op42	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
Tomasi Henri	Concerto	Trompette ut	Leduc
Waignein André	Trois Mouvements	Trompette ut et sib	Leduc
Wainberg Mieczyslaw	Konzert in B dur op94	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
Wassilenke Sergei	Concert-Poème	Trompette ut et sib(orch)	Reift Marc
Weber Alain	Sonatine Brève	Cornet/Tromp.sib et ut	Leduc
Zbinden Julien Francois	Präludium, Fuge, Postludium	Trompette ut	Breitkopf
Zbinden Julien-Francois	Concertino	Trompette	Schott
Zimmermann Bernd Alois	Nobody knows the trouble I see	Trompette ut (orch)	Schott



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Alto en mib

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 26
Division supérieure.....	p. 34



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Alto en mib

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons ...)
7. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo noire = 120

Les indications de tempi sont à respecter

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Gammes

Cycle I



Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Alto en mib division inférieure 1^{er} cycle



Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



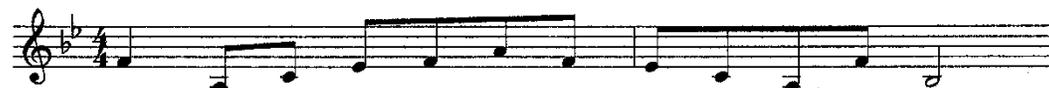
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bouché, Robert/Robert, Jacques	Etude no. 3 In : 16 Etudes mélodiques et progressives 2 ^{ème} cahier (éd. M. Combre)
Concone, G.	Etude no. 11 In : 40 Legato Studies op.17
Faillenot, Maurice	Etude no. 1 en do maj. In : 19 Etudes élémentaires (éd. Billaudot)
Lagorce, A. M.	Etude no. 1 In : Petites études concertantes (éd. Robert Martin)
Naulais, J.	Etude no. 11 In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves (éd. Billaudot)
Picavais, Lucien	Etude no. 5 en sol min. In : 20 Etudes élémentaires de style et de technique (éd. Billaudot)
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 3 In: 23 Etudes de concours (éd. Schott Bxl.)
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 8 en mib maj. In: 23 Etudes de concours (éd. Schott)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Van der Cook	Altair	Rubank
Seelene, T.	Berceuse	Brogneaux
Adams, S.	The holy city	Studio Music
Gregson, E.	9 miniatures for Eb horn (n.9: Habanera and Ragtime)	Ridgeon Brass Wind Series
Porret, J.	9 ^e solo de concours	Molenaar
Endresen, R.M.	The Victor	Rubank
Balfe, W.	Bohemian girl	Rubank
Corelli, A.	Sarabanda and gavotte	Rubank
Gounod, Ch.	Sing, smile, slumber	Rubank
Boucard, M.	Légende Rustique	Billaudot



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Alto en mib

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons ...)
7. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo noire = 120 - 132

Les indications de tempi sont à respecter

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Gammes

Cycle II



Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Alto en mib division inférieure 1^{ère} mention



Arpèges

arpèges de la tonique



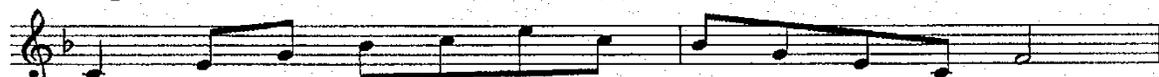
septième de dominante



arpèges de la tonique



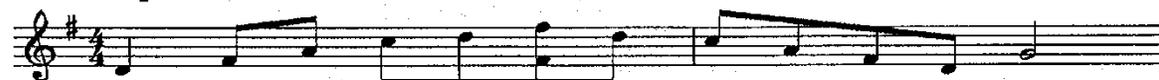
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



Gammes mineures

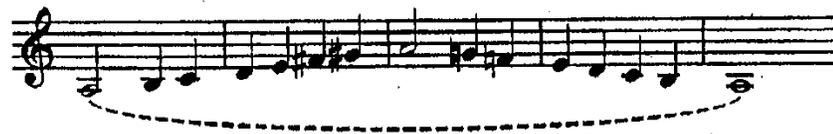
Naturel



Harmonique



Mélodique



Accords

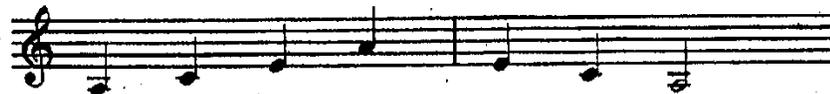
parfait mineur



7^{ème} dim.



parfait mineur



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Faillenot, Maurice	Etude no. 12 en do min In: 19 Etudes élémentaires (éd. Billaudot)
Gallay, J. F.	Etude no. 8 In: 12 Etudes pour second cor op. 17 (éd. Lemoine/Leduc)
Hosay, James L.	Canterbury In: 16 new Studies from grade 3 to 6 (éd. Curnow Music Press)
Kopprasch, C.	Etude no. 36 In : 60 selected studies for Horn (éd. Hofmeister)
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 1 en ré min In: 20 Etudes Mélodiques et Techniques (éd. Leduc)
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 9 en sol min In: 20 Etudes Mélodiques et Techniques (éd. Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Newsome, R.	The Carousel	Studio Music
Coiteux, F.	Songe d'un soir	Martin
Wood, G.	The Clowns	Smith&Co
Round, H.	The Rosy Morn	Molenaar
Hume, J.	In the Vale of Llangollen	Molenaar



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Alto en mib

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle :
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
 - liaisons,
 - technique des doigts,
 - coordination langue – doigts,
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
 - colonne d'air,
 - caractériser les nuances...
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de l'alto dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc...)
10. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (au choix : 1 œuvre pour alto et une étude accompagnée)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes majeures:

- à jouer de mémoire suivant schéma ci-après, développée avec arpège et arpège de 7^e de dominante
- Tempo : blanche = 84

Gammes mineures:

- A jouer de mémoire suivant schéma ci-après, non développée avec arpège mineur et 7^e diminuée

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

Gammes



Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Alto en mib division moyenne

The image displays seven staves of musical notation, each representing a different voice part for the alto in mib. The notation is written in a single system, with each staff containing a melodic line. The music is in a common time signature (C) and features a variety of rhythmic values, including quarter, eighth, and sixteenth notes, as well as rests. The staves are arranged vertically, and each staff begins with a treble clef and a common time signature. The notation is clean and professional, typical of a musical score.

Gammes mineures

Naturel



Harmonique



Mélodique



Accords

parfait mineur



7ème dim.



parfait mineur



Arpèges

arpèges de la tonique



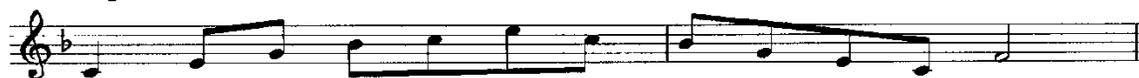
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Ameller, André	Etude no 7 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
Arban, J.B.	Etude no 2 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
Faillenot, Maurice	Etude no 5 In : Eglogue " Six Pièces " (Ed. G. Billaudot)
Trognée, Emile Joseph	Etude no 4 In : Etudes mélodiques (Ed. Bim)
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 16 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
Bitsch, Marcel	Etude no 3 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Debons, Eddy	Divertimento (Eb &piano)	E.M.Reift
Debons, Eddy	Fantasietta	E.M.Reift
Eaves, Robert	Rhapsody (for Sop.Crt or Eb Horn)	R. Smith
Cliff, Tony	Landscapes	Studio Music
Wiggins, Bram	Rhapsody for Tenorhorn	Kirklees Music
Ridout, Alan	Concertino for Horn	Emerson Edition



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Alto en mib

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2^e cycle
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
 - liaisons
 - technique des doigts
 - coordination langue – doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
 - caractériser les nuances...
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de l'alto, dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes majeures:

- A jouer de mémoire, développée avec arpège et arpège de 7^e de dominante suivant le schéma ci-après
- Tempo : blanche = min 96

Gammes mineures:

- A jouer de mémoire, non développée avec arpège mineur et 7^e diminuée suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

Gammes



Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Alto en mib division moyenne spécialisée 1^{er} Prix



Gammes mineures

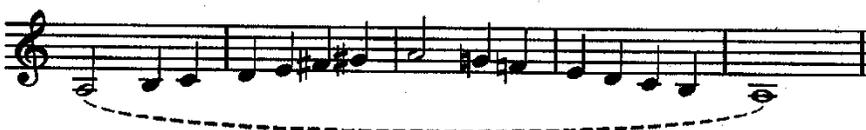
Naturel



Harmonique



Mélodique



Accords

parfait mineur



7^{ème} dim.



parfait mineur



Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Arban, J.B.	Etude no 7 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
Charlier, Théo	Etude no 2 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
	Etude no 4 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
Ketting, Otto	Intrada (Ed. Donemus)
Bitsch, Marcel	Etude no 4 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
Wood, Gareth	Three Pieces (for unaccompanied Cornet or Horn) (Ed. G.&.M. Brand)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Newton, Rodney	Tenor Toccata	Prima Vista
Wood, Gareth	Concertino for Tenorhorn	G.&.M Brand Publ.
Graham, Peter	Episode	Rosehill Music
Crusell, Bernard Hendrik	Concerto for Horn & Piano	Ed. M. Reift
Golland, John	Rhapsody N°1 for Eb Horn	Studio Music
Debons, Eddy	Prélude & Burlesque	EMR



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 39 (Branche 1.3.2.26. – alto en mib)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Alto en mib

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE avec accompagnement orchestre

(existe aussi avec réduction piano)

Neruda, J.G.B	Concerto in Eb Musica Rara (O.cordes)
Hummel, J.N.	Concerto R. King (Orch. cordes, Orch. harm., Brass-Band)
Bourgeois, Derek	Concerto for Eb Horn & BB op.194 HaFaBra Music (Orch. Harm., Brass-Band)
Sparke, Philip	Masquerade Studio Music (Brass-Band)
Wilby, Philip	Fantaisie Concertante for Horn Winwood (Brass-Band)
Ellerby, Martin	Concerto for Tenorhorn Studio Music (Brass-Band)
Gourlay, James	Concerto for Alto horn EMR (Brass-Band)
Wagenseil, Georges	Concerto en mib Maj G. Billaudot (Orch. cordes)

RÉPERTOIRE-TYPE avec accompagnement piano

Golland, John	Sonata for Horn & Piano op75 Kirklees Music
Golland, John	Rhapsody N°1 for Eb Horn & Piano Op 71 Studio Music

RÉPERTOIRE-TYPE sans accompagnement orchestre

Howarth, Elgar	Capriccio for Solo Instrument Rosehill Music
-----------------------	---



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Cor en fa

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 9
Division moyenne.....	p. 15
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 21
Division supérieure.....	p. 27



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor en fa

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position du corps / Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation ...)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaison)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Initiation à la transposition
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos:

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures do, fa, sol, si b, ré) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

noire = 60

Les indications de tempi sont à respecter

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Gammes

1er cycle

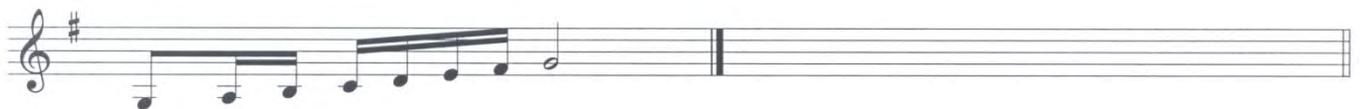
♩ = 60

The musical score consists of seven staves of music, each containing a scale exercise. The first staff begins with a tempo marking of a quarter note equal to 60 (♩ = 60). The scales are written in treble clef and 4/4 time. The exercises include various rhythmic patterns, such as eighth and sixteenth notes, and some include slurs and accents. The scales are primarily ascending and descending, with some exercises featuring more complex rhythmic groupings. The final two staves end with a double bar line, indicating the end of the cycle.

Gammes

1er cycle

♩ = 60



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Barboteu, Georges	Etude no. 15 In : Lecture exercice (Edition Choudens)
Horner, Anton	Etude no. 90 In : Primary Studies (Edition Elkan Vogel)
Horner, Anton	Etude no. 97 In : Primary Studies (Edition Elkan Vogel)
Miersch, Erwin	Etude no. 11 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
Miersch, Erwin	Etude no. 14 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
Miersch, Erwin	Etude no. 21 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
Runge, Jürgen	Auf dem Karussel In : Waldhornetüden für die Mittelstufe (Edition Ulrich Koebel München)
Runge, Jürgen	Sonntagsspaziergang In : Waldhornetüden für die Mittelstufe (Edition Ulrich Koebel München)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Anderssen	The Victor (Edition Rubank inc.)
Beethoven, Ludwig van	Deux Menuets (Edition Gérard Billaudot)
Clérisse, Robert	Chant sans Paroles (Edition Alphonse Leduc)
Hanmer, Ronald	Suite for Horn (Edition Emerson)
Lesaffre, Charles	Tanguétude (Edition Gérard Billaudot)
Porret, Julien	9 ^e Solo de Concours (Edition Molenaar)
Wurmser, Lucien	Badineries (Edition Gérard Billaudot)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor en fa

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Sons bouchés
2. Développement de la sonorité (cuiivé, ff, etc.)
3. Développement de la musicalité dans les différents styles
4. Contrôler l'intonation
5. Développement de la technique (vitesse) ; lecture ; différents genres d'attaques ; liaisons ; progression rythmique ; etc.
6. Initiation au coup de langue double et triple
7. Etendue grave ; aigue
8. Transposition par exemple en mi b ; ut ; ré
9. Encourager le jeu de mémoire
10. Apprendre à analyser une pièce musicale
11. Préparer seul un morceau ou une étude
12. Apprendre à s'accorder seul
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public
15. Introduire les trilles avec les lèvres
16. Développement de l'endurance
17. Cultiver l'oreille interne

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos:

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

noire = 84

Les indications de tempi sont à respecter

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Gammes

2e cycle

The musical score consists of 11 staves of music, all in the key of F# major (one sharp) and 4/4 time. A tempo marking of ♩ = 84 is indicated at the beginning. The first five staves contain a series of ascending and descending eighth-note scales. The sixth staff begins with a descending eighth-note scale, followed by a whole rest. The seventh staff contains a descending eighth-note scale, followed by a whole rest. The eighth staff contains a descending eighth-note scale, followed by a whole rest. The ninth staff contains a descending eighth-note scale, followed by a whole rest. The tenth staff contains a descending eighth-note scale, followed by a whole rest. The eleventh staff contains a descending eighth-note scale, followed by a whole rest.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Gallay, Jean François	Etude no. 11 12 études pour 2 nd Cor (Ed. Alphonse Leduc)
Kling, Henry	Etude no. 7 40 Studies (Ed. International music company)
Koetsier, Jan	Etude no 5 tempo noire =132 13 études caractéristiques pour Cor solo op.117 (Ed. Donemus Amsterdam)
Kopprasch, C.	Etude no. 45 (Ed. IMC ou Fischer)
Maxime, Alphonse	Etude no. 37 Vol. 3 (Ed. Alphonse Leduc)
Miersch, Erwin	Etude no. 22 Melodious Studies for French Horn (Ed. Carl Fischer)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Bartos, Jan Zdenek	Adagio elegiaco und Rondo (Ed. Schott's Söhne)
Bozza, Eugène	Chant Lointain (Ed. Alphonse Leduc)
Bucchi, Annibale	Trois Lieder (Ed. Alphonse Leduc)
Passard, Emile	In the Forest (Ed. Southern Music Company)
Ratez, Emile-Pierre	Romance et Allegro (Ed. Gras)
Servais, Théo	Deuxième Solo (Ed. Schott Frères)
Uber, David	A Simple Song (Ed. PP Music)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor en fa

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2^e cycle :
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
 - liaisons
 - technique des doigts
 - coordination langue – doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc. ...)
10. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre, ...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
14. Initiation aux traits d'orchestre

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Co en fa division moyenne

Schéma Gammes

Division moyenne

♩ = 84

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)*Cor en fa division moyenne***POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**

Bitsch, Marcel	Etude no. 2	Alphonse Leduc
Kling, Henry	Etude no. 33	IMC ou éd. Southern
Gallay, J.F.	Etude no. 6 Etudes pour second Cor op.57	IMC ou éd. Southern
Gallay, J.F.	Etude no. 28 Vingt-huit études op.13	IMC ou éd. Southern
Shoemaker, J.R.	Etude no. 5 Legato Etudes for French Horn	Belwin-Mills
Kopprasch, Carl	Etude no. 55	IMC ou éd. Fisher

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Mozart, W. A.	Concerto no. 2, 3, 4	
Mozart, W. A.	Rondo	
Larsson, Lars Erik	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrman (Stockholm)
Haydn, Michael	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
Hindemith, Paul	Sonata 1939	Schott
Bozza, Eugène	En Forêt	Leduc
Strauss, Franz	Fantaisie op.2	Mc Coys Horn Library
Strauss, Franz	Thema und Variationen	Zimmermann
Strauss, Richard	Introduction, Thema und Variationen	Schott
Dukas, Paul	Villanelle	
Cherubini, Luigi	Sonate	
Saint-Saens, Camille	Morceau de Concours	



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor en fa

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2^e cycle
 - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
 - liaisons
 - technique des doigts
 - coordination langue – doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Transposition dans tous les tons
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc. ...)
10. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
 - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
18. Initiation aux traits d'orchestre

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)
Cor en fa division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Schéma Gammes
Division moyenne spécialisée

♩ = 84

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bitsch, Marcel	Etude no. 3	Alphonse Leduc
Kling, Henry	Etude no. 29 Etudes contemporaines vol2	IMC ou éd. Southern
Maxime- Alphonse	Etude no. 8 Volume 5	Alphonse Leduc
Gallay, J.F.	Etude no 11 Douze grandes études brillantes op.43	IMC ou éd. Southern
Barboteu, Georges	Etude no 1 Vingt études concertantes	Ed. Choudens
Bacelli, Umberto	Etude no 1 16 études caractéristiques	Ed. Gérard Billaudot

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Mozart, W. A.	Concerto no. 2 et no. 4	
Larsson, Lars Erik	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrman (Stockholm)
Haydn, Michael	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
Hindemith, Paul	Sonata 1939	Schott
Bozza, Eugène	En Forêt	Alphonse Leduc
Strauss, Franz	Fantaisie op. 2	Mc Coys Horn Library
Strauss, Franz	Thema und Variationen	Zimmermann
Strauss, Richard	Introduction, Thema und Variationen	Schott
Dukas, Paul	Villanelle	
Cherubini, Luigi	Sonate	
Saint-Saens, Camille	Morceau de Concours	
Gagnebin, Henri	Aubade	Alphonse Leduc
Beethoven, Ludwig van	Sonate	
Rheinberger, Joseph Gabriel	Sonate	Schott



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Cor en fa

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieur est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Travail du répertoire symphonique et d'orchestre d'harmonie.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal :
art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Cor seul**

Persichetti, V.	Parable
Krol, B.	Laudatio
Boujanovski, V.	Italy
Boujanovski, V.	Spain
Boujanovski, V.	Sonate
Berge, S.	Horn-Lokke
Arnold, M.	Fantasy for Horn

Cor accompagné

Mozart, W.A.	Concerti 2 & 4
Mozart, W.A.	Konzert Rondo KV 371
Strauss, Richard	Concerto no 1 op.11 en Mib
Strauss, Frantz	Concerto op.8
Hindemith, Paul	Sonate für Horn in F
Hindemith, Paul	Concerto
Hindemith, Paul	Sonate für Althorn in Es
Haydn, Joseph	Concerto no. 1 in D-Dur
Beethoven, Ludwig van	Sonate F-Dur op.17
Wilder, Alec	Sonate Nr.3
Pascal, Claude	Sonate
Françaix, Jean	Divertimento
Atterberg, Kurt	Konzert op.28
Bitsch, Marcel	Variations sur une chanson française
Bozza, Eugène	En Forêt
Danzi, Franz	Sonate Es-Dur op.28
Defaye, Jean-Michel	Alpha
Dukas, Paul	Villanelle
Glière, Reinhold	Concerto in Bb op.91
Heiden, Bernhard	Sonata
Madson, Trygve	Sonate op.24

Annexe 40 (Branche 1.3.2.27. – cor en fa)

Cor en fa division supérieure

Poulenc, Francis
Rindt, Marials
Rosetti, F. Antonio
Rosetti, F. Antonio
Rossini, Gioacchino
Saint-Saëns, Camille
Stamitz, Carl
Stekke, Leon
Telemann, G. Philipp
Barbier, René

Elégie
Impressions in Jazz op.32
Konzert Es-Dur
Konzert D-moll
Prelude, Theme & Variations
Morceau de concert op.94
Konzert Es-Dur
Poème sylvestre
Konzert D-Dur
Concerto op.106



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Trombone

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 9
Division moyenne.....	p. 16
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 23
Division supérieure.....	p. 30



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisse principale, coulisse d'accord, embouchure)
3. Position du corps / Tenue de l'instrument / Tenue de la coulisse
4. Position de l'embouchure
5. Connaître les principes de base de la respiration
6. Connaissance de la série des harmoniques
7. Les 7 positions
8. Travail de la flexibilité de la main droite respectivement du bras
9. Comprendre le principe de la valve Fa
10. L'émission du son / Les différentes formes du détaché
11. Recherche de la qualité du son
12. Respecter le texte musical
13. Les différents styles d'interprétation
14. La justesse des harmoniques / Les corrections nécessaires à l'aide de la coulisse
15. Cultiver la sensibilité du phrasé
16. Travail approfondi sur les différentes formes du legato
17. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
18. Première approche de la clé d'ut 4^e ligne
19. Encourager le jeu de mémoire
20. Cultiver le jeu d'ensemble
21. Se produire en public

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures do, sol, fa, si b, la b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : noire = 120 (blanche = 60)

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

First system: Four staves of music with complex rhythmic patterns.

Second system: Two staves of music, starting with a dynamic marking *f*.

Third system: Two staves of music, concluding with a final cadence.

arpège de tonique

First system: Two staves of music, starting with a sequence of chords.

Second system: Two staves of music, featuring a long, sweeping melodic line.

la mineur

First system: Two staves of music, starting with a sequence of chords. Labels: naturel, harmonique.

Second system: Two staves of music, continuing the sequence of chords.

arpège de tonique

Third system: Two staves of music, concluding with a final cadence.

Do Majeur

version alternative

♩-60-88, ♩-120-176

The main musical score for 'Do Majeur' is written in bass clef with a common time signature (C). It consists of six staves of music. The first two staves feature a continuous eighth-note pattern. The third staff includes a fermata over a measure. The fourth and fifth staves feature long, sweeping melodic lines with slurs. The sixth staff concludes the piece with a double bar line and a 2/4 time signature.

arpège de tonique

A single staff of music showing a tonic arpeggio in 2/4 time, consisting of a sequence of eighth notes.

la mineur

naturel

harmonique

A single staff of music showing two types of minor chords: 'naturel' (natural minor) and 'harmonique' (harmonic minor). The 'naturel' chord is shown as a triad, and the 'harmonique' chord is shown as a triad with a sharp sign above the third note.

mélodique

A single staff of music showing a melodic minor scale, consisting of a sequence of eighth notes with a sharp sign above the sixth note.

arpège de tonique

A single staff of music showing a tonic arpeggio in 2/4 time, consisting of a sequence of eighth notes.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Concone, J.	Etude no. 11 In: 40 Legato Studies
Bordner, G.	Etude no. 38 In: First Book of Practical Studies for Trombone
Hering, S.	Etude no. 5 In: 32 Etudes
Kopprasch, C.	Etude no. 12 In : 60 Etüden für Posaune (Band 1)
Naulais, J.	Etude no. 3 In: Etudes variées sur le style et le phrasé (volume 2)
Naulais, J.	Etude no. 19 en mi mineur In : Trombone Plaisir, Volume 1: 24 Etudes
Senon, G.	Etude no. 4 In: 24 Etudes divertissantes
Senon, G.	Etude no. 17 en fa majeur In : 24 Etudes divertissantes

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Clérisse, Robert	Prière
Clérisse, Robert	Thème de Concours
Crépin, Alain	Ballade en Périgord
Crépin, Alain	Les Marches du Kiosque
Dorselaer, Willi van	Introduction et Allegro martial
Fauré, Gabriel	Aurora
Frisch, Jean-Paul	Petite Marche et danse
Gordon, S.	The Iceberg
Hasse, Johann Adolf	Hasse Suite
Lancen Serge	Menuet pour un ours
Mignon, René	Rêverie et Ballade
Näther, G.	Posaunerie
Naulais, Jérôme	Vacances aux Antilles
Proust, Pascal	Air varié
Proust, Pascal	Prélude et Allegro
Renault, O.	Mini Concerto
Stalmeier, Piet	Andante et Rondo
Toulon, J.	Marche et Danse
Wedgwood, P.	Jazzin' About



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtriser la colonne d'air
2. Développer la qualité du son
3. Elargir l'étendue de l'instrument
4. Contrôler l'intonation et la justesse
5. Savoir corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse
6. Perfectionner le legato
7. Savoir parfaitement lire la clé d'ut 4^{ème}
8. Première approche de la clé d'ut 3^{ème}
9. Travail approfondi en Fa (l'emploi de la valve)
10. Cultiver le phrasé
11. Les principes du glissando
12. Premières approches du vibrato
13. Apprendre à analyser une pièce musicale
14. Préparer seul un morceau ou une étude
15. Apprendre à accorder l'instrument
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
18. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
19. Se produire en public

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{ère} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : noire = 132

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

la mineur

Do Majeur

version alternative

$\text{♩} = 60-88, \text{♩} = 120-176$

The first section of the score consists of six staves of music in bass clef, 4/4 time. The first staff begins with a tempo marking of $\text{♩} = 60-88, \text{♩} = 120-176$. The music is characterized by dense, rhythmic patterns, often using slurs and accents. The second staff continues with similar rhythmic motifs. The third staff introduces a dynamic marking of *f* (forte) and features a prominent slur. The fourth and fifth staves continue the rhythmic development with various articulations. The sixth staff concludes the section with a double bar line and repeat dots.

arpège de tonique

A single staff of music in bass clef, 2/4 time, labeled "arpège de tonique". It features a series of chords and arpeggiated figures, starting with a quarter note followed by eighth notes.

la mineur

naturel harmonique

A single staff of music in bass clef, 2/4 time, labeled "naturel harmonique". It shows a sequence of chords and arpeggiated figures, with some notes marked with sharp signs.

mélodique

A single staff of music in bass clef, 2/4 time, labeled "mélodique". It features a more melodic line with various intervals and articulations.

arpège de tonique

A single staff of music in bass clef, 2/4 time, labeled "arpège de tonique". It shows a sequence of chords and arpeggiated figures, similar to the first section but in the key of la mineur.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bordogni, C.M.	Etude no. 10 In: Melodious Etudes for Trombone
Bourgeois, D.	Etude no. 15 In: Bone of Contention
Kopprasch, C.	Etude no. 36 In : 60 Etüden für Posaune (Band 2)
Naulais, J.	Etude no. 17 In: Trombone Plaisir 2 ^e volume
Senon, G.	Etude no. 17 In: 24 Petites Etudes Mélodiques
Tyrell, H.W.	Etude no. 11 In : 40 Progressive Studies (Edition Hal Leonard)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Berghmans, J.	La femme à barbe
Broughton, B.	Ballad
Curnow, J.	Fantasy for Trombone
De Guide, R.	Les caractères du Trombone
Demersseman, J.	Cavatine
Desportes, Y.	Des chansons dans la coulisse
Devogel, J.	Hommage
Dewanger, A.	Humoresque
Dubois, P.M.	Cortège
Galliard, J.E.	Sonate Nr. 1
Gregson, E.	Divertimento
Marcello, B.	Sonata
Morel, F.	Pièce en fa mineur
Ropartz, G.	Andante et Allegro
Senon, G.	Chevauchée
Uber, D.	Romance



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
 - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
 - Liaisons
 - Technique de la coulisse
 - Coordination langue/coulisse
 - Qualité sonore sur toute l'étendue
 - Travail du mordant et du trille
 - Colonne d'air
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Travailler la lecture à vue
4. Première approche de la transposition
5. Travail approfondi de la clé d'ut 4^e ligne et travail de la clé d'ut 3^e ligne
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Les différents styles du répertoire ; les différentes époques ; approche de la musique contemporaine
10. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
11. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
12. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
 - Orchestre
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer un programme de concert
15. Participer à des stages
16. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : blanche = 72

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

la mineur

naturel

harmonique

mélodique

arpège de tonique

Do Majeur

version alternative

♩ = 60-88, ♪ = 120-176

The main musical notation consists of seven staves in bass clef with a common time signature (C). The piece is written in a single melodic line. The first six staves contain the main melody, which is characterized by a series of eighth-note patterns. The seventh staff concludes the piece with a final cadence in 2/4 time.

arpège de tonique

A single staff showing an arpeggiated tonic chord in 2/4 time, consisting of a sequence of eighth notes.

la mineur

naturel

A staff showing the natural minor scale in bass clef, consisting of a sequence of eighth notes.

mélodique

A staff showing the melodic minor scale in bass clef, consisting of a sequence of eighth notes.

arpège de tonique

A staff showing an arpeggiated tonic chord in 2/4 time for the key of la mineur, consisting of a sequence of eighth notes.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Arban, J.B.	Etude no. 3 In : 14 études caractéristiques (Ed. Leduc)
Bach, J.S.	Prélude de la 3e suite (fa majeur) In : Suites pour violoncelle (Ed. Leduc)
Bordogni, C.M.	Etude no.12 In: Melodious etudes vol.1 (Ed. C. Fischer)
Kopprasch, C.	Etude no. 51 In : 60 Etüden für Posaune (Band 2) (Ed. Hofmeister)
Naulais, J.	Etude no. 8 In: Etudes variées vol. 3 (souplesse et legato) (Ed. Billaudot)
Senon, G.	Etude no. 5 In: Etudes rythmo-technique (Ed. Billaudot)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Absil, J.	Suite	Scherzando
Bachelet, A.	Morceau de concours	Leduc
Barat, J.E.	Andante et Allegro	Leduc
Bigot, E.	Variations	Leduc
Bozza, E.	Hommage à Bach	Leduc
Busser, H.	Phoebus	Leduc
Capuzzi, E.	Andante et Rondo	
De la Nux, P. V.	Solo de Concours	Leduc
Galliard, E.	Sonate n. 5	
Gräfe, F.	Konzert	Rather
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Schott
Haendel, G. F.	Concerto en fa mineur	Leduc
Lynn, B. E.	Whimsy	Tezak
Vivaldi, A.	Sonate n. 1	
Marcello, B.	Sonate (fa majeur)	
Ragwitz, E.	Sonatine	Kalmus
Rimsky-Korsakoff, N.	Concerto	Boosey & Hawkes
Saint-Saens, C.	Cavatine	Leduc
Sachse, E.	Concertino	IMC
Stojowsky, S.	Fantaisie	Leduc
Vidal, P.	2 ^e Solo de Concert	Millereau



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique instrumentale
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Approfondir la technique de la valve Fa
4. Perfectionnement du trille
5. Perfectionnement du coup de langue binaire/ternaire
6. Approche de la musique contemporaine et des notations nouvelles
7. Travailler la lecture à vue
8. Exercices de transposition
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
13. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
14. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
15. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
16. Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble
17. Travail approfondi de la clé d'ut 3^e ligne
18. Se produire en public
19. Savoir élaborer un programme de concert
20. Participer à des stages
21. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : blanche = 72

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

la mineur

Do Majeur

version alternative

$\text{♩} = 60-88, \text{♩} = 120-176$

The main musical score consists of six staves of music in bass clef with a common time signature. The music features a complex rhythmic pattern with many sixteenth notes and slurs.

arpège de tonique

Musical staff for the tonic arpeggio in 3/4 time, showing a sequence of chords and notes.

la mineur

naturel

harmonique

Musical staff for the natural and harmonic minor scales in la mineur.

mélodique

Musical staff for the melodic minor scale in la mineur.

arpège de tonique

Musical staff for the tonic arpeggio in la mineur.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Arban, J.B.	Etude no. 1 In : 14 études caractéristiques (Ed. Leduc)
Bach, J.S.	Prélude de la 2e suite (fa mineur) (Suites pour violoncelle) (Ed. Leduc)
Bitsch, M.	Etude no. 2 In: 15 études rythmiques (Ed. Leduc)
Busser, H. (Couillaud)	Etude no. 11 In: Vocalises (Ed. Leduc)
Kopprasch, C.	Etude no. 38 In : 60 Etüden für Posaune (Band 2) (Ed. Hofmeister)
Senon, G.	Etude no. 18 In: Etudes rythmo-techniques (Ed. Billaudot)

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)*Trombone division moyenne spécialisée 1^{er} prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

Arrieu, C.	Mouvements	Amphion
Aubin, C.	Aria, Scherzo et Final	Leduc
Boutry, R.	Capriccio	Billaudot
Bozza, E.	Ballade	Leduc
Dautremer, M.	Coulissiana	Leduc
David, F.	Concertino	Zimmermann
Defay, J.M.	Mouvement	Leduc
Desenclos, A.	Plein-Chant et Allegro	Leduc
Dubois, P.M.	Suite	Leduc
Duclos, R.	Doubles sur un Choral	Leduc
Dutilleux, H.	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
Gaubert, Ph.	Morceau symphonique	Leduc
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Schott
Haendel, G.F.	Concerto en fa mineur	Leduc
Hindemith, P.	Sonate	Schott
Jongen, J.	Aria et Polonaise	Gervan
Krumlowky, C.	Concerto	Tritonus
Larsson, L. E.	Concertino	C.Gehrmans
Langford, G.	Rhapsody	Chandos
Rimsky-Korsakoff, N.	Concerto	Boosey & Hawkes
Ropartz, G.	Pièce en mi b mineur	Leduc
Rueff, J.	Rhapsodie	Leduc
Salzedo, C.	Pièce concertante	IMC
Serocki, K.	Sonatine	Moeck
Stojowski, S.	Fantaisie	Leduc
Wagenseil, G. Chr.	Konzert für Posaune	Süddeutscher Musikverlag



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Intérêt vis-à-vis du trombone alto, du trombone ténor voire du saquebout en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE**avec accompagnement orchestre****(existe aussi avec réduction piano)****Trombone alto**

Albrechtsberger, J.G.	Concerto	Musica rara
Haydn, M.	Larghetto	Universal
Mozart, L.	Serenade in D	Kunzelmann
Wagenseil, G.Chr.	Concerto	Universal

Trombone ténor

Appermonts, B.	Colors (orch. à vents)	Beratio
Arutjunjan, A.	Concerto	Bim
Bloch, E.	Symphony	Broude Bros.
Bourgeois, D.	Concerto (orch. à vents)	R. Smith co.
Creston, P.	Fantasy	Schirmer
David, F.	Concertino	Zimmermann
Dutilleux, H.	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
Groendahl, L.	Concerto	Samsfundet Dansk Music
Hidas, Fr.	Concerto	Musica Budapest
Koetsier, J.	Concertino	EMR
Lancen, S.	Concerto (orch. à vents)	Molenaar
Landowsky, M.	Concerto	Durand
Langford, G.	Rhapsody (Brass Band)	Chandos
Larsson, L.E.	Concerto	Gehrmans
Milhaud, D.	Concerto d'hiver	Universal
Naulais, Jérôme	Latitudes (Brass Band + orch. à vents)	
Martin, Fr.	Ballade	Universal
De Meij, J.	T-Bone Concerto (orch. à vents)	Amstel
Rimsky Korsakov, N.	Concerto (Brass Band + orch. à vents)	
Rouse, D.	Concerto	B & H
Rota, N.	Concerto	Ricordi
Tomasi, H.	Concerto	Leduc

Annexe 41 (Branche 1.3.2.28. – trombone)

Trombone division supérieure

Trombone seul

Masson, G.	Etudes variées	Leduc
Lafosse, A.	Etudes Vade-mecum	Leduc
Bitch, M.	Etudes rythmiques	Leduc
Boutry, R.	Etudes de perfectionnement	Leduc
Arban, J.B.	Etudes caractéristiques	Leduc
Busser, H.	Etudes mélodiques	Leduc
Bach, J.S.	Suites pour violoncelle	Leduc
Berio, L.	Sequenza V	Universal
Crespo, E.	Improvisation no.1	Lydke
Arnold, M.	Fantasy	Faber
Persichetti, V.	Parable	Presser
Rabe, F.	Basta	Reimers
Hidas, F.	Fantaisie	Musica Budapest

Trombone et piano / orgue

Arrieu, C.	Mouvements	Scherzando
Bigot, E.	Variations	Leduc
Boutry, R.	Capriccio	Leduc
Boutry, R.	Fantasia	Billaudot
Bozza, E.	Ballade	Leduc
Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Curnow, James	Fantasy	
Defaye, J.M.	Deux Danses	Leduc
Defaye, J.M.	Mouvement	Leduc
Duclos, R.	Doubles sur un choral	Leduc
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Universal
Ewazen, E.	Sonata	Southern Music
Hindemith, P.	Sonate	Universal
Holst, G.	Duet	Musicus
Krol, B.	Capriccio da camera	Sikorski
Mate, J.j	Concerto no. 1	Bim
Ropartz, G.	Pièce en mib mineur	Leduc
Rueff, J.	Rhapsodie	Leduc
Salzedo, C.	Pièce concertante	Leduc
Saint-Saens, C.	Cavatine	Leduc
Serocki, K.	Sonatina	Sesac NY
Vidal, P.	Solo de concert	Leduc
Zbinden, M.	Tryptique	Bim



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Trombone basse

Table des matières

Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 2
Division moyenne.....	p. 9
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 15
Division supérieure.....	p. 21



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone basse

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtriser la colonne d'air
2. Développer la qualité du son
3. Adaptation à l'embouchure de trombone basse
4. Elargir l'étendue de l'instrument
5. Contrôler l'intonation et la justesse
6. Savoir corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse
7. Perfectionner le legato
8. Développer la technique des deux barillets
9. Travail de base en fa, sol b et ré
10. Cultiver le phrasé
11. Les principes du glissando
12. Apprendre à analyser une pièce musicale
13. Préparer seul un morceau ou une étude
14. Apprendre à accorder l'instrument
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
17. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
18. Se produire en public

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : noire = 132 - 144

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division inférieure 1^{ère} mention

$\text{♩} = 132-144$ ($\text{♩} = 66-72$)

Do majeur

Trombone 2^e cycle

gamme

Musical score for Do major scale, Trombone 2^e cycle. It consists of six staves of music. The first staff is a single-line scale. The second staff is a double-line scale. The third staff is a double-line arpeggiated scale. The fourth and fifth staves are double-line arpeggiated scales with slurs. The sixth staff is a double-line scale with slurs.

arpège de tonique

Musical score for Do major tonic arpeggio, Trombone 2^e cycle. It consists of two staves of music. The first staff is a single-line arpeggio. The second staff is a double-line arpeggio with a slur.

la mineur

naturel

Musical score for natural minor scale, Trombone 2^e cycle. It consists of one staff of music.

harmonique

Musical score for harmonic minor scale, Trombone 2^e cycle. It consists of one staff of music.

mélodique

Musical score for melodic minor scale, Trombone 2^e cycle. It consists of one staff of music.

arpège de tonique

Musical score for la minor tonic arpeggio, Trombone 2^e cycle. It consists of two staves of music. The first staff is a single-line arpeggio. The second staff is a double-line arpeggio with a slur.

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division inférieure 1^{ère} mention

♩ = 132-144 (♩ = 66-72)

Fa majeur

Trombone 2e cycle

gamme

Musical score for Fa major scale in bass clef, 2/4 time signature. It consists of six staves of music. The first staff shows the ascending scale. The second staff shows the descending scale. The third staff shows the ascending scale with slurs. The fourth staff shows the descending scale with slurs. The fifth staff shows the ascending scale with slurs. The sixth staff shows the descending scale with slurs.

arpège de tonique

Musical score for Fa major tonic arpeggio in bass clef, 2/4 time signature. It consists of two staves of music. The first staff shows the ascending arpeggio. The second staff shows the descending arpeggio.

re mineur

naturel

Musical score for re minor natural scale in bass clef, 2/4 time signature. It consists of one staff of music showing the ascending scale.

harmonique

Musical score for re minor harmonic scale in bass clef, 2/4 time signature. It consists of one staff of music showing the ascending scale with accidentals.

mélodique

Musical score for re minor melodic scale in bass clef, 2/4 time signature. It consists of one staff of music showing the ascending scale with accidentals.

arpège de tonique

Musical score for re minor tonic arpeggio in bass clef, 2/4 time signature. It consists of two staves of music. The first staff shows the ascending arpeggio. The second staff shows the descending arpeggio.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

- Gillis, L.** Etude no. 35
In : 70 Progressive Studies for the Modern Bass Trombonist
(Southern Music Company)
- Grigoriev, B.** Etude no. 19
In : 24 Studies for Bass Trombone
(IMC)
- Kopprasch, C.** Etude no. 14
In : 60 Ausgewählte Etüden - Heft 1
(Hofmeister Verlag)
- Naulais, J.** Etude no. 18
In : Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol.1-22 études)
(Billaudot)
- Ostrander, A.** Etude no. 10
In : Melodious Etudes
(Carl Fischer)
- Pederson, T.** Etude no. 47
In : Elementary Etudes
(Schmitt, Hall & McCreary)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Uber, D.	Eveningsong Op. 64 (Kendor Music) Rhapsody in C minor (Kendor Music)
Lieb, R.	Concertino Basso (Carl Fischer)
Semler-Collery, J.	Deux pièces brèves (Max Eschig) Barcarolle et Chanson Bachique (Leduc)
Gartenlaub, O.	Essai (Rideau rouge)
Toulon, J.	Hymne, Cadence et Danse (Leduc)
Weber, C.M. von	Un adagio (Billaudot)
Marcello, B.	Sonata No.1 en fa majeur (EMR)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone basse

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
 - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
 - Liaisons
 - Technique de la coulisse
 - Coordination langue/coulisse
 - Qualité sonore sur toute l'étendue
 - Travail du mordant et du trille
 - Colonne d'air
2. Travailler la technique des deux barillets
3. Développer la conception du son
4. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
5. Travailler la lecture à vue
6. Première approche de la transposition
7. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
8. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
9. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
10. Les différents styles du répertoire ; les différentes époques; approche de la musique contemporaine
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
12. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
13. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
 - Orchestre
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 72 - 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division moyenne

Do Majeur

♩ = 72 - 80, ♩ = 144 - 160
gamme

Trombone, division moyenne
et moyenne spécialisée

Two systems of musical notation for the Do Major scale. The first system contains six staves of eighth-note scale exercises. The second system contains two staves of arpeggiated exercises: the top staff is labeled 'arpège de tonique' and the bottom staff is labeled 'arpège de septième de dominante'. Both systems are in bass clef and common time.

la mineur

naturel

Single staff of musical notation for the natural minor scale in bass clef, common time.

harmonique

Single staff of musical notation for the harmonic minor scale in bass clef, common time.

mélodique

Single staff of musical notation for the melodic minor scale in bass clef, common time.

arpège de tonique

Single staff of musical notation for the tonic arpeggio in bass clef, common time.

Single staff of musical notation for the dominant seventh arpeggio in bass clef, common time.

arpège de septième diminuée

Single staff of musical notation for the diminished seventh arpeggio in bass clef, common time.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bordogni, C.M.	Etude no. 31 In: 43 Bel Canto Studies (R.King)
Dotzauer, J.J.F.	Etude no. 11 (IMD)
Gillis, L.	Etude no. 1 Etude no. 3 In : 12 Etudes rythmiques (Southern Music Company)
Kopprasch, C.	Etude no. 48 (Band 2) In : 60 Ausgewaehlte Etuden (Hofmeister)
Vobaron, E.	Etude no. 9 In : Etudes (Ed. M. Reift)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Lantier, P.	Introduction, Romance et Allegro (Lemoine)
Lischka, R.	Drei Skizzen (Hofmeister)
Bozza, E.	Prélude et Allegro (Leduc)
Desportes, Y.	Un souffle profond (Billaudot)
Planel, R.	Air et Final (Leduc)
Koetsier, J.	Allegro Maestoso Op.58, No.2
Sachse, E.	Konzert (Zimmermann)
Tomasi, H.:	Etre ou ne pas être (Leduc)
Tcherepnine, A.	Andante (Belaïeff)
Fayeulle, R.:	Bravaccio (Leduc)
Lebedev, A.	Concerto in one movement (Musicus)
Hidas, F.	Meditation (EMB)
Adler, S.	Canto II for unaccompanied Trombone



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone basse

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
 - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
 - Liaisons
 - Technique de la coulisse
 - Coordination langue/coulisse
 - Qualité sonore sur toute l'étendue
 - Travail du mordant et du trille
 - Colonne d'air
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Approfondir la technique en fa, sol b et ré
4. Développer la conception du son
5. Perfectionnement du coup de langue binaire/ternaire
6. Approche de la musique contemporaine et des notations nouvelles
7. Travailler la lecture à vue
8. Exercices de transposition
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
13. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
14. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
15. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
16. Pratique collective
 - Accompagnement piano
 - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
 - Orchestre
17. Se produire en public
18. Savoir élaborer un programme de concert
19. Participer à des stages
20. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 72 - 80

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Do Majeur

♩ = 72 - 80, ♩ = 144 - 160

Trombone, division moyenne
et moyenne spécialisée

gamme

arpège de tonique

arpège de septième de dominante

la mineur

naturel

harmonique

mélodique

arpège de tonique

arpège de septième diminuée

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Bach, J.S.	au choix : Suite no. 1 (Menuetto I et II, Gigue) ou Suite no. 4 (Allemande) In : Suites pour violoncelle (ad. J.-Cl. Barbez) (Leduc)
Cummings, B.	Etude no. 5 p.4 In : 17 Etudes de virtuosité (Leduc)
Delgiudice, M.	Etude no. 6 p.12 In : 12 Etudes rythmiques et mélodiques (Max Eschig)
Dotzauer, J.J.F.	Etude no. 28 p.38 In : 30 Etudes (adapt. Cl Chevaillier) (IMD)
Gillis, L.	Etude no. 16 p.24 In : 20 Etudes (Southern Music Company)
Naulais, J.	Etude no. 18 p.20 In : Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol. 2 18 études) (Billaudot)

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)

Trombone basse division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Lantier, P.	Introduction, Romance et Allegro (Leduc)
Barboteu, G.	Romantic Flash (Leduc)
Boutry, R.	Tubacchanale (Leduc)
Bozza, E.	New Orleans (Leduc)
Casterède, J.	Fantaisie Concertante (Leduc)
Jacob, G.	Cameos (Emerson Edition)
Bitsch, M.	Impromptu (Leduc)
Gabel, F.	Fantaisie (Billaudot)
Margoni, A.	Après une lecture de Goldoni (Leduc)
Pascal, Cl.	Sonate en 6 minutes 30 (Durand)
Rueff, J.	Concertstück (Leduc)
Lebedev, A.	Concert in one movement (Musicus)
Hidas, F.	Rhapsody (EMB)
Damase, J.M.	Prélude, élégie et final (Leduc)
Hartley, W.S.	Sonata Brève (EMB)
Naulais, J.	Monologue (EMB)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Trombone basse

Division supérieure

Programme d'examen
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Intérêt vis-à-vis du trombone contrebasse et de la sacqueboute basse en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Annexe 42 (Branche 1.3.2.29. – trombone basse)*Trombone basse division supérieure***RÉPERTOIRE-TYPE**

Albinoni, T.	Sonate en ré Majeur (Billaudot)	Trbne basse & piano
Damase, J.M	Prélude, élégie et final	Trbne basse & piano
Rueff, J.	Concertstück (Leduc)	Trbne basse & piano
Bozza, E.	New Orleans (Leduc)	Trbne basse & piano
Casterede, J.	Fantaisie Concertante (Leduc)	Trbne basse & piano
Gabel, F.	Fantaisie (Billaudot)	Trbne basse & piano
Zbar, M.	Jeu 3 (Leduc)	Trbne basse & piano
Cals, M.	Pièce brève (Leduc)	Trbne basse & piano
Hartley, W.S.	Sonata Brève (EMB)	Trbne basse solo
Naulais, J.	Monologue (EMB)	Trbne basse solo
Naulais, J.	Stratos (Leduc)	Trbne basse & 4 Trbnes
Pichaureau, C.	Seringa (Choudens)	Trbne basse & Cb à cordes
Mc Carty, P.	Sonata (Ensemble Publications)	Trbne basse & Quatuor à cordes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Gros cuivres

(baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 11
Division moyenne.....	p. 21
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 29
Division supérieure.....	p. 38



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Gros cuivres

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
7. Connaître la dénomination des instruments de la famille (baryton, euphonium, tuba basse et contrebasse)
8. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
9. Respecter le texte musical
10. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse (dans la technique du 4^e piston)
11. Recherche de la qualité sonore
12. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
13. Apprendre à s'écouter soi-même
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
2. Deux études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : noire = 68 - 80

Épreuve publique :

1. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
2. Un morceau au choix de l'enseignant

Remarque

Une œuvre du programme peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

GAMMES

1er cycle



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Baryton

Bordogni, Marco	Etude n°3 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
Concone, Giuseppe	Etude n°4 In : Lyrical studies Ed. BIM
Lagorce, Antoine Marcel	Etude n°1 In : Petites études concertantes Ed. R. Martin
Miersch, Erwin	Etude n°35 In : Melodious Studies for French Horn Ed. C. Fisher
Naulais, Jérôme	Etude n°5 In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves Ed. IMD
Vannetelbosch	Etude n°3 In : 23 Etudes de concours pour trompette Ed. Schott Frères

Euphonium

Concone, Giuseppe	Etude n°7 In : 40 Legato Studies op.17 Ed. Ensemble Publications
Concone, Giuseppe	Etude n°10 In : 40 Legato Studies op.17 Ed. Ensemble Publications
Bordner, G.	Etude n°52 In : First Book of practical studies for trombone

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{er} cycle

Bordogni, Marco

Etude n°3

In : 120 Melodious Etudes
Ed. C. Fisher

Naulais, Jérôme

Etude n°11

In : 30 études récréatives sur 2 octaves
Ed. IMD

Vannetelbosch

Etude n°3

In : 23 études de concours pour trompette
Ed. Schott Frères

Tuba Basse (Fa et Mib)

Bordogni, Marco

Etude n°2

In : Melodious studies for trombone
Ed. C. Fisher

Bordogni, Marco

Etude n°4

In : Melodious studies for trombone
Ed. C. Fisher

Concone, Giuseppe

Etude n°10

In : 40 Legato Studies op.17
Ed. Ensemble Publications

Naulais, Jérôme

Etude n°5

In : 21 Etudes variées sur le style et le phrasé, vol.2

Hering, Sigmund

Etude n°16

In : 32 Etudes pour trombone
Ed. C. Fisher

Uber, David

Etude n°1

In : 25 Early studies for Bass Tuba
Ed. Southern Music Company

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{er} cycle

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bordogni, Marco	Etude n°3 In : 120 Melodious Studies for Trombone Ed. C. Fisher
Grigoriev, Boris	Etude n°15 78 Studies for Tuba Ed. R. King, A. Leduc
Grigoriev, Boris	Etude n°19 78 Studies for Tuba Ed. R. King, A. Leduc
Hering, Sigmund	Etude n°2 32 Studies for Trombone Ed. C. Fischer
Meschke, Dieter	Etude n°50 60 Etuden für Kontrabaßtuba Ed. Hofmeister
Meschke, Dieter	Etude n°52 60 Etuden für Kontrabaßtuba Ed. Hofmeister

L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Baryton**

Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Clérisse, R.	Soir Vénitien	Molenaar
Faillenot, M.	Introduction et Rigaudon	Billaudot
Fauré, G.	Aurora	Kendor Music
Marcello, B. / Merriman	Adagio and Allegro	Southern Music Company
Masso, G.	Suite for Louise	Delvan Music
Gordon, S.	The Iceberg	B & H
Van der Cook	Garnet	Rubank Inc

Euphonium

Clérisse, R.	Idylle	
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Frisch, J.P.	Petite Marche et Danse	Bronsheim
Gordon, S.	The Iceberg	B & H
Marcello / Merriman	Adagio and Allegro	Southern Music Company
Johnsen C.W.	Red Canyons	Rubank Inc
Poullot, F.	La Cigalle et la Fourmi	R. Martin
Proust, P.	Le Chêne-Chat	Billaudot
Waignein, A.	First Contest	Andel
Schlim, Claude	Sweet & Spicy	www.blueorangemusic.com

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Delbecq, A.	Air Varié	Molenaar
Delguidice, M.	La Baleine Bleue	R. Martin
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Jacob, G.	Bagatelles for Tuba	Emerson
Poullot, F.	La Cigalle et la Fourmi	Martin R.
Proust, Pascal	Prélude et Jeu	Billaudot
Newton, L.G.	A Modern Lullaby	B & H

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{er} cycle

CATALOGUE GÉNÉRAL

Ameller, A.	Bassutecy	Ed. Leduc
Bach, J.S./Figert	For He That Is Mighty	Ed. Kendor Music
Brouquières, J.	Tubaria	Ed. R. Martin
Clérisse, R.	Voce Nobile	Ed. Leduc
Clérisse, R.	Romance	Ed. Leduc
Clérisse, R.	Polacca	Ed. Molenaar
Corelli/ Hill, H.	Preludio & Allemando	Ed. Bradt Music
Crépin, A.	Le Voyage D'Adrien	Ed. R. Martin
Damase, J.M.	Menuet Eclate	Ed. Billaudot
Damase, J.M.	Automne	Ed. Billaudot
Delguidice, M.	Danse de l'Elephant	Ed. R. Martin
Dondeyne, D.	5 Pièces Courtes	Ed. Billaudot
Gabaye, P.	Tubabillage	
Picavais, L.	Pièce pour Concours	Ed. Billaudot
Porret, J.	21 ^{ème} Solo de Concours	Ed. Molenaar
Porret, J.	22 ^{ème} Solo de Concours	Ed. Molenaar
Porret, J.	23 ^{ème} Solo de Concours	Ed. Molenaar
Ward, Norman	The Happy Hippo	Ed. Kendor Music



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Gros cuivres

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développer la qualité du son
2. Maîtriser la colonne d'air
3. Elargir la maîtrise de l'étendue de l'instrument
4. Contrôler l'intonation et la justesse
5. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
6. Initiation au coup de langue
7. Respecter le texte musical (phrasé et style)
8. Apprendre à préparer seul une étude ou un morceau
9. Initiation à la transposition
10. Apprendre à s'écouter soi-même et à s'accorder seul
11. Exercices de lecture à vue
12. Encourager le jeu de mémoire
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public (auditions)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos:

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1^{re} mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
2. Trois études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
3. Une lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo gammes majeures : noire = 76 - 88

Tempo gammes mineures : noire = 104

Épreuve publique :

1. Deux morceaux au choix de l'enseignant
2. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

GAMMES

2ème cycle



Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{re} mention

LA MINEUR

22 naturel



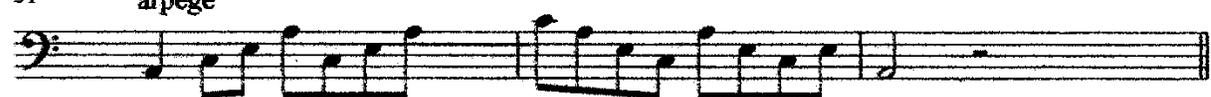
25 harmonique



28 mélodique



31 arpège



34 7ème diminuée



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle

Baryton

Bordner, Gerald	Etude n°99 In : Second Book of Pratical Studies for Trombone
Bordogni, Marco	Etude n°5 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
Bacelli, Umberto	Etude n°12 In : 16 Etudes caractéristiques pour cor Ed. Billaudot
Concone, Giuseppe	Etude n°38 In : The Complete Solfeggi for trumpet Ed. Balquhider Music
Graham, Peter	Bach Invention In : New studies for Euph/Baritone p.2 Ed. De Haske
Kopprasch, C.	Etude n°36 In : 60 selected studies for Horn Ed. Hofmeister

Euphonium

Bordner, Gerald	Etude n°99 In : Second Book of Pratical Studies for Trombone
Bordogni, Marco	Etude n°5 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
Bordogni, Marco	Etude n°11 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{ère} mention

Concone, Giuseppe

Etude n°38

In : The Complete Solfeggi for trumpet
Ed. Balquhider Music

Kopprasch, C.

Etude n°36

In : 60 selected studies for Horn
Ed. Hofmeister

Tyrell, H.W.

Etude n°2

In : 40 études progressives
Ed. Boosey Hawkes

Tuba Basse (Fa et Mib)

Bordogni, M.

Etude n°1

In : Bel Canto Studies
Ed. Robert King/Leduc

Marchesi / Panofka

Etude n°4

In : 28 Advanced studies
Ed. Southern Music Company

Ranieri, V.

Etude n°4

In : 30 Etudes pour tuba
Ed. Hofheim Leipzig

Sparke, Philipp

Recit and Aria

In : Style studies for tuba/P.Sheridan
Ed. Anglo Music/De Haske

Tyrell, H.W.

Etude n°13

In : 40 Advanced studies Bb Tuba
Ed. Boosey Hawkes

Uber, David

Etude n°9

In : Concert Etudes for Tuba
Ed. R. King

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1^{ère} mention

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bordogni, M.	Etude n°1 In : Bel Canto Studies Ed. Robert King/Leduc
Doss, Thomas	Nussknacker
Marchesi / Panofka	Ed. Mitropa Music Etude n°4 In : 28 Advanced studies Ed. Southern Music Company
Sparke, Philipp	Recit and Aria In : Style studies for tuba/P.Sheridan Ed. Anglo Music/De Haske
Tyrell, H.W.	Etude n°13 In : 40 Advanced studies Bb Tuba Ed. Boosey Hawkes
Uber, David	Etude n°9 In : Concert Etudes for Tuba Ed. R. King

L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué.

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)*Gros cuivres division inférieure 1^{ère} mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Baryton / Euphonium**

Blaauw, L.	Concertino	Molenaar
Clérisse, Robert	Pièce lyrique	Leduc
Curnow, James	Fantasy for trombone	Rosehill Music
Curnow, James	Rhapsody for Euphonium	Rosehill Music
Debons, Eddy	Divertimento	Marc Reift
Garth, John	Concert voor Tuba	Molenaar
Gray, L.R.	Impromptu in G op.7 n. 1	Boosey & Hawkes
Trombey, Jack	Nostalgia	Molenaar

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Buchtel, F.L.	Il penseroso et l'Allegro	Carl Fisher
Curnow, Jim	Concertino for Tuba	Tuba Press
Denmark, Max F.	Scene de Concert	Ludwig Music Press
Frackenpohl, A.	Basso Tomaso	Tuba Press
Hanmer, Ronald	Tuba Tunes	Emerson Edition
Hartley, Walter S.	Sonatina	Interlocher Press
Gordon, Jacob	Six little Tuba pieces	Emerson
Uber, David	Romance	Almitra Music

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)*Gros cuivres division inférieure 1^{ère} mention***CATALOGUE GÉNÉRAL**

Boutry, R.	Tubaroque	Leduc
Bozza, E.	Air varié	
Clérisse, R.	Idylle	R. Martin
Dedrick, Art	A touch of T uba	Kendor
Dubois, P.M.	Cortège	Leduc
Gabaye, P.	Tubabillage	Leduc
Hindemith, P.	Drei leichte Stücke	Schott's
Marcello / D.G. Little	Largo and Presto	Warner Brass
Raum, E.	T for Tuba	Virgo Music
Sear, W.	Sonatine for Tuba and Piano	Cor Publishing
Senailié, J.B.	Introduction and Allegro spiritoso	Hinrichsen
Telemann, G.P.	Adagio and Allegro	Southern Music



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Gros cuivres

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle :
 - articulations
 - liaisons
 - doigtés
 - coordination langue/doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Connaître les transpositions d'usage
4. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
5. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
6. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
7. Pratique collective, jeu d'ensemble
8. Se produire en public
9. Encourager la participation à des stages et/ou master classes
10. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.
2. Trois études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national.
3. Lecture à vue à déterminer par l'établissement.

Détails d'exécution

Gammes majeures:

Les gammes sont à présenter de mémoire avec arpège de 7^{ème} de dominante développée suivant schéma ci-après ;

Tempo : noire = 80 - 88

Gammes mineures:

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7^{ème} diminuée, gammes à présenter de mémoire suivant schéma ci-après ;

Tempo : noire = 120

Épreuve publique :

1. Deux morceaux au choix de l'enseignant ;
2. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Remarque

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne

GAMMES

Division moyenne



LA MINEUR

26 naturel



Musical notation for measure 26, labeled "naturel". It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note.

29 harmonique



Musical notation for measure 29, labeled "harmonique". It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note. There are sharp signs above the notes D3 and C3.

32 mélodique



Musical notation for measure 32, labeled "mélodique". It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note. There are sharp signs above the notes D3 and C3.

35 arpège



Musical notation for measure 35, labeled "arpège". It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note.

38 7ème diminuée



Musical notation for measure 38, labeled "7ème diminuée". It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note. There are sharp signs above the notes D3 and C3.

41



Musical notation for measure 41. It features a bass clef and a melodic line starting on G2, moving up stepwise to D3, then down to C3, and finally to B2. The notation includes a slur over the first four notes and a fermata over the final note. There are sharp signs above the notes D3 and C3.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**Baryton / Euphonium**

Bordogni, arr. Rochut	Melodious Etudes Book1 Etude n° 11 Etude n° 21 Etude n° 23	Carl Fischer
Tyrell, H. W.	Etude n° 8 Etude n° 10 Etude n° 13	Boosey & Hawkes

Tuba Basse (Fa et Mib)

Bordogni, arr. Rochut	Melodious Etudes Book1 Etude n° 5 Etude n° 7 Etude n° 21	Carl Fischer
Shoemaker, John	Etude n° 16 (Based on vocalises of G. Concone)	Carl Fisher
Tyrell, H. W.	Etude n° 8 Etude n° 11	Boosey & Hawkes

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Hering, Sigmund	Etude n°25 32 Studies for Trombone	C. Fischer
Shoemaker, John	Etude n°16 Legato Etudes for trombone, based on the vocalise of Giuseppe Concone)	C. Fischer
Shoemaker, John	Etude n°17 Legato Etudes for trombone, based on the vocalise of Giuseppe Concone)	C. Fischer
Tyrell, H.W.	Etude n°10 40 Advanced Studies for Bb Bass	Boosey & Hawkes
Tyrell, H.W.	Etude n°15 40 Advanced Studies for Bb Bass	Boosey Hawkes
Blazhevich, Vladislov	Etude n°13 26 Melodic Studies in Sequences, arr. and edited for Tuba by Joel Zimmerman	Shawner Press,Inc

L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Baryton / Euphonium

Semler-Collery, J.	Barcarolle et chanson bachique	Leduc
Vivaldi, A.	Sonata n° 1 B flat Major	IMC
Don Haddad	Suite for baritone	Templeton Music
Bozza, E.	Prélude et allegro	Leduc
Bozza, E.	Thème varié	Leduc
Barat, J.E.	Morceau de concours	Leduc

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Lebedjev, A.	Konzert n° 1	Hofmeister
Uber, D.	Legend of sleeping bear	Almitra Music
Uber, D.	A Delaware rhapsody	Almitra Music
Capuzzi, A.	Andante and Rondo	Hinrichsen Ed
Curnow, J.	Concertino for Tuba	Curnow
Don Haddad	Suite for Tuba	Templeton Music

CATALOGUE GÉNÉRAL**Baryton / Euphonium**

Sparke, Ph.	Rhapsody for euphonium	Studio Music
Rossini/Newsome	Prélude, theme et variations	Obrasso
Debons , Eddy	Divertimento	M.Reift
Gartenlaub, O.	Essai	Le rideau rouge
Bitsch, M.	Impromptu	Leduc
Bozza, E.	Allegro et finale	Leduc
Marcello , B.	Sonata in G Major	IMC
Hume, J.O.	The Harmonious Blacksmith	B&H

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Lebedjev, A.	Allegro Concertant	Hofmeister
Frackenpohl, A.	Variatons for tuba	Shawnee Press
Hartley, W.S.	Sonatina	Interlachen Press
Vivaldi, A.	Sonata no 3 in A minor	Shawnee Press
Marcello, B.	Sonata no 2 in E minor	Southern Music
Uber, D.	Legend of the purple Hills	Southern Music
Grundman, C.	Tuba Rhapsody	B&H
Uber, D.	Sonatina	Southern Music



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Gros cuivres

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises au 2^e cycle:
 - articulations
 - liaisons
 - doigtés
 - coordination langue/doigts
 - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
 - colonne d'air
2. Approche des notations et techniques nouvelles, approche de la musique contemporaine
3. Recherche d'une interprétation personnelle
4. Connaître les transpositions d'usage
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
6. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
7. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Pratique collective, jeu d'ensemble
10. Savoir créer un programme de concert
11. Encourager la participation à des stages et/ou master classes
12. Se produire en public
13. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen ;
2. Quatre études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (trois études sont à présenter) ;
3. Une lecture à vue à déterminer par l'établissement

Détails d'exécution

Gammes majeures :

Les gammes sont à présenter de mémoire avec arpège de 7^e de dominante développée suivant schéma ci-après

Tempo : noire = 84 - 96

Gammes mineures :

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7^e diminuée

Gammes à présenter de mémoire suivant schéma ci-après

Tempo : noire = 126

Épreuve publique :

1. Deux morceaux au choix de l'enseignant ;
2. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Remarque

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne spécialisée

GAMMES

Division moyenne spécialisée



Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne spécialisée

LA MINEUR

26 naturel



29 harmonique



32 mélodique



35 arpège



38 7ème diminuée



41



POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**Baryton / Euphonium**

Vizzutti, A.	Energy Burst In: New Concert studies vol.1	De Haske
Charlier, Th.	1 ^{ère} étude concertante (n° 21) In :32 études de perfectionnement	H. Lemoine
Charlier, Th.	Etude n° 1 (articulation) In : 32 études de perfectionnement	H. Lemoine
Rochut/Bordogni	Etude n° 63 In : 120 melodious studies	C. Fischer
Arban	Etude n° 6 In : Etudes caractéristiques	Leduc
Waignein, A.	Scènes capricieuses In: Advanced Concert studies	De Haske

Tuba Basse (Fa et Mib)

Belloli, Agostino	Etude n° 1 In: 8 Etudes pour Tuba	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Gallay, Jacques François	Etude n° 1 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Gallay, Jacques François	Etude n° 6 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Marchesi, M.	Etude n° 11 In: 24 Vokalisen für Tuba	Hofmeister
Ranieri, Vincenz	Etude n° 17 In: 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
Über, D.	Etude n° 9 In: Concert Studies for Tuba	R. King/Leduc

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne spécialisée

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bolloi, Agostino	Etude n° 1 In: 8 Etudes pour Tuba	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Gallay, Jacques François	Etude n° 1 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Gallay, Jacques François	Etude n° 6 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
Marchesi, M.	Etude n° 11 In: 24 Vokalisen für Tuba	Hofmeister
Ranieri, Vincenz	Etude n° 17 In: 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
Ranieri, Vincenz	Etude n° 57 Tempo di Pollaca In: 60 Etüden für Kontrabasstuba	Didier Meschke Hofmeister Studienwerke

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Baryton / Euphonium**

Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Sparke, Ph.	Fantasy	Smith & co
Bozza, E.	Allegro et finale	Leduc
Fioco, J.H.	Arioso and Allegro	Rosehill
Marcello, B	Sonate en fa majeur	Schott's
Vivaldi, A.	Sonata n° 1 en sib majeur	IMC

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Plog, A.	Three Miniatures	Bim
Capuzzi, A.	Andante et Rondo	Hinrichsen Ed
Lebedjev, A.	1er Concerto	Hofmeister
Lebedjev, A.	2ème Concerto	Hofmeister
Arnold, M.	Fantasy for Tuba	Faber Music Ltd
Barcos, G.	Preludes for Tuba	M. Reift

CATALOGUE GÉNÉRAL**Baryton / Euphonium**

Richards, G.	Rangitato	Studio Music
Semler-Collery, J.	Cantabile et divertissement	Max Eschig
Telemann , G.F.	Sonata fa mineur	IMC
Maes, J.	Concertstuk	Brogneaux
Senailié, J.B.	Introduction and Allegro Spiritoso	Hinrichsen
Semler-Collery , J.	Saxhornia	Leduc
Curnow, J.	Rhapsody for euphonium	Curnow Music
Young, E.	Euphonium Sonata	Brand public.
Horowitz, J.	Euphonium concerto	Studio music

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Newton, R.	Capriccio	Rosehill
Hartley, W.S.	Suite for unaccompanied Tuba	Elkan Vogel
Barcos, G.	Preludes for Tuba	M. Reift
Uber, D.	Legend of the sleeping bear	Almitra
Stabile, J.	Sonata	Honour public.
Uber, D.	Sonata	Musicus
Lebedjev, A.	Konzertantes Allegro	Hofmeister
Swann, D.	Two moods for Tuba	Chamber Music



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Gros cuivres

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire-type
Catalogue d'œuvres**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Remarque

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

RÉPERTOIRE-TYPE**Baryton / Euphonium**

Horovitz, J.	Euphonium Concerto	Novello
Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Sparke, Ph.	Fantasy	Studio Music
Wilby, Ph.	Cantabile et divertissement	Leduc
Fiocco, J.	Arioso and Allegro	

Tuba Basse (Fa et Mib)

Gregson, E.	Tuba Concerto	Novello
Plog, A.	Three miniatures	Bim
Wilder, A.	Effie Suite (suite n°1)	Margun
Lebedjew, P.	Konzert n. 1	Hofmeister
Hindemith, P.	Sonata für Bass Tuba und Klavier	Schott

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Hindemith, P.	(voir Tuba Basse)	
Ledjedjew, Alexej	Konzertantes Allegro für Tuba und Klavier	F. Hofmeister
Hogg, Merle E.	Sonatina for Tuba and Piano	Ensemble Publications, Inc.
Bartsch, Ch.	Adagio et Allegro pour Tuba Basse en Ut et piano	J. Maurer
Frackenpohl, Arthur	Concertino for Tuba and String Orchestra	R. King Music, co

Annexe 43 (Branche 1.3.2.30. – gros cuivres)*Gros cuivres division supérieure***CATALOGUE GÉNÉRAL**

Ball Michael	Euphonium Concerto	EUPH	Kirlees Music
Arutiunian A.	Concerto	TUBA	Bim
Bartsch	Adagio et Allegro	TUBA	Maurer
Bitsch M.	Impromptu	EUPH	Leduc
Boutry R.	Tubacchanale	EUPH	Leduc
Bowen Brian	Euphonium Music	EUPH	Rosehill
Bozza E.	New Orleans	EUPH	Leduc
Bozza E.	Concertino	EUPH	Leduc
Broughton B.	Sonata for Tuba	TUBA	Master Music
Brown Ch.	Récitatif Lied et Finale	EUPH	Leduc
Butterworth A.	Partita opus 89	EUPH	Comus
Castèrède Jacques	Fantaisie Concertante	EUPH	Leduc
Dondeyne D.	Sonatine in C	EUPH	Transatlantique
Dubois P.M.	Piccolo Suite	EUPH	Leduc
Eccles H.	Sonate pour tuba et piano	TUBA	Billaudot
Ellerby Martin	Euphonium Concerto	EUPH	Studio Music
Erland von Koch	Tuba Concerto	TUBA	AB Carl GehrMans
Fayeulle R.	Bravaccio	EUPH	Leduc
Fiocco J.	Arioso and Allegro	EUPH	
Gardonyi Z.	Sonate	TUBA	Walhal
Glass J.	Sonatina	TUBA	Emerson
Golland J.	Euphonium Concerto op.64	EUPH	Wilhelm
Hindemith P.	Sonate pour Tuba	TUBA	Schott's
Kjell Roikjer	Capriccio	TUBA	Imudico
Koetsier J.	Sonatina	TUBA	Donemus
Krol B.	Falstaff Concerto	TUBA	Bim
Oystein Baadvik	Fnugg	TUBA	Ovation
Pauer Y.	Tubanetta	TUBA	Yiri Pauer
Petrovic-Vrachonska A.	The Lonely	TUBA	
Pütz M.	Recitativo & Allegro	EUPH	Bronsheim Muziek
Russel A.	Suite concertante	TUBA	Accura Music
Schlim Claude	Opus π	EUPH	www.blueorangemusic.com
Semler-Collery J.	Tubanova	EUPH	Max Eschig
Semler-Collery J.	Saxhornia	EUPH	Leduc
Sibbing R.	Sonata	TUBA	Tentuto
Sparke Ph.	Pantomime	EUPH	Studio Music
Sparke Ph.	Party piece	EUPH	Studio Music
Sparke Ph.	Euphonium Concerto	EUPH	Studio Music
Stabile James	Sonata	TUBA	WIM
Stevens T.	Variations in Olden Style	TUBA	Bim
Takacs G.	Sonata capricciosa	TUBA	Doblinger
Van Coeck J.	Concertino	TUBA	Cebedem
Van der Roost J.	CanTUBAllada	TUBA	De Haske
Vaughan Williams R.	Concerto for Tuba	TUBA	Oxford
Weber A .	Soliloque	EUPH	Leduc
Wilby Ph.	Concerto for Euphonium	EUPH	Rosehill
Wilder A.	Sonata for Tuba	TUBA	Mentor
Wilhelm R.	Concertino for euphonium	EUPH	Trio Music Edition
Wilhelm Rolf	Concertino for Tuba	TUBA	Ed 2081/01



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Percussion

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 14
Division moyenne.....	p. 23
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 31
Division supérieure.....	p. 40



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Percussion

Division inférieure

1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

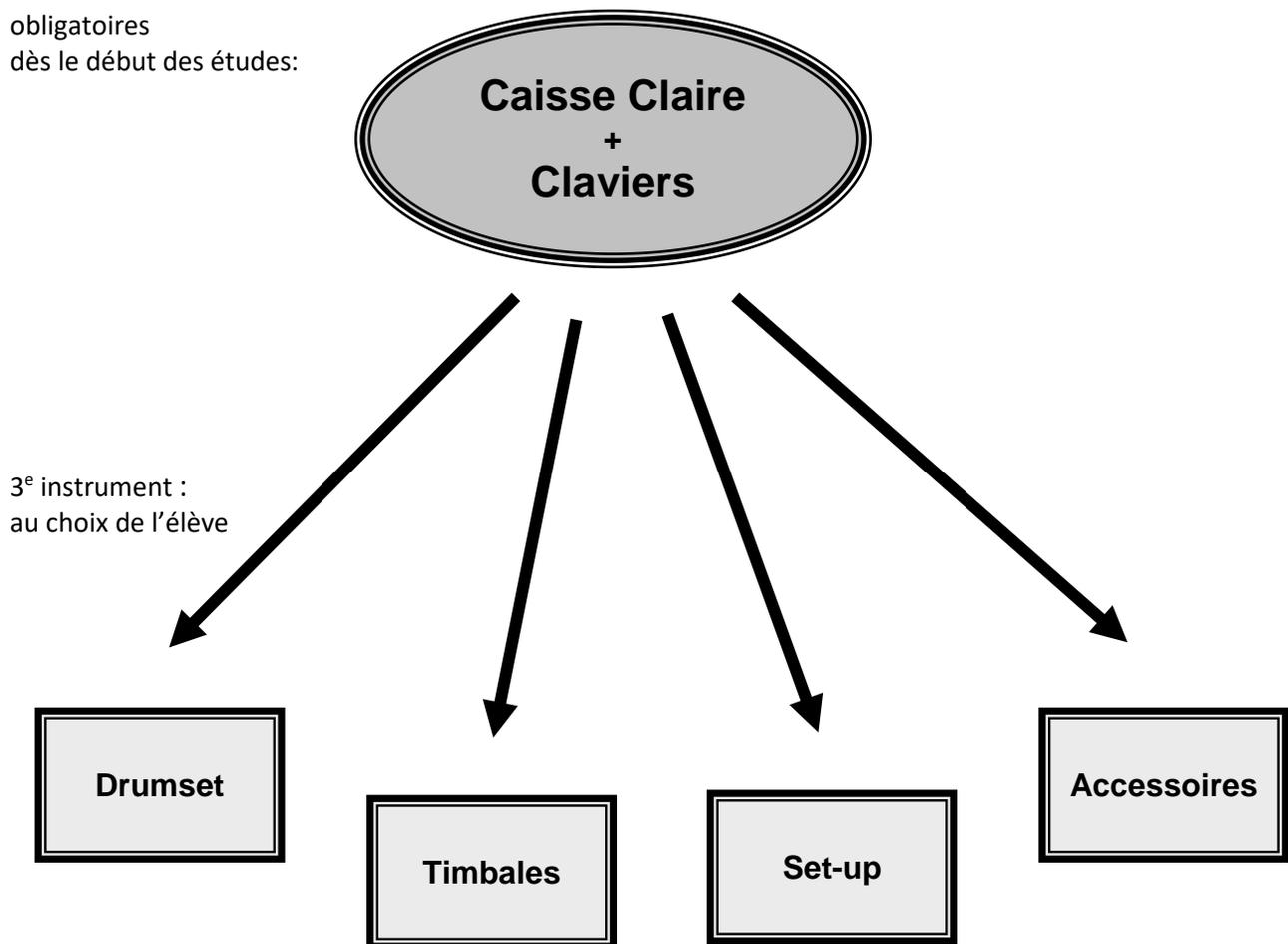
Catalogue

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument
2. Souplesse des poignets et des doigts
3. Travailler la coordination et l'égalité de la frappe
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, paradiddle, accents)
5. Première approche de la technique des « rudiments »
6. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : approche de différents rythmes (binaire et ternaire), garder la stabilité rythmique, travail des silences
8. Approche élémentaire des différentes nuances (ff, f, mf, mp) tout en veillant à garder la souplesse
9. Connaître les notions élémentaires des différents instruments de percussion et les différents types de baguettes
10. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie
11. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument de percussion, le piano ou un autre instrument ou sur musique enregistrée)
12. Travailler des œuvres faciles en lecture à vue à la caisse claire
13. Mémoriser et reproduire les éléments d'une courte séquence dans différentes tonalités
14. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments/ groupes d'instruments différents)
15. Se produire en public (auditions, ...)

Organigramme pour le 1^{er} cycle

obligatoires
dès le début des études:



3^e instrument :
au choix de l'élève

Recommandation : A l'épreuve publique les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib, ...)

Exercices Imposés
de « 200 (195) Percussion Examination Exercises » Edition Axent

1^{er} Cycle**Caisse Claire**

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
ex. 1 (♩ = 96)	ex. 1 (♩ = 96)
ex. 4 (♩ = 138)	ex. 4 (♩ = 138)
ex. 5 (♩ = 60) (seul 1 ^{ère} et 2 ^e ligne)	ex. 5 (♩ = 60) (seul 1 ^{ère} et 2 ^e ligne)
ex. 7 (♩ = 60) (seul 1 ^{ère} et 2 ^e ligne)	ex. 7 (♩ = 60)
ex. 30 (♩ = 96)	ex. 30 (♩ = 96)
ex. 40 (♩ = 92)	ex. 40 (♩ = 92)
ex. 46 (♩ = 80)	ex. 46 (♩ = 80)
ex. 47 (♩ = 80)	ex. 47 (♩ = 80)
ex. 88 (♩ = 60)	ex. 88 (♩ = 60)
ex. 90 (♩ = 92)	ex. 90 (♩ = 92)

Claviers

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
1.) MAJEUR (en do, sol, ré, fa et sib) - ex. 159 - 166 } OU - ex. 167 } - ex. 175	1.) MAJEUR (en do, sol, ré, fa et sib) - ex. 159 - 166 } OU - ex. 172 } - ex. 180
2.) MINEUR (en la, mi, ré) - ex. 159A – 163A } OU - ex. 171 }	2.) MINEUR (en la, mi, ré) - ex. 167 – 171 } OU - ex. 176 }

POOL D'ÉTUDES pour l'examen technique de fin de cycle**Caisse Claire**

Dinev, Boris	Etude no. 2 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : ternaire
Dinev, Boris	Etude no. 3 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : binaire
Dupin, François/ Jorand, Marcel	No. 14 (tempo noire = 66) In : Vingt-Huit Miniatures (Edition Alphonse Leduc)	type : ternaire
Dupin, François/ Jorand, Marcel	No. 15 (tempo noire = 96) In : Vingt-Huit Miniatures (Edition Alphonse Leduc)	type : binaire
Glesener, Netty	Etude no. 6 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : binaire
Glesener, Netty	Etude no. 4 (tempo noire = 116) In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : binaire
Kettenmeyer, Serge	Etude no. 9 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : ternaire
Mootz, Paul	Etude ternaire no. 11 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : ternaire

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle**Caisse Claire**

Fink, Siegfried	Presto In: Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln (Edition N. Simrock)	type : binaire
Feldstein, Sandy Black, Dave	Duet no. 4 In: Alfred Beginning Snare Drum Duets (Edition Alfred)	type : binaire
Schinstine, William	9. Forward Backward (tempo : noire = 116) In : Four Hands Around Band 1 (Edition Southern Music Company)	type : binaire
Bartos, Karl binaire	No. 5 (tempo: noire = 96) In: 15 Etüden für 2 kleine Trommeln (Edition Zimmermann)	type :
Wahley, Garwood	Duet XII In: Intermediate Duets for Snare Drum (Edition Meredith Music Publications)	type : binaire
Dinev, Boris	Duo no. 14 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : binaire
Fink, Siegfried	6. Marcia/10. Allegretto (tempo: noire =80/66) In: Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln (Edition N. Simrock)	type : ternaire
Schinstine, William	7. Double up In : Four Hands Around Band 1 (Edition Southern Music Company)	type : ternaire
Dinev, Boris	Duo no. 19 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 ^{er} cycle (Edition Axent)	type : ternaire

- Info enseignants :
- petite caisse élèves avec timbre (snare on)
 - petite caisse enseignants sans timbre (snare off)
 - possibilité de choisir d'autres instruments d'accompagnement pour les duos
 - le roulement n'est pas obligatoire

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle**Claviers**

Bach, Johann S.	Menuet no. 1 in G-Dur In : Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach (Edition Schott)	type : duo
Bach, Johann S.	Menuet no. 4 in G-Dur In : Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach (Edition Schott)	type : duo
Beethoven, Ludwig v.	Country Dance (Edition Kendor Music)	type : duo
Bomhof, Gert	Eli Green's Cake walk In : Schule für Mallets Vol.2 (Edition de Haske)	type : solo
Bomhof, Gert	No. 140 Das Lied der Mallets In : Schule für Mallets Vol.1 (Edition de Haske)	type : duo
Esprit Philippe (de) Chédeville	Rondeau In: Mallet for Classic (Edition Simrock)	type : duo
Londeix, Alain	Xylophonia no. 10 In : Xylophonie 1 ^{er} recueil no. A.3 001P (Edition Alfred Percussion)	type : acc. piano
Mozart, Wolfgang Amadeus/ Arr. Stouffer, Paul	Andante (tempo: blanche = 84) In: Easy Classics for Two (Edition Kendor Music Inc.)	type : duo
Mozart, Léopold	Bagpipe In: Percussion Music is Paris for Beginners (Edition Musica Budapest)	type : duo
Peters, Mitchel	Reading Studies G-Maj. p.39 In : Fundamental Methode for Mallets1 (Edition Alfred)	type : solo
Peters, Mitchel	Reading Studies D-Maj. p. 45 In : Methode for Mallets1 (Edition Alfred)	type : solo
Teleman/Garwood Whaley	Duet In : Primary Handbook for Mallets (Edition Meredith Music Publications)	type : duo

Info enseignants : - « Mallets » choix libre
- le roulement n'est pas obligatoire

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle

Ahles, Constant	Three days In: Three days (Edition Axent)
Dinev, Boris	Gliddesch Steng In: Gliddesch Steng en cours de publication
Glesener, Netty	First Steps In: First Steps (Edition Axent)
Huteau, Alain	No. 2/ 3/ 5 In: Six pièces pour percussion (Edition Peer International Hamburg)
Mootz, Paul	Folk Tour In: Folk Tour (Edition Axent)

Caisse Claire

Bomhof, Gert	Taste of Drums In : 10 Solos for Snare Drum and Piano (Snare) (Edition deHaske)
Glasonov, Alexander	The coming of the prince
Joplin, Scott / Dinev, Boris	Elite Syncopations (Edition propriété de l'auteur)
Jorand, Marcel	Petite Marche Bouboula In: Sept moments musicaux (Edition Alphonse Leduc)
Macarez, Frédéric	5. Un après-midi pluvieux In: Caisse Noisette (Edition Gérard Billaudot)
Macarez, Frédéric	9. La danse de Dimitri In: Caisse Noisette (Edition Gérard Billaudot)
Recueil	No.4 Le Chat Tcha Tcha In : RA-TA-FLA 10 pièces pour Caisse Claire et Clavier (Set-up) (Journées de la Percussion)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Curnow, James	The Can Can In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
Curnow, James	Along came a spider In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
Curnow, James	Grandfather's Clock In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
Curnow, James	The Entertainer In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)

CATALOGUE GÉNÉRAL

Claviers

Bach, Johann Sebastian	Menuetto In : Notenbüchlein (Edition Southern Music Company)	type : avec piano
Bomhof, Gert	Funny Moment (Edition De Haske)	type : duo
Dubois, Pierre Max	Le Moqueur In : Histoires de percussion (Edition Gérard Billaudot)	type : avec piano
Paliev, Dobri	No. 8 In : Valse (Edition Musica)	type : avec piano
Séjourné, Emmanuel/ Velluet, Philippe	11. Danse Galante In : Les claviers à percussion parcourent le monde (Edition Alfonse Production)	type : avec CD
Séjourné, Emmanuel/ Velluet, Philippe	11. Groovy In : Les claviers à percussion parcourent le monde (Edition Alfonse Production)	type : avec CD
Zivkovic, Nebojau	No. 10 In : My first book for xylofon and marimba (Edition Gretel)	type : avec marimba

Info enseignants : le roulement n'est pas obligatoire

OPTIONS POUR 3^e INSTRUMENT AU CHOIX**Accessoires**

Feldstein, Firth	Soldiers on Parade In : Accessory Percussion (Edition Playin Time Productions)
Saint Saëns, Camille/ Christen, Jos	Karneval der Tiere (Schluss)
Delibes, Léo/ Serge Kettenmeyer	Galopp-Finale In : Coppelia

Info enseignants : accompagnement obligatoire

Set-up

Bomhof, Gert	Boco In : 15. Duette (Edition De Haske)	type : duo
Burns, Roy / Feldstein, Sandy	Three to go (tempo noire = 120) In : Multiple Percussion Solos-intermediat level (Edition Belwin)	type : avec CD
Bury, D. / Gay, R.	Essai no. 1 (Edition Beurskens Percussion)	type : avec piano
Depelsenaire, Jean-Marie	Circus Parade In : La Percussion (Edition Gérard Billaudot)	type : avec piano
Dupin, François	Sept Moments Musicaux (Edition Leduc)	type : avec piano
Dupin, François	Sept Pièces (Edition Leduc)	type : avec piano
Feldstein, Sandy	Double Stop (tempo noire =104) In : Multiple Percussion Music (Edition Alfred Publications)	type : solo
Houghton, Steve Nishigomi, George	Multiple Mania In : Percussion Recital Series for multiple percussion (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
Tavernier, Jean-Claude	Artou Degré préparatoire In : La Percussion (Edition Gérard Billaudot)	type : avec piano

Timbales

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Fink, Siegfried	Solobuch für Pauken (Edition Simrock)	type : solo
Firth, Vic	Sitting Bull In: Vic Firth Timpani solo series - Elementaire- (Edition Belwin)	type : avec piano
Houghton, Steve Nishigomi, George	Timptime In: Percussion Recital Series for Timpani (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
Kuhlau, Friedrich / Mootz, Paul	Sonatinen mit Pauken (Edition Alfonse Productions)	
Murray, Houllif	Give it a rest In: Contest Solos for the young Timpanist (Edition Kendor Music)	type : solo
Murray, Houllif	Hop-Scotch Apache In : Contest Solos for the young Timpanist (Edition Kendor Music)	type : solo
<u>Drumset</u>		
Fäbig, Jörg	Let it be In : Drum Play Alongs (Edition Bosworth Music)	type : avec CD
Fäbig, Jörg	Johnny B In : 10 more rock songs (Edition Bosworth Music)	type : avec CD
Houghton, Steve	Rocket Fire In: The drumset performer (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
O’Gorman, Peter	Drum Sessions In: Book (Edition Neil A Ljos Music Company)	type : avec CD
Oosterhout, Arjen	Eastwood Country In: Real time Drums (Edition De Haske)	type : avec CD
Roux, Denis / Biello, Silvio	Nirvana + Gary Moore In : Méthode pour Batterie Volume 2 (Edition Coup de Pouce)	type : avec CD
Weckl, Dave	Straight eight In: Ultimate Play Along (Edition Manhattan Publications)	type : avec CD

Info enseignants : accompagnement obligatoire



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Percussion

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

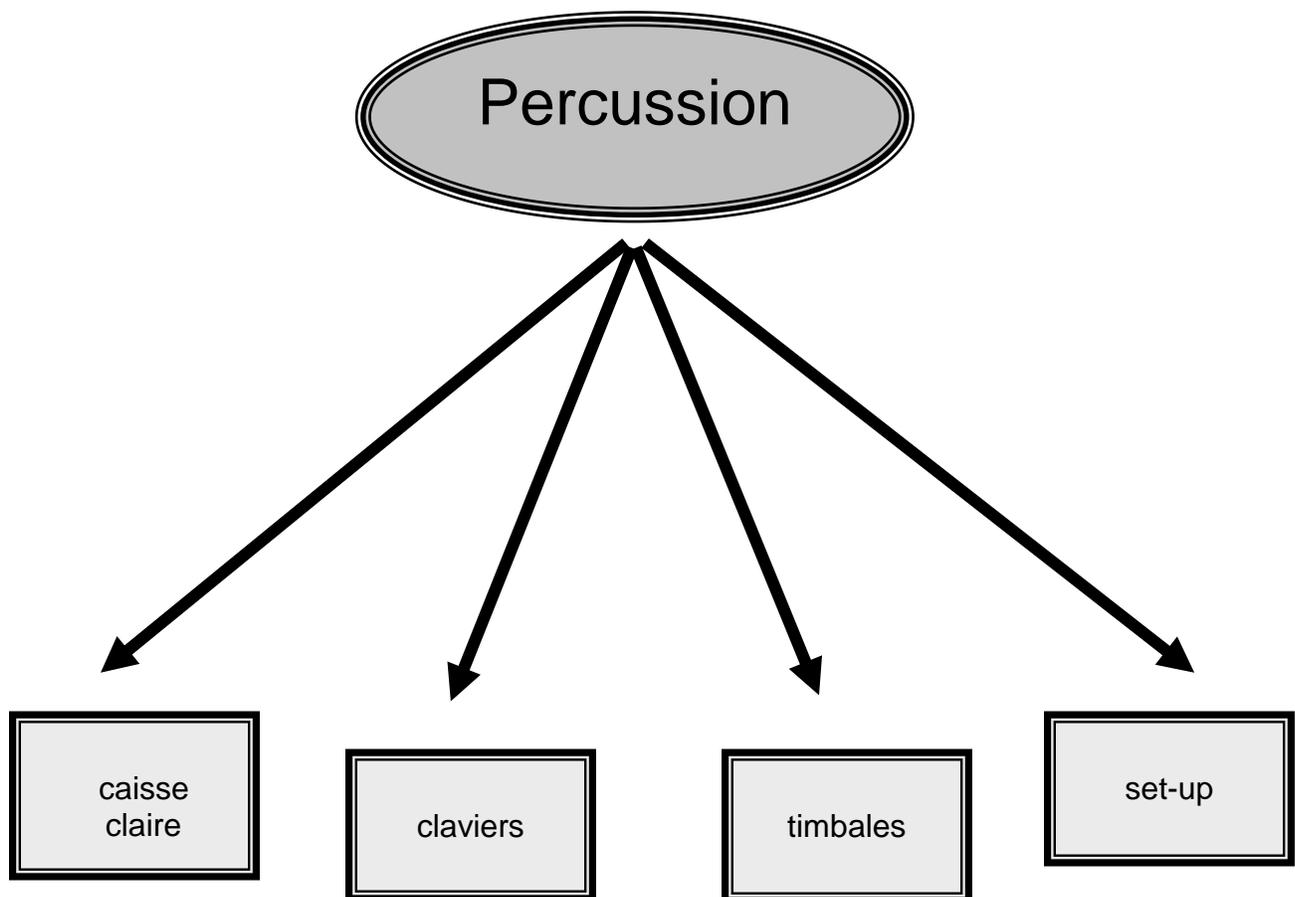
Pool d'études

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approche d'une recherche d'une qualité du son
2. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les doigtés
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, roulement pressé, roulement ouvert, ...)
4. Travailler la technique des « rudiments »
5. Développer le jeu des timbales (3 à 4 timbales), contrôle de la justesse (accord)
6. Travailler les différents tempi
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : travail des mesures simples, composées et artificielles, garder la stabilité rythmique
8. Connaître les différents instruments de percussion (peaux, claviers, e.a. vibraphone..., accessoires e.a. tambourin, triangle, ...), travailler avec différents types de baguettes, première approche du travail à 4 baguettes
9. Apprendre à gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts, ...)
10. Apprendre à gérer une méthode de travail
11. Travail de la lecture à vue et du jeu de mémoire
12. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments / groupes d'instruments différents)
13. Se produire en public
14. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, ...)
15. Initiation à l'improvisation

Organigramme pour le 2^e cycle



Recommandation: À l'examen public les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib, ...)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Exercices imposés prévus par le programme d'études ;
- 1 étude pour caisse claire, 1 étude pour claviers, 1 étude pour timbales, 1 étude pour setup choisies des pools d'études respectifs. L'élève doit faire son choix dans 2 des 4 pools, le pool pour claviers étant obligatoire. Les morceaux des 2 autres instruments sont au choix de l'élève ;
- Lecture à vue rythmique à la caisse claire à déterminer par l'établissement.

durée globale de l'épreuve technique : maximum 20 minutes

Épreuve publique :

- un programme d'au moins 3 morceaux au choix avec inclusion au moins d'un instrument à peaux et d'un instrument à clavier
- 1 morceau imposé par l'établissement comprenant la caisse claire, les claviers, les timbales, et le setup à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen, d'une durée de 8 à 10 minutes.

durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes

Détails d'exécution pour les deux épreuves :

- Les indications de tempi sont à considérer comme minima
- Pour les 2 épreuves le programme est à présenter en entier (inclus un choix parmi les exercices imposés)
- A l'épreuve publique les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib)

Exercices Imposés
de „200 (195) Percussion Examination Exercises“ Edition Axent

1ère Mention

Caisse Claire

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
ex. 12 (♩ = 56)	ex. 12 (♩ = 56)
ex. 16 (♩ = 60)	ex. 16 (♩ = 60)
ex. 18 (♩ = 90)	ex. 18 (♩ = 90)
ex. 27 (♩ = 112) (HiHat au choix)	ex. 27 (♩ = 112) (HiHat au choix)
ex. 34 (♩ = 126)	ex. 34 (♩ = 126)
ex. 49 (♩ = 96)	ex. 49 (♩ = 96)
ex. 50 (♩ = 96)	ex. 50 (♩ = 96)
ex. 54 (♩ = 112)	ex. 54 (♩ = 112)
ex. 56 (♩ = 120)	ex. 56 (♩ = 120)
ex. 64 (♩ = 112)	ex. 64 (♩ = 112)
ex. 68	ex. 68
ex. 72 (♩ = 100)	ex. 72 (♩ = 100)
ex. 94 (♩ = 120)	ex. 94 (♩ = 120)

Timbales

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
ex. 109 (♩ = 84)	ex. 109 (♩ = 84)
ex. 117 (♩ = 66-100)	ex. 117 (♩ = 66-100)
ex. 155 (♩ = 92)	ex. 155 (♩ = 92)

Claviers

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
1.) MAJEUR - ex. 169 (-7#/-7b) - ex. 178	1.) MAJEUR - ex. 174 (-7#/-7b) - ex. 183
2.) MINEUR - ex. 173 (-3#/-3b) - ex. 184 (-3#/-3b)	2.) MINEUR - ex. 178 (-3#/-3b) - ex. 189 (-3#/-3b)

POOL D'ÉTUDES pour l'examen technique de fin de cycle

Caisse Claire

Coutelier, Théo	Etude no. 10 In: L'Etude du Tambour d'Orchestre (Edition PM Europe/Metropolis)
Delécluse, Jacques	Etude no. 18 In : Méthode de Caisse Claire (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 24 In : Méthode de Caisse Claire (Edition Leduc)
Peters, Mitchel	Etude no. 32 In : Intermediate Snare drum Studies (Edition Multiple Percussion)
Firth, Vic	Etude no. 1 In : The Solo Snare Drummer (Edition Carl Fischer)
Wright, Ian / Hathway, Kevin	« Prelude + Scherzo » In : Graduate Solos for Snare drum vol.7 (Edition ABRSM)

Claviers (Pool obligatoire)

Bach, Johann Sebastian	Invention no. XIII (diverses éditions)
Cramer, Baptist, arr. Schinstine William	Nr. 2 In : In 26 Mallet Studies, from the piano works (Edition Southern Music Company)
Delécluse, Jacques	Etude no. 1 In : Vingt Etudes pour Xylophone (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 7 In : Vingt Etudes d'après Kreutzer (Edition Leduc)
Gatti, D.	Etude no. 25 In : Solos & Etudes for Marimba,éd. Mark Johnson (Edition Honey Rock)
Goldenberg, Moris	Etude no. XII In : Modern School for Xylofon (Edition Hal Leonard)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Koeune, Eckehard / Ockert Erich

Etüde no. 14, Allegro molto

In : Ein Schulwerk

(Edition Zimmermann)

Pachla, Wolfgang

Etüde no. 12, cis-moll

(Edition Zimmermann)

Timbales

Coutelier, Théo

XII (3)

In : L'Etude des Timbales

(Edition Metropolis)

Delécluse, Jacques

Etude no. 17 (3)

In : Trente Etudes pour Timbales Vol. 2

(Edition Leduc)

Delécluse, Jacques

No. 21 (4)

In : Trente Etudes pour Timbales Vol. 3

(Edition Leduc)

Peters, Mitchel

Etude no. 47 (3)

In: Fundamental Method for Timpani

(Edition Google)

Woud, Nick

No. 17

In : Sinfonic Studies for Timpani

(Edition De Haske)

Wright, Kevin

Scherzoid (4)

In : Graded Music for Timpani

(Edition ABRSM)

Set-up

Burns, Roy / Feldstein, Sandy

Popcorn

In: Multiple Percussion Solos (Intermediate)

(Edition Belwin)

Burns, Roy / Feldstein, Sandy

Caribbean drummer

In: Multiple Percussion Solos (Intermediate)

(Edition Belwin)

Feldstein, Saul

Bolero Nuevo

In : Multiple Percussion Music

(Edition Alfred Music)

Juskowiak, Jacques François

Puzzle

(Edition Henri Lemoine)

Ney, Rosauero

No. 10 Zeca's Dance

In: 10 Beginning Studies for Multiple Percussion

(Edition ABRSM)

Udow, Michael W./ Watts, Chris

No. V

In : The Contemporary Percussionist,

20 Multiple Percussion Recital Solos

(Edition Meredith Music Publication)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle**Imposé**

Dinev, Boris	A quattro mani-a en cours de publication
Dupin, François / Jorand, Michel	VII Variétés In: Sept Pièces (Heft 4) (Edition Alphonse Leduc)
Glesener, Netty	Rhythmic Plays (Edition Axent)
Kettenmeyer, Serge	Episodes en cours de publication
Mootz, Paul	Essai no.1 en cours de publication
Mootz, Paul	Take the Bolero Blues en cours de publication
Pecher, R / Ledent, R	Effects Rythmiques (Edition Andel Uitgave)
Séjourné, Emmanuel	La Cambuse en cours de publication

Caisse Claire

Delécluse, Jacques	A la manière de ... no. 1 (Edition Alphonse Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 1 In: Douze Etudes (Edition Alphonse Leduc)
Fink, Siegfried	Etude no. 4 Marcia In: Solobuch für kleine Trommel 1 (Edition Simrock)
Fink, Siegfried	Etude no. 8 Ecosaise In: Solobuch für kleine Trommel 1 (Edition Simrock)
Lepak, Alexander	Etude no. 22 In: 50 Contemporary Snare Drum Etudes (Edition Windsor Music Publications)
Whaley, Garwood	Dialogue (Edition Meredith Publication)

Claviers

Asabuki, Eyichi	Water Drops (Edition Studio 4 Music)
Bouchet, Gabriel	Etude no. 3 In: 6 Mini-Caprices pour Xylophone (Edition Henry Lemoine)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division inférieure 1^{ère} mention

- Bouchet, Gabriel**
Etude no. 6
In: 6 Mini-Caprices pour Xylophone
(Edition Henry Lemoine)
- Haydn, Joseph / Arr. Fink, S.**
Divertimento
In: Divertimento für Vibrafon und Marimba
(Edition Zimmermann Frankfurt)
- Séjourné, Emmanuel**
Etude no. 14 Hard Fusion
In: Les claviers à percussion parcourent le monde vol. 2
(Edition Alfonse Production)
- Séjourné, Emmanuel**
Etude no. 15 Loco Samba
In: Les claviers à percussion parcourent le monde vol. 2
(Edition Alfonse Production)
- Živković, Jovan Nebosja**
Macedonia
(Edition Studio 4 Production et autres éditions)

Timbales

- Houghton, Steve**
Funky Five
In: Timpani, Percussion Recital Series
(Edition Nishigomi)
- Riedinger, Denis / Herrgott, Franck**
Etude no. 6 Irlandissime
In: Eclipses pour Timbales
(Edition Alfonse Production)
- Riedinger, Denis / Herrgott, Franck**
Etude no. 7 Sonje
In: Eclipses pour Timbales
(Edition Alfonse Production)
- Schinstine, William**
1. oder 3. Satz
In: Sonata no. 1
(Edition Southern Music Company)
- Whaley, Garwood**
Dialogue
(Edition Meredith Publication)

Set-up

- Burns, Roy / Feldstein, Sandy**
Three Moods
In: Multiple Percussion Solos (Advanced)
(Edition Nishigomi)
- Jorand, Michel / Dupin, François**
Carneval
In: Sept Moments Musicaux - Heft 4
(Edition Alphonse Leduc)
- Houghton, Steve**
Multiplicity
In: Multiple Percussion
(Edition Nishigomi)
- Magadini, Peter**
Toronto Samba
In: Techniques in Percussion
(Edition Hal Leonard Publication)



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Percussion

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

En général

1. perfectionnement des connaissances acquises au 2^{ème} cycle
2. perfectionnement de la culture du son, travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts...)
4. travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation
5. développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. approche de l'écriture contemporaine
7. favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

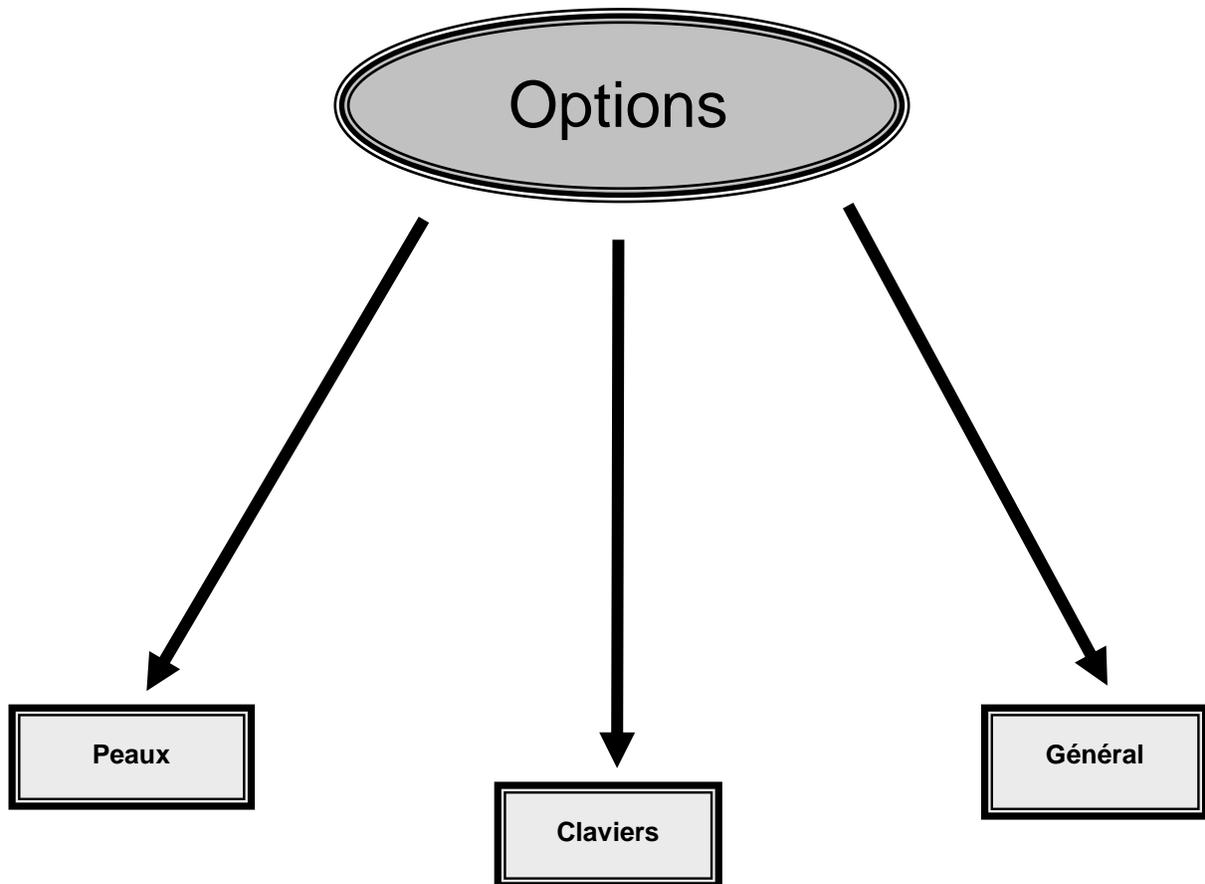
Option peaux

1. développer le jeu de timbales (4 à 5 timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des timbales
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes

Option claviers

1. développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel...)
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes

Organigramme pour la Division moyenne



Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

a.) Option Peaux

Épreuve technique à huis clos :

- 1 étude au choix pour caisse claire;
- 1 étude au choix pour minimum 4 timbales;
- 1 étude au choix pour setup.

durée globale de l'épreuve technique : maximum 30 minutes.

Épreuve publique :

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- 2 morceaux peaux dont 1 Instrument non encore représenté.

durée globale de l'épreuve publique maximum 30 minutes.

b.) Option Claviers

Épreuve technique à huis clos :

- 1 Etude pour marimbaphone
 - 1 Etude pour Vibraphone
- } au choix et au moins une avec 4 baguettes ;
- 1 Etude au choix (Marimbaphone, Vibraphone, Xylophone) avec 2 ou 4 baguettes (des traits d'orchestre au choix sont possibles).

durée globale de l'épreuve technique : maximum 30 minutes.

Épreuve publique :

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- 2 morceaux claviers au choix dont 1 Instrument non encore représenté.

durée globale de l'épreuve publique max. 30 minutes!!

c.) Général

Épreuve technique à huis clos:

- 1 Etude au choix pour Caisse Claire **OU** Setup **OU** minimum quatre timbales ;
- 1 Etude au choix (Vibraphone, Xylophone, Marimbaphone) ;
- 1 Etude au choix d'un instrument non encore représenté

durée globale de l'épreuve technique maximum 30 minutes.

Épreuve publique :

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- Un programme au choix d'une durée de 20 minutes dont au moins un morceau pour instrument à peaux et un morceau pour instrument à clavier avec 4 baguettes.

durée globale de l'épreuve publique maximum 30 minutes.

Remarque générale :

Pour les deux épreuves le programme est à présenter en entier.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle**1. Peaux**Caisse Claire**Cirone, Anthony**Etude No. 4
In : Portraits in Rhythm
(Edition Alfred Publishing)**Cirone, Anthony**Etude No. 6
In : Portraits in Rhythm
(Edition Alfred Publishing)**Cirone, Anthony**Etude No. 8
In : Portraits in Rhythm
(Edition Alfred Publishing)**Delécluse, Jacques**Etude No. 1
In : Douze Etudes
(Edition Leduc)**Delécluse, Jacques**Etude No. 4
In : Douze Etudes
(Edition Leduc)**Delécluse, Jacques**Etude No. 6
In : Douze Etudes
(Edition Leduc)Timbales**Delécluse, Jacques**Etude No. 24
In : 30 Etudes (Heft 3)
(Edition Leduc)**Delécluse, Jacques**Etude No. 25
In : 30 Etudes (Heft 3)
(Edition Leduc)**Delécluse, Jacques**Etude No. 26
In: 30 Etudes (Heft 3)
(Edition Leduc)**Firth, Vic**Etude No. 1
In: The solo timpanist
(Edition Carl Fischer)**Firth, Vic**Etude No. 4
In: The solo timpanist
(Edition Carl Fischer)**Hochrainer, Richard**Variationen
In : Etüden für Timpani (Heft3)
(Edition Zimmermann)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division moyenne

Woud, Nick

Etude No. 26
In: Symphonic Studies for Timpani
(Edition deHaske)

Set-up

Campbel, James

Tork
(Edition Row Loff Productions)

Dietz, Brett William

Etude No. 13 Retraction
In: Reflex
(Edition C.Alan Publications)

Udow, Michael W./ Watts, Chris

Etude no. 8
In: The Contemporary Percussionist
(Edition Meredith Music Publication)

Udow, Michael W./ Watts, Chris

Etude no. 10
In: The Contemporary Percussionist
(Edition Meredith Music Publication)

2. Claviers

Xylophone

Delécluse, Jacques

Etude no. 8
In : Vingt Etudes pour Xylofon
(Edition Leduc)

Delécluse, Jacques

Etude No. 9
In : Vingt Etudes d'après Kreutzer
(Edition Leduc)

Marimbaphone

Cirone, Anthony

Etude No. 24
In : Portraits in Melody
(Edition Alfred Publishing)

Cirone, Anthony

Etude No. 25
In : Portraits in Melody
(Edition Alfred Publishing)

Gomez Alice, Marilyn Rife

Rain Dance
(Edition Southern Music Company)

Gomez, Alice

Etude in D Minor
(Edition Southern Music Company)

Vibraphone

Jarrett, K. arr. Schmidt, J.

Memories of tomorrow
In: 3 Vibraphon Solos)
(Edition Mallet Music)

Friedman, David

Vienna
In: Mirror From Another
(Edition Belwin Music)

Rosauro, Ney

Prelude & Blues
(Edition Mallet Works)

Schlüter, Wolfgang

Lucienne (Vol. 2)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle**CAISSE CLAIRE**

Daudin, Béatrice	Nuddai Cha (Edition Axent)
Siterre, Christian	Plein Peau (Edition Henry Lemoine)
Wright, Ian / Hathway, Kevin	A Bar from Mars In : Buch no. 4 (Edition ABRSM Publishing)

CLAVIERSVibraphone

Bach, J.S. arr. Davis, Thomas	Sarabande (Edition Barnhouse)
Davis, Jean-Michel	Someday my prince will come (Edition Salabert)
Séjourné, Emmanuel	Bee (Edition Leduc)
Ukena, Todd	Tears of Long Lost Love In: Tunes You Know (Edition Kendor)
<u>Marimbaphone</u>	
Geary, Larrick	Marie (Permus Edition)
Peters, Mitchel	Sonata-Allegro (Edition Mitchel Peters)
Peters, Mitchel	Yellow after the rain (Edition Mitchel Peters)
O'Meara, Rich	Tune for Mary O' (Keyboard Percussion Publishing)
Sejourné, Emmanuel	Generalife In: 5 Pièces pour Marimba-Solo, Vol. 4 (Edition Alphonse Leduc)
<u>Xylophone</u>	
Lacerda, Osvaldo	Suite für Xylofon und Klavier (Edition Siegfried Fink)
Pitfield, Thomas	Sonata (Edition Peters)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division moyenne

TIMBALES

Bigot, Eugène

Timpaniana
(Edition Leduc)

Firth, Vic

Solo Impression for 4 Timpani
(Edition Carl Fischer)

Striegler, Kurt

Scherzo Capriccio for Timpani and Piano
(Edition Music for Percussion)

SET-UP

Martynciow, N.

Festa per Due
(Edition Henry Lemoine)

Strawinsky, Igor

L'Histoire du Soldat
(Edition Music Minus One)

Tagawa, R.

Inspirations Diaboliques
(Edition WIM Western International Music)



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Percussion

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

En général

1. Perfectionnement des connaissances acquises au 2^{ème} cycle
2. Travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. Apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts...)
4. Travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation
5. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. Approche de l'écriture contemporaine
7. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

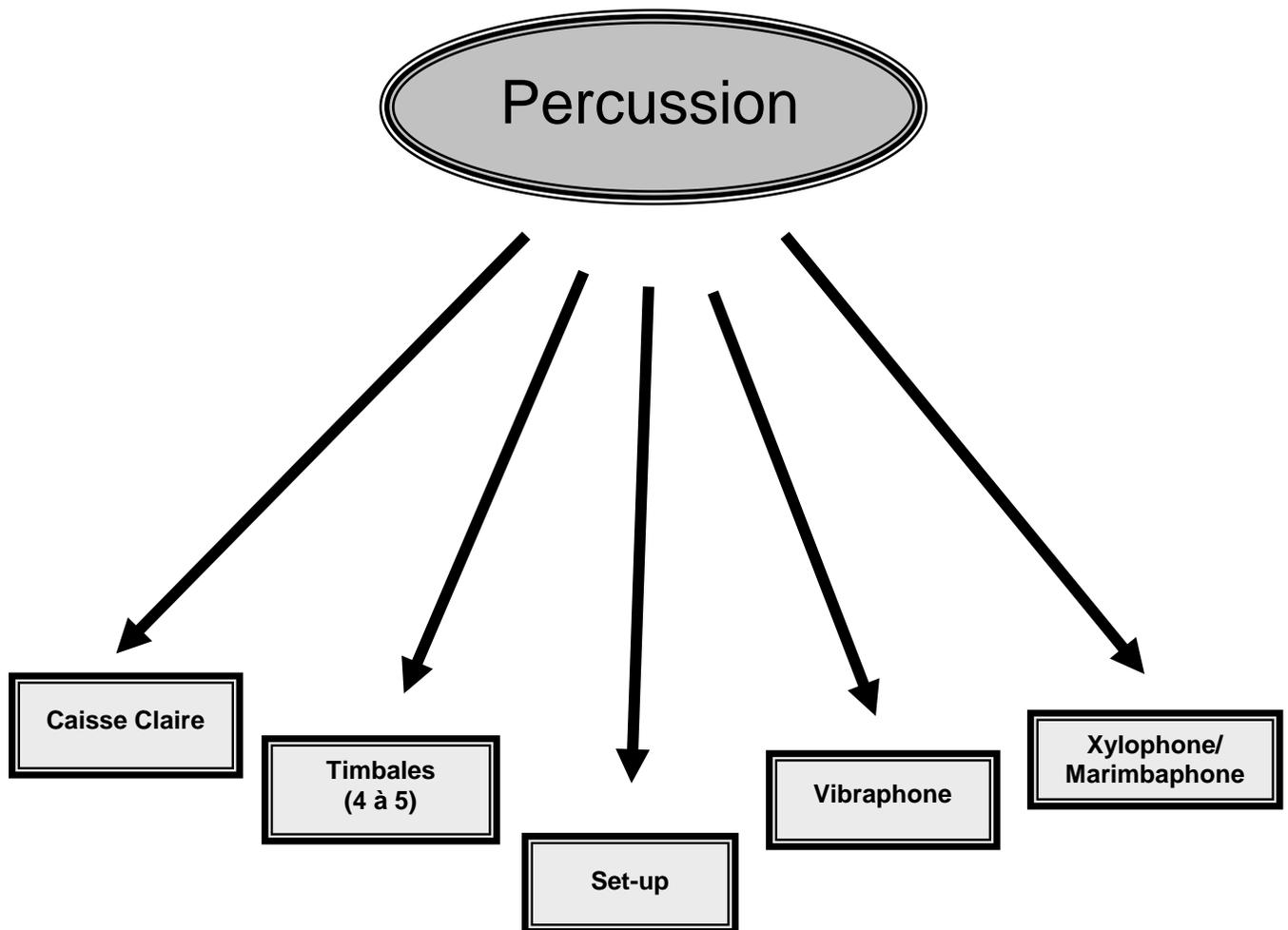
(1) Peaux

8. Développer le jeu de Timbales (4 à 5 Timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des Timbales
9. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes
10. Développer le jeu des instruments de percussion dits accessoires (triangle, tambourin, castagnettes, cymbales frappées...)

(2) Claviers

11. Développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel...)
12. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes

Organigramme pour le 1^{er} Prix



Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos:

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude ;
- 1 étude au choix pour caisse claire ;
- 1 étude au choix pour timbales (4 à 5) ;
- 1 étude au choix pour setup ;
- 1 étude au choix pour xylophone (2 ou 4 Baguettes)
- 1 étude au choix pour vibraphone ou marimbaphone (4 Baguettes)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement.

durée globale de l'épreuve technique : 30 à 40 minutes.

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix pour caisse claire ou setup
- 1 morceau au choix pour timbales (4 à 5)
- 1 morceau au choix pour vibraphone ou marimbaphone (4 Baguettes)

durée globale de l'épreuve publique : 30 à 45 minutes.

Pour les 2 épreuves le programme est à présenter en entier (inclus un choix parmi les exercices imposés).

Au total des épreuves, l'élève doit avoir joué un morceau au marimbaphone (4 baguettes) et un morceau au vibraphone (4 baguettes).

EXERCICES IMPOSÉS

de

« 195 Percussion Examination Exercises »

Edition AXENT

1^{er} Prix:

Caisse Claire:

ex. 26 + 29 (noire = 132)

ex. 34 + 37 (noire pointée = 160)

ex. 78 (noire = 88)

ex. 79 (noire = 88)

ex. 80 (noire = 88)

ex. 81 (noire = 92)

Timbales:

ex. 118 (noire = 126)

ex. 151+152+153+154 (noire = 168)

ex. 158 (noire = 126)

Claviers:

ex. 170 + 174 (-7#, -7b à jouer à 4 baguettes)

ex. 179 + 188

ex. 181 + 190 (*monter chromatiquement*)

ex. 194 + 195

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle

Caisse Claire

Delécluse, Jacques	Etude no. 9 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 10 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 12 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Test Claire (Edition Leduc)
Wright, Ian / Hathway, Kevin	Scheherzadia In: Buch No IV (Edition ABRSM Publishing)

Timbales

Delécluse, Jacques	Etude no. 29 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 30 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 15 In : Vingt Etudes (Edition Leduc)
Delécluse, Jacques	Etude no. 17 In : Vingt Etudes (Edition Leduc)
Cumberland	Etude no. 13 In : Recital Studies (Cumberland Publ.)

Claviers

<u>Vibraphone</u> Friedman, David	Etude no. 25 In : Vibraphone Technique (Edition Hal Leonard)
Friedman, David	Etude no. 26 In : Vibraphone Technique (Edition Hal Leonard)
Schlüter, Wolfgang	Etude no. 8 In : Soloheft II (Edition Simrock)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Wiener, Ruud

Reflecting

In : 6 Solos for Vibrafon Vol 2

(Edition Pustjens Percussion Publ.)

Kopetzki, Eckhard

Festival Song

(Edition Ineke Busch Verlag)

Marimbaphone/Xylophone

Musser, Claire Omar

Etude no. 2

(Edition Studio 4 Product.)

Kagel, Mauricio

Etude no. 6 "Rutscher"

In: Rrrrrr...

(Edition Peters)

Desportes, Yvonne

Etude no. 4 Coucou

In: 20 Petites Pièces en forme d'études

(Edition Leduc)

Delécluse, Jacques

Etude no. 18

In : Vingt Etudes d'après Kreutzer

(Edition Leduc)

Delécluse, Jacques

Etude no. 13

In : Vingt Etudes

(Edition Leduc)

Delécluse, Jacques

Etude no. 14

In : Vingt Etudes

(Edition Leduc)

Set-Up

Udow, Michael W./ Watts, Chris

Etude no. 19

In : The Contemporary Percussionist,

(Edition Meredith Music Publication)

Udow, Michael W./ Watts, Chris

Etude no.20

In : The Contemporary Percussionist,

(Edition Meredith Music Publication)

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle**IMPOSÉ (Peaux, claviers et accessoires)**

Baudo, Serge	Trois danses Paiennes (Edition Alphonse Leduc)
Dupin, François	Kyakou (Edition Alphonse Leduc)
Delécluse, Jacques	5 pièces brèves (Edition Alphonse Leduc)
Jarre, Maurice	Suite ancienne (Edition Alphonse Leduc)
Tomasi, Henri	Recuerdos de los Baleares (Edition United Music Publishers)

CAISSE CLAIRE

Benson, Warren	3 Dances for Solo Snare Drum (Edition Southern)
Fink, Siegfried	Toccatà (Edition Zimmermann)
Fink, Siegfried	Trommelsuite (Edition Zimmermann)
Huber, Nicolaus A.	Dasselbe ist nicht dasselbe (Edition Breitkopf & Härtel)
Markovich, Mitch.	The Winner (Edition Southern)
Markovich, Mitch.	Tornado (Edition Southern)
White, Eric	False Images (Edition Southern)

CLAVIERS**Vibraphone**

Feldmann, Victor	Londonderry Air In: Tunes You Know (Edition Kendor)
Friedman, David	Vienna In: Mirror from Another (Edition Belwin-Mills)
Friedman, David	Midnight Star In: Mirror from Another (Edition Belwin-Mills)
Glentworth, Mark	Blues for Gilbert (Edition Zimmermann)

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

Marimbaphone

O' Meara, Rich

Restless
(Edition Studio 4)

Schmitt, Matthias

Ghanaia
(Edition Norsk)

Smadbeck, Paul

Rhythm Song
(Edition Mallets Art)

Tanaka, Toshimitsu

Two Movements for Marimba
(Edition Ongaku)

TIMBALES

Beck, John

3 Episodes for Timpani
(Edition Kendor)

Beck, John

Sonata for Timpani
(Edition Kendor)

Carter, Elliot C.

March
In: 8 Pieces for Timpani
(Edition AMP)

Carter, Elliot C.

Improvisation
In: 8 Pieces for Timpani
(Edition AMP)

Joaquin, Xavier

3 Szenen für 4 Pauken
(Edition Zimmermann)

SET-UP

Dubois, Pierre Max

Le grand jeu
(Edition Alphonse Leduc)

Kopetzki, Eckhard

Topf-Tanz
(Norsk Musikverlag)

Milhaud, Darius

Concerto pour Batterie et Orchestre
(Edition Universal)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Percussion

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans les différents instruments de percussion (peaux et claviers) a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
4. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant une œuvre au choix dans chacun des instruments suivants :

- une œuvre pour caisse claire
- une œuvre pour xylophone
- une œuvre pour marimbaphone ou vibraphone (4 baguettes)
- une œuvre pour timbales
- une œuvre pour setup

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 60 minutes et comprend des œuvres au choix d'époques et de styles différents, dont une transcription d'une œuvre baroque au choix présentée de mémoire.

Le programme est présenté en entier.

CATALOGUE GÉNÉRAL

Fink, Siegfried	Salut de Genève	Snaredrum	Zimmermann
Houllif, Murray	Solo No. 1	Snaredrum	Kendor Music
Riedhammer, Arnold F.	The Challenge	Snaredrum	Zimmermann
Desportes Yvonne,	Dérage	Xylophone	Gérard Billaudot
Burton Gary	Chega de Saudade	Vibraphone	Erol Rackipov
Fink, Siegfried	Concertino für Vibraphon	Vibraphone	Zimmermann
Leth, Max	Lethation	Vibraphone	Studio 4
Leth, Max	Pulsation	Vibraphone	Studio 4
Leth, Max	Pailleth	Vibraphone	Studio 4
Milhaud, Darius	Concerto pour marimba, vibré et orchestre	Vibraphone	Schirmer Music
Rackipov, Errol	Open attic window	Vibraphone	Studio 4
Smith Saunders, Stuart	Links	Vibraphone	Smith Publications
Séjourné, Emmanuel	Concerto pour vibra et orchestre	Vibraphone	Alphonse Percussion
Abe, Keiko	Prism Rhapsody	Marimbaphone	Xebec
Bach, Johann Seb.	Suites pour Violoncelle	Marimbaphone	Zimmermann
Bach, Johann Seb.	Chaconne en ré-mineur	Marimbaphone	Lemoine
Badings, Henk	Toccatà for Marimba	Marimbaphone	Donemus Sheet Music
Creston, Paul	Concertino for Marimba	Marimbaphone	Hal Leonard
Fissinger, Alfred	Suite for Marimba	Marimbaphone	Warner Bros Publ.
Keiko, Abe	Frogs	Marimbaphone	Studio 4
Kopetzki, Eckhard	Konzert für Marimba und Streicher	Marimbaphone	Southern Music
Koppel, Anders	Concerto No.1 pour marimba et orchestre	Marimbaphone	Norsk Music
Myoshi, Akira	Conversation	Marimbaphone	Ongaknu no Tomo
Ney, Rosauro	Concerto pour marimba et orchestre	Marimbaphone	Pro Percussâ
Stout, Gordon	Two Mexican Dances	Marimbaphone	Studio 4
Batigne, Jean	Hamac	Timbales	Alfonse Percussion
Batigne, Jean	Caractères	Timbales	Alfonse Percussion
Cook Carter, Elliott	Canaries (8 Pieces for Timpani)	Timbales	AMP
Parris, Robert	Concerto for 5 Kettle Drums	Timbales	Peters Publ.
Peyton, Jeffrey	Final Precipice.	Timbales	PAS Publ.
Thärchen, Werner	Konzert für Pauke und Orchester	Timbales	Bote&Bock
Fink, Siegfried	Machine Drums	Setup	Zimmermann
Guinjoan, Joan	Tension-Relax	Setup	Zimmermann
Lang, David	Anvil Chorus	Setup	Novello
Loucheur, Raymond	Concertino pour Percussion	Setup	Billaudot
Redel, Martin Christoph	Rounds	Setup	Boosey&Hawkes
Schibler, Armin	Konzert für Schlagzeug	Setup	Peters/Simrock

Annexe 44 (Branche 1.3.2.31. – percussion)

Percussion division supérieure

Smith Brindle, R.	Orion M. 42	Setup	Peters
Tagawa, Rick	Inspirations Diaboliques	Setup	Western Intern. Music
Xenakis, Iannis	Psappa	Setup	Salabert
Xenakis, Iannis	Rebonds	Setup	Salabert
Volans, Kevin	She who sleeps on a small blanket	Setup	Chester Music
Volans, Kevin	Asange	Setup	Chester Music

Œuvres avec orchestre :

- Konzert für Marimba, Ney Rosauro (Pro Percussá) (orchestre symphonique)
- Concerto pour Vibraphone, Emmanuel Séjourné (orchestre à cordes)
(Alfonce Percussion)
- Concerto pour Marimba, Darius Milhaud (orchestre symphonique)
(Schirmer Music)
- Konzert No 1 für Marimba, Andreas Koppel (orchestre symphonique)
(Norsk Music)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Drumset

Table des matières

Division inférieure 1^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2^e cycle - 1^{ère} mention.....	p. 18
Division moyenne.....	p. 24
Division moyenne spécialisée 1^{er} Prix.....	p. 30
Division supérieure.....	p. 36



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Drumset

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type**

CONDITIONS D'ACCÈS

Être détenteur du diplôme du 1^{er} cycle en percussion.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument (position face à l'instrument)
2. Connaître les notions élémentaires des différents éléments du drumset (montage, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments)
3. Souplesse des poignets et des doigts
4. Travailler l'égalité de la frappe
5. Travailler les exercices techniques et des études de caisse-claire propres à ce niveau instrumental (« rudiments »)
6. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres
7. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo, travail avec métronome
8. Permettre une progression dans le travail rythmique : rythmes binaire et ternaire, garder la stabilité rythmique, travail des silences
9. Connaître les différentes techniques et tenues des baguettes et positions des pieds (traditional grip, matched grip ; heel up/down)
10. Travail des différentes nuances (ff, f, mf, mp, p) tout en veillant à garder la souplesse, du groove ..., recherche d'un niveau sonore adapté aux circonstances (salles de répétition, concert...)
11. Recherche d'une balance rythmique et sonore (groove...) et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset
12. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie
13. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée), initiation à l'écoute
14. Connaître les différents rythmes de musiques populaires (p.ex. valse, marche ou de musique rock et latin ...) entre autres par l'écoute de concerts et d'enregistrements
15. Travailler et interpréter des œuvres faciles en lecture à vue
16. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux e.a. comme accompagnateur
17. Se produire en public (auditions...)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Exercices imposés du 1^{er} cycle prévus par le programme d'étude (exercices no 1 – 21)
- Styles (Marche 2/4 et 6/8, Valse, ChaCha)
- 1 Solo au choix

durée maximale de l'épreuve technique : 15 minutes

Épreuve publique :

- 1 morceau (avec accompagnement ou Play Along) imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
 - 1 Play Along au choix
 - 1 Duo au choix
- } dont 1 en ternaire

durée maximale de l'épreuve publique 15 minutes

Options :

Play Along = CD, Transcription

Accompagnement = Percussions, Piano, Ordinateur

Remarques :

1. Les tempi indiqués sont à exécuter
2. Les exercices peuvent être joués avec accompagnement
3. Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement (musique enregistrée)
4. Information pour le jury: le nombre minimum d'exercices à jouer à l'examen:
 - 5 Exercices Rythmiques (no 1 – 15)
 - 2 Exercices Techniques (no 16 – 21)
 - 2 Styles (Valse, Marche 2/4 et 6/8, ChaCha).

Exercices imposés du diplôme du 1^{er} cycle

Styles : valse, marche 2/4, marche 6/8 et cha-cha

Rhythmen binär 8tel

1. $\text{♩} = 84$

Drumset notation for exercise 1, tempo 84. The score is in 4/4 time and consists of four staves. The first staff shows a drumset pattern with eighth notes and rests. The second staff shows a bass drum pattern with eighth notes and rests, ending with a 'FILL IN' section. The third staff shows a snare drum pattern with eighth notes and rests. The fourth staff shows a cymbal pattern with eighth notes and rests, ending with a 'FILL IN' section.

2. $\text{♩} = 90$

Drumset notation for exercise 2, tempo 90. The score is in 4/4 time and consists of four staves. The first staff shows a drumset pattern with eighth notes and rests, ending with a 'FILL IN' section. The second staff shows a bass drum pattern with eighth notes and rests, ending with a 'FILL IN' section. The third staff shows a snare drum pattern with eighth notes and rests, ending with a 'FILL IN' section. The fourth staff shows a cymbal pattern with eighth notes and rests, ending with an 'ORCHESTRATE' section.

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

3. $\text{♩} = 84$

ORCHESTRATE

FILL IN

4. $\text{♩} = 84$

ORCHESTRATE

Rhythmen binär 4tel

5. $\text{♩} = 94$

FILL IN

ORCHESTRATE

FILL IN

6. $\text{♩} = 94$

FILL IN

ORCHESTRATE

FILL IN

Rhythmen binär 16tel

7. $\text{♩} = 88$ **R L R L**

FILL IN

ORCHESTRATE

8. $\text{♩} = 88$ **R L R L**

FILL IN

Rhythmen ternär

9. $\text{♩} = 60$

12/8

1 2 FILL IN

10. $\text{♩} = 60$

12/8

1 2 FILL IN

11. SHUFFLE $\text{♩} = 90$

12/8

1 2 FILL IN

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

12. $\text{♩} = 88$

CUP

1

2 FILL IN

13. $\text{♩} = 88$

2

2

FILL IN

CUP

ORCHESTRATE

Rhythmus Improvisation

1. binär

♩ = ad lib.

14.

GROOVE AD LIB.

1. FILL IN

2. FILL IN

2. ternär

♩ = ad lib.

15.

GROOVE AD LIB.

1. FILL IN

2. FILL IN

Improvisation

16. $\text{♩} = 84$ GROOVE AD LIB. ORCHESTRATE RLRL

RLRL ORCHESTRATE

RLRL ORCHESTRATE

- A) RLRL
- B) RRLL
- C) LRLR
- D) LLRR

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

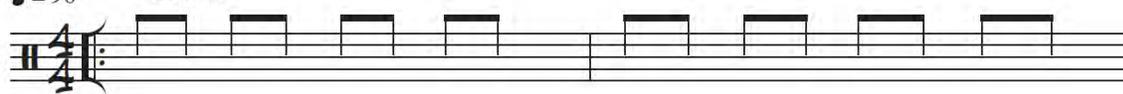
17. $\text{♩} = 74$ **GROOVE AD LIB.** **ORCHESTRATE** **RLL**

The musical score for measure 17 is written in 12/8 time with a tempo of quarter note = 74. It consists of four staves. The first staff has a circled '17' and a circled '12' above the time signature. The notation includes eighth notes, quarter notes, and eighth rests. Above the notes are 'x' marks for snare and 'o' marks for cymbals. The first staff is labeled 'GROOVE AD LIB.' and 'ORCHESTRATE'. The second staff is labeled 'RLL' and 'ORCHESTRATE'. The third staff is labeled 'RLL' and 'ORCHESTRATE'. The fourth staff is labeled 'RLL' and 'ORCHESTRATE' and ends with a double bar line.

- A) RLL
- B) RRL
- C) LRR
- D) LLR

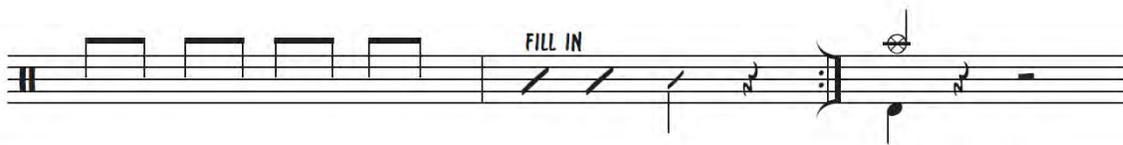
Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

18. $\text{♩} = 96$ IMPROVISE



Musical notation for exercise 18, top staff: A single staff with a 4/4 time signature. It begins with a double bar line and a repeat sign. The tempo is marked as quarter note = 96. The word "IMPROVISE" is written above the staff. The notation consists of a series of eight eighth notes, each with a thick black bar above it, representing a drum pattern.

FILL IN



Musical notation for exercise 18, bottom staff: A single staff with a 4/4 time signature. It begins with a double bar line. The notation consists of a series of four eighth notes with thick black bars above them, followed by a "FILL IN" section indicated by two diagonal slashes. The fill-in section contains a quarter note, a dotted quarter note, and a half note. The staff ends with a double bar line and a repeat sign.

19. $\text{♩} = 86$ IMPROVISE



Musical notation for exercise 19, top staff: A single staff with a 12/8 time signature. It begins with a double bar line and a repeat sign. The tempo is marked as quarter note = 86. The word "IMPROVISE" is written above the staff. The notation consists of a series of eight eighth notes, each with a thick black bar above it, representing a drum pattern.

FILL IN



Musical notation for exercise 19, bottom staff: A single staff with a 12/8 time signature. It begins with a double bar line. The notation consists of a series of four eighth notes with thick black bars above them, followed by a "FILL IN" section indicated by two diagonal slashes. The fill-in section contains a quarter note, a dotted quarter note, and a half note. The staff ends with a double bar line and a repeat sign.

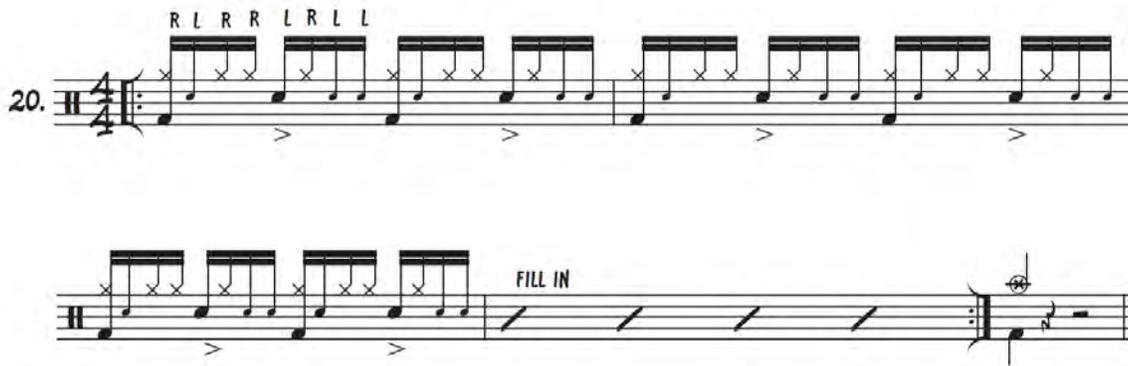
WENIGSTENS EINE DER FOLGENDEN OPTIONEN IST ANZUWENDEN!

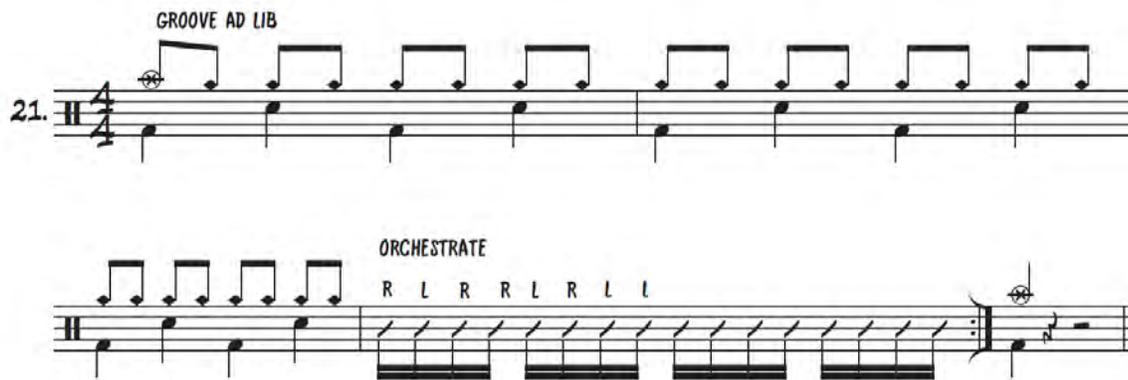
* *FLAMS*

* *BD/SD COMBINATION*

* *ACCENTS*

Paradiddle

20. 

21. 

für Linkshänder: mit L beginnen

pour un gaucher: doigté de départ = gauche

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique et publique (Duo - Solo)

Bomhof, Gert	No. 3 Three Kinds In: 6 Duos für Drumset	Duo	De Haske
Dinev, Boris	Duo 4 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Gillman, Andy	Tri?Olé In: Teamwork	Duo	Leu Verlag
Gillman, Andy	Tanz der Samurai In: Teamwork	Duo	Leu Verlag
Ginter, Al	Duo 2 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Duo 5 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Solo 1 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Herr, Jeff	Solo 8 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Heyard, Joël	Solo 2 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 3 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 4 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 7 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
LaRosa, Michael	One for two	Duo	Somers Music Publ.
Meißner, Christian	Duo 3 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Wagner, Gilles	Duo 1 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)*Drumset division inférieure 1^{er} cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve publique (Play Along)**

Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Les 7 soupirails – Initiation II In : Drums Movie Session	Alphonse Leduc
Gastaldin Claude/ Bourbasquet, Jacky	Delta Plane – Initiation II In : Drums Movie Session	Alphonse Leduc
Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Move your feet – Initiation II In : Studio Session	Alphonse Leduc
Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Robinson Blues – Initiation II In : Studio Session	Alphonse Leduc
Houghton, Steve/ Wendel, I Yponce	Mission Rock In : The Drumset Performer	Belwin Publ. Warner Bros. Publ
Oosterhout, Arjen	Hot Calypso In : Real time drums in songs	De Haske
Oosterhout Arjen	Centipede Shuffle In : Real time drums in songs	De Haske
Roux, Denis/Biello, Silvio	Gary Moore In : Coup de Pouce-Batterie Vol. 2	Ed. Coup de Pouce
Weckl, Dave	LATIN In: Ultimate Play along for Drums Vol.1	Warner Bros Publ.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Drumset

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type (examen technique)
Répertoire type (examen public)**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Veiller à une bonne tenue du corps et à la souplesse du jeu
2. Connaître les différents éléments du drumset (installation, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments)
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (« rudiments »)
4. Perfectionner le jeu à la caisse claire
5. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres
6. Travailler les différents tempi et savoir gérer une stabilité dans le tempo (timing)
7. Progresser dans le travail rythmique (rythmes binaire et ternaire)
8. Travailler l'équilibre sonore et rythmique des différents instruments du drumset (groove...)
9. Recherche d'un jeu dynamique varié (nuances, son...) et d'une sonorité adéquate dans les différents styles de musiques
10. Recherche d'un niveau sonore aux lieux et genres de prestations et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset
11. Développer la connaissance des musiques jazz, rock, et enrichir la culture musicale (Concerts, enregistrements)
12. Initiation au jeu de balais
13. Initiation au jeu de double grosse caisse (Double Bass)
14. Apprendre à gérer des méthodes de travail pour surmonter les difficultés techniques et musicales qui se posent
15. Interpréter des œuvres de styles et notations différents
16. Mémoriser les différents styles avec des Fill-in adéquats
17. Travailler et interpréter des œuvres en lecture à vue
18. Travailler l'improvisation et l'interprétation (Groove, Fill-in, Solo....)
19. Travailler des différentes formes/structures des morceaux
20. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée)
21. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band, ...)
22. Se produire en public (auditions, concerts...)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude
- 1 Solo Drumset ou Snare Drum (Rudiments) au choix
- 1 Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée maximale de l'épreuve technique 20-25 minutes

Épreuve publique :

- 1 Morceau imposé (Solo/Duo ou Play Along) par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 2 Play Along dont 1 en ternaire
- 1 Improvisation libre (Solo) max. 2 minutes

durée maximale de l'épreuve publique 20 minutes

Options :

Play Along = CD, Transcription

Accompagnement = Drumset, Percussions, Piano, Ordinateur

Remarque :

Les Duos/Solos joués à l'épreuve technique doivent être différents de ceux joués à l'épreuve publique.

EXERCICES IMPOSÉS
de « Exercices for Drumset », Edition Al Ginter Publications

Exercices Techniques (Al Ginter)

- No. 28 - 54 de “Exercices for Drumset” (Al Ginter Publications)
- No. 15 – 33 (Exercices Techniques, à partir de la page 54)
- Styles (Bossa Nova, Bolero, ChaCha, Walzer, Marsch 2/4 et 6/8 Samba, Slow Rock binaire et ternaire, Shuffle, Jazz Waltz)

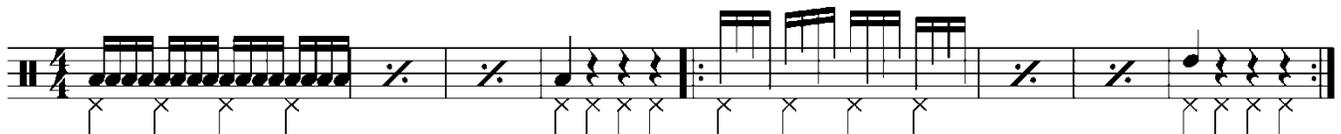
Remarques :

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!
Les tempi indiqués des exercices sont à respecter !!

Remarque pour l'exercice technique No. 15 :

L'exercice d'improvisation No. 15 doit être joué de la manière suivante :

Improvise on Drumset



Informations pour le jury (conditions minimales)

- min. 8 exercices rythmiques (28 – 49)
- min. 3 exercices techniques (15 – 33)
- min. 2 styles différents

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique

Solos

Dinev, Boris	Solo 11 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Solo 10 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Latham, Rick	Etude No 1 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Latham, Rick	Etude No 7 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Latham, Rick	Etude No 9 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Sponsel, Joachim	Mainline In : 10 Progressive Soli für Drumset	Solo	Zimmermann
Sponsel, Joachim	Check out In : 10 Progressive Soli für Drumset	Solo	Zimmermann
Wagner, Gilles	Solo 9 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications

Rudiments

Savage, Matt	Triple Ratón In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Savage, Matt	Not less than 25 In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Savage, Matt	Pretty Fla In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Wilcoxon, Charley	2 Etüden von No.1 bis No.50 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 122 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 123 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 127 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)*Drumset division inférieure 1^{ère} mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve publique**

Bourbasquet/ Gastaldin	“Topo Vert“ (Fin de 1er Cycle) In : R’n’Funk Session	PlayAlong	binaire	Alphonse Leduc
Fullen, Brian	“All of me“ In: Jazz Standards for Drumset	PlayAlong	ternaire	Hal Leonard
Grassmann, Walter	Some years ago In : Vienna Big Band Machine	PlayAlong	binaire	Advance Music
Karas, Sperie	Run with the Wind In : Jazz Drumming in BigBand & Combo	PlayAlong	ternaire	Hal Leonard
Maturano, Phil	Doin’ the Duhs“ In : THE INNER CLOCK	PlayAlong	binaire	Hal Leonard
Maturano, Phil	the Mighty Mike“ In : THE INNER CLOCK	PlayAlong	binaire	Hal Leonard
Weigert, Dave	No. 16 Revelation In : Jazz Workshop	PlayAlong	ternaire	Advance Music
Weigert, Dave	No. 15 The Chicken In : Jazz Workshop”	PlayAlong	binaire	Advance Music

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'imposé

Creemers, Rene/ Gillmann, Andy	My Boy, In : Drummer’s Inspiration	Duo	LEU-Verlag
Ginter, Al	Duo 7 In : Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Murray, Houllif	Rock Duo	Duo	Kendor Music
Murray, Houllif	Walz-Duo	Duo	Kendor Music
Wagner, Gilles	Duo 6 In : Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Drumset

Division moyenne

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type (examen technique)
Répertoire type (examen public)**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste
2. Travail de la double grosse caisse
3. Travail du jeu de balais : technique, sonorité, tempi différents...
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groupings », ...)
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9...)
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome, séquencer
7. Musiques Populaires
8. Savoir jouer des rythmes populaires : valse, marches, foxtrott
9. Musiques latines
 - savoir interpréter les rythmes comme: Son, Son montuno, Songo, Afro Cuban ter/bin, Samba traditionnelle et Samba moderne, calypso dans différents tempi avec renversement de la « clave » à l'aide de musiques enregistrées
10. Musiques Jazz
 - savoir jouer les styles : style Dixieland, Swing, Latin jazz...
11. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré
12. L'écoute et l'analyse de tous instrumentistes confondus sont évidemment une nécessité pour chaque musicien
13. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau
14. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue
15. Se produire en public (Auditions et concerts)
16. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band,...)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- Exercices imposés prévus par le programme d'études
- 1 Solo (Morceau/Etude) au choix
- 1 Snare Drum Etude (Rudiments) au choix
- Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée globale de l'épreuve technique 20-30 minutes

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 1 transcription à accomplir par l'élève
- 2 morceaux aux choix dans différents styles avec accompagnement dont 1 en ternaire
- Improvisation par l'élève d'environ 2 minutes

durée globale de l'épreuve publique 20-30 minutes

Options:

Accompagnement = Play Along (CD), Drumset, Band/Combo, ordinateur

EXERCICES IMPOSÉS

de « Exercices for Drumset Volume 2 » , Edition Al Ginter Publications

Exercices Techniques (Al Ginter)

- No. 23 - 50 de « Exercices for Drumset Volume 2 » (Al Ginter Publications)
- Styles :
 - Valse, Marches (2/4 et 6/8), Valse lente
 - Bolero, Bossa Nova, ChaCha, Slow rock (binaire + ternaire), Reggae
 - Shuffle (Swing Shuffle, Halftime Shuffle, Rock Shuffle)
 - Swing (Balade, medium Swing, $\frac{3}{4}$ Swing) avec balais
 - Samba moderne und Samba typique
 - Afro-Cuban 6/8, Songo, Latin Jazz 4/4

Remarques :

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!

Exercices no. 23 – 50 : les tempi indiqués sont à respecter !!

Informations pour le jury (conditions minimales)

- min. 6 exercices « Al Ginter Vol. 2 » (23 - 50)
- min. 5 styles différents

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique et publique

von Bohr, Manni	Green Breakfast In : « Master Odd Meters »	Play Along	Leu-Verlag
von Bohr, Manni	If 5 was ten In : « Master Odd Meters »	Play Along	Leu-Verlag
Cobham, Billy	Red Baron In : « Ultimate Play Along – Conundrum” »	Play Along	Warner Brother
Cobham, Billy	Stratus In : « Ultimate Play Along – Conundrum »	Play Along	Warner Brother
Fullen, Brian	Bluesette In : « Jazz Styles for the Drumset »	Play Along	Hal Leonard
Weckl, Dave	101 Shuffle In : « In Session with the Dave Weckl Band »	Play Along	Carl Fisher
Weigert, Dave	Mambo de la Luna In : « Jazz Workshop for Bass and Drumset »	Play Along	Advance Music
Weigert, Dave	Filha Bonita In : « Jazzworkshop for Bass and Drumset »	Play Along	Advance Music
Agostini, Dante	Elvin’s Solo In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Agostini, Dante	Buddy Rich In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Agostini, Dante	Salz Peanuts In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Gadd, Steve	XI th Commandment In : « The Steve Gadd Book »	Solo	Percussion Center Publications
Houllif, Murray	Just for the funk of it	Solo	Kendor Music

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

Sponsel, Joachim	Get Hip	Solo	Alphonse Leduc
Gillmann, Andy/ Creemers, René	Feet your Hands In : « Drummers Inspiration »	Duo	Leu Verlag
Keemss, Thomas	Crossover Drums	Duo	Zimmermann
Wilcoxon, Charley	132 – 136 In : « The All American Drummer »	Snare Solo	Ludwig Music

REMARQUE:

pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / Hi Hat au choix (facultatif)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Drumset

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type (examen technique)
Répertoire type (examen public)**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste
2. Travail de la double grosse caisse
3. Travail approfondi du jeu de balais : technique, sonorité, tempi différents...
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groupings »)
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9...)
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome ou d'un séquenceur
7. Musiques Populaires
8. savoir jouer des rythmes populaires : valse, marches, foxtrott
9. Musiques latines
 - savoir interpréter les rythmes comme : Son, Son montuno, Songo, Afro Cuban ter/bin, calypso dans différents tempi avec renversement de la "clave" à l'aide de musiques enregistrées
 - savoir jouer les musiques du type « Brésiliennes » : samba traditionnelle, batucada/partido alto/baiao/afoxé...
10. Musiques Jazz
 - savoir jouer les styles : dixieland, swing, be-bop, modern jazz, latin jazz...
11. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré (sur une trame harmonico-mélodique) en y intégrant couleurs et nuances
12. L'écoute et l'analyse de tous instrumentistes confondus sont évidemment une nécessité pour chaque musicien
13. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau
14. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue
15. Se produire en public (Auditions et concerts)
16. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band, ...)

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Exercices imposés prévus dans le programme d'étude
- 1 Solo (Morceau/Etude) au choix
- 1 Etude pour Snare Drum (Rudiments) au choix
- Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée globale de l'épreuve technique max. 25-35 minutes!!

Épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 1 transcription à accomplir par l'élève
- 3 morceaux aux choix dans différents styles avec accompagnement dont 1 en ternaire et 1 au moins avec Band
- Improvisation de l'élève de maximum 3 minutes

durée globale de l'épreuve publique max. 25-30 minutes!!

Options:

Accompagnement = Play Along (CD), Drumset, Band/Combo, Computer

EXERCICES IMPOSÉS

de « Exercices for Drumset Volume 2 » , Edition Al Ginter Publications

Exercices Techniques (Al Ginter)

- No. 51 – 67 de « Exercices for Drumset Volume 2 » (Al Ginter Publications)
- Styles.
 - Rythmes Populaires - Valse, Marches (2/4 et 6/8), Valse lente
 - Bolero, Bossa Nova, ChaCha, Slow rock (binaire+ternaire), Reggae (binaire+ternaire)
 - Shuffle (Swing Shuffle, Halftime Shuffle, Rock Shuffle)
 - Swing (Ballade, medium Swing, Up-Tempo, $\frac{3}{4}$ Swing, $\frac{3}{4}$ Ballade) avec balai
 - 2 types de Samba traditionnels (Batucada, Partidoalto)
 - Son Montuno, Afro-Cuban 6/8, Songo, Latin Jazz

Remarques :

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!

Exercices no. 51 – 67 : les tempi indiqués sont à respecter !!

Informations pour le jury (conditions minimales)

- min. 6 exercices « Al Ginter Vol. 2 » (51 – 67)
- min. 5 styles différents

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)*Drumset division moyenne spécialisée 1^{er} Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique et publique**

Markovich, Mitch	The Winner	Snare	Creative music
Wilcoxon, Charly	No. 132	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charly	No. 131	Snare	Ludwig Music
David Garibaldi	Pocketful of Soul In : « The Code of Funk »	Play Along	Hudson Music
Walter Grassmann	Latin touch In : « Vienna BigBand »	Play Along	Advance Music
Walter Grassmann	Song for my son In : « Viennea BigBand »	Play Along	Advance Music
Weckl, Dave	Mud Sauce In : « in Session with »	Play Along	Warner Brothers
Weckl, Dave	Big B little B In : « in Session with »	Play Along	Warner Brothers
Hart, Billy	Embraceable you In : « Jazz Drumming »	Play Along	Advance Music
Hart, Billy	A night in tunisia In : « Jazz Drumming »	Play Along	Advance Music
Goines, Lincoln	Yo me songo In : « Afro Cuban Grooves for Bass+Drumset »	Play Along	Manhattan Music
Goines, Lincoln	Mambo for Tajrid In : « Afro Cuban Grooves for Bass+Drumset »	Play Along	Manhattan Music
Faria, Nelson/Korman, Cliff	No. 1 Brasilified In : « Inside the brazilian rhythm section »	Play Along	Sher Music Co.

Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – drumset)*Drumset division moyenne spécialisée 1^{er} Prix*

Faria, Nelson /Korman, Cliff	No. 7 Brooklyn High In: « Inside the brazilian rhythm section »	Play Along	Sher Music Co.
Riley, John	Speed Bumps Ahead In : « Beyond Bop Drumming »	Play Along	Alfred Publishing
Heslip, Gerald M.	Iguana Dance	Drum Solo	Kendor Music
Lincoln, Rod	Fantasy for Drums	Drum Solo	Studio 4 Productions
Behin, A.	DRUM TEST	Drum Solo	Gérard Billaudot
Larosa, M.	Rhapsody for Solo Drumset	Drum Solo	Somers Music Publication
Houllif, Murray	Homage to a Bebop Drummer	Drum Solo	Permus Publication

REMARQUE:

pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / HiHat au choix (facultatif)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Drumset

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITEES

1. Pour certains élèves, la division supérieure est le commencement d'études supérieures ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾
2. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
4. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents styles musicaux traditionnels et actuels la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Le programme de l'épreuve, d'une durée de 25-30 minutes, comprend plusieurs œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend plusieurs œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.



Organigramme de la pratique au clavier

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

*âge minimum de 15 ans
diplôme de la division moyenne ou 1er prix en
formation musicale ou 1ère mention en
formation instrumentale ou admission sur
dossier*

Pratique au clavier 1

60'

Pratique au clavier 2

60'

Pratique au clavier 3

60'

Certificat final



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Pratique au clavier

Annexe 47 (Branche 1.3.2.33. – pratique au clavier)

Objectif

Bon nombre de compétences musicales sont étroitement liées à des connaissances plus ou moins poussées du clavier ce qui pose problème pour les élèves non-pianistes. Or l'enseignement du piano proprement dit est spécialisé, spécifique et poussé et ne permet certaines applications qu'après un apprentissage de plusieurs années. A cela s'ajoute que certaines études sont accompagnées par une panoplie de compétences souhaitées qui exigeraient des inscriptions dans plusieurs branches parallèles et des études assez poussées dans ces branches.

Afin de permettre aux élèves intéressés d'avoir une vaste ouverture d'esprit et d'aborder une panoplie de compétences dans le cadre d'un cours unique et maîtrisable, le cours de « Pratique au clavier » est créé. Ce cours est en même temps un cours d'initiation et une approche à la spécialisation, modulable selon les besoins des élèves. Le cours ne remplace pourtant pas les cours de spécialisation traditionnels qui interviennent à un niveau avancé de la formation préprofessionnelle et professionnelle.

Élèves visés

Le cours s'adresse aux futurs chefs d'orchestre ou chefs de chorale, aux futurs professionnels pour lesquels le clavier est une nécessité (poursuite d'études supérieures), aux chanteurs, aux amateurs avertis qui cherchent une initiation poussée au clavier.

Conditions d'accès

Elèves âgés de 15 ans au moins et détenteurs soit d'un 1^{er} Prix ou d'un diplôme de la division moyenne en formation musicale soit d'une 1^{ère} mention dans une branche instrumentale. A défaut d'un des certificats précités une admission sur dossier par l'établissement est possible.

Éléments du cours

Il s'agit d'un cours individuel sur trois années de 60 minutes par semaine qui comprend à côté d'une approche à la technique élémentaire du piano des éléments modulaires à traiter selon l'avancement et les besoins spécifiques de l'élève, à savoir :

- L'approche de la lecture à vue
- L'approche du jeu de partition
- Les éléments de piano d'accompagnement
- L'harmonisation et l'harmonie pratique
- L'approche à l'improvisation au clavier

Un « Certificat final » est décerné par l'établissement après trois années de cours accomplies avec succès et la réussite de l'examen.

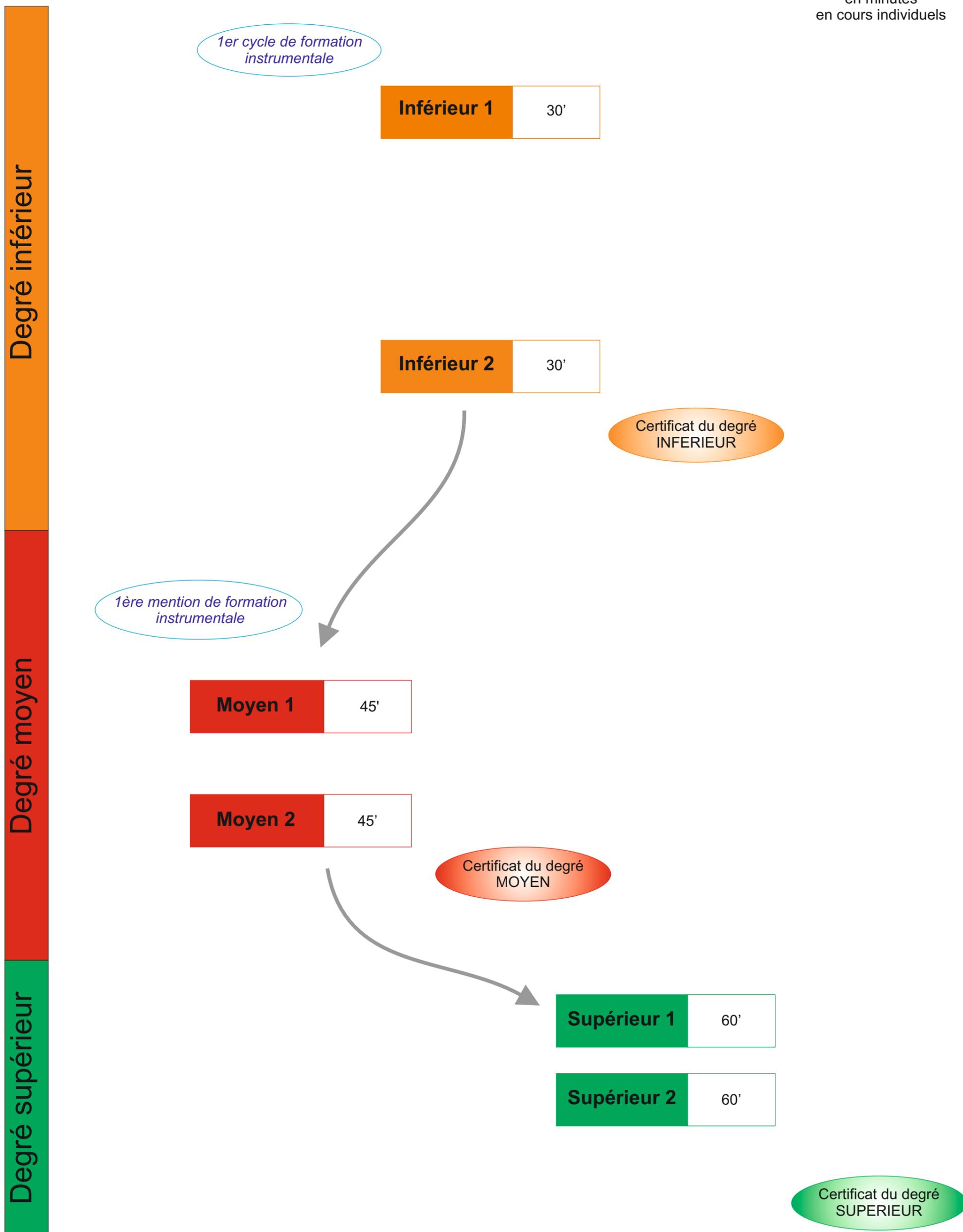
L'examen pour l'obtention du certificat final comporte les éléments du cours prévus dans le programme d'études, au choix de l'établissement.

Le certificat final de la pratique au clavier est reconnu avec 10 UV (unités de valeur).



Organigramme de lecture-déchiffrage

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels



À l'intérieur de chaque degré une année supplémentaire peut être accordée et est notée inférieur 3, moyen 3 ou supérieur 3.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Lecture-déchiffrage

Table des matières

Les objectifs	p. 2
Lecture-déchiffrage piano	P. 4
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
Lecture-déchiffrage cordes et mandoline	p. 10
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
Lecture-déchiffrage guitare	P. 14
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent	p. 18
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
Lecture-déchiffrage percussion.....	p. 26
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
Lecture-déchiffrage harpe	P. 31
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	

LES OBJECTIFS

L'objectif des cours de déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocie trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

- **La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

- **Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

- **L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours :

Après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle en formation instrumentale respective.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage

Piano

DEGRÉ INFÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

1. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure)
2. Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances
3. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
4. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel
5. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
6. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
7. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
8. Capacité d'utiliser la pédale
9. Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
10. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
11. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
12. Être capable de réaliser un accompagnement

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Tonalités jusqu'à 2 altérations, avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites dans ces tonalités
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Croisements des mains
- Mélodies à la main droite et à la main gauche
- Passages d'accords
- Maîtrise de la pédale
- 8va
- Exercices d'accompagnement

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques.
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.

DEGRÉ MOYEN

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

1. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale des divisions moyenne et/ou moyenne spécialisée
2. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical, c'est-à-dire capacité d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalités, modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances
3. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
4. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel
5. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc...)
6. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
7. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou de changement de position
8. Capacité à utiliser la pédale
9. Être capable de lire des accords
(cf. programme d'études, division moyenne et moyenne spécialisée Unités 4-5) et de faire un travail polyphonique
10. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, nuances, etc...)
11. Être capable de réaliser un accompagnement

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Travail sur les changements de mesures, les lectures sans mesure (pulsation), le respect et le maintien du tempo.
- Tonalités Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations (en évitant, si possible, les bb et x) avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites et rompues.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier : 8va ma, 8va ba, 15 ma 15 ba. Aux phrases mélodiques en notes conjointes (degré inférieur) s'ajouteront des phrases mélodiques en notes disjointes (intervalles plus écartés). De même, le thème pourra passer de la main droite à la main gauche.
- Polyphonie à 3 voix.
- Travail des ornements: mordant supérieur et inférieur, trille, gruppetto sup. et inf.
- Lecture de chorals (p. ex. Bach).
- Approfondir le travail de la pédale.
- Travailler l'accompagnement : l'accent sera mis sur le « dialogue musical » entre les exécutants.
- Étude des reprises : Da Capo, double barres, coda.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

1. Reconduction des compétences souhaitées spécifiques du niveau moyen.
2. Approfondissement des éléments de l'interprétation (respiration, phrasé, articulations, etc...).
3. Reconnaissance des différents styles musicaux (baroque, classique, romantique, etc.).

PROGRAMME D'ÉTUDES

Au programme d'études du degré moyen s'ajoutent :

- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p. ex. 5/8, 7/8).
- Toutes les tonalités Majeures et mineures, avec altérations accidentelles et modulations éloignées, enharmonies.
- Travail sur l'atonalité, la bitonalité et la modalité.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier, en insistant sur des changements de clés plus fréquents.
- Polyphonie à 4 voix.
- Réduction du quatuor vocal : 3 portées en clé de sol et une en clé de fa.
- Travail des ornements spécifiques de la musique baroque et classique : appoggiatures, mordants simples-doubles, inf. - sup., etc....
- Travail sur 3 portées (p.ex. Debussy).
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines.
- Accords : 7^{es}, 9^{es} ainsi que leurs renversements.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage

Cordes et mandoline

DEGRÉ INFÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
(cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux :
 - mesures (simples et composées à 2, 3 et 4 temps) ;
 - indications de tempo (et ou de caractère) ;
 - tonalité(s) ;
 - compréhension de la structure de la phrase ;
 - équivalences, dynamique, articulations ;
 - témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués ;
 - rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore ;
 - réalisation pratique cohérente d'un texte musical et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (maîtrise de l'archet ou du plectre, gammes, arpèges, chromatisme, ...).

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture à caractère technique et 1 lecture à caractère expressif jusqu'à 2 altérations.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations).

Tessitures à prévoir pour l'épreuve :

- violon et mandoline: 1^{ère} position (avec introduction de la 2^e pour le do aigu);
- violon-alto: 1^{ère} position;
- violoncelle: 1^{ère} position (avec introduction du mi aigu);
- contrebasse : jusqu'à la 3^e position (avec introduction de la 4^e pour le mi aigu).

DEGRÉ MOYEN

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale. (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la justesse et la qualité sonore.

PROGRAMME D'ÉTUDES

- **Rythmique :**
Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps
Mesures asymétriques simples
Insérer les changements de mesures (équivalences)
Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**
Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations
Introduction des doubles dièses et des doubles bémols
- **Ornements :**
Petite appoggiature, appoggiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessitures à prévoir :**
Violon et mandoline : 3^{ème} position avec introduction de la 4^{ème} position (pour le mi 8^{va})
Alto : 3^{ème} position avec introduction de la 4^{ème} position (pour le la 8^{va})
Violoncelle : jusqu'à la 8^{va}
Contrebasse : jusqu'à sol 8^{va}

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations)

DEGRÉ SUPÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à la musique contemporaine.

PROGRAMME D'ÉTUDES

- **Rythmique :**
Ajouter les mesures asymétriques composées

Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**
Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles)

Atonalités etc....

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

Pour les cordes :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 trait d'orchestre du répertoire symphonique à déterminer par l'établissement de difficulté moyenne choisi parmi quatre traits préparés six cours à l'avance

Pour la mandoline :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 lecture à vue atonale à déterminer par l'établissement ou 1 lecture à vue d'une œuvre avec accompagnement de guitare ou de piano

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage

Guitare

DEGRÉ INFÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
(cf. programme d'études, division inférieure)
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.).
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi.
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position.
- Être capable de lire les accords.
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.
- Être capable de réaliser un accompagnement.

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Tonalités : do majeur, sol majeur, ré majeur et la mineur, mi mineur et ré mineur avec modulations et altérations accidentelles
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voies
- Accords en 1^{re} et 2^e positions (sans barrés) à 3 voix, accords à 4 voix avec au moins 1 corde à vide

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Tessitures à prévoir : 2^e position (avec introduction du si aigu).

DEGRÉ MOYEN

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Accords à 4 voix.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la qualité sonore.

PROGRAMME D'ÉTUDES

- **Rythmique :**
Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps
Mesures asymétriques simples
Insérer les changements de mesures (équivalences)
Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**
Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations
Introduction des doubles dièses et des doubles bémols
Éviter les tonalités Majeures à 1, 2, 3, 4 bémols et mineures à 2, 3, 4 bémols, sauf pour des morceaux à 2 voix, p.ex. des mélodies avec basse (style renaissance)
- **Les Ornaments :**
Petite appoggiature, appoggiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessiture à prévoir :**
Jusqu'à mi 8^{va}

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine.

PROGRAMME D'ÉTUDES

- **Rythmique :**
Ajouter les mesures asymétriques composées
Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**
Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles) ;
Atonalités etc.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif ;
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement avec la 6^e corde en ré ou accompagnement d'un soliste.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage et transposition Instruments à vent

DEGRÉ INFÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
(cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, équivalences, articulations et dynamique.
- Témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués.
- Rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore.
- Réalisation pratique cohérente d'un texte musical par le biais de l'analyse (style, phrasé, respirations, e.a.) et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme e.a.)
- Initiation à l'application du mécanisme de la transposition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'études.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Petits cuivres : + 2^{de} Majeure

Alto en mib : +2^{de} Majeure

Cor en fa : - 2^{de} Majeure

Trombone : - 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol

Trombone basse : -2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Euphonium : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ou clé de fa

Baryton : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ou clé de fa

Tuba basse en mib : - 3^{ce} Mineure à partir de la clé de fa

Tuba basse en fa : -4^{te} juste à partir de la clé de fa

Tuba basse en sib : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Tuba basse en ut : - 2^{de} Majeure à partir des clés de sol et de fa

Tuba contrebasse en sib : +2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Tuba contrebasse en ut : - 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Hautbois, Flûte : - 2^{de} Majeure

Clarinette : + 2^{de} Majeure

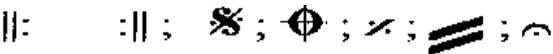
Saxophone : + 2^{de} Majeure (pour le saxophone ténor à partir de la clé de fa)

Basson : - 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol

DEGRÉ MOYEN

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale 4 & 5 (cf. programme d'études, division moyenne et moyenne spécialisée Unités 4-5)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur, c.f. texte

ajouter les signes musicaux 

ainsi que les ornements courants 

- Insister sur la justesse
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition
- Initiation à la transposition par changement de tons

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;
L'élève doit jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur.
Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré inférieur.
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Annexe 49 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)
Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent degré moyen

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Aux transpositions prévues dans le programme d'étude du degré inférieur s'ajoutent pour les instruments suivants les transpositions supplémentaires suivantes :

Petits cuivres : - 2^{de} Majeure ; + 3^{ce} mineure ; + 3^{ce} Majeure

Alto en mib : +2^{de} Majeure ; -4^{te} juste

Cor en fa : + 2^{de} Majeure ; - 3^{ce} mineure ; - 4^{te} juste

(En ce qui concerne ces 2 instruments, le jury choisit un texte à transposer par intervalles et sélectionne 3 transpositions au minimum.)

Trombone : - 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Trombone basse : -2^{de} Majeure ; +3^{ce} mineure à partir de la clé de fa

Euphonium : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ; + 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa et Ut^{4e} ligne (combiné)

Baryton : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ; + 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa et Ut^{4e} ligne (combiné)

Tuba basse en mib : - 4^{te} juste à partir de la clé de fa ; +2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

Tuba basse en fa : - 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa et la clé de sol

Tuba basse en sib : + 4^{te} juste à partir des clés de sol et de fa

Tuba basse en ut : + 3^{ce} mineure à partir des clés de sol et de fa

Tuba contrebasse en sib : +4^{te} juste à partir de la clé de fa ; - 3^{ce} mineure à partir de la clé de fa

Tuba contrebasse en ut : -3^{ce} mineure à partir de la clé de fa ; - 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol

Hautbois, Flûte : - 3^{ce} mineure

Clarinette : + 4^{te} juste

Saxophone soprano : + 4^{te} juste

Saxophone alto : + 5^{te} juste, +6^{te} Majeure

Saxophone ténor : + 4^{te} juste

Basson : + 3^{ce} mineure à partir de la clé de sol, - 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa

DEGRÉ SUPÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen

c.à.d. les signes musicaux : ||: ; :|| ; ✂ ; ⊕ ; ⌞ ; ≡ ; ⊙

ainsi que les ornements courants w ; w ; ∞ ; ∞ ; tr

- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine : savoir exécuter les graphismes courants d'ordre

a) Dynamique, exemple :



b) Rythmique, exemple :



c) Mélodique (ex. quart de tons : x ; ↓)

- Insister sur les lectures sans mesure (pulsations), ainsi que sur les mesures inusitées et contrastées (ex. 2/1 ; 3/1 ; 5/16 ; 10/8 : etc.)
- Comprendre les termes musicaux italiens courants (avec traduction) liés à la métrique, à l'expression et à la dynamique.
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;
L'élève doit jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur.
Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré moyen.
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Aux transpositions prévues dans les programmes d'étude du degré inférieur et du degré moyen s'ajoutent pour les différents instruments les transpositions supplémentaires :

Petits cuivres : - 3^{ce} mineure, + 4^{te} juste, - 2^{de} mineure, + 2^{de} mineure

Alto en mib : +2^{de} Majeure ; -4^{te} juste ; -3^{ce} mineure à partir de la clé de fa

Cor en fa : toutes les transpositions utilisées à l'orchestre symphonique

Trombone : - 2^{de} Majeure à partir des clés de sol et de fa, + 3^{ce} mineure à partir de la clé de fa, + 4^{te} juste à partir de la clé de sol

Trombone basse : -2^{de} Majeure à partir des clés de fa et de sol

Euphonium : toutes les transpositions demandées pour le degré inférieur et le degré moyen ainsi que celles utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Baryton : toutes les transpositions demandées pour le degré inférieur et le degré moyen ainsi que celles utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Tuba basse : toutes les transpositions utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Tuba contrebasse : 1 transposition
par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Hautbois : - 2^{de} Majeure, - 3^{ce} mineure, - 5^{te} juste

Flûte : - 2^{de} Majeure, + 3^{ce} mineure, - 4^{te} juste, + 2^{de} mineure

Annexe 49 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)

Clarinette : + 2^{de} Majeure, + 4^{te} juste, - 4^{te} juste, - 2^{de} mineure

Saxophone soprano : + 2^{de} Majeure, + 4^{te} juste, - 5^{te} juste

Saxophone alto : + 2^{de} Majeure, + 5^{te} juste, - 3^{ce} mineure

Saxophone ténor : + 2^{de} Majeure, à partir d'un texte en clés de fa et d'ut4 mélangées

Basson : + 3^{ce} mineure à partir de la clé de fa

Spécificités à observer :

Pour les petits cuivres :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira 1 intervalle parmi les 5 premiers (demi-tons exclus)
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
(minimum 3 changements)

Pour le cor en fa :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira 1 intervalle parmi les transpositions du niveau moyen
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
(minimum 3 changements)

Pour le trombone, l'euphonium et le tuba-basse :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira au moins 3 transpositions



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage

Percussion

COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

DEGRÉ INFÉRIEUR

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Difficultés techniques du niveau de la 1^{ère} mention en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du 1^{er} cycle en percussion
- Tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations à la clef
- Les nuances
- Différents tempi (Indication de métronome ou par termes italiens)
- Les signes de reprise



Dal segno, Da Capo, Coda

- Compter des mesures de silence dans un contexte musical

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes² de difficulté appropriée

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ MOYEN

PROGRAMME D'ÉTUDES

S'ajoutent au programme d'études du degré inférieur :

- Difficultés techniques du niveau de fin de cycle 3 en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études de la 1^{re} mention en percussion
- Toutes les tonalités majeures et mineures
- Equivalences :

pulsation = pulsation p. ex. : 

valeur rythmique = valeur rythmique p. ex.. : 

- Changements de mesure
- Mesures à 5 et 7 temps

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes² de difficulté appropriée

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études de la division moyenne spécialisée en percussion.
- Équivalences :
Toutes sortes d'équivalences rythmiques, changements de mesures et différents types de mesures
- Accompagnement de solistes (p.ex. : élèves percussionnistes du 2^e cycle)
- Timbales : connaissance **générale** des symphonies classiques et romantiques du répertoire d'orchestre (Beethoven, Dvorak, Tchaïkovski).
- Claviers : travail de littérature à 4 baguettes
- Caisse claire : travail de partitions du répertoire Brass Band/Orchestre d'harmonie/symphonique et d'exercices spécialement écrits pour le cours
- Setup : capacité de placer seul un ensemble de 4 instruments. Travail des répertoires orientés vers la musique moderne et contemporaine.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup¹ de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour timbales¹ avec changements d'accords de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 ou 4 baguettes² de difficulté appropriée

¹ avec ou sans support musical

² cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Lecture-déchiffrage

Harpe

COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale inférieure.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulations, nuances
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, tierces, octaves...)
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et maintien des tempi
- Savoir choisir son doigté
- Savoir inscrire les changements de pédales / clapets dans la partition
- Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
- Être capable de réaliser un accompagnement
- Être capable d'accorder et d'entretenir son instrument (remplacer correctement une corde cassée)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
 - l'anticipation visuelle combinée à
 - l'usage de l'oreille intérieure et
 - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
- Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
- Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

DEGRÉ INFÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure)
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s),
- Modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
- Capacité d'utiliser la pédale
- Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
- Être capable de réaliser un accompagnement

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Toutes les tonalités majeures avec leurs relatives mineures ; avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites afférentes.
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de FM4
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Mélodies à la main droite et à la main gauche
- 8va
- Glissandi ascendants et descendants
- Les étouffés **indiqués dans la partition**
- Les accords arpégés ascendants
- Les sons harmoniques main gauche et main droite
- Etude des reprises

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques (sauf style contemporain)
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ MOYEN

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en FM 5 et 6
- Approfondissement des compétences spécifiques souhaitées du degré inférieur
- Savoir préparer une partition d'orchestre de niveau approprié

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Toutes les tonalités majeures et mineures avec modulations et altérations accidentelles, en évitant les bb et x
- Cadences parfaites et rompues
- Polyphonies à 2 voix
- Travail sur les changements de mesure et les équivalences
- Avoir le réflexe d'étouffer quand il y a des silences
- Travail sur les ornements : appoggiatures, trilles, mordants inférieurs et supérieurs
- Mélodies passant d'une main à l'autre
- 8va bassa
- Double sons harmoniques
- Glissandi des pouces et 4èmes doigts
- Travail sur les octaves à mains ouvertes et pouces étouffés
- Les différentes « percussions » sur la harpe
- Etude des reprises : Da Capo, Coda, Dal Segno, // et %.
- Partitions d'orchestre : Inscrire les plans des pédales aux endroits stratégiques et savoir reconnaître les repères instrumentaux indiqués sur la partition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques (sauf style contemporain)
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
- 1 trait d'orchestre de niveau approprié à déterminer par l'établissement sera remis au candidat le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
Le président du jury désignera une personne qui prendra le rôle de chef d'orchestre lors de l'examen

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES

- Approfondissement des éléments de l'interprétation
- Reconnaissance des différents styles musicaux

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Toutes les tonalités majeures et mineures avec altérations accidentelles et modulations éloignées, enharmonies
- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p.ex. 5/8, 7/8...)
- Travail sur l'atonalité, la bitonalité et la modalité
- Polyphonies à 3 voix
- Utilisation de toute l'étendue de l'instrument
- Changements de clés plus fréquents
- Travail sur 3 portées
- Travail des ornements
- Reconnaître de façon autonome les endroits / notes à étouffer
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines
- Sons xylophones, sons « pincés », jeu avec les ongles...
- Partitions d'orchestre : Inscrire les plans des pédales aux endroits stratégiques.
- Savoir reconnaître les repères instrumentaux à l'oreille et reconnaître la manière de direction choisie (battement à 2 ou à 4, mesures décomposées...)
- Dépistage de fautes dans une partition : fausses notes dans un accord ou une mélodie répétée, pédales mal indiquées, reprises incorrectes...)

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
- 1 trait d'orchestre de niveau approprié à déterminer par l'établissement sera remis au candidat le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
Le président du jury désignera une personne qui prendra le rôle de chef d'orchestre lors de l'examen

Détails d'exécution :

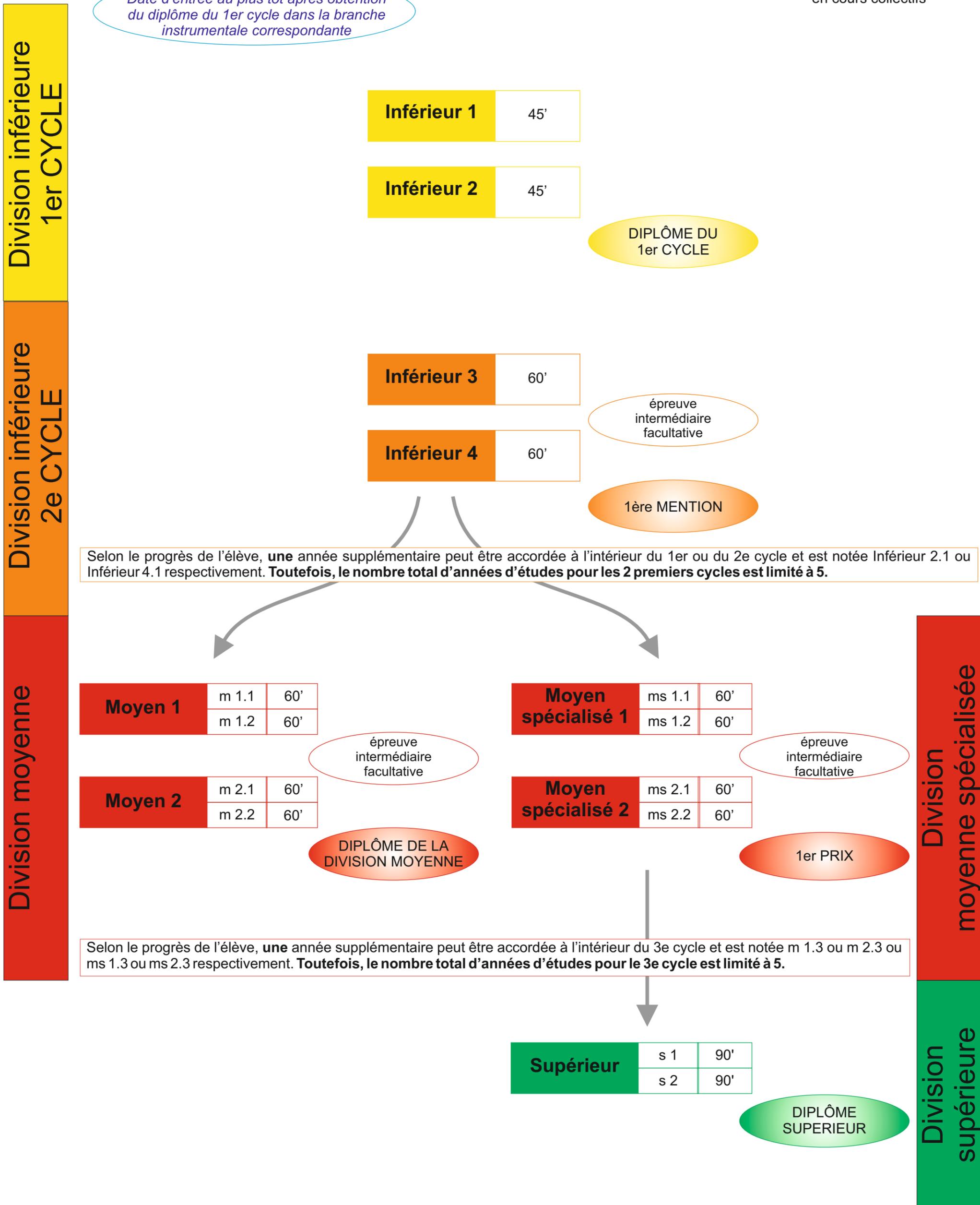
- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation



Organigramme de la musique de chambre

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours collectifs

*Date d'entrée au plus tôt après obtention
du diplôme du 1er cycle dans la branche
instrumentale correspondante*





Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Musique de chambre

Pratiques collectives – Introduction générale

La pratique collective s'ajoute à l'enseignement proprement dit d'une spécialité instrumentale.

L'expérience confirme que la plupart des élèves, excepté peut-être une bonne partie des pianistes, apprennent à jouer de leur instrument afin de jouer ensemble. Faire de la musique ensemble correspond donc au penchant naturel des instrumentistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort dans l'enseignement musical, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

L'enseignant spécialisé dans une discipline instrumentale a la tâche fondamentale d'initier minutieusement son élève, puis de l'intégrer au moment propice dans un ensemble instrumental adapté. S'il ne dirige pas lui-même ce groupe, il est indispensable qu'il soit en contact constant avec son collègue pour suivre l'évolution de son élève. Dans certaines circonstances, le responsable de l'ensemble peut pour sa part fournir des renseignements annexes concernant l'élève à l'enseignant instrumental. Une telle collaboration et un tel suivi pédagogique consciencieux contribuent considérablement à améliorer le bien-être général de l'élève.

Pour tous ces motifs, les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent vivement à tous les niveaux la participation à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permette d'échanger leurs expériences mutuelles.

Les pratiques collectives dans les établissements d'enseignement musical préparent les élèves à s'intégrer aussi au mieux dans les ensembles de la vie associative culturelle : fanfares, orchestres d'harmonie et chorales.

Musique de chambre – une pratique collective avec parties solistes

Dans les œuvres de musique de chambre, les voix ne sont pas doublées.

Les exigences particulières de la musique de chambre stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques: Il s'agit de préférence de :

- flexibilité
- perception de la justesse des intervalles et des accords
- capacité d'adaptation (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique - et à la justesse)
- capacité de réaction
- prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.

Ces aptitudes sont développées le plus facilement en jouant avec d'autres élèves.

Les degrés de difficulté variés des différentes voix d'une œuvre, constituent un problème bien spécifique de la musique de chambre, notamment dans la composition des groupes. Pour prendre les bonnes dispositions, l'enseignant doit faire preuve d'une habileté pédagogique considérable et posséder des connaissances approfondies des œuvres.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres de musique de chambre pour des formations très diverses, par exemple:

- cordes
- instruments à vent
- instruments à cordes et à vent
- piano à 4 mains, 2 pianos
- piano avec d'autres instruments
- instruments à cordes pincées
- instruments à cordes pincées avec d'autres instruments
- accordéons seuls et avec d'autres instruments
- instruments de percussion seuls et avec d'autres instruments
- chant avec d'autres instruments

Au-delà des formations de musique de chambre mentionnées, il existe un grand nombre d'autres combinaisons, qu'il n'est pas possible de mentionner individuellement dans ce plan d'études, mais pour lesquelles il existe un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine.

Conditions d'admission en musique de chambre

- L'élève doit maîtriser les fondements techniques de l'instrument et avoir obtenu le diplôme du premier cycle à l'instrument.

Compétences souhaitées

- **Division inférieure**

Premier cycle

- initiation au jeu d'ensemble
- travail des avant-gestes
- initiation au travail de la justesse mélodique et harmonique (Intervall - und Akkordhören)

Première mention

- développement des compétences du cycle précédent
- développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques, dynamiques et celles relatives à la justesse) des autres membres du groupe. Dans cette optique on traitera p.ex. des chorals, notamment en lecture à vue.
- initiation aux différents genres et aux différentes époques de la musique de chambre par des œuvres ne comportant pas de trop grandes difficultés individuelles.

- **Divisions moyenne et moyenne spécialisée**

- perfectionnement du jeu d'ensemble
- méthodes de travail (Probentechnik)
- familiarisation avec les techniques et les notations de la musique contemporaine
- élaboration d'œuvres plus exigeantes sur le plan individuel
- justesse mélodique et harmonique
- analyse musicale du répertoire étudié
- lecture à vue
- répétitions communes sur propre initiative (sans l'enseignant)
- prestations régulières sous forme d'audition ou de concert

- **Division supérieure**

- développement de la virtuosité du jeu d'ensemble
- connaissances approfondies du répertoire
- pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'
- lecture à vue

Composition des groupes

- Un groupe de musique de chambre est en général composé de trois à huit musiciens (sauf pour le piano à 4 mains).
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'établissement.

Modalités d'enseignement

- Un cours hebdomadaire régulier
- Il est également possible d'organiser les cours en plusieurs blocs intensifs, répartis sur toute l'année scolaire, après accord de la direction de l'établissement.
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est important que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes (sans l'enseignant), parallèlement aux cours hebdomadaires.

Conditions d'admission aux examens

- **1^{er} Prix** :

avoir obtenu en formation instrumentale le diplôme de la division moyenne ou le 1^{er} Prix, ou être inscrit en dernière année de la division moyenne spécialisée de la formation instrumentale (année ms 2.2)

- **Diplôme supérieur** :

avoir obtenu en formation instrumentale le diplôme supérieur respectivement une attestation de résultats des épreuves, ou être inscrit à la division supérieure de la formation instrumentale.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 minutes.

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 15 minutes.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée ; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 minutes ; cependant, il est possible qu'une seule œuvre, mais dans son intégralité (p.ex. un quatuor à cordes complet) soit présentée; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

Examen sous forme de récital

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30-45 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

Catalogue général

L'enseignant peut consulter e.a. les ouvrages de référence et les catalogues suivants:

- Musique d'ensembles, série de catalogues raisonnés publiés par cité de la musique, département Pédagogie et Médiathèque – Paris
 - Les duos avec instruments à cordes frottées / Brigitte Barat ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2011
 - Les duos avec instruments à vent / Maria-Pia Laporte ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2009
 - Trios et quatuors avec cuivres / Gérard Boulanger ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2007
 - Les trios / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2005
 - Les quatuors / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris : Cité de la musique, 2005
- 10 ANS avec la musique d'ensemble du XX^e siècle / Nicolas Brochot, catalogue raisonné publié par 'cité de la musique, département pédagogie et documentations musicales – Paris'
- 10 ANS AVEC..., série de catalogues raisonnés (pour piano, accordéon, violon, alto, violoncelle, flûte, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, guitare et luth, percussion) publiés par 'cité de la musique, département Pédagogie et Documentations Musicales – Paris' (diffusion Europa Music)
voir sections: duos et musique d'ensemble
- Noise Watchers edition, catalogue représentatif d'oeuvres de compositeurs du Luxembourg; Noise Watchers Unlimited a.s.b.l., now@pt.lu
- Komponistinnen entdecken, Katalog Musik für Saiteninstrumente, proposé par Euterpe – Frauenmusikforum Luxemburg im Cid-femmes
voir section Kammermusik für Streicher
- LEHRPLÄNE der instrumentalen und vokalen Hauptfächer, proposés par le Verband deutscher Musikschulen, publiés par Bosse Verlag, Regensburg
voir sections: Literaturverzeichnis / Spielliteratur



Chant

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

âge minimum de 15 ans
+ test d'admission

Division inférieure
1er CYCLE

Inférieur 1	inf 1.1	30'
	inf 1.2	30'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 2	inf 2.1	30'
	inf 2.2	30'

DIPLÔME DU
1er CYCLE

Division inférieure
2e CYCLE

Inférieur 3	inf 3.1	30' ou 45'
	inf 3.2	30' ou 45'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 4	inf 4.1	45' ou 60'
	inf 4.2	45' ou 60'

1ère MENTION

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du 1er ou du 2e cycle et est notée inf 1.3 ou inf 2.3 ou inf 3.3 ou inf 4.3 respectivement. **Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les 2 premiers cycles est limité à 9.**

Division moyenne

Moyen 1	m 1.1	60'
	m 1.2	60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen 2	m 2.1	60'
	m 2.2	60'

DIPLÔME DE LA
DIVISION MOYENNE

Moyen spécialisé 1	ms 1.1	60'
	ms 1.2	60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen spécialisé 2	ms 2.1	60'
	ms 2.2	60'

1er PRIX

Division
moyenne spécialisée

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur des divisions moyenne et moyenne spécialisée et est notée m 1.3 ou m 2.3 ou ms 1.3 ou ms 2.3 respectivement. **Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les divisions moyenne ou moyenne spécialisée est limité à 5.**

Des dispositions spéciales (admission, nombre d'années d'études) sont prévues pour les élèves qui changent de la division moyenne à la division moyenne spécialisée et vice versa.

Supérieur	s 1	90'
	s 2	90'

DIPLÔME
SUPERIEUR

Division
supérieure

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure et est notée s 3.

Toutefois, le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à 3.



Art lyrique

Durées hebdomadaires
en minutes
voir * en bas de page

Division Inférieure

Division moyenne

Division moyenne spécialisée

Division supérieure

1ère mention en chant
+ test d'admission

Inférieur 1

45'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 2

45'

1ère MENTION

Moyen 1

60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen 2

60'

DIPLÔME DE LA
DIVISION MOYENNE

Moyen
spécialisé 1

60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen
spécialisé 2

60'

1er PRIX

Supérieur 1

90'

Supérieur 2

90'

DIPLÔME
SUPERIEUR

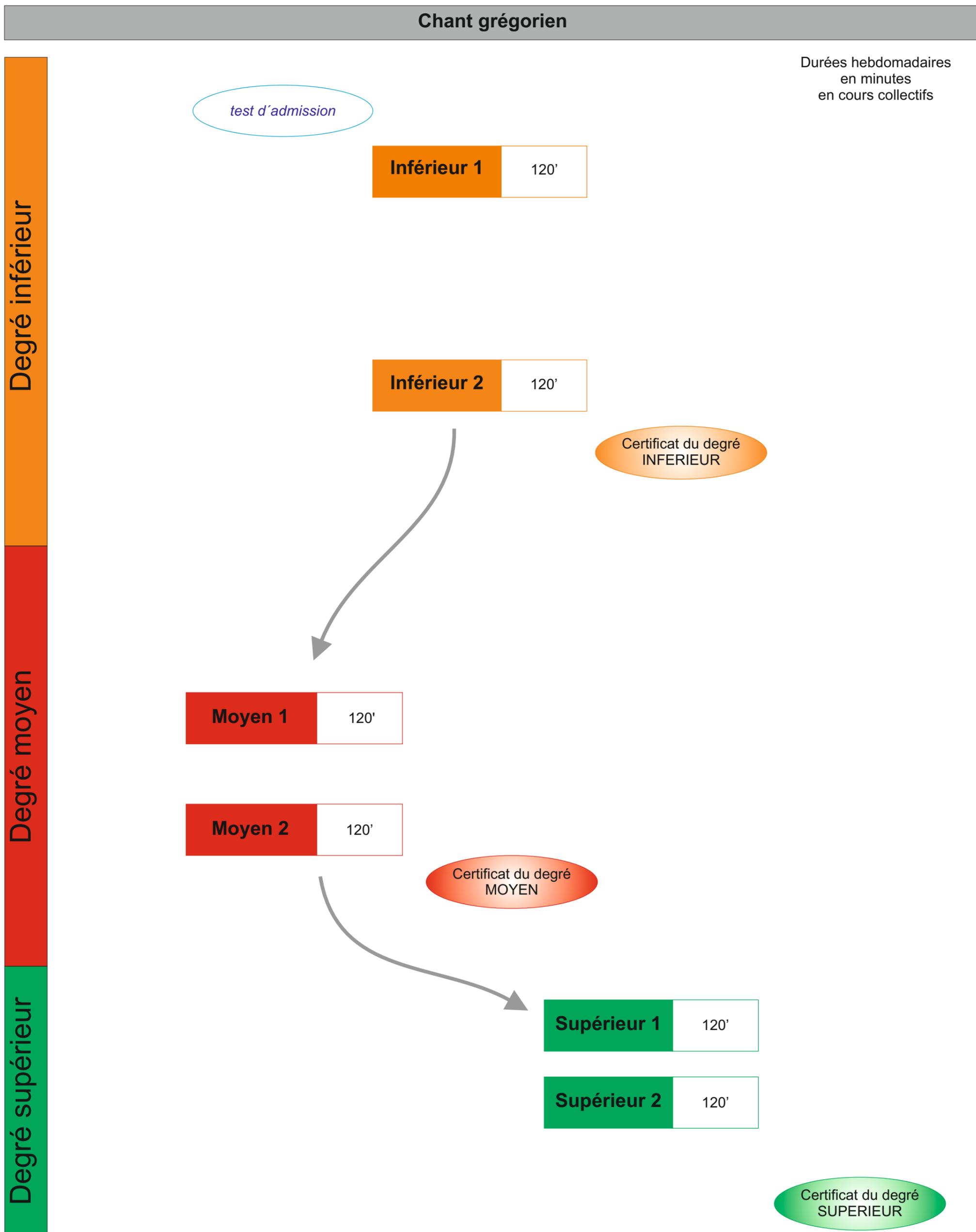
*Une moitié du temps de cours est un cours individuel et l'autre moitié est un cours collectif.

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division et est notée inférieur 3 ou moyen 3 ou moyen spécialisé 3 ou supérieur 3 respectivement. Toutefois dans chacune des divisions le nombre maximal d'années est limité à 3.

Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études du chant et cela à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint.

L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée en chant.

Un 1er prix de chant est condition d'admissibilité au concours du 1er prix d'art lyrique et le diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité au concours pour le diplôme supérieur en art lyrique.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Chant

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 4
Division moyenne.....	p. 6
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 8
Division supérieure.....	p. 10



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 53 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Chant

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 1 vocalise ou une œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied ou 1 Air au choix de l'enseignant

Épreuve publique :

- 1 Lied / Mélodie / Song (classique - langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 Air au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

Détails d'exécution

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 2 langues au moins.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 53 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Chant

**Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 1 vocalise ou une œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / Mélodie au choix de l'enseignant
- 1 Air au choix de l'enseignant

Épreuve publique :

- 1 Lied / Mélodie / Song (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 Air (Opéra / Opérette) au choix de l'enseignant
- 1 Air (Oratorio / Concert / Messe) au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

Détails d'exécution

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.
Le programme de l'épreuve public comprend des œuvres dans au moins 2 langues et de 2 époques.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Chant

Division moyenne

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos:

- 1 vocalise ou 1 œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / 1 mélodie (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix de l'enseignant

Les œuvres doivent être d'époques différentes et en deux langues au moins.

Épreuve publique :

- 5 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie au choix de l'enseignant

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20^e ou 21^e siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 53 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Chant

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos:

- 1 vocalise ou 1 œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / 1 mélodie (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix

Les œuvres doivent être d'époques différentes et en deux langues au moins.

Épreuve publique :

- 6 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20^e ou 21^e siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 53 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Chant

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

L'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres en trois langues au moins, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents (dont au moins une œuvre du 20^e ou 21^e siècle). Dans ce répertoire, qui est à présenter de mémoire (sauf pour ce qui est des extraits d'oratorio, de cantates ou de messes) doit être inclus au moins deux airs (dont un avec récitatif) et deux mélodies.

Le programme est présenté en entier.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital d'une durée de 30 à 40 minutes comprend à côté d'un morceau imposé au niveau national, au moins cinq œuvres au choix en trois langues, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents. Le répertoire est à présenter de mémoire (sauf pour ce qui est des extraits d'oratorio, de cantates ou de messes).

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 54 (Branche 1.4.2. – art lyrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Art lyrique



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 54 (Branche 1.4.2. – art lyrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Art lyrique

STRUCTURES

Le cours d'art lyrique est ouvert aux élèves qui peuvent se prévaloir d'une première mention en chant et après un test d'admission par l'établissement.

Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études du chant et cela à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint. C'est pourquoi un 1^{er} Prix de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du 1^{er} Prix d'art lyrique et le Diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur en art lyrique.

L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée de chant.

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve :

- 3 scènes au choix de l'enseignant dont 1 air et récitatif et 2 grandes scènes

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- 2 scènes ou 1 air et 1 scène au choix de l'enseignant

Examen sous forme de récital :

- 2 scènes et 1 air au choix de l'enseignant

STRUCTURES

Le cours d'art lyrique est ouvert aux élèves qui peuvent se prévaloir d'une première mention en chant et après un test d'admission par l'établissement.

Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études du chant et cela à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint. C'est pourquoi un 1^{er} Prix de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du 1^{er} Prix d'art lyrique et le Diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur en art lyrique.

L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée de chant.

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve :

- 3 scènes au choix de l'enseignant dont 1 air et récitatif et 2 grandes scènes

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- 2 scènes ou 1 air et 1 scène au choix de l'enseignant

Examen sous forme de récital :

- 2 scènes et 1 air au choix de l'enseignant



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Chant grégorien

ORGANISATION

Le cours *de chant grégorien* est un cours collectif organisé en trois degrés : le *degré inférieur*, le *degré moyen* et le *degré supérieur*. Il propose l'étude du chant grégorien en deux parties, l'une théorique, l'autre pratique.

La partie théorique repose essentiellement sur l'étude des principaux manuscrits anciens de chant grégorien et de leur notation neumatique.

La partie pratique est basée sur l'interprétation et la mémorisation de pièces caractéristiques du répertoire, outil indispensable à la compréhension de ce chant né dans un milieu de tradition orale.

Le *chœur grégorien*, dont la fréquentation est obligatoire, est destiné à donner aux élèves la possibilité de pratiquer le chant grégorien et d'approfondir ainsi leur connaissance du répertoire.

OBJECTIFS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Acquisition des connaissances théoriques nécessaires à la compréhension du chant grégorien : histoire, sémiologie, paléographie, modalité, etc.
2. Acquisition des aptitudes nécessaires à la pratique du chant grégorien et à une bonne intégration dans un ensemble vocal : chant individuel, chant d'ensemble

DEGRÉ INFÉRIEUR

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

- 1) Cours théorique de 60 minutes
- 2) Cours pratique de 60 minutes

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Savoir lire une pièce de chant grégorien en notation carrée
- Apprendre à chanter au sein d'un ensemble grégorien

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Histoire du chant grégorien
- Étude de la notation carrée
- Analyse des différentes pièces et formes du répertoire
- Première approche de la notation neumatique de St. Gall
- Initiation au chant d'ensemble

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DU DEGRÉ INFÉRIEUR

Épreuve à huis clos, en deux parties :

- 1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
- 2) Partie orale, présentation de 2 pièces (chant individuel) à déterminer par l'enseignant

DEGRÉ MOYEN

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

- 1) Cours théorique de 60 minutes
- 2) Cours pratique de 60 minutes

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Apprendre à interpréter une pièce de chant grégorien à l'aide des notations neumatiques étudiées
- Savoir chanter au sein d'un ensemble grégorien

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Mémorisation de pièces simples du répertoire (antiennes, introïts, communions...)
- Paléographie/sémiologie : étude de différentes notations adiastrématiques (rythmiques)
 - sangallienne (ms. Einsiedeln 121)
 - messine (ms. Laon 239)
 - bretonne (ms. Chartres 47)
- Initiation à la modalité grégorienne
- Chant d'ensemble

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN

Épreuve à huis clos, en deux parties :

- 1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
- 2) Partie orale, composée des éléments suivants :
 - a) Présentation d'une liste de 4 pièces mémorisées (chant individuel), à déterminer par l'enseignant
 - b) Présentation du cahier de paléographie (travail personnel de l'élève réalisé au cours de l'année scolaire)
 - c) Entretien de l'élève avec le jury

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

- 1) Cours théorique de 60 minutes
- 2) Cours pratique de 60 minutes

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Savoir interpréter une pièce de chant grégorien à l'aide des notations neumatiques étudiées
- Savoir chanter au sein d'un ensemble grégorien

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Mémorisation de pièces représentatives du répertoire
- Paléographie/sémiologie : étude de différentes notations diastématiques (mélodiques)
 - aquitaine (ms. BNF lat.903 – St. Yrieix)
 - bénéventaine (ms. Bénévent VI 34)
 - française (ms. Montpellier H159)
- Initiation à la restitution mélodique à partir des notations étudiées
- Chant d'ensemble

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

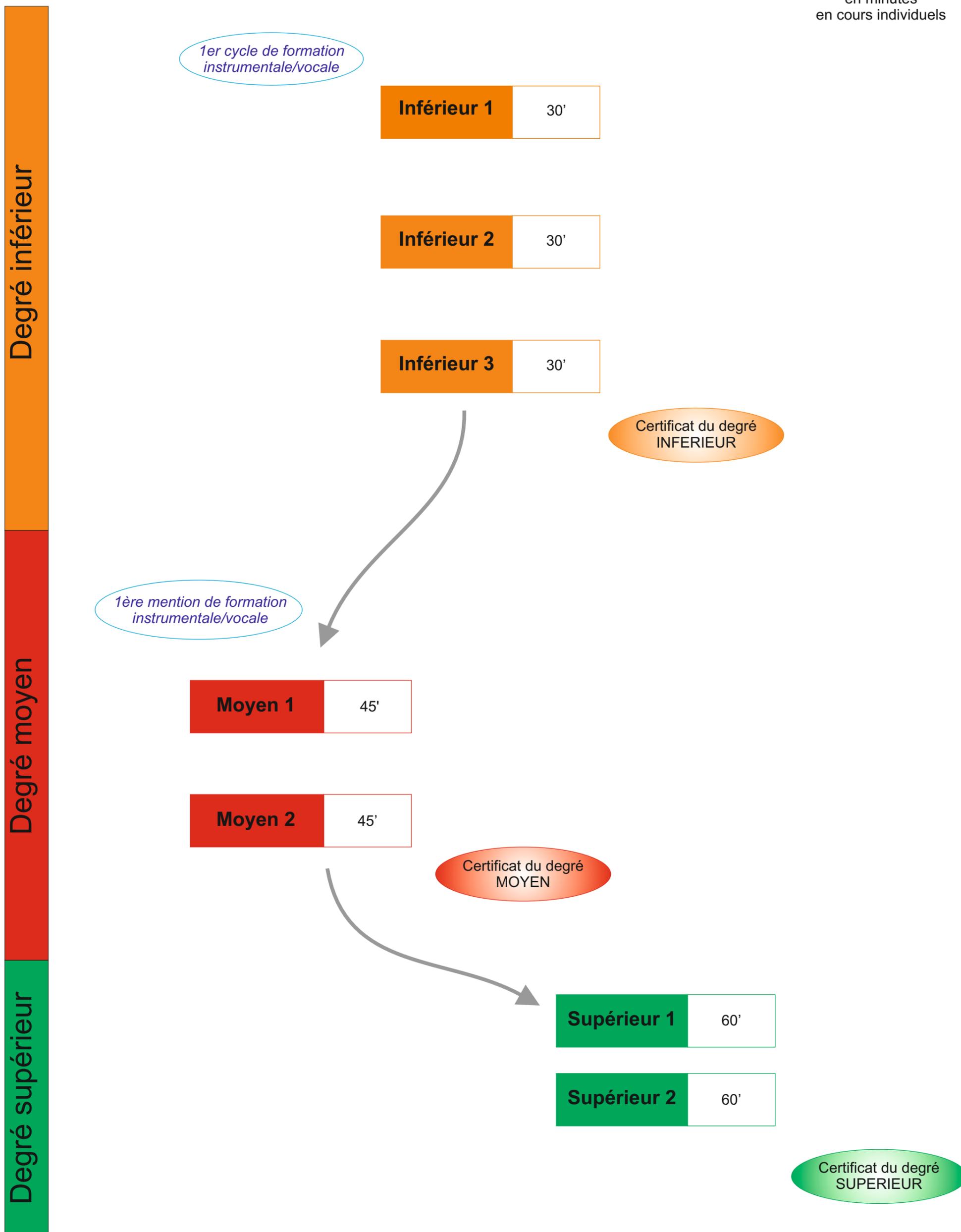
Épreuve à huis clos, en deux parties :

- 1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
- 2) Partie orale, composée des éléments suivants :
 - a) Présentation d'une liste de 8 pièces mémorisées (chant individuel), à déterminer par l'enseignant
 - b) Présentation du cahier paléographie (travail personnel de l'élève réalisé au cours de l'année scolaire)
 - c) Entretien de l'élève avec le jury



Organigramme de l'improvisation

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels



À l'intérieur de chaque degré une année supplémentaire peut être accordée et est notée inférieur 4, moyen 3 ou supérieur 3.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Improvisation

Table des matières

Généralités.....	p.2
Degré inférieur.....	p. 7
Degré moyen.....	p. 8
Degré supérieur.....	p. 8

GÉNÉRALITÉS

A) Organisation du cursus

Le cours d'improvisation est un cours individuel. Une pratique collective complémentaire est optionnelle. Il est de même recommandé de suivre en complément le cours de culture musicale-cours d'écoute.

B) Introduction

Le cours d'improvisation veut réveiller l'imaginaire musical entre création et interprétation ainsi qu'élargir les capacités d'appréhension de la musique en tant que pensée vivante. Il s'adresse à tout élève, instrumentiste ou chanteur, à la recherche d'une forme artistique d'expression personnelle.

L'improvisation est la source fondamentale de toute activité musicale créatrice. Elle est à la musique ce que parler couramment est à la langue. C'est un champ d'expérimentation qui permet de vivre la musique dans son immédiateté.

Les concepts conventionnels de notre enseignement musical sont quasi exclusivement axés sur la reproduction et l'exécution d'un texte écrit et ne favorisent guère une approche plus créative et vivante de la musique. Les automatismes œil-doigts liés à la lecture n'ont pas cours dans l'improvisation : c'est l'oreille et l'imagination qui doivent les remplacer.

Tout apprentissage instrumental peut être abordé en improvisant. Pour commencer il s'agit de *désapprendre* les conditionnements qui bloquent l'élève. D'une part, ces blocages sont liés à une rigueur « méthodologique » qui tend à envisager la pratique instrumentale sous l'angle d'une opération technique, dictée par des signes avant la musique elle-même.

D'autre part, ces blocages ont certainement des raisons plus psychiques. En effet, en général le travail de l'élève est motivé par son souci de savoir répondre à des attentes : celles des professeurs, des parents, d'un jury. Souvent loin derrière : les siennes, ou celles d'un compositeur.

Finalement, l'improvisation revêt une importance considérable dans un monde surplanifié qui sanctionne l'impréparation et conjure l'imprévu. Il est impérativement nécessaire de préserver, d'encourager et même de stimuler un désir de créer, d'improviser – la musique n'étant pas un art standardisé, mais une manifestation élémentaire de la vie humaine.

C) Méthodologie

Comme le cours d'improvisation est ouvert à tout instrumentiste et à tout chanteur, la méthodologie et les applications concrètes doivent tenir compte des possibilités techniques et instrumentales / vocales :

1. Instruments polyphoniques : l'harmonisation joue un rôle de base
2. Instruments monodiques / chant : l'harmonisation d'une ligne mélodique se fait dans ce cas uniquement par variation ornementale. La perception harmonique résulte du monnayage des accords en arpèges ou en mouvements conjoints.
3. La matière est abordée sous plusieurs angles simultanés, dans un souci de complémentarité :
 - **la modalité** : familiarisation avec les modes anciens, extra-occidentaux et modernes, par le biais d'exercices sur mesure et en variant les types ;
 - **la tonalité** : harmonisation d'une ligne mélodique de type chanson folklorique et populaire/song/choral ; improvisation sur grille harmonique dans plusieurs styles ;

Annexe 57 (Branche 1.5.1. – improvisation)

- **le contexte contemporain** : l'atonalité ; accords complexes; contextes chromatiques complexes ; contexte polytonal ; contexte atonal ; musiques non harmoniques (clusters, pointillisme, musique de textures)
- **une approche libre et personnelle** : découvrir et exploiter les possibilités à l'intérieur d'un style libre en veillant sur la cohérence stylistique et la forme, le sens primaire de l'improvisation étant l'ouverture à l'imprévu.

Critères essentiels

Les critères essentiels pour une improvisation équilibrée se résument en trois points :

- **équilibre entre unité et diversité**

L'unité est assurée par les retours thématiques et la cohésion du langage ; la diversité, par la recherche de contrastes dans les domaines suivants : thématique, tonalité, mode, timbre (modes d'attaque), écriture, densité de la texture, caractère, mesure, rythme, tempo.

- **intérêt rhétorique**

Le renouvellement de la rhétorique s'obtient par :

- changement du centre d'intérêt, par exemple quand l'harmonie entre dans une période de moindre relief, la mélodie ou d'autres éléments prennent le relais ;
- mise en valeur simultanée de différents paramètres, par exemple mélodie et harmonie ;
- gradation d'intérêt (rythmique, contrapuntique, etc.).

- **équilibre des proportions**

Il s'agit de gérer les dimensions de son œuvre, et savoir éviter la longueur excessive. Quand une idée a été suffisamment évoquée, il faut passer à la suivante ou savoir s'arrêter.

Présence / absence de règles préexistantes

Dans toute improvisation existe un équilibre entre éléments fixes et éléments imprévus.

- L'improvisation « à la manière de... » consiste à imiter le style et les caractéristiques d'un compositeur ou d'un improvisateur, voir à pasticher une œuvre. Il s'agit d'un genre d'improvisation qui est très proche de la restitution d'une musique fixée.
- L'improvisation sur consigne se déroule suivant des règles énoncées à l'avance à propos d'un morceau. Ex. : scénario, consignes de forme, de rythme, de tonalité, de mode, de dynamique, de caractère, de rôle dans un jeu collectif, etc.
- L'arrangement est l'ensemble des conventions orales ou écrites régissant le déroulement d'un morceau. Ex. : l'ordre des solistes, l'orchestration, l'organisation d'une introduction ou d'une coda, des choix d'accords et de matériaux, etc.
- L'improvisation idiomatique se conforme à un idiome particulier, respectant les règles et les codes d'un style spécifique ou d'une tradition. Elle suppose que l'on acquiert au préalable une compétence par rapport aux codes, dont certains sont simples, et d'autres très complexes et très raffinés. Parmi de nombreux exemples, la musique baroque, le jazz classique, la musique indienne, la musique arabe, sont des traditions dans lesquelles existent des codes précis.

Cadres d'une improvisation

Il existe de nombreuses manières d'aborder et de conduire une improvisation, qui parfois contribuent à définir un style d'improvisation. On peut schématiquement distinguer plusieurs cadres, qui se combinent fréquemment entre eux :

cadres *extra-musicaux*, non spécifiques à la musique :

- ils évoquent une histoire, une ambiance, un climat émotionnel, parfois en relation avec un texte ou une image (voir références extra-musicales)
- cadres *musicaux*, entièrement spécifiques à la musique :
- l'improvisation sur des **mélodies**, p.ex. la paraphrase d'une mélodie (petites variations autour d'une mélodie fixée) ; les citations (des autres ou de soi-même) ; les variations libres à partir d'une mélodie ; l'improvisation formulaire, à partir d'un répertoire de formules prédéterminés que l'on combine (par juxtaposition, transposition, déformation) ; etc.
- l'improvisation sur des ensembles de **hauteurs**, p.ex. improvisation modale, à partir d'un mode, telle qu'elle se pratique dans beaucoup de musiques extra-occidentales ou populaires ; improvisation sur une gamme, sur un réservoir de hauteurs, sur une série de hauteurs (disposées selon un ordre) ; etc.
- l'improvisation sur une trame **harmonique**, telle qu'elle se pratique dans la musique baroque (basse continue) ou le jazz.
- l'improvisation sur des **procédés**, p.ex. improvisation motivique, à partir de motifs prédéterminés ou improvisés que l'on transforme à l'aide de différentes opérations (transposition, allongement / rétrécissement, fragmentation, permutation, etc.)
- l'improvisation sur des **formes** p.ex. succession d'actions préétablies, thème / variation, refrain qui alterne régulièrement avec un autre élément, jeu à partir d'un axe, rôles attribués dans le groupe.
- l'improvisation **rythmique**, qui privilégie le jeu rythmique ; p.ex. : par isorythmie, c'est-à-dire rythme constant, par déformation des rythmes, par accentuation, par déplacement d'accents ou de motifs, par syncope, etc.
- l'improvisation **timbrale**, sur des sonorités, des textures, des masses, des points, des couleurs ;
- la combinaison de plusieurs approches

Références extra-musicales

Références extra-musicales liées au monde extérieur :

- **Phénomènes naturels** : mer, vagues, ruisseau, cascade, vent, pluie, éclair cil d'orage, chaos, feu, cataclysme, plaine, désert, forêt, vallée, atmosphère champêtre ou bucolique, cheminement dans un paysage, chants des oiseaux, bourdonnements des insectes, cris d'animaux, etc.
- **Luminosité** : clair, brillant, aveuglant, mat, obscur, sombre, ténébreux, en mi-teinte, etc.
- **Heure de la journée** : aube, matin, plein jour, coucher du soleil, minuit, nuit profonde, etc. (dans la musique indienne, les ragas sont souvent associés à une heure de la journée).
- **Consistance** : solide, ferme, stable, inébranlable, rigide, dur, fragile, cassant, friable, mou, flasque, élastique, flexible, désarticulé, pulvérisé, fluide, liquide, aérien, gras, etc.
- **Poids** : léger, aérien, ténu, délicat, lourd, pesant, dense, masse, attraction, etc.
- **Images mécaniques** : machines, usine, trafic routier, train, etc.
- **Situations sociales** : foule, jour de marché ; situation dramatique entre des personnages, conflit, amour ; création du monde, etc.

Références extra-musicales liées à des mondes intérieurs :

- **Expérience personnelle, émotions** : joyeux / triste ; badinant / solennel ; vif / grave ; enflammé / retenu ; ardent / impassible ; lourd / gracieux ; hardi / doux, tendre ; résolu / fantaisiste ; furieux / tranquille ; etc.

Annexe 57 (Branche 1.5.1. – improvisation)

- **Images intérieures** : rêve ; intuition ; sensation de « déjà vécu » ; émotion forte liée à un souvenir ; image visuelle ; expérience spirituelle ; etc.
- **Sensations corporelles** : flottement, saut, suspension, déhanchement, saccades, glissements, envols, retombés, équilibre ; etc.

Fil conducteur

Une improvisation qui cherche à dépasser l'expérimentation pure ou le défoulement expressif – fût-il sincère et authentique – afin de viser une véritable qualité musicale, fait appel non seulement à l'imagination et au culot, mais à d'autres qualités comme le sens du développement, celui de la durée, des proportions, de la construction, l'avance d'une pensée musicale cohérente selon un axe ou un fil conducteur, la faculté de focaliser son attention, de se concentrer, de concentrer ses idées. La contrainte agit paradoxalement comme facteur de liberté, qu'elle soit une limite donnée au départ (par les circonstances, par les partenaires ou par ses propres capacités), ou qu'elle soit un choix délibéré.

Pulsation de base

La pulsation de base constitue la source et la condition de toute créativité.

C'est la raison pourquoi acquérir une pulsation stable intérieure fait partie du tonus rythmique indispensable pour la pratique de l'improvisation. La pulsation crée le cadre temporel ; c'est par elle que s'opère la conjugaison de la respiration du musicien avec celle de la musique. Le sentiment de pulsation, sans lequel la musique ne peut exister, doit être omniprésent.

En tant que point d'impact régulier, la pulsation sert d'étalon et d'unité de référence pour construire les différentes valeurs rythmiques. Ce tempo intérieur permet de traverser constamment les rythmes en ayant un point de comparaison immuable.

Finalement, partager une pulsation commune est une condition importante pour que des musiciens puissent jouer ensemble.

Récit

Improviser, c'est prendre la parole et dérouler un discours, c'est raconter une histoire. Un récit vivant maintient une subtile interpénétration de la forme et du contenu. Il ne s'agit nullement d'étaler un savoir, mais de tenir en haleine et de garder la tension. Improviser comporte des pièges : le récit peut s'enliser dans le bavardage, l'accumulation de notes, la succession d'effets ou le catalogue de procédés. La force du sujet ou de l'idée musicale est essentielle. Cohérence et unité sont à rechercher.

Tenir et réussir un récit présuppose certaines attitudes :

- la **tension** implique une continuité de l'action : il s'agit de garder une activité constamment organisée. La tension implique la capacité de tenir une idée et de déployer une ligne musicale, de tendre une pensée musicale. Une faiblesse du débutant en improvisation consiste à lâcher l'action et à abandonner trop vite un développement.
- l'**attention** est la concentration (représentant l'idée de centre) indispensable. Il s'agit d'être pleinement attentif et entièrement présent.
- l'**intention** est le sens de la direction. Improviser implique sentir la situation et prendre constamment des décisions. La perception de la situation est souvent spontanée, instinctive ; elle débouche sans cesse sur de nombreux choix. Il n'y a pas de place pour l'hésitation. Le paradoxe de l'improvisation est d'être dans l'incertitude et de ne pas hésiter.

Paradoxes

L'improvisation soulève parfois une certaine perplexité, car il s'agit d'un domaine relatif – domaine de relations et non d'affirmations catégoriques. Des attitudes qui semblent s'exclure les unes des autres coexistent de manière dynamique, leur contradiction apparente créant une tension féconde.

Voici quelques exemples de tensions qui peuvent être mises en jeu dans l'improvisation :

- une activité logique, cohérente et un jeu instinctif, un rêve éveillé, une méditation en action ;
- développer une volonté et lâcher prise ;
- s'engager personnellement dans l'action, mettre en jeu son histoire musicale et prendre une distance par rapport à l'action, que ce soit par l'écoute ou par le jugement esthétique ;
- construire un discours, composer en temps réel et être disponible, accepter, intégrer les circonstances et ses partenaires ;
- projeter une énergie constante, avancer, viser le lointain et s'ouvrir complètement au moment présent ;
- restituer des séquences d'actions connues, des gestes, des clichés et capter l'intuition, faire un geste inspiré, jouer le son de la surprise ;
- s'exprimer en groupe et s'exprimer comme individu.

Ces paradoxes témoignent de la variété, de la richesse et de la complexité du domaine de l'improvisation. Grâce à elle, à tout moment, de nouvelles musiques prennent le risque de s'inventer.

Improvisation thématique

L'improvisation thématique est un mode de pensée qui offre un grand intérêt. La variation mélodique d'un thème est un puissant moyen pour improviser, qui possède une grande efficacité et qui a le mérite d'une simplicité à la portée immédiate d'un débutant. À partir d'une ligne mélodique, elle permet de développer des idées musicales, d'apprendre l'harmonie et les structures et de construire un récit de manière organique et cohérente.

Le contact avec la mélodie du thème reste une importante étape dans l'apprentissage de l'improvisation, quel que soit le style de musique et le style de thème.

Le thème et la mélodie sont des racines de l'improvisation, autant dans le sens historique que dans le développement formel et concret d'une improvisation à partir d'eux. Le travail à partir d'une mélodie est un fil conducteur dans l'enseignement de l'improvisation.

Modalisme

Dans les traditions des musiques modales le mode est à la fois un réservoir de notes, un répertoire de formules mélodiques et une qualité d'émotion. Jonction du corps et de l'âme, symbolique dans son essence, la pensée modale peut inspirer certaines pratiques contemporaines de l'improvisation.

Improvisation harmonique

Contrairement à une illusion bien répandue, la maîtrise de l'improvisation ne coïncide pas avec celle de l'harmonie. D'une part un musicien doué en harmonie peut se révéler un piètre improvisateur, d'autre part, il est possible de faire d'excellentes improvisations sans avoir approfondi la théorie harmonique pendant de nombreuses années.

Apprentissage des principes de base d'harmonie pratique : disposition des accords, enchaînements, cadences, modulation, marches, notes étrangères

Imitation de styles

Faire travailler à un élève le style harmonique de quelques grands compositeurs, a pour but de lui former les oreilles, la tête, les doigts en vue d'une plus grande maîtrise, donc d'une plus grande liberté, dans la recherche de son propre langage, qui apparaîtra peu à peu.

Les moyens consistent à sérier les problèmes, problèmes de forme, de langage harmonique, de conduite mélodique, de rythme, de maniement de l'instrument et à les traiter méthodiquement. Pourvu que tous ces travaux, exercices, échauffements ou entraînements divers, tout en étant bien ciblés et efficaces, soient toujours dirigés dans la perspective du but final, le plein accomplissement du jeune musicien.

Une uniformisation et une standardisation du langage qui mènent à un académisme sont absolument à éviter.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées

- Jouer et accompagner des chansons et des danses à l'oreille
- Formes simples (ABA, Rondo, ...)
- Basses en ostinato (baroque, jazz, style Bartók, ...)
- Les bases harmoniques (I-IV-V; V-VI; II-V-I...)
- Extension de la cadence par des dominantes de passages
- Modulations
- Modalisme
- Introduction au jazz et aux musiques traditionnelles
- Inventer et varier des mélodies simples
- Reconnaissance et invention de structures formelles
- Formules d'accompagnement (par accords, arpèges, Alberti, Riffs...)
- Traductions en musique de notions extra-musicales

Programme d'examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- Une improvisation sur une structure harmonique donnée ou 1 exercice d'harmonisation d'une mélodie, à déterminer par l'établissement
- Une improvisation dans une forme simple à déterminer par l'établissement (éventuellement sur un thème ou motif donné)
- Une improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées

- Approfondissement des compétences acquises en degré inférieur
- Développement des connaissances dans différents langages musicaux

Programme d'examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- Deux improvisations de style et de forme différents à déterminer par l'établissement
- Une improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées

- Approfondissement des compétences acquises
- Explosion de l'harmonie, des formes et des rythmes

Programme d'examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

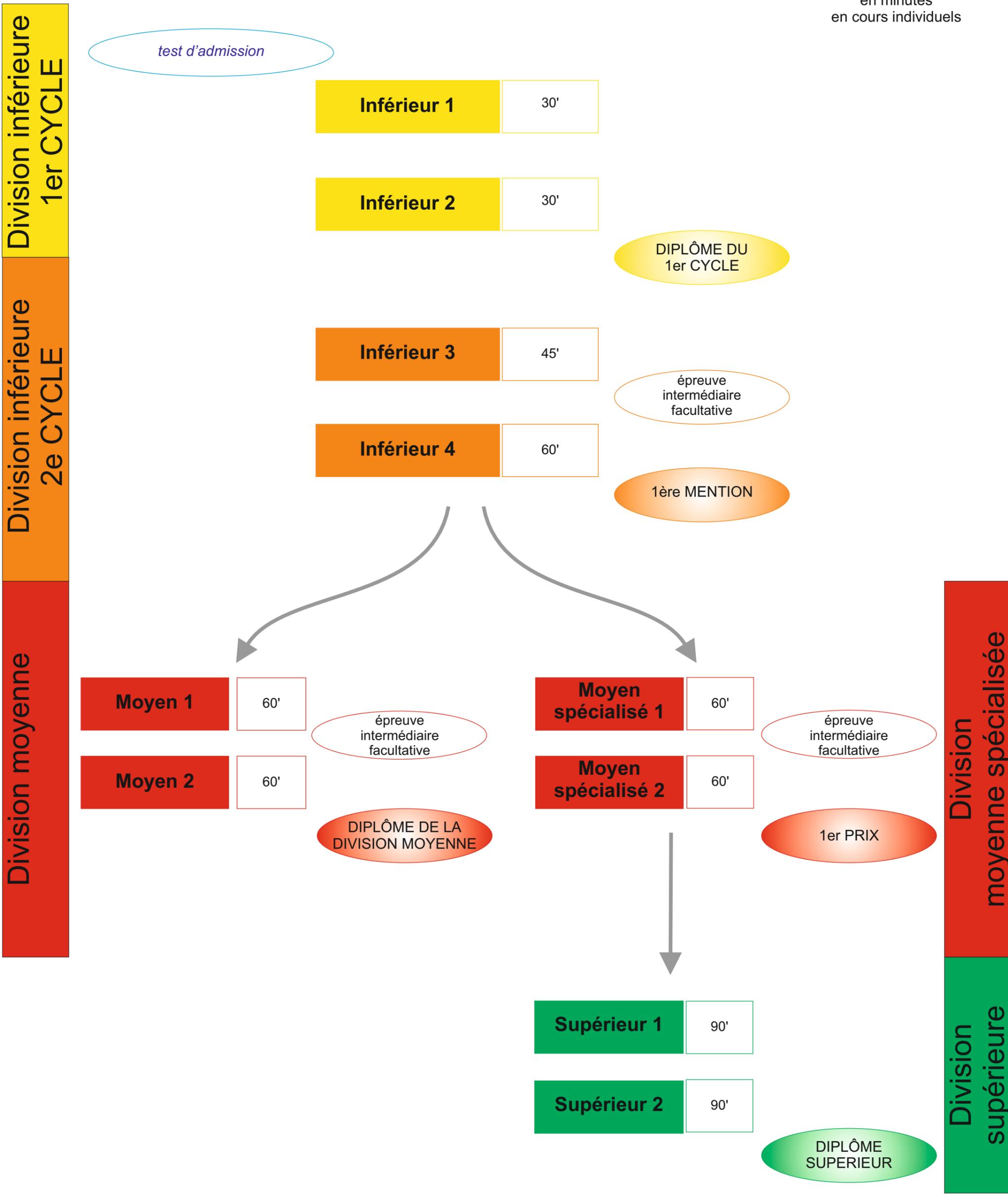
- Deux improvisations de style et de forme différents à déterminer par l'établissement
- Une improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques



Organigramme de la direction chorale et de la direction orchestre

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels



À l'intérieur du 2e cycle, des divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure, une année supplémentaire peut être accordée et est notée Inférieur 5, Moyen 3, Moyen spécialisé 3 ou Supérieur 3 respectivement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Direction chorale

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 4
Division moyenne.....	p. 7
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 9
Division supérieure.....	p. 11



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction chorale

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

Conditions d'admission au cours : test d'admission par l'établissement

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Gestique organisée : être capable de battre clairement les mesures d'usage
2. Donner le bon exemple (par le geste et la voix)
3. Savoir faire un travail basique de répétition, en principe a cappella. Toutefois le piano peut être utilisé

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre du répertoire de la chorale au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier cycle

Canon à 3 voix

einfacher vierstimmiger Liedsatz

Hassler, Hans Leo	Pavane
Praetorius, Michael	Lobt Gott, ihr Christen
Ebeling, Johann Georg	Die güldne Sonne
Morley, Thomas	Though Philomela lost her love
Gervaise, Claude	A Paris y a t'une vielle
Moore, James	An Irish blessing (trad.)
Janequin, Clément	Fyez vous y
Porat, Tova	Elle haderech
Rao, Doreen	Siyahamba



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 59 (Branche 1.6.1. – direction chorale)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction chorale

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 1^{er} cycle
2. Organiser une répétition
3. Faire un échauffement vocal
4. Mettre l'accent sur la musicalité lors du travail de répétition
5. Pratique active du chant
6. Avoir des notions d'un instrument à clavier
7. Evolution de la gestique en fonction du répertoire
8. Faire un travail de répétition a cappella, toutefois le piano peut être utilisé

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du 1^{er} cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours dans une branche instrumentale/chant
4. Avoir des notions de piano
5. Assister en auditeur libre aux cours de psychopédagogie

Conditions d'obtention de la 1^{ère} mention :

1. Être détenteur d'un diplôme de la division moyenne ou du 1^{er} Prix dans une branche instrumentale/vocale
2. Être détenteur du 1^{er} Prix en formation musicale

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 25 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la première mention

Praetorius, Michael	Fuga à 3
Morley, Thomas	April is in my mistress'face
Banchieri, Adriano	Capricciata
Bach, Johann Sebastian	Choralgesänge Edition Breitkopf EB. 3765
Mozart, Wolfgang Amadeus	Ave verum
Distler, Hugo	Ich brach drei dürre Reiselein



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 59 (Branche 1.6.1. – direction chorale)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction chorale

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur d'un diplôme de la 1^{ère} mention en direction chorale (ou équivalent)
2. Avoir des notions de piano d'accompagnement
3. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la division moyenne

Händel, Georg Friedrich	The Messiah – Pt. 3: No.44 « Since by man came death »
Bach, Johann Sebastian	Weihnachtsoratorium, Kantate V – No.44 Rezitativ « Da Jesus geboren war » (Chor und 2 Soli)
Brahms, Johannes	In stiller Nacht (Chor a cappella)
Bruckner, Anton	Locus iste
Rautavaara, Einojuhani	Personalialia (Sprechgesang)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 59 (Branche 1.6.1. – direction chorale)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction chorale

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des connaissances basiques des différents styles musicaux
6. Avoir des notions de la direction d'orchestre
7. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen et en présence de l'enseignant de l'élève)

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme de la 1^{ère} mention en direction chorale (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux/chant, ensembles (vocaux) et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Avoir des notions de jeu de partition au clavier
4. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier prix

Bach, Johann Sebastian	Johannespassion – No.4 bis No.7 (Tenorsolo und Chor)
Mozart, Wolfgang Amadeus	« Lacrimosa »
Mendelssohn-Bartholdy, Felix	Hymne « Hör mein Bitten » (Sopran und Chor)
Brahms, Johannes	Waldesnacht (Chor a cappella)
Reger, Max	Unser lieben Frauen Traum (Chor a cappella)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction chorale

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

Examen :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du diplôme supérieur

Honegger, Arthur	Le Roi David
Orff, Carl	Carmina Burana
Durufié, Maurice	Requiem
Tippett, Michael	A child of our time
Britten, Benjamin	War Requiem
Brahms, Johannes	Requiem
Bruckner, Anton	3 Messen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Direction orchestre

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 5
Division moyenne.....	p. 8
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 11
Division supérieure.....	p. 14



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction orchestre

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Gestique :

1. Battre clairement les mesures d'usage
2. Modifier son geste par rapport aux exigences du texte musical (legato, staccato, dynamique)
3. Début d'indépendance des 2 mains
4. Diriger les signes musicaux de base (point d'orgue, accelerando, ritenuto, etc.)

Généralités :

1. Utiliser le vocabulaire adéquat
2. Connaître les termes musicaux usuels
3. Connaître les instruments transpositeurs usuels
4. Connaître les instruments à cordes usuels

Conditions d'admission au cours :

1. Test d'admission par l'établissement en question
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée
3. Connaissances instrumentales approfondies

Conditions d'obtention du diplôme du 1^{er} cycle :

1. Être détenteur d'une 1^{ère} mention dans une branche instrumentale
2. Être détenteur diplôme de la division moyenne ou du 1^{er} prix en formation musicale

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier cycle

Orchestre d'harmonie

Beck, Charles	Cosmographie
Bürki, Mario	Indian Fire
Crepin, Alain	Rencontres
Crepin, Alain	Suite tastevinesque
Crepin, Alain	Three world dances
Curnow, James	Prelude and Celebration
de Haan, Jacob	Oregon
de Meij, Johan	Aquarium
de Winter, Joop	Air concertante
Doss, Thomas	A little suite of horror
Graham, Peter	Galaxies
Kofler, Armin	Schmelzende Riesen
Shostakovich, Dmitri	Jazz suite No.2 (March, Lyric Waltz, Waltz No.2, Finale)
Sparke, Philip	Portrait of a city
Susato, Tielman	The Danserye
Vlak, Kees	The new village
von Suppé, Franz	Cavalerie légère
Waignein, André	Seven knights

Orchestre symphonique

Mozart, Wolfgang Amadeus	Divertimenti
Schubert, Franz	Symphonie No.8

Ensembles instrumentaux

Bach, Johann Sebastian	Suites	Ensemble de flûtes
Händel, Georg Friedrich	Fireworks music	Ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 60 (Branche 1.6.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction orchestre

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Répertoire type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Approfondissement des compétences acquises au 1^{er} cycle de la division inférieure

Gestique :

1. Indépendance et coordination complémentaire des 2 mains
2. Début d'un engagement corporel
3. Montrer la progression musicale d'une phrase, les accents musicaux, les fins de phrase, etc.

Généralités :

1. Savoir accorder l'orchestre
2. Dépister les fautes
3. Soigner l'équilibre orchestral
4. Savoir organiser une répétition, gérer le temps, faire preuve d'une communication appropriée

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur d'un diplôme du 1^{er} cycle en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano
5. Assister en auditeur libre aux cours de psychopédagogie

Conditions d'obtention du diplôme de la 1^{ère} mention :

1. Être détenteur du diplôme de la division moyenne ou du 1^{er} prix dans une branche instrumentale
2. Être détenteur du 1^{er} Prix en formation musicale
3. Être détenteur du diplôme du 1^{er} cycle en harmonie
4. Être détenteur du diplôme du 1^{er} cycle en instrumentation et orchestration

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la première mention

Orchestre d'harmonie

Bohnenberger, Nik	Melusina
Boumans, Ivan	Hämmelsmarsch revisited
Cesarini, Franco	Greek Folk Song Suite
Cesarini, Franco	Piccola suite Italiana
Chaminade, Cécile	Concertino pour flûte
Chance, John Barnes	Variations on a Korean Folk Song
Copland, Aaron	Appalachian Spring (version orchestre d'harmonie, extrait)
Crepin, Alain	Equinoxe
De Haan, Jacob	Diogenes
De Haan, Jacob	Virginia
De Meij, Johan	La quintessenza
Holmquist, Carl	Play!
Nelhybel, Vaclav	Corsican Litany
Nielsen, Carl	Aladdin Suite
Pütz, Marco	Flute concerto
Reed, Alfred	Viva musica
Shostakovich, Dmitri	Jazz Suite No.2 (Dance I & II)
Van der Roost, Jan	Algona
Van der Roost, Jan	Puszta
Van der Roost, Jan	Rikudim
Waignein, André	Czardas

Orchestre symphonique

Benda, Georg Anton	Symphonies
Schubert, Franz	Symphonie No.5

Ensembles instrumentaux

Grieg, Edvard	Holberg suite	ensemble de flûtes
Hirose, Ryohei	Blue train	ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 60 (Branche 1.6.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction orchestre

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Approfondissement des compétences acquises au 2^e cycle de la division inférieure

Gestique :

1. Indépendance des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Être conscient de l'importance du langage corporel

Généralités :

1. Être capable d'élaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
2. Démontrer un intérêt pour les différents styles de musique
3. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur de la 1^{ère} mention en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Être détenteur du diplôme de la division moyenne dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano d'accompagnement
5. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble ou d'un orchestre d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la division moyenne

Orchestre d'harmonie

Appermont, Bert	Egmont
Bulla, Stephen	Firestorm
Crepin, Alain	Meuse en harmonies
Crepin, Alain	Synergies
De Meij, Johann	Evolution
Ferrer, Ferran	El rugir del Kimbo
Gorb, Adam	Yiddish dances
Holst, Gustav	Second suite in F
Reineke, Steven	Goddess of Fire
Sibelius, Jean	Finlandia
Swerts, Piet	Martenizza
Van Beethoven, Ludwig	Egmont
Woolfenden, Guy	Illyrian dances

Orchestre symphonique

Mozart, Wolfgang Amadeus	La flûte enchantée (ouverture)
Sibelius, Jean	Finlandia
Van Beethoven, Ludwig	Egmont
Van Beethoven, Ludwig	1 ^{re} symphonie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 60 (Branche 1.6.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction orchestre

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Approfondissement des compétences acquises au 2^e cycle de la division inférieure

Gestique :

1. Indépendance totale des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Engagement corporel

Généralités :

1. Accord de l'orchestre
2. Réaliser la balance/couleur de l'orchestre
3. Aborder des répertoires de styles différents
4. Elaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
5. Avoir des notions de la direction chorale
6. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen)

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme de la 1^{re} mention en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Être détenteur du 1^{er} Prix dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano d'accompagnement
5. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble d'un établissement d'enseignement musical
6. Suivre ou avoir suivi le cours d'analyse musicale

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant pour orchestre et un soliste

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 40 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier prix

Orchestre d'harmonie

Bernstein, Leonard	Candide Overture
Bernstein, Leonard	Three dance episodes
Brossé, Dirk	El Golpe Fatal
Crepin, Alain	Rhapsody for Berlare
De Meij, Johan	Lord of the rings
Frisch, Jean-Paul	Rhythmical Contrasts
Gotkovsky, Ida	Poème du feu
Holst, Gustav	The planets
Liszt, Franz	Les préludes
Reed, Alfred	Armenian dances (part.1)
Shostakovich, Dmitri	Festive Overture
Smith, Claude T.	Symphony No.1
Sparke, Philip	Year of the dragon
Strauss, Johann	Die Fledermaus
Van der Roost, Jan	Sinfonia Hungarica
Van der Roost, Jan	Spartacus
Von Weber, Carl Maria	Oberon
Waignein, André	Reminiscencia Gitana

Orchestre symphonique

Britten, Benjamin	Bridge variations
Britten, Benjamin	The young person's guide to the orchestra op.34
Caplet, André	Légende pour saxophone alto solo
Copland, Aaron	Appalachian Spring (petit orchestre)

Ensembles instrumentaux

Enescu, George	Romanina Rhapsody	ensemble de flûtes
Grethen, Luc	Egressus	ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 60 (Branche 1.6.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Direction orchestre

Division supérieure

**Programme d'examen
Répertoire type**

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec un orchestre

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

Examen :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec un orchestre et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du diplôme supérieur

Orchestre d'harmonie

Bernstein, Leonard	Divertimento
Bernstein, Leonard	Symphonic Dances
Cesarini, Franco	Poema alpestre
Crepin, Alain	Belgian memories
Dvorak, Antonin	New World Symphony
Hindemith, Paul	Symphony in B-flat
Hyldgaard, Søren	Hans Christian Andersen Suite
Khachaturian, Aram	The Valencian Widow
Mahler, Gustav	Symphonie No.1
Pütz, Marco	Derivations
Reed, Alfred	4 th symphony
Rimsky-Korsakov, Nikolai	Shéhérazade
Schmitt, Florent	Dionysiaques
Sparke, Philip	Earth, Water, Sun, Wind
Strauss, Richard	Till Eulenspiegel
Stravinsky, Igor	L'oiseau de feu
Van der Roost, Jan	Sinfonietta
Waespi, Oliver	Divertimento
Waignein, André	Dunamis

Annexe 60 (Branche 1.6.2. – direction orchestre)

Orchestre symphonique

Bartók, Béla	Divertimento
Debussy, Claude	L'après-midi d'un faune
Mahler, Gustav	Symphonie No.3 (petit ensemble)
Mahler, Gustav	Symphonie No.1 (petit ensemble)
Schoenberg, Arnold	Kammersymphonie
Stravinsky, Igor	Concerto in D
Stravinsky, Igor	Apollon musagète

Ensembles instrumentaux

Aitken, Robert	Tsunami	ensemble de flûtes
Borne, François	Carmen – Fantaisie	ensemble de flûtes
Boumans, Ivan	Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?	ensemble de flûtes
Doppler, Franz	Fantaisie pastorale hongroise	ensemble de flûtes
Reich, Steve	Vermont Counterpoint	ensemble de flûtes



Formation instrumentale et vocale jazz

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

âge minimum de 9 ans
+ test d'admission

Division inférieure
1er CYCLE

Inférieur 1	inf 1.1	30'
	inf 1.2	30'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 2	inf 2.1	30'
	inf 2.2	30'

DIPLÔME DU
1er CYCLE

Division inférieure
2e CYCLE

Inférieur 3	inf 3.1	30' ou 45'
	inf 3.2	30' ou 45'

épreuve
intermédiaire
facultative

Inférieur 4	inf 4.1	45' ou 60'
	inf 4.2	45' ou 60'

1ère MENTION

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du 1er ou du 2e cycle et est notée inf 1.3 ou inf 2.3 ou inf 3.3 ou inf 4.3 respectivement. **Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les 2 premiers cycles est limité à 9.**

Division moyenne

Moyen 1	m 1.1	60'
	m 1.2	60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen 2	m 2.1	60'
	m 2.2	60'

DIPLÔME DE LA
DIVISION MOYENNE

Moyen spécialisé 1	ms 1.1	60'
	ms 1.2	60'

épreuve
intermédiaire
facultative

Moyen spécialisé 2	ms 2.1	60'
	ms 2.2	60'

1er PRIX

Division
moyenne spécialisée

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur des divisions moyenne et moyenne spécialisée et est notée m 1.3 ou m 2.3 ou ms 1.3 ou ms 2.3 respectivement. **Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les divisions moyenne ou moyenne spécialisée est limité à 5.** Des dispositions spéciales (admission, nombre d'années d'études) sont prévues pour les élèves qui changent de la division moyenne à la division moyenne spécialisée et vice versa.

Supérieur	s 1	90'
	s 2	90'

DIPLÔME
SUPERIEUR

Division
supérieure

Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure et est notée s 3. **Toutefois, le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à 3.**

À l'intérieur d'un cycle, l'élève peut passer d'un niveau à un autre selon ses capacités, sans devoir passer une à une toutes les années prévues. Selon le cas, un élève peut donc passer l'examen du 1er cycle ou obtenir la 1ère mention après un nombre d'années inférieur à 4 ou 8 respectivement.



Histoire du jazz

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours collectif

Histoire du jazz 1 60'

Histoire du jazz 2 60'

Certificat final

Analyse jazz

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours collectif

Division inférieure

1er prix de la formation musicale
+ 1ère mention en harmonie jazz

Inférieur 1 60'

Inférieur 2 90'

1ère MENTION

Moyen spécialisé 120'

1er PRIX

Supérieur 120'

DIPLÔME
SUPERIEUR

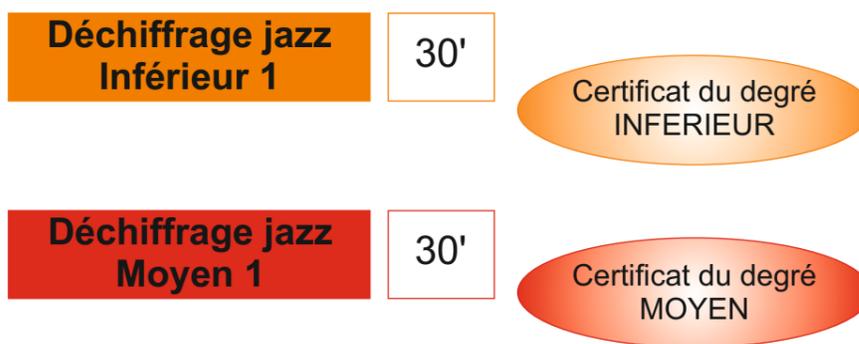
Division
moyenne spécialisée

Division
supérieure



Organigramme du département jazz

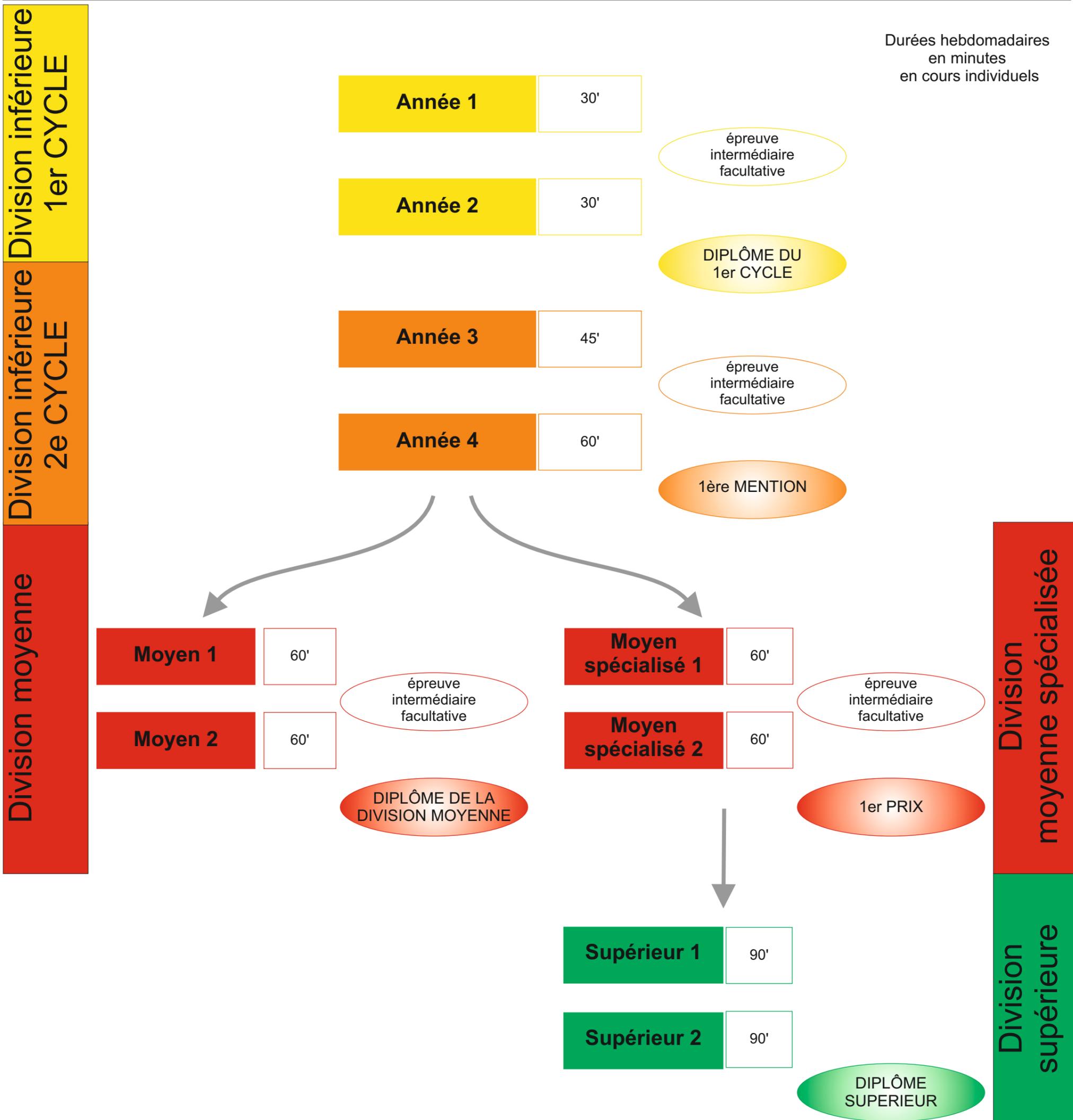
Déchiffrage jazz



Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

À l'intérieur de chaque degré une année supplémentaire peut être accordée et est notée déchiffrage jazz inférieur 2 ou déchiffrage jazz moyen 2.

Harmonie jazz



Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels



Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 5
Division moyenne.....	p. 8
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 11
Division supérieure.....	p. 14
Particularités instrumentales et vocales à respecter.....	p. 16



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation instrumentale et vocale jazz

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Condition d'admission
Compétences souhaitées
Branches secondaires
Répertoire type
Programme d'examen**

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1^{er} cycle

CONDITION D'ADMISSION

Passer avec succès le test d'admission à organiser par l'établissement qui prévoit la présentation de 3 morceaux au choix de l'élève ainsi qu'un entretien avec l'élève permettant de détecter son degré d'intérêt au jazz.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Lecture de la notation anglo-saxonne
- Connaissance et jeu des accords (selon la spécificité de l'instrument)
- Première approche des phrasés ternaires
- Initiation aux différents styles de jazz
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc...)
- Connaissance des modes de la gamme majeure
- Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Initiation aux modes de la gamme mineure
- Exercices de lecture à vue
- Exercices de mémoire
- Initiation à l'improvisation et à l'interprétation d'un thème
- Favorisation du jeu d'ensemble
- Connaissance du rôle des divers instruments de musique dans le jeu d'ensemble
- Initiation à la transcription
- Mise en conscience de l'importance de l'écoute
- Possession d'un aperçu historique général

BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES

- suivre les cours de formation musicale de la division inférieure jusqu'au certificat de la division inférieure
- pour les élèves qui veulent fréquenter les cours de formation musicale jazz : suivre les cours de théorie jazz (1 heure/semaine) pendant au moins 3 années
- une pratique collective (combo jazz) est vivement recommandée

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1^{er} cycle

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 transcriptions de l'instrument de l'élève respectivement de chant (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve et 1 au choix de l'élève)
- II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Interprétation d'un standard (au choix de l'élève) avec improvisation éventuelle

Épreuve publique :

- 3 standards de styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix de l'élève)

Le programme est à présenter de mémoire.

REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Exemples de swing:

- Autumn leaves - Joseph Kosma / Johnny Mercer
- Footprints - Wayne Shorter
- All of me - Seymour Simons / Gerald Marks

Exemples de blues:

- C-jam blues - Duke Ellington
- All blues - Miles Davis
- Equinox - John Coltrane

Exemples de bossa:

- Blue bossa - Louis Bonfa
- My little boat - Jobim/Menescal

Exemples de ballade:

- In a sentimental mood - Duke Ellington
- Angel eyes - Earl Brent/Matt Dennis



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation instrumentale et vocale jazz

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Branches secondaires
Programme d'examen
Répertoire type**

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1^{ère} mention

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Lecture de la notation anglo-saxonne
- Connaissance et jeu des accords (selon la spécificité de l'instrument)
- Approfondissement des différents phrasés jazz
- Approfondissement des différents styles de jazz
- Approfondissement des différentes formes
- Connaissances des modes de la gamme majeure et de la gamme mineure
- Exercices de lecture à vue
- Exercices de mémoire
- Pratique de l'improvisation
- Favorisation du jeu d'ensemble
- Exercices de transcription
- Mise en conscience de l'importance de l'écoute
- Possession d'un aperçu historique général
- Travail de différentes interprétations sur un même thème
- Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Connaissance des II-V-I mineurs dans toutes les tonalités

BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES

- suivre la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure au moins ou suivre les cours de formation musicale jazz (admission sur examen ou après avoir fréquenté au moins 3 années de théorie jazz) jusqu'à l'obtention de la 1^{ère} mention au moins
- suivre une pratique collective (combo jazz)

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1^{ère} mention

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- 3 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix de l'élève)
- II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- II-V-I mineurs dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix de l'élève)

Épreuve publique :

- 10 standards de styles différents (1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 9 au choix de l'élève) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour de l'épreuve

Le programme est à présenter de mémoire.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

- Song for my father - Horace Silver
- All the things you are - Jerome Kern
- There will never be another you - Harry Warren
- Caravan - Duke Ellington
- Days of wine and roses - Henry Mancini
- So what - Miles Davis
- My funny valentine - Richard Rodgers
- Straight, no chaser - Thelonius Monk
- Au privave - Charlie Parker
- A child is born - Thad Jones
- Chameleon - Herbie Hancock

Remarque :

Le répertoire-type du 2^e cycle/1^{ère} mention peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation instrumentale et vocale jazz

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Branches secondaires
Programme d'examen
Répertoire type**

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Pratique des différents phrasés jazz
- Pratique des différents styles de jazz
- Pratique des différentes formes
- Exercices de mémoire
- Exercices de transcription
- Ecoute analytique
- Possession d'un aperçu historique général et instrumental
- Recherche du son et du style personnel
- Travail de l'articulation
- Compréhension de la structure musicale
- Recherche d'une interprétation personnelle
- Connaissance des II-V-I altérés dans toutes les tonalités

BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES

- suivre au moins les 2 années de formation musicale ou de la formation musicale jazz de la division moyenne jusqu'à l'obtention du diplôme de la division moyenne
- suivre une pratique collective (combo jazz)
- suivre les cours d'une branche jazz au choix de l'élève (parmi l'offre de l'établissement)

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- 3 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix du candidat)
- II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
- II-V-I altérés dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix du candidat)
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement

Épreuve publique :

- 12 standards d'au moins 4 styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 11 au choix du candidat) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour d'épreuve (1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 11).

Le programme est à présenter de mémoire.

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

- Ornithology - Charlie Parker
- Scapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora - Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace - Horace Silver
- Blue in Green - Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu - Marcus Miller
- Take Five - Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire-type des 1^{er} et 2^e cycles peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation instrumentale et vocale jazz

**Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type**

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Pratique des différents phrasés jazz
- Pratique des différents styles de jazz
- Pratique des différentes formes
- Exercices de mémoire
- Exercices de transcription
- Ecoute analytique
- Possession d'un aperçu historique général et instrumental
- Recherche du son et du style personnel
- Travail de l'articulation
- Compréhension de la structure musicale
- Recherche d'une interprétation personnelle

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 4 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve et 3 au choix du candidat)
- II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
- II-V-I altérés dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix du candidat)

Épreuve publique :

- 15 standards d'au moins 4 styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 14 au choix de l'élève) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour de l'épreuve (1 composition personnelle est acceptée parmi les 14).

Le programme est à présenter de mémoire.

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne spécialisée 1^{er} Prix

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

- Ornithology - Charlie Parker
- Scapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora – Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace – Horace Silver
- Blue in Green – Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu – Marcus Miller
- Take Five – Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire-type de la division antérieure peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation instrumentale et vocale jazz

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'examen**

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz diplôme supérieur

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Perfectionnement de la technique instrumentale/vocale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

Programme au choix de l'enseignant composé de transcriptions et de standard avec improvisation de l'élève.
Une composition personnelle de l'élève est acceptée.
La durée de l'épreuve se situe entre 30 et 45 minutes.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de l'enseignant. Une composition personnelle de l'élève est acceptée.

PARTICULARITÉS INSTRUMENTALES ET VOCALES A RESPECTER

Basse électrique

Premier cycle

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Accords diatoniques et ses arpèges
- Etude du fonctionnement du « Walking-bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Initiation à l'improvisation
- Déchiffrage de « Walking Bass » simples
- Étude de quelques lignes de basses très typiques et connues (All Blues, Footprints, Song for my Father, Cantaloupe Island,..)
- Transcriptions de lignes de basse

Méthodes proposées :

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines
Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines
Jim Snidero: Jazz conception
Ron Velosky: Reading bass lines
Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen
Ron Carter: Building Jazz Bass Lines
Francis Darizcuren : Preparing Sight Reading
Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

Première mention

- La gamme majeure et la gamme mineure sur 2 octaves (technique diagonale)
- Renversements des accords diatoniques
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires
- Patterns de « Walking Bass » complexes sur les cadences II-V-I en majeur et mineur
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II-V, II-V-I, les « turnarounds » et les « Blues »
- L'accord subV et son utilisation
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- « Walking Bass » avec variations rythmiques à complexité croissante
- Déchiffrage de « Walking Bass »
- Improvisation d'un « Walking Bass » sur une grille d'accords ?
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice ?)
- Transcription de solos de basse
- Lecture à vue binaire et ternaire

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method
Rufus Reid : The Evolving Bassist
Jim Stinett : Creating Jazz Bass Lines
Charlie Parker Omnibook
D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves
Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Diplôme de la division moyenne

- Étude de la gamme altérée, de la gamme diminuée et de la gamme par tons
- Étude des fonctions de différents accords et de leurs substitutions
- Étude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et mineur
- Étude des « guide notes »
- Le jeu en accord, les harmoniques naturelles et factices
- Étude de transcriptions de solos des grands maîtres (p. ex.: Jeff Berlin, Jaco Pastorius, John Pattitucci, Niels Henning Orsted-Pedersen)
- Étude de thèmes « jazz » comme : Donna Lee, Joyspring, Au Privave
- Construction et développement de phrases mélodiques
- Lecture à vue binaire et ternaire

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method
Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz
Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics
Charlie Parker Omnibook
Francis Darizcuren : Sight Reading
D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves
The Real Book
The Fake Book

Premier prix

- Étude de clichés « jazz »
- Étude approfondie des différentes techniques et approches d'improvisation
- Étude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Étude de solos des grands maîtres
- La musique modale
- Étude de standards jazz de différents styles (swing, bop, modal, latin, etc.) – accompagnement et solos improvisés
- Morceaux solos pour la basse
- Le slap, le tapping
- Lecture à vue binaire et ternaire
- Gammes altérées

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method
Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics
Charlie Parker Omnibook
D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves
H. Kulloock : Tapping
Jerry Cooker : 1000 Patterns For Jazz
Oscar Stagnaro & Chuck Sher – The latin bass book
Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop
Lincoln Goines & Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Présentation et tenue sur scène

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Contrebasse

Premier cycle

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 1 octave
- Etude des sept premières positions et des changements de position
- Etude des différentes techniques de la main droite (Pizzicato)
- Etude de la fonction de la contrebasse dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Etude du fonctionnement et de la construction de lignes de basse simples dans les styles Swing (half-time et « Walking Bass ») et Bossa Nova
- Etude du fonctionnement du « Walking Bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Etudes des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Etudes des accords diatoniques et ses arpèges
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant et demi-diminué) dans toutes les tonalités sur une octave
- Initiation à l'improvisation
- Etude de la gamme pentatonique et de la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Déchiffrage et transcription de lignes de basse simples
- Transcriptions de solos de contrebasse très simples (p.ex. Charlie Haden)
- Lecture à vue

Méthodes proposées :

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines
Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines
Rufus Reid: The Evolving Bassist
Ron Velosky: Reading bass lines
Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen
Ron Carter: Building Jazz Bass Lines
Francis Darizcuren: Preparing Sight Reading
Hal Crook: How to improvise
David Barker: Jazz improvisation
Jamey Aebersold: Getting it together, volume 21
David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76)

Première mention

- Etude de la position de pouce
- Développer la technique de l'archet
- Etudes des gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Renversements des accords diatoniques
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant, demi-diminué et diminué) dans toutes les tonalités sur deux octaves
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Etudier les différentes gammes à utiliser sur l'accord de dominant (mixolydien, lydien b7, gamme altérée, gamme augmentée,..)
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Approfondir les techniques de constructions de lignes de basse « walking bass» plus complexes en intégrant des variations rythmiques
- Improviser des lignes de basse sur des structures harmoniques complexes avec variations rythmiques à complexité croissante
- Etude de l'accompagnement et de l'improvisation sur les cadences II-V-I en majeur et mineur, les « turnarounds » et les « Blues »
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- Etudier le rôle de la contrebasse dans les différents styles et contextes musicaux: Ballade, up-tempo, samba, Funk, 3/5, 5/4,...
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice,..)
- Transcription de solos de contrebasse

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 & 2

Hein van de Geyn: 12 etudes

Rufus Reid : The Evolving Bassist

Jim Snidero: Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Jazz Conception

Antonio Adolfo: Brasilianischer Musik Workshop

Lincoln Goines & Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

Silvio Vergara: The true afro cuban bass

Richard Laird : Improvising Jazz Bass

Hal Crook: How to improvise

David Barker: Jazz improvisation

David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76)

Diplôme de la division moyenne

- Etude des modes et de la gamme altérée, la gamme diminuée, la gamme augmentée, et toutes les gammes mineures (dorien, phrygien, naturel, harmonique et mélodique)
- Etude des notes de tension et les altérations et son application dans l'accompagnement et dans le jeu de solo
- Etude des « guide notes »
- Transcription et étude des solos des grands maîtres de la contrebasse, comme Oscar Pettiford, Paul Chambers, Ray Brown, Scott LaFaro, Eddie Gomez, John Pattitucci, NHOP,....)
- Travail en détail sur la construction et le développement de phrases mélodiques
- Etude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Etude de la musique modale
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 & 2

Hein van de Geyn: 12 etudes

Rufus Reid : The Evolving upward

Jim Snidero: Jazz Conception

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

Charles Mingus – More than a play-along

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Hal Crook: How to improvise
David Barker: Jazz improvisation
Ray Brown: Bass method
Ron Carter: Complete Basslines
Chuck Sher: The improviser's bass method

Premier prix

- Etude du jeu de double-cordes et d'accords
- Etude de thèmes « complexes » comme Donna Lee, Joyspring, Blues for Alice, Moment's notice,...
- Etude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Etude de la musique modale
- Etude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Etude du rôle de la basse dans la musique afro-cubaine
- Travail de l'interprétation « en solo » d'un standard
- Travail sur des compositions originales
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1& 2
Hein van de Geyn: 12 etudes
Charlie Parker: Omnibook
Rufus Reid : The Evolving upward
Michael Moore – Melodic playing in the thumb position
Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop
Lincoln Goines & Robby Ameen – Afro Cuban grooves for bass and drums
Silvio Vergara – The true afro cuban bass
Chuck Sher and Marc Johnson: Concepts for Bass soloing

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Instruments à vent

Premier cycle

Introduction et étude de la notation anglo-saxonne

- Initiation au Leadsheet et à son interprétation
- Initiation à l'interprétation et la variation d'une mélodie type standard
- Initiation au jeu ternaire
- Initiation au phrase ternaire et binaire

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Introduction au répertoire de standards
- Introduction à l'analyse mélodique et harmonique des standards
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et son utilisation dans l'improvisation
- Travail d'arpèges sur les différents accords à 4 sons, formules (patterns) et improvisation
- Travail sur l'application de formules (patterns) sur des grilles d'accords simples
- Introductions aux cadences 2 5 1 en majeur et mineur
- Initiation à la transcription de thèmes et de solos

Méthodes proposées :

Fred Lipsius: Key Jazz Rhythms (Advance Music)

Lennie Niehaus-Jazz Conception for Saxophone Vol 1

Joe Allard: Advanced Rhythm (Colin Music USA)

Jim Snidero: Easy Jazz Conception

Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception

Jerry Bergonzi: Melodic structures (vol.1)

David Liebman : Developing a personal saxophone sound (Dorn Publications, Inc.)

Sigurd M. Raschèr: Top-Tones for the saxophones (Carl Fischer)

Première mention

- Articulation Jazz
- Gammes majeures et mineures jusqu'à 5 altérations
- Gammes pentatoniques majeures
- Connaissance des arpèges
- Interprétation mélodique
- Variations mélodiques
- Exercice de lecture à vue
- II-V-I dans tous les tons
- Blues
- Le blues mineur
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation

Korwica : Chord Studies

J. Coker : Patterns For Jazz

Jamey Aebersold : The II-V-I Progression

Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos

Ken Slone : Clifford Brown Trumpet Solos

Charlie Parker Omnibook

Joe Allard-Advanced Rhythm (Colin Music USA)

Ted Nash-Studies in high harmonics

Trent P. Kynaston-Circular Breathing

Sigurd M. Raschèr-Top-Tones for the saxophones

Bob Mintzer-Jazz & Blues Etudes

Lennie Niehaus : Jazz Conception for Saxophone Vol 2

Jim Snidero : Intermediate Jazz Conception

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Diplôme de la division moyenne

- Technique générale du Jazz
- Relation mélodie/harmonie
- Notes de passage
- Toutes les gammes majeures et mineures
- Modes de la gamme majeure
- Gammes pentatoniques mineures
- Substitut de l'accord de dominante (II-bII-I)
- Turnaround II-V-III-VI-II-V-I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section (Big band)

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation
J. Coker : Patterns For Jazz
J. Coker : Improvising Jazz
Jamey Aebersold : The II V I Progression
Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 2
Charlie Parker Omnibook

Premier prix

- Technique générale du jazz
- Notes de passage
- Approches chromatiques
- Tension rythmique
- Gammes altérées
- Turnaround : tritone sub V bIV VII I
- I bIII bVI bII I
- Le Blues développé
- II V (altéré) I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation
J. Coker : Patterns For Jazz
J. Coker : Improvising Jazz
Jamey Aebersold : The II V I Progression
Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock
Jamey Aebersold : For You To Play Miles Davis
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1 & 2
Charlie Parker Omnibook
Dizzy Gillespie : A Jazz Master

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Piano

Premier cycle

- Etudes des gammes : majeur, mineur harmonique, mineur naturel, dorien et mixolydien sur 4 octaves
- Etudes des arpèges et des accords diatoniques (avec 9^{ème})
- Etude de l'accompagnement sur une grille d'accords
- Etudes de « voicings » simples :
 - triades diatoniques à la main droite et fondamentales à la main gauche
 - triade diatonique à la main gauche et arpèges à la main droite
 - accords diatoniques à 4 sons à la main droite et fondamentales à la main gauche
 - accords diatoniques à 4 sons à la main gauche et arpèges à la main droite
- Etude des cadences II-V-I en majeur:
 - Fondamentale à la main gauche et accord à 4 sons à la main gauche avec II-7 position fondamentale, V7 2^{ème} renversement et Imaj7 position fondamentale
 - Accords à 4 sons à la main gauche et une mélodie simple à la main droite avec II-7 position fondamentale, V7 2^{ème} renversement et Imaj7 position fondamentale
- Etude d'accompagnement et d'improvisation sur des standards comme « Autumn Leaves » ou « Beautiful Love » en jouant les accords dans la main gauche et mélodie et improvisation dans la main gauche et aussi en jouant les accords dans la main droite

Méthodes proposées :

Phil DeGreg: Jazz Keyboard Harmony
John Kember: Jazz Piano studies
Oscar Peterson: Jazz exercices, minuets, etudes and pieces for Jazz Piano
Jim Snidero: Jazz Conception
Jerry Bergonzi : Melodic structures (vol.1)
Mark Levine : The Jazz piano book
Andy LaVerne : Tons of runs
Leo Alfassi- Jazz Hanon
Barry Nettles- Chord Scale Theory/Jazz Harmony
Hal Crook-How to improvise
David Baker-Jazz improvisation
Jim Snidero-Easy Jazz Conception

Première mention

Harmonie

- Réalisation passive des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les chiffrages américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de passage scalaires)

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powell)

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9,#9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.
- Improvisation sur les principaux « turnaround »

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway

Indépendance des deux mains

- Montage d'un boogie-woogie
- Etude d'un ragtime

Méthodes proposées:

Jim Snidero-Intermediate Jazz Conception
Charlie-Parker-Omni Book
Leo Alfassi-Salsa Hanon

Diplôme de la division moyenne

Harmonie :

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de
- passage chromatiques...)
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (trois et quatre sons type Red Garland et Mehegan) et au « drop two »

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions pentatoniques.
- Rythmes
- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes be-bop.
- Indépendance des deux mains
- Développement du « stride »

Premier prix

Harmonie

- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltralien) dans toutes les tonalités
- Pratique des voicings non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes...)
- Cadences modales

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions « outside ».

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux
- Indépendance des deux mains
- Développement du jeu de type contrapuntique

Diplôme supérieur

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements personnels
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

Drumset

Premier cycle

- Etude de la fonction et du rôle de la batterie dans le Jazz
- Etudes des différents styles et groove: Swing, 2-beat, Ballade, Bossa Nova, even 8th,..
- Etude des structures des standards comme AABA, ABAC, ABAC,...
- Etude des phrases rythmiques pour leur application dans l'improvisation
- Etude du « comping » en swing (caisse clair et grosse caisse surtout)
- Etude de transcriptions d'accompagnements simples en Swing et Bossa Nova
- Etude de caisse claire (Wilcoxons)

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Etude des rudiments de caisse claire (Double Strokes et Paradiddles),
- Etude 'créative' de placement des différents rudiments sur toute la batterie
- Etudier le 'Groove' du ride
- Etudier les différents points d'accents sur le ride pour le Swing
- Etudes du « comping » de caisse claire en swing
- Etude de fonction de la batterie dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Initiation au jeu de balayés
- Etude des différents rythmes utilisés dans le Jazz comme swing, bossa nova, even 8th, latin, cha-cha, jazz-waltz, 2-beat,..
- Transcription de « compings » de batterie de jazz simples
- Exercices de lecture

Méthodes proposées:

John Riley: The art of Bebop Drumming
David Garibaldi: Future Sounds
George Lawrence: Stick Control
Bob Moses: Drum Wisdom

Première mention

- Swing-Independence avec triplets
- Rythme binaire: Bossa, Samba, Afro
- Caisse Claire-Technique: Paradiddles-ternaire, Rolls, Triplets
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Drum-Fills binaire et ternaire, 4-4
- Brushes-Technique (balais)
- Lecture a vue en swing: 4-beat et half-time

Méthodes proposées :

J.Wilcoxon: American Rudiments
J. Pickering : Drum Cookbook
J.Riley : The Art of Bop Drumming
D.Agostini : Préparation Au Déchiffrage
D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie
Ron Fink : Big Band-Reading

Diplôme de la division moyenne

- Swing-Styles et Interprétation
- Rythme binaire (latin, funk, open-binaire)
- Caisse Claire: Moeller-Method (facile)
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Interprétation de Drum-fills ternaire et binaire
- Création de solos de 4 et 8 mesures (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation swing : différents style

Méthodes proposées:

J.Wilcoxon: American Rudiments
J. Pickering : Drum Cookbook
J.Riley : The Art of Bop Drumming

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

D.Agostini : Préparation Au Déchiffrage

D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie

Ron Fink : Big Band-Reading

Premier prix

- Jazz-Styles et Interprétation: ternaire et binaire
- Second line-Drumming; 12/8-Latin
- Technique de l'indépendance sur la batterie
- Improvisation de 16 et 32 mesures (ternaire et binaire)
- Décalage rythmique (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation de partitions – Big Band
- Chanter et jouer des phrases swing et de Standards

Méthodes proposées :

J.Riley : The Art of Bop Drumming

J.Riley: Beyond Bop Drumming

Jake Hanna: BigBand Essentials

Bob Moses: Drum Wisdom

Diplôme supérieur

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements dans autre rythmique
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

Vibraphone

Premier cycle

- Introduction à la lecture d'accords
- Etude du jeu d'accords (guidetones 2 mallets)
- Initiation au phrasé ternaire
- Introduction à l'interprétation d'un thème avec ses variations rythmiques et mélodiques
- Initiation aux différents styles de jazz
- Introduction aux grands maîtres du vibraphone jazz
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc...)
- Etude des modes de la gamme majeure
- Introduction aux cadences II-V-I majeurs
- Etude de l'accompagnement des cadences dans tous les tonalités (guidetones 2 mallets)
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et gammes (pentatonique, blues,..) et son utilisation dans l'improvisation
- Initiation à la transcription

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Méthodes proposées :

Ed Saindon-Berklee Practice Method: Vibraphone
Thomas L. Davis-Voiving and comping for Jazz
Charles Dowd-Velocity Warm-Ups for Jazz Vibraphone: 92 Improvisational Patterns for Jazz Vibraphone and Marimba
Emil Richards-Mallet chord studies-Chord voicings and arpeggio patterns for vibraphone and marimba
Dick Sisto-The Jazz Vibraphone Book: Etudes in the Style of the Masters
Gary Burton-Introduction to Jazz Vibes

Première mention

Harmonie

- Réalisation passive à quatre mailloches des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et dans des dispositions « vibraphonistiques » de base (drop-two)
- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-bII-I, iv-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powell)

Mélopodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9, #9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

- Voir indépendance des mains

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway
- Indépendance des deux mains
- Montage d'une interprétation à quatre mailloches

Diplôme de la division moyenne

Harmonie

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions « vibraphonistiques ».
- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (quatre sons type Mehegan) et au « drop two »

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions pentatoniques.

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes bebop.

Indépendance des deux mains

- Apprentissage du jeu en croches continues avec notes de base de l'accord à la main gauche

Premier prix

Harmonie :

- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-bII-I, iv-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltralien)
- Pratique des voicing non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes...)
- Cadences modales

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions «outside».

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

- Mise en place d'interprétation de standards en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux

Indépendance des deux mains

- Développement du jeu de type contrapuntique

Corrélation avec les autres cours

- Mise en place des morceaux à étudier pour les cours de combo
- Réactivité aux cours théoriques (formation musicale, lecture, histoire du jazz et analyse selon les niveaux)

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Chant

Premier cycle

- Introductions aux grands maîtres du chant jazz
- Introduction aux grands classiques de standards chantés
- Introduction au leadsheet
- Analyse et interprétation des textes
- Analyse mélodique
- Introduction à l'interprétation de la mélodie
- Transcription de mélodies
- Etude de la tessiture
- Arpège sur les accords à 3 sons diatoniques
- Arpège sur les accords à 4 sons diatoniques
- Gamme majeur jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Mode mineur dorien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Gamme mixolydien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Introduction aux cadences 2 5 1.
- Etude des arpèges sur les cadences
- Introduction au blues (accords, forme, gamme blues et melodies)
- Introduction à l'usage du microphone

Méthodes proposées :

Bob Soloff-Scat, vocal improvisation techniques
Judy Niemack-Exploring Modal Jazz
Judy Niemack-Exploring the Blues
Michele Weir-Vocal Improvisation
David Baker-Jazz Improvisation
Jim Snidero-Intermediate Jazz Conceptions for Voice

Première mention

Technique vocale

- Articulation des voyelles et des consonnes
- Conscience de l'importance de la cavité buccale pour faire le son
- Travail sur le larynx
- Travail du micro et posture sur scène

Didactique

- Etude du mode lydien
- Etude de la gamme pentatonique et de la gamme blues
- Etude des gammes mineures
- Etude des accords diatoniques à la gamme mineure harmonique (1,3,5,7)

Compétences

- Savoir chanter les superstructures des accords diatoniques en majeur
- Transposition orale de riff sur cycle des quintes

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- Transcriptions de solos
- Initiation à la paraphrase
- Initiation au bop
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II V , II V I majeures et mineures
- Initiation au guide line avec tierce /septième et quinte/neuvième
- Aborder et décliner tous les rythmes possibles à utiliser dans une improvisation
- Apprendre à improviser en déstructurant les systèmes 4 mesures / 8 mesures

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Blues scatitudes »

Jamey Aebersold : « 24 standards in singer's keys »

Daniel Goyone : « Le rythme dans son essence et ses applications »

Diplôme de la division moyenne

Didactique

- Etude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et en mineur
- Analyse des solo des grands maîtres (Ella Fitzgerald, Bobby Mac Ferrin, Sarah Vaughan, Carmen Mc Rae, Chet Baker,)
- Transcription de solos
- Travail sur la polyphonie (constitution de groupes)
- Travail de l'oreille sur des progressions aléatoires
- Savoir passer du binaire au ternaire sur un même standard
- Travail sur le phrasé, le swing, l'interprétation
- Savoir modifier un thème de base mélodiquement et rythmiquement

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »

Steve Rawlins : « 21 Bebop exercices for vocalists and instrumentalists »

Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »

Mario Stantchev et Armand Reynaud : « Des gammes pour improviser »

Premier prix

Didactique

- Savoir reconnaître et adapter ses onomatopées et le langage jazzistique à chaque style
- Chercher ses propres onomatopées
- Improviser en lecture à vue
- Savoir driver une rythmique
- Aborder un répertoire plus contemporain
- Approfondir le langage modal

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »

Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »

Jamey Aebersold :

« Minor blues in all keys » volume 57

« II V I progression » volume 3

« Jobim bossa nova » volume 98

« What's new » volume 93

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

- « Groovin'high » volume 43
- « Maden voyage » volume 54
- « Magic of Miles Davis » volume 50

Diplôme supérieur

- Développer sa propre personnalité musicale
- Devenir autonome par rapport à son répertoire
- Etre capable de créer ses propres arrangements
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Problèmes d'électroacoustique
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur

Guitare

Premier cycle

- Introduction à la lecture d'accords et notations utilisées en jazz
- Introduction aux accords à 4 sons
- Introduction au leadsheet et à son interprétation
- Etude de la fonction de la guitare en jazz
- Etude de l'accompagnement « basique » en termes de voicings (rôles des tierces et septièmes et voice leadings)
 - Etude de l'accompagnement « basique » en termes de rythmes
- Etude de l'accompagnement en ternaire et binaire (swing et bossa nova)
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur 7, mineur 7, dominant et demi-diminué) dans tous les tonalités sur une octave

Technique main gauche:

- -Introduction au jeu vertical et horizontal et ses doigtées
 - Etudes des doigtées pour les différentes gammes, intervalles et arpèges
 - Etude de la gamme majeure en 5 positions
 - Etude de la gamme mineure harmonique en 2 positions

Technique main droite:

- Etude du « alternate picking » pour le jeu mélodique
- Travail sur le son du jeu en accords (strumming)
- Introduction à la technique du jeu de « fingerpicking »
- Introduction et étude des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Etude de la gamme pentatonique et la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Introduction à la transcription de solos

Méthodes proposées :

William Leavitt: A modern method for guitar (1 – 3)
Mick Goodrick: The advancing guitarist
Nelson Faria: The brazilian guitar book
Joachim Vogel: Jazz guitar basics/ jazz guitar secrets
Peter O'Mara: Achordal concept for jazz guitar
Ted Greene: Chord chemistry
Jody Fisher - Beginning Jazz Guitar
Joachim Vogel - Jazz Guitar Basics

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Première mention

- Toutes les gammes majeures et les modes dérivés
- Gammes mineure harmonique et mineure mélodique (présentation et utilisation pour l'improvisation)
- Arpèges des accords de 7ème diatoniques à la gamme majeure
- Tensions sur les accords de 7ème
- Construction des accords : guide-notes + tensions
- Exercices de « comping » avec les guide-notes (3,7) + tensions.
- Exercices rythmiques sur des lignes mélodiques et des suites d'accords.
- Introduction à : renversements d'accord : Drop 2 + tensions ; harmonisation de standards (chord melody)
- Accompagnement sur des rythmes et tempos différents (swing medium, ballade, bossa, binaire).
- Improvisation : pratique des modes Lydien b7, Altéré ; substitut de dominant, sous-dominant mineur ; technique d'improvisation avec les modes ; rhythm-changes (présentation) ; application sur des standards et thèmes adaptés.
- Accords à 3 sons (triades) en position fermée
- Lecture à vue en position, grilles d'accords

Méthodes proposées :

Jody Fisher-Complete Jazz Guitar Method

Joachim Vogel-Jazz Guitar Secrets

Ted Greene-Chord Chemistry

Nelson Faria-The Brazilian Guitar Book

Peter O'mara-A Chordal Concept for Jazz Guitar

Diplôme de la division moyenne

- Gammes majeures et mineures mélodiques avec développement de tous les modes.
- Gamme mineure harmonique
- Gammes symétriques diminuées
- Gamme par tons
- Généralisation des arpèges des accords de 7ème
- Renversements des accords de 7ème (Drop 2, 3, 2+4).
- «voicings» en quartes
- Triades en position ouverte
- Présentation des différentes gammes utilisables sur l'accord de 7ème dominante
- « Comping » sur différents rythmes et tempos : binaire, ternaire, swing medium, fast, ballades, bossas...
- Improvisation : Rhythm changes (oleo, anthropology...)
- Blues suédois (blues for alice...) ; standards plus complexes (body & soul, wave, jordu...) Jazz moderne (comp. P. Metheny, C. Corea, J. Abercrombie ...) ; jazz modal
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Improvisation avec gammes pentatoniques
- Mémorisation de thèmes et grilles d'accords

Méthodes proposées :

Ted Greene-Modern Chord Progression

Mick Goodrick-The Advancing Guitarist

Annexe 62 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz

Premier prix

- Révision de toutes les gammes et modes.
- développement des gammes pentatoniques
- Arpèges des accords 9, 11, 13
- Révision de tous les types d'accord.
- Accords hybrides
- Triades avec basses étrangères
- Fragments modaux
- Accompagnement : ligne de basse & accords
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Jeu en accords. « comping » et harmonisation avec les accords précités.
- Travail sur le style et amélioration du phrasé jazz
- Improvisation : réharmonisation Coltrane Standards et thèmes (Donna lee, Dolphin Dance, Spain...) ; jazz moderne ; jazz modal ; thèmes de compositeurs contemporains

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Comportement à l'intérieur d'un ensemble instrumental (duo, trio, combo, big band etc...)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Histoire du jazz

Durée :

2 années de cours collectif à 60 minutes hebdomadaires par année.

Programme :

1^{ère} année :

Introduction générale (socio-culturelle), histoire du jazz dans tous ses aspects de la période des origines du jazz jusqu'à 1930.

2^e année :

Récapitulation de la 1^{ère} année et histoire du jazz dans tous ses aspects de la période de 1930 jusqu'aujourd'hui.

Examen pour l'obtention du certificat final

Épreuve à huis clos :

- examen écrit sur questions théoriques (multiple choice) à déterminer par l'établissement
- reconnaissance auditive d'exemples à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier de l'élève

- travail à domicile par l'élève sur un sujet imposé par l'établissement (recherche personnelle)
- rapport écrit sur au moins deux concerts au choix de l'élève

OBJECTIFS DU COURS

- **Objectif général**

La connaissance de l'histoire du jazz et de ses rapports avec les autres musiques est essentielle dans la formation des instrumentistes et des chanteurs. Non seulement leur compétence passe par la compréhension des traditions esthétiques de la musique improvisée, mais il est difficilement défendable d'apprendre des manières de jouer, des techniques, des théories musicales... sans comprendre les conditions et le milieu dans lesquels elles ont vu le jour et se sont transformées.

- **Objectifs dans le cadre de la section**

Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (audition d'œuvres travaillées en ensemble, commentaires historiques...).

- **Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global**

Outre l'étude de la tradition du jazz, le cours doit permettre à l'étudiant de se situer dans la mouvance des styles et le panorama musical actuel et à venir, d'organiser ses activités créatrices et d'établir des liens avec les autres musiques accessibles aujourd'hui. Il entend former l'esprit critique et le sens de l'honnêteté intellectuelle. Il fournit des pistes pour vérifier ses sources et se repérer dans la masse d'informations aujourd'hui disponibles. Enfin, il espère prévenir les étudiants des pièges qui jalonnent la vie professionnelle.

CONTENU GENERAL DU COURS, ELEMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIERE

- Etude globale de l'histoire du jazz des origines à nos jours (un accent plus particulier est mis sur la période s'étendant des débuts de l'enregistrement jusqu'à la fin des années 80).
- Etude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- Étude des similitudes et des différences entre le jazz, la musique classique, les différentes formes de la musique populaire (le rock, la chanson...) et les musiques du monde.
- Présentation de créateurs essentiels et d'œuvres majeures.
- Apprentissage de l'écoute active et analytique.
- Etude de chaque période de l'histoire du jazz à la fois sous l'angle musical et sous les angles sociologique, culturel et historique. Idéalement, chaque période est abordée méthodiquement par ordre chronologique. Malheureusement, l'histoire du jazz est trop compacte, trop resserrée dans le temps (à peine un siècle) et trop capricieuse pour que l'on ne soit pas contraint de faire de continuel croisements et des « flashback ». Le découpage du jazz en une succession de styles parfaitement délimités est une vue purement théorique et inapplicable.

Annexe 63 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

« Revivals », croisements, fusion et concomitance de styles, musiciens qui changent de style en cours de parcours, rencontres inattendues d'artistes, tout d'enchevêtre. Deux exemples : la figure emblématique du style New Orleans Louis Armstrong, qui jamme avec Dizzy Gillespie, la star du bebop ou Brandford Marsalis, né en 1960, qui enregistre avec Milt Hinton, le père du solo de basse, de 50 ans son aîné.

Plutôt que de voir la matière de manière purement diachronique (une première année le jazz de la première moitié du siècle et dans une deuxième année, le jazz « moderne »), nous préférons revoir globalement toute l'histoire deux fois, mais sous des angles différents : une étude stylistique générale horizontale, une étude verticale par instruments, formations ou grands solistes. Dans une troisième étape, on pourra étudier des aspects particuliers de manière plus approfondie.

Cette méthode présente au moins deux avantages :

- elle ne laisse pas le jeune étudiant dont les oreilles sont si peu préparées à écouter tout au long d'une année de vieux enregistrements aux antipodes stylistiques, techniques et acoustiques de ce qu'il a l'habitude d'entendre ;
- elle lui permet de se familiariser peu à peu avec une musique qui demande de nombreuses années d'écoute attentive avant d'être assimilée.

Car le but ultime du cours n'est pas une connaissance livresque, mais bien une assimilation auditive des grandes œuvres qui ont émaillé l'histoire du jazz et une connaissance pratique du répertoire et des différentes esthétiques qui permettront à l'étudiant de s'intégrer intelligemment dans un ensemble musical et de se trouver stylistiquement lui-même.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Audition de disques
- Projection de documents vidéo témoignant de l'attitude en pleine création de musiciens majeurs (Louis Armstrong, Miles Davis, Charlie Parker, Thelonious Monk, Bill Evans, Ahmad Jamal, Duke Ellington, Count Basie, John Coltrane...)
- Projection de documentaires ou d'extraits de documentaires
- Certains exemples sont donnés au piano pour illustrer le propos théorique
- Etude de partitions
- « Blinfold tests »
- Dialogue, débats avec les étudiants
- Mise en pratique à l'instrument de notions stylistiques élémentaires
- Matériel indispensable : la « Smithsonian Collection of Classic Jazz » ou toute autre anthologie équivalente
- Activités externes : obligation d'assister à des concerts

PANORAMA DES GRANDES ÉPOQUES

- Le « pré-jazz » (trois siècles de 1619 à la fin des années 1800) : comment les esclaves noirs américains du sud des Etats-Unis se sont approprié la musique d'église et ont créé un art musical original, la musique populaire afro-américaine dont un des éléments, le Blues, aura aussi sa propre histoire et ses interprètes tout au long du XXème siècle
- Naissance du jazz (fin du XIXème siècle- fin des années 20) : le contexte de la Nouvelle Orléans puis de Chicago, les premiers enregistrements (1917), Louis Armstrong, premier maître du genre, les différents « revivals » à partir des années 40, les grandes écoles de piano jazz, l'éveil de New York
- L'ère « Swing » (1930-1945) : première période « classique », marquée par les grands orchestres, l'émergence d'arrangeurs de métier et de grands solistes
- Le Bebop (années quarante) : évolution ou révolution, une étape marquante de l'histoire du jazz, cristallisée autour de quelques noms - Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Bud Powell...
- Les années cinquante : 2ème période « classique », dominée par l'esthétique cool puis par le « hard-bop » ; les chemins respectifs que prendront Miles Davis et John Coltrane dans la décennie suivante
- Le free-jazz : origines, sens, contexte... les années soixante
- L'autre versant des sixties : L'influence de Bill Evans et des partenaires de Miles Davis, la bossa-nova, la deuxième génération du hard bop
- 1969, année électrique : les fondements du jazz-rock et de sa descendance, la fusion des années 80
- Le jazz « éclaté » d'aujourd'hui : universalité, créativité, multiplication des esthétiques et des expériences partout dans le monde : une histoire en mouvement où se côtoient classicisme et modernité

Quelques pistes bibliographiques

Ouvrages avec CD

Martin WILLIAMS, *Smithsonian Collection Of Classic Jazz*

Ken BURNS, *Jazz*

M.C. GRIDLEY, *Jazz Classic Compact Disc For Jazz Styles : History and Analysis*

M.C. GRIDLEY, *Concise Guide To Jazz*

Frank TIRRO, *Jazz A History*

Donald D.MEGILL, *Introduction To Jazz History*

Barry KERNFELD, *How To Listen For In Jazz*

Syllabus

Guy CABAY, *Les cinq Sons du jazz*, Amon Laca Edition, 2002

Suggestions diverses

ADAMS Simon, *Jazz, A Crash Course*, New York, 1999.

ADLER, DE CHOCQUEUSE, *Passeport pour le Jazz*, Balland, Paris, 1995.

BERENDT Joachim Ernst, *Das neue Jazzbuch*, (Fischer) Frankfurt am Main 1959; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage als: *Das Jazzbuch. Von Rag bis Rock*, (Krüger) Frankfurt am Main 1976; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage als: *Das große Jazzbuch. Von New Orleans bis Jazz Rock*, (Fischer) Frankfurt am Main 1982; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage (fortgeführt v. G. Huesmann) als: *Das Jazzbuch. Von New Orleans bis in die achtziger Jahre*, (Krüger) Frankfurt am Main 1992; überarbeitete Neuauflage (Fischer) Frankfurt am Main 1994

BERGEROT Franck et MERLIN Arnaud, *L'Epopée du jazz*, Paris, Gallimard, 1991, 2 vol.

BERGEROT Franck, *Miles Davis. Introduction à l'écoute du jazz moderne*, Seuil, Paris, 1996.

P.CARLES, A. CLERGEAT, J.-L. COMOLLI, *Dictionnaire du jazz*, Robert Laffont, Paris, 1988.

COLLIER, James L., *L'Aventure du jazz [The Making of Jazz, 1978]*, traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Albin Michel, Paris, 1981, 2 vol.

Annexe 63 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

- EKKEHARD Jost, *Free Jazz. Stilkritische Untersuchungen zum Jazz der 60er Jahre*, (Schott) Mainz 1975
- FRANCIS, André, *Jazz*, Seuil Paris, 1982.
- FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz*, New York, 1955.
- FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz in the Sixties*, New York, 1976.
- FORDHAM John, *Jazz*, London, 1993.
- GILLEPSIE, Dizzy et FRAZIER, Al, *To Be or not to Bop* [1979], traduction de Mimi Perrin, Paris, 1981.
- GIOA Ted, *The History of Jazz*, Oxford University Press, New York, 1997.
- GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York, 1993.
- HERZAFT, Gérard, *Le Blues*, Que sais-je?, Paris, 1981.
- HERZAFT Gérard, *Encyclopédie du blues*, Paris, Seghers, 1990.
- HOLIDAY, Billie et DUFTY, William, *Lady sings the blues* [1956], traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Paris, 1960 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1983).
- HODEIR, André, *Introduction à la musique de jazz*, Larousse, Paris, 1948.
- HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, 1954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).
- HODEIR, André, *Toward Jazz*, New York, 1962 (nelle éd. française : Parenthèses, Roquevaire, 1984).
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z*, Londres, 1988.
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jazz*, Yale University Press, Londres, 1995.
- KERNFELD (Barry), *The Blackwell Guide To Recorded Jazz*, Cambridge Massachussets, 1995.
- Les Cahiers du Jazz*, Presses Universitaires de France, 1994-...
- LEVET Jean-Paul, *Talkin' that talk*, Hatier, Paris, 1992.
- MALSON, Lucien, *Des Musiques de Jazz*, Parenthèses, Roquevaire, 1983.2
- MALSON, Lucien et BELLEST, Christian, *Le Jazz*, Que sais-je?, Paris, 1987.
- MALSON, Lucien, *Histoire du Jazz et de la musique afro américaine*, U.G.E., Paris, 1978.
- MALSON, Lucien, *Les Maîtres du Jazz*, Que sais-je?, Paris, 1979.
- MEGILL, DEMORY, *Introduction To Jazz History*, Englewood Cliffs (NJ), 1993.
- MEZZROW, Milton et WOLFE, Bernard, *La rage de vivre* [Really the blues, 1946], traduction de Madeleine Gautier et Marcel Duhamel, Paris, 1950 (éd. : Le Livre de Poche, Paris, 1982).
- MINGUS, Charlie, *Moins qu'un chien* [Beneath the Underdog, 1971], traduction de Jacques B. Hess, Paris, 1973 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1982).
- OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.
- OLIER, HARRISSON, BOLCOM, *The New Groove Gospel, Blues and Jazz*, Norton, London, 1986.
- PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997 (vol. 1)
- PEPPER, art et PEPPER, Laurie, *Staight Life* [1979], traduction de Christian Gauffre, Parenthèses, Roquevaire, 1982.
- PORTER Lewis, *John Coltrane*, University of Michigan Press, 1999.
- RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale University Press, London, 1990.
- REDA, Jacques, *Anthologie des musiciens de jazz*, Stock, Paris, 1981.
- SCHAEFFNER, André et COEUROY, Andréé, "Le Jazz", *La Musique moderne*, vol.2, Paris, 1926.
- SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.
- SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945*, Oxford University Press, New York, 1989.
- SOUTHERN Eilen, *Histoire de la musique noire américaine* [The Music of Black Americans : A History, 1971], traduction de Claude Yelnick, Buchet Chastel, Paris, 1976.
- STEARNS Marshall, *The Story of Jazz*, Oxford University Press, New York, 1975.
- TERCINET Alain, *West Coast Jazz*, Marseille, 1986.
- TERCINET Alain, *Be-bop*, Paris, 1991.
- TENOT Frank et CARLES Philippe, *Dictionnaire du Jazz*, Larousse, Paris, 1967.
- TIRRO Frank, *Jazz: a History*, Yale University, Londres, 1993.

Annexe 63 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

Quelques musiciens incontournables parmi bien d'autres qu'il convient de reconnaître à l'audition.

(Dans la plupart des dictionnaires du jazz, la moyenne est de 2000 à 2500 entrées).

1. ADDERLEY Cannonball
2. ARMSTRONG Louis
3. BASIE Count
4. BECHET Sidney
5. BEIDERBECKE Bix
6. BLAKEY Art Jazz Messengers
7. BROWN Clifford
8. BRUBECK Dave
9. CHRISTIAN Charlie
10. COLEMAN Ornette
11. COLTRANE John
12. COREA « Chick »
13. DAVIS Miles
14. ELDRIDGE Roy
15. ELLINGTON « Duke »
16. EVANS Bill
17. EVANS Gil
18. FITZGERALD Ella
19. GETZ Stan
20. GILLESPIE « Dizzy »
21. GOODMAN Benny
22. GORDON Dexter
23. HANCOCK Herbie
24. HAWKINS Coleman
25. HINES Earl
26. HOLIDAY Billie
27. HUBBARD Freddie
28. JOHNSON James P.
29. JOPLIN Scott
30. KENTON Stan
31. KONITZ Lee
32. Mc LAUGHLIN John
33. MINGUS Charles
34. MONK Thelonious
35. MORTON Jelly Roll
36. MULLIGAN Gerry
37. OLIVER « King »
38. PARKER Charlie
39. POWELL Bud
40. ROLLINS «Sonny»
41. SILVER Horace
42. SMITH Bessie
43. TATUM Art
44. TRISTANO Lennie
45. VAUGHAN Sarah
46. WALLER «Fats»
47. Weather Report (Wayne Shorter / Jo Zawinul)
48. YOUNG Leste



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Analyse jazz

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir réussi la 1^{ère} mention en harmonie jazz et le 1^{er} prix en formation musicale.

STRUCTURE DU COURS

Cours collectif

- Inférieur 1 : 1 année (60 minutes par semaine)
- Inférieur 2 : 1 année – première mention (90 minutes par semaine)
- Inférieur 3 : 1 année – premier prix (120 minutes par semaine)
- Inférieur 4 : 1 année – diplôme supérieur (120 minutes par semaine)

OBJECTIFS DU COURS

• Objectif général

Donner à l'étudiant les moyens d'étudier les différentes composantes d'un style, d'une composition ou d'une improvisation afin d'en dégager l'originalité, les mécanismes, l'équilibre entre les éléments ... et mettre en évidence la démarche du créateur. Le familiariser avec les « notions structurantes » du discours musical et lui permettre d'acquérir le vocabulaire approprié (tant musical que purement linguistique).

• Objectifs dans le cadre de la section

Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (théoriques, d'ensemble et d'instrument).

• Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global

Outre l'étude des éléments propres au jazz, le cours doit permettre à l'étudiant d'établir des liens avec d'autres univers musicaux. Il s'adresse tout particulièrement au créateur qui se cache derrière l'improvisateur et doit lui donner les moyens de mesurer avec plus d'exactitude l'originalité de sa propre démarche, d'affiner son esprit de tolérance et d'ouverture et de trouver les clés des langages d'autres lieux et d'autres époques.

CONTENU GENERAL DU COURS, ÉLÉMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIÈRE : ESPACE, TEMPS, COULEUR ET FORME, IMPROVISATION

L'analyse musicale est une pratique de lecture, d'écoute et d'écriture conjuguant découpe, annotation, nomination, réécriture et commentaire de textes musicaux. Il est communément admis qu'espace, temps, couleur et forme fixent les grandes catégories de paramètres qui organisent le langage musical d'hier et d'aujourd'hui, mais ces dimensions sont aussi traversées par des questions plus générales telles que "tension-détente", "paroxysme-extinction", "polarité", etc.. Le phénomène musical sera donc abordé dans sa globalité tout en passant par l'étude séparée des éléments horizontaux et verticaux, rythmiques et de sonorité qu'impose le cheminement pédagogique.

• Espace

Horizontalité et verticalité, combinaisons et équilibre entre les deux dimensions Seront abordées les tonalités, l'harmonie (fonctions et couleurs harmoniques, constitution et enchaînements d'accords, « voicings »), les échelles et les modes, les notes étrangères, le jeu « inside-outside », les ponctuations (fonction des diverses cadences, structure de la phrase, phrasé, périodicité), les rapports entre horizontalité et verticalité (types d'écriture, masses, textures).

• Temps

Seront abordés les éléments du dynamisme rythmique (pulsation, cellules rythmiques, carrures...), les répartition des durées, les combinaisons polyrythmiques, l'agogique, la perception du temps (temps lisse/temps strié, respirations...), les notions d'équilibres et déséquilibres (points d'appui, symétrie, asymétrie, régularité, irrégularité, anacrouse, syncope), les techniques jazzistiques spécifiques (swing, « groove », ternaire, binaire, mise en place et « microscopic note placement », stop time, « half-time » et « double-time »...).

• Couleur et « traitement de la matière sonore »

Seront abordés, comme dans les autres musiques, formations instrumentales et vocales, timbre et modes de jeu, dynamique et nuances, les instruments et les voix (caractères, registres, modes de jeux, sources électroacoustiques...), les combinaisons de timbres (opposition, superposition, mélanges, textures diverses), les effets, les sourdines, l'appareillage électronique... Mais aussi - car le jazz n'est pas seulement une musique de rythme, de thèmes et d'harmonie – on accordera une attention plus particulière à ce que André Hodeir appelait le « traitement de la matière sonore », l'idéal étant pour chaque musicien de jazz de trouver son propre son (recherche d'identité qui ne se limite pas à la seule dimension acoustique, mais à laquelle participe aussi certains phénomènes d'ordre rythmique, mélodique et harmonique).

Annexe 64 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)

• **Forme**

Cellule, motif, phrase musicale, thème et autres éléments structurants, connaissance de formes (simples - AABB, ABA, ABAC... - , songs et standards, complexes et composites), logique d'organisation (thèmes, motifs ; reprises /répétitions ; variation/développement ; progression; symétrie/opposition/tuilage...), arrangement (introductions, interludes, codas...), structures de grandes dimensions et initiation aux grandes formes classiques.

• **Improvisation**

Seront abordés les différentes techniques d'improvisation (paraphrase, formulaire, motivique, « modale », libre...) tant du point de vue du soliste que de celui de l'interaction entre musiciens au sein d'un groupe (section rythmique, relations entre instruments, sens de l'espace, « comping », dialogue, improvisation collective...).

OUTILS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES

• **Généralités**

Une introduction présentant les buts, l'intérêt, les pièges et les limites de l'analyse sera présentée en cours de cursus de même qu'une petite histoire et une évocation - en quelques mots - de la diversité des techniques analytiques (Hugo Riemann, Heinrich Shenker, Jan LaRue, la Set Theory d'Alan Forte, Jean-Jacques Nattiez, l'analyse paradigmatique, la théorie de l'information..., la méthode de la Berklee School of Music...).

Une initiation aux grands systèmes musicaux sera aussi proposée (éléments d'acoustique et tempéraments ; les grandes théories (Inde, Chine, Grèce, Occident), musiques tonales, modales, sérielles, ethniques...).

Enfin, une histoire de la pédagogie, de la théorie et de la recherche en jazz sera présentée dès que possible dans le cursus (de la transmission orale et des premiers breaks édités de Louis Armstrong aux publications pratiques - méthodes, disques d'accompagnement, écoles...- et grandes études musicologiques actuelles).

• **Méthodes**

On utilisera les méthodes utilisées habituelles de la musique classique (analyse harmonique, mélodique, motivique et thématique, techniques réductionnelles...) et celles développées par la Berklee School of Music. Ces méthodes ne sont pas nécessairement contradictoires. On n'hésitera pas non plus à substituer à la terminologie européenne - parfois si alambiquée- certains termes empruntés aux théoriciens américains et canadiens dont le moindre mérite n'est pas la recherche de la simplification.

• **Lectures**

Etudes de grands textes analytiques d'André Hodeir, Gunther Schuller, Thomas Owens, Lewis Porter, Paul F. Berliner...

• **Transcriptions**

Bien que le relevé de chorus soit une étape indispensable dans l'apprentissage de la musique de jazz, il n'est ni un passage obligé ni une matière incontournable du cours d'analyse. D'autres cours comme celui d'instrument ou surtout celui d'ear-training sont plus particulièrement destinés à la pratique de cette technique. Les analyses pourront donc porter autant sur des partitions publiées que sur des travaux réalisés par l'élève, mais en oubliant jamais le support audio sans lequel toute approche sérieuse est vaine et entachée d'erreur.

• **Écriture et improvisation**

Tout au long du cursus, l'étudiant réalisera de petits travaux d'écriture et d'improvisation destinés à mettre en pratique la théorie.

• **Analyse auditive à la volée**

Relevé de formes, d'idées maîtresses, d'éléments stylistiques avec le seul support sonore.

• **Un peu d'histoire**

Toutes les analyses seront bien sûr toujours réalisées en étroite relation avec l'évolution de la musique de jazz : «*Jazz : Styles and Analysis*».

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Examen pour l'obtention de la première mention

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Quelques pistes bibliographiques

- BAUDOIN Philippe, *Le Jazz : mode d'emploi*, Ed. Outre Mesures, 1990- 1992, 2 vol.
- BEAUDOIN Gilles *Éléments d'analyse et d'écriture musicales*, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2004
- BENT Ian, *L'Analyse musicale, histoire et méthodes*, Nice, Editions Main d'œuvre, 1998, trad. Française (1ère éd , Analysis, London, 1987).
- BERLINER Paul F., *Thinking in Jazz, The Infinite Art of Improvisation*, University of Chicago, 1994.
- BERRY, Wallace. *Form in Music*. Second Edition. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1986.
- CASTEREDE Jacques, *Théorie de la musique*, Paris, Billaudot, 1999
- COGAN, Robert, et Pozzi Escot. *Sonic Design : The Nature of Sound and Music*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1976.
- CROOK Hal, *How To Improvise*, Advance Music , 1991.
- GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Corelli à Debussy*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2001.
- GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Debussy à nos jours*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2005.
- GREEN, Douglas M. *Form in Tonal Music : An Introduction to Analysis*. Second Edition. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1979.
- GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York, 1993.
- GUILLARD Georges, *Manuel pratique d'analyse auditive*, Paris, 1982.
- HAKIM Naji et DUFOURCET Meriz-Bernadette, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris 1995
- HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, 1954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z*, Londres , 1988.
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jaz*, Yale University Press, Londres, 1995.
- LARUE, Jan. *Guidelines for Style Analysis*. Second Edition. Warren, Mich. : Harmonie Park Press, 1992.
- NETTLES Barrie & GRAF Richard, *The Chord Scale Theory & Jazz Harmony*, s.l., Advance Music, 1997
- OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.
- PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997, 3 vol.
- PIPER CLENDINING Jane & WEST MARVIN Elizabeth, *The Musician's Guide to Theory and Analysis*, New York-London, Norton
- PISTON Walter, *Harmony*, New York, London, Norton, 1987 (1ère éd. 1941)
- RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale University Press, London, 1990.
- RENS Jean-Marie, *Comprendre les œuvres tonales par l'analyse*, Tome 1, Editions Delatour France, 2004
- ROIG-FRANCOLÍ, Miguel A. *Harmony in context*. Boston : McGraw-Hill, 2003.
- SALZER, Felix, et Carl Schachter. *Counterpoint in Composition : The Study of Voice-Leading*. New York : McGraw-Hill, 1969 [à la section référence].
- SCHOENBERG, Arnold. *Fondements de la composition musicale*. Édition établie par Gerald Strang, avec la collaboration de Leonard Stein; traduit de l'américain par Dennis Collins. Paris, J.-C. Lattès, 1987.
- SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.
- SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945* , Oxford University Press, New York, 1989.
- STOIANOVA, Ivanka, *Manuel d'analyse musicale : Variations, sonate, formes cycliques*. Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 2000.
- STOIANOVA, Ivanka. *Manuel d'analyse musicale : Les formes classiques simples et complexes*. Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 1996.
- Les nombreuses publications des éditions Advance Music, Berklee Press...
- Les revues spécialisées comme *Musurgia* publié avec le concours de la Société Française d'Analyse Musicale, *l'Annual Review of Jazz Studies*, *Jazzforschung/Jazz Research*, *International Jazz Archives Journal*, *Journal of Jazz Studies*, *Jazz Research Papers*, *Journal of the American Musicological Society*, *Les Cahiers du Jazz*

ANNEXE : aide-mémoire à remettre aux élèves.

Fiche d'analyse

I. Informations discographiques

1) Artiste-interprète (instrument)

2) Composition

Titre (sous-titre éventuel) :

Auteur(s)

Parolier(s)

Arrangeur(s)

Editeur(s)/copyright

Déterminer la composition originale s'il s'agit d'une « démarcation » («Head»)

3) Arrangement

4) Support sonore

(78, 45 ou 33 t., CD, DVD...)

Préciser l'original s'il s'agit d'une réédition.

Firme de disque :

Dates d'enregistrement et d'édition :

5) Personnel de la session

6) Autre

II. Caractéristiques générales du morceau

1) Type de morceau

Blues / ballade / modal / standard / free / original / bebop / latin/brésil / latin/afro-cubain / "world music" .../ autres

2) Tempo

Métronome half time, double time...

3) Groove

Binaire, ternaire...

4) Métrique

Mesure, binaire, ternaire...

5) Tonalité (modalité)

Changements éventuels

6) Structure-forme

Chorus, verse, AABA, ABAC, ABCD... rag, ostinato, spiritual...

7) Caractéristiques du thème

Riff / bluesy / bebop / quarts / longues notes / silences / petits ou grands intervalles / conjoint-disjoint / registre et tessiture / rythmique / mélodique / harmonique

8) Harmonie

- Rechercher la grille harmonique originale
- Relever les modifications et réharmonisations éventuelles
- Caractère harmonique : tonal, modal, triadique, substitutions, tensions, accords de quarts, « polychords »,
- Vitesse de déplacement des accords...
- Réduction aux fonctions et aux régions principales

9) Arrangement

- Structure
- Instrumentation
- Type (texture) : contrepoint, effets de masse, unisson, simple/complexe, horizontal, vertical
- Sonorité d'ensemble

10) Accompagnement

Background, pianoless, comping, walkin', half time/double time... stop, chorus, etc

III. Déroulement de l'interprétation

1) Introductions

Fade in, vamp, turnaround, montuno, figure d'accompagnement du thème principal (« head »), matériel mélodique ou rythmique extrait du thème principal mesures du thème principal, pédales, solo introductif, rubato, « pick up notes », pas d'intro, matériel original, « pyramides », pas d'intro...intro contrastante...

Rem. : attention au VERSE.

2) Interludes

Préparation de l'entrée de soliste (solo pick up), interlude modulant, pédale, nouvelle idée, shout chorus, chorus collectif...

3) Finales

Fade out, « tags », points d'orgue, cadences, vamp. idée musicale indépendante, reprise de l'introduction, « pyramides » inversées, changement de ton, raccourcissement du thème, break, cliché...

4) Solo(s)

Longueur, place...

5) Contour global du morceau

Linéaire, simple vers complexe, tension/détente, « climaxes », ...

6) Exécutions des Ensembles :

Qualité de l'exécution, justesse, mise en place, pureté de style, ...

IV. Solistes et solos

1) Sonorité

- Registre et tessiture :
- Qualité du son : voir styles instrumentaux
- Justesse :
- Techniques expressives : vibrato, glissando... voir styles instrumentaux

2) Rythmique

- Rapport au tempo : double/half time...
- Définition de la mise en place : jeu à la pointe, sur le temps, en avant, en arrière, laid back... pulsion / scansion
- Unités de temps utilisées (croche, double croches, ronde...); répartition variée ou
- systématique des vitesses, uniformité, variété...
- Polyrythmie : individuelle, orchestrale
- Brisures de tempo

3) Articulation et phrasé

- Articulation : notes fantômes, staccato, legato...
- Phrasé : phrases courtes et hachées, longues et serpentantes; longueurs variables; jeu continu ou ponctuation par des silences; articulation lisse ou contrastée, variée ou systématique; groupes asymétriques, continu-discontinu...
- Dynamiques

4) Harmonie

- « Tonal », « modal », autre
- Echelles
- Registre (rang 3/5/7/9) harmonique
- Jeu diatonique, chromatique, inside, outside, tensions
- Substitutions
- Accords de passage (diatonique/chromatique)
- « Voicings » (pianistes surtout)

5) Mélodie

- Type : aéré – serré / bebop – modal / vertical – horizontal / linéaire anguleux/ débit
- Caractère/ « mood »
- Formules caractéristiques, licks, patterns...
- Courbe
- Contenu : accords arpégés, échelles, modes, patterns digitaux, séquences, clichés; citations; effets vocaux, sonores, "excentricités"...

6) Improvisation

- Matériel: références à la mélodie, paraphrase, citation , variation, patterns, gammes, emprunts au répertoire...
- Type de conduite : paraphrase, formulaire, motivique, libre...
- Architecture générale du chorus (tenir compte des conditions d'enregistrement - live, 78t., 33t., etc.) (diffère beaucoup

Annexe 64 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)

selon les époques) / simple==>complexe... / climats: simple – multiple / sources (variations, preaching...musique répétitive...)

- Technique d'improvisation

Attention :

De nombreux solos jazz ressemblent parfois à une suite linéaire de croches et les analyser en termes de construction de motifs est souvent difficile. On appréciera plutôt continuité, fluidité, contours, choix de notes, articulation, placement des accents rythmiques, etc.

7) Effets ou procédés dramatiques

Vibrato, slurs, rips, growls, slap, glissandi, multiphoniques, doigtés alternés...

8) Gammes, arpèges, rythmes, patterns et ...autres licks préférée :

Majeure et ses dérivés, gamme par tons, gamme diminuée, gamme altérée, lydien dominant (b7), gamme du blues, gamme pentatonique (quel type), gamme chromatique...

9) Esthétique

Genre, aspect novateur, les influences subies, les influences exercées... Et quelques qualificatifs (merci Mr Chautemps) : kitsch, beau, puissant, bien, organisé, net, équilibré, doux, bon, plaisant, agréable, séduisant, intéressant, élégant, vivant, dynamique, excitant, aigu, remontant, réconfortant, fort, frais, pointu, groupé, épars (clairsemé), dur, rapide, aérien, sec, lisse, jeune, familier, simple, étrange, complexe, dramatique, étranger, penché, serré, grand, épais, chromatique, bruyant, amusant

Les styles instrumentaux

I. Instruments à vent

1) Qualité du son

Grainé, rugueux, grinçant, lisse, clair, brillant, sombre, gros, ténu, doux, medium, fort, vibrato, sans vibrato, type de vibrato, sourdines, souffle, justesse expressive, faux doigtés, demi-pistons...

2) Tessiture et texture

Registre favori, grave, medium, aigu, extrême aigu, « multiphonics»...

3) Articulation/phrasé

Glissandi, ornements du son (growl, souffle, wawa...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son (doit, drop, flip, lift, lip, plop, rip, scoop, spill)...harmoniques, respiration continue...

II. Piano

1) Qualité du son

Perlé, cristallin, tranchant, toucher léger, métallique, percussif, blue notes...

2) Tessiture et texture

Notes simples ou octaves à la main droite, walking bass ou accords à la main gauche, stride, deux mains en octaves, block-chords; contrepoint, trilles

3) Voicings

Densité et épaisseur des accords, tensions, renversements, drop, clusters, left hand voicings...

4) Techniques d'accompagnement

Comping, densité des accords (tensions <==> guide tones); accompagnement ouvert, esquissé ou accompagnement dense, directif (dictatorial!), proche du beat ou syncopé; de type riff ou libre; ... tendance contrapunctique ou passe-partout

5) Keyboards

Fender Rhodes, synthétiseurs...

III. Guitare

1) Qualité du son

Acoustique ou électrique; doigt ou plectre; amplificateurs et équipement électronique, reverb, fuzz, wa-wah, tone dividers, phaser, chorus, bending, vibrato au doigt ou mécanique

2) Tessiture et texture

Méloдие en notes simples; double stops; jeux en arpèges ou en accords, harmoniques, alternance de lignes mélodiques et d'accords...

3) Voicings

4) Techniques d'accompagnement

5) Articulation/phrasé

Bendings, ornements du son (effets, ...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son, harmoniques...

IV. Basse

1) Qualité du son

Contrebasse (acoustique ou amplifiée) ou fender bass ou basse à vent; pizzicato ou arco, équipement électronique; glissandos; techniques percussives

2) Registre et texture

Notes simples ; double stops ; éventuellement accords ...

3) Techniques d'accompagnement

Walking (notes répétées ou non), half time comping, réponses interactives avec le reste du groupe, ostinato, pédales...

4) Techniques de soliste

V. Drums

1) Qualité du son

Choix des cymbales (brillant, soft, altéré, chaînes, clous...), tension des peaux (sec, "mouillé-élastique"), balais (brushes), baguettes (sticks), mailloches, puissance du jeu (piano, forte); techniques de «dampening», (étouffement)...

2) Registre et texture

Utilisation préférentielle de certaines parties de l'instrument (cymbales, toms, caisse claire, grosse caisse) ou approche globale ; registres favoris, grave/aigu, toms/cymbales...pulsations basiques ou jeu éclaté...

3) Articulation/phrasé

Rigidité/souplesse, mise en valeur de la structure, distribution des phrases sur les différents instruments, drive, sens de l'espace... changement de couleur acoustique pour ponctuer les formes

4) Techniques d'accompagnement

Techniques d'accompagnement : maintien du "ride rhythm" (chabadatchinck- a-tching) sur la ride, la hi-hat, la caisse claire; accents et fills sur la caisse claire, la grosse caisse, les toms ou la cymbale crash; jeu sur/ou non le fond du temps, types de fills, sens de la relance, sens des nuances...

5) Techniques de soliste

Sur la forme ou ad libitum, sur le beat ou abandon de la pulsation, habilité à retrouver le tempo original, solos continus ou divisés en sections (ponctuées par des breaks significatifs), figures rythmiques ou couleurs sonores, habilité à la construction dramatique ; sens du contraste (rythmique et acoustique).

6) Sens mélodique

Approche de type « fréquentiel » ou essentiellement rythmique

VI. Vocalistes

...

VII. Combo

...

VIII. Big Band

...

IX. Et encore

1) « Miscellaneous instruments »

2) Improvisation "progressive"

3) Mesures asymétriques

Capacité de jouer dans d'autres mesures que 2/4, 4/4, 3/4. Des improvisateurs doués se sentent aussi à l'aise dans des mesures comme 5/8, 5/4, 7/4, 7/8, 11/8...

4) Tonalités

Les premiers improvisateurs n'utilisaient que quelques tonalités limitées. Aujourd'hui : utilisation des douze tons et faculté de moduler très vite.

5) «Playing in time»

Jeu en solo. Capacité de jouer solo non-accompagné en maintenant la pulsation. Ce qui implique la suggestion de fonctions harmoniques (comping) et rythmiques (rhythm section) par la seule ligne mélodique.

6) «Limited structure»

Habilité à créer un solo intéressant même si le support harmonique est limité à un ou quelques accords, à une figure de basse répétée. Faculté de construire un solo comme une histoire avec un début, une partie centrale, une fin (par exemple).

Les grands styles historiques



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Déchiffrage jazz

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Capacités d’aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d’un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l’intonation et de la sonorité.
- Faculté d’analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc.).
- Application du mécanisme de la transposition.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l’interprétation d’un texte musical.
- Acquérir la faculté d’employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d’un texte musical inconnu, à savoir :
 - l’anticipation visuelle combinée
 - l’usage de l’oreille intérieure

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Examen :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement avec combo jazz

Détails d'exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide de l'enseignant
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 1) ci-après

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Examen :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement avec combo jazz

Détails d'exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide du professeur
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 2) ci-après

DECHIFFRAGE JAZZ 1
EXAMEN FINAL

♩=130
MEDIUM SWING

(A)

Chord symbols: Bb9, Am7(b9), D7(b9), G7(b9), Cm7, Dm7, Eb6, Eb7, F9, Eb7(b9), A7(b9), Gm7(b9), Cm7(b9), F7(b9), Bb7, Cm7, D6(b9), Dm7, Gm7(b9), Cm7(b9), F7(b9), Bb7, Cm7, D6(b9), Dm7.

Annexe 65 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

(B)

7

Chords: F7(sus4), Ebmaj7, Dm7, C#m7, Cm7, C#m7, C7(sus4), Fmaj7, Am7, G#m7, Gm7, G#m7, Eb7(sus4), Abmaj7, Cm7, Bm7, Bbm7, Bm7, Eb7(sus4), Abmaj7, Cm7, Bm7, Bbm7, Bm7.

Comp: Comp

B: B

D: FILL → LEND FILL → PLAY TIME

(C)

13

Chords: Dm7, G7(b9), Cm7, F#7, F7(sus4), F#7, F7(b9), Ebmaj7, Bb7, Ebmaj7, Eb7, Eb7(sus4), Eb7(b9), Abmaj7, Ab7, Dbmaj7, Dbm7, Eb7(sus4), G7(b9), Gm7, C#7, C7(sus4), C#7, C7(b9), Fmaj7, F7, Ebmaj7, Bbm7, Eb7(sus4), E7, Eb7(sus4), E7, Eb7(b9), Abmaj7, Ab7, Dbmaj7, Dbm7, Eb7(sus4), F7(b9), Bbm7, E7, Eb7(sus4), E7, Eb7(b9), Abmaj7, Ab7, Dbmaj7, Dbm7, Eb7(sus4), F7(b9), Bbm7, E7, Eb7(sus4), E7, Eb7(b9), Abmaj7, Ab7, Dbmaj7, Dbm7.

Comp: Comp

B: B

D: D

♩=190

DECHIFFRAGE JAZZ 2
EXAMEN FINAL

(A) LATIN

Musical score for section (A) Latin, measures 1-6. The score includes staves for B♭ Instruments, E♭ Instruments, Violin, Guitar, Comping, Bass, and Drums. The key signature has one flat (B♭) and the time signature is 4/4. The music features a Latin groove with syncopated rhythms. The comping and bass parts include chord changes: Gm7, C/Fb, Gm7, C/Fb, Gm7, C/Fb.

(B) SWING

Musical score for section (B) Swing, measures 7-10. The score includes staves for B♭, E♭, Violin, Guitar, Comping, Bass, and Drums. The key signature has one flat (B♭) and the time signature is 4/4. The music features a swing groove. The comping and bass parts include chord changes: Gm7, Abmaj7, Eb9, D7(b9), Gm7. The drum part includes a 'Ride Cymbal (on bell)' and a 'PLAY TIME' section.

Annexe 65 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

Musical score for measures 11 and 12. The score includes staves for Eb (Soprano), Eb (Alto), VLN (Violin), G (Viola), Comp (Comps), B (Bass), and D (Drums). Measures 11 and 12 are marked with a first ending bracket. The key signature has one flat (Bb). The Comp and B staves show chords: Gm7, D7, and Gm(m137) in measure 11, and Gm7, D7, and Gm(m137) in measure 12. The D staff shows a drum pattern with accents.

Musical score for measures 19 through 24. The score includes staves for Eb (Soprano), Eb (Alto), VLN (Violin), G (Viola), Comp (Comps), B (Bass), and D (Drums). Measure 19 is circled. The key signature has one flat (Bb). The Comp and B staves show chords: Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 19; Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 20; Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 21; Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 22; Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 23; Cm7, F7(b9), Eb(m137), Eb(m137), Ab7(b9), and D7(b9) in measure 24. The D staff shows a drum pattern with accents and dynamic markings: **p**, **fill**, **(END fill)**, and **PLAY TIME**.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Harmonie jazz

Division inférieure 1^{er} cycle : 2 années de 30 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Symboles du jazz
Gammes & harmonie
Tableau de stabilité
Les modes
Les dominantes secondaires
Analyse harmonique
Les cadences
Relation mélodie/harmonie
Voicings à 4 voix pour le piano
Arrangement pour 4 voix plus basse, piano, drumset

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve à huis clos d'une durée de 3 heures :

- Harmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement
- Analyse harmonique et mélodique d'un morceau à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier de l'élève

- L'élève écrit 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 2 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année scolaire (lead sheet)

Division inférieure 2^e cycle : 2 années: 1^{re} année de 45 minutes de cours individuels par semaine;
2^e année de 60 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Les gammes mineures
L'échange modal
Voicings à 4 voix pour le piano
Conduite des voix
Analyse harmonique et mélodique
Harmonisation des notes de passage
Harmonisation par approche chromatique, par parallélisme strict et diatonique et dominante secondaire
Blues
Connaissance des tessitures instrumentales
Arrangement à 2, 3 et 4 voix
Écriture à la main d'une partition correcte

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Harmonisation et réharmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier de l'élève

- L'élève écrit 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 3 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (lead sheet) dont 1 à deux ou trois voix et au moins 2 écrites à la main

Division moyenne : 2 années de 60 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Récapitulation de la théorie d'harmonie de la 1ère mention

Accord de dominante IVmin7

Modulation

Accords diminués

Réharmonisation du Blues très intensive avec des exemples sonores de toutes les époques du jazz

Réharmonisation de standards :

Pédales, ostinatos

Turnarounds

Coltrane changes

Harmonie modale

Arrangement à 2 voix

Analyse des styles différents

Etude du livre de Bill Dobbins

Arrangement à 3 voix

L'histoire des ensembles « small combos » dans le jazz (Jelly Roll Morton, Teddy Wilson, Sydney Bechet, Charlie Parker, Miles Davis, Modern Jazz Quartet, Chick Corea, etc.)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier de l'élève

- Arrangement par l'élève d'un standard pour quintette et sextette
- L'élève compose un blues avec des harmonies recherchées
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année, score complet et parties individuelles, dont 2 à 3 voix et 2 à 4 voix et au moins 3 écrites à la main

Division moyenne spécialisée : 2 années de 60 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Les différentes formes dans le domaine du jazz (blues, AABA, ABAC, etc.) et analyse de standards
Analyse d'arrangements de compositeurs/arrangeurs Jazz (Oliver Nelson, Horace Silver, Wayne Shorter, Gil Evans, Weather Report, etc.)

Parallélisme entre la musique classique (J.S. Bach, W.A. Mozart, Liszt, Debussy, Ravel, Schönberg, John Cage, Xenakis, etc.) et la musique de jazz

Big Band : analyse de morceaux de Duke Ellington, Gil Evans, Bob Brookmeyer, Thad Jones, Sammy Nestico, etc.

Techniques diverses pour organiser un score « Big Band », écriture pour chaque instrument

Méthodes :

Bill Dobbins : Jazz Arranging and Composing – A Linear Approach

Rayburn Wright : Inside The Score

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier de l'élève

- Arrangement par l'élève d'un thème imposé par l'établissement pour une formation spécifique et pour un style défini
- Un score « Big Band » à réaliser par l'élève et à remettre en fin d'année
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (score et parties individuelles) et au moins 3 écrites à la main

Division supérieure : 2 années de 90 minutes de cours individuels par semaine.

Les élèves doivent soumettre un dossier de compositions et d'arrangements de styles différents dans lesquels l'élève montre sa maîtrise de l'harmonie et de l'arrangement à l'examen du diplôme supérieur au jury.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve sur dossier de l'élève

Le dossier doit contenir un minimum de :

- 1 standard arrangé par l'élève d'une manière personnelle illustrant la capacité de l'élève à pouvoir exercer la profession d'arrangeur
- 5 compositions à réaliser par l'élève pour ensembles allant du quintette au big band et à l'orchestre symphonique



Organigramme de la diction et de l'art dramatique

Diction allemande, française et luxembourgeoise

Durées hebdomadaires
en minutes
en cours individuels

âge minimum de 14 ans
+ test d'admission

Division inférieure
1er CYCLE

Division inférieure
2e CYCLE

Division moyenne

Division
moyenne spécialisée

Division
supérieure

Inférieur 1

30'

Inférieur 2

30'

Inférieur 3

45'

Inférieur 4

45'

Moyen 1

60'

Moyen 2

60'

Moyen 3

60'

Moyen
spécialisé 1

60'

Moyen
spécialisé 2

60'

Moyen
spécialisé 3

60'

Supérieur 1

90'

Supérieur 2

90'

épreuve
intermédiaire
facultative

DIPLÔME DU
1er CYCLE

épreuve
intermédiaire
facultative

1ère MENTION

épreuve
intermédiaire
facultative

DIPLÔME DE LA
DIVISION MOYENNE

épreuve
intermédiaire
facultative

1er PRIX

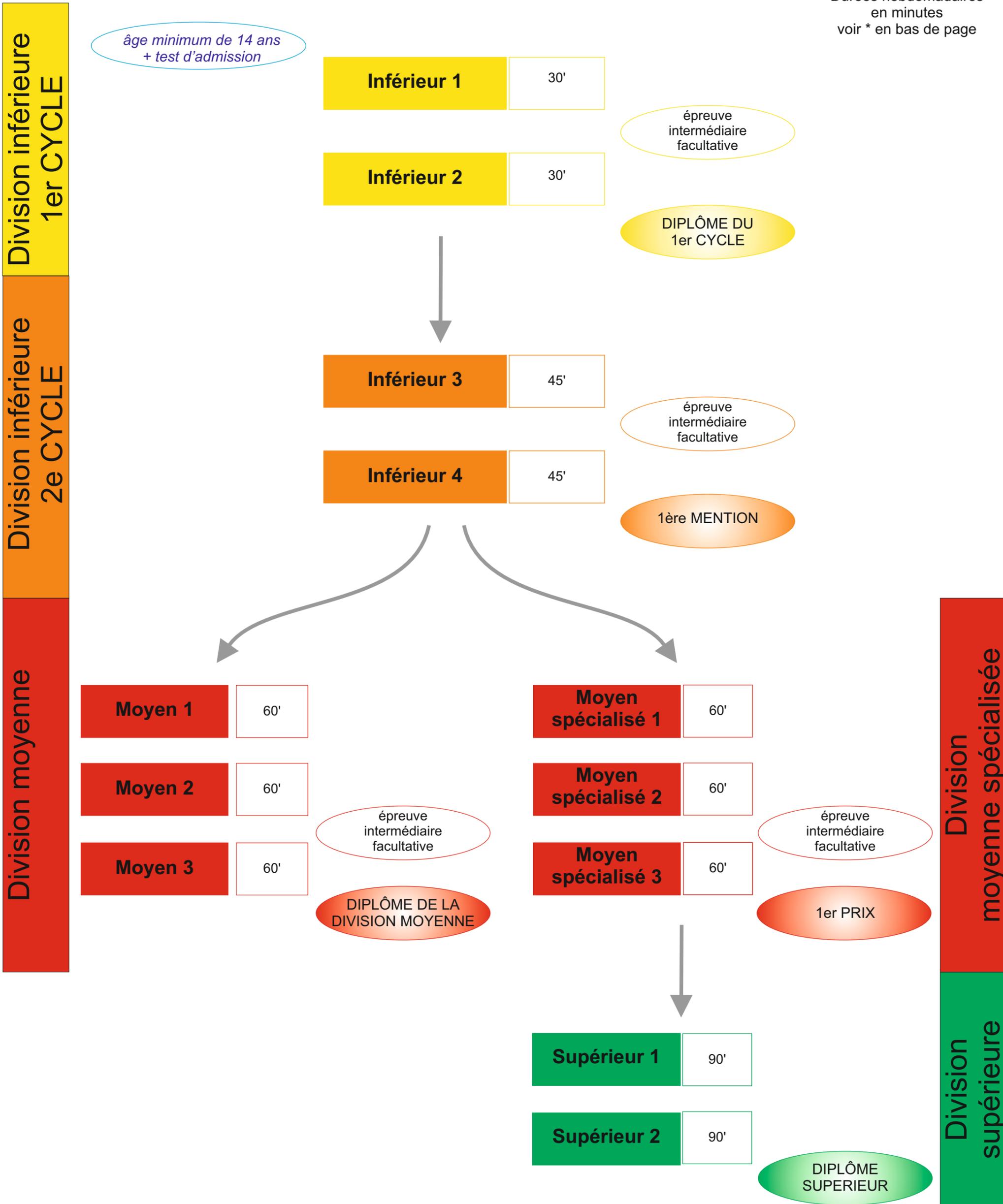
DIPLÔME
SUPERIEUR



Art dramatique allemand et art dramatique français

Durées hebdomadaires
en minutes
voir * en bas de page

âge minimum de 14 ans
+ test d'admission



* Une moitié du temps de cours est un cours individuel et l'autre moitié est un cours collectif.

L'admission en division moyenne spécialisée en art dramatique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée en diction.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Diction allemande

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 6
Division moyenne.....	p. 10
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 13
Division supérieure.....	p. 17



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 68 (Branche 3.1.1. – diction allemande)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction allemande

(Sprecherziehung)

Division inférieure

1^{er} cycle

**Aufgaben der Sprecherziehung
Zulassung der Studierenden
Erwünschte Fähigkeiten
Prüfungsprogramm**

1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

1.1 Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie

d) Rhetorische Kommunikation entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

1.2. Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

2. ZULASSUNG DER SCHÜLER

2.1. Voraussetzungen:

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

2.2. Bedingungen:

- Mindestalter 14 Jahre
- Aufnahmetest durch die Schule (test d'admission)

3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus

- Grundlagen von Atem- und Stimmbildung.
- Grundlagen bewusster Körperwahrnehmung und der Wahrnehmung des eigenen Sprechverhaltens.
- Standardaussprache der Vokale und Konsonanten.
- Korrekte Wort- und Satzbetonung.
- Grundlagen von Textverständnis und Textbearbeitung (einteilen, kürzen, usw.).
- Tragfähiger, verständlicher Einsatz der Sprechorgane.
- Entwickeltes Hörvermögen.
- Grundlagen sprechkünstlerischer Interpretation.
- Grundlagen situationsbezogener Sprechhaltungen.
- Sinnfassendes Sprechen unbekannter und bekannter Texte.
- Grundlagen der Verkörperung des Denkens, des Erlebens eines Textes mit Stimme und Sprache.

4. Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

Mindestens 2 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter, vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 4 - 6 Minuten, trägt der Schüler auswendig vor.

Épreuve publique :

Das Programm von einer Dauer zwischen 6 und 10 Minuten mit mindestens 3 Texten vom Lehrer ausgewählt, davon:

- 1 Prosatext
- 1 Gedicht
- 1 Text zur Auswahl

trägt der Schüler auswendig vor.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 68 (Branche 3.1.1. – diction allemande)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction allemande

(Sprecherziehung)

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

**Aufgaben der Sprecherziehung
Zulassung der Studierenden
Erwünschte Fähigkeiten
Prüfungsprogramm**

1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

1.1 Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie

d) Rhetorische Kommunikation entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

1.2. Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

2. ZULASSUNG DER SCHÜLER

2.1. Voraussetzungen:

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 1. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Weitestgehend akzentfreie Aussprache und hochdeutsche Intonation.
- Entschlüsseln eines Textes und seiner gedanklichen Vielfalt mit Stimme und Sprache.
- Verwirklichung unterschiedlicher Sprechhaltungen.
- Erarbeiten und Vermitteln einer persönlichen Sprechhaltung.
- Wahrhaftigkeit der Ausdruckshaltung.
- Texte unterschiedlicher Gattungen sprechkünstlerisch interpretieren.
- Eigenes Erarbeiten eines Textes.

4. Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

Programm von einer Dauer zwischen 6 und 8 Minuten:

- Mindestens 2 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, sind auswendig vom Schüler vorzutragen.
- Vorlesen eines Textauszugs

Die Schule bestimmt einen Auszug (Dauer 2-3 Minuten) aus einem längeren Prosa - Text (z.B. 20 Seiten aus einem Roman), der dem Schüler 2 Wochen vor dem Prüfungstermin durch die Schulleitung ausgehändigt wird. Dieser Text wird ohne weitere Vorbereitung gesprochen.

Épreuve publique :

Programm von einer Dauer zwischen 10 und 12 Minuten:

- Vergleichsarbeit zur Förderung des eigenverantwortlichen Arbeitens des Schülers: selbständige und persönliche Arbeit (ohne Unterstützung des Lehrers) an vorgeschriebenem Gedicht das dem Schüler 6 Wochen vor dem Prüfungstermin durch die Schulleitung ausgehändigt wurde
- Vom Lehrer freigewähltes Programm in welchem wenigstens 1 Gedicht & 1 Prosatext enthalten sind
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction allemande

(Sprecherziehung)

Division moyenne

**Aufgaben der Sprecherziehung
Zulassung der Studierenden
Erwünschte Fähigkeiten
Prüfungsprogramm**

1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

1.1 Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie

d) Rhetorische Kommunikation entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

1.2. Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

2. ZULASSUNG DER SCHÜLER

2.1. Voraussetzungen:

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit.
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.

4. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- Mindestens 4 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 10 – 15 Minuten.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen. Der Prosatext kann vorgelesen werden.
- Vom Blatt lesen eines Textes (Primavista) das dem Schüler durch die Schulleitung im Examen vorgelegt wird.

Épreuve publique :

Programm von einer Dauer zwischen 15 und 20 Minuten:

- Mindestens 5 Texten von unterschiedlicher Gattung und Charakter, vom Lehrer ausgewählt.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 68 (Branche 3.1.1. – diction allemande)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction allemande

(Sprecherziehung)

Division moyenne spécialisée

1^{er} Prix

**Aufgaben der Sprecherziehung
Zulassung der Studierenden
Erwünschte Fähigkeiten
Prüfungsprogramm**

1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

1.1 Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie

d) Rhetorische Kommunikation entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

1.2. Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

2. ZULASSUNG DER SCHÜLER

2.1. Voraussetzungen:

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

2.2. Bedingungen:

- Für einige Schüler ist die „division moyenne spécialisée“ ein Schritt in Richtung höhere Ausbildung und Professionalisierung. Sie unterscheidet sich von der „division moyenne“ durch eine höhere Intensität der Stundenpläne und durch ihre Ausrichtung, auf eine universitäre Ausbildung vorzubereiten.
- Der Zugang zur „division moyenne spécialisée“ ist Schülern vorbehalten, die die première mention mit mindestens 50 Punkten bestanden haben.
- Insbesondere wird das Erarbeiten eines umfangreichen individuellen Repertoires und künstlerische Gruppenarbeit erwartet.

3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: Dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation)
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.

4. Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Mindestens 4 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 15 – 20 Minuten. Ein Text soll vom Schüler selbst gewählt und erarbeitet werden.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen. Der Prosatext kann vorgelesen werden.
- Vom Blatt lesen eines Textes (Primavista) das dem Schüler durch die Schulleitung im Examen vorgelegt wird.

Épreuve publique :

Programm von einer Dauer zwischen 25 und 35 Minuten:

- Programm mit mindestens 6 Texten von unterschiedlicher Gattung und Charakter vom Lehrer ausgewählt. Mindestens ein Text soll vom Schüler selbst gewählt und erarbeitet werden.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction allemande

(Sprecherziehung)

Division supérieure

**Aufgaben der Sprecherziehung
Zulassung der Studierenden
Erwünschte Fähigkeiten
Prüfungsprogramm**

1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

1.1 Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie*

d) Rhetorische Kommunikation* entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

*Die Punkte c) und d) werden an den luxemburgischen Konservatorien und Musikschulen nicht oder nur in eingeschränktem Maße unterrichtet.

1.2. Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, Hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

2. ZULASSUNG DER SCHÜLER

2.1. Voraussetzungen:

- 1er Prix oder Bestehen einer Aufnahmeprüfung durch die Schule.

2.2. Bedingungen:

- Die „division supérieure“ ist der Beginn einer universitären Ausbildung. Er zeichnet sich aus durch einen grösseren Umfang und eine noch höhere Intensität der Stundenpläne und durch seine Ausrichtung auf eine Berufslaufbahn.
- Der Zugang zur „division supérieure“ ist den Schülern vorbehalten, die entweder den „1^{er} Prix“ erhalten oder eine spezifische Aufnahmeprüfung bestanden haben.
- Das „Diplôme supérieur“ wird auf nationaler Ebene als ein erstes Hochschuljahr anerkannt. Die Prüfungen für das „Diplôme supérieur“ werden vom Commissariat à l’enseignement musical in Zusammenarbeit mit den Konservatorien organisiert, und finden in einem Konservatorium statt

3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der in der Division moyenne spécialisée erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Interpretation von Texten verschiedener literarischer Epochen.
- Erwünscht wird eine dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Zur Originalität der eigenen Interpretation stehen.
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen (Mitwirken an öffentlichen Produktionen).
- Eigenverantwortliches, kreatives Erarbeiten und sprechkünstlerisches Gestalten selbstgewählter Texte.
- Analyse und Vergleich verschiedener Interpretationen eines Textes.
- Auseinandersetzung mit den kulturhistorischen Hintergründen der Texte.

4. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Beim Prüfungsprogramm wird auf eine sinnvolle, künstlerische Konzeption und Präsentation des Textprogramms Wert gelegt.

Épreuve d'admission :

- Mindestens 6 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, aus verschiedenen Epochen, mit einer Dauer von insgesamt 15 – 25 Minuten.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.

Examen :

Programm von einer Dauer zwischen 25 und 35 Minuten:

- Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter und aus verschiedenen Epochen, vom Lehrer ausgewählt.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Diction française

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 6
Division moyenne.....	p. 9
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 12
Division supérieure.....	p. 16



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction française

Division inférieure
1^{er} cycle

Objectifs de la diction
Conditions d'admission
Compétences souhaitées
Programme d'examen

1. OBJECTIFS DE LA DICTION

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

1.1 Les domaines d'application

a) L'élocution

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction

Education des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence

2. CONDITIONS D'ADMISSION

2.1. Conditions:

- Absence de déficience vocale ou articulaire
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature
- Maîtrise de la langue

2.2. Exigences :

- âge minimum : 14 ans
- test d'admission par l'établissement

3. COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Bases de la respiration et de la phonation
- Concentration sur la cénesthésie corporelle et sur les processus de la phonation
- Prononciation correcte des voyelles et des consonnes
- Accentuation correcte des mots et des phrases
- Bases de la compréhension et capacité de structurer des textes (groupes rythmiques et plans de hauteur)
- Utilisation maîtrisée des organes de la phonation
- Conditions d'une écoute optimale
- Moyens de l'interprétation artistique
- Adaptation de la prise de parole aux éléments concrets de situations données
- Diction nuancée de textes connus ou en lecture à vue
- Moyens corporels de l'expression, registres de la voix

4. Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- Au moins 2 textes de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant; durée totale : 4 à 6 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire.

Épreuve publique :

Programme d'une durée totale de 6 à 10 minutes à déterminer par l'enseignant avec au moins trois textes dont :

- 1 prose
- 1 poème
- 1 texte au choix.

Le programme est à présenter de mémoire.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction française

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Objectifs de la diction
Conditions d'admission
Compétences souhaitées
Programme d'examen

1. OBJECTIFS DE LA DICTION

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

1.1 Les domaines d'application

a) L'élocution

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction

Éducation des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

2. CONDITIONS D'ADMISSION

- Absence de déficience vocale ou articuloire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

3. COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Approfondissement des compétences acquises dans le premier cycle
- Mise au point d'une élocution débarrassée des accents locaux, conforme aux standards élevés
- Décryptage d'un texte et mise en évidence de la pensée par la voix et l'élocution
- Travail sur les différents registres
- Mise en évidence du médium et du registre privilégié
- Evaluation de la sincérité de l'expression
- Interprétation artistique de textes de nature différente
- Travail personnel et autonome sur un texte

4. Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Au moins 2 textes de nature différente (prose, fable ou poème) à déterminer par l'enseignant d'une durée totale de 6 à 8 minutes.
- Le programme est à présenter par cœur
- Lecture préparée : l'élève lit un extrait (d'une durée de 2 à 3 minutes) choisi par l'établissement dans un texte en prose (long d'une vingtaine de pages), qui est remis à l'élève par la direction de l'établissement 2 semaines avant le concours.

Épreuve publique :

- Programme d'une durée totale de 10 à 12 minutes.
- Mise en évidence du travail personnel de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail portera sur un poème imposé par l'établissement, qui lui est remis 6 semaines avant l'examen par l'établissement.
- Interprétation de textes au choix de l'élève (comprenant obligatoirement au moins un poème – à présenter de mémoire - et un texte en prose - qui pourra être lu).



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction française

Division moyenne

Objectifs de la diction
Conditions d'admission
Compétences souhaitées
Programme d'examen

1. OBJECTIFS DE LA DICTION

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

1.1 Les domaines d'application

a) L'élocution

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction

Éducation des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

2. CONDITIONS D'ADMISSION

2.1. Conditions:

- Absence de déficience vocale ou articulaire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

3. COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2^{ème} cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel

4. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- Au moins 4 textes de nature différente (prose, fable, poème), à déterminer par l'enseignant d'une durée de 10 à 15 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.
- Lecture à vue d'un texte (primavista) à déterminer par l'établissement qui est remis à l'élève lors de l'épreuve.

Épreuve publique :

- Programme d'une durée totale de 15 à 20 minutes.
- Au moins 5 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction française

Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Objectifs de la diction
Conditions d'admission
Compétences souhaitées
Programme d'examen

1. OBJECTIFS DE LA DICTION

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

1.1 Les domaines d'application

a) L'élocution

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épiques, lyriques et dramatiques), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction

Éducation des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

2. CONDITIONS D'ADMISSION

2.1. Conditions :

- Absence de déficience vocale ou articuloire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

2.2. Exigences :

- pour certains élèves la division moyenne spécialisée est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès à la division moyenne spécialisée est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée
- l'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif

3. COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2^e cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication dans un contexte d'une prise de parole en public
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel, avec la justification des options personnelles de l'interprétation

4. Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Au moins 4 textes de nature différente (prose, fable, poème), à déterminer par l'enseignant d'une durée de 15 à 20 minutes ; l'élève choisit et travaille soi-même 1 texte.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.
- Lecture à vue d'un texte (primavista) à déterminer par l'établissement qui est remis à l'élève lors de l'épreuve.

Épreuve publique :

- Programme d'une durée totale de 25 à 35 minutes.
- Au moins 6 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant ; l'élève choisit et travaille soi-même 1 texte.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Diction française

Division supérieure

**Objectifs de la diction
Conditions d'admission
Compétences souhaitées
Programme d'examen**

1. OBJECTIFS DE LA DICTION

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

1.1 Les domaines d'application

a) L'élocution

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction

Éducation des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

2. CONDITIONS D'ADMISSION

2.1. Conditions :

- 1^{er} Prix ou test d'admission

2.2. Exigences :

- la division supérieure est préparatoire à une formation universitaire. Elle se caractérise par une matière plus vaste, un horaire plus chargé et une finalité professionnelle.
- le diplôme supérieur est reconnu au niveau national comme une première année d'études supérieures. Les examens pour le diplôme supérieur sont organisés par le Commissariat à l'enseignement musical, en collaboration avec les conservatoires et ont lieu dans un des conservatoires.

3. COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Approfondissement des compétences acquises en division moyenne spécialisée.
- Art de dire des textes de différentes époques littéraires.
- Qualité et intensité de l'approche personnelle des textes de haut niveau.
- Adéquation et précision du choix de l'interprétation en fonction de la spécificité du texte (contenu, forme et situation).
- Justification des critères de l'interprétation personnelle.
- Maîtrise de la voix et de l'articulation dans les lieux publics. (Participation à des productions dramatiques).
- Interprétation artistique de textes, à partir d'un choix personnel, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique.
- Analyse et comparaison des différentes possibilités d'interprétation d'un texte.
- Approche des éléments historiques et culturels spécifiques à une forme textuelle.

4. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Les textes du programme d'examen doivent être choisis et interprétés en concordance avec un concept artistique cohérent.

Épreuve d'admission :

- Au moins 6 textes de style, de caractère et d'époques différents (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant d'une durée totale de 15 à 25 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire, la prose peut être lue.

Examen publique :

- Programme d'une durée totale de 25 à 35 minutes à déterminer par l'enseignant
- Textes de nature, de caractère et d'époques différents.
- Le programme est à présenter de mémoire, la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Diction luxembourgeoise

Table des matières

But et conditions d'admission.....	p. 2
Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 3
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention.....	p. 3
Division moyenne.....	p. 4
Division moyenne spécialisée 1 ^{er} Prix.....	p. 4
Division supérieure.....	P. 4

1. But vun der Lëtzebuerger Dictioun

De But vum Dictiouns Cours ass, d'Fäegkeet ze schwätze vu Persounen, déi an hirem berufflechen oder privaten Alldag drop ugewise sinn, an dëst duerch speziell Techniken ze schoulen, ze verbesseren an ob engem héijen Niveau ze halen.

D'Definitioun vum But variéiert jee no Zilgrupp (z.B. Schauspiller – Spriecher – Journaliste – Enseignanteë Politiker etc., sou wéi all aner Persoun, déi aus perséinlechen oder beruffleche Grënn Interessi un dësem Unterrecht huet).

1.1. Aufgabeberäich

Déi mënschlech Stëmm kann normalerweis 3 Stonnen um Stéck agesat ginn. Et ass wichteg, datt si, dat wat si ausdrécke soll, och u seng Nolauschterer dréit. Duerfir kann nëmmen eng richtig agesaten Otemtechnik enger Stëmm déi néideg Kraaft bis an de Schluss vun all Saz ginn.

2.2. Ziler vun der Dictioun

Et muss dru geschafft ginn, de Sënn vum Text ze verstoen an dëse weider ze interpretéieren. Dobäi soll den Enseignant och individuell, no den eenzelen Besoine vu senger Schüler schaffen; z. B. ass eng Interpretatiounsart bei engem Schauspiller méi wichteg, wéi eventuell bei Aneren. D'Betounung huet eng ganz grouss Bedeitung, besonnesch bei Leit, déi an de Medie schaffen, awer natierlech och den Schauspiller oder allen anere Schüler.

Literaresch Texter sollen analyséiert ginn. Wichteg ass et d'Schüler um Liesen unzehalen.

Well d'Schüler am Normalfall tëschent 15 an 22 Joer hunn, sichen si dacks eng berufflech Orientéierung am Conservatoire oder an der Museksschoul, wou den Enseignant hinnen mat Rot bäistoe kann, si eventuell esouguer (wann de Wonsch besteet) mat an e Büneberuff kucken hëlt.

2. Konditiounen fir sech am Cours anzeschreiwen

2.1. Viraussetzungen

- Gesond Stëmm- a Spriechfunktioenen
- Gutt Gehéier
- Kenntnis vun der Sprooch
- Verständlech Aussprooch
- Fléissend liese kënnen
- Fäegkeet d'Ausdrocksméiglechkeete weider ze entwéckelen
- Intressi un der Literatur

2.2. Bedingungen

- Mindestalter: 14 Joer
- Obnamtest duerch d'Schoul (test d'admission)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

Programm vun enger Dauer tëschent 4 a 6 Minutten, deen aus op d'mannst 2 Texter, vum Enseignant erausgesicht, vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter besteet.
De Programm ass auswenneg virzedroen.

Épreuve publique :

Programm vun enger Dauer tëschent 6 an 10 Minutten, deen aus op d'mannst 3 Texter, vum Enseignant erausgesicht, besteet a wouvunner :

- 1 Prosatext
- 1 Gedicht
- 1 Text zur Auswiel

muss dobäi sinn.

De Programm ass auswenneg virzedroen

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

- Programm vun enger Dauer tëschent 6 an 8 Minutte vun op d'mannst 2 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vum Enseignant erausgesicht.
De Programm ass auswenneg virzedroen.
- Virliese vun engem Extrait aus engem Text:
De Jury vum Exame bestëmmt en Extrait (Dauer: 2 bis 3 Minutten) aus engem längere Prosatext (z.B. 20 Säiten aus engem Roman), deen de Schüler 2 Wochen virum Examen duerch d'Direktioun ausgehännegt gëtt. Den Text gëtt ouni Virbereedung virgedroen.

Épreuve publique :

Programm vun enger Gesamtdauer tëschent 10 an 12 Minutten, dee folgender Moossen zesumme gesat ass:

- Vergléichsaarbecht fir d'eegestänneg Schaffen vun engem Schüler ze fërderen : selbststänneg a perséinlech Aarbecht (ouni Ënnerstëtzung vum Enseignant) un engem virgeschriwwene Gedicht, dat de Schüler 6 Woche virum Examen duerch d'Direktioun ausgehännegt kritt.
- Fréi gewielte Programm wou ob d'mannst 1 Gedicht a 1 Prosatext dra virkommen.

De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

- Programm vun enger Dauer tëschent 10 a 15 Minutten, vun op d'mannst 4 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vum Enseignant erausgesicht.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.
- vum Blat liese vun engem Text (Primavista), deen de Schüler am Examen vum Jury virgeluecht kritt.

Épreuve publique :

Programm vun enger Dauer tëschent 15 an 20 Minutten, vun op d'mannst 5 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter, vum Enseignant erausgesicht.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- Programm vun enger Dauer tëschent 15 an 20 Minutten, vun op d'mannst 4 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), wouvunner op mannst 3 Texter vum Enseignant erausgesicht ginn, an 1 Text vum Schüler selwer erausgesicht a préparéiert gëtt.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.
- vum Blat liese vun engem Text (Primavista), deen de Schüler am Examen vum Jury virgeluecht kritt.

Épreuve publique :

Programm vun enger Dauer tëschent 25 an 35 Minutten, vun op d'mannst 6 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter, wouvunner op mannst 5 Texter vum Enseignant erausgesicht ginn, an 1 Text vum Schüler selwer erausgesicht a préparéiert gëtt.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Beim Examensprogramm gëtt Wäert geluecht ob eng sënnvoll, kënschtlersch Konzeptioun a Presentatioun vum Programm.

Épreuve d'admission :

Programm vun enger Dauer tëschent 15 a 25 Minutten, vun op d'mannst 6 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht) aus verschiddenen Epochen, vum Enseignant erausgesicht.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

Examen :

Programm vun enger Dauer tëschent 25 a 35 Minutte vun Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter aus verschiddenen Epochen, vum Enseignant erausgesicht.
De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Art dramatique allemand

(Schauspielausbildung)

Annexe 71 (Branche 3.2.1. – art dramatique allemand)

Ziele:

Entdeckung und Entwicklung der schauspielerischen Persönlichkeit und der notwendigen handwerklichen Fähigkeiten, die Glaubwürdigkeit und individuelle Darstellung unterschiedlicher Rollen und Figuren ermöglichen.

Voraussetzungen:

Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psycho-physische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.

Aufgaben:

Entdeckung und Entwicklung der folgenden Bereiche:

- Training des schauspielerischen Instruments auf der Grundlage von Körperbewegung, Stimme und Sprache als Voraussetzung für eine kreative Gestaltung des darstellenden Spiels.
- Aufbau und Entwicklung der Vorstellungskraft, der bewussten Wahrnehmung und der Durchlässigkeit mentaler und psycho-physischer Vorgänge.
- Förderung und Weiterentwicklung individueller Ausdrucksmöglichkeiten
- Partner- und Ensemblespiel

Methodik:

Aufbau und Entwicklung:

- der darstellerischen Fähigkeiten durch Improvisationsarbeit, Szenenstudium und Rollenarbeit.
- von Beobachtungsfähigkeit, Vorstellungskraft, Konzentrationsfähigkeit, Sensibilität, Phantasie und Verantwortungsbereitschaft in der schauspielerischen Zusammenarbeit.
- des stimmlichen und sprachlichen Ausdrucksvermögens (Sprecherziehung).
- der Fähigkeit, den eigenen Körper als wesentliches Instrument des schauspielerischen Ausdrucks selbstbewusst und phantasievoll einzusetzen.

Erproben der erworbenen Fähigkeiten und der Kommunikation mit dem Publikum durch die Teilnahme an öffentlichen Aufführungen.

ZULASSUNG DER SCHÜLER

Voraussetzungen:

- Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psychophysische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.
- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

Aufnahmebedingungen:

- Mindestalter 14 Jahre;
- Aufnahmetest durchgeführt von der Schule (test d'admission);
- Parallel zum Schauspielunterricht muss das Fach Sprecherziehung belegt werden.

Aufnahmetest:

- Vorspiel einer vorbereiteten Szene oder eines Monologs aus der Theaterliteratur. Gegebenenfalls wird der Schüler zusätzlich eine Improvisation vorspielen, das Thema wird während des Tests durch die Schule mitgeteilt.
- Da zum Schauspielunterricht auch Sprechunterricht (diction) gehört, werden Neu-Schüler zur Aufnahme in die Sprechklasse sich dem entsprechenden Aufnahmetest stellen. Schüler, die schon mindestens ein Jahr lang Sprechunterricht an einem Konservatorium oder einer Musikschule genommen haben, brauchen diesen Teil der Prüfung nicht abzulegen.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- 1 Szene oder 1 Monolog aus der Theaterliteratur vom Lehrer ausgewählt.

Examen pour l'obtention de la première mention

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage eines Textes (Repertoire oder eigener Text) in einer theatralischen Form (Dauer von 3-5 Minuten)

Examen pour l'obtention du premier prix

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage einer Szene des Repertoires (klassisch oder modern) (Dauer von 10-12 Minuten)

Examen pour l'obtention diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- wenigstens 1 Szene mit hohen technischen Anforderungen vom Lehrer ausgewählt, Dauer von mindestens 15 Minuten.

Épreuve publique :

- Programm nach Wahl des Schülers mit 3 Szenen (wenigstens eine klassische und eine moderne) von einer 30-minütigen Dauer.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Art dramatique français

Objectifs :

Découverte et développement du potentiel dramatique de l'élève, ainsi que des techniques corporelles et vocales permettant la construction de personnages variés.

Aptitudes requises :

Capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.

Tâches :

Sollicitation et développement des aptitudes dans les domaines suivants :

- entraînement à l'action physique de l'acteur par le corps, la voix, la diction, comme prélude à l'invention créative du jeu dramatique,
- éveil et stimulation de l'imaginaire (dans le cadre d'une prise de conscience avertie) par la pratique d'exercices physiques et de procédés mentaux et psychiques,
- enrichissement de la créativité, par la mémoire sensorielle et émotionnelle,
- travail de scènes à deux et en groupe.

Méthodologie :

Incitation et développement :

- des facultés de représentation (par l'improvisation, le travail sur des scènes et la construction de personnages),
- du sens de l'observation, de l'imagination, de la concentration, de la sensibilité, de la fantaisie, ainsi que de la responsabilité dans le jeu collectif,
- des capacités d'expression par la voix, l'articulation et le phrasé (cf. cours de diction),
- de la prise de conscience avertie du corps comme instrument du jeu, afin de l'utiliser avec fantaisie et au service de l'expression dramatique.

Mise à l'épreuve des capacités acquises et de la réalité de la présence scénique par la mise en contact avec les spectateurs, à l'occasion de représentations publiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Qualités requises :

- capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.
- voix posée, diction soutenue,
- bonne capacité d'écoute,
- connaissance de la langue,
- phrasé maîtrisé,
- lecture à vue éloquente,
- potentiel évolutif de l'expression,
- engouement pour la littérature.

Conditions d'admission :

- âge minimum: 14 ans ;
- test d'admission par l'établissement ;
- parallèlement au cours d'art dramatique français, l'inscription au cours de diction française est obligatoire.

Test d'admission :

- présentation d'une scène ou d'un monologue du répertoire théâtral et, selon le cas, présentation complémentaire d'une séquence d'improvisation, dont le thème sera proposé par l'établissement lors du test,
- le cours de diction étant couplé avec le cours d'art dramatique, l'élève faisant son entrée au cours de diction se présente au test prévu à cette fin. L'élève ayant déjà poursuivi des cours de diction dans un établissement d'enseignement musical est dispensé de cette épreuve.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- 1 scène à déterminer par l'enseignant

Examen pour l'obtention de la première mention

- 1 scène classique (avant 1900) à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève basé sur un texte soit personnel soit du répertoire en créant une situation de jeu d'une durée de 3 à 5 minutes.

Examen pour l'obtention du premier prix

- 1 scène classique (avant 1900) à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève sur base d'une scène du répertoire (classique ou moderne) d'une durée de 10 à 12 minutes.

Examen pour l'obtention diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- au moins 1 scène de haut niveau technique (d'une durée minimale de 15 minutes) à déterminer par l'enseignant

Examen :

- programme au choix de l'élève comprenant 3 scènes (au moins une classique et une moderne d'une durée de 30 minutes.

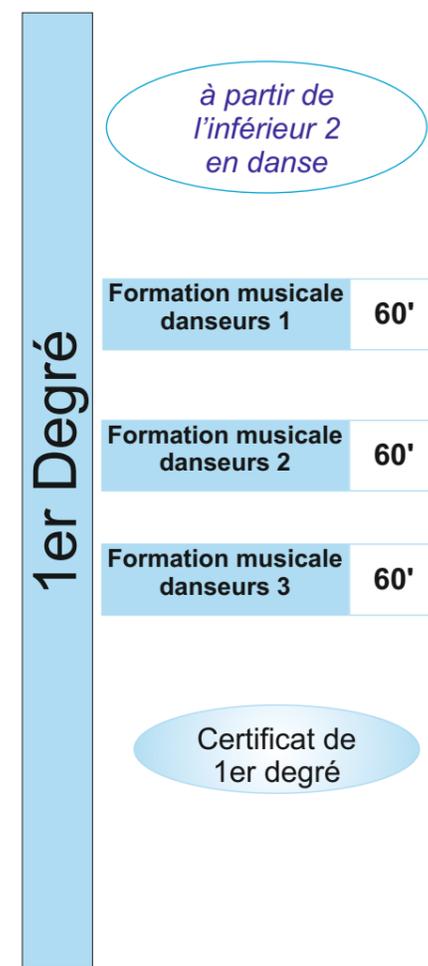
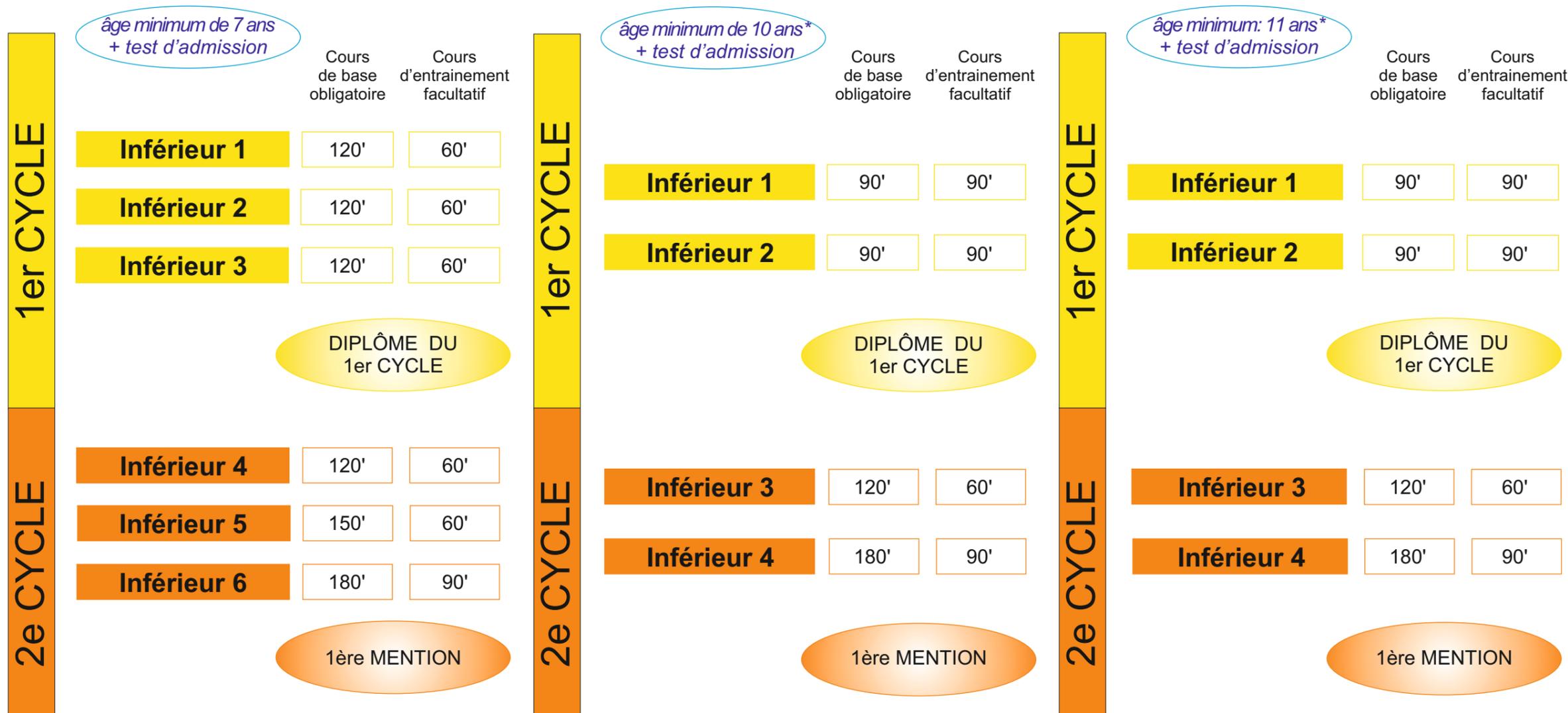


Organigramme du département de la danse et de la formation musicale pour danseurs

Durées hebdomadaires
en minutes en cours collectifs



Division inférieure



Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 4 années au maximum, notées respectivement inférieur 3.1 ou inférieur 6.1.

Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 3 années au maximum, notées respectivement inférieur 2.1 ou inférieur 4.1.

Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 3 années au maximum, notées respectivement inférieur 2.1 ou inférieur 4.1.

* L'élève ayant fréquenté un cours de danse classique de 1er cycle avec succès peut être admis dès l'âge de 9 ans.

* L'élève ayant fréquenté un cours de danse classique de 1er cycle avec succès peut être admis dès l'âge de 10 ans.

Le certificat de 1er degré de la formation musicale pour danseurs est obligatoire pour se présenter aux épreuves de la 1ère mention en danse.

Le certificat de la division inférieure de la formation musicale est équivalent au certificat de 1er degré de la formation musicale pour danseurs.

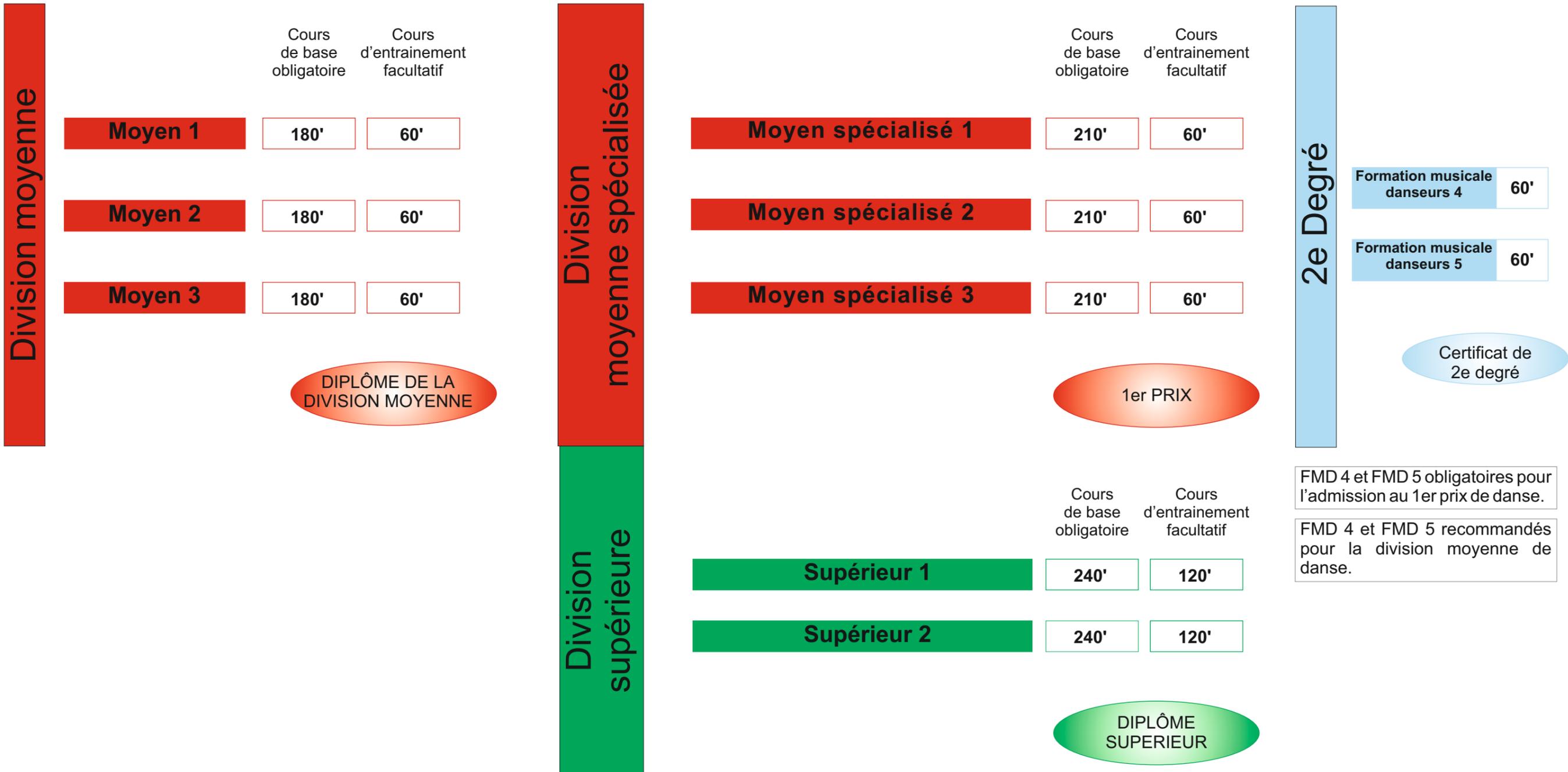


Organigramme du département de la danse et de la formation musicale pour danseurs

Durées hebdomadaires
en minutes en cours collectifs

Danse classique / Danse contemporaine / Danse jazz

Formation musicale pour danseurs



À l'intérieur d'un cycle, l'élève peut passer d'un niveau à un autre selon ses capacités, sans devoir passer une à une toutes les années prévues.
Selon le cas, un élève peut donc passer l'examen du 1er cycle ou obtenir la 1ère mention après un nombre d'années inférieur à celui prévu dans le curriculum.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Danse classique

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention	p. 6
Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1 ^{er} Prix	p. 9
Division supérieure.....	p. 14



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse classique

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

Conditions d'admission au cours : âge minimum de 7 ans et test d'admission par l'établissement

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict (pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant et à choisir parmi les exercices suivants :

Exercices à la barre

- Placement du corps : 5 positions des pieds
- Demi plié et grand plié dans toutes les positions avec port de bras
- Battement tendu en croix avec port de tête et de bras, du plié et fermé sur plié, posé en 2^e ou 4^e position, avec des rythmes différents
- Battement jeté en croix avec port de tête et de bras, fermé sur plié, piqué (pointé), éventuellement à la seconde avec bras, avec différents rythmes
- Rond de jambe par terre en dehors et dedans, du plié (décomposé, demi rond, suivi tempo lent) combiné avec penché en avant et de côté, éventuellement cambré en arrière
- Battement soutenu à terre
- Battement fondu à terre
- Battement frappé simple en croix, double sur le côté
- Petit Battement sur le coup de pied décomposé
- Relevé lent en croix
- Passé développé en avant et de côté, en arrière éventuellement avec une main à la barre
- Travail préparatoire pour rond de jambe en l'air face à la barre, uniquement passé
- Grand battement décomposé en croix
- Relevé sur demi pointes dans toutes les positions
- Demi-détourné

Exercices au milieu

- Les exercices de la barre sont repris au milieu
- Les positions des pieds
- Demi plié et grand plié (exception pour le grand plié en 4^e position)
- Les épaulements position croisée/position effacée
- Battement tendu en croix et dans les épaulements
- Battement jeté de la 1^{ère} en 2^e position
- Toutes les positions des bras
- 1^{er} port de bras (Vaganova)
- 2^e port de bras (Vaganova)
- Temps lié par terre en avant et de côté
- Pas de bourrée dessous, ouvert à la seconde
- 1^{ère} et 2^e arabesque à terre, éventuellement 3^e et 4^e

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Danse division inférieure 1^{er} cycle

Les sauts

- Sauté (soubresaut) dans toutes les positions
- Echappé en 2^e position
- Changement de pied
- Glissade de côté et en avant
- Assemblé de côté à la barre
- Sissonne simple à la barre
- Pas de galop
- Pas de polka, aussi en tournant
- Pas de valse
- Pas de polonaise
- Pas de mazurka

Danses en groupe



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse classique

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Placement du corps

- Approfondissement des connaissances acquises
- Développement physique harmonieux
- Précision et maîtrise musculaire du corps
=> solidité du dos, ceinture abdominale
- Contrôle de la montée sur pointe
- Force de la demi-pointe
- Conscience du rapport entre le travail des jambes et des bras (petits sauts) etc
- Épaulements dans l'espace

2. Compétences techniques

- Précision dans toutes les formes de battements
Direction
Coordination avec port de bras divers
- Adagio, legato
jambe à hauteur de 90° et plus
- Tours
Maîtrise de la technique de la tête
dans la rotation :
 - tour en dehors / en dedans
 - déboulé
 - tour piqué
- Contrôle des descentes de demi-pointe
- Retiré précis
- Rebonds dans les petits sauts
force du pied
et plus de la rapidité
- Coordination des bras et des jambes dans les petits et grands sauts
- Stabilité sur la pointe

3. Musicalité

- Savoir donner les diverses accentuations dans les battements et petits pas
- Lier le mouvement
- Saisir le rythme correspondant à l'exercice demandé
- Ressenti de la musique
- Savoir se servir de la musique
- Précision de l'exécution de la ou des danses par rapport à la musique
- Développement du sens artistique
- Compréhension du mécanisme des mouvements appris
- Connaissances de la démarche musicale des exercices

Examen pour l'obtention de la première mention

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants. Les exercices à la barre se travaillent sur demi-pointes et à hauteur.

Exercices au milieu (plusieurs combinaisons) :

- position écartée toutes les poses à 90°
- développé, demi-rond de jambe
- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} arabesque
- 4^{ème} arabesque à terre
- attitude derrière et devant
- adagio : grandes poses avec pas de liaison
- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} port de bras
- temps lié en arrière et en l'air
- pas de bourrée dessus, dessus-dessous, dessous-dessus, en avant et en arrière, ballotté

Les sauts :

- échappé en 4^e position
- échappé sur 1 pied
- petit saut en tournant
- glissade toutes les directions
- assemblé idem
- jeté dessous
- sissonne simple devant et derrière
- sissonne ouvert et fermé
- temps levé 1^{ère} arabesque
- saut de chat
- petite batterie : entrechat 4, royal, éventuellement échappé battu et entrechat 3
- pas de basque en avant et en arrière
- préparation au grand saut
- tour en l'air (pour les garçons)

Les tours :

- préparation au tour/ tour simple en dehors et en dedans
- pas de bourrée en tournant
- pas de valse en tournant
- sur la diagonale : tour piqué en dedans, assemblé soutenu en tournant, déboulé (lent)

Exercices sur pointes :

- relevé dans toutes les positions échappé en 2^e et en 4^e position échappé avec relevé
- pas de bourrée pas suivi sur place et en se déplaçant
- pas couru
- assemblé soutenu
- glissade
- temps lié
- sissonne simple
- préparation au tour ; tour par $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, éventuellement 1 tour
- piqué sur pointes en avant et sur le côté

Variation réglée par l'enseignant (demi-pointe).

Pour pouvoir accéder à la division moyenne spécialisée la présentation des exercices sur pointe est obligatoire pour les filles.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse classique

**Division moyenne
et
Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Program d'études
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Compétences techniques

A ce niveau la maîtrise du corps dans le mouvement est solide et permet d'évoluer dans les éléments techniques de difficulté correspondante.

- Précision et dynamisme
dans l'exécution des battements tendus jetés (toutes directions demandées)
ainsi que dans les pas de liaison
- Adaptation à divers tempis de la musique dans les exercices
- Les tours sont bien en équilibre avec complète maîtrise de la tête (vivacité de la tête)
- Legato dans l'adagio
- Virtuosité dans les petits sauts
- Amplitude, hauteur dans les grands sauts
- Capacité d'exécution technique d'une variation avec toutes les composantes demandées

2. Compétences artistiques

- Musicalité
- Précision
- Virtuosité
- Ressenti
- Expressivité

L'élève doit faire apparaître au travers de son exécution technique l'aisance, la maîtrise, la fluidité ainsi que sa personnalité et sa capacité à donner du relief à une variation

PROGRAMME D'ÉTUDES

Exercices au milieu

1. Enchaînements (toutes compositions possibles)

- battements tendus, jetés, pointés
- pas de bourrées dessus dessous, en tournant, balloté
- assemblés soutenus demi-pointe
- pas de valse
- retirés, tours simples en 5^{ème}
- temps d'équilibre
- toutes directions croisées, effacées, écartées
- changement d'orientation dans l'espace
- épaulements

2. Enchaînements d'adagio

- développés à hauteur 90° et plus dans toutes les directions
- grands battements dans toutes les directions avec ou sans relevé (en dedans, en dehors)
- tours promenades en attitude, arabesque, retiré
- grand rond de jambe en l'air (en dehors, en dedans)
- fouetté de seconde à arabesque
- fouetté de l'attitude devant à l'arabesque en passant par la seconde et relevé
- équilibre en grandes poses
- toutes arabesque, 1^{ère} et 2^{ème} arabesque penchée
- grands ports de bras comme 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}

3. Tours

- tours en dehors pris de la 4^{ème} position (double)
- tours en dehors pris de la 5^{ème} position (double)
- tour en dedans pris de la 5^{ème} position ou de la seconde position, avec préparation en 4^{ème} position (double)
- un tour attitude derrière en dehors et en dedans
- un tour arabesque en dedans
- tours à l'italienne (seconde arabesque)
- assemblés soutenus en tournant
- en diagonale :
 - tours piqués
 - tours posés piqués en dehors
 - déboulés
- un tour en dehors arrêté en attitude croisée
- travail en manège

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Danse classique division moyenne et division moyenne spécialisée 1^{er} prix

4. Sauts

- échappés seconde battus ou fermés battus
- petits jetés dessus, dessous
- ballotté
- emboîtés simples, en tournant en diagonale
- petite batterie :
 - brisé
 - assemblés à la seconde en remontant, en descendant
 - cabrioles seconde, devant, derrière
 - entrechat 4,3, royal
 - ballonnés

Sauts moyens et grands sauts

- sissonnes toutes positions avec développé changé
- temps de flèche
- jeté entrelacé
- grand jeté, battements devant derrière, tendu (fini sur attitude)
- grand jeté développé
- temps levés en retiré, en arabesque, à la seconde et en tournant
- fouetté 1^{ère} arabesque

Pour garçons

- tours en l'air fini en 5^{ème} position (simple, double)
- saut de basque
- coupé jeté en attitude en tournant
- jetés à l'italienne
- manège de grands sauts

5. Pointes (filles)

- Emboîtés finis en 5^{ème} sur pointes
- échappés de 5^{ème} à la seconde en 4^{ème}
- relevés sur un pied arabesque et attitude
- relevés retirés par $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ tours
- coupés ballonnés seconde
- piqués toutes positions
- sissonnes sur pointes
- coupé et relevé grand rond de jambe en dehors (sans renverser)
- grands développés sur relevé, sur piqué (devant et seconde)
- petits sauts sur 2 pieds (changements de pieds)
- fouetté en 1^{ère} arabesque
- rotations :
 - tour en dehors, en dedans (simple, éventuellement double)
 - piqué détourné
 - diagonale de tours (idem demi-pointe)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique :

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant :

- Adagio
- Tours
- Petits sauts
- Grands sauts

Enchaînements sur demi-pointes.

Épreuve artistique :

- Composition personnelle de l'élève (minimum 2 minutes) (sur demi-pointes pour les filles)
- Variation à déterminer par l'enseignant comportant des éléments techniques du niveau demandé (sur demi-pointes pour les filles)

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique :

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'études à déterminer par l'enseignant :

- Adagio
- Tours
- Petits sauts
- Grands sauts

Enchaînements sur pointes.

Épreuve artistique :

- Composition personnelle de l'élève (minimum 2 minutes) (sur pointes pour les filles)
- Variation à déterminer par l'enseignant comportant des éléments techniques du niveau demandé (sur pointes pour les filles)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse classique

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'étude
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Compétences techniques

- Mêmes exigences que pour le 1^{er} Prix avec un niveau technique plus élevé.

Compétences artistiques

- Toutes exigences du 1^{er} Prix avec aptitude à s'adapter aux divers styles abordés, notamment dans les extraits du répertoire classique.

L'élève doit à ce niveau être ouvert, maître de son apprentissage et pouvoir évoluer avec confiance et aisance dans son art.

PROGRAMME D'ÉTUDES

I. Éléments d'adage

- grands battements dans toutes positions sur ½ pointes
- développés à grande hauteur dans toutes les directions
- promenade avec changement de position de la jambe en l'air
- grand rond de jambe en l'air en relevé (avec ou sans renversé)
- rond de jambe à la seconde en relevé
- piqué en arabesque pris de la 5^e position
- piqué à la seconde, battement à hauteur à la seconde
- battement fouetté en arabesque
 - en relevé
 - détourné en 4^e position en relevé
- ¼ de rond de jambe à la hauteur sur relevé pris de la 5^{ème} position

II. Rotations

- pirouettes en dehors, en dedans
en relevé, en piqué
- tour enveloppé (1 ou 2 tours)
- tour fini sur 1 pied en dehors, en dedans (1 ou 2 tours)
- battement fouetté en attitude en tournant (fouetté à l'italienne)
- les grandes pirouettes en dehors et en dedans (tour à la seconde
tour en attitude
tour en arabesque)
- tours en combinaison plus complexes
(enchaînement de tours sans descendre de ½ pointe avec ou sans changement de jambe)
- tour à la seconde fini en arabesque
- pirouettes fouettés
- travail en manège

III. Sauts

1. Petits sauts
 - assemblé battu
 - assemblé en retiré
 - petits jetés battus
 - entrechat 5, entrechat 6
 - coupé ballonné en 4^{ème} devant
 - coupé ballonné battu à la seconde
 - brisés

Annexe 74 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Danse classique division supérieure

- petites cabrioles battues
- brisés télémaque
- 2. Grands sauts
- posé temps levé à la seconde en tournant en dedans
- grand jeté à la seconde fini en grande pose
- grand rond de jambe en l'air sauté
- temps de flèche développé

IV. Pas spécifiques garçons

- tours à la seconde suivis relevés
- tours en l'air
 - 2 tours finis en 5^e position
 - 2 tours finis à genou
 - au genou en dehors fini sur 1 pied (dans le mouvement)
 - au jarret en dehors fini en arabesque ouverte
- sauts de basque double
- grand assemblé en tournant
- grande sissonne développée
- grandes cabrioles battues

V. Pointes

- séries de relevés sur 1 pied
- rond de jambe à la seconde en relevé à mi-hauteur, à la hauteur
- grand ronds de jambe en l'air, en relevé avec ou sans renversé
- petits sauts sur pointes
- sauts sur une pointe
- chassés sur pointes
- sauter d'une pointe sur l'autre en pointant en 4^{ème} devant
- pas de bourrées rapides et suivis sans descendre de pointes avec et sans déplacement

Rotations sur pointes

- tours en grandes positions
- tours suivis pris de 5^e position
 - pris de 4^e position
- tours piqués au jarret doubles
- posé piqué double pirouette
- tours en combinaisons plus complexes
- rotations en manège
- tours fouettés (8)

Travail complémentaire

- travail d'extraits du répertoire
- travail de création de chorégraphie

Examen pour l'obtention diplôme supérieur :

Épreuve d'admission :

- Une variation sur pointe de 2,5 à 3 minutes choisie au niveau national et comportant les éléments figurant dans le programme d'études.

Examen :

- Une variation du niveau requis extraite du répertoire classique à déterminer par l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement, travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de plus ou moins 1,5 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition personnelle de l'élève seul ou avec des partenaires sur une musique et un thème choisis par l'élève d'une durée de 2,5 à 4 minutes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Danse contemporaine

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention	p. 5
Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1 ^{er} Prix	p. 9
Division supérieure.....	p. 14



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

Conditions d'admission au cours : âge minimum de 10 ans et test d'admission par l'établissement

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue
	directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat
	en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict
	(pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants :

- Exercices au sol (1^{ère}, 2^e, 3^e et 5^e position/jambes allongées)
- Travail du dos (souplesse et relâché)
- Exercices de respiration
- Exercices au milieu :
 - demi plié et grand plié en 1^{ère} et 2^{ème} positions (parallèle et en dehors)
 - port de bras et équilibre
 - travail du pied parallèle et en dehors (tendu, jeté)
 - rond de jambe à terre en dehors et en dedans
 - balancé
- Placement du corps :
 - nombre réduit de segments en jeu et en position statique
 - prise de conscience de la ceinture pelvienne et de la ceinture scapulaire
 - coordination de deux segments
 - étude de l'orientation du corps dans un espace donné
 - équilibres divers
- Impulsions simples et projectives de petite amplitude
- Impulsions rotatives simples
- Tour entre les posés, posés tournés, tour simple
- Etude de différentes marches
- Triplet
- Sauté en 1^{ère} et 2^{ème} positions (parallèle et en dehors)
- Echappé en 2^{ème} position
- Changement de pied
- Assemblé
- Jeté
- Chassé
- Travail sur la force, le temps et l'espace
- Accentuation des mouvements de segments libres (lancé ou legato)
- Etude de la relation expressive entre la danse et la musique
- Formes musicales/différents styles de musique
- Improvisations à thème et sur des musiques données



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse contemporaine

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux, maîtrise et flexibilité du corps.
2. Aptitude à coordonner des mouvements et exercices plus complexes qu'en 1^{er} cycle.
3. Expressivité du corps au travers des mouvements et dans l'espace.
4. Notion plus vaste de l'intention du mouvement.
5. Maîtrise technique de tous les éléments travaillés :
 - précision et qualité du mouvement
 - amplitude du mouvement
 - maîtrise du relâché, du déséquilibre et de la reprise de l'équilibre (fall and recover)
 - conscience du moteur de chaque mouvement (poids, dynamique...)
6. Travail précis des accents dans le mouvement dansé.
7. Emploi de la musique et de ses éléments :
 - créativité
 - vitesse
 - fluidité
 - accents
8. Création chorégraphique en collaboration professeur-élève (variation personnelle).

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique :

Un programme d'une durée totale de trente minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants :

I. Exercices au sol

Dans les 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e positions avec jambes croisées et avec jambes pliées :

- spirales, flexibilité du dos (enroulé et déroulé du dos)
- ouverture du sternum (arche)
- contract, release

Exercices de respiration

Conscience corporelle

Contacts avec le sol (points d'appui)

Roulades simples

Exercices d'assouplissement, étirements divers

II. Exercices au milieu

a) Pliés

- Demi et grands pliés en 1^{ère}, 2^{ème}, 5^{ème} (voire 3^{ème}) position, demi plié en 4^{ème} position (simples et avec implication du dos)
- Ports de bras et équilibre

b) Travail du pied en parallèle et en dehors

- Repousse du sol
- Flex
- Relevés etc...

c) Battements tendus, jetés, fondus

En parallèle et en dehors, dans les directions devant, côtés, derrière, simples, avec implication du dos et d'un segment.

d) Ronds de jambes à terre

- Demi-ronds de jambe et ronds de jambe complets, en dehors et en dedans, au sol et à 45 degrés, simples et avec implication du dos.

e) Grands battements

- En dehors, devant, côté, derrière (devant éventuellement en parallèle)

f) Adagio

- retirés en parallèle, en dehors
- développés dans les directions devant, côtés, derrière
- attitude, arabesque
- équilibre, équilibre off balance
- rotations
- tour promenade

g) Rotations

Compréhension de l'axe de rotation du corps

- tour simple avec retiré en parallèle : en dehors et en dedans (éventuellement double)
- tour simple avec implication du dos
- tour avec contraction
- déboulés
- tours piqués

Annexe 75 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Danse contemporaine division inférieure 1^{ère} mention

h) Sauts

- soubresaut en 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} position, avec diverses orientations dans l'espace
- changement de pied
- échappé
- petits jetés (d'un pied sur l'autre)
- sauts avec déplacement : petites et grandes sissonnes
- temps levé
- saut avec battement
- hopping

i) Chutes simples

- travail sur la gravité
- fall and recover
- releasing

j) Marches, triplets

- dans diverses directions, simples et en tournant (avec rotation)
- avec coordination des bras
- avec différentes dynamiques

k) Déplacements

- diagonales
- enchaînements variés

l) Travail de la danse contact

Épreuve artistique :

Improvisations guidées à thèmes sur musiques données (seul ou en groupe) à déterminer par l'enseignant

- étude du sens et de la qualité du mouvement
- travail plus élaboré sur le support sonore en rapport avec la danse
- durée de 1,5 minutes

Variation

- musique et style à déterminer par l'enseignant d'une durée maximale de 3,5 minutes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse contemporaine

Division moyenne
et
Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle
Program d'études
Programme d'examen

Annexe 75 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Danse contemporaine division moyenne et division moyenne spécialisée 1^{er} prix

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtrise du déséquilibre dans le transfert du poids du corps, changements de niveau d'orientation et de dynamique du mouvement
2. Conscience du corps et maîtrise de l'énergie
3. Amplitude du mouvement
4. Maîtrise de la circulation du mouvement dans toutes les parties du corps en combinaisons variées
 - Fluidité
5. Musicalité : accents, crescendo, decrescendo
6. Capacité d'exécuter des combinaisons complexes avec changement de direction, d'orientation, de niveau
7. Intention, expressivité dans les mouvements
8. Utilisation de l'espace
9. Capacité d'anticipation de l'action
10. Emergence de la personnalité de l'élève au travers des variations
 - Créativité
 - Capacité d'analyser une danse avec ses diverses qualités

PROGRAMME D'ÉTUDES

1. Travail au sol

On retrouve tous les éléments abordés au cycle précédent avec des situations plus complexes :

- exercices de respiration
- concentration sur les points de contacts au sol (points d'appui)
 changement de point d'appui
 équilibre sur divers points d'appui
- analyse (dès le travail au sol) du point de départ du mouvement et de son développement
- contract, release
 contraction moteur d'un mouvement
- spirales, flexibilité (du dos)
- exercices d'assouplissement, étirements divers
- travail sur les genoux
- préparation aux chutes

2. Travail au milieu

- conscience des points d'appui au sol
- enroulé, déroulé du dos, spirales, torsion, arche, port de bras, translation du buste, étirement de la colonne vertébrale
- travail en rapport avec le poids des segments
- transfert du poids du corps

a) Pliés

demi et grands pliés en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} position accompagnés de spirales, nouveaux éléments tels chute, équilibre, déséquilibre avec implication du dos, courbes décalés, port de bras balancés et petits sauts

b) Travail du pied

- en dehors, en dedans
- tactilité du pied dans les actions
 brosser, relever, piquer, taqueter, glisser, repousser
- flexion
- travail du pied en connexion avec d'autres parties du corps
- rotation

c) Battements tendus, jetés, fondus

A l'exécution des battements s'ajoutent :

- nouvelles directions
- changements d'orientation sur place (¼, ½ tour) et en déplacement
- impulsions diverses
- relâchés, reprise (fall and recover)
- spirales, épaulements
- se pratiquent avec d'autres éléments
- tempis et accents variés

d) Ronds de jambe à terre

- demi-ronds et ronds de jambe complets avec implication du dos
- travail du talon = changement d'orientation
- rotations simples, détournés (dans les exercices)

e) Grands battements

- simples, toutes directions

Annexe 75 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Danse contemporaine division moyenne et division moyenne spécialisée 1^{er} prix

- avec relevé, avec piqué
 - avec fouetté
 - battements cloches terminé équilibre
 - en tilt
 - avec changement d'orientation
 - en déplacement
- f) Adage
- tous les développés
 - grands ronds de jambe en l'air (enchaînés avec des relâchés et des reprises)
 - enchaînements avec des chutes (ex. glissés)
 - retrouver le contact avec le sol
 - remonter, rebonds.
 - rotations
 - tour de promenade en attitude, arabesque, avec fouetté de la jambe à grande hauteur
- g) Rotations
- tours en retiré (parallèle, ouvert)
 - en dehors en dedans doubles
 - tour attitude devant derrière,
 - tour arabesque (simple, double)
 - tour avec contraction
- Les tours peuvent être abordés avec des spirales
- enchaînement de deux rotations
 - déboulés (bras divers, tours piqués)
 - tours sautés
 - tours planés
- h) Sauts
- Sauts avec flexion, inclinaison, extension du buste en l'air
- petits sauts
 - grands sauts :
 - grand jeté, grand jeté attitude
 - temps levé avec grand battement seconde
 - entrelacé
 - fouetté arabesque
 - saut avec contraction
 - enchaînements de sauts avec passage au sol
 - réception de saut sur pied avec équilibre maîtrisé
 - tours en l'air
- i) Chutes
- grandes chutes
 - enchaînements avec chutes, reprise de l'équilibre, contact avec le sol, remontée, rebonds
 - utilisation de la notion de poids
- j) Reprises des marches
- des triplettes
- avec éléments plus complexes
 - ports de bras, directions, spirales (chutes, rotations et sauts)
 - dynamiques différentes
 - changements d'orientation

Annexe 75 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Danse contemporaine division moyenne et division moyenne spécialisée 1^{er} prix

- k) Déplacements
- l) Travail avec partenaire, en groupe
 - portés avec partenaire
 - conscience du corps du partenaire et de son énergie
 - improvisation
 - utilisation de l'espace
- m) Improvisation sur des thèmes divers, des musiques variées, des éléments techniques, des sentiments et des concepts
Importance de la nuance dans le mouvement des accents spécifiques, de l'utilisation de la musique
expression du mouvement à travers le corps, les segments du corps

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique :

- Enchaînement au sol à déterminer par l'enseignant
- 2 exercices au milieu incluant des tours et des sauts à déterminer par l'enseignant
- 2 déplacements de styles différents à déterminer par l'enseignant

Épreuve artistique

- Chorégraphie imposée par l'établissement de plus ou moins 3 minutes
- Composition personnelle de l'élève de plus ou moins 3 minutes
(seul, en duo ou en groupe)

Examen pour l'obtention du premier prix

Épreuve technique :

- Enchaînement avec chutes et au sol à déterminer par l'enseignant
- Enchaînement adagio, tours, utilisation de l'axe, équilibre, déséquilibre
- 2 déplacements de styles différents incluant des sauts et des tours à déterminer par l'enseignant

Épreuve artistique

- Chorégraphie imposée par l'établissement d'une durée de 3 minutes
- Composition personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes
(seul, en duo ou en groupe)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse contemporaine

Division supérieure

Compétences souhaitées
Programme d'étude
Programme d'examen

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Compétences techniques

- Mêmes exigences que pour le 1^{er} Prix avec un niveau technique plus élevé et une maîtrise plus grande des diverses dynamiques et vitesses

Compétences artistiques

- Rendre toutes les qualités de mouvements demandées au travers de la technique
- Être apte à saisir rapidement les demandes des chorégraphes et de s'adapter à divers styles

L'élève doit servir une chorégraphie avec toutes les qualités et la virtuosité demandées et faire ressortir sa maîtrise des éléments et sa personnalité propre.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Tous les éléments acquis pour le 1^{er} Prix sont repris dans des enchaînements plus complexes et avec augmentation des difficultés.

Toujours le travail sur l'alignement postural au sol, position assise, debout et en mouvement.

Travail sur l'utilisation de la respiration comme initiateur du mouvement.

Sol

Utiliser le sol avec la maîtrise sensible du mouvement

- roulades jambes pliées, tendues une après l'autre
- roulade en rond passant par les deux épaules
- équilibres sur les bras avec retour au sol sur le cou-de-pied

Battements

- battements associés au travail de rotation dans la hanche
- battements pied pointé, fléchi, avec courbes et inclinaison du buste

Adage

- promenade avec changement de la jambe en l'air
changement d'axes et de niveaux
- rond de jambe avec mouvement du buste et changement d'orientation dans le pivot
- grands tours planés

Tours

- tours en dedans et en dehors avec inclinaison, flexion et extension du buste sur relevé et sur plié sur l'axe et en dehors de l'axe avec changement de niveaux en parallèle et en ouverture
- tours avec ou sans élan planés avec forme dans le buste et les bras
- enchaînement et combinaison du tour sur genoux pliés
- utiliser la torsion du buste dans la prise d'élan du tour
- détournés et enveloppés en vitesse rapide
- les tours simples abordés en 1^{er} Prix seront doubles
- tours en manège
- enchaînement et combinaison de tour et spirale, tour et saut, tour et chute
- spirale et rotation, cercle du buste initiés par les bras entraînant ou terminant un tour

Sauts

- jetés en tournant
- sauts combinés avec passage au sol

Annexe 75 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Danse contemporaine division supérieure

- grand battement développé sauté
- grands sauts avec rond de jambe en l'air
- maîtrise des sauts en manège
- combinaison de sauts avec changement d'orientation, de direction sur place et en déplacement (avant, côté, derrière)

Travail sur les paramètres de :

- poids (changement de poids sur les appuis)
- conscience et maîtrise du poids de chaque partie et segment du corps dans le mouvement avec des changements de dynamiques (lent modéré, vif)
- gravité
- relâché
- chute
- ouvert, fermé

Qualité du mouvement

- points d'initiation du mouvement
- coordination
- fluidité du mouvement staccato, legato
- travailler la circulation du mouvement en succession, en opposition, en segmentation, isolation
- apprendre à savoir jouer avec le mouvement dans la relation au temps et à l'espace
- maîtrise de la relation entre musicalité et poids du corps
- disponibilité du regard dans un large spectre visuel avec des intentions et des qualités différentes

Improvisation et composition

- composition instantanée guidée par un concept musique, phrase, image, repères anatomiques
- exercices d'improvisation sur base des techniques somatiques, d'imagerie
- faculté d'écoute
- bonne utilisation de l'espace
- capacité d'analyse d'une danse

Examen pour l'obtention diplôme supérieur :

Épreuve d'admission :

- 2 variations de styles différents de 2 à 3 minutes chacune dont une imposée au niveau national et comprenant les différentes techniques figurant dans le programme d'étude.

Examen :

- Une chorégraphie du niveau requis choisie par l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de 2 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition personnelle de l'élève seul ou avec des partenaires sur une musique et un thème choisis par l'élève d'une durée de 2,5 à 5 minutes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

Danse jazz

Table des matières

Division inférieure 1 ^{er} cycle	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle - 1 ^{ère} mention	p. 6
Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1 ^{er} Prix	p. 10
Division supérieure.....	p. 15



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 76 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse jazz

**Division inférieure
1^{er} cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen**

Conditions d'admission au cours : âge minimum de 11 ans et test d'admission par l'établissement

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue
	directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat
	en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict
	(pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices et du contenu suivants :

- Combinaison d'échauffement et pliés
- Exercice de jambes (battements tendus & jetés – ronds de jambes – battements cloches)
- Combinaison de petits battements et petits sauts
- Isolations et dissociations en déplacement
- Tours
- Déplacement
- Variation

Exercices

1.

a) Echauffement :

- travail de dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « wide second » (grande seconde).

b) Pliés :

- demi plié en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} positions en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors (pas en parallèle)

c) Bras :

- toutes positions de bras classiques combinées avec des positions jazz (pour la terminologie se référer aux dessins des pièces jointes)

2.

a) Battements tendus et jetés :

- en parallèle et en dehors dans les directions devant, côté et derrière

b) Ronds de jambes :

- en position en dehors (parallèle facultatif)
- en dehors et en dedans

c) Battements cloches :

- directions devant et côté

d) Eléments supplémentaires :

- les transitions entre les différentes parties de l'exercice sont au choix de l'enseignant
- les positions de bras doivent être jazz et sont au choix de l'enseignant

Annexe 76 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Danse division inférieure 1^{er} cycle

3.

a) Grands battements :

- en position en dehors et dans les directions devant, côté et derrière

b) Petits sauts :

- en en dehors, soubresaut, échappé – fermé en 1^{ère} et en 3^{ème} position, sissonne, changement de pied
- en parallèle, soubresaut en 1^{ère}, assemblée et saut d'un pied sur l'autre (petits jetés)

4.

a) Isolations :

- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

b) Dissociations :

- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant

5.

Tours :

- un tour jazz (sur jambe de terre pliée avec pied en quart de pointe et bras en première position jazz)

6.

Combinaison de toutes sortes de marches (sur plié et tendue, sur relevé, en changeant d'orientation) et de pas de transitions (pas de bourrée croisé devant et/ou derrière, pas de pivot, chassé, « step-ball-change ») au choix de l'enseignant

7.

Tempo : de modéré à allegro

Musique et style de danse : au choix de l'enseignant



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse jazz

Division inférieure
2^e cycle
1^{ère} mention

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont plus rapides et plus coordonnés qu'au 1^{er} cycle
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants (mouvements dissociés plus complexes)
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

Corps/espace développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue
travail plus complexe dans toutes les directions

Corps/poids travail de l'équilibre sur demi-pointe
notion correcte de la tenue du pied à plat et au relevé en rapport avec la
hanche et le genou
travail de l'en dehors
travail de force de la jambe de terre et de la jambe libre

Corps/dynamique étude des différentes relations de force

6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores en donnant plus d'importance à l'expression dans l'adage, allegro.
7. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences, etc.)
8. Travail chorégraphique en collaboration avec l'élève (variations personnelles)

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique :

Un programme d'une durée totale de trente minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices et du contenu suivants :

- Combinaison d'échauffement et pliés
- Exercice de jambes (battements tendus, jetés, ronds de jambes, battements cloches, développés en croix)
- Combinaison de grands battements en croix et petits sauts
- Isolation et dissociations en déplacement
- Tours en déplacement ou en diagonale
- Grands sauts en déplacement ou en diagonale

Exercices

1. A) Échauffement :

- travail du dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale, arche et présence du drop)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « vide second » (grande seconde).
- changement d'orientation dans l'espace

B) Pliés :

- demi plié en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors (pas en parallèle) Changement d'orientation
- combinaison de toutes positions de bras combinées avec des positions jazz et coordinations de mouvements dissociés plus complexes

2. A) Battements tendus et jetés :

- en parallèle et en dehors dans les directions devant, côté et derrière
- position du dos « tilt » pour les battements tendus à la seconde

B) Ronds de jambes :

- en position en dehors (parallèle facultatif)
- ronds de jambe en l'air (45°-90°)
- maîtrise du jeu des positions en dehors et en dedans
- changement d'orientation
- présence du « drop », au choix, dans l'exercice même, ou dans la transition

C) Battements cloches :

- directions devant, derrière et côté

D) Développés :

- développés en croix (devant, côté et derrière) en ouverture de hanches (en dehors)
- transition avec promenade (position retiré, attitude ou arabesque)

E) Éléments supplémentaire :

- les transitions entre les différentes parties de l'exercice sont au choix de l'enseignant
- les positions de bras doivent être jazz (au choix de l'enseignant)

Annexe 76 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Danse jazz division inférieure 1^{ère} mention

3. A) Grands battements :

- en position en dehors et dans les directions en croix (devant, côté et derrière)
- directions ajoutées : toutes orientations et en déplacement
- position du dos « tilt » à la seconde et « lay out » en arrière

B) Petits sauts :

- combinaison des cinq familles de sauts en dehors et parallèle
- en en dehors soubresaut, échappé - fermé en 1^{ère} et en 3^{ème} ou 5^{ème} position, sissone, changement de pieds
- en parallèle soubresaut en 1^{ère}, assemblée et saut d'un pied sur l'autre (petits jetés), temps levés

4. A) Isolations :

- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

B) Dissociations :

- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant
- combinaison de dissociations plus complexes avec changement d'orientations (aux niveaux rythmiques, de la dissociation corporelle, du tempo idéalement accéléré et de la dissociation spatiale)

5. Tours :

- déplacement
- double tour jazz (plié et tendu en en dehors et en en dedans) avec bras jazz au choix
- double tour 6^{ème}, « pencil turn », ou tour « crayon »
- tours piqués, attitude, arabesque, déboulés tendus

6. Grands sauts :

- combinaison de toutes sortes de marches (sur plié et tendue, sur relevé, en changeant d'orientation....)
- transition de pas (« pas de bourrée » croisé devant et derrière, en tournant, « pas de pivot », « chassée », « step-ball-change », « assemblés », « glissade », ...)
- grands jetés devant et à la seconde en développé ou tendu combinaisons de bras complexifiées

Épreuve artistique :

Variation

- tempo : de modéré à allegro
- musique et style de danse : au choix de l'enseignant
- durée de 3,5 minutes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 76 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse jazz

**Division moyenne
et
Division moyenne spécialisée
1^{er} Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'études
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Développement physique harmonieux, souple et dynamique
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont rapides et complexes
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps à travers la musique et l'espace
4. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores par rapport à la musique
5. Reconnaissance immédiate des différents rythmes de danse permettant une réaction rapide en improvisation
6. Maîtrise du feeling jazz
7. Expression au travers des variations :
 - musicalité
 - précision
 - virtuosité
8. Aptitude à danser en solo

PROGRAMME D'ÉTUDES

Division moyenne

Matières à maîtriser en plus du programme du 1^{er} cycle et de la 1^{ère} mention (filles et garçons)

- 1) Équilibres
 - penché arabesque
 - toutes formes de promenade (en arabesque, en attitude, en retiré...)
 - tilt en équilibre (min 4 temps)
 - développés dans toutes les directions libres et minimum une hauteur de 90°
 - grand rond de jambe en l'air
 - changement d'orientation dans l'espace
- 2) Tours
 - simple tour attitude en dehors et en dedans
 - simple tour arabesque en dehors et en dedans
 - double tours jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
 - double tours jazz sur deux pieds (6^e) en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
- 3) Grands battements
 - sous toutes formes, toutes directions,
 - en déplacement
 - sautés, sur relevés, sur pliés, en tilt
- 4) Sauts
 - grand jeté simple, développé ou tendu
 - sauts fouettés attitude et arabesque
 - sauts raccourci sous toutes formes : attitude à la seconde
 - sissonnes toutes positions avec développé changé
 - temps de flèche
- 5) Déplacements
 - tours piqués simples, doubles
 - déboulés
 - tours soutenus, dessus dessous sur plié
 - toutes formes de grands-jetés

Matière à maîtriser en plus pour les garçons

- 1) Sauts
 - grand jeté à la seconde
 - assemblé grand jeté échappé à la seconde
 - soubresaut, changement
 - entrechat 4, 3 royal
 - jeté entrelacé
- 2) Tours
 - tours en l'air fini en 5^e position (simple)
 - tours piqués en dedans et en dehors simple, double
 - tours piqués décalé ou tilt simple, double
 - double tours arabesque en dehors et en dedans
 - double tours attitude en dehors et en dedans

Division moyenne spécialisée

Matières à maîtriser en plus de la division moyenne (filles et garçons)

- 1) Équilibres
 - grand rond de jambe en l'air en dehors et en dedans
 - fouetté de seconde à l'arabesque
 - fouetté de l'attitude devant à l'arabesque
 - arabesque penchée
 - équilibre en grandes poses
 - tours promenades décalés, tilt et lay-out
- 2) Tours
 - double et triple tours attitude en dehors et en dedans
 - double et triple tours arabesque en dehors et en dedans
 - triple tours jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
 - triple tours jazz sur deux pieds (6^{ème}) en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
 - double tours en 4^{ème} sur jambe tendu ou plié en dehors et en dedans
 - double tours pencil en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
 - double tours décalés, tilt et lay-out
 - double tours fini saut attitude
 - double tours fini piqué attitude tilt
 - manège de tours
 - tours posés piqués en dehors
- 3) Grands battements
 - changement d'orientation dans l'espace
 - grands battements développés
- 4) Sauts
 - sauts de biche
 - grand jeté à la seconde, tendu et développé
 - grand jeté en tournant, tendu et attitude
 - manège de grands sauts
- 5) Déplacements
 - tours piqués simples, doubles et triples en dehors et en dedans
 - toutes formes de grands sauts
 - toutes formes de tours

Matières à maîtriser en plus pour les garçons

- 1) Sauts
 - coupé jeté attitude
 - jeté à l'italienne
 - emboîtés simples temps levés
 - grand jeté fini sur attitude
 - jetés battus
 - échappés seconde battus
 - assemblés battus
 - tour en l'air fini en 5^{ème} position (double)
- 2) Tours
 - tours à l'italienne (seconde)

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

- Adage sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
 - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Allegro sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
 - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes.

Examen pour l'obtention du premier prix

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

- Adage sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
 - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Allegro sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
 - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 76 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Danse jazz

Division supérieure

**Compétences souhaitées
Programme d'études
Programme d'examen**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Percevoir :

- saisir par la perception
- parvenir à connaître le langage de la danse
- avoir conscience :
 - d'une sensation
 - d'une émotion

2. Discerner :

- agir de manière plus autonome
- faire preuve d'un sens critique
- maîtriser le vocabulaire des éléments de la danse
- discerner les différents styles de danses et musicaux
- être capable de traduire les contrastes d'énergie
- être capable de danser à l'écoute de la musique
- avoir la capacité d'intégrer les corrections dans son apprentissage et de s'auto corriger
- concentration, calme, détermination et endurance

3. Pratique individuelle :

- utiliser le langage de la danse avec aisance
- montrer une bonne coordination et synchronisation de la gestuelle
- faire preuve :
 - d'interprétation
 - d'expression
- utiliser une méthode de travail pour progresser seul
- savoir improviser
- développer une émotion

4. Pratique collective :

- danser au sein d'un petit groupe
- participer à un travail (duos, trios,...)
- danser en groupe en prouvant une bonne compréhension de la musicalité
- constituer un groupe et en gérer le travail
- prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'une danse sur un thème donné avec musique

PROGRAMME D'ÉTUDES

Matière à maîtriser en plus du programme de la division moyenne spécialisée – 1^{er} Prix

Filles et garçons

1) Tours

- double tours attitude piqué en dedans fini penché arabesque sur tendu
- double tours piqué en dedans, penché sur tendu
- triple tours en dehors penché sur plié, coupé à la cheville
- triple tours attitude en dedans sur plié
- double tours attitude en dehors sur plié

Matière à maîtriser en plus pour garçons

- triple et quadruple tours sur un pied en dehors et en dedans sur plié et tendu
- double tours arabesque fini sur « penchée »
- double tours à la seconde en dehors et en dedans
- double tours en l'air
- triple tours piqués en dedans
- triple tours en dehors posés piqués

2) Sauts

- grands jeté « ciseaux »

Matière à maîtriser en plus pour garçons

- grand jeté « ciseaux » fouetté fini arabesque
- grand jeté « ciseaux » fouetté à la seconde

Examen pour l'obtention diplôme supérieur :

Épreuve d'admission :

- Une variation de 2,5 minutes imposée au niveau national ;
- Une variation de 2,5 minutes au choix de l'enseignant.

Examen :

- Une variation du niveau requis de plus ou moins 3,5 minutes au choix de l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de 2 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition chorégraphique en groupe élaborée par l'élève d'une durée de 5 minutes travaillée sur un thème au choix de l'élève.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Formation musicale pour danseurs

Table des matières

1^{er} degré p. 4

2^e degré p. 7



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Formation musicale pour **danseurs**

Généralités
Programme d'études
Programme d'examen

Annexe 77 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)

Formation musicale pour danseurs

GÉNÉRALITÉS

La formation musicale fait partie du cours de danse et ne suit pas une progression indépendante, mais parallèle. Les cours se donnent en collaboration avec l'enseignant de danse et proposent un soutien efficace adapté aux besoins des élèves, l'objectif étant de renforcer le lien danse-musique.

Directions de travail :

- étude des valeurs de notes et des mesures, du rythme corporel (mémorisation, reproduction, lecture, dictée)
- travail dans l'espace
- analyse auditive (forme, structure, caractère, pulsation, structures rythmiques)
- culture musicale, histoire de la musique en relation avec l'histoire de la danse, découverte de différents répertoires
- reconnaissance à l'écoute de différentes formes de danse (valse, polka, menuet etc. pour la danse classique - pour la danse jazz et contemporaine les formes afférentes)
- improvisations et compositions chorégraphiques (notées rythmiquement et dansées)

Le cours est partagé en deux degrés :

1. Les trois premières années d'études doivent être accomplies pour se présenter aux épreuves de la première mention en danse.
Les études sont validées par un certificat de 1^{er} degré ; les élèves qui suivent des cours de formation musicale sont dispensés du cours et la 1^{re} mention de formation musicale est équivalente au 1^{er} degré de formation musicale pour danseurs.
2. Les élèves inscrits dans le degré moyen spécialisé doivent suivre une quatrième et une cinquième année d'études en formation pour danseurs pour pouvoir se présenter au concours du 1^{er} Prix.
Il est néanmoins recommandé aux élèves inscrits dans le degré moyen de suivre également les cours de quatrième et de cinquième année et de passer l'examen.

LE COURS

- Le matériel : une salle assez grande (pour se mettre en mouvement) et bien équipée (chaîne stéréo, lecteur vidéo et DVD, petits instruments à percussion, etc...)
- Plusieurs livres au choix : p.ex. Dante Agostini « Solfège rythmique volume 1 et 2 » (binaire et ternaire)

PROGRAMME DU 1^{ER} DEGRÉ

1^{re} Année

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

Théorie :

- ronde, blanche, noire, croche, double croche (par groupe de 4)
- triolet, blanche et noire pointées
- les silences afférents
- les mesures 4/4, 3/4, 2/4
- la notation, la barre de mesure, la reprise
- le tempo (frapper et garder la pulsation)
- le temps levé
- la notation d'un « solo » (séquence de mouvement dansée et notée rythmiquement)

Pratique :

- frapper et mettre en mouvement des rythmes (livre Agostini ou autre)
- dictée rythmique (reconnaître et écrire)
- analyser des exemples de musique (reconnaître les instruments et les différents rythmes en relation avec la danse)
- traduire des exercices de danse en notation rythmique
- composer de petites séquences de mouvement (en duo ou solo) : notation rythmique et danse

Annexe 77 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)

Formation musicale pour danseurs 1^{er} degré

2^e Année

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

Théorie :

- approfondissement des rythmes acquis
- ajouter les exemples suivants



- la mesure 6/8
- travail en solo ou duo (séquence de mouvement dansée et notée rythmiquement)
- les nuances (p, f, crescendo,....)

Pratique :

- écoute et présentation sur vidéo de différentes formes de danse
- dictée rythmique
- découverte de différents styles de musique et de danse éventuellement en collaboration avec des musiciens
- application des différentes nuances dans le mouvement
- séquence de mouvement dansée en solo ou duo et notée rythmiquement

3^e Année

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

Théorie :

- approfondissement de la matière
 - ajouter les rythmes suivants :
- 
- The image shows three groups of musical notation. The first group is a quarter note followed by an eighth note and a dotted quarter note. The second group is a quarter note followed by an eighth note and a dotted quarter note. The third group is a quarter note followed by an eighth note and a dotted quarter note.
- le quart de soupir
 - la syncope
 - synthèse de toutes les valeurs de notes et de silences connues
 - les mesures 3/8, 9/8, 12/8
 - travail en « trio »
 - connaissance des instruments (en collaboration avec des musiciens)
 - préparation à l'examen pour le certificat du 1^{er} degré

Pratique :

- dictée rythmique (à l'exception du 12/8)
- analyse d'œuvres musicales écrites spécialement pour la danse
- écoute d'œuvres de musique contemporaine
- préparation de la partie écrite de l'examen
- préparation pour l'examen de la séquence de mouvement (duo ou trio au choix) dansée et notée rythmiquement

Annexe 77 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)

Formation musicale pour danseurs 1^{er} degré

Examen pour l'obtention du certificat de premier degré

L'examen comporte les éléments suivants :

- Questionnaire à établir par l'établissement ;
- Lecture à vue (frapper des rythmes) à déterminer par l'établissement ;
- Présentation d'une séquence de mouvement en solo ou en groupe ;
- Analyse écrite de la musique choisie pour la chorégraphie.

Questionnaire (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale) à établir par l'établissement

Epreuve passée en classe environ 4 semaines avant l'examen. Le questionnaire est corrigé par l'enseignant et remis au jury à déterminer par l'établissement le jour de l'examen.

Contenu du questionnaire :

- questions se rapportant aux valeurs de notes et de silences, ainsi qu'aux mesures ;
- questions au sujet des différentes formes de danse ;
- questions d'ordre général sur les nuances, les notes pointées, les triolets.

Lecture à vue (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Un choix de phrases rythmiques de 4 mesures en 2/4, 3/4, 4/4 ou 6/8 est proposé à l'élève ; celui-ci doit les frapper après un court temps de préparation.

La lecture sera établie par l'établissement.

Séquence de mouvement en solo ou en groupe (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale)

Les élèves travaillent une séquence de mouvement sur une musique de leur choix en groupe de 4 danseurs au maximum à présenter le jour de l'examen dansée et notée rythmiquement.

Critères de jugement : musicalité, créativité (durée minimale : 1 minute)

Analyse écrite de la musique choisie (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Les groupes d'élèves doivent présenter au jury à déterminer par l'établissement sous forme écrite une analyse de la musique choisie pour leur prestation. L'analyse porte sur la forme, les instruments de musique, le rythme, le caractère et la présentation du compositeur et/ou de l'interprète.

PROGRAMME DU 2^E DEGRÉ

4^e Année et 5^e année

Cours de 60 minutes hebdomadaires par année

Théorie :

Approfondissement des compétences acquises prévues au 1^{er} degré

Pratique :

Approfondissement des compétences acquises prévues au 1^{er} degré

Examen pour l'obtention du certificat de deuxième degré

L'examen comporte les éléments suivants :

- Questionnaire à établir par l'établissement ;
- Lecture à vue (frapper des rythmes) à déterminer par l'établissement ;
- Présentation d'une séquence de mouvement en solo ou en groupe ;
- Analyse écrite de la musique choisie pour la chorégraphie.

Questionnaire (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale) à établir par l'établissement

Epreuve passée en classe environ 4 semaines avant l'examen. Le questionnaire est corrigé par l'enseignant et remis au jury à déterminer par l'établissement le jour de l'examen.

Contenu du questionnaire :

- questions se rapportant aux valeurs de notes et de silences, ainsi qu'aux mesures ;
- questions au sujet des différentes formes de danse ;
- questions d'ordre général sur les nuances, les notes pointées, les triolets.

Lecture à vue (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Un choix de phrases rythmiques est proposé à l'élève; celui-ci doit les frapper après un court temps de préparation.

La lecture sera établie par l'établissement.

Séquence de mouvement en solo ou en groupe (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale)

Les élèves travaillent une séquence de mouvement sur une musique de leur choix en groupe de 4 danseurs au maximum à présenter le jour de l'examen dansée et notée rythmiquement.

Critères de jugement : musicalité, créativité (durée minimale : 1 minute)

Analyse écrite de la musique choisie (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Les groupes d'élèves doivent présenter au jury à déterminer par l'établissement sous forme écrite une analyse de la musique choisie pour leur prestation. L'analyse porte sur la forme, les instruments de musique, le rythme, le caractère et la présentation du compositeur et/ou de l'interprète.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Piano

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre (ou piano d'accompagnement)	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

Branches secondaires B :

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
2 ^{ème} instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Orgue

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Harmonisation ; improvisation	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Harmonie	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Piano	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv

Branches secondaires B :

Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Organologie	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
2 ^{ème} instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Violon / Violon-alto / Violoncelle / Contrebasse

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

- * - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre à l'exemple du CMGR

Branches secondaires B :

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

2 ^e instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme 2^{ème} instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Guitare classique

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble de l'établissement, à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

* sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

Branches secondaires B :

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
2 ^e instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Instruments à vent

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble de l'établissement, à certifier par l'établissement* (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre

Branches secondaires B :

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

2 ^e instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme 2^{ème} instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Percussion

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Musique de chambre	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble de l'établissement, à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Drum set ; Latin percussion ; Percussion digitale	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

- * - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre

Branches secondaires B :

Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
2 ^e instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme 2^e instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Drumset

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

participation régulière à un ensemble spécifique (Combo ; Big Band) de l'établissement, à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Percussion ; Latin percussion ; Percussion digitale	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv

* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.

Branches secondaires B :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement		
	2 années de cours à certifier par l'établissement		
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Harmonie	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
2 ^e instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

* est considéré comme 2^{ème} instrument toute branche principale faisant partie de l'enseignement musical (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Chant

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Art lyrique ; Musique de chambre	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Piano	2 années de pratique à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement *(5 uv/an)		15 uv	20 uv
Solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv
Branche spécifique (p.ex. Lied, italien pour chanteur, respiration,...)	5 uv pour chaque certificat final	10 uv	10 uv

*sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

Branches secondaires B :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie, contrepoint, fugue, composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Direction chorale	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Diction et art dramatique	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
2 ^e instrument *	2 années de pratique à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme 2^e instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Direction chorale

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Chant	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Participation régulière à une chorale d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv

*sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

Branches secondaires B :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Instrumentation et orchestration	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
2 ^e instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. danse, diction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Direction orchestre

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Branche instrumentale*	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Instrumentation et orchestration	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv
Participation régulière à un orchestre d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement ** (5 uv/an)		15 uv	20 uv

* est pris en considération tout instrument qui fait partie d'un orchestre

** sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

Branches secondaires B :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ; contrepoint ; fugue ; composition	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Pratique au clavier	Certificat final	10 uv	10 uv

Branches secondaires C :

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. danse, diction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

Instruments jazz et chant jazz

UV nécessaires pour l'obtention du 1^{er} Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1^{er} Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 ^{er} Prix de formation musicale *	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

Branches secondaires A :

Combo Jazz	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 ^{er} Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement ** (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Lecture-déchiffrage ; Déchiffrage Jazz	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen ***	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur ***	20 uv	20 uv

* vu que la formation musicale et la formation musicale-jazz sont reconnues équivalentes les uv exigées peuvent être acquises soit en FM soit en FMJ

** sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

*** existe seulement pour le déchiffrage

Branches secondaires B :

		1^{er} Prix	Diplôme supérieur
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie *	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Histoire *	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse *	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	1 ^{er} Prix	20 uv	20 uv

Branches secondaires C :

2 ^e instrument **	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 ^{er} cycle	10 uv	10 uv
	1 ^{ère} mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 ^{er} Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

* vu que les branches harmonie, histoire de la musique, analyse musicale sont reconnues équivalentes aux branches harmonie-jazz, histoire du jazz et analyse jazz, les uv exigées peuvent être acquises soit dans l'une soit dans l'autre des branches correspondantes. Néanmoins une des branches choisies doit obligatoirement être du domaine spécifique du jazz.

** est considéré comme 2^{ème} instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, direction, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.